





OEUVRES

DE

MIRABEAU.

TOME VIII.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
RUE D'ERFURTH, N° 1, PRÈS DE L'ABBAYE.

II

ŒUVRES

DE

MIRABEAU,

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES,

PAR M. MÉRILHOU.

ESSAI SUR LE DESPOTISME.

HISTOIRE SECRÈTE DE LA COUR DE BERLIN.

TOME VIII.



PARIS,

Chez les Libraires-Éditeurs

LECOINTE ET POUGIN, 49, quai des Augustins.

DIDIER, LIBRAIRE, 47, quai des Augustins.

1835

ESSAI

SUR

LE DESPOTISME.

AVANT-PROPOS
DE L'ÉDITEUR.

L'Essai sur le Despotisme est l'ouvrage par lequel Mirabeau révéla à la France ce qu'elle devait un jour attendre de lui. Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'ayant dissipé une partie des biens de sa femme, il fut interdit, à la demande de son père, et confiné dans ses terres par ordre du roi. C'est dans cet exil qu'enflammé par la lecture de Tacite et de J.-J. Rousseau, il écrivit, en moins de trois mois, ce livre incohérent, plein d'une verve désordonnée, mais fort d'idées, de raisonnement et d'éloquence. « C'est l'ouvrage le plus fier qui ait encore été écrit » sur cette matière... Il fut composé durant les dernières annees » d'oppression du règne de Louis XV... pour ranimer les restes » d'une liberté mourante, pour opérer une révolution contre le » ministère, dont il dépeint les injustices, les vexations, les atro- » cités, avec une plume de fer [1]. »

On prétend que Mirabeau retoucha cet ouvrage au château de Joux, où son père le fit enfermer en 1775. Mais il le regarda toujours comme « un fruit trop hâté de sa jeunesse. » « Je me re- » pens, dit-il, d'avoir mutilé un si beau sujet; et si je meurs ici » (au donjon de Vincennes), si je n'ai ni le temps, ni la force d'é- » crire en grand, et comme je la méditais, l'histoire du despo- » tisme, le plus bel ouvrage qui reste à faire, on trouvera du » moins dans mes papiers la preuve que ce n'est ni par ignorance » ni par pusillanimité, mais seulement par hâte et négligence » que je n'ai rien dit du despotisme sacerdotal [2]. »

L'auteur des Mémoires sur Mirabeau dit, à la page 77 du premier volume, qu'il vendit *l'Essai sur le Despotisme* en Hollande,

[1] *Gazette littéraire* (par MM. Suard et Arnaud), n° 31, nov. 1776.

[2] *Lettres écrites du donjon de Vincennes*. Lettre XLVe. — On sait qu'il composa dans cette prison son livre des *Lettres de cachet*, et qu'il y prépara d'autres ouvrages.

et qu'il en *retira cinquante louis*. Il dit ensuite, à la page 227, que Mirabeau vendit cet ouvrage à un libraire de Neuchâtel, et à la page 212, qu'il en *tira cent louis*. Tous ces détails inexacts et confus sont sans doute peu importans; cependant il est de notre devoir de les relever ici. On voit, dans le *mémoire* de Mirabeau *à son père*, que pendant sa captivité à Joux, il fit, du consentement de M. de Saint-Mauris, commandant du fort, un petit voyage à Neuchâtel, et qu'un libraire de cette ville lui offrit *quinze cents francs* du manuscrit de *l'Essai sur le Despotisme*. Mais il ne voulut pas publier ce livre alors. C'est dans sa fuite avec Sophie qu'il fit ressource de cet ouvrage. Il le vendit à un libraire de Hollande, qui fit paraître *l'Essai sur le Despotisme* en 1776; il produisit une très-grande sensation.

Nous l'avons réimprimé, en collationnant avec soin les diverses éditions, et prenant surtout pour guide celle de 1793, qui est la plus correcte. Elle a été faite à Paris, sur un exemplaire corrigé et annoté de la main de Mirabeau, et qui monta à un prix très-élevé lorsqu'on vendit sa bibliothèque[1].

C. Y.

[1] Toutes les notes de *l'Essai sur le Despotisme* sont de Mirabeau.

ESSAI

SUR

LE DESPOTISME.

Toutes les sensations s'émoussent chez les hommes, toutes les opinions s'altèrent; les langues, truchement général de l'humanité, éprouvent les mêmes variations, et parcourent les mêmes périodes. Les acceptions diffèrent d'un siècle, d'une révolution à l'autre, jusqu'à devenir méconnaissables.

Personne n'ignore l'étymologie du mot *despote*[1], dénomination autrefois destinée à l'autorité tutélaire, et devenue dans nos langues le signal de la tyrannie et l'éveil de la terreur.

Je ne considérerai dans cet essai les mots *despote, despotisme,* que dans leur acception moderne.

Commençons par observer dans le cœur humain la passion qui produit le despotisme : nous le définirons ensuite; et c'est dans cette définition même qu'on apprendra à l'apprécier.

[1] Ce mot vient du grec δεσπότης, et signifie *maître* ou *seigneur.—Usurpateur, despote* ou *tyran*, dans l'acception moderne donnée à ces mots, s'exprimait en grec par le mot τύραννος.

Il y eut dans le Bas-Empire une dignité indiquée par le mot *despote*. L'empereur *Alexis*, surnommé l'*Ange*, créa cette dignité, et lui donna le premier rang après l'empereur.

L'homme est-il enclin au despotisme?

Cette question philosophique, peut-être plus curieuse qu'importante, et dans laquelle, comme dans toutes les autres, il faut fixer et circonscrire la signification des mots avec l'exactitude la plus rigoureuse, nécessite une distinction préliminaire.

L'homme naturel et *l'homme social* diffèrent par des nuances infinies qu'il ne faut jamais confondre. Il n'y a guère plus de comparaison entre l'individu naturel et l'individu modifié par la société, qu'entre un citoyen ordinaire et un castor très-industrieusement organisé; et, sans étaler ici une inutile érudition, on peut conclure en général du peu de lumières recueillies à cet égard, que non-seulement l'homme sauvage n'est presque point éloigné de l'état animal (quoiqu'il en soit plus ou moins distant, selon les circonstances du climat sous lequel il respire, ou de la constitution physique que lui a départie la nature), mais encore que l'homme social, réduit à la vie sauvage, perdrait la plus grande partie des notions, des connaissances et des passions qui distinguent notre manière d'être de la vie purement animale [1].

Mais est-il très-nécessaire au perfectionnement de l'organisation des sociétés de savoir précisément ce qu'était l'homme naturel?

Il serait malheureux que cela fût; car il est à peu près impossible de satisfaire à cet égard notre curiosité. Nous connaissons bien imparfaitement le peu d'*hommes naturels* que nous ayons trouvés sur le globe, et nous nous sommes beaucoup plus occupés à

[1] Voyez, dans les excellentes recherches philosophiques sur les Américains, l'histoire de l'infortuné Écossais nommé Selkirk, et dans la défense de ces mêmes recherches, l'exemple d'un mathématicien nommé Marcial.

les massacrer qu'à les observer. Des milliers de brigands ont immolé trente millions d'hommes dans ce vaste hémisphère, si long-temps dérobé à notre entreprenante cupidité; il n'est pas un seul philosophe qui nous ait transmis ses recherches sur ces victimes infortunées : l'Europe ne portait, lors de cette découverte, que des hommes de fer.

Si les Orang-Outangs, cette espèce d'animaux si rapprochée de notre configuration, et peut-être de l'instinct humain, que les naturalistes sont presque incertains sur la classe dans laquelle ils doivent les ranger, si les Orang-Outangs acquéraient jamais les connaissances de l'homme, il serait fort curieux et fort utile aux premiers d'entre eux, réunis en société, d'observer par quelle gradation ils auraient fait tant de progrès : probablement ils ne s'en occuperaient point, car ils n'en auraient pas le temps; et d'ailleurs ils ne seraient pas plus capables encore d'observer que de sentir le prix des observations; mais si cette société était parvenue à ce degré de perfection, je crois que ce serait un temps inutilement perdu pour elle que celui qu'elle consumerait en vains efforts pour se rappeler les détails de la vie animale de chacun de ses individus.

Ne cherchez point dans cette comparaison ce qui peut prêter au ridicule; car une plaisanterie bonne ou mauvaise ne prouve rien, et convenez que l'homme naturel n'est probablement qu'un animal d'une organisation très-supérieure, mais surtout incomparable à toute autre espèce par son instinct pour la société, beaucoup plus impérieux que dans tous les autres animaux; instinct qui développe et met en œuvre toute sa perfectibilité.

Si donc, comme j'espère le prouver à sa place, la formation des sociétés est le résultat nécessaire de l'instinct social que l'homme a reçu de la nature, il nous importe peu de savoir quels sont les sentimens de l'homme naturel, pourvu que nous connaissions ses penchans sociaux.

C'est ainsi qu'on doit mettre à l'écart tous ces problèmes, dont la discussion n'intéresse guère que l'amour-propre de celui qui s'efforce de les résoudre. C'est ainsi qu'il faudrait simplifier cette question, si long-temps et si diversement agitée, et qui tient inséparablement à mon sujet : *L'homme est-il naturellement bon ou méchant ?*

Le philosophe de Malmesbury [1], Carnéades, long-temps avant lui, et bien d'autres prétendus sages après eux, offrent d'un côté des déclamations et des subtilités, et ne font honneur, ni à leur esprit, ni à leur cœur, en nous assurant que l'homme est mauvais par essence.

S'il pouvait être utile de croire à une vérité aussi triste, les fanatiques, les intolérans, l'histoire des croisades, et surtout celle de l'indéfinissable fureur des Européens dans le Nouveau-Monde, nous persuaderaient plutôt que la plus sombre éloquence, dont le coloris et les efforts seront toujours fort au-dessous des forfaits humains.

Mais j'ai dit qu'une pareille opinion semble éclairer également un esprit faux et un cœur pervers.

Un auteur fait tort à son cœur en soutenant un tel principe, parce qu'il donne lieu de penser qu'il juge des autres par lui-même. La véritable vertu est toujours douce et indulgente. Il ne fait pas plus d'honneur à son esprit, parce qu'il soutient une erreur

[1] Hobbes.

évidente (le monde n'existerait pas, si l'homme était essentiellement méchant; et il n'est pas un être humain assez malheureux pour n'avoir pas éprouvé quelquefois en sa vie qu'il était compatissant et bienfaisant par instinct); parce qu'il conclut un principe général de faits particuliers, preuve presque certaine d'un esprit faux et borné; parce qu'il déshonore et ravale la nature humaine en pure perte; car quelle utilité pouvons-nous retirer de ce principe *que l'homme est méchant?...* Vous serez en garde contre lui, me dira-t-on. Eh! ne voyez-vous pas que la méchanceté de tant d'hommes l'emportera sur ma méfiance!

Des philosophes, plus amis de l'humanité, plus sensibles, plus éclairés, nous disent : *L'homme naturel est juste et bienfaisant.*

Quand ces respectables *philantropes* auraient tort, ils s'égareraient par enthousiasme du bien; et j'ose vous assurer que leur erreur serait encore utile et consolante. Mais substituez le mot *social* au mot *naturel*, et ils auront rigoureusement raison; car si l'on peut leur objecter que l'homme naturel, excité par ses besoins, emporté par sa fougue, peut ignorer ou méconnaître cette vertu qu'on appelle *bienfaisance;* qu'il ne sait ce que c'est que *justice*, parce qu'elle n'est produite que par les relations de la société, ils répondront : L'homme naturel ne saurait être conçu sans aucune relation. Cette abstraction est purement idéale et incompréhensible. Moins ces relations sont intimes, moins elles sont étendues, et plus il est sauvage, c'est-à-dire effarouché par l'idée du besoin qui le menace sans cesse; car il a d'autant moins de ressources pour le satisfaire, qu'il est plus isolé; il est emporté par l'im-

pulsion de passions d'autant plus désordonnées qu'elles sont moins éclairées et plus solitaires.

Qu'avons-nous donc prétendu dire? Que la sociabilité, la première des vertus, parce qu'elle est le premier des besoins, nécessite la justice, d'où dépendent ou plutôt qui renferme toutes les vertus; oui, toutes les vertus, la bienfaisance elle-même.

Il est évident que l'injustice autorisée ne pourrait qu'être la dissolution de toute société. Toute association suppose donc des *droits*, des *devoirs* et une justice exécutive. Si la *ville des scélérats,* dont parle Pline[1], et dans laquelle Philippe confina, dit-on, tous les méchans qu'il trouva dans ses États, a jamais existé, leurs lois furent justes, leur police active et sévère.... Si cela n'est pas, elle n'a pas subsisté. La société ne nécessite donc pas la corruption de l'espèce, comme n'ont pas rougi de l'avancer quelques déclamateurs : si la société nécessite au contraire une harmonie de conduite que l'on appelle *justice,* l'homme, qu'un instinct irrésistible invite à la société, n'est pas un être méchant.

Je ne crois pas qu'on puisse rien objecter sérieusement à ces principes simples et évidens; *rien de sérieux,* dis-je; car je n'ignore point qu'on peut contredire toutes les vérités, et j'abandonne volontiers aux sophistes l'avantage de disputer sur tout.

« Transcurramus solertissimas nugas[2]. »

Je m'engage seulement à prouver, dans tout le cours de cet ouvrage, que l'homme social est essentiellement et naturellement bon, qu'il ne peut être heureux qu'en

[1] *Hist*, liv. IV, chap. II.

[2] « Laissons là les savantes bagatelles. »

remplissant cette condition nécessaire de son être, et qu'il sera toujours juste et heureux quand on l'éclairera sur ses véritables intérêts, qui sont toujours conformes à la justice et relatifs à son bonheur.

J'établirai (en me renfermant dans mon objet, qui est de peindre le despotisme, ses dangers et ses ravages) que les faits particuliers et sans nombre que l'on pourrait avancer contre le principe que je viens d'établir, viennent tous à son appui lorsqu'on les considère sous leur véritable point de vue, en les rapprochant des causes qui les ont produits.

En général, toutes les passions humaines peuvent être dirigées vers la justice, ou réprimées et presque détruites en considération de la justice. Il ne faut pour cela que savoir apprécier et calculer ses véritables intérêts; et le plus honnête homme, dans quelque état qu'il soit placé, sera celui qui les calculera le mieux. Si la nature n'avait pas voulu que toutes les passions pussent être dirigées vers le bien général, elle n'aurait pas voulu la société; car les passions, ennemies les unes des autres, et dans un état perpétuel de guerre, nécessitent la destruction de la société.

Ces principes, que je crois vrais, qui du moins ne sauraient être dangereux, et sur lesquels je reviendrai souvent dans le cours de cet ouvrage, une fois posés, je reviens au despotisme, et je ne crains pas d'avouer que le *désir d'être despote* est aussi naturel à l'homme réuni en société *que la haine des despotes* l'est à celui que la servitude n'a point dénaturé.

J'ai dit *réuni en société:* en effet, on peut croire que l'homme dans l'état de nature ne veut ni commander ni dépendre jusqu'au moment du besoin, qui n'est qu'une fougue purement physique, nullement raison-

née, et aussi passagère que violente; mais dans l'état social les idées s'étendent, les désirs s'aiguisent, les passions se développent, et celle de dominer est l'une des premières qui germent dans le cœur humain, comme elle est la plus rapide à s'accroître; c'est la soif inextinguible de l'hydropique.

Voyez l'enfant au collége; observez-le même au berceau[1], vous reconnaîtrez déjà les traces de ce sentiment que nos institutions nourrissent avec soin; car la première éducation de l'homme semble également arrangée pour le disposer à être esclave et tyran.

Suivez le citoyen dans sa domesticité, le colon du Nouveau-Monde dans son habitation, le guerrier dans les camps, l'homme de lettres dans le silence du cabinet, le ministre de la religion au pied des autels, vous verrez chacun de ces êtres luttant pour s'arroger une autorité despotique sur d'autres individus; c'est le vœu constant de l'humanité.

Considérez tous les peuples; parcourez l'histoire : on n'y trouve guère que des noms de conquérans et de despotes. Les républiques, sorte de confédération peut-être la plus despotique de toutes, mais dont l'amour de la liberté et les vexations d'un pouvoir abusif donnèrent sans doute la première idée, les républiques maintiennent avec soin leur indépendance, leurs richesses et leurs forces dans le seul objet d'asservir. Les Romains, exaltés par l'esprit patriotique le plus étonnant, dont ils ont seuls donné l'exemple à ce degré de succès et d'activité, ravagèrent et conquirent tout ce qu'ils connaissaient des trois parties du monde

[1] L'enfant à six mois n'est pas aussi machine que l'on pense; ses langes gênent sa liberté : vous essuyez ses pleurs; il vous importunera sans doute pour être obéi : voilà la première leçon et le premier acte du despotisme.

alors découvert. (Les malheurs de l'autre hémisphère n'étaient que différés.) L'honneur de subjuguer et de conquérir fut le seul objet de la politique, de la liberté, de l'émulation de ces républicains trop fameux que des barbares[1], plus philosophes en cela que les historiens, appelaient à si juste titre *les fléaux de l'univers, brigands de toutes les terres, et pirates de toutes les mers*[2].

Les Anglais, idolâtres de leur liberté, qu'ils ont acquise et défendue par les armes du fanatisme même, étendent sur l'Asie un sceptre de fer, et s'efforcent d'asservir l'Amérique septentrionale, et tyrannisent implacablement tout ce qui approche leurs possessions. Bientôt, pour échapper à la tyrannie, elles seront forcées de se séparer absolument de la métropole, et peut-être de lui donner la loi[3].

Les Hollandais, qui ont acheté leur indépendance par tant d'industrie, de sagesse, de patience, d'opiniâtreté, oppriment les peuples que les mers les plus étendues semblaient protéger et mettre à l'abri de leur cupidité.

Qui ne connaît pas l'astuce, la cruauté, les vexa-

[1] Les Bretons.

[2] Raptores orbis, postquam cuncta vastantibus defuere terræ, et mare scrutantur; si locuples hostis est, avari; si pauper, ambitiosi.
(Tacit., *de vit. Agricol.*)

[3] Dans tous les temps la même conduite eut les mêmes suites. Voyez Thucidide, Xénophon, Denis d'Halicarnasse, Strabon, etc. — Les députés de Corcyre, sollicitant à Athènes le secours de la république en faveur d'Épidamne contre les Corinthiens, disaient au peuple assemblé : « Les Corinthiens objecteront qu'il n'est pas juste de prendre la défense » d'une colonie contre sa métropole; mais une colonie n'est obligée en» vers sa métropole qu'autant qu'elle lui tient lieu de mère et non de » marâtre; elle n'en est point sortie pour être son esclave, mais pour » partager comme sa compagne tous ses droits et tous ses privilèges. »
(Thucidide.)

tions des petites républiques italiennes, dont la politique est le chef-d'œuvre de la tyrannie!

Un seul pays enfin offre à l'Europe l'exemple d'un gouvernement qui ne se propose d'autre objet que *liberté et prospérité*. Les Suisses n'ont usé de leurs forces que pour secouer le joug et pour recouvrer leurs droits naturels : leurs efforts n'ont nui qu'à des tyrans. Ce peuple respectable, exempt d'ambition, assez puissant pour se reposer sur lui-même du maintien de sa liberté, et pour substituer la franchise et la probité aux ruses et aux tracasseries, décorées du beau nom de *politique* dans un siècle où l'abus des mots forme une grande partie de l'art de raisonner, ce peuple, dis-je, a travaillé pendant deux cents ans, avec la même constance, la même modération et le même bonheur, à consolider et finir l'ouvrage d'une révolution opérée en quelques instans. Il est vraiment libre; car il ne veut être que cela. Ses projets sages, justes et modérés, puisqu'ils ne s'étendent pas plus loin que l'intérêt de son indépendance, ne fournissent ni occasions ni prétextes à ses voisins. On ne réduit point à l'esclavage celui qui dédaigne le despotisme. Les Suisses commercent de soldats comme les Hollandais d'épiceries; mais ils ont tous réellement une patrie, au sein de laquelle ils sont sûrs de trouver *protection, tranquillité et liberté*. Leurs yeux *sont souillés*[1] du spectacle de la servitude de l'Europe; mais ils en ont préservé leur constitution et leurs mœurs.

[1] Expression de Tacite, qui, dans la belle harangue de Galgaque à ses compatriotes bretons, dit, en vantant leur position : « *Nobilissimi totius* » *Britanniæ, usque in ipsis penetrabilibus siti, nec servientium littora as-* » *picientes*, oculos quoque a contactu dominationis inviolatos *habe-* » *bamus*. »

C'est à la Suisse qu'on peut appliquer ce qu'un historien a dit autrefois de la république romaine[1] : « qu'il » n'y en a jamais eu une qui ait été plus riche en bons » exemples, qui ait conservé plus long-temps sa gran- » deur et son innocence, où la pudeur, la frugalité, » la modestie, compagnes d'une généreuse et respec- » table pauvreté, aient été plus long-temps en hon- » neur, et où la contagion du luxe, de l'avarice et des » autres passions qui accompagnent les richesses, ait » pénétré plus tard. »

Heureux, cent fois heureux ces peuples respectables, s'ils n'échangent point cette solide prospérité, cette inestimable médiocrité contre un bonheur illusoire, factice et destructeur ! heureux si le luxe ne vient point altérer leurs principes et corrompre leurs mœurs[2] ! si la jalousie ne prend pas chez eux la place de l'émulation ! heureux enfin si la disproportion des forces, et la rivalité des différens membres de cette belle association, agitée sans cesse par des intrigues républicaines, ne renversent pas bientôt l'édifice de leur liberté, ou ne troublent pas du moins leur sage et paisible constitution[3] ! Que le sort de la Grèce, cette

[1] Nulla unquam respublica nec major, nec sanctior, nec bonis exemplis ditior fuit, nec in quam tam sero avaritia luxuriaque immigraverint ; nec ubi tantus ac tamdiu paupertati ac parcimoniæ honor fuerit. (Tit. Liv., Hist. L. I.)

[2] Ceci ne regarde déjà plus que les petits cantons.

[3] On sait combien la Suisse se méfie du canton de Berne. J'ajouterai encore ici quelques réflexions d'un Suisse, homme de beaucoup d'esprit et très-instruit.

Je crois comme vous, disait-il, que tôt ou tard nous serons les victimes de notre méfiance et de nos jalousies. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que nous ne pourrons nous en prendre qu'à nous-mêmes. Il serait peut-être un moyen de prévenir ce malheur, et le voici : Je voudrais établir dans une ville quelconque, située au centre de la Suisse, un conseil permanent, composé de deux députés de chaque canton. Là se porteraient toutes les affaires qui concernent le corps Helvétique : chaque canton aurait com-

république fédérative si florissante, inspire à la Suisse une salutaire méfiance. L'orgueil d'Athènes et la jalousie des Grecs bannirent pour jamais la liberté de ces contrées si long-temps fortunées.

Tel est et fut toujours notre monde, couvert tour à tour de conquérans et d'esclaves ; car les conquérans, en forgeant les fers des malheureux qu'ils enchaînent, aiguisent ceux qui doivent les renverser un jour.

Tel est et sera toujours l'homme, tour à tour *despote* et *asservi ;* car l'homme dénaturé par la servitude devient aisément le plus féroce des animaux s'il échappe un instant à l'oppression. Il n'est qu'un pas du despote à l'esclave, de l'esclave au despote ; et le fer le franchit aisément. Si tous les hommes aiment à dominer, ceux à qui la société défère le premier rang

muniqué d'avance son opinion à ses députés, qui n'agiraient comme de droit qu'en conséquence des ordres de leurs chefs. Ce conseil serait chargé de faire toutes les dépêches pour le corps Helvétique, tant au dedans qu'au dehors. De cet établissement résulteraient deux avantages bien propres à affermir la liberté et la prospérité de notre patrie :

1° Une plus grande force contre un ennemi commun. J'ose encore me persuader que tant que les Suisses seront unis, ils seront en état de se défendre contre quiconque osera les attaquer.

2° Une paix plus profonde et plus constante entre les cantons mêmes. Toujours occupés de l'intérêt général, ces députés perdraient de vue leur intérêt particulier, ou plutôt ils n'en auraient point qui ne se rapportât au bien public. On frémit encore quand on pense qu'en 1712 des dissensions intestines mirent la Suisse à deux doigts de sa perte. Dans les circonstances actuelles, qui ne sont rien moins que favorables aux républiques, il ne faudrait qu'une pareille querelle pour nous faire tomber de l'état le plus heureux dans la condition la plus déplorable.

Je remarquerai de plus qu'il serait nécessaire que les alliés du corps Helvétique eussent, comme les cantons mêmes, leurs députés à ce conseil permanent. On ne verrait plus agiter ces questions inquiétantes : « La souveraineté de Neuchâtel fait-elle partie du corps Helvétique, ou non ? » L'évêché de Bâle et l'abbaye de Saint-Gal sont-ils des fiefs de l'Empire ? » On craindrait par conséquent moins de voir les frontières de la Suisse devenir le théâtre de la guerre en cas de rupture entre l'Empire, la France et la Prusse, ce qui serait inévitable si l'une de ces trois puissances envisageait ces pays comme indépendans de la Suisse.

doivent ressentir bien plus vivement encore les plaisirs de l'autorité, et s'efforcer d'en reculer les bornes, puisqu'ils ont en main tous les moyens pour y parvenir.

Ce n'est donc pas l'abus du pouvoir qui me paraît inconcevable; il est dans la nature comme l'excès de toute autre passion, et le premier aspect en est si séduisant, qu'on s'y livrerait avidement si la réflexion et l'expérience n'en décelaient pas les dangers.

Ne concluez pas de tout ceci que ce soit une contradiction d'admettre tout à la fois que l'homme est *naturellement bon*, et cependant *enclin au despotisme* : car la justice ou la bonté (ce sont les mêmes vertus, ou du moins elles sont inséparablement unies) consistent à donner un frein à ses passions, à les subordonner au bien général, dans lequel se trouve toujours le bien réel et durable de l'individu; mais elles ne consistent pas à ne point avoir de passions; dépouillement absurde, impossible, et d'où s'ensuivrait l'anéantissement de toute moralité. Il n'est aucune passion dont on ne puisse dire, avec autant de raison que de notre penchant au despotisme, que l'homme ne doit point l'avoir s'il est naturellement bon : nouvelle carrière de sophismes et de déclamations, que j'abandonne très-volontiers aux rhéteurs à prétention.

Ce penchant général à l'invasion une fois admis et reconnu, l'on sent bientôt la nécessité de s'opposer continuellement à la tyrannie qui nous menace sans cesse, puisque chacun de nous en a le germe dans son cœur : « Vetus ac jampridem insita mortalibus potentiæ cupido », dit Tacite, cet observateur si fin et si vrai du cœur humain[1].

[1] « Natura mortalium avida imperii et præceps ad explendam animi cupidinem. » (SALLUST., *Hist. Jugurt.*)

On doit apercevoir encore dans une passion aussi générale, aussi active, aussi industrieuse, la nécessité d'être juste; car quel droit ai-je de repousser l'oppression si j'opprime? quel espoir ai-je d'être tranquille si je donne l'exemple du trouble?

Cependant quelques hommes sont les fauteurs et les satellites du despotisme. Il en est peu qui apprécient ses ravages, et luttent contre ses progrès : on ne s'occupe ni d'éclairer ni de contenir les chefs des sociétés, et l'on ne pense pas que l'autorité tutélaire, la seule légitime, la seule respectable, la seule qui puisse et qui doive subsister, parce qu'elle est la seule nécessaire aux hommes, se corrompt le plus souvent par le propre exercice de sa puissance, et devient d'autant plus aisément dangereuse qu'elle inspire plus de confiance, et qu'on s'occupe moins de la resserrer. Car enfin tel est l'homme; il empiète sans cesse. Les moralistes ont répété dans tous les siècles que chacun se fait justice au fond de son cœur : je voudrais le croire; mais je découvre à tous les pas le combat inégal de l'intérêt et de la conscience; et cette conscience, au tribunal de laquelle on prétend que tous les hommes ressortissent, fascine le plus souvent notre jugement et nos yeux, et produit sur nous l'effet de l'anneau de Gygès; elle est le courtisan le plus adulateur des passions humaines, très-équitable d'ailleurs lorsqu'elle apprécie des actions qui n'intéressent pas ces passions.

Voilà, pour le dire en passant, pourquoi l'administrateur et l'instructeur influent si différemment sur les hommes et les sociétés.

L'instruction est toujours vague et générale, et n'attaque personne dans son intérêt personnel : or les hommes, qui sont fripons en détail, sont cependant

honnêtes, pris en masse, dit Montesquieu ; et chaque homme se réservant tacitement le droit de s'approprier le plus de biens, d'aisances, de commodités et d'avantages qu'il lui sera possible, approuve celui qui recommande le bien de tous.

L'action est différente ; il faut compter avec celui qui agit : dès-lors il faudrait renoncer à ces avantages usurpés ; c'est ce que personne ne veut faire.

Ajoutez que l'instructeur répand beaucoup d'idées qui fructifieront dans les temps à venir, et que l'administrateur n'a le plus souvent d'influence que pendant son action. C'est précisément dans cet instant qu'il ne trouve presque jamais qu'une faiblesse lâche et paresseuse dans ceux qui voudraient le bien, tandis que ceux qui veulent le mal lui opposent une force prodigieuse, parce qu'il opère leur avantage immédiat et particulier.

Revenons, et convenons que le désir de la supériorité est la passion la plus active du cœur humain. Ajoutons qu'il est impossible à l'homme, qu'un grand intérêt ne modérera pas, de ne pas se prévaloir de sa supériorité. Le désir d'abaisser les autres tient donc inséparablement à celui de s'élever. Ces deux passions combinées produisent la *tyrannie et l'esclavage*.

Beaucoup d'hommes ont écrit sur l'esclavage ; tous en parlent ; car tel dans notre Europe est esclave, qui certainement ne s'en doute pas. Tous l'ont appelé *l'aliénation de la liberté*[1], sans avoir fixé l'idée de ce mot *liberté* autrement que par un galimatias confus et inintelligible.

Cette définition de l'esclavage me paraît aussi dan-

[1] Ou du moins toutes leurs définitions reviennent à celle-là.

gereuse qu'elle est fausse; car elle suppose qu'il est permis à l'homme d'*aliéner sa liberté.*

Je n'envisagerai point cette discussion sous le point de vue moral, comme l'a fait M. Rousseau de Genève : ce serait un temps perdu que de l'entreprendre après un pareil écrivain; et je pense d'ailleurs que cette peine serait inutilement employée. C'est assez, pour trancher toute question à cet égard, d'établir que l'*aliénation de sa liberté* ou, pour parler plus exactement, *le don de sa propriété personnelle* est impossible; et cette proposition est évidente.

Dites au despote, qui prétend être né maître absolu des esclaves qu'il opprime et foule à son gré, de s'approprier leurs plaisirs, leurs peines, leurs sensations, leurs forces, toutes les facultés enfin qui composent la *propriété personnelle;* il vous répondra peut-être par un bourreau : c'est l'unique raison des tyrans. Déplorons son aveuglement; détestons ses principes; mais ne nous laissons jamais persuader par la violence : il est aussi honteux de se laisser subjuguer par elle qu'il est odieux de l'exercer.

L'homme ne saurait franchir les bornes dans lesquelles la sage nature l'a circonscrit : nul individu ne saurait s'approprier un autre individu que sous des *conditions physiques obligatoires.* J'ai mon existence au même titre que celui qui voudrait en user pour son propre avantage : je la tiens *comme lui* de la main bienfaisante de l'auteur de la nature, qui m'a donné le droit et le pouvoir d'user de ses dons comme à tous mes semblables; aucun d'eux n'a donc d'autres droits sur moi, sur mon travail, ou, ce qui revient au même, sur mes *propriétés,* que ceux que j'ai sur lui, et nous ne pouvons jamais qu'*échanger nos facultés;* nous ne

saurions *engager notre existence*, par la raison très-simple et très-concluante qu'il nous est impossible d'en changer avec qui que ce soit.

On peut détruire la vie d'un homme par un crime affreux; mais ce n'est pas *s'approprier mon existence* que de me l'arracher. Remarquez à ce sujet combien est absurde l'opinion des prétendus philosophes qui ont érigé la violence en titre, qui ont établi un *droit de conquête*, et reconnu aux conquérans le pouvoir légitime d'accorder la vie ou de donner la mort. Il n'est pas vrai *que le droit de vie et de mort*, exercé par un homme sur un autre homme, ait jamais été autre chose qu'un acte de frénésie; car votre ennemi, réduit à l'esclavage, peut vous être encore utile, pourvu que vous sustentiez sa vie; et c'est là du moins le droit qu'il a sur vous et la relation qui vous lie; mais le massacre d'un homme n'est bon à rien qu'à déshonorer et soulever l'humanité....[1] Le droit de vie et de mort !.... et quel autre que l'auteur de notre être peut l'exercer?

D'homme à homme *les droits* sont donc toujours *respectifs*. *La propriété personnelle* ne peut se livrer. La liberté ne saurait *s'aliéner :* ce premier don de la nature est imprescriptible, et les hommes, même dans leur délire, ne sauraient y renoncer. Les ordonnances des rois de France[2], qui prescrivent les affranchissemens, *sous des conditions justes et modérées*, sont la preuve la plus authentique et la plus humiliante du degré de barbarie, de déraison et d'ignorance auquel les hommes peuvent atteindre. Ces bienfaiteurs du

[1] « Vendere cum possis captivum, occidere noli :
« Serviet utiliter. »
(HORAT., l. 1, epist. 16.)

[2] Louis IX et son fils Philippe, 1318.

XIVe siècle croyaient faire grâce à la plus grande partie des hommes (car dans tous les pays les *esclaves ou vilains* furent la classe la plus nombreuse) en leur accordant la faculté de vivre et de respirer pour eux. Ils imaginaient que l'homme pouvait être rangé sous un esclavage légitime, puisqu'ils prescrivaient les conditions *douces et modérées* sous lesquelles leurs sujets pourraient recouvrer leur liberté. Remarquez cependant qu'accorder les affranchissemens sous des conditions quelconques, c'était *modifier* l'esclavage, et non pas le détruire : remarquez encore que cet acte de législation, sublime pour ces siècles sauvages, mais plutôt dicté par la politique qu'inspiré par l'humanité, n'était guère motivé que par un jeu de mots. « Leur » royaume étant appelé le royaume des Francs, ils vou- » laient qu'il le fût en réalité comme de nom. »

Si nous ne pouvons pas disposer de notre liberté, à plus forte raison ne saurions-nous engager celle de nos descendans, dont la propriété personnelle n'est pas et ne saurait jamais être à nous. C'est encore un axiome dont la démonstration est inutile, et qu'il est impossible de contester de bonne foi.

L'acte de soumission, ou plutôt de *servage*, connu sous le nom d'*obnoxiatio*, par lequel beaucoup d'hommes en Europe se rangaient volontairement à la servitude eux et leurs enfans, celui par lequel beaucoup d'autres, enivrés de superstition, se vouaient eux et leur race à la condition d'*esclaves* ou *serfs volontaires des églises* [1], sont le monument presque incroyable du délire le plus inique, le plus révoltant et le plus absurde que les fastes de l'humanité nous aient transmis.

[1] Les oblasts, *oblati*.

L'enchaînement des idées m'a conduit à cette grande vérité, que je pourrais démontrer par l'histoire de tous les âges et de tous les pays : « Les hommes forgèrent » leurs chaînes en établissant leurs législations; » mais l'énonciation de ce principe exige, pour sauver toute équivoque, une discussion sur l'origine des sociétés.

Tout homme de bonne foi, qui aura lu avec attention ce qui a précédé, ne me soupçonnera pas de déclamer contre elles, et voudra bien m'accorder la juste appréciation des mots que j'emploie. Voici mes principes à cet égard; je demande qu'on les médite. Je ne sais être clair que pour les gens attentifs.

Certains déclamateurs ont vanté la douce volupté d'habiter au fond des bois, et d'y recueillir avec peine la subsistance précaire et spontanée de la chasse, de la pêche et du gland : ils ont soutenu que « l'homme » a subi le joug en se réduisant en société. » Cette idée de quelques modernes est renouvelée des anciens Germains [1]. On n'aurait pas soupçonné que leurs opinions philosophiques fissent des sectaires dans le XVIII[e] siècle.

D'autres auteurs ont été plus loin encore. L'un de nos contemporains [2], à qui je reconnais le plus de droiture de cœur et de force de génie, le plus élégant des écrivains français sans nulle exception, et peut-être aussi le plus éloquent [3], s'est, à mon avis, étrangement trompé quand il a dit que l'homme « dans l'état de

[1] Tacite (*Hist.*, *liv.* IV) dit expressément que les Germains regardaient l'habitation des villes comme une marque de servitude, et qu'ils exigeaient de ceux de leurs compatriotes qui avaient secoué le joug, de démolir les villes romaines. « Les animaux même les plus féroces, disaient-ils, perdent leur ardeur et leur courage lorsqu'ils sont enfermés. »

[2] M. Rousseau de Genève.

[3] Je sais que M. Rousseau lui-même donne la préférence au style de

» nature répugnait à la société, » ou, ce qui revient au même, « que la nature n'avait pas destiné l'homme » à la société[1]. »

La société est l'état naturel de l'homme, comme celui de la fourmi et de l'abeille, état fondé sur sa sensibilité, sur sa bienfaisance, sur son amour de la liberté, sur la haine des privations, sur l'expérience de l'utilité des secours réciproques, sur la crainte de l'oppression ou, en d'autres mots, du *despotisme*.

Quand on nierait ces vérités de sentiment, je soutiendrais toujours que la durée de l'enfance humaine nécessite une société, indépendamment de l'instinct d'association, commun à presque tous les êtres organisés. L'homme, qui, dans aucun temps de sa courte durée, ne peut presque rien seul, est le plus dépendant des animaux pendant les douze premières années de sa vie : il périrait certainement dans cet intervalle d'impuissance et de faiblesse, sans les soins de sa mère et la commisération de son père. Comment celui[2] qui a prouvé si bien et si souvent que l'homme naissait bon, peut-il croire qu'un être humain atteindra cet âge sans connaître ceux à qui il doit et la vie et sa conservation, et qui probablement exigeront de lui des secours auxquels ils ont de si justes droits? car les hommes n'accordent rien pour rien. Comment cet être, doué d'organes sensibles, oubliera-t-il totalement ses bienfaiteurs? comment, aux approches de la vieillesse, qui, chez les premiers humains, fut peut-être plus tardive, mais qui diminua cependant comme aujourd'hui les facul-

M. de Buffon. Ce n'est point à moi de décider entre de tels maîtres : je peins naïvement ma sensation, et n'ai pas la présomtion de juger.

[1] Discours sur l'inégalité des conditions parmi les hommes, surtout la 1re partie.

[2] M. Rousseau.

tés, affaiblit les sens, etc., comment, aux approches de la vieillesse de ses parens, le jeune sauvage ne sentira-t-il pas qu'il a une dette à payer[1]? Cette *apathie machinale*, qui ne serait troublée que par les sensations directes et personnelles de l'individu, semble contrarier absolument le cœur humain, celui même dont on suppose la sensibilité la moins développée.

Si je m'abuse en jugeant, sans m'en apercevoir, de l'état de nature par les notions sociales dont je suis imbu, au moins ce sentiment d'union, de sensibilité, de reconnaissance que vous attribuez à la civilisation, est-il préférable à l'indifférence, ou plutôt au parfait oubli des bienfaits que vous supposez dans la nature. Ne doit-on pas en conclure que l'état de société vaut mieux pour l'homme, qu'il est le plus digne emploi comme le plus heureux résultat de sa perfectibilité?

On aura beau subtiliser; il est impossible de révoquer en doute l'existence d'une société nécessaire, née d'abord au sein des familles, formée ensuite par la réunion de ces familles. Suivez la gradation des liens domestiques dans leurs différentes branches, et la succession rapide des besoins de l'homme, vous concevrez la formation d'une société immense, et vous direz bientôt avec un auteur[2] vraiment méthodique et lucide « que » le problème le plus difficile à résoudre serait d'expli- » quer comment les hommes, vu la constitution phy- » sique et morale des deux sexes dans l'âge viril, dans » l'enfance et dans la vieillesse, pourraient vivre long-

[1] Je sais tout ce que les voyageurs ont raconté de la manière dont certains sauvages sauvent leurs pères de la caducité; mais je sais aussi quelle créance méritent les voyageurs, surtout quand ils contredisent évidemment la nature.

[2] L'auteur des *Vrais principes du droit naturel*. (QUESNAY.)

» temps dans l'état de simple multitude sans agréga- » tions sociales. »

J'ose croire que je renverserais facilement ici, si c'en était la place, tous les exemples et les objections dont M. Rousseau s'est servi pour combattre, avec tout l'art et l'esprit possible, ce système qui tient invinciblement à la longue débilité de l'enfance de l'homme, aux premiers et aux plus puissans sentimens du cœur humain. Mais ce serait un retour si humiliant sur moi-même que la conviction la plus évidente d'avoir eu raison avec ses maîtres, que je suis très-éloigné de porter aucune sorte de présomption ou d'opiniâtreté dans cette discussion, qui, selon moi, est purement oiseuse et tout-à-fait inutile.

En effet, que l'homme dans l'état de nature répugne ou ne répugne point à la société, celle-ci n'en existe pas moins; et tous les livres possibles ne parviendront pas à la dissoudre. Il vaut donc mieux s'efforcer de l'éclairer que lui montrer qu'elle a tort d'exister.

M. Rousseau, vivement affecté de la corruption des villes, prétend que les institutions sociales ont dégénéré de l'état de nature, et rendent les hommes plus malheureux. Si nous embrassons cette opinion, tâchons de découvrir des remèdes ou du moins des palliatifs à nos maux. Cette recherche est plus utile et plus agréable à faire que la satire des hommes et de leurs sociétés. Sénèque ne nous a pas appris une vérité bien intéressante quand il a dit « que la nature a dé- » parti à chacun sa misère comme un art qu'il doit » étudier [1]. » C'est la science des consolations qui intéresse les hommes.

[1] Sua cuique calamitas tanquam ars assignatur.

Si, comme le plus grand nombre croit l'éprouver et le sentir, notre condition est préférable à celle des Caraïbes, craignons de décliner, et surtout étayons de principes la conservation des droits de l'homme, qui n'habitera probablement plus les forêts, quand la nature produirait un nouveau Timon aussi éloquent que M. Rousseau, pour le convertir à ce triste genre de vie.

Pour moi, je ne saurais me persuader que l'homme ait fait un mauvais marché quand il s'est rapproché de ses semblables, lui qui se trouve réduit à ne satisfaire que ses besoins les plus indispensables, et qui est incapable de se procurer les moindres jouissances quand il ne peut employer que ses propres facultés. L'homme est le suppléant nécessaire de la faiblesse de l'homme : l'on n'a pas trouvé dans tout le monde connu une race d'humains sans une sorte de société. Pourquoi d'un pôle à l'autre auraient-ils embrassé un genre de vie contraire à leur nature? L'usage de la parole est seul, comme l'a observé M. Daguesseau, une preuve sans réplique que l'homme est né pour la société[1].

Non-seulement l'homme semble fait pour la société, mais on peut dire qu'il est vraiment homme, c'est-à-dire un être réfléchissant et capable de vertu, que lorsqu'elle commence à s'organiser; car tant qu'il ne forme avec ses semblables qu'une association momentanée, il est encore féroce, dévastateur, et n'a guère que des idées de carnage, de bravoure, d'indépendance et de spoliation. C'est une vérité démontrée par l'histoire de toutes les incursions des hordes justement surnommées *barbares*, qui n'étaient qu'un ramassis

[1] Institution au droit public.

d'hommes associés par leurs communs besoins, auxquels leur patrie inculte ne pouvait suffire, réunis par l'instinct, dépourvus de principes et de lois; car elles ne se forment et ne s'établissent qu'en réfléchissant sur cet instinct, qui, d'abord exclusif pour tel ou tel individu, parvient enfin à découvrir le respect inviolable dû aux droits de tous.

Soutenir que chaque individu a fait des pertes précieuses en se réunissant à d'autres individus, c'est faire à peu près le même raisonnement que celui qui dirait : « Celui qui peut faire des avances de culture » pour exploiter le sol où la nature l'a placé, est plus » pauvre que celui qui ne le peut pas, parce qu'il fait » cette dépense de plus. » L'avance qui reproduit est-elle donc une dépense?

Mais la comparaison n'est pas exacte; car les hommes n'ont rien voulu ni dû sacrifier en se réunissant en société; ils ont voulu et dû étendre leurs jouissances et l'usage de la liberté par les secours et la garantie réciproques. Voilà le motif de la subordination qu'ils rendent à l'autorité souveraine, à qui le peuple a confié sa défense et sa police. Les citoyens conservent dans la société bien ordonnée toute l'étendue de leurs droits naturels, et acquièrent une beaucoup plus grande faculté d'user de ces droits. Tout ce qui leur était permis dans l'état primitif leur est encore permis : tout ce qui leur était défendu leur est encore défendu; et ce *tout* se réduit à garder et multiplier ses propriétés, et à respecter celles d'autrui : la seule différence entre l'état primitif et l'état social, c'est que plus la société est complète, plus chacun a de propriétés.

Telle est l'idée que je me forme de cette union appelée *société*, que le penchant général de l'humanité,

autant que ses besoins, a établie sur toute l'étendue de ce globe. Tout autre système, j'ose le dire, est moins conséquent, moins vraisemblable, moins avantageux à l'humanité. En effet, l'on sent qu'il est facile d'asseoir sur cette base les *droits* de tous les hommes, et conséquemment les *devoirs* relatifs des *souverains* et des *peuples*. Mais si vous admettez que la société est un état contre nature, *væ victis*, malheur à ceux qui ont subi la loi du plus fort! Les tyrans sont tyrans, parce qu'ils le sont devenus : pourquoi l'homme sortait-il de ses forêts?

« Qu'importe? m'allez-vous répondre : vous crie» rez de même au despote, le jour où il sera renversé, » *væ victis!* » J'entends; mais c'est un code bien triste et bien dangereux que le droit du plus fort. L'instruction, cette arme plus douce, plus puissante même avec le temps, suffira à l'organisation des sociétés, et la préservera des convulsions de la violence.

La nature, qui condamna, ou plutôt qui, dans sa bienfaisance, voua l'homme au travail, a voulu que, pour son plus grand avantage, il aidât ses semblables et fût aidé par eux. C'est elle qui a dicté cette loi chinoise, si sage et si belle, et qui renferme tous les premiers principes sociaux. « Celui qui laissera écouler » une année sans cultiver son champ, perdra son droit » de propriété. »

La nature est une parfaite législatrice, ou plutôt elle est la seule; et je n'ai prétendu parler que des institutions humaines quand j'ai avancé que nos législations étaient la base de la tyrannie et le berceau de la servitude.

« Il est, dit le plus éloquent des anciens philosophes, » il est une loi animée, une raison droite, convenable

» à notre nature, répandue dans tous les esprits; loi » constante, éternelle, qui, par ses préceptes, nous » dicte nos devoirs, qui, par ses défenses, nous dé- » tourne de toute transgression, qui, d'un autre côté, » ne commande ou ne défend pas en vain, soit qu'elle » parle aux gens de bien, ou qu'elle agisse sur l'âme » des méchans; loi à laquelle on ne peut en opposer » aucune autre, ou y déroger, et qui ne saurait être » abrogée; ni le sénat, ni le peuple n'ont le pouvoir » de nous affranchir de ses liens; elle n'a besoin ni » d'explication ni d'interprète autre qu'elle-même; loi » qui ne sera jamais différente à Rome, différente à » Athènes, autre dans le temps présent, autre dans un » temps postérieur; loi unique, toujours durable et » immortelle, qui contiendra toutes les nations et dans » tous les temps : par elle il n'y aura jamais qu'un » maître commun, qu'un empereur universel, c'est- » à-dire, Dieu seul. C'est lui qui est l'inventeur de cette » loi, l'arbitre, le véritable législateur. Quiconque n'y » obéira pas se fuira lui-même, méprisant la nature de » l'homme [1]. »

C'est en comparant les institutions humaines à la *loi naturelle* que Cicéron nous peint avec tant d'éloquence; c'est en comparant les ouvrages de notre fai-

[1] Est quidem vera lex, recta ratio, naturæ congruens, diffusa in omnes, constans, sempiterna; quæ vocet ad officium jubendo, vetando a fraude deterreat; quæ tamen neque probos frustra jubet aut vetat, nec improbos jubendo aut vetando movet. Huic legi nec abrogari fas est, neque derogari ex hac aliquid licet, neque tota abrogari potest : nec vero aut per senatum, aut per populum solvi hac lege possumus; neque est quærendus explanator, aut interpres ejus alius; nec erit alia lex Romæ, alia Athenis; alia nunc, alia posthac; sed et omnes gentes, et omni tempore una lex, et sempiterna et immortalis continebit, unusque erit communis quasi magister, et imperator omnium Deus. Ille legis hujus inventor, disceptator, lator : cui qui non parebit, ipse se fugiet, ac naturam hominis aspernabitur, atque hoc ipso luet maximas pœnas, etiamsi cætera supplicia, quæ putantur, effugerit. (Cic., *de Rep.*, liv. III.)

ble raison à cette loi obligatoire pour tous, ineffaçable malgré les préjugés délirans de l'humanité, imprescriptible[1], quelque contradiction qu'elle rencontre dans les législations humaines, qui ne sont cependant fondées que sur elle[2]; c'est en les comparant, dis-je, à cette loi simple, une et sublime, que nous démontrerions l'insuffisance, la défectuosité et les dangers de nos codes législatifs.

Cet important théorème politique est plus facile à sentir qu'à développer. Je n'entreprendrai pas aujourd'hui cet ouvrage, qui sera dans tous les temps trop au-dessus de mes forces. Je remarquerai seulement, relativement à l'existence d'une loi naturelle que l'on a voulu révoquer en doute (car quelle vérité les hommes n'ont-ils pas niée? quelle erreur n'ont-ils pas assurée?); je remarquerai, dis-je, qu'il serait bien étonnant que, dans l'immense chaîne des êtres, où tout est assujetti à des lois distinctes, fixes et immuables, l'homme échappât seul à cette volonté nécessaire de l'auteur de la nature, qui, pour me servir des expressions d'un beau génie[3], obéit toujours à ce qu'il commanda une fois. « C'eût été en vain qu'Amphion et

[1] C'est à la loi naturelle qu'on a pu dire que son auteur avait accordé ce caractère d'immutabilité; *cet empire sans bornes*, dont Virgile assurait que les dieux avaient favorisé Rome :

« . . . Ego nec metas rerum, nec tempora pono;
» Imperium sine fine dedi. »

et non à cette institution tumultueuse et presque féroce qui fit le malheur du reste du monde sans donner ni repos, ni bien-être réel à ses vainqueurs.

[2] « Sciant judices, disait Bacon aux juges anglais, se jus dicere, non jus » dare; leges interpretari, non condere. (*Serm. fidel.*, c. 54.) Que les » juges sachent qu'ils *disent le* droit, et qu'ils ne le donnent pas; » qu'ils appliquent les lois, et qu'ils ne les font pas.

[3] Le cardinal de Retz.

» Orphée auraient accordé leurs lyres s'il n'y avait » point eu d'unisson correspondant dans la constitu- » tion humaine [1]. »

Loin de rechercher et de développer cette loi naturelle, aussi essentiellement existante que le soleil qui nous éclaire et qui féconde le globe que nous habitons, les législateurs, semblables à ces hommes qui adoraient les ouvrages de leurs mains, ont osé croire qu'il était en leur pouvoir de créer des lois pour l'homme. Que n'entreprenaient-ils aussi de reculer ou d'avancer les saisons !

Ainsi la nature et les institutions humaines, les passions et les législations, se sont heurtées ; les contradictions se sont amoncelées, les codes se sont multipliés, et la connaissance des lois positives est devenue pour les peuples policés une science immense : leur étude est plus fatigante pour la mémoire que pour l'entendement.

Tels sont les ouvrages de l'homme ; ils portent l'empreinte de la mobilité de son esprit ; plus subtil, plus actif à prévoir et multiplier les exceptions, que propre à saisir des principes généraux, à observer et méditer la nature, plus industrieux en un mot à exercer son *imagination* qu'à se servir de sa *raison*.

Cette distinction est juste. L'*imagination* et la *raison*, ces deux facultés de l'homme, les plus précieuses et les plus utiles, et dont les philosophes ont si différemment évalué le mérite et assigné le rang, l'imagination et la raison varient autant dans leurs propriétés que dans leurs usages.

Réfléchir, méditer sur nos sensations et nos connais-

1 Milord Bolingbroke.

sances, et les appliquer sur les objets de nos recherches, c'est ce que j'appelle *exercer sa raison :* elle est *un outil de calcul*, si j'ose m'exprimer ainsi; mais *l'imagination*, mère de la métaphysique, est souvent aussi celle de l'erreur.

Je sais qu'il faut convenir de l'idée qu'on attache à ce mot *métaphysique*. Les philosophes dignes de porter ce nom de *philosophes*, c'est-à-dire les hommes instruits et dialecticiens [1], ont une métaphysique profonde, mais remplie de clarté, méthodique, analytique, qu'ils doivent à de vastes connaissances, à de longues méditations, à dés observations assidues. Il n'est point de vérité et de connaissance qu'on ait découverte, étendue, développée sans cette métaphysique; ou plutôt il n'est point de science humaine qui n'ait une métaphysique de cette sorte.

Les sophistes appellent leurs subtilités tortueuses, énigmatiques, et le plus souvent puériles, la *métaphysique*. Il est bien peu d'erreurs morales et politiques que n'ait enfantées cette science futile et illusoire, qui s'est introduite de nos jours dans presque toutes les connaissances.

L'imagination est le hochet de l'humanité. « Les » facultés de l'imagination, dit Robertson [2], ont déjà » acquis de la vigueur avant que celles de l'esprit se » soient exercées sur les matières abstraites et spécu- » latives. Les hommes sont poètes avant que d'être » philosophes; ils sentent vivement, et savent peindre

[1] Bien entendu qu'ils soient de *bonne foi;* car sans bonne foi il n'existe point d'*honnêteté;* et sans honnêteté la philosophie est un mot vague, et le philosophe un *charlatan*. C'est, selon moi, le plus méprisable, comme le plus ridicule de tous les métiers de *vendre* ou *louer* des paroles, pour me servir de l'expression de Martial.

[2] Introduct. à l'hist. de Charles-Quint.

» avec force lors même qu'ils n'ont fait encore que peu » de progrès dans le raisonnement : le siècle d'Homère » et d'Hésiode précéda de beaucoup celui de Thalès et » de Socrate. »

Ces réflexions ne sont point étrangères ici ; elles peuvent aider à résoudre ce problème singulier : Pourquoi les législations, dont la nature elle-même a tracé le plan, sont-elles si défectueuses et moins avancées que tout autre ouvrage de l'esprit humain?

Les hommes sacrifient sans cesse à l'imagination, parce qu'elle les séduit plus sûrement, parce qu'elle flatte leur amour-propre plus que la marche lente et calculée de la froide raison, parce que l'exercice de celle-ci, appliquée à la méditation, est plus pénible et à la portée de moins d'hommes que les jeux de celle-là. Notre orgueil, aussi adroit qu'insatiable, nous fera préférer toujours et de beaucoup ce que nos talens peuvent atteindre à ce qu'ils ne sauraient embrasser. Le poète méprise le géomètre; le géomètre dédaigne le poète. « Les philosophes, dit Bolingbroke, ont trouvé » qu'il était plus aisé d'imaginer que de découvrir, de » conjecturer que de connaître : ils ont donc pris cette » voie pour acquérir de la réputation, celle-ci leur » étant pour le moins aussi chère que la vérité, et plu» sieurs ont admis une vaine hypothèse pour un sys» tème réel. » C'est là la marche de tous les charlatans; ce n'est pas celle de l'homme de génie, de l'homme profond [1].

Mais les génies profonds sont et seront en petit nombre dans tous les siècles. Aussi les observateurs sont-ils plus rares que les gens d'esprit, parce que l'ima-

[1] *Hypotheses non fingo*, dit Newton, en avouant qu'il n'a pas pu déduire des phénomènes la raison des propriétés de la pesanteur.

gination seule fait un homme d'esprit, tandis que le génie, éclairé par des connaissances et guidé par une raison saine et exercée, suffit à peine aux observateurs.

Suivez cette gradation, et peut-être ne trouverez-vous pas un homme capable d'être législateur, c'est-à-dire d'étendre, de réunir les diverses applications de la loi naturelle, parmi des milliers de politiques déliés. C'est pour les hommes médiocres, ou du moins incomplets, qu'on a établi la distinction d'*esprit* et de *génie* : ce sont les deux parties du même tout; mais où trouver ce tout rassemblé? Si par hasard on le rencontre, il faut encore que ce favori de la nature applique ses talens et ses forces sur un tel objet, et surtout qu'il étudie la nature plutôt que de se livrer à son génie; tentation très-séduisante et trop dangereuse.

En un mot, la science du droit naturel, seule entre toutes les connaissances humaines encore obscurcie des ténèbres de nos siècles de barbarie, est à peine à son berceau. Nous avons vu mourir de nos jours l'homme justement célèbre et vraiment respectable[1] qui a fait entrevoir le premier à la nation que l'art de gouverner les hommes et de les rendre heureux valait bien toute autre science.

Cette étude, jusqu'à lui, n'entrait point dans celle des *philosophes;* car la *philosophie*, pour les progrès de laquelle un grand nombre de beaux esprits ont fait dans ce siècle tant d'efforts peut-être intéressés, la philosophie, dis-je, est devenue de nos jours une expression presque dénaturée. Les anciens la regardaient comme une des premières et des plus nécessaires vertus, base de toutes les autres, puisqu'ils n'entendaient par ce mot *philosophie* autre chose que l'*amour de la*

[1] Montesquieu.

sagesse. La philosophie moderne semble plutôt exiger l'étude des sciences abstraites[1] que tout autre travail; peut-être aussi a-t-on reproché, à trop bon droit, à nos philosophes, l'abus de la dialectique, de la métaphysique et la manie des nouveautés. Quoi qu'il en soit, on peut dire que, malgré toute leur science, la philosophie n'a pas fait de grands progrès entre leurs mains.

Les anciens eux-mêmes ne regardaient guère la philosophie que comme l'étude de la morale[2]: ainsi ils ne la complétèrent jamais, puisqu'ils ne l'étendirent point jusqu'à la connaissance des principes physiques des sociétés. La véritable philosophie doit renfermer tout ce qu'il importe à l'homme de connaître, de savoir et de pratiquer pour son bonheur *personnel et relatif*[3]. Ce n'est que lorsqu'elle aura rempli cet objet immense et souverainement important qu'elle aura atteint la perfection; ce n'est qu'alors que les philosophes seront les plus respectables des hommes. Vers quel but nous conviendrait-il donc plutôt de diriger nos efforts? Si, par impossible, nous trouvons dans

[1] On trouve dans les écrits d'un des plus respectables philosophes de l'antiquité ce précepte remarquable : « N'écrivez point sur des sciences » abstraites. » On voit combien l'idée qu'il se formait de la philosophie est différente de la nôtre.

[2] Mais cette étude de la morale, ils la regardaient comme la science de tout honnête homme. Voyez dans les obligations que *Marc-Aurèle* se rappelle avoir à *Rusticus*, ces mots remarquables : « Ce fut lui qui le premier » me procura les discours mémorables d'Épictète. »

[3] « La science, proprement dite, dit milord Bolingbroke, consiste à » observer la constitution et l'ordre des choses, tant dans le *système* » *physique* que dans le système moral auquel nous appartenons, à former » sur ces particularités des idées générales, des notions, des axiomes et » des règles, et à les appliquer à des actions et aux usages humains. Le résultat de toutes ces choses est ce qu'on appelle sagesse, science, con- » naissances humaines. »

Cette définition, quoiqu'un peu vague, revient à la mienne.

d'autres études plus d'alimens à notre curiosité, convenons du moins que nous ne trouverons jamais à l'assouvir aussi complètement, aussi utilement, et si indépendamment de tout autre secours, que de notre propre raison; car il ne faut ici que les premiers principes, et un sens droit pour les étendre et les appliquer.

La science simple et profonde qu'on a appelée *économique* de nos jours, les a démontrés enfin ces principes si long-temps ignorés, si long-temps inconnus. Les citoyens vraiment utiles, qui s'en sont occupés, ont été tournés en dérision par toutes les plumes mercenaires du gouvernement. Persécutés depuis, forcés au silence[1], ils auront du moins la consolation d'avoir fait le *métier* d'homme et de citoyen; et ce sont eux qui ont vraiment mérité qu'on pensât *de leurs travaux* ce qu'un ancien disait autrefois de la philosophie : « que les hommes ne seraient heureux qu'alors qu'elle se serait familiarisée avec les rois. »

Presque tous les auteurs, ou plutôt les restaurateurs de nos législations, ne se doutaient pas même de ces principes; ils ont beaucoup imaginé, et peu médité; ils ont travaillé sans ensemble, faute d'un premier principe; ils se sont contredits, faute de méthode; ils ont donné une nouvelle solution à chaque difficulté nouvelle qui s'est présentée; l'édifice assis sur le sable mouvant est devenu d'autant moins solide qu'il s'est plus élevé; les lois ont contredit les lois : nous en devons une grande partie à des temps obscurs, où la superstition, l'ignorance et la fureur belliqueuse se dis-

[1] Toutes ces choses ont changé, depuis que la nation est conduite par des ministres honnêtes et instruits, qui ne craignent point que la lumière éclaire leurs intentions et leurs fautes.

putaient à l'envi l'esprit humain. En vain a-t-on voulu donner quelque ensemble à ses compilations informes ; on manquait de *principes ;* et tout en ce genre porte sur les principes les plus simples, les plus évidens, et les plus invariables. Il a été bientôt facile d'éluder la plus grande partie d'un code immense, de se prévaloir de l'autre ; et ce code est devenu le gage d'impunité des brigands de la société.

C'est à la corruption des mœurs que le pénétrant et profond Tacite attribuait la multiplicité des lois romaines, et c'est à leur nombre infini qu'il rapportait l'origine de toutes les dissensions de la république, et les succès des factieux[1] qui l'asservirent à la fin. Pour peu qu'on y réfléchisse, en effet, on sentira que c'est servir le despotisme que de multiplier les lois ; « car il » y a, dit très-bien Montaigne, autant de liberté et d'é- » tendue à l'interprétation des lois qu'à leur façon. » Au milieu de tant d'*interprétations* sans doute on peut choisir arbitrairement, et toute volonté arbitraire peut trouver une raison ou un prétexte dans ce dédale immense.

Sortons des rêves métaphysiques, qui n'ont guère d'autre réalité que leurs inutiles subtilités ; abandonnons les spéculations politiques soumises aux caprices des circonstances ; l'homme n'est pas fait pour être ainsi ballotté, et la nature nous destina sans doute des lois plus sûres et moins mobiles : elle n'a point fait de systèmes particuliers ; les droits de tous les hommes

[1] Si vous en voulez la preuve, cherchez dans le troisième livre de ses Annales cette belle digression sur les lois, qui commence par ces mots (Elzev. 1640, p. 110) : « Ea res admonet ut de principiis juris, etc., » jusqu'à ceux ci (p. 111) : « sed altius penetrabant, etc. » On y trouve ces propres mots : « jamque non modo in commune, sed in singulos homines » latæ questiones, et corruptissima republica, plurimæ leges. »

et de toutes les nations sont les mêmes, aussi bien que leurs devoirs.

Les législateurs positifs conviennent eux-mêmes de l'irréfragabilité de la loi naturelle. « Une loi positive, » disent-ils, peut être abrogée par une autre loi positive; mais la loi naturelle ne peut jamais recevoir » aucune atteinte [1]. » Étudions ce code divin; suivons l'ordre invariable et simple qu'il nous prescrit.

Tout le bien de la société doit naître de l'ordre de cette société. Cet ordre est clairement indiqué par la nature. Bornons là notre objet et nos recherches. Ne regardons, en fait de morale, qu'autour de nous; ne la séparons jamais de l'ordre physique. Le vol de l'homme est resserré dans des limites étroites : s'il s'élève trop, il perd ses ailes; c'est la fable d'Icare, plus philosophique que l'on ne croit communément.

L'un des plus grands hommes dont la France se glorifie [2] s'est en vain efforcé de ramener la science du gouvernement à des discussions morales et à des distinctions métaphysiques. M. d'Alembert est tombé dans un inconvénient à peu près pareil lorsque, dans ses Élémens de philosophie [3], il distingue *une morale de l'homme, une morale des législateurs, une morale des états, une morale du citoyen.* Ou je n'entends pas ces mots, ou ils sont autant de *pléonasmes.* A ces *quatre branches de la morale* il en joint une cinquième, qu'il appelle *la morale du philosophe.* C'est un étrange être qu'un philosophe si sa morale est différente et distincte de celle de *l'homme* et du *citoyen.*

[1] Civilis ratio civilia quidem jura corrumpere potest : naturalia vero non utique. (*Inst. de legitima adg. nat. tutela*, liv. 3.)

[2] Montesquieu.

[3] Division de la morale, n. VIII.

Les devoirs de tous consistent dans l'accomplissement de la loi. La loi, c'est-à-dire *l'ordre*, est toute fondée sur les sensations et les besoins physiques de l'homme, à qui la nature accorda autant de facultés pour jouir qu'elle lui permit de jouissances : c'est donc au sein de ces jouissances, c'est dans leur distribution, leur arrangement, leur reproduction, qu'il faut chercher le code *social*.

Je dis *social*, et je me sers d'un mot dangereux dans la discussion par la multiplicité des idées vagues qu'on s'est formées à son occasion. On a vu mes principes à cet égard, et si l'on eût au mot *social* substitué celui de *naturel*, on eût aperçu plus tôt que, si l'homme par sa constitution naît avec des dépendances nécessaires, nœud essentiel de la société, cette société doit donner le plus de liberté possible aux individus qui la composent, en étendant la masse de leurs propriétés, et multipliant leurs jouissances. Sans cette *loi*, plus de consistance, plus d'ensemble, ou, pour tout dire en un mot, plus de société ; car la formation de celle-ci n'est que l'extension des relations primitives, et non leur abolition. Or, les premières relations naturelles sont d'aider et de faire du bien pour en recevoir et être aidé.

L'utilité n'a pas été *la seule mère de la justice et des lois*, comme l'a dit un poète[1] ; mais elle fut certainement le premier lien de la société et la *mère* de l'autorité souveraine. Je l'ai déjà dit ; je ne prétends pas reprendre en détail aucune des législations connues ; ce serait tracer l'histoire du despotisme, ouvrage peut-être le plus beau qui soit à faire aujourd'hui, mais immense et d'une exécution très-difficile ; c'est

[1] Atque ipsa utilitas justi prope mater et æqui.
(Horat., sat. III, liv. I.)

autre chose de suivre la marche du despotisme et d'en développer les manœuvres et les ruses, ou de tracer ses ravages, et de s'élever contre ses progrès. Beaucoup d'historiens pouvaient peindre les règnes affreux des Néron et des Caligula; Tacite seul a su démêler Tibère.

J'entreprendrai bien moins encore d'indiquer une législation universelle, c'est-à-dire de développer celle de la nature, occupation digne d'exercer les forces du plus beau et du plus vaste génie, mais d'une exécution presque impraticable, vu les institutions adoptées parmi les hommes, les préjugés des esclaves, les intérêts des maîtres.

Je n'ai voulu que rassembler ici des réflexions générales sur le despotisme, essai plus proportionné à ma médiocrité; car l'indignation donne du coloris. « Les » ignorans même, dit Quintilien, quand une passion » violente les agite, ne cherchent point ce qu'ils ont » à dire. C'est l'âme seule qui nous rend éloquens, dit- » il encore. » Mon âme est honnête, et fortement émue des vérités que j'ose écrire. Puissent ses inspirations me donner le pouvoir d'entraîner et de persuader!

Les premiers principes que je viens d'exposer, et que j'ai resserrés le plus qu'il m'a été possible (car la sécheresse nuit à la vérité), étaient nécessaires pour entendre ce qu'on va lire : je me livrerai désormais à mes idées, telles qu'elles se présenteront à mon imagination. Pour me suivre, il faut sentir aussi fortement que moi, je le crois; mais si j'ai dit la vérité, pourquoi ma véhémence, en l'exprimant, diminuerait-elle de son prix?

Je prétends prouver que le despotisme est dans les souverains l'amour des jouissances, peu éclairé, et par

conséquent que la soumission au despotisme est dans les peuples l'ignorance ou l'oubli de leurs droits. Instruisez les rois et les sujets, et le despotisme est coupé par le pied.

L'homme, je le répète, est un animal bon et juste, qui veut jouir. Le despotisme ne peut être admis par lui, ni souffert par lui dès qu'il est suffisamment instruit, attendu que le despotisme n'est ni bon ni juste; qu'il n'augmente pas les jouissances des princes; qu'il diminue leur puissance; qu'il détruit les jouissances des citoyens, et qu'il attente à la sûreté de tous. Tous les peuples que j'ai cités, en commençant cet ouvrage, tous ceux qu'on pourrait leur joindre, tous ceux en un mot qui seront jamais conquérans ou despotes, étaient, sont et seront des ignorans : ceux qui l'ont souffert ou le souffriront furent et sont d'autres ignorans. Tous les actes de despotisme ne sont que des combats dans l'obscurité entre gens qui cependant craignent les coups; car l'homme tend au bonheur, [illegible]ne veut qu'être tranquille. Apportez la lumière, et [illegible]s les verrez tous en paix.

Cette lumière, à l'approche de laquelle les dissensions civiles, les crimes sociaux, les attentats publics, les préjugés, le fanatisme s'anéantiront toujours, est la première barrière que l'on doive élever contre toutes les erreurs, tous les brigandages politiques et tous les maux de la société.

L'instruction et la liberté sont les bases de toute harmonie sociale et de toute prospérité humaine; j'aurais pu dire seulement *l'instruction;* car la liberté en dépend très-absolument, puisque l'instruction universelle est l'ennemi le plus inexpugnable des despotes; ou plutôt, à l'époque de cette universalité de lumiè-

res, le despotisme deviendra un être de raison, impossible à réaliser; ce qui vaut bien mieux encore, cas il serait absurde et cruel de blesser les hommes sous le prétexte d'une guérison infaillible.

Il est évident, et l'on ne saurait trop se le persuader, que l'instruction générale qui fournirait à chacun des principes fixes et raisonnés, deviendrait la boussole invariable de nos jugemens, nous apprendrait à assigner *aux noms, aux idées, aux choses* leur véritable valeur, et que dès ce moment on n'aurait plus à redouter pour la tranquillité et la liberté publiques les illusions qui séduisent encore les hommes après les avoir tant séduits.

Il est évident que nul homme ne laisserait tranquillement incendier ses moissons; mais il est tout aussi évident que, si chaque volonté arbitraire, chaque brigandage en finance, chaque coup d'autorité portait avec lui, grâce à l'universalité de l'instruction, l'idée d'un forfait social aussi direct qu'un incendie volontaire, tous s'opposeraient à son exécution[1].

Il n'est pas moins certain que, si tous les princes envisageaient les suites d'une administration arbitraire, suites affreuses pour les hommes et non moins terribles pour eux-mêmes, ils se garderaient bien d'être despotes.

Jetez les yeux sur l'histoire; laissez-les retomber sur vous-même, et voyez ce qu'a pu l'ignorance des droits, des devoirs de l'homme et des principes naturels. Écoutez les éloquens déclamateurs qui vous décriront en termes très-fastueux les maux dont l'espèce hu-

[1] Alors on pourrait dire avec Cicéron : « Tantus enim illorum temporum » dolor inustus est civitati, ut jam ista non modo homines, sed ne pecudes » quidem mihi passuræ esse videantur. » (2 *Catilin.*)

maine est et fut rongée, et répondez-leur : « Éclairez » les hommes, vous n'aurez plus d'autre emploi à faire » de votre éloquence que celui de vanter leur bon- » heur. »

Éclairons donc les hommes et surtout les princes; car, il faut en convenir, il est beaucoup moins étonnant qu'un roi se dise à lui-même : « La nature en- » tière est soumise à mon pouvoir, et mes sujets n'ont » de destination que celle de m'obéir et de me servir, » qu'il n'est croyable que des hommes aient soutenu de bonne foi le dogme de *l'obéissance passive*. L'amour-propre exalté devient démence [1]; quand tout plie sous notre volonté, nous nous persuadons aisément que tout en effet doit s'y arranger : mais qui peut se dépouiller de son existence, au point de la croire physiquement et moralement asservie à celui qui n'a pas plus de sens et d'organes que nous, et que tout nous désigne pour notre semblable ? Cette abnégation de nous-même n'est pas dans la nature; et l'on ne peut, malgré toutes les illusions de l'amour-propre, conclure en pareil cas pour les autres que d'après le propre sentiment intérieur de son droit. Convenez donc et ne doutez jamais que tout fauteur du despotisme est un lâche que la terreur ou l'intérêt conduisent.

C'est aux rois qu'il faut oser adresser la vérité; c'est eux qu'il faut instruire, et ramener aux premiers principes naturels, dont il est très-facile de s'écarter, mais à l'évidence desquels il est impossible de ne pas se rendre quand on les envisage.

Oui, j'ose dire qu'il est impossible de ne pas conce-

[1] . . . . . Nihil est quod credere de se
Non possit, cum laudatur, diis æqua potestas.
(Juv., sat. iv)

voir et convenir que l'homme réuni en société, comme le lui prescrit la nature et l'instinct dont elle l'a doué, n'a étendu ses relations que pour l'intérêt de son bien-être, objet constant et nécessaire de ses actions et de ses désirs.

Les hommes sont nés en famille[1], je le répète ; et les familles ensuite se sont confédérées pour résister au despotisme des bêtes féroces, des torrens, des ouragans, etc.[2]. Celui qu'elles ont jugé le plus habile est devenu le chef de cette *confédération*. La protection des propriétés lui a été confiée. Il est devenu le pivot de la société. Les avantages qu'elle a retirés de son institution ont été les garans des droits qui lui ont été accordés, le gage de la subordination et du respect des hommes, qui n'ont jamais pu obéir à leur semblable que volontairement et pour leur bien.

De cela seul il suit que le despotisme n'est pas la conséquence de la société, comme des frénétiques ont osé l'avancer, mais bien l'anéantissement de la société. Ce n'est pas une forme de gouvernement, c'est l'anéantissement de toute forme essentielle de gouvernement, c'est un *état contre nature*. Étendons ces idées.

Le premier principe, base de toute discussion, source de toutes vérités, en matière de gouvernement et de morale, c'est qu'on ne doit à la société qu'en raison de ce qu'elle nous profite, puisque son objet est de procurer des avantages à l'espèce humaine, de multiplier ses forces, ses richesses et ses jouissances. C'est une vérité de sentiment qu'il est presqu'aussi inu-

[1] Voyez ci-devant.

[2] Jura inventa metu injusti fateare necesse est
Tempora si fastosque velis evolvere mundi.
(HORAT., liv. I, sat. III.)

tile de démontrer qu'il serait impossible de la combattre, que je crois avoir suffisamment établie, et qui sera souvent étendue et considérée sous ses divers rapports dans la discussion de cet ouvrage, dont elle est la base.

C'est de cette vérité qu'il suit évidemment que l'homme ne doit au gouvernement qu'à proportion que sa constitution fait les conditions meilleures ou plus défavorables, c'est-à-dire à proportion qu'il se rapproche plus ou moins du premier et unique motif de son institution : c'est ici le même axiome réduit à des termes plus généraux.

Mais dans le despotisme, la force est le seul droit ; on n'y peut pas plus faire avec justice le procès à un révolté qu'à tout autre : il n'y a de loi que celle du plus fort; la justice n'y existe pas : il n'y a point de citoyen. Un homme n'est qu'un esclave ; un esclave ne doit rien, parce qu'il n'a rien de propre. Un homme de cœur sortira bientôt d'un pays où le despotisme sera établi[1] : s'il ne le peut pas, il sera bientôt dégradé. Où la patrie ne doit rien, on ne lui doit rien, parce que les devoirs sont réciproques. Le gouvernement, qui est un seul homme, dispose de tous les autres pour son plaisir, son caprice, ou son intérêt : dès-lors chaque individu a la permission tacite de s'avantager autant qu'il le pourra sur le souverain. En justice réglée, il ne saurait y avoir de trahison dans un

[1] Le célèbre *Strozzi*, cette respectable victime de la liberté de sa patrie, n'ayant pu sauver ses compatriotes du joug des Médicis, ordonna par son testament à ses enfans d'ôter les os de son tombeau de Florence, et de les emporter à Venise, « Afin, dit-il, que, n'ayant pas eu le bonheur de mourir dans un Etat libre, je jouisse au moins de cette faveur après ma mort, » et que mes cendres restent en paix, éloignées et à l'abri du joug du conquérant. »

État despotique, parce que l'esclave ne peut être ni créancier ni débiteur. On ne saurait enfreindre des lois et des règles dans un gouvernement dont l'essence est de n'en avoir point, et ce défaut de règles est le vice qui doit tout détruire; car rien ne se conserve et ne se reproduit dans la nature que par des lois fixes et invariables

Ces vérités, j'ose le dire, sont de l'évidence la plus exacte; leur déduction est conséquente; et si ce tableau semble odieux, ce n'est pas que son coloris soit exagéré, c'est que le despotisme est une manière d'être effrayante et convulsive.

Il est le plus terrible fléau qui puisse affliger les hommes, car il ne saurait atteindre à sa perfection que par l'anéantissement de l'humanité, qui doit lutter sans cesse contre le malheur et les privations, tandis qu'elle recherche continuellement et avec ardeur le bonheur et les jouissances, c'est-à-dire la *liberté*. Un empereur désirait que le peuple romain n'eût qu'une seule tête pour pouvoir la trancher d'un seul coup : c'était le vœu barbare d'un insensé [1]; mais il ne désirait que la perfection du despotisme.

C'est dans les États despotiques que, semblable à cet esclave qui ne sortait jamais de la chambre d'un féroce Sophi sans « tâter sa tête avec ses deux mains pour » voir si elle était encore sur ses épaules, » c'est dans les États despotiques que l'homme consterné peut se demander sans cesse s'il lui reste un souffle de vie, un

[1] Il ne faut pas oublier que Caligula ne vomit cette horrible imprécation que parce que les acclamations du peuple au théâtre ne s'accordaient pas avec les siennes; car le premier de tous les crimes envers un despote, c'est de le contredire. Eh! que sont les hommes, comparés à l'intérêt de sa plus légère fantaisie?

sentiment, une volonté, une âme (heureux encore s'il était capable d'évaluer son avilissement !)[1]. Mais c'est aussi sur ces théâtres de sa servitude qu'un tyran a toujours le poids effrayant de ses iniquités suspendu sur sa tête ; plus malheureux sans doute au sein des grandeurs que l'infortuné Damoclès palpitant sous le glaive, puisqu'aux convulsions de la terreur le despote réunit encore le supplice des remords, s'il en peut exister dans un cœur habitué à la tyrannie.

Un tel langage a droit d'étonner en France, où l'on s'efforce depuis plusieurs siècles d'introduire le despotisme, où l'on a même employé successivement des menées sourdes, mais efficaces, et enfin des moyens violens et authentiques à ce but détestable.

Le temps où les historiens écrivaient, peu d'années après un règne long et tyrannique qui dès-lors énerva la nation : « Les Français[2] ont toujours eu liberté et » licence de parler à leur volonté de toutes gens, et » même de leurs princes, non pas après leur mort tant » seulement, mais encore en leur vivant et en leur pré- » sence ; » ce temps est passé ; les paroles sont des crimes ; la liberté de penser est presque refusée. Ainsi Tibère étendait jusqu'aux discours offensans pour la tyrannie le crime de lèse-majesté, inconnu avant lui, ou qui ne comprenait du moins que les délits contre la chose publique[3] ; ainsi les espions et les délateurs,

[1] Lors des affranchissemens du XIVe siècle, plusieurs esclaves se refusèrent à la liberté qui leur était offerte. (*Spicilegium*, *vol.* II, *pag.* 387.)

[2] Claude Seyssel, évêque de Marseille, depuis archevêque de Turin, *Compar. de Louis XII et Louis XI.* (Voy. Philippe de Com. Tom. II, édit. Lond. 1747.)

[3] Legem majestatis reduxerat, cui nomen apud veteres idem, sed alia in judicium veniebant, si quis proditione exercitum aut plebem seditio-

que ce tyran appelait *les protecteurs des lois*[1], sont les armes les plus chéries des despotes ; et l'inquisition civile est le symptôme le plus assuré des progrès du despotisme.

Il s'est trouvé parmi les neveux de ces Français courageux qui osaient juger leurs maîtres et savaient les servir, des hommes dont la plume vénale a écrit contre la liberté.

Tout ce qui a précédé, tout ce qui va suivre, ne leur est pas destiné; il faut réformer les cœurs avant que de redresser les têtes. Eh! qui jamais a tenté de faire entendre le langage de l'honneur aux esclaves corrompus et vendus à la tyrannie? Ils débitent et prodiguent leurs détestables principes, d'autant plus hardis à conquérir et à corrompre des prosélytes qu'ils sont plus encouragés et plus soutenus par une cour qui, dénuée de considération, de respect, et conséquemment de véritable et solide autorité, paie tout, gage tout, et achète les suffrages qu'elle ne saurait mériter.

Écoutez ses émissaires : leurs bouches et leurs écrits retentissent des grands mots, ***honneur***, ***obéissance***, ***fidélité***. Vils esclaves! qui souillent jusqu'aux vertus en les dénaturant dans leur application et leur emploi, et dont on ne saurait dire s'ils sont plus odieux ou plus ridicules quand on les entend combattre la liberté, et réclamer contre ses droits!

nibus, denique male gesta republica majestatem populi romani minuisset. Facta arguebantur; dicta impune erant. (TACIT., *Ann.*, l. I.)

[1] Subverterent potius jura, quam *custodes* eorum amoverent. (TACIT., *Ann*, l. IV.)

Et Tacite fait ensuite cette réflexion belle et touchante : « Sic delatores, » genus hominum publico exitio repertum, et pœnis quidem nunquam satis » coercitum, per præmia eliciebantur. »

Voyez au commencement du 14e livre d'Ammien Marcellin, un beau portrait des délateurs, et l'usage qu'en faisait le tyran Gallas.

Mais ceux-ci sont le plus petit nombre; j'ose encore l'espérer. Peu d'hommes peuvent être très-bons; croyons que bien moins encore peuvent être très-méchans. La plupart des citoyens, énervés par l'influence du gouvernement, aveuglés, soit par ignorance des faits, soit faute d'examen, soit faute de prévoyance et de sagacité, soit par la séduction des fauteurs du despotisme, embrassent plutôt une opinion qu'ils ne suivent des principes fixes et réfléchis. C'est relativement au degré d'attachement que l'on doit aux lois de sa patrie, aux efforts qu'on doit faire pour leur maintien et leur défense, qu'on se trompe le plus souvent, parce qu'on n'a point étudié ce devoir, le plus important de tous. La plupart des hommes prostituent l'humanité par une obéissance passive; d'autres aussi, ne discernant pas les circonstances où elle est due au gouvernement, de celle où elle ne l'est pas, où l'honneur même ordonne de la refuser, confondent, suivant leurs préjugés, leurs préventions, mais surtout suivant leur intérêt personnel, la servitude avec l'obéissance, et la fermeté avec la révolte[1].

Nous arrivons tous dans la société avec les mêmes devoirs à peu près; et la différence qui se trouve entre les divers citoyens n'est que relative à la différence des moyens; car en général les devoirs sont les mêmes pour le plus élevé comme pour le plus obscur. Ils sont plus ou moins sacrés, en proportion de ce que le gouvernement est plus ou moins équitable, c'est-à-dire plus ou moins avantageux à la nation qu'il régit; car (on ne saurait trop le répéter) la nature n'a formé les so-

[1] « Pauci prudentia, honesta ab deterioribus, utilia ab noxiis discernunt; plures aliorum eventis docentur, » dit Tacite dans ses Annales.

On se trouve bien pauvre quand on médite de bonne foi Tacite.

ciétés que pour les besoins des hommes; et l'on doit conclure de ce principe incontestable cet autre théorème important, base de l'économie politique, « que » les devoirs sont et ne peuvent qu'être proportionnels » aux droits. »

Le maintien de la société est donc le premier devoir du citoyen, parce que chaque homme se doit avant tout le soin de son bien-être, et qu'il doit ensuite aide et secours à ses semblables.

Quelle que soit la place où la nature ait fait naître un citoyen, il doit toujours à la patrie, sans doute; mais plus il est élevé par sa naissance, par ses titres, ses droits, ses priviléges, sa notabilité, ou, ce qui revient au même, par les bienfaits de la société, dont les avances portent un intérêt continuellement exigible, plus il a l'obligation étroite de défendre son pays, sa constitution, au péril de ses biens, de sa vie, de sa liberté même; car les différences que la société a mises entre le peuple et les citoyens notables, les distinctions qu'elle a établies dans tous les grades de la hiérarchie sont pour le bien de tous, et non pas pour l'avantage exclusif des grands; et lorsqu'on profite des avantages d'un marché, on ne saurait avec justice se soustraire aux conditions qu'il renferme, fussent-elles onéreuses.

« L'honneur, dit Aristote, est un témoignage d'es» time qu'on rend à ceux qui sont bienfaisans; et quoi» qu'il fût juste de ne porter de l'honneur qu'à ces » sortes de gens, on ne laisse pas d'honorer encore ceux » qui sont en puissance de les imiter. » Il suit de cette belle et judicieuse pensée que tout grand, inutile à ses compatriotes, est un véritable *banqueroutier*.

Mais d'ailleurs qui donc tient de plus près à la chose publique que les grands? qui perdra le plus à la sub-

version de la liberté [1] ? Ce lâche satellite du despotisme, qui sert avec tant d'activité toutes les vues du tyran, ne travaille-t-il pas à plonger ses enfans dans la servitude, à s'y abîmer lui-même ? Les Tigellin, les Séjan ont-ils échappé aux fureurs des monstres qu'ils encensaient.

Posons donc comme un principe saint et indestructible, qu'il est de devoir et de premier intérêt pour tout citoyen de lutter pour sa patrie. Juvénal parlait en philosophe égoïste quand il a dit : « Lorsque le vice » règne, la vie privée est la place d'honneur ; » car l'oisiveté est la vraie prudence sous le règne du despotisme [2] ; mais il ne parlait pas en citoyen.

Celui qui résiste de tout son pouvoir à la destruction de la société dans laquelle il est né, n'a pas moins de mérite que celui qui tâche de prolonger les jours d'un père caduc, et de lui rendre, s'il le peut, la santé ; peut-être ne travaille-t-il pas moins en vain ; peut-être même vient-il un temps où les remèdes politiques sont inutiles, comme ceux de la médecine dans des crises désespérées. Les *Annibal*, les *Aratus*, les *Bélisaire* n'ont fait que suspendre le décret porté sur leur patrie ; mais si l'on ne régénère pas une société qui périclite, on peut du moins en former une autre : on le peut même sans bouleversement. Le règne de la chevalerie, celui des grands vassaux, celui des favoris, celui des ministres, celui des financiers enfin sont des révolutions absolues sous le même nom national.

Ce n'est pas que l'esprit du citoyen, le premier ressort

[1] « Ita stulti sunt, » disait Cicéron à Atticus, en lui parlant de la pusillanimité des Romains opulens, lors des entreprises de César, « ita stulti » sunt, ut, amissa republica, piscinas suas salvas fore videantur. »

[2] « Mox inter quæsturam ac tribunatum plebis annum quiete et otio » transit, » dit Tacite en parlant d'Agricola, « gnarus sub Nerone tempo- » rum, quibus inertia pro sapientia fuit. »

des sociétés, ne se détruise à leur décadence, bien plus encore qu'il ne se dénature. Dans les momens de détresse, tous sentent le mal et murmurent ; mais pourquoi ? C'est qu'alors les papiers publics n'ont pas une marche assurée ; et chacun tremble pour sa fortune.

Si, dans ces temps orageux et critiques, l'on raisonnait avec tous les particuliers, peut-être leur trouverait-on des idées absolument contraires au retour vers le bien ; car le gouvernement, une fois despotique, exclut et détruit les lumières et la volonté même. Il n'y a plus de patriote, parce qu'il n'y a plus d'homme éclairé en grand, et qu'il n'y aura bientôt plus de patrie [1]. On ne songe qu'à *soi;* chacun gémit, parce que le *soi* de chacun est attaqué [2] : alors la cause de chaque particulier devient la cause commune ; et le malheur général peut tout réunir.

C'est de cette crise même qu'il faut profiter ; c'est ainsi qu'à certaines époques l'on ne saurait attendre le remède que de l'excès du mal ; c'est ainsi qu'on peut espérer la régénération de la société, au période le plus accéléré de sa décadence. Si Guillaume le Conquérant eût été plus modéré, si ses successeurs n'eussent pas montré tour à tour tant de faiblesse et de manœuvres despotiques (contraste presque inévitable dans le gouvernement féodal), si les Anglais eussent moins éprouvé

[1] César disait : « Nihil esse rempublicam, appellationem modo sine cor- » pore ac specie ; » et il avait raison. Il n'asservit point la liberté publique : Rome corrompue était déjà esclave. César ne fit que s'arroger le despotisme réparti sur les têtes de tous les factieux « qui dominaient dans cette anar- » chie appelée république. »

[2] Cicéron se plaignait à Atticus que les petits intérêts des peuples d'Italie les aveuglaient sur le grand intérêt de repousser l'ennemi commun. « Nil prorsus aliud eurant nisi agros, nisi villulas, nisi num- » mulos. »

toutes les anxiétés de l'autorité arbitraire, ils ne seraient pas devenus libres. Sans les abus de la féodalité et les excès des grands, la liberté n'aurait jamais peut-être été rendue à l'Europe[1].

Il est trop heureux, lorsque tous les principes sont inconnus ou détruits, que l'*intérêt* aiguillonné puisse redonner quelque ensemble, et fournir encore des moyens au sein du chaos de l'anarchie. Celui qui connaît les hommes tire parti même de leurs défauts. J'entends répéter sans cesse que « l'*égoïsme* est le premier » vice des peuples corrompus ; que tout est perdu quand » l'*égoïsme* domine ; que l'*égoïsme* est le dernier degré » de corruption. »

Tout cela peut être fort philosophique et vrai à beaucoup d'égards ; mais avouons de bonne foi que cet *égoïsme*, objet de tant de satires et cependant si commun, fut toujours et sera dans tous les temps le défaut le plus général de l'humanité ; car les hommes, à qui la nature prescrit le sentiment et la nécessité de s'aimer avant tout[2], penchent à s'aimer exclusivement.

Peut-être ce défaut est-il aussi le premier et le plus nécessaire de tous les ressorts que la nature ait donnés

[1] Louis le Gros en France, long-temps après lui, Frédéric Barberousse en Allemagne, et les rois d'Angleterre, n'établirent et ne soutinrent l'administration municipale que pour abaisser les grands, et diminuer, par le contrepoids de cette institution, leur autorité exorbitante. L'établissement de l'administration municipale a été dans toute l'Europe l'époque du recouvrement de la liberté.

[2] Un auteur célèbre a écrit : « Je préfère, disait un philosophe, ma famille » à moi, ma patrie à ma famille, et le genre humain à ma patrie : telle est » la devise de l'homme vertueux. »

Je dis que non ; car ce sentiment n'est pas dans le cœur humain, et la vertu n'est pas contraire aux penchans de la nature. Cette maxime a le coup-d'œil du *charlatanisme* ; mais, comme on n'en saurait soupçonner l'auteur, on peut dire que l'enthousiasme l'a égaré.

à l'homme. L'amour-propre est au moral ce qu'est le sang au physique : l'un est aussi indispensable que l'autre à notre constitution. Cette passion crée et développe toutes nos facultés : elle est dangereuse lorsqu'elle est exaltée; mais le sang, sans la circulation duquel les animaux ne peuvent vivre un instant, ne cause-t-il pas des ravages affreux quand il s'enflamme? Le sang est la source de la vie : que serait l'homme sans l'amour-propre? Le plus médiocre, le plus borné, le plus faible et le plus inutile de tous les êtres.

Quoi qu'il en soit, nous sommes tous conduits par l'amour-propre, ou, ce qui revient au même, par *l'égoïsme*. Il surnage sur toutes les passions, et son empire est éternel, tandis que celles-ci s'affaiblissent sans cesse. Or il n'est pas possible de refaire l'humanité; tout le talent consiste à en tirer parti : nous devons être gouvernés par nos préjugés et nos passions. La science de l'éducation politique est de nous inspirer des préjugés qui tendent au bien général, et d'y diriger nos passions; et ces passions, ces intérêts si actifs, si opposés en apparence, et sources éternelles des divisions humaines, seront la base de l'union des citoyens, et le lien de leur fraternité quand ils seront éclairés et instruits.

On ne devrait donc parler aux hommes, et surtout aux princes, que de leur *intérêt* : il est l'idole des souverains. Tout dans leur âme aride s'y rapporte; aucun autre objet ne les affecte : *générosité*, *bienfaisance*, *justice*, ne sont pour eux que des mots; encore sont-ils les moins connus de leur langue. Les mouvemens éphémères d'une sensibilité produite par l'instinct, et non pas fondée sur des principes, sont étouffés et détruits par la moindre fantaisie, et l'on ne porte, avec le

diadème, ni les remords dévorans, ni l'importune pitié[1].

Si l'on disait à un souverain « qu'il n'est élevé au-» dessus des hommes que pour leur avantage, » ce serait lui offrir une vérité également évidente et respectable; mais assurément il ne la croirait point[2], et cette moralité l'ennuierait beaucoup si elle ne l'irritait pas. « Apprenez à vos pupilles que la nature n'a pas destiné » l'Europe entière à être le jouet de douze familles, » disait le sénat de Suède aux gouverneurs de ses princes. Il aurait payé bien cher l'audace d'avoir publié cette vérité, si le nouveau Gustave n'était pas un grand homme, et n'était pas arrivé tel sur le trône; car peu de souverains savent encore ou veulent entendre que leur peuple n'est pas destiné de droit divin à leur servir de bêtesde somme ou de passe-temps.

[1] Racine l'a si bien dit :

> Quand on est sur le trône on a bien d'autres soins,
> Et les remords sont ceux qui nous pèsent le moins.

[2] Les premiers s'en sont cependant doutés, et ils ont sagement fait. Faudrait-il citer des preuves d'une vérité si constante? On retrouve dans l'auteur des formules le modèle de l'édit par lequel les rois de France indiquaient à la nation celui de leurs enfans qu'ils avaient désigné pour leur collègue. « Et nos, una *cum consensu procerum nostrorum* in regno nostro » illo filium nostrum regnare præcipimus, etc. » Les rois croyaient alors sans doute que leurs sujets avaient droit de compter avec eux. On voit dans le registre des plus anciens parlemens anglais ces propres mots : « Tout ju-» gement appartient au roi et aux lords. »

« Pourquoi, dit Robertson en parlant du changement des propriétés » *allodiales* en propriétés *féodales*, pourquoi un roi se serait-il dépouillé » lui-même de ses domaines, si, en les divisant et les partageant, il n'eût » acquis par là un droit à des services qu'il ne pouvait exiger aupara-» vant? »

« L'état de la royauté, disait Élisabeth aux communes, n'aveugle que » les princes qui ne connaissent pas les devoirs qu'impose la couronne : » j'ose penser qu'on ne me comptera point au nombre de ces monarques. » Je sais que *je ne tiens pas le sceptre pour mon avantage propre*, *et* » *que je me dois tout entière à la société, qui a mis en moi sa confiance.* » (M. Hume.)

Élisabeth était assez éclairée, assez grande pour penser ainsi; mais peu de princes sont aussi grands qu'Élisabeth.

Si l'on disait à ce souverain « qu'il s'en faut de beau-» coup qu'un grand roi soit celui qui augmente le plus » son autorité, » ce serait une maxime très-certaine; mais il ne la comprendrait pas, car elle tient à des principes qu'il faudrait d'abord mettre à sa portée. Comment donc l'instruire de ce qu'il lui est si important de savoir?

On a répété souvent « que les princes devraient » toujours avoir la postérité devant les yeux : » eh! que leur importe la postérité? Les rois sont-ils susceptibles de cette sensibilité qui pourrait leur faire trouver un frein ou un encouragement dans les jugemens de la postérité? Ah! si vous voulez qu'ils soient justes, démontrez-leur qu'ils ne peuvent cesser de l'être sans risquer de se perdre : peut-être alors la réflexion balancera-t-elle l'instinct. Croyez que leur intérêt est et sera toujours leur boussole. S'ils sont peu éclairés, ils se tromperont sur cet intérêt; et alors malheur aux hommes!

Laissons donc la *gloire, la postérité* et toutes autres expressions oratoires : répétons aux princes un mot moins sonore, mais plus puissant, le mot *intérêt*, ce mot si décevant pour l'humanité! Un homme de beaucoup d'esprit a dit : « Quand l'intérêt veille dans notre » cœur, il y annonce le sommeil de la nature. » Cette pensée est très-fausse, et n'a produit qu'une phrase brillante. L'intérêt est le premier *appétit* et le plus sûr mobile de la nature. Traitons donc les rois en hommes; replions leurs réflexions sur eux-mêmes, et tenons-leur avec hardiesse et simplicité à peu près ce langage :

« Sans doute il faut étendre votre autorité : la chose publique n'est que le piédestal de votre grandeur; tous

les pas que vous faites doivent concourir à votre agrandissement ; mais, en essayant d'augmenter votre *autorité*, craignez de diminuer votre *puissance.* Soyez justes et modérés pour votre intérêt ; car on n'opprime pas les hommes sans danger.

» La nature est bornée dans ses largesses ; elle les a réparties d'une main économe et équitable, c'est-à-dire très-également à peu de chose près ; et, si nous calculions tous les avantages et les désavantages physiques et moraux de chaque individu, nous trouverions une bien petite différence d'homme à homme : au moins n'en existe-t-il aucune dans la distribution des droits relatifs à la *liberté*, ou, ce qui revient au même, relatifs *au respect qu'exige toute sorte de propriété.*

» La nature les a dispensés avec la plus parfaite impartialité. Tout individu a des droits, et contracte par cela même des devoirs dont l'exécution est de premier intérêt et du plus évident avantage pour chacun de ces individus, puisque ses droits y tiennent inséparablement. *Droits et devoirs*, voilà le balancier de l'humanité. Ceci n'est point un étalage affecté de morale, c'est la base du calcul de la société ; et chaque homme trouvera la démonstration de ce principe dans sa propre expérience, quand il voudra l'y chercher.

» Repoussez donc pour un instant les illusions de l'orgueil, sortez de l'ivresse du pouvoir ; interrogez-vous dans le silence des passions, et souvenez-vous que l'avidité connaît et sert mal ses propres intérêts.

» Le peuple auquel vous commandez n'a pu vous confier l'emploi de ses forces que pour son utilité, ou, ce qui revient au même, pour le maintien de sa sûreté publique, tant intérieure qu'extérieure, et pour tous les avantages qu'il s'est promis quand il a institué une

autorité tutélaire : vous ne lui avez pas arraché l'exercice de ses droits; car il était le plus fort avant qu'il vous eût créé le dépositaire de sa force[1]. Il vous a rendu puissant, pour son plus grand bien; il vous respecte, il vous obéit pour son plus grand bien. Parlons plus clairement encore, il vous paie et vous paie très-cher, parce qu'il espère que vous lui rapporterez plus que vous ne lui coûtez.

» *Vous êtes, en un mot, son premier salarié*, et vous n'êtes que cela; or il est de droit naturel de pouvoir renvoyer celui que nous payons et celui qui nous sert mal, comme il est contraire à ce droit naturel que chacun ne soit pas libre d'examiner, de connaître ses propres intérêts, et que les droits des hommes puissent être arbitrairement diminués par ceux qui ont été chargés de les défendre.

« Souvenez-vous, disait Louis IX en mourant à son » fils, que la royauté n'est qu'une charge publique, » dont vous rendrez un compte rigoureux à celui qui » seul dispose des sceptres et des couronnes. » Un grand roi[2] ne craignait pas d'avouer, dans une convocation des députés de sa nation, « que la règle la plus » équitable est que ce qui intéresse tous soit connu de » tous; » *on pourrait dire*: ce n'est pas *la plus* équitable, *c'est la seule* équitable.

[1] Le serment d'obéissance que les Aragonais prêtaient à leur souverain est vraiment sublime, en ce qu'il rappelait à leur roi cette vérité, que nul autre n'a peut-être entendue. Le grand justicier prononçait, à l'inauguration du roi, ces mots au nom des états : « Nos que válemos tanto como » vos, y que podemos mas que vos, os azemos nuestro Rey, señor, con tal » que guardeis nuestros fueros; si no, no :

» Nous qui sommes autant que vous, et qui pouvons plus que vous, nous » vous faisons roi et seigneur, sous la condition que vous garderez nos lois » et nos priviléges; sinon, non. »

[2] Édouard Ier dans un writ de convoc. XIIIe siècle.

» Ces vérités paraissent dures à qui les entend pour la première fois. Elles vous irritent plus encore qu'elles ne vous étonnent, et je devine aisément votre réponse. « Que m'importe le droit, m'allez-vous dire, si le fait » a décidé pour moi? je suis le plus fort; et, s'il est » vrai que j'abuse de l'autorité qui me fut confiée, je » puis et je saurai maintenir mon usurpation vis-à-vis » de ceux qui se sont imprudemment dépouillés du » pouvoir de me contenir. » « Telles sont les illusions dont se repaît l'insatiable cupidité, qui n'envisage que les moyens de se satisfaire, et s'étourdit aisément sur leur danger.

» Pensez à ce mot si sage, qu'un insensé adressa un jour à un puissant despote : « Que ferais-tu, Philippe, » si tous tes sujets s'avisaient de dire non toutes les » fois que tu dis oui [1]? » « O prince! à qui la nature n'a pas donné plus d'organes et de facultés qu'à tout autre homme, votre peuple et vous ne tenez l'un à l'autre que par le lien étroit de l'*utilité* qui nous unit tous. Si vous le rompez, vous compromettez votre existence, soit que la société vous arrache le pouvoir dans lequel elle ne trouve qu'*oppression et malheur* au lieu de *protection et prospérité*, soit que vous réussissiez à énerver vos sujets par la servitude et à ruiner leur pays par les ravages du despotisme; car votre puissance exagérée subira le sort de l'État, qui, épuisé d'hommes et de ressources, s'écroulera sitôt qu'on entreprendra de le renverser, et qu'il ne sera défendu que par des esclaves.

» Vous êtes certainement le plus favorisé par la loi :

[1] Le sage Plutarque dit (*Traité de la mauvaise honte, chap.* 7) que « les » habitans d'Asie étaient les esclaves d'un seul, pour ne pas savoir prononcer cette syllabe, Non. »

si vous la foulez aux pieds, ce sera vous qui y perdrez le plus : si vous avez enfreint une fois ces lois embarrassantes, la crainte est la seule chose qui contiendra vos sujets. Si elle cesse un moment, vous êtes perdu par les secousses de la révolte ; et vous êtes encore perdu avec tout l'État si elle continue par la lâcheté et l'impuissance de la servitude. Un grand homme, habitué à observer les despotes et les esclaves, l'a dit il y a long-temps, et cette éternelle vérité se vérifiera dans tous les pays et tous les âges : « La crainte est le plus » faible lien qui puisse contenir les hommes ; car ceux » qui commencent à craindre ont déjà commencé à » haïr [1]. »

» Si vous regardez les priviléges des divers ordres de vos sujets comme des abus, vous êtes à la veille de voir regarder comme tels vos propres priviléges ; car la représaille est le droit de la nature.

» Les priviléges sont des abus, » disait un ministre de nos jours. Son ignorance seule le lavait du crime de *lèse-majesté ;* car les rois ne sont-ils pas tels, par un *privilége* attaché à leur famille et à leur personne ?

» Ne calculons, si vous voulez, que les moyens les plus sûrs d'asseoir sur une base solide le pouvoir arbitraire, dont il est fort agréable de jouir, mais très-dangereux d'abuser ; vous verrez bientôt qu'il faudra le modérer, et que les caprices des *Domitien* et des *Héliogabale* ne sont pas de bons moyens pour séduire les hommes et les fixer [2].

[1] Metus et terror est, infirma vincula caritatis : quæ ubi removeris, qui timere desierint, odisse incipient. (TACIT., *Vit. Agricol.*)

[2] Néron se plaignait de ce que ses prédécesseurs n'avaient pas connu toute l'étendue de leur pouvoir. « Negavit quemquam principum scisse » quid liceret. » Mais les excès de fureur qu'il regarda comme appartenant *à son pouvoir* lassèrent la patience des plus vils esclaves qui furent jamais, je veux dire des Romains ; et il fut massacré. Un despote, dit Gordon, ne

» Aujourd'hui toutes les autorités sont rapprochées plus ou moins du despotisme. Comment se soutiennent-elles? par les individus qu'elles y ont su intéresser en leur en abandonnant une partie; en sorte que, par exemple, la puissance d'un roi absolu tient inséparablement à la considération de sa noblesse, à la fidélité de ses milices, à l'économie de ses ministres, à l'aveuglement du peuple, qui s'abusera très-aisément sur les motifs de vos manœuvres, mais non pas sur vos vexations, dont les suites sont trop ruineuses et trop visibles [1].

» Les ombres et les nuances sont nécessaires pour faire ressortir les objets. Si vous les confondez, si vous renversez la hiérarchie dont vous êtes le chef, si vous découvrez aux hommes leurs chaînes, si leurs yeux ne sont plus fascinés, si leurs bras ne peuvent plus suffire à votre cupidité, si vous gaspillez follement les richesses que leur arrache votre insatiable tyrannie, que gagneraient-ils à ramper encore? Ils se souviendront qu'ils sont les plus nombreux et les plus forts; que vous n'avez de puissance que celle qu'ils vous abandonnent ou vous procurent.

» Ils se souviendront que les hommes, qui vont tous se perdre dans le cercueil des temps, que les hommes *égaux en droits, égaux en devoirs*, qui ne sont distans les uns des autres que par le degré *d'utilité* dont ils sont à leurs semblables, réclament au même titre la liberté, et ont tous un égal droit à la défendre lorsqu'elle est attaquée.

fait « que renouveler les prétentions surannées des anciens tyrans, et re» connaît pour ses prédécesseurs, des fous, des idiots, et des bêtes féroces » les plus détestables que la terre ait jamais portés. »

[1] Tributa et injuncta imperii munera impigri obeunt, si injuriæ absint; has ægrè tolerant. (Tacit., *in Agricol.*)

» Ils se souviendront que l'on dit *maître* un tel, *monsieur* un tel, *monseigneur*, votre *altesse*, votre *majesté* même; que derrière tout cela *il n'y a qu'un homme;* mais aussi que derrière tout cela *il y a un homme;* que l'intérêt de la liberté publique réside également dans chaque membre de la société, établie pour la sûreté et l'avantage de tous ceux qui la composent; et que *les lettres de cachet*, par exemple, ce chef-d'œuvre moderne d'une ingénieuse tyrannie[1], sont plus dangereuses pour les hommes que l'infernale invention de *Phalaris*[2], en ce qu'elles réunissent à l'illégalité la plus odieuse un imposant appareil de justice, tandis que ce supplice n'était du moins que l'acte de frénésie d'un monstre insensé, tel que la nature n'en vomit pas deux en plusieurs siècles.

[1] Tacite nous apprend (*Mœurs des Germains*, *chap.* 7) que « chez les » Germains le magistrat lui-même n'avait pas le droit d'emprisonner un » homme libre, ni de lui infliger aucune peine corporelle. Cæterum neque » animadvertere, neque vincire, neque verberare quidem nisi sacerdo- » tibus permissum. » L'exception des prêtres n'est pas un statut légal : elle ne prouve que la superstition et le fanatisme de ceux qui leur donnent un tel privilége.

On trouve dans les ordonnances des rois de France (tom. 1, p. 72-80), que « personne ne pouvait être arrêté ni mis en prison pour aucune dette » particulière, et même (ibid., vol. 3, pag. 27) qu'il était permis d'arracher » des mains des officiers un prisonnier arrêté, sous quelque prétexte que ce » fût, à moins d'un crime capital. »

Quand Bouchard de Montmorenci rejeta constamment le jugement de Philippe Ier, qui le condamnait en faveur de l'abbé de Saint-Denis, on lui permit de se retirer, mais on ne l'emprisonna point; attentat au droit naturel, violation de la liberté alors inconnue aux Français, comme le dit expressément l'abbé Suger : *Non tentus*, mos neque enim Francorum est, *sed recedens*.

[2] Le taureau d'airain dans lequel ce forcené faisait mugir les infortunés qu'il y brûlait. Il ne faut pas oublier que l'infâme Perille, auteur de cette cruelle invention, éprouva le premier ce supplice.

La Providence a souvent puni de la sorte les satellites de la tyrannie. Phalaris lui-même fut lapidé dans une émeute populaire excitée par les reproches que le philosophe Zénon fit aux Syracusains de leur lâche pusillanimité.

» Ils ne se laisseront plus abuser par le grand et mystérieux mot *de secret d'État;* ils penseront que tenter de faire des intérêts des peuples et de ceux des souverains deux objets distincts et séparés, serait un art aussi criminel qu'insensé [1]; ils penseront que le *véritable secret d'État* consiste uniquement à rendre les hommes heureux, et par conséquent à les laisser et maintenir paisibles possesseurs *de leurs travaux* et de *leur liberté;* que nul homme n'a droit d'assigner les circonstances où l'on peut permettre de violer la *propriété,* cette base unique de toute société, à moins d'un délit social, qui rend le malfaiteur indigne d'être citoyen; que celui qui fut chargé de maintenir ce droit de *propriété,* ou plutôt qui ne fut créé que dans cet objet, abuse indignement de la confiance des citoyens, et devient l'ennemi public lorsqu'il y attente.

» Ils penseront « qu'ils ne se donnèrent un prince que » pour se préserver d'avoir un maître [2], c'est-à-dire un » tyran violateur des droits naturels, » antérieurs à toute société, et conséquemment à toute autorité. Ils penseront qu'il n'est point de propriété plus chère et plus sacrée que celle de notre liberté personnelle, et surtout que c'est être étrangement aveuglé sur ses intérêts et ses droits que de consentir à la perdre, à la vue d'un papier illégal, quand on peut enchaîner la main qui l'a signé, et qui le livre aveuglément aux fan-

[1] Charles II disait que « le duc de Lauderdale avait fait, à la vérité, » beaucoup de choses condamnables et pernicieuses contre les peuples » d'Écosse; mais je ne vois pas, ajoutait-il, qu'il ait rien fait contre mes » intérêts. »

Mon intendant a, par ses vexations, fait déguerpir tous mes vassaux; « mais je ne vois pas qu'il ait rien fait contre mes intérêts. »

[2] Ce mot est de Pline et Trajan. « Sedem obtinet principis, ne sit do» mino locus. »

taisies des maîtresses et aux vengeances des ministres et des commis.

» Envisagez tout cela, princes, avant que de prendre le parti dangereux d'opprimer les hommes sous le faix du despotisme; réfléchissez que dans les pays où le peuple sera *serf*, où par conséquent il sera désintéressé de la chose publique, et ne sera pas maître de surveiller ses intérêts, de calculer les avantages qu'il retire de l'administration, de représenter ses droits, de prévenir les atteintes qui peuvent y être portées, de travailler et de jouir en paix, de savoir ce qu'il doit et pourquoi il le doit, de ne payer que les rétributions nécessaires à l'entretien et aux fonctions de l'autorité tutélaire à laquelle il s'est soumis pour son plus grand bien, et de ne payer ces rétributions que de la manière la moins onéreuse et la plus simple; réfléchissez que dans un tel pays il n'y aura ni forces, ni richesses, ni ensemble, ni consistance, ni industrie; qu'une telle constitution ne saurait être appelée *société*, qu'elle est *contre nature*, et par conséquent instable et orageuse; qu'il n'est ni sol, ni climat, ni ressources naturelles qui puissent résister aux terribles influences d'un pareil brigandage; qu'un tel royaume sera pauvre, obéré, inculte, dépeuplé, envahi par le premier qui osera profiter de cette crise funeste; ou plutôt pensez que si un seul homme réveille d'autres hommes de l'assoupissement de l'esclavage [1], vous serez dès ce moment le plus faible comme le plus détesté de tous les êtres malfai-

[1] Les cris d'un vieillard (Volero) excitèrent les plébéiens, vexés jusqu'alors impunément par l'insolence des praticiens, et mirent Rome à deux doigts de sa perte. On sait qu'un seul particulier (Guillaume Tell) ranima dans les Suisses le courage et la haine d'un despotisme intolérable. Quand la mesure des iniquités est comblée, le moindre

sans, et vous deviendrez la victime publique, comme vous étiez le véritable ennemi national.

» Désirez-vous le pouvoir absolu, veuillez toujours ce qui est juste; vous pourrez toujours ce que vous aurez voulu. C'est en ce sens seul que l'Être suprême est absolu : en un mot, soyez juste, non pas parce que cela est *honnête*, mais parce que cela est nécessaire, et n'oubliez jamais qu'un prince qui ramène à lui toute l'autorité la perd toute[1]. »

Un tel discours n'est pas d'une morale délicate et recherchée, sans doute, mais il est de bon sens, et ses principes sont également conformes au respect dû aux droits des hommes et aux véritables intérêts des princes. On peut le résumer en rapportant ce mot célèbre de Sénèque, devenu l'épigraphe de la tyrannie : *Timet timentes*[2]. Tel est l'arrêt irrévocable des despotes, « l'au» torité crainte de tous craint tout. » Et Thalès disait, à mon avis, une grande vérité, quand il citait un vieux tyran pour la « chose la plus extraordinaire qu'il eût » vue dans ses voyages. »

C'est avancer une nouveauté bien hardie, sans doute, que de dire aux souverains : « Vous êtes les » salariés de vos sujets, et vous devez subir les con-

événement, l'incident le plus frivole en apparence produisent la révolution.

[1] C'était la maxime d'un habile tyran. Tibère disait au sénat : « Les » princes ont assez d'occupations; ils ont assez de pouvoir; on le dimi» nue alors qu'on veut trop l'augmenter. Satis onerum principibus, satis » etiam potentiæ; minuit jura quoties gliscat potestas. » (Tacit., *Annal.*, lib. 3.) — Et ailleurs (*Hist.* 2) : « Nec unquam satis fida potentia ubi » nimia est. — Ea demum nixa est potentia quæ viribus suis modum im» ponit, » dit Salluste. — La femme de Théopompe, roi de Lacédémone, lui reprochait qu'il laissait la royauté moins absolue à ses enfans par la création des éphores : « Cela est vrai, répondit-il, je la leur laisse plus bor» née, mais plus durable. »

[2] *Hercule furieux.*

» ditions auxquelles vous est accordé ce salaire, sous » peine de le perdre. »

Examinons si ce principe est hasardé, car son énonciation est très-nouvelle; et, si d'autres Français l'ont pensé avant moi, je suis peut-être le premier qui ait osé l'écrire. Les hommes, alors même qu'ils sentent la vérité et qu'ils veulent lui rendre hommage, l'altèrent encore, et se laissent aller à des ménagemens de convention, fruit des préjugés admis et fomentés dans la société : « Le singe de la raison, disait Bolingbroke, usurpe son siége, et exerce son pouvoir. » Il serait temps de secouer cet esclavage de l'esprit, et de voir si la liberté courageuse de penser tout haut ne saurait introduire tôt ou tard celle d'agir.

On a comparé souvent la souveraineté à l'autorité *paternelle*. C'est une belle idée sans doute que celle d'une telle harmonie sociale : le premier qui la conçut était un homme vertueux, doué d'un beau génie; mais, je le répète, hélas! et l'expérience de tous les âges répète avec moi que la véritable générosité est la vertu la plus rare chez les hommes, et surtout chez les rois, qui sont les moins éclairés des hommes. Remontons donc aux véritables principes, ou plutôt à la véritable origine de la royauté, et abandonnons, quoiqu'à regret, la sublime et douce chimère des *souverains pères de leurs sujets;* car si la nature bienfaisante accorde quelquefois aux nations un Henri IV, elle se repose de cet effort pendant bien des siècles par une longue stérilité.

L'homme veut être heureux; il veut jouir; il finit toujours par vouloir jouir avec tranquillité; car les jouissances tumultueuses ou troublées ne sont pas des jouissances. On ne jouit guère que par le travail; la

terre que nous habitons est une bonne mère; mais elle veut être sollicitée[1]. L'idée d'une propriété acquise[2] par le travail est une des premières notions que nous donne la nature : cette idée se perfectionne dans ses analogies quand on la médite; mais, indépendamment de toute réflexion, l'instinct nous dit que « la récolte » que nous avons semée est à nous; que quiconque » veut nous en priver est méchant, injuste et notre » ennemi, que nous pouvons et que nous devons » même repousser, réprimer et mettre dans l'impos- » sibilité de nous nuire par tous les moyens qui sont » en notre pouvoir. »

L'instinct, dis-je, nous enseigne tout cela avant que des combinaisons sociales nous aient appris toutes les conséquences de ce principe, et démontré, par exemple, que celui qui attaque une propriété par cela même les attaque toutes. Le Caraïbe défend et a droit de défendre l'animal qu'il a pris à la course ou dans les lacs, comme l'homme social défend et a droit de défendre le champ qu'il a semé.

Quelle est la différence qui se trouve entre eux? Le Caraïbe n'a que ses deux bras pour protection du fruit de ses travaux, l'homme social réunit les siens à ceux

[1] Varon a dit : « Dii laboribus omnia vendunt : facientes Deus ad- » juvat, » et on le répétera long-temps après lui, avant de le dire mieux.

[2] J'ai cru pouvoir me dispenser de distinguer ici trois espèces de *propriétés* (la *personnelle*, la *mobilière* et la *foncière*), comme l'ont fait les écrivains économistes, sans doute avec raison; car il fallait établir et détailler avec méthode des vérités trop long-temps négligées, et même ignorées, pour en déduire les conséquences qui forment le véritable système de l'économie politique : mais il n'est question ici que du respect inviolable dû aux *propriétés*, et des conditions sous lesquelles on a pu les mettre sous la sauve-garde d'un seul ou de plusieurs. Or l'idée de *propriété* suffit à cet objet; vous l'étendrez et la subdiviserez autant que vous voudrez; toujours sera-t-il que toute sorte de propriété réclame évidemment les *mêmes droits*.

d'autres hommes associés, pour l'aider à cultiver, à semer, à recueillir, à défendre, façonner, échanger ses propriétés.

Mais les hommes, se trouvant trop partagés entre les soins de cultivation et de défense, ont mis toutes leurs propriétés sous la sauve-garde d'un seul ou de plusieurs, revêtus de ce que nous appelons l'autorité *tutélaire*, c'est-à-dire du pouvoir d'exercer la police, pour qu'on puisse semer et recueillir en paix; de sonner l'alarme dans la communauté lorsque l'ennemi du dehors la menace; de réunir, en un mot, les forces *de tous* pour tel ou tel autre avantage qui doit en résulter *pour tous*[1].

Il suit de là que le respect de la propriété est la base comme l'objet de toute société et de toute législation, de celle même qui par ses défauts ou les efforts contraires des passions humaines mal contenues, semblerait la respecter moins.

Un des plus méprisables, mais cependant des plus accrédités prôneurs du pouvoir arbitraire, l'ignorant et ampoulé M. *Linguet*, n'a pas pu s'empêcher d'en convenir dans *la Théorie des lois civiles;* et cet aveu, pour le dire en passant, ne laisse pas de l'entraîner dans des contradictions passablement ridicules.

Dans le gouvernement féodal, dont le principal vice, et peut-être le seul[2], était de ne point protéger le droit de propriété de la classe nourricière, la plus nombreuse et la plus utile portion de l'humanité, dans ce gouvernement qui n'était guère qu'une association des

[1] « Omnia invisere, omnia audire, et undecunque invocatum statim velut » numen adesse et assistere. » Voilà les devoirs et les fonctions de l'autorité souveraine.

[2] Il est vrai que ce seul défaut doit entraîner la dissolution de la société.

plus forts contre les plus faibles, association mal dirigée, même dans cet objet, puisque le défaut de police et d'harmonie concourait toujours à faire prévaloir quelque tyran au sein de cette anarchie; dans une telle constitution, dis-je, vous trouverez des idées distinctes de *propriété*.

Qu'on n'objecte pas que les incursions des Germains, législateurs féodaux, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne furent guère occasionées que par l'amour du pillage et l'émulation de la gloire militaire, et que l'idée de *propriété* n'entrait pour rien dans ces associations. De tels hommes réfléchissaient peu sans doute sur l'art de perfectionner les institutions politiques; mais le pillage emporte lui-même l'idée de *propriété*, car aucun dévastateur ne voudrait se voir enlever le fruit de ses spoliations; et d'ailleurs les Germains[1] ne se partagèrent pas plus tôt les possessions conquises que l'idée de *propriété* se mêla naturellement à celle de *travail*, et l'idée de *défense* et de *respect* à celle *de propriété*; et voilà pourquoi le don des *fiefs*, d'abord précaire et momentané, s'étendit à la vie du *donataire*; il devint même *héréditaire* dans le perfectionnement de la loi féodale.

Ces premiers points posés, il est aisé de sentir que les rétributions que la société départit à celui qu'elle a revêtu de l'autorité tutélaire ont deux objets; le premier renferme *tous ceux d'utilité publique*; le second renferme *le salaire dû à cet officier public*, qui ne perdra pas son temps à veiller sur les propriétés des autres sans qu'on le dédommage de ces fonctions pénibles et continuelles, et qui d'ailleurs est obligé de gager à son tour des coopérateurs.

[1] Les Normands, les Danois, et tous les conquérans septentrionaux.

Il suit donc de tout ceci que le monarque n'est autre chose que le *salarié de l'Etat*, sous toutes les conditions qu'emportent ce mot et cette fonction de *salarié*; car la société ne le paie pas, cet officier public, pour lui épargner de la peine, mais afin qu'il prenne celle de défendre la masse des richesses publiques, et par conséquent chaque propriété particulière.

L'un des plus respectables rois qui aient jamais occupé le trône, Henri IV, disait : « En quoi suis-je différent » du reste de mes sujets, sinon en ce que j'ai la force » de la justice à ma disposition? » C'était une de ces vérités de sentiment qu'il retrouvait dans son âme, assez grande pour la publier : s'il eût réfléchi davantage, et qu'on eût eu le courage ou l'instruction nécessaire pour lui faire suivre et approfondir cette idée, il aurait compris que *cette force de la justice* ne résidait en lui que parce qu'elle lui avait été confiée ou transmise; il aurait désiré qu'on l'apprît à ses enfans, pour les préserver des amorces trompeuses du pouvoir arbitraire.

Remontez à l'origine des choses, et vous verrez toutes les autorités dériver des principes que je viens d'exposer. Dans le gouvernement féodal, généralement introduit par les conquérans septentrionaux, qui fut si long-temps la législation commune à presque toute l'Europe, et dont les débris subsistent encore dans les deux tiers de notre hémisphère; dans le gouvernement féodal, la couronne n'était certainement regardée que comme un office militaire et non comme une propriété : cette vérite est incontestable.

Aucun pays en Europe[1], quelque anarchie qui s'y

[1] Je ne prétends pas étaler dans les notes, déjà nombreuses dans le cours de cet ouvrage, une érudition affectée; mais, si c'était ici

fût introduite, quelque despotiques et farouches conquérans qui y eussent fait des invasions, n'était administré, dans des temps d'ignorance et de barbarie, que par un gouvernement légal et limité, parce que l'Europe presque entière était couverte des nations septentrionales, ou du moins mélangées des restes de leurs nombreuses irruptions, et que les législations septentrionales les plus anciennes, celles mêmes dont il ne nous reste que les traces les plus confuses, paraissent avoir toujours été les plus diamétralement opposées à l'autorité arbitraire. Il appartenait à des siècles plus civilisés et plus instruits, mais marqués du sceau du despotisme, sous lequel les hommes vils et rampans ont altéré, oublié ou perdu les notions les plus simples et les plus naturelles de la *liberté;* il appartenait, dis-je, à ces siècles d'admettre et défendre *le principe monstrueux de l'obéissance passive à la volonté d'un seul.*

Que conclure enfin de cette chaîne de théorèmes évidens, si ce n'est que le peuple salarie le souverain?

Or, celui qui paie a droit de renvoyer celui qui est payé, si le premier ne retire pas les avantages qu'il espérait de la rétribution volontaire accordée au second; bien entendu que le *salarié,* institué pour protéger les lois et veiller sur leur exécution, doit être à son tour protégé par elles; car la licence et les factions[1] causent à la société presque autant de maux que la tyrannie. « La première et la plus inviolable » de toutes les conditions sous lesquelles les hommes

le lieu de cette discussion, j'établirais cette assertion par des preuves incontestables.

[1] Mais la licence et les factions sont toujours la suite de la corruption introduite et fomentée par le despote.

» goûtent les biens de la société, c'est de vivre soumis » à l'autorité du gouvernement qui les leur assure, » dit le sage et vertueux d'Aguesseau[1].

Il suit surtout de tout ce qui a précédé, que celui qui, créé pour défendre les propriétés, usurpe sans cesse sur elles, commet le forfait le plus dangereux pour les hommes, dont la confiance est trahie, et par conséquent le plus odieux et le plus punissable. La nation finit toujours par être plus puissante que le tyran, lorsque le pouvoir arbitraire, parvenu à son dernier délire, a dissous tous les liens de l'opinion, et épuisé les ressources que la terre offre à ceux qui la cultivent en liberté; ainsi les hommes se vengent tôt ou tard : il valait donc mieux les servir et leur être utile que de les dépouiller et les vexer.

Voilà ce que les rois ne comprennent pas, parce qu'ils ont une manière de sentir et de penser différente des autres hommes, et cela doit être, vu leur éducation stupide et presque féroce[2] : la nation, qui devrait

[1] Mémoire sur la juridiction royale.

[2] C'est surtout dans l'Asie, véritable patrie du despotisme, que l'on trouve des exemples de cette stupidité.

Le sophi Scha-Hussein fit plusieurs actes de dévotion et beaucoup d'aumônes pour avoir tué d'un coup de fusil un canard auquel il ne voulait que faire peur. Le feu prit un jour à la grande salle de son palais; il ne voulut jamais permettre qu'on l'éteignît, « de peur, disait-il, de s'opposer aux décrets de la Providence. » C'était sans doute aussi pour ne pas contrarier la forte concupiscence que l'Être suprême avait mise en lui qu'il dépeuplait la Perse de ses plus belles femmes pour remplir son sérail. Le même sophi répondait à ceux qui lui disaient que les ennemis approchaient d'*Ispahan :* « C'est aux ministres d'y pourvoir, ils ont des armées sur pied » pour cela; pour moi, je serai content, pourvu qu'on me laisse mon palais » de Farabath. »

C'est ainsi qu'un prince de nos jours croyait son trône en sûreté, et son royaume parfaitement administré, quand il avait cent millions dans son cabinet, sous sa propre garde.

Si vous voulez savoir ce qu'est l'éducation des princes despotiques, lisez le *canon du sultan Soliman II, présenté à sultan Mourad IV, pour son instruction*, imprimé chez Thibaut, à Paris, 1725.

sans doute présider à cette éducation, parce qu'elle y est la plus intéressée, non-seulement ne dirige pas le choix des instituteurs de ses princes, mais encore les voit presque toujours tirés de la classe des courtisans, objet de son mépris, si ce n'est de son effroi. Quelle espérance doit-elle concevoir d'un élève confié à de telles mains?

Platon et *Socrate* n'eussent peut-être été que sultans s'ils eussent traîné comme eux leur vie dans la triste obscurité d'un sérail, où l'on ne rencontre que des esclaves et d'où l'on ne retire qu'une fastueuse ignorance, l'affaissement de tous les organes et la satiété de tous les plaisirs.

On convient assez communément du besoin d'apprentissage pour tous les métiers : celui de gouverner ses semblables est le seul pour lequel tout homme se croit des talens. « Le plus âpre et difficile métier du » monde à mon gré, dit Montaigne, c'est faire digne- » ment le roi. » Sans doute, mais il en est de ce métier comme de tant d'autres ; il est fort aisé de le faire mal, et c'est ainsi qu'il arrive presque toujours. Séleucus, au rapport de Plutarque, disait que, « qui saurait le poids » d'un sceptre ne daignerait pas le ramasser quand il » le trouverait à terre. » Un despote est moins difficile : il ne connaît qu'un *pouvoir*, et c'est le sien ; qu'un *droit*, et c'est le sien ; qu'un *intérêt*, et c'est le sien. Rien n'est si commode pour lui que la royauté : sa balance n'a qu'un peson, où lui seul est compté. La révolution peut le détromper ; mais il ne voit la catastrophe que lorsqu'elle arrive, lorsqu'il est renversé. Que lui importe : il n'a rien prévu ; il a joui.

Dans le despotisme les princes doivent être, par les leçons qu'ils reçoivent, fort au-dessous de l'humanité.

Il faut cependant que tous leur soient soumis : de quelle espèce doivent être les hommes dans ce gouvernement? M. de Montesquieu prétend que la botte que Charles XII menaça le sénat de Stockolm de lui envoyer pour le gouverner, aurait aussi bien administré qu'un despote : j'en suis persuadé ; je crois même qu'un prince qui, succédant à quelques rois despotiques, aurait assez de tête et de cœur pour connaître le vice de ce fléau terrible, décoré du mot *gouvernement*, ne trouverait parmi ses sujets que des automates pour l'aider dans l'administration.

Quelle crise effrayante qu'un règne oppresseur s'il avilit et dénature ainsi l'humanité! et les princes arbitraires veulent être respectés! C'est à leur approche qu'on peut s'écrier avec *Eschile* : « La majesté du » trône a disparu; ce respect, qui rendait inviolable » la personne de nos rois, tous ces sentimens se sont » évanouis : un morne effroi les remplace[1]. »

Les rois qu'on n'occupe jamais que d'eux et de leurs plaisirs connaissent peu de rapports; ils ont conséquemment peu d'idées. Les historiens et les poètes sont pour eux des corrupteurs dangereux; car les princes n'ont pas les connaissances nécessaires pour se préserver et se méfier des insidieuses adulations et des lâches réticences dont tant d'écrivains mercenaires infectent et souillent leurs écrits.

Il prête à leur fureur des couleurs favorables[2].

Quel esclave ose détromper son maître? On a dit depuis long-temps « que celui qui commande à trente » légions est le plus savant homme de l'univers[3]. »

[1] *Les Coephores.*
[2] *Athalie.*
[3] Ce mot est de Favorin, fameux grammairien, qui fit cette réponse

Peu de citoyens ont le courage d'élever la voix en faveur de la vérité; nous trahissons presque tous la cause de la patrie, ou plutôt celle de l'homme par une crainte servile ou par une pusillanime complaisance. La peine de l'examen, le ridicule attaché à la contrariété, d'autres motifs aussi frivoles sont autant d'obstacles qui s'opposent à l'accomplissement de nos devoirs..... et nous croyons être honnêtes!.... et nous prétendons à la vertu! Il n'est pas *du bon ton de disputer;* il est bien plus conforme à l'*honnêteté* d'être bas et rampant; car c'est assurément la mode. Ainsi les opinions les moins réfléchies et souvent les plus nuisibles sont facilement accréditées chez les hommes : on n'ose point les détruire; il n'est pas même permis de les combattre : on n'a point de sentimens, d'opinions propres à soi; on a les sentimens, les opinions qu'exige l'intérêt qui nous détermine : cet intérêt est le désir de plaire à ceux dont les caprices du lendemain changeront encore nos principes, et qui nous devoîront sans cesse de la vérité, premier objet de leur haine, parce qu'elle est le premier censeur de leur conduite. « Les » grands, dit Massillon, font comme une profession » publique de haïr la vérité, parce que d'ordinaire elle » les rend eux-mêmes très-haïssables [1]. » Mais que ferions-nous de la vérité, dès qu'elle ne sert de rien auprès des grands? entraînés par le torrent de la fortune et de la faveur, il ne nous reste bientôt que la vertu du caméléon. Ainsi les préjugés et les erreurs s'enracinent; ainsi nous gémissons oppressés par la tyrannie; et nous courons au-devant d'elle par nos adu-

apologétique à ses amis, qui lui reprochaient d'avoir cédé à l'empereur Adrien, dans une dispute où le despote avait tort.

[1] *Panég. de saint Jean-Baptiste.*

lations, notre admiration même ; ainsi nous oublions volontiers nos malheurs, et nous les pardonnons à ceux qui savent étonner par l'habileté de leurs manœuvres et l'audace de leurs forfaits. « Rien n'entraîne le culte des » hommes comme l'illusion, » dit un auteur célèbre[1]. En effet, nous sommes presque tous des enfans[2] ; l'éclat nous frappe toujours plus que tout le reste.

Démétrius de *Phalère* disait à Ptolémée que « l'his- » toire est le véritable précepteur des princes, parce » qu'ils y trouvent d'utiles leçons, que ceux qui les » approchent n'oseraient pas leur faire. » Mais il voulait parler sans doute de l'histoire écrite par des philosophes, au milieu d'une nation libre : l'on ne rencontrera pas de nos jours, et presque en aucun temps, un pareil exemple.

L'histoire est une longue et monotone compilation des malheurs de l'homme, et trop souvent le panégyrique des malfaiteurs publics ; car on peut ordinairement appeler ainsi les *héros ;* et la plupart des hommes lisent ces recueils de faits comme des contes de *Fées,* où les géans et les combats piquent et réveillent la curiosité. En un mot, il nous faut du bruit et de la terreur[3], et ce n'est pas le moyen le moins sûr d'en imposer aux hommes énervés par les institutions politiques, que de les mépriser et de les braver.

On peut remarquer que le plus souvent, dans l'his-

[1] Le marquis de Mirabeau, père de l'auteur.

[2] Un prêtre égyptien disait au législateur d'Athènes : « O Solon, Solon, » vous autres Grecs, vous êtes toujours enfans ! »

[3] Pétrone a dit : *Primus in orbe Deos fecit timor.* Cela n'est pas vrai, car on ne craint point ce qu'on ignore ; mais il est vrai que les dieux n'ont jamais été adorés sans être craints, ou plutôt qu'on les a craints au moment où on a deviné leur existence. Ce sentiment est l'ouvrage des prêtres sans doute ; mais ils ont bien jugé les hommes qu'ils avaient à subjuguer, quand ils ont fait de la terreur la base de leur autorité.

toire, la célébrité est en raison inverse de l'utilité : c'est ainsi que les hommes jugent au premier coup-d'œil, et ils attendent rarement le second. Les extrémités se rapprochent. Un homme très-sage, quoique pourvu d'un grand génie, ne fait souvent pas plus de bruit dans le monde qu'un stupide : on apprécie les princes et les ministres par la difficulté apparente de ce qu'ils ont fait ; il suffit qu'une chose porte l'empreinte de l'extraordinaire pour être louée. Que la nature dans sa colère nous donne un second Richelieu, nous l'admirerons encore pour prix des nouvelles chaînes sous lesquelles il finira de nous écraser.

Oh ! combien nous sommes imprudens ! combien l'expérience des autres est un trésor perdu pour nous ! Si l'ambition et les succès des conquérans, si la puissance absolue des despotes peut inspirer de belles odes, l'oubli de ce qu'on doit aux hommes a fait des bêtes féroces des princes qui eussent été estimables par leur valeur et leurs talens militaires. Eh ! qu'est-ce que le génie le plus beau et le plus vaste, s'il ne respecte pas les droits de l'humanité ! L'animal infortuné que déchire un féroce léopard admire-t-il la bigarrure de sa peau et la variété de ses ruses ? Celui qui inventa la herse fut plus précieux au monde que celui qui rendait des sceptres à Porus.

Pourquoi vanter la gloire des conquérans ? est-ce pour exciter leur émulation ou pour en augmenter le nombre ? Les grandes conquêtes furent toujours et dans tous les pays l'occasion et la cause, le germe et le prélude des plus grandes révolutions : c'est prostituer ses hommages, c'est un crime social que d'admirer les instrumens des malheurs publics, quelques talens qu'ils aient reçus de la nature. Est-il donc si res-

pectable ce titre si commun et si révéré d'avoir eu assez de mérite pour détruire plusieurs milliers d'hommes! Ah! je dirai avec un grand orateur : « Malheur » au siècle qui produit de ces hommes rares et merveil- » leux! »

O mes compatriotes! soyons hommes; rentrons au sein de nos foyers : les héros sont si loin de nous! leurs actions sont si étrangères à nous! Eh! puissions-nous n'en revoir jamais de héros! ce sont les révolutions, c'est l'agitation de la société qui les forme; et l'histoire d'une constitution paisible, d'un Etat bien organisé n'offrirait pas un de ces grands noms qui pèsent sur la terre. Renvoyons les *conteurs* éloquens de révolutions et de batailles à un sage des rives du Gange, dont il est bon de rapporter ici le système philosophique sur *la gloire* et *les héros*.

Les enfans de *Tamerlan* furent dépouillés de ses conquêtes bientôt après sa mort[1]. *Babar*, son sixième descendant, avait été chassé de Samarcande par les Tartares. Ce jeune prince se réfugia dans le Cabulistan, dont le gouverneur *Ranguildas* l'accueillit avec affection. Cet homme habile, intéressé par les malheurs du jeune prince, lui conseille la conquête de l'Indostan, dirige cette entreprise, et la fait réussir. Babar, conquérant et maître absolu, fut bientôt despote. Ranguildas faisait un jour sa prière dans le temple; il entendit un Banian qui s'écriait :

« O Dieu! tu vois les malheurs de mes frères : nous » sommes la proie d'un jeune homme qui nous re- » garde comme un bien qu'il peut dissiper et consu- » mer à son gré. Parmi les nombreux enfans qui t'im-

[1] Cette anecdote est tirée de l'Histoire politique et philosophique du commerce des Européens dans les deux Indes.

» plorent dans ces vastes contrées, un seul les opprime » tous. Venge-nous du tyran, venge-nous des traîtres » qui l'ont porté sur le trône, sans examiner s'il était » juste. »

Ranguildas s'approche du Banian et lui dit : « O toi » qui maudis ma vieillesse, écoute si je suis coupable : » c'est ma conscience qui m'a trompé. Lorsque j'ai » rendu l'héritage au fils de mon souverain, lorsque » j'ai exposé ma fortune et ma vie pour établir son » pouvoir, Dieu m'est témoin que j'ai cru me confor- » mer à ses sages décrets, et qu'au moment où j'ai » entendu ta prière, je bénissais encore le Ciel de m'a- » voir accordé dans mes derniers jours les deux plus » grands biens, le *repos et la gloire*.

» La gloire, dit le Banian : apprenez, Ranguildas, » qu'elle n'appartient qu'à la vertu, et non à des ac- » tions qui sont éclatantes sans être utiles aux hommes. » Eh! quel bien avez-vous fait à l'Indostan quand » vous avez couronné l'enfant d'un usurpateur? aviez- » vous examiné s'il ferait le bien? s'il aurait le cou- » rage et la volonté d'être juste, les lumières qui font » discerner la vérité à travers les préjugés, les passions » et les courtisans? Vous lui avez, dites-vous, rendu » l'héritage de ses pères; comme si les hommes pou- » vaient être légués et possédés à la façon des ter- » res et des troupeaux. Ne prétendez pas à la gloire, » Ranguildas, ce serait vouloir que de faibles agneaux » bénissent les mains avares qui les livrent à des bou- » chers impitoyables : que si vous voulez de la recon- » naissance, allez la chercher dans le cœur de Babar ; » il vous la doit; vous l'avez achetée assez cher par le » bonheur de tout un peuple. »

Je ne sais si ce fait historique est vrai; mais s'il ne

l'est pas, celui qui l'inventa le premier a des droits sur la reconnaissance de tous les hommes : les apologues les plus célèbres de l'antiquité n'offrent pas une morale aussi belle, aussi utile; et c'est un courage vraiment noble que celui de mettre en action de pareilles maximes.

O princes! le mot *charge* emporte avec lui l'idée d'un *devoir*, plutôt que d'un *honneur*; *une grande charge* est donc *un grand devoir*. Le sceptre est plutôt le titre de vos soins et de vos devoirs que celui de votre autorité. Songez que vous n'êtes que des hommes; l'heure qui fuit d'un pas rapide pour vous comme pour tous les humains, les maux qui vous assiégent, les besoins qui vous enchaînent comme le dernier de vos sujets, vous le rappellent à chaque instant... J'en appelle à vous.... serait-il donc vrai que l'homme est né pour être persécuté? Si la nature ne le destina pas aux vexations et à l'esclavage, quel être monstrueux qu'un intolérant, un tyran, un despote! Nous ne faisons que passer ici-bas : un cœur honnête ne se persuadera jamais que notre personnalité soit l'unique objet de ce passage; et tant que la nature nous accorde de la durée, elle a sans doute une autre désignation[1]. Faites donc du bien aux hommes, vous qu'ils ont élevés dans cet objet; et si vous êtes sensibles à

[1] « La fourmi glorifie la main qui l'a faite; mais ce n'est point par des » *auto da-fé*, c'est en se bâtissant des demeures, en remplissant ses ma- » gasins de récoltes ramassées de toutes parts avec un travail infatigable, » en procréant des fourmis, qui vont à leur tour fonder de nouvelles co- » lonies. O homme! qui que tu sois, ta patrie est ta fourmilière; imite la » fourmi : si tu y es de trop, va chercher un autre terrain, où il y ait de » la place pour toi et les tiens : si tu y rencontres de tes semblables, ne » les massacre pas; ne les fais point servir à ta mollesse, à ton avidité, » à ton ambition; mais sois leur Triptolème, et ne leur amène pas des » moines. »

(*Fragment de l'allemand de M. Muller.*)

la gloire, croyez que celle des vertus pacifiques est la plus douce et la plus solide qui soit réservée aux souverains. L'humanité entière sait enfin quel respect les hommes doivent aux hommes; et si nous choisissions un maître aujourd'hui, ce ne serait pas Alexandre ou César que la voix publique placerait sur le trône, ce serait Aristide ou Phocion; ce ne serait pas un héros guerrier, qui n'est le plus souvent « que le fléau de la » terre, la foudre qui écrase les peuples, l'astre fatal » aux nations[1], » ce serait un homme juste, éclairé et sensible.

Les princes ont de grands moyens d'être mauvais; mais ils en ont aussi d'être bons, puisque l'histoire traite presque toujours de leurs semblables. Or c'est pour la conduite que l'expérience est réellement la boussole de l'humanité; et le bon sens doit tirer des faits les résultats et les principes que l'historien n'ose pas écrire.

Un établissement vraiment utile, et digne d'être admis dans un pays libre, où l'on trouve encore des hommes, serait un tribunal d'histoire[2], qui, dégageant chaque fait des illusions dont les historiens l'ont obscurci, montrerait le despotisme toujours oppresseur et détesté, toujours inquiet et menacé, foulant ses esclaves, dépouillant la terre qui les porte, luttant contre la nature, ses forces, ses richesses, ses ressources, et toujours son propre destructeur après avoir tout ravagé.

C'est à cette école de vérité que les princes appren-

[1] Lucain appelle Alexandre :

« Terrarum fatale malum, fulmenque quod omnes,
» Percuteret populos, pariterque et sidus iniquum
« Gentibus. »

[2] La Chine nous donne seule ce bel exemple.

draient que « la liberté apporte des bénédictions en » dépit de la nature[1], et qu'en dépit de la même » nature la tyrannie apporte des malédictions; que » l'esclavage a toujours produit de la lâcheté, des vices » et de la misère[2], » et qu'il n'est pas une seule époque de la décadence d'un État qui ne se rapporte à l'altération intérieure de sa liberté. En effet, le gouvernement a tant d'influence sur les opinions et les préjugés, et ceux-ci donnent inévitablement aux hommes, à tout un siècle même une si puissante impulsion, que les efforts du despotisme, et l'abrutissement inséparable de la servitude doivent bouleverser ainsi la société.

Mais où trouver des philosophes capables de reprendre les grands, et de défendre les hommes? Le courage qui fait braver le danger des armes est le plus commun de tous, et cependant le plus estimé: le courage de principes, de conduite et de mœurs est bien autrement rare et précieux. Nous *n'osons* pas penser autrement que tous les autres, quand il y a du danger à lutter contre l'opinion générale; nous *ne savons pas même* penser autrement que tous les autres, quand les institutions sociales nous ont imbus des préjugés que les ambitieux et les maîtres nourrissent avec soin : l'esprit imitateur[1], adroitement fomenté par eux, devient

[1] Gordon, *disc. sur Sallust.*

[2] C'est dans un Etat despotique qu'on peut dire, avec le prophète, que les cultivateurs arrosent de larmes la semence qu'ils répandent à regret : « Euntes ibant et flebant mittentes semina sua. » (*Ps.* 125.)

C'est dans un Etat libre, c'est sous la protection d'une autorité tutélaire, éclairée, que chacun habite sans crainte sous son figuier et sa vigne; c'est alors que chacun recueille et se nourrit des fruits de son champ, sans craindre les spoliations d'un avide ravisseur, dont il faut, sous peine de la vie, respecter les brigandages. « Habitabat unusquisque, absque timore » ullo, sub vite sua, et sub ficu suo, et comedebat de ficu suo et bibebat de » cisternis suis. » (*Ibid.*)

[3] J'entends ici le mot *imitateur* dans son acception la plus ordi-

l'esprit universel : or l'esprit imitateur est en tout genre l'ivraie du génie; il étouffe également les lumières et les principes. Les âmes s'énervent, les têtes s'affaiblissent, les devoirs se dénaturent; tout suit l'impulsion du despote et le torrent de la servitude. *Un faux honneur nous séduit, une fausse infamie nous effraie*[1] : le respect humain nous fait enfreindre les devoirs les plus sacrés. *L'obéissance passive* devient à la mode, comme l'amour de la liberté était la vertu la plus commune dans des temps plus heureux et sous des gouvernemens moins arbitraires.

Il est même bien difficile que la liberté une fois altérée rétrograde, et que le despotisme s'arrête dans ses progrès avant la révolution qui reproduit des hommes, qui met chacun à sa place, qui venge les nations et l'humanité; car le gouvernement et les circonstances forment et développent les citoyens moins qu'ils ne le dénaturent.

Un homme serait banni, exilé, chassé d'une république, il serait toléré dans une monarchie, il y aurait peut-être même quelque emploi; il gouvernerait dans le despotisme : ce serait le même homme, il ne différerait en rien de lui-même; il n'y a de différence que dan l'arrangement que ces divers gouvernemens donnent à chaque individu.

Renversons cette gradation. Ce même homme, tourmenté, mis à mort dans le despotisme, subsisterait an

naire; car si l'on discutait son acception rigoureuse, il est certai qu'il est impossible d'avoir une idée ni d'imaginer une forme qui n'imite rien.

[1] « Falsus honor juvat, et mendax infamia terret. »
(Horat., lib. 1, *Epist.* 16.)

un État médiocrement administré : dans la république il serait un dictateur romain. Cette proposition est la même que la précédente.

Nous avons en général bien plus de souplesse et d'élasticité que de consistance et d'énergie : les hommes supérieurs décèlent eux-mêmes ce penchant à l'imitation, commun à l'humanité ; et le génie le plus grand, si ce n'est le plus sage, est celui qui s'élève le plus au-dessus de son siècle ; mais il est toujours *rapetissé*, si l'on peut s'exprimer ainsi, par l'influence des erreurs générales qu'il trouve accréditées. Charlemagne, dont on a dit avec tant de justesse et d'énergie qu'il « était » grand parmi les hommes, et qu'il éleva son siècle en » le mettant à ses pieds [1], » Charlemagne était profondément occupé de la discussion des hérésies les plus futiles, et presque enchaîné par toutes les superstitions de son temps [2].

L'homme ballotté et conduit au gré de ses passions est dépendant en raison de leur mobilité : il obéit au moment où il croit commander ; il s'enchaîne pour se satisfaire ; et le despote, asservi lui-même à tant de choses dont il est forcé de subir la loi, est peut-être plus esclave que le moins libre de ses sujets : « l'or de ses chaînes, » dit Gordon, fait la seule différence entre eux et lui. » Il ne parvient à être maître qu'en déguisant ses premiers efforts, et gagnant des complices, qui font bientôt des

[1] *Lettre sur la dépravation de l'ordre légal.*

[2] J'en citerai une preuve singulière que je choisis entre un grand nombre d'anecdotes de ce genre, qu'il serait aisé de rapporter. Il y eut un procès entre l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Denis, plaidé devant Charlemagne. Celui-ci renvoya ce procès au jugement de la croix. Deux champions se tinrent pendant la célébration de la messe les bras étendus en croix : celui de l'abbé de Saint-Denis fut plus robuste ; celui de l'évêque de Paris laissa tomber ses bras. Charlemagne adjugea gain de cause à l'abbé de Saint-Denis. (MABILLON, *de Re dipl.*, *lib.* IX, p. 4 et 8.)

succès de son despotisme leur propre succès. Alors tout concourt à la corruption ; et c'est malheureusement là le ferment le plus facilement excité parmi les hommes. « Comme les corps croissent avec lenteur, et sont dé- » truits en un instant, de même il est plus aisé d'étouf- » fer la lumière et le courage que de les rappeler [1], » dit un grand philosophe politique.

Il est facile, par exemple, d'amollir les hommes et de les corrompre par le *luxe* et toutes ses séductions ; mais il est impossible de leur rendre le courage, une fois qu'il est détruit. De tous les moyens que peut employer un despote pour parvenir à son but, la faveur accordée au *luxe* est sans doute le plus efficace ; car la violence n'a qu'un succès incertain et passager, et le feu périt avec tout ce qu'il a consumé. La violence détrompe une nation, la réveille et hâte sa révolution ; mais il n'est point d'homme qui ne préfère des jouissances commodes et recherchées à une vie dure et agreste : je sais qu'on ne peut pas rigoureusement appeler *luxe* toutes les *jouissances recherchées ;* je n'ignore pas que le luxe renferme toutes les dépenses nuisibles à la reproduction, fussent-elles grossières, tandis que des jouissances très-délicates peuvent n'être que de faste, si elles ne sont pas nuisibles à cette reproduction ; mais je prétends qu'elles le sont toujours aux mœurs, qui ne se corrompent jamais à demi ; telle est notre nature : la modération est pour nous une gêne ; nul ne sait s'arrêter ; le tyran guette l'instant d'ivresse générale qui doit fasciner tous les yeux. Les chaînes embellies ne sont plus des chaînes ; peu d'hommes voient d'assez loin pour craindre les suites de la mol-

[1] « Corpora lente augescunt ; citò extinguuntur : sic ingenia studiaque » oppresseris facilius quam revocaveris. » (Tacit., *Vit. Agricol.*)

lesse; moins encore sont assez modérés pour que la crainte de l'avenir contrebalance en eux l'appât du moment : la cupidité exerce son empire, parce que le besoin des jouissances aiguillonne tous les cœurs; la mollesse énerve au physique et au moral; on devient peu délicat sur les moyens; on foule aux pieds les principes; et le désir de séduire des prosélytes est le dernier degré de la corruption, et l'un de ses périodes les plus certains.

Ainsi la contagion gagne de proche en proche; l'épidémie devient bientôt générale, la disette de toutes les vertus se fait sentir. Et dès qu'un gouvernement a introduit le *luxe*, et la mollesse, qui le suit toujours [1], la liberté et l'État sont perdus, parce que les hommes ne rétrogradent jamais de la mollesse aux vertus mâles, seuls soutiens des États et défenseurs de la liberté. Tous les faits historiques viennent à l'appui de ce principe. C'est le mot d'un homme de génie que celui de M. Bossuet. « La Perse, attaquée par Alexandre et par » une armée telle que la sienne, ne pouvait pas éviter » de changer de maître. »

En effet, l'on n'a guère considéré dans la conquête d'Alexandre qu'un événement extraordinaire et capable d'attirer l'admiration et l'étonnement de tous les hommes, et l'on ne s'est point avisé de rabattre ce grand événement à sa juste valeur, c'est-à-dire de remonter à ses véritables causes, et de juger cette révolution d'après les connaissances qui nous restent de l'administration de la Perse, plutôt que d'après l'étendue des terres conquises.

[1] « L'or est, dit-on, un mauvais maître et un bon valet. » Ce proverbe est vrai, non-seulement pour un avare, mais encore pour un État, de quelque espèce qu'il soit : dès que l'or y donne des préférences, les mœurs se perdent, et enfin l'État.

Sans entrer dans des discussions longues, épineuses et incertaines, après lesquelles chacun reste dans son opinion [1], ne décidons que d'après les événemens les mieux constatés. Je ne m'arrêterai point aux fameuses batailles de *Marathon*, de *Salamine* et de *Platée*, origine de cette haine implacable qui anima, pendant plus d'un siècle, les Perses contre les Grecs; je ne décrirai pas ces succès presque incroyables et leurs suites étonnantes; mais rappelons-nous qu'Agésilas, à la tête des forces de la seule république de Lacédémone, fit trembler *Artaxercès* sur son trône; il était déjà maître de l'Asie mineure quand la jalousie des voisins de Sparte, fomentée par l'or du despote asiatique, le força à voler au secours de Lacédémone assaillie.

Les rois de Perse auraient plutôt tari les fontaines de la Grèce par le nombre de leurs soldats, qu'ils n'auraient soumis une poignée de Grecs libres. La Perse ne fut garantie, pendant cent cinquante ans, des invasions de ses ennemis qu'en achetant sans cesse la tranquillité, et semant la zizanie dans ces petites républiques envieuses.

Mais Alexandre succédait à Philippe, qui avait employé tout son règne à se rendre maître de la Grèce : cet heureux conquérant n'avait donc plus à craindre les ligues et les événemens offensifs qui l'eussent contraint de rétrograder. La Grèce abattue n'était plus capable d'en concevoir le projet; elle l'était bien moins encore de l'exécuter, puisque Antipater, politique et général habile, était chargé de veiller sur les Grecs, et de les contenir. Il était physiquement impossible que

[1] « Un homme, dit Montaigne, défend ses lumières, ou comme vraies, » ou comme siennes : et de quelque façon que ce soit, il forme cent oppo» sitions contre celui qui le veut convaincre. »

ce vaste empire, couvert d'esclaves amollis, résistât à quarante mille hommes aguerris, conduits avec ensemble par un homme de génie. Peut-être le serait-il à l'empire ottoman, malgré la différence incalculable que la poudre a introduite dans la guerre moderne.

Une pareille révolution n'est pas plus incroyable qu'elle n'est unique. Les mêmes effets eurent toujours et auront tôt ou tard les mêmes causes : le despotisme a été facilement terrassé dans tous les temps et dans tous les pays.

Dix mille Grecs, qui avaient suivi Cyrus jusqu'à Babylone, en butte à la faim, aux rigueurs de la saison, arrêtés par des fleuves, suivis par une armée nombreuse, souvent harcelés par des hordes de barbares, traversèrent ainsi l'Asie mineure, firent six cents lieues et vinrent du fond de la Perse [1] au Pont-Euxin, sans qu'aucun des esclaves de ce vaste empire osât les attaquer.

Les ambassadeurs d'Athènes osaient dire aux Grecs assemblés : « C'est de tous temps que les plus forts sont » les maîtres : nous ne sommes par les auteurs de ce » réglement ; il est fondé dans la nature. » La guerre du Péloponèse et ses suites leur apprirent que les succès de la tyrannie ne sont que passagers, et que la courageuse liberté peut humilier et terrasser le despotisme, ses richesses et ses ressources. Sparte, la rustique et sévère Sparte, sut vaincre Athènes et ses trésors. Les Romains combattirent quatre cents ans pour subjuguer la libre Italie. Si tout l'univers leur eût opposé la même résistance, ils seraient devenus modérés ou auraient été détruits.

[1] En cent vingt-deux camps.

Les Vandales, au nombre de trente mille [1], ravagèrent et conquirent en moins de deux ans l'Afrique entière, dès long-temps énervée par le joug romain.

Les Espagnols, le seul peuple méridional, si l'on excepte cependant les Corses, qui ait su défendre sa liberté; les Espagnols, dis-je, qui luttèrent si opiniâtrément contre les conquérans du monde, furent tellement dénaturés par la servitude, que les Vandales achevèrent la conquête de l'Espagne en moins de deux ans [2], et divisèrent par la voie du sort ce malheureux pays.

Quarante mille [3] Portugais ne firent-ils pas trembler à la fois l'empire de Maroc, les barbares d'Afrique, la célèbre milice des Mamelucks, les Arabes, tout l'Orient enfin, depuis l'île d'Ormuz jusqu'à la Chine?

Guillaume le Conquérant, avec moins de soixante mille hommes, ose affronter toutes les forces de l'Angleterre, et envahit, après une seule bataille, ce vaste pays énervé par le joug danois [4]. Et qu'on ne dise pas que ce prince attaquait un État dénué de forces et de ressources : l'Angleterre, délivrée depuis cinquante ans de la guerre et des incursions danoises, florissait sous l'administration de *Harold*, prince chéri de la nation, remarquable par ses talens et son activité, et qui avait eu le temps, sous le long règne du faible Édouard, d'affermir son crédit et sa puissance déjà très-considérables : mais le coup était porté; les armes danoises, et surtout l'anarchie féodale, qui n'est autre chose que

[1] Ils n'étaient pas même trente mille en 428.

[2] Ils y entrèrent en 409; en 411, ils étaient maîtres du pays.

[3] Les Portugais avaient alors tout le nerf de la chevalerie, et surtout ils jouissaient du bonheur d'avoir des rois véritablement chefs et premiers gentilshommes de la nation.

[4] En 1066.

le despotisme réparti sur plusieurs têtes, avaient porté une atteinte mortelle aux forces nationales.

Scanderberg, plus puissant par son génie et le désir irrésistible de recouvrer la liberté, que par sa force prodigieuse, sa bravoure et ses droits au trône, fait trembler le puissant Amurat et son fils [1], et repousse sans cesse avec une poignée d'Albanais toutes les forces ottomanes, qui viennent échouer devant la capitale [2] de l'Albanie.

Quelques réfugiés [3], fuyant, pour ainsi dire, au sein des eaux la tyrannie des Espagnols, résistent à cette nation alors la plus guerrière de l'univers, l'humilient sur terre et sur mer, et fondent un État puissant, long-temps le plus florissant de l'Europe, et qui, resserré par des puissances trop fortes et trop politiques pour laisser agrandir son territoire, a opéré des miracles sur l'Océan, plus étonnans que ceux des Romains sur la terre.

Si Montézuma n'eût pas été un tyran, les Mexicains auraient noyé le petit nombre de *brigands* qui, dans le seizième siècle, vinrent les égorger sous la conduite du *célèbre brigand* nommé Cortès. Jamais celui-ci n'eût pénétré à Mexico, parce qu'il n'aurait pas trouvé des pays déserts ou des peuples mécontens. Les Mexicains auraient eu plus d'ensemble, et auraient été mieux conduits par tant de Caciques, qui n'auraient pas grossi de leur défection le parti de Cortès.

Charles XII a renversé de nos jours, à la tête de huit mille Suédois, cent vingt mille esclaves Russes, qui font trembler aujourd'hui d'autres esclaves. Mirweis

1 Mahomet II, xve siècle.
2 Crola.
3 Les Hollandais.

fit capituler avec une petite armée dans Ispahan toutes les troupes de la Perse rassemblées sous les yeux du despote. En un mot, si les fastes du monde nous montrent le despotisme luttant sans cesse contre la liberté, ils nous offrent aussi la liberté, renaissant de ses ruines, terrassant le despotisme, fût-il défendu par une multitude d'esclaves soudoyés.

Le véritable triomphe d'Alexandre n'est donc pas d'avoir renversé un empire que sa constitution attaquait de concert avec lui.

Il ne l'est pas davantage d'avoir osé ce que d'autres hommes n'avaient pas même imaginé possible; reproche insensé que tant d'écrivains ont répété contre lui; car c'est là précisément le propre du génie; et d'ailleurs *Isocrate*, long-temps avant l'expédition d'Alexandre, avait conseillé la conquête de l'Asie, et prouvé sa possibilité.

Mais celui qui réunit à vingt-quatre ans le commerce du monde dans Alexandrie [1]; celui qui força l'univers étonné à suivre l'impulsion de son génie; celui qui trouva le point de communication, et, pour ainsi dire, de jonction à l'Europe, l'Afrique et l'Asie, c'est-à-dire au monde alors connu, celui-là, dis-je, était un grand homme quand il n'aurait pas été le général le plus habile et le meilleur politique de son temps, comme l'a très-bien vu M. de Montesquieu, qui dit en habile observateur : « On a assez parlé de la valeur de ce héros; » parlons de sa prudence. » Alexandre savait que le despotisme n'est qu'un colosse effrayant de loin [2], sou-

[1] Je remarquerai à cette occasion que Moréri, ni Bayle lui-même n'ont pás daigné citer, à l'article d'*Alexandre*, la fondation d'Alexandrie.

[2] M. de Saint-Évremont, homme instruit et souvent observateur ingénieux, s'est permis d'écrire cette étrange bévue : « L'expédition d'A-

tenu sur une base d'argile, et d'autant plus faible qu'il est plus arbitraire, c'est-à-dire plus oppresseur et plus insensé. Cette vérité frappante, dont l'habile et prévoyant Auguste était pénétré lorsqu'il conseillait aux Romains de *resserrer les bornes de l'empire*[1]; cette vérité, dis-je, inspira au héros macédonien le projet de la plus grande révolution que l'histoire nous ait transmise.

Il connut assez bien le despotisme pour oser l'abattre. Tout et tous y concoururent comme il l'avait prévu; car il ne faut pas oublier que le mécontentement des Perses autant que leur mollesse les rendit faciles à vaincre, et que ce sont eux qui ont tué Darius. Alexandre fut assez grand et assez habile pour dédaigner le despotisme, également avant et après la conquête : il avait reçu des mains de son père une armée exercée et aguerrie, et de celles de la nature un génie trop militaire pour ne pas savoir que son premier essor et son véritable chef-d'œuvre consistaient à former une armée, et qu'un homme de guerre peut tout espérer de troupes bien disciplinées[2] contre les *Strelitz* mercenaires des despotes.

» lexandre est quelque chose de plus que si aujourd'hui la république de » Gênes, celle de Lucques et de Raguse, entreprenaient la conquête de la » France.» M. de Saint-Évremont n'a pas voulu copier servilement beaucoup d'écrivains, qui n'ont vu dans Alexandre qu'un téméraire. Son parallèle lui a paru neuf et singulier ; il l'est en effet.

[1] « Addideratque consilium coercendi intra terminos imperii, incertum » metu, an per invidiam» (Annal., lib., 1), dit Tacite, en parlant du journal de l'empire, écrit de la main d'Auguste : il dit encore dans la Vie d'Agricola : « Consilium id divus Augustus vocabat, Tiberius præcep» tum. »

[2] Quels prodiges n'ont pas exécutés le grand Gustave, le célèbre Charles XII, envers lequel on est injuste, et leurs fameux généraux avec des troupes qu'ils avaient couvertes du bouclier terrible de la discipline et de la confiance? Que n'avons-nous pas vu faire de nos jours au roi de Prusse, avec une armée, sinon aguerrie, puisqu'elle n'avait jamais fait la guerre, du moins créée et maintenue par les lois de la discipline !

C'est dans les suites et non pas dans les détails des conquêtes qu'il fant juger le vainqueur. Donnez une armée à un homme de génie; qu'il rencontre une administration tyrannique ou les désordres de l'anarchie, qui préparent la révolution qu'il ose projeter, bientôt il sera conquérant, et ses opérations militaires ne seront pas la cause principale de ses succès : il renversera l'Etat attaqué par sa propre constitution; il mettra dans les fers ceux qui étaient déjà esclaves; il fournira enfin une nouvelle preuve de cet axiôme éternel, que le despotisme détruit toute prospérité, toute force, et ne laisse sur la terre qu'il ravage que des ruines sous lesquelles il est lui-même bientôt enseveli.

César, bien plus étonnant qu'Alexandre par sa science militaire comme par tous les talens qui semblent le mettre hors du niveau des autres hommes[1], forme des troupes; il sent tout ce qu'il peut espérer de la crise de corruption et d'anarchie où sa patrie se trouve plongée; à peine a-t-il accoutumé ses légions à son génie qu'il dompte des essaims de barbares, furieux, aguerris, qu'il ne pouvait ni diviser ni gagner, qu'il fallait combattre, et que leur climat, leur pays difficile, leur méthode de guerre subite, impétueuse, inusitée, favorisaient à l'envi. (Expédition, si j'ose hasarder ici mon opinion, bien plus admirable que la conquête d'un empire qui s'étendait cependant depuis la Méditerranée jusqu'aux Indes.) Enfin, pour dire encore plus, s'il est possible, César terrasse presque sans difficulté Pompée et les Romains, et se place sur le siége

[1] *Summus autorum*, dit Tacite, qui devait s'y connaître en citant César sur un sujet qu'ils avaient traité tous deux. (*De Moribus Germanorum.*)

On sait quelle éloquence il avait reçue de la nature, et qu'il pouvait être le rival heureux de Cicéron, comme il fut celui de Pompée.

de la dictature, d'où il aurait peut-être adouci l'esclavage de ses compatriotes, si la main d'un républicain ne l'eût arrêté au milieu de sa carrière.

Il est inutile de rappeler les preuves nombreuses que nous offrirait l'histoire, de la faiblesse du despotisme. On ne peut, sans un délire inconcevable ou une mauvaise foi bien odieuse, croire au *sabre invincible* des despotes. Celui qui entend au sens naturel ce célèbre mot, *Dieu est pour les gros bataillons*, est un *sot* ou un *lâche*[1].

Ce principe absurde n'est-il pas démenti par l'histoire de tous les temps et de tous les pays? Les Perses ont-ils englouti la Grèce? ce million de croisés[2] qui se précipita sur l'Orient, ne s'est-il pas anéanti de lui-même? cet essaim de fanatiques a-t-il laissé d'autres traces de son passage que le souvenir de sa destruction?

La Sicile, la Grèce et l'Egypte sont les preuves éternelles et incontestables de cette importante vérité, que le despotisme est le plus faible et le plus destructeur de tous les pouvoirs. Les pays les plus féconds de l'univers sont devenus, sous la verge de la tyrannie, les plus misérables.

« La Suisse, cette excroissance de l'Europe, où la

[1] Ce mot est de Turenne, qui n'était certainement ni l'un ni l'autre, et qui n'a jamais voulu commander une armée nombreuse. Aussi la *sottise* est-elle à ceux qui entendent ce mot *des armées*, tandis que Turenne ne l'entendait que *du choc des bataillons en colonne*, où la force dépend de la profondeur de la colonne. Le bataillon le plus épais et le mieux ordonné dans sa profondeur, fût-il composé de moins bons soldats, culbutera toujours le moins épais, fût-il composé de troupes supérieures; car l'auteur de la nature a voulu que six, ou huit, ou dix, ou douze hommes poussassent plus fort que trois ou quatre.

On trouvera dans Boursault le mot qui a occasioné cette note, attribué au maréchal de La Ferté; mais il est de M. de Turenne.

[2] La première bande, et pour ainsi dire l'avant-garde, était de 300,000 hommes; et dans la revue faite sur les rives du Bosphore, le corps de bataille se trouva de 700,000 combattans.

» nature semble avoir jeté ses humeurs froides et sta-
» gnantes, remplie de lacs, de marais et de bois, est
» environnée de rochers énormes et de montagnes éter-
» nelles de glaces, remparts sacrés de sa liberté. Elle
» jouit de tous les biens, quoique tous les biens sem-
» blent lui avoir été refusés. La Sicile, au contraire,
» favorisée de tous les dons de la nature, gémit dans
» la pauvreté la plus abjecte, et ses habitans, hâves et
» défaits, meurent de faim au milieu de l'abondance.
» C'est la liberté seule qui opère ce prodige : les mon-
» tagnes s'abaissent et les lacs se dessèchent sous ses
» mains : et ces rochers, ces marais et ces bois devien-
» nent autant de sources de richesses et de plaisirs. Le
» contentement et la simplicité, depuis long-temps
» exilés de la plupart des royaumes de la terre, sem-
» blent s'être réfugiés chez les Suisses[1]. »

Trois vastes empires nous offrent encore l'administration arbitraire réduite en principes, ou plutôt non déguisée ; la Turquie, la Perse et le Mogol.

La Turquie, dont l'immense territoire effraie l'œil égaré sur trois parties du globe, la Turquie à qui la nature a prodigué le sol le plus précieux et le climat le plus fortuné, la Turquie se dissout en lambeaux, et croule sous son propre poids sans autres secousses violentes que celle d'une administration arbitraire et spoliatrice. Son prince fastueux, qui se fait nommer *Dieu en terre*, ne l'est pas même au fond de son sérail ; et l'*invisible distributeur des couronnes* verra bientôt en effet ses vastes déserts démembrés et envahis.

La Perse, destinée par la nature à être aussi riche et aussi féconde qu'aucune autre contrée de l'univers,

[1] M. Brydone. *Voyage de Malte et de Sicile.*

couverte d'une infinité de richesses et d'un peuple industrieux et doux, succombe sous le faix de son despotisme, et est en proie à toutes les convulsions des troubles intérieurs qui l'agitent.

Le Mogol enfin, dont le territoire est aussi fertile qu'étendu, le Mogol, qui entasse des millions[1] et couvre ses vastes possessions d'une tourbe innombrable d'esclaves, est envahi et presque détruit par une poignée de républicains. Le prétendu maître de ce pays, qui prend le titre d'*invincible roi du monde*, est le jouet des intrigues et de la tyrannie d'une compagnie de marchands, qui, à la tête de dix mille Anglais[2], asservit l'Indostan, c'est-à-dire le plus beau pays de l'univers, et fait ramper quinze millions d'esclaves.

Tels furent et tels seront toujours les effets des hostilités d'une autorité ignorante et aveugle, qui ne connaît de bornes qu'une volonté arbitraire et fantasque, qu'une avidité insatiable et cruelle, et qui se détruit sans parvenir à s'assouvir. Tous les despotes ont été trompés par les mêmes illusions, et ont opprimé les hommes par les mêmes moyens.

C'est là cependant le régime dévorant et meurtrier que des princes appelés à gouverner un peuple puissant, fidèle et généreux tant qu'il fut libre, ou du moins tant qu'on respecta les vestiges de son antique liberté; c'est là le régime que ces princes ont réduit en système, dans un siècle où la philosophie, s'appliquant enfin à l'interprétation des lois de la nature, et por-

[1] On dit que le Sophi a 900 millions de revenu. (*Etat civil, politique et commerçant du Bengale.*) M. Botts ne s'éloigne pas de ce calcul quand il lui assigne trente-sept-millions sept cent vingt-quatre mille six cent quinze livres sterling; ce qui ferait 848,803,837 livres de France.

[2] La compagnie anglaise a aussi à ses ordres cinquante mille cipayes, misérable troupe.

tant son flambeau sur les faits historiques qui constatent les ravages d'une administration arbitraire et oppressive, apprend aux hommes que leurs *droits* passent avant les *sermens* prononcés en faveur de la conservation de ces droits, et démontre aux princes que la tyrannie ne saurait produire au tyran que des fruits amers, et détruire tôt ou tard toute puissance et toute sûreté.

Il fut de nos jours un roi qui trouva son autorité très-ébranlée en apparence, car la moitié de ses peuples avait les armes à la main contre ses ministres; mais elle était très-solide, car elle était gravée dans le cœur de ses sujets : il oublia les services des grands pour se souvenir des injures qu'ils avaient faites à son ministre, et les regarda comme personnelles; il énerva toute autorité dont il n'était pas le collateur immédiat, parce qu'il ne voyait de bonne foi rien au-dessus de son autorité : il sembla vouloir imiter les sculpteurs, qui d'un bloc de marbre ou d'un figuier font un *Jupiter;* il crut qu'avec sa *pleine puissance*, son *autorité royale et son bon plaisir*, il ferait d'un homme de robe un ministre de la guerre, d'un édit une source de richesses, etc. Il réunit tout le nerf encore existant de la nation, et le fit servir à sa gloire et à celle de sa maison, qu'il détacha toujours, faute de lumières, de la gloire et des véritables intérêts de son Etat. Il vécut assez pour éprouver qu'il ne pourrait jamais suffire par son autorité à tout ce que faisaient les grands quand ils étaient répandus dans le royaume, et que l'autorité arbitraire affaiblissait ou détruisait tous les ressorts, et n'en remplaçait aucun.

La vertu militaire, par exemple, fut détruite en France sous son règne[1] auquel elle donna tant d'éclat :

[1] « Qui nous pourrait joindre à cette heure, et acharner à une entre-

en vain objecterait-on les victoires de nos armes sous ce prince; au déclin de son âge ses armées furent battues presque partout; et d'ailleurs il est aisé d'apercevoir que, dans un grand Etat, les causes morales ne font sentir leurs effets qu'au bout d'un certain temps. La vertu militaire est la vertu d'un particulier, qui s'applique ensuite à tous les métiers auxquels on veut l'employer. Quand les mœurs d'un Etat changent, toutes les parties qui le composent changent aussi : il est vrai que les barrières diffèrent de quelque temps l'épidémie[1]; mais les combats contre l'opinion générale sont désavantageux, et l'on finit toujours par céder.

La vertu qui n'est pas fondée en principes n'est qu'un mot vague, et ses *gestes*, si j'ose m'exprimer ainsi, ne sont qu'une *attitude d'imitation*. C'est la vertu de presque tous les hommes et de tous les siècles, et ce fut celle qui valut au règne du magnanime Louis ce ton de grandeur dont il avait donné l'impulsion et l'exemple, et qui nous a si long-temps abusés; mais cette grandeur factice, que des *faiseurs de vers* ont rendue si célèbre, était fondée sur des moyens violens et démesurés : elle devait tout briser, et c'est ce qui arriva.

Le monarque, aussi romanesque qu'absolu, et qu'à

» prise commune, tout notre peuple : nous ferions refleurir notre ancien » nom militaire. » (Montaigne). C'est le contemporain de Henri IV qui parle ainsi : qu'est donc notre nom militaire aujourd'hui, si nous étions déjà déchus?

[1] La vertu d'*Epiménide*, après son sommeil de trente ans, eût paru bien bizarre si son barbier et son tailleur ne l'eussent rendu vertueux à la mode du jour. Nous sommes obligés pour notre bien, et presque pour notre honneur, de vivre relativement à ce que nous trouvons d'établi. Un officier qui eût mis son habit d'uniforme un jour de bataille, eût été déshonoré il y a quarante ans; un officier qui ne le mettrait pas aujourd'hui serait regardé comme un fou, indépendamment de l'ordonnance.

si juste titre on a comparé au lion de la fable défaillant et assailli [1], Louis XIV, trompé par une femme hypocrite, haineuse, et par des cafards, se vit au moment de succomber sous les coups des ennemis qu'il avait bravés si long-temps : il était perdu sans les efforts généreux de son peuple, et quelques tracasseries frivoles des cours ennemies.

Nul n'osait le détromper : trahi par tous ceux qui l'entouraient de plus près, il prépara à son Etat, ruiné par ses profusions insensées et par les rapines de la fiscalité, protégée et perfectionnée par ce Colbert si long-temps encensé; il prépara, dis-je, à son Etat, épuisé d'hommes par sa fureur conquérante et son opiniâtre intolérance, une révolution que l'épuisement de ses sujets, et peut-être aussi la lâcheté à laquelle il les accoutuma, empêcha d'être sanglante, et rejeta tout entière sur l'or qu'il avait fait prévaloir. Son testament fut méprisé par ses sujets, qui crurent être heureux pourvu qu'ils évitassent d'obéir au despote mort. Il ne se trouva parmi tous les prêtres et les dévots à qui sa maîtresse avait confié l'autorité, aucun homme qui osât se montrer ferme et reconnaissant. On laissa le despotisme entre les mains de l'homme qui avait le cœur gâté et l'esprit le plus faux [2], quoique

[1] *Théorie de l'impôt* (par le marquis de Mirabeau).

[2] Qui croirait jamais, si le fait n'était pas constaté, que la banque de Law fut portée à six milliards cent trente-huit millions deux cent quarante-trois mille deux cent quatre-vingt-dix livres, soit en actions de la compagnie des Indes, soit en billets de banque, tandis qu'il n'y avait dans le royaume que douze cents millions d'espèces, à 60 liv. le marc, et que, malgré la réduction de 600 millions d'effets au porteur à 250 millions de dettes d'Etat, la dette nationale se monta, à la mort de Louis XIV, à deux milliards soixante et deux millions cent trente-huit mille une livres, à vingt-huit livres le marc; laquelle dette portait des intérêts au

le plus perçant, et le moins de connaissance des ressorts du gouvernement et des intérêts de la nation. Cet homme leva le masque de tous les vices à la fois; et comme tous les cœurs avaient été corrompus par le système du gouvernement précédent, tous les visages osèrent montrer sous la nouvelle autorité, d'un bout du royaume à l'autre, tous les vices des cours.

C'est là que les hommes puisent les deux plus puissans vices de l'humanité, qui sont *la basse cupidité et l'orgueil* non moins vil. De ce mélange il ne peut résulter qu'un scélérat sot et insolent [1]. Ainsi toute pudeur et toutes mœurs furent perdues, et les mauvaises mœurs sont le plus grand mal d'un Etat, parce qu'elles annoncent la lâcheté des hommes, aussi bien que la corruption des femmes. Un général de faveur[2], lâche ou réputé tel à la guerre; un prêtre honoré de la pourpre[3], faux, hypocrite et ambitieux, sous le masque de la modération et de la bonhomie, sans mœurs, sans talens, sans la plus légère apparence de vertus pour compenser tous ces vices, ces hommes sont choisis[4] pour élever l'unique et précieux rejeton d'une famille anéantie. (Mettez un homme à sa place, il en restituera vingt autres à leur place : un seul homme déplacé procure cent candidats indignes [5].) La maltôte

denier 25, montant à quatre-vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-trois mille quatre cent cinquante-trois livres.

Une pareille erreur décèle assurément un homme ; mais le régent avait une facilité de travail qui prouve qu'il avait l'*esprit* très-perçant. On pourrait lui appliquer ce que Tacite disait de Pison : « Nemo aut validius otium dilexit, aut facilius suffecit negotio, magisque quæ agenda » sunt egit absque ostentatione agendi. »

[1] Aussi ce signalement est-il à peu près de tout temps celui des gens de cour.

[2] Villeroi.

[3] Fleuri.

[4] Ce choix était de Louis XIV, et n'en était pas meilleur.

[5] « Il faut qu'un Etat périsse, dit M. de Thou, quand ceux qui le gou-

et le monopole prévalent; le mérite est obligé de céder aux richesses mal acquises; et la France ne peut plus résister à tant de maux, les mœurs, première ressource des Etats, unique base de la liberté, étant corrompues.

Cette ébauche effrayante et trop vraie, qui n'est que le lointain du tableau qu'une histoire plus récente pourrait retracer, nous offre les effets inévitables du despotisme : il est avide, car il faut qu'il assouvisse les fantaisies cupides du despote et de ses satellites; il pille, il engloutit les biens, la substance de tous les esclaves qui rampent sous son empire; une nouvelle spoliation signale chacun de ses progrès, parce que l'or y tient lieu de tout; tous les ressorts sont corrodés : vertu, force, courage, émulation, talens, génie, tout se ressent de l'avilissement de l'âme : la corruption est la mesure de la puissance du despote, et le gage de l'impunité de ses satellites [1]. Le despotisme est aux royaumes ce que l'oisiveté est aux particuliers, c'est-à-dire le père de tous les vices.

Le luxe vient contribuer à les étendre; il naît à l'approche du despotisme, ou plutôt il est un des premiers échelons au pouvoir arbitraire; car la cupidité et la mollesse qu'il produit et nourrit sont les premiers symp-

» vernent ne distinguent plus les honnêtes gens des malhonnêtes gens. » *Eam civitatem interire necesse est cujus præfecti probos ab improbis discernere nesciunt* (præf. h.); que sera-ce lorsque, distinguant ceux-ci, ils seront les préférés?

[1] C'est une chose également révoltante et remarquable, que les immunités accordées en France aux publicains et à leurs satellites. Entre autres anecdotes que je pourrais citer, j'observerai seulement que l'art. 8 du titre 14 de l'ordonnance de 1687, qui règle depuis cette époque tout ce qui concerne les fermes, porte expressément que « tous commis, commandans et gardes. . . . seront reçus au serment par le juge des droits » royaux, dans le détroit duquel ils seront employés, *sans information* » *de vie et de mœurs*, et sans conclusions ni commissions du substitut » du procureur-général sur les lieux. »

tômes et les plus puissans mobiles de la servitude, et conséquemment les premiers agens du despote : le luxe précède le despotisme, il l'introduit ; mais, rapide dans ses progrès, meurtrier dans ses ravages, il a bientôt englouti et l'oppresseur et l'opprimé.

O rois qui mettez votre confiance dans le produit de vos exactions tyranniques, qui détruisez toutes les vertus, qui amollissez tous les courages, qui pervertissez les mœurs, qui croyez que l'or vous donnera des esclaves, des maîtresses, des favoris, des ministres, des soldats, une grande puissance, tout en un mot, votre folle illusion sera déçue : vous avez tout concentré dans la possession de l'or ; vous en avez fait votre seul agent, comme votre unique idole ; vous avez dirigé toutes les passions vers ce métal destructeur ; hélas ! dormissiez-vous sur des monceaux d'or, celui qui saura s'en saisir sera le maître de tout et par conséquent le vôtre [1]. *Il sera puissant, fort, obéi ;* il sera le juge inexorable, il sera le bourreau du tyran dépouillé : on pille, on vole des trésors, et ceux de Crésus ne le sauvèrent pas du bûcher ; mais l'amour des hommes, tôt ou tard, mais toujours acquis aux princes justes, les talens, le courage, la fidélité, toutes les vertus compagnes inséparables de la liberté, ces vertus restent, et ces richesses valent bien les autres.

J'ai dit que l'introduction du luxe était nécessaire aux progrès du despotisme, et j'ajoute que l'on doit se méfier toujours du gouvernement qui le protége et l'encourage : c'est le piége séducteur que les despotes

[1] Virtus, fama, decus, divina, humanaque pulchris
Divitiis parent : quas qui construxerit, ille
Clarus erit, fortis, justus, sapiens etiam et rex,
Et quidquid volet.

(HORAT., sat. III, lib. II.)

dressent sans cesse et auquel les hommes n'échappent jamais.

Alors les âmes s'énervent, et les mœurs se corrompent ; alors s'élève le luxe privé, qui détruit « toujours » la magnificence et la richesse publiques[1] ; » alors paraissent de toutes parts les fortunes illégitimes et éphémères dont les progrès fastueux détruisent l'aisance de tant de citoyens, alors on voit naître les rentiers oisifs[2]; les célibataires scandaleux, les usures ruineuses : tous les citoyens sont en méfiance ; les intérêts particuliers n'ont aucun rapport avec l'intérêt public, ou plutôt en deviennent les destructeurs : la cupidité ravage la société ; car l'intérêt particulier, dont rien ne tempère plus l'ardeur dévorante, devient le foyer de toutes les passions humaines, et emprunte toute leur activité.

Les princes ne peuvent assouvir la soif du pouvoir arbitraire (que je comparerais à la fièvre du lion, si celle-ci du moins n'était passagère), sans atténuer par les suggestions de la cupidité et les amorces de la vo-

[1] Publicam magnificentiam depopulatur privata luxuries. (PATERC.)

[2] L'invention des rentes viagères est de l'Eglise de France, et date du xe siècle : on lui abandonnait des terres, des maisons par une convention appelée *contrat précaire ;* on retenait l'usufruit viager, et l'on touchait le double de cet usufruit en biens d'Eglise. Les dervis et les imans ont accueilli, dit-on, cet usage en Turquie ; car le despotisme sacerdotal, aussi bien que le civil, suit la même marche, et emploie les mêmes moyens.

Quand la multiplicité des rentiers n'aurait produit d'autre mal que celui de fomenter l'oisiveté, elle serait un grand fléau politique : un homme qui n'a rien à faire est un être très-dangereux dans la société. Une loi d'Amasis ordonnait que l'on fit mourir tous les ans ceux qui ne pouvaient pas montrer qu'ils ne vivaient que par des moyens honnêtes et conformes aux lois. C'est Hérodote qui nous l'apprend, et il ajoute que Solon adopta cette loi, et la donna aux Athéniens. « Amasis existit, qui » legem hanc apud Ægyptios condidit, ut singulis annis apud provinciarum præsides Ægyptii omnes demonstrarent unde viverent, et qui hoc » non faceret aut non demonstraret se legitime vivere, μηδὲ ἀποφαινοντα » δικα, την ζόην, is morte afficeretur ; quam legem Solon ab Ægyptiis » mutuatus Atheniensibus tulit, quum illi quod sit castissimum assidue » usurpaverunt. » (Lib. II.)

lupté, cette corruptrice infaillible et perfide, toutes les forces qui pourraient leur résister. « Voluptates [1] quibus Romani plus adversus subjectos quam armis valent, » dit le pénétrant Tacite.

L'opinion la plus distincte et la plus opiniâtre des sauvages de l'Amérique, c'est que l'homme est né pour l'indépendance la plus absolue ; car c'est ainsi qu'ils conçoivent *la liberté*. Ils n'ont point étendu leurs perceptions jusqu'à découvrir qu'on augmente ses facultés, ses jouissances, ses denrées en les échangeant ; mais aussi les piéges insidieux d'une autorité usurpatrice ne les ont pas énervés par l'admission du luxe : c'est un très-grand bien acheté par de grandes privations.

Je sais que les moralistes ont toujours déclamé contre le luxe et la corruption qu'il entraîne : mais cela n'est pas étonnant ; car l'on n'a presque conservé que les auteurs des *siècles polis*, et les *siècles polis* sont précisément ceux qui ont ressemblé à celui-ci. Qu'on lise Tacite, et l'on sera singulièrement surpris du rapport exact des mœurs romaines sous les empereurs aux vices de nos jours.

C'est dans les siècles polis que l'on a dit que « tout » était vénal à Rome [2]. » C'est alors qu'on n'osait pas y compter « le péculat et les concussions [3] au nombre » des crimes, tant l'exemple en était général. » C'est

[1] Au texte *voluptatibus*, Tacite, qui a dit tant de choses, dit encore : « Ut homines dispersi ac rudes eoque bello faciles quieti et otio per voluptates assuescerent ; idque apud imperitos humanitas vocabatur, cum » pars servitutis esset. »

[2] Romæ omnia venalia esse. (SALLUST., *Jugur.*)

[3] « Non peculatus ærarii factus est, neque per vim sociis ereptæ pecuniæ : quæ, quamquam gravia sunt, tamen consuetudine jam pro nihilo » habentur, » disait Memmius en haranguant le peuple romain. (SALLUST., *in Jugur.*)

alors qu'on aurait pu dire, en comparant les mœurs de Rome florissante à celles de Rome implacable ennemie des *Tarquins*, ce que Tacite avouait long-temps après, en parlant des agrestes Germains, « que les bonnes » mœurs avaient chez eux plus de force que les bonnes » lois n'en avaient à Rome[1]. »

C'est à l'époque de l'introduction de la politesse, des arts et des talens littéraires dans cette célèbre métropole du monde, qu'un habile scélérat s'écriait : « O » ville vénale, tu seras bientôt esclave si tu trouves un » acheteur[2] ! » C'est au sein de cette politesse délicate et perfectionnée qu'un contemporain d'Auguste a dit avec tant de finesse et de vérité : « Gratis pœnitet esse » probum ; » car le despotisme s'est toujours ressemblé dans sa marche et ses effets. Du moment où la cupidité devient le mobile d'un gouvernement, et l'appât qu'il présente aux hommes, *qui voudrait être vertueux gratis*[3] ? Dans un État *despotique les vertus de citoyen sont des vertus de dupe*, dit un écrivain célèbre[4]. Les hommes ne veulent point être dupes, parce qu'ils n'aiment ni les humiliations ni les mauvais marchés. La vertu n'est et ne saurait plus être un objet dès que l'estime publique s'en éloigne, ou du moins dès qu'elle n'en est plus la récompense.

[1] Plusque ibi boni mores valent quam alibi bonæ leges.
(Tacit., *de Morib. Germ.*)

[2] Sed postquam Roma egressus est (Jugurtha) fertur, eo sæpe tacitus respiciens, postremo dixisse · Urbem venalem et mature perituram si emptorem invenerit. (Sallust., *in Jug.*)

[3] Non facile invenies multis in millibus unum
Virtutem pretium qui putet esse suum.
Ipse decor recti, si facti præmia desint,
Non movet, et gratis pœnitet esse probum.

[4] M. d'Alembert, *Essai sur les gens de lettres.*

C'est dans un siècle aussi poli que le nôtre que les citoyens, de quelque ordre qu'ils soient, sont si *assujettis* à l'argent, que sitôt qu'ils voient un homme dédaigneux en ce genre, ils le croient riche; et, sans se rendre compte à eux-mêmes de la prééminence qu'ils lui attribuent, ils le saluent comme l'esclave salue l'homme libre. C'est surtout dans un tel temps « que » corrompre et être corrompu, s'appelle [1] le bon ton, » et que les choses qui passaient autrefois pour des vices » sont les mœurs du siècle [2]. »

C'est dans un temps tout pareil, enfin, qu'un génie mâle, peintre énergique et ressemblant des mœurs de son siècle, en a fait ce tableau, qui semble sortir du pinceau de l'éloquent citoyen de Genève :

« On vit naître et s'accroître la soif cupide de l'ar- » gent, et le désir effréné du pouvoir : ces deux pas- » sions furent la source, et pour ainsi dire la matière » première de tous les crimes; car l'avarice bannit la » probité, la bonne foi, et détruisit de son souffle infect » toutes les autres vertus; elle introduisit l'orgueil, la » dureté, le mépris des dieux et la vénalité de toutes » choses. L'ambition apprit aux hommes la dissimula- » tion, la perfidie, l'art de feindre un langage et des » sentimens démentis au fond de leur cœur, celui de » ne mesurer leur haine et leur amitié que sur leur » intérêt et les circonstances, et surtout la science » perfide de composer leurs visages plutôt que de re- » dresser et régler leurs principes. Ces vices, d'abord » lents dans leurs progrès, étendirent à la fin leurs ra-

[1] Corrumpere et corrumpi probum sæculum vocatur.
(Tacit., *de Morib. Germ.*)

[2] Quæ fuerunt vitia mores sunt. (Senec. 39.)

» vages, et leur contagion pestilentielle eut bientôt tout » embrasé [1]. »

Des mœurs moins fermes et des temps plus *polis*, en faisant perdre bien des vertus, et presque toutes les vertus, donnent, à ce qu'on assure, une sorte de dédommagement par la justesse du goût; mais quel dédommagement! Je ne nierai pas une assertion aussi généralement reçue, pour ne point m'engager dans une discussion déplacée. M. de Saint-Evremont a osé dire, il a même à peu près prouvé que le siècle d'Auguste, tant vanté, avait déchu. Horace, dit-il, Horace, si célèbre par la délicatesse de son esprit et la justesse de son goût, tournait en ridicule ses contemporains : ne serait-ce pas la preuve qu'ils ne l'avaient pas excellent? Cicéron se plaignait de la décadence du goût. Que d'observations de cette espèce nous offriraient des siècles bien fiers de leur instruction!

Mais laissons aux modernes cet avantage qu'ils font sonner si haut : supposons pour un instant que le génie et les beaux-arts, qu'il crée et perfectionne, ne souffriront rien de l'altération de la liberté, de la corruption des sentimens, de la gêne des pensées, de l'introduction de la mollesse, qui affaiblit aussi bien l'âme que le corps [2]; toujours sera-t-il très-permis de penser,

[1] » Igitur primo pecuniæ, dein imperii cupido crevit : ea quasi materies omnium malorum fuere; namque avaritia fidem, probitatem, cæterasque artes bonas subvertit; pro his superbiam, crudelitatem, deos negligere, omnia venalia habere edocuit ambitio; multos mortalis falsos fieri subegit, aliud clausum in pectore, aliud promptum in lingua habere, amicitias inimicitiasque non ex re, sed ex commodo æstimare, magisque vultum quam ingenium bonum habere. Hæc primo paulatim crescere, interdum vindicari. Post, ubi contagio, quasi pestilentia invasit. » (SALLUST., *in Catil.*)

[2] » Mollis educatio, dit Quintilien, nervos omnes mentis et corporis » frangit. Quid non adultus concupiscet qui in purpuris repit? Nondum

avec le fameux M. Rousseau [1], que les beaux-arts ne sont pas une *si belle chose* dans l'État, et que *Régulus*

» prima verba exprimit, et jam coccum intelligit; jam conchylium pos- » cit! ante palatum eorum, quam os instituimus. »

[1] M. Rousseau n'est pas le premier qui ait soutenu cette opinion, qui a fait tant de bruit, et que ses adversaires n'ont pas entendue. On trouvera dans la CVI[e] lettre persane d'excellentes pensées à ce sujet. Voyez aussi tout le chapitre XII[e] du II[e] livre des Essais de Montaigne; remarquez-y la liste des anciens philosophes qui ont avancé le même principe. « Post- » quam docti prodierunt boni desunt, dit Sénèque (Epist. 9). Parum » mihi placent cæ litteræ quæ ad virtutem doctoribus nihil profuerunt. » Ailleurs, *nihil sanantibus litteris*. « Les philosophes, dit Cicéron, nui- » sent à ceux qui prennent mal ce qu'on dit: *iis qui bene dicta male in-* » *terpretarentur*. » (Cicer., *de Nat. Deor.*, l. III, c. XXXI.) Voyez les détails de l'éducation des Perses dans le premier Alcibiade de Platon. « En cette belle instruction, dit Montaigne, que Xénophon prête aux » Perses, nous trouvons qu'ils apprenaient la vertu à leurs enfans, » comme les autres nations font les lettres. »

Je finis ces citations, qu'on pourrait multiplier à l'infini, par ce passage remarquable de milord Bolingbroke (folie et présomption des philosophes): « Celui qui soutient, dit-il, qu'il y aurait plus de savoir et de » sagesse parmi les hommes s'il y avait moins d'érudition et de philoso- » phie, peut paraître avancer un paradoxe; mais un homme exempt de » préjugés, et qui sait douter, s'aperçoit bientôt que ce prétendu para- » doxe est une vérité incontestable; cette vérité a lieu dans la plupart » des sciences humaines, mais surtout dans la métaphysique et la théolo- » gie. Je sens bien qu'elle ne manquera pas de choquer la vanité des » hommes les plus vains qui soient au monde, je veux dire des scolasti- » ques et des philosophes; mais ceux qui cherchent sincèrement la vé- » rité, et qui préfèrent l'ignorance à l'erreur, seront ravis de cette décou- » verte. »

Convenons que l'homme immodéré en tout soutient volontiers les principes extrêmes, qui ne sont jamais les vrais. Les sciences n'ont pas fait tout le bien que leur attribuent leurs partisans; elles n'ont pas fait tout le mal que leur imputent leurs détracteurs; elles ont produit de grands biens, et fomenté de grands maux. C'est ainsi que presque dans toutes les disputes tout le monde a raison, ou, pour mieux dire, c'est ainsi que la raison ne se trouve guère que dans le moyen terme de la dispute. Cultivons les sciences, ne fussent-elles que le charme de la vie, le remède de l'ennui, l'aliment de la curiosité, cette passion tyrannique et indestructible; mais n'oublions pas cette sage pensée de Sénèque: « Ut » omnium rerum, sic litterarum quoque intemperantia laboramur. Nous » donnons dans l'excès relativement aux lettres comme à l'égard de toute » autre chose. » (Epist. 106.) En tout, le premier besoin de l'homme est de *s'arrêter*, et malheureusement un des vices de son instinct est de ne pas savoir *s'arrêter*. L'excès de l'étude énerve autant au moral qu'au physique; et celui qui étudie trop ses livres a bien peu le temps d'étudier lui

et *Caton* ne pouvaient pas exister dans le même siècle que le rhéteur *Sénèque*.

Dès qu'on estime les beaux-arts dans un autre genre qu'ils ne doivent l'être (et c'est ce qui arrive toujours), il se fait des demi-savans : bientôt l'insolence de l'histrion et du poète, les adulations des écrivains mercenaires, les erreurs ou plutôt les faussetés imprimées, payées par le gouvernement, qui proscrit avec soin les réponses qui pourraient leur servir de contre-poison, tout se gage, tout se vend, tout s'achète, tout se mendie; et s'il est vrai, comme l'a dit un des grands écrivains de nos jours [1], « que l'amour de l'argent, ou, ce » qui revient au même, la considération accordée à la » richesse, soit le terme extrême de la corruption, » à quel période est parvenue notre Europe, toute mercantile et vénale?

Le despote prodigue l'or pour en avoir encore plus; car l'or, père de la servitude, est le dieu des despotes [2]: d'ailleurs il faut épuiser tous les autres afin d'être le seul riche, le seul puissant, le seul maître; comme si la pénurie du peuple n'était pas un présage assuré de la ruine du prince; comme si l'État n'entraînait pas toujours son chef dans sa perte! C'est donc ici le coup le plus meurtrier comme aussi le plus dangereux pour lui-même qu'un prince arbitraire puisse porter à la liberté.

Louis XI fut le premier roi de France qui corrompit les états généraux, et détruisit ainsi le rempart le plus

et ses propres pensées. Tacite parle de *la sobriété de l'esprit* (si l'on peut s'exprimer ainsi) comme d'une des premières qualités d'Agricola : « Re- » tinuit, quod est difficillimum, ex sapientia modum. Incensum et fla- » grantem animum mitigavit ratio et ætas. »

[1] M. Rousseau.

[2] César, après avoir mangé tout son bien, s'endetta de quarante millions.

respectable de la liberté publique. Charles VII, qui mérita, par les vertus de son âme honnête et sensible, l'indulgence dont on honore sa mémoire, mais que le défaut de talent ou de caractère et les difficultés des circonstances épineuses où il se trouva exposèrent à des fautes essentielles pour la nation; Charles VII avait déjà levé des deniers sans le consentement des états généraux : Louis XI fit plus encore, il extorqua par adresse et arracha avec violence, après avoir avili et persécuté la noblesse, au lieu de la contenir, de la réprimer et de lui donner l'exemple de la justice.

On serait effrayé si l'on pensait que Charles VII avait levé des taxes pour 1,800,000 livres[1]. Ce fait n'est pas assez connu et n'est pas assez répété. Louis XI porta ces mêmes taxes illégales à 4,700,000[2]. Voilà la gradation rapide de l'avide tyrannie et du fisc guidé par des volontés arbitraires et dénué de principes.

Charles VII soudoya le premier 9,000 hommes de cavalerie, et 16,000 hommes d'infanterie; et Louis XI augmenta l'infanterie de 15,000 hommes, et la cavalerie de 2,500. Louis XII lui-même augmenta ses troupes réglées d'Allemands[3], comme Louis XI y avait introduit des Suisses[4]. On sait jusqu'à quel nombre prodigieux s'est accrue cette milice. Tout le royaume, sous Louis XIV, alla s'engloutir dans les camps[5].

Que peut une nation ainsi surveillée? On parle sans

[1] Le marc d'or valait alors cent livres, et le marc d'argent huit livres quinze sous.

[2] Le marc d'or valait alors cent dix-huit livres dix sous, et le marc d'argent dix livres. Cette somme monte à vingt-trois millions de notre monnaie.

[3] Philippe de Commines.

[4] Les bandes noires.

[5] Ou dans les manufactures; autre manie destructive de ce siècle d'illusions.

cesse de la nécessité des troupes réglées; « comment » résister, dit-on, à celles de nos voisins avec de misérables bandes de paysans, ou une noblesse ignorante et indisciplinée? »

Je n'ai pas prétendu entamer cette discussion militaire, sur laquelle il y aurait bien des choses à dire, et que je ne craindrais pas d'approfondir si c'en était ici la place; mais je dis que les troupes réglées sont l'instrument du despotisme, comme leur institution en fut le signal. L'exemple de nos voisins n'est pas une preuve contradictoire; eh! ne voit-on pas en effet que toute constitution en Europe est dégénérée en arbitraire, et s'accélère vers le despotisme! Les troupes réglées ont été et seront toujours le fléau de la liberté; mais ce fléau est intolérable quand il devient le rempart des déprédations. *Soliman le Magnifique*, que les Turcs nommèrent *canuni* ou *instituteur des règles*, et qui donna le premier une sorte de forme régulière à l'empire ottoman, apporta du moins de l'ordre dans les finances, car il avait trop de génie pour ne pas sentir que c'était là la véritable pierre de touche de l'administration, et l'unique base de toute l'autorité prospère. C'est trop de ravager sa nation par les incursions de la fiscalité, et de l'enchaîner par les mains d'une milice nombreuse et mercenaire. Tel est notre sort et tel en fut le signal.

Il est aisé maintenant de suivre les gradations accessoires qui nous ont jetés sous le règne absolu, ou plutôt sous l'oppression terrible de la fiscalité et des déprédations en tout genre de finances. On peut faire remonter cette époque à Charles VII et à Louis XI; mais ce fut aux prodigalités de François Ier [1], et à nos

[1] En effet, on croit communément que François Ier laissa un grand

malheureuses guerres d'Italie qu'on en dut les tristes progrès; ce fut surtout à l'admission des Italiens dans les affaires de France par Catherine de Médicis.

Le règne des Italiens fut odieux et infâme sous Henri II et ses fils. Sully arracha bien quelques feuilles à cet arbre parasite et vorace; mais il avait laissé le tronc et les branches, qui ont si fortement repoussé depuis.

Rien dans la société ne peut sauver le ridicule de faire ce qu'on ne sait pas; mais rien n'est aussi criminel que de se charger d'une fonction publique dont on est incapable; c'est cependant ce qui arrive toujours dans un État où tous les esprits sont tournés vers l'intrigue, comme tous les cœurs sont corrompus par la cupidité.

Un voyageur qui nous raconterait que, dans les terres australes, il se trouve un royaume où l'on ne confie jamais aucune partie de l'administration qu'à un genre d'hommes qui ne sont d'aucun état et d'aucun métier[1]; que ce royaume a de nombreuses armées,

désordre dans les finances : cependant, malgré ses dissipations, il laissa quatre cent mille écus d'or dans ses coffres, et un quart de revenu prêt à y entrer. Henri II, qui ne régna que douze ans, laissa l'Etat endetté de quarante millions.

On fit, à propos des libéralités de François Ier, cette très-fine critique des prodigalités des rois :

> Sire, si vous donnez pour tous à trois ou quatre,
> Il faut donc que pour tous vous les fassiez combattre.

Suivant l'état communiqué aux trois ordres, aux états d'Orléans, à la mort de François I[er] (1560), les dettes montaient à 39,182,565 livres; la recette totale de l'année à 13,259,925 livres, et la dépense à 12,260,829 livres.

On ne fait pas ces sortes de relevés; c'est cependant le premier devoir d'un historien, parce que c'est la première utilité de l'histoire.

[1] Des maîtres de requêtes, par exemple.

mais que la règle constante de l'administration militaire est de ne jamais placer à la tête des affaires ceux qui ont commandé ces armées; que ce pays possède une assez forte marine, mais qu'aucun des marins n'y est jamais consulté sur les opérations de mer ou celles des arsenaux; qu'il en est ainsi de toutes les autres branches du gouvernement, dont toute la science se réduit dans ces contrées à savoir noircir avec une sorte de chalumeau une espèce de carton qu'on y fabrique; un tel voyageur semblerait en conter à ses lecteurs, et nous croirions bien difficilement qu'il existât un peuple assez barbare pour avoir atteint ce degré de délire; mais les voyageurs sont un peu accusés de mentir: laissons le nôtre, et revenons à notre pays.

On peut dire, sans s'écarter de son histoire, que des ministres parfaitement ignorans dans la partie qui leur était confiée, s'y sont fréquemment succédé: ils ont cependant voulu avoir dans leur ressort la première et presque la seule autorité.

Malheureusement, et très-malheureusement, *Richelieu*, *Louvois* et *Colbert* étaient des hommes de génie, et *Mazarin* lui-même[1] avait de grands talens. Tous ces ministres despotiques n'ont cherché, comme de droit, qu'à faire prévaloir leur autorité, sous le prétexte de soumettre tout à l'autorité du roi: jamais ils n'ont porté leurs vues ni leur plan plus loin que l'intérêt de leur *crédit*, qu'ils firent passer bien avant *leur gloire*. Les grandes charges de la couronne leur ont paru un obstacle, ils les ont dégradées et anéanties: ils crurent se dépouiller en partageant la portion

[1] M. de Turenne estimait plus la sagesse combinée du cardinal Mazarin que la supériorité trop entreprenante du cardinal de Richelieu.

d'autorité qu'ils étaient obligés de confier. Pour la diminuer, ils l'entremêlèrent d'*officiers de détail*[1] indépendans de la hiérarchie naturelle.

Un général qui avait gagné deux batailles effrayait; l'admiration qu'attire ce mérite dans l'esprit des hommes, le crédit et l'importance qu'il acquiert à ceux qui réussissent dans la carrière des armes semblèrent une atteinte dangereuse.

Pour diminuer ces avantages, il fallut rendre plus difficiles les succès : les ministres contrarièrent constamment les chefs; Louvois trahit le roi pour nuire à Turenne : dès-lors nos généraux, desservis, inquiétés, dégoûtés, perdirent la plus grande partie de leur crédit et de leur autorité : le dernier coup enfin, et le plus sûr qu'on leur ait porté depuis, a été d'en augmenter le nombre jusqu'à la dérision.

La quantité des grades qu'on a inventés n'est qu'un échelon pour faire parvenir un ignorant, et une barrière propre à faire perdre son temps à un homme de mérite[2]; c'est aussi la manière la plus sûre d'éteindre toute considération pour le métier que l'on avilit ainsi. Le fameux Bayard ne fut capitaine d'hommes d'armes qu'après les services les plus importans, les plus longs et les plus signalés : simple soldat, il était plus considéré que ne le serait aujourd'hui le connétable.

On a donné un uniforme aux officiers généraux,

[1] J'ai vu la lettre d'un célèbre brouillon de nos jours, à qui l'on a la bonté de croire de l'esprit (M. de Boynes), et qui, après avoir renversé la marine, écrivait à un des chefs de ce corps, en lui recommandant *le maintien de l'harmonie entre l'épée et la plume* (c'est-à-dire la subordination absolue de celle-là à celle-ci) : « ce grand principe, base de l'ad- » ministration... » Cela ferait rire si cela n'était pas infâme.

[2] Dans la marine de France, par exemple, nous n'avons eu de grands hommes que ceux qu'elle a reçus tout formés. Ces échelons immenses la dégradent.

sans penser qu'on avouait, par cette bizarre prérogative, que les officiers généraux sont des êtres inconnus aux soldats : il est aisé de juger quelle est la confiance qu'un soldat peut avoir dans des chefs qu'on est obligé de lui désigner par une marque distinctive, sans laquelle il ne les eût pas connus.

Mais qu'importe un tel avilissement au despote et à ses exacteurs? il leur faut une milice pour soutenir leurs *douanes*, pour inspirer la terreur, et faire respecter leurs spoliations; « il leur faut, disait d'Aubigné, » des hommes plus curieux de rescriptions pendant » leur vie que d'inscriptions après leur mort [1]. » Ils n'ont pas besoin de légions de citoyens redoutables aux seuls ennemis de l'État, et commandés par des chefs considérés et dignes de l'être; on ne veut qu'écarter du métier des armes tous les notables intéressés à la chose publique, et ses défenseurs nés; les uns seront chassés, les autres dégoûtés, ceux-ci pervertis, ceux-là gagnés, et tous si dénués de considération et d'autorité réelles qu'ils ne pourront rien qu'en faveur du despotisme qui les soudoie.

Ainsi par les progrès et les suites de l'ambition des ministres, il ne nous est resté que des titres, et le cadavre de toutes les anciennes dignités de notre monarchie : l'intrigue de cour, la faveur (c'est-à-dire à peu près les vices), ont reçu à peu près les récompenses dues à la vertu : des hommes vils, mais adroits dans l'infâme métier de flatter, ne se sont pas élevés aux dignités; ils les ont fait descendre jusqu'à eux : dès-lors l'estime et le respect réel s'en sont éloignés ; cette marche était inévitable, « car jamais personne n'a

[1] Appendix aux deux premiers volumes de son histoire.

» exercé avec gloire un pouvoir acquis par des moyens » infâmes[1]. »

Un des plus grands délires, en fait de gouvernement, c'est de vouloir séparer l'autorité de la force et de la grandeur[2]; si l'on sépare l'autorité de la force, celle-ci s'énerve; et si elle vient jamais à se réveiller, c'est pour tout rompre.

Toutes les entreprises des ministres ont donc concouru à diminuer les ressorts de la véritable autorité, en dépouillant et avilissant les particuliers sur lesquels elle était départie. L'amour-propre, moins flatté d'avoir de grandes places absolument dénuées de crédit, et qui n'étaient plus, dans le fait, qu'un sujet de tracasseries inquiétantes et dangereuses, s'est replié vers d'autres ressources et d'autres objets. *La cupidité* a pris la place de *l'émulation* : il a fallu de l'or pour contenter les cupides; tous se sont approchés du séjour des grâces, plus aisées à obtenir par l'habitation des capitales que par des services réels.

Ce nouveau piége, vers lequel on s'est précipité, est bientôt devenu par cette raison le ressort favori des ministres. Si l'œil du maître fait valoir la terre, on peut juger quel est l'effet du gouvernement qui transporte tous les propriétaires hors de chez eux[3]. Une pareille manœuvre doit également détruire les richesses territoriales et les mœurs[4]. Aussi les restes d'ému-

[1] Nemo enim unquam imperium flagitio quæsitum bonis artibus exercuit. (TACIT., *Hist.*)

[2] Je crois que la plus ridicule et la plus frappante preuve que nous en fournisse l'histoire est l'exemple du parlement de Paris, rendant des arrêts contre des armées, comme on le vit du temps de la Fronde.

[3] L'éloignement de la capitale, l'habitation des campagnes était autrefois le goût dominant des seigneurs anglais, et le plus sûr garant de leur indépendance. Ils se précipitent aujourd'hui vers Londres; on sait aussi combien la liberté britannique s'altère.

[4] C'est en 1549 qu'on vit le premier édit qui fixe les bornes de Paris.

lation et de véritable noblesse qui existaient encore en France y furent-ils bientôt détruits. Une foule de valets, décorés par des titres qu'ils ont avilis, veillent autour de la fortune, et en interdisent les avenues : la gravité, la dignité de mœurs, la force militaire, la sévère et délicate intégrité, les seules vertus qui rendent un homme digne du commandement, ne mènent plus aux gouvernemens des provinces ; de vils adulateurs qui entourent le trône les ont usurpés : ils prodiguent les bassesses et les importunités, et les font accorder à ce prix à leurs enfans encore jeunes, sans mérite, sans services, sans expérience : ainsi les *dignités* sont devenues *héréditaires*, quoique relatives à l'état (invention, pour le dire en passant, la plus absurde et la plus ridicule qui ait été faite). L'habitude d'une longue servitude à la cour assure les récompenses les plus flatteuses, qui seraient dues aux services réels, à un certain nombre de familles plus distinguées dans l'ordre de la noblesse par la profession de *courtisan*, que par leurs titres personnels ; et presque également avilies par leurs profusions insensées et leur sordide et ambitieuse cupidité [1].

Un ancien [2] disait que l'homme *s'éprouve par l'or* ; et c'est une vérité de tous les âges et de tous les pays. On peut tout attendre, excepté la vertu, des hommes que l'on tient dans la dépendance de l'intérêt.

En 1762 Louis XIV les fixa de nouveau. La ruine du reste du royaume les établira mieux encore.

Les progrès de la population de Paris, dans les deux derniers siècles, au nord et à l'ouest, sont à proportion de cinq à un, dit M. Le Bœuf. (*Hist. du dioc. de Paris.*)

[1] On peut bien appliquer aux courtisans ces traits expressifs dont Salluste peignait Catilina : *Alieni appetens, sui profusus.*

[2] Chilon, l'un des sept Sages de la Grèce, qui disait que « l'or s'éprouve » par le feu, et l'homme par l'or. »

Les ministres, pour mieux régner, ont donné les grandes places à des *mercenaires*[1] *inconnus*[2] qu'ils étaient bien sûrs d'inspirer et de conduire à leur gré, et qui ont mieux aimé s'assurer une existence pécuniaire et vendre leurs droits que les soutenir. Le gouvernement, déjà absorbé par une infinité de détails, surchargea encore toutes les parties de l'administration de *règles*, de *réglemens*, d'*instructions*, d'*ordonnances*, pour ne rien laisser à personne; aussi le prince *Eugène* disait avec beaucoup de génie à Marlborough: « Vous aurez pris la moitié de la France avant que les » commandans des frontières et des provinces aient eu » des nouvelles de la cour : ainsi allez en avant. » Eugène sentait que les hommes qu'un despote met en place sont des automates, et qu'il n'est rien de plus faible qu'une cour qui veut tout ordonner et tout régler. Un bon roi réprime l'abus qu'on fait de l'autorité qu'il confie; mais quel titre donner à celui qui présuppose toujours l'abus?

Des ministres auxquels tout ressortissait ont été obligés de s'entourer de *scribes*; et cette nouvelle manière de gouverner a troublé toute la société en élevant de toutes parts des parvenus, en donnant des exemples fréquens de fortunes injustes et rapides, en multipliant les moyens de corruption, les objets de l'adulation, en offrant de nouvelles voies aux intrigues,

[1] Et, pour mieux asservir les peuples sous ses lois,
Souvent dans la poussière il leur cherche des rois.
(RACINE.)

Ce trait sublime, qui peint si bien Alexandre, indique la marche de tous les despotes, rois ou ministres. Observez l'administration de Louis XI, etc. Je ne cite que des temps reculés; je ne fais pas l'histoire moderne.

[2] Il faut distinguer les idées; car tel cordon bleu, tel duc et pair, tel... est un mercenaire *très-connu*, mais cependant un *mercenaire*.

à la cabale, en semant de nouveaux obstacles les avenues de la justice, en étouffant la voix de la liberté, en introduisant dans l'ordre civil l'espionnage et la délation, qui ont répandu partout la méfiance, l'hypocrisie, la flatterie servile[1], en livrant les finances à un nouveau gaspillage, voilé sous une infinité de formes et de papiers; et enfin en subvertissant le militaire, ce qui est bien plus singulier, à cause de la différence des analogies.

Cette manie de la plume, qui date de Louis XI[2], mais à laquelle Colbert donna des forces nouvelles, est parvenue à un point presque inconcevable; bien loin que l'administration ait changé à cet égard, elle s'est appesantie : *les papiers et les détails* ont tout absorbé; l'on ne saurait faire sergent le plus brave et le plus expérimenté soldat s'il ne peut écrire; le *major*, homme *de détails*, autrefois sans commandement, et ne portant pas même *le hausse-col*, marque distinctive de l'officier, est actuellement *officier supérieur*.

Le secrétaire d'un de ces espions décorés que l'on appelle *inspecteurs*, et qui ont introduit dans le militaire le despotisme le plus minutieux et le plus avilissant, a plus de papiers que n'en avait autrefois le ministre de la guerre. Avec la plume on gouverne absolument et sans appel[3] le militaire, comme toutes les autres parties de l'administration.

[1] La cour est un pays où l'on ménage tout, parce qu'on y connaît les fortunes subites.

[2] Seyssel, qui écrivait sous François Ier, dit dans sa Monarchie que « de son temps il y avait plus d'offices en France que dans tout le rémanent de la chrétienté. »

« Pour cent qu'il y en avait du temps de Seyssel, ajoute Loyseau, qui » vivait sous Louis XIII, il y en a mille à présent, au-pardessus des» quels on en a créé depuis cinquante ans plus de cinquante mille. »

[3] L'on peut remarquer à ce sujet, dans les gazettes récentes, qui détail-

Quand le premier pas est fait dans ce genre, les *détails* vont toujours en croissant. Chacun de ces détails demande *un homme*, parce que chaque homme demande une place; les papiers se multiplient; il faut *des aides aux détailleurs*, et cela se subdivise à l'infini, parce que les *détailleurs* font les *détails*, les *affaires font les affaires*, et les *écrivains font les écritures*.

« Si, sous l'empire romain, composé de provinces » qui forment aujourd'hui des royaumes, les affaires » se fussent traitées avec le même appareil et la même » prolixité qu'elles se traitent aujourd'hui, il est très-» douteux que la ville de Rome et ses faubourgs eus-» sent pu suffire à contenir et à loger les bureaux[1]. »

Le marquis de Louvois avait deux premiers commis : on a vu dix-sept chefs au bureau de la guerre, chacun desquels avait au moins dix ou douze commis, et je ne doute pas que le nombre n'en soit augmenté; mais cette multitude de papiers donne-t-elle et peut-elle donner à ces *ministres scribes* la connaissance de la guerre et cet *instinct*, pour m'exprimer ainsi, qui fait qu'en regardant un jeune soldat le *vétéran* voit de quoi il est capable? ces cartons immenses dévoilent-ils l'esprit des militaires, les mouvemens de leur cœur, leurs mœurs, leur manière de penser, leurs idées, leurs préjugés, leur sorte de gloire, et enfin les divers replis de leur âme? C'est ce qu'un vieux militaire sait et découvre sans s'en douter, et ces *menus*

lent la position des quartiers d'hiver des différentes troupes en Corse, que le nom du commandant ne s'y trouve jamais; mais qu'on y lit exactement que *telle ou telle troupe* est sous la police de M. le commissaire un *tel*.

[1] M. Grosley, dans son excellent ouvrage intitulé *Londres*.

ressorts sont ceux qui donnent le branle à la machine. Toute l'instruction possible acquise par les *notes* équivaut-elle à cette sorte d'expérience?

Mais qu'importe, encore une fois, pourvu que *ces notes et ces écritures* soient le prétexte d'un gaspillage démesuré d'argent, et le voile des friponneries des *ministres* et des *sous-ministres?* car enfin on n'emploie pas les hommes sans les payer, et surtout on ne leur donne pas impunément l'exemple du pillage.

Ainsi l'on a tout fait PAR L'OR ET POUR L'OR. « Par » des richesses, dit Montaigne, on satisfait les services » d'un valet, la diligence d'un courrier, le danser, le » voltiger, le parler, et les plus vils offices qu'on re- » çoive; voire et le vice s'en paie, la flatterie, le ma- » querellage, la trahison... » Par des richesses, on a satisfait depuis des magistrats, des maréchaux de France, des princes du sang : au prix de l'honneur on a substitué l'or; il a fallu qu'il suppléât à l'autorité, à l'émulation, à la vertu, à tout enfin : il en a beaucoup fallu pour remplacer toutes ces richesses morales; les hommes qui ont su l'arracher par parcelles, et à leur profit, des mains des sujets, afin de le revendre en grosses masses et bien chèrement au souverain (funeste science, trop facile à acquérir lorsqu'elle est encouragée), ces hommes, s'il est permis de leur donner ce nom, ont prévalu; ce besoin qu'on avait d'eux, et *leurs trésors*, qui *n'étaient pas leurs trésors*, et qui avaient détruit cent fois plus de richesses qu'ils n'en recélaient, leur donnèrent bientôt une existence : le luxe a volé sur leurs pas.

L'existence d'un homme de mérite est la critique la plus sévère de tout homme qui n'en a pas; et voilà

pourquoi les sots et les fripons persécutent sans cesse. « L'éclat même de la vertu, dit Tacite, irrite[1] les mé- » chans, parce qu'elle les démasque et les condamne[2]. » Aussi fut-il bientôt dangereux de paraître par les choses qui devaient donner une distinction réelle. L'envie de se distinguer, passion inextinguible dans le cœur des hommes, les a bientôt décidés à chercher les distinctions frivoles plutôt que de n'en avoir point[3]. Lorsque les richesses acquièrent dans l'opinion et dans le fait la prééminence; lorsqu'elles sont le chemin de la

[1] Etiam gloria ac virtus infensos habent, ut nimis ex propinquo diversa arguens. (Annal. trad. de M. d'Alembert.)

[2] Un grand poète ne croyait pas pouvoir désirer un supplice plus cruel aux tyrans que le spectacle de la vertu et le remords de l'avoir abandonnée.

Magne pater divum, sævos punire tyrannos
Haud alia ratione velis, cum dira libido
Moverit ingenium ferventi tincta veneno:
Virtutem videant, intabescantque relicta.

(PERS., sat. III.)

[3] Celle d'être un honnête, riche et heureux propriétaire en vaudrait bien une autre; mais tout-à-l'heure on ne pourra plus être cela, et les spoliations du fisc chasseront de leurs terres ceux qui ont eu le bon sens de s'y retirer; car tous les capitaux du royaume seront bientôt absorbés, et conséquemment les récoltes détruites, et conséquemment la subsistance arrachée. Bien sage cependant sera celui qui s'efforcera d'être plus habile que le fisc n'est avide, et qui s'en tiendra à la considération rurale, la seule qu'un honnête homme puisse désirer et acquérir aujourd'hui. Il se trouve qu'au moyen de la tournure qu'a prise le service militaire en France, la haute noblesse féodale a échangé une considération solide, et pour ainsi dire héréditaire, quand les races se conduisent décemment, contre la considération de quelques lignes de gazettes, que tous les êtres inutiles lisent dans les cafés. Je crois que s'il revenait des temps où une famille noble eût besoin de l'estime du peuple pour la soutenir, des vassaux qui ne savent pas lire la serviraient mieux que tous les lecteurs de gazettes de l'Europe.

Une anecdote très-remarquable, vu la rage militaire de nos aïeux, c'est qu'à une convocation du ban et arrière-ban du bailliage de Troyes en Champagne (1407), plusieurs gentilshommes comparurent pour déclarer, suivant le procès-verbal de cette convocation, *qu'ils vivaient noblement du labour de leurs terres.*

considération, des honneurs[1], du crédit, de l'autorité, « la pauvreté devient un opprobre, l'intégrité et » le désintéressement sont regardés comme les vertus » des sots, et deviennent le juste objet d'aversion des » habiles[2]. » Nous craignons, on l'a dit souvent, nous craignons plus les ridicules que les vices; aussi trouve-t-on rarement des gens d'honneur dans un pays où l'intérêt personnel lève assez le masque pour qu'on qualifie de *fou* l'homme *désintéressé*.

« Tel homme a un grand train, dit Montaigne, un » beau palais, tant de crédit, tant de rentes; tout cela » est autour de lui, non en lui. » Sans doute, mais les hommes ont, dans tous les pays et dans tous les âges, jugé les hommes par *leur autour;* et ceux-là même qui se récrient sur cette folie se prennent à cette illusion que ses propres succès prolongent. Telle est depuis long-temps notre manière d'être. Fouquet disait: « J'ai tout l'argent du royaume, et le tarif de toutes » les vertus. »

Les grands propriétaires, *notables et magnats* dans leurs provinces, excités ou par ostentation ou par des projets de cupidité, ont apporté dans la capitale des ronces dorées. Le besoin et la soif de l'or ont corrompu tous les rangs et tous les états : le luxe a causé

[1] On connaît le jeu de mots d'Owen, assez mauvais, mais qui renferme un grand sens.

> Divitias et hopes *hon* lingua hebræa vocavit,
> Gallica gens *aurum or*, indeque venit honor.

[2] C'est la marche constante de la cupidité.

« Postquam divitiæ honori esse cœpere, et eas gloria, imperium, po» tentia sequebatur, hebescere virtus, paupertas probro haberi, innocentia » pro malevolentia duci cœpit. »

(SALLUST., *Catilin.*)

le dérangement et la ruine générale ; le déplacement de tous les citoyens a donné l'existence à une foule de parvenus.

Cette sorte d'hommes était bien la plus propre aux vues du gouvernement ; aussi ont-ils occupé presque toutes les places : l'autorité entre les mains d'un parvenu le rend insolent, et s'il ne l'était pas, il paraîtrait encore tel. Un insolent prend aisément de l'humeur, et surtout le ton et le vouloir absolu : ces hommes nouveaux, à qui l'autorité échappait sans cesse, ont voulu gouverner sans aucune règle, par *la terreur*, par *les lettres de cachet*, par *les ordres arbitraires ;* et *les formes* ont été un faible et dernier retranchement contre les coups d'autorité ; retranchement toujours forcé sans peine, et néanmoins toujours odieux aux *visirs* comme aux *demi-visirs*.

L'ébranlement général a multiplié les secousses ; tout s'en est ressenti : juges aveugles que nous sommes ! nous les avons attribués à *quelques fripons subalternes*, entre les mains desquels flottait le timon[1]. Une taupe perce la chaussée qui retenait un grand lac ; l'étang déborde, les pays voisins sont inondés et ravagés ; la taupe est-elle donc la cause de tous ces dégats ?

Les véritables taupes sont ceux qui voient ainsi. Vous prenez les effets pour les causes : tout vient du gaspillage d'argent, de l'introduction de la cupidité, du ferment de la corruption fomentée par le gouvernement, qui n'a plus ni la force ni le talent nécessaire pour remédier aux maux qu'il a faits, quand il en aurait la volonté. Obligé de tout acheter, de tout gager,

[1] Les Terray, les Maupeou, etc., etc.

ses soins ne roulent plus que sur les moyens de se procurer le métal que sa profusion épuise. Mais l'ignorance des administrateurs ne leur permet pas de saisir ceux qui leur en procureraient; leurs manœuvres, loin de verser réellement de l'argent dans le trésor, l'empêchent chaque jour de plus en plus d'y arriver : il n'est resté de ressources que de vendre tout ce qu'on a pu du capital de la nation, et l'on n'a trouvé d'acheteurs que ceux qui s'étaient déjà enrichis des dépouilles publiques[1] : c'est avec eux qu'on a traité; on les a mis à portée *de voler* la moitié du royaume, et l'on s'est trouvé ensuite trop heureux qu'ils voulussent bien *acheter* l'autre aux conditions qu'il leur a plu de fixer. Il n'est pas étonnant qu'ils soient à peu près demeurés les maîtres de tout; il l'est encore moins que le gouvernement se trouve forcé de friponner et de dépouiller ceux qui l'avaient pillé si longtemps.

Tel est le fisc : *lion dévorant et insatiable;* point de modification avec lui; sa destruction ou celle de l'Etat : cela est inévitable. Tous les temps, tous les pays, tous les climats ont vu les mêmes maux, ouvrages des *publicains;* ils ont toujours commencé par être vils; ils sont toujours devenus juges dans leur propre cause[2]; enfin, oppresseurs à découvert de

[1] L'empereur Claude se plaignait que son trésor était épuisé; on dit alors « qu'on l'aurait prodigieusement rempli si *Narcisse et Pallas* (deux » affranchis qui gouvernaient alors l'Etat) l'avaient admis au partage de » leurs richesses. »

Sous le ministère du cardinal Mazarin, le surintendant disait, lorsqu'on manquait d'argent, « qu'il n'y en avait pas dans le trésor, mais que le » cardinal en prêterait au roi. »

[2] « Le fisc n'a jamais tort que sous un bon prince. *Nunquam fisci causa » mala nisi sub bono principe.* » (Plin., *Paneg. Traj.*)

En 1773, un arrêt du conseil, déboutant les officiers municipaux des

l'humanité, destructeurs des mœurs[1], déprédateurs de l'Etat par métier : les introduire chez soi, comme a fait il y a peu de temps le roi de Prusse, c'est élever le louveteau dans la bergerie, ou plutôt c'est effectuer, sur tout un peuple infortuné, cette imprécation terrible que Junon irritée lançait contre les Troyens : *Acheronta movebo.*

Telle est aussi l'autorité avide et insensée, qui creuse de ses propres mains son tombeau[2], qui offre sa nation au bec dévorant du vautour, dont elle-même est bientôt la proie ; car enfin les souverains, comme les autres hommes, et bien plus que les autres hommes, n'ont d'existence relative que celle qu'ils recoivent de leurs semblables. « Rien n'est plus grand et plus petit qu'un » roi. » Je ne sais qui a dit cette vérité ; mais tous les princes devraient la comprendre, la méditer et la retenir : un roi qui se compte pour tout et ses sujets pour rien désintéresse bientôt sa nation. Or, dans un

villes de la généralité de Metz des oppositions faites à l'arrêt du 13 septembre 1772, qui ordonnait les 8 sous pour livre (nouveau nom donné à une de ces taxes qui, comme Protée, reparaissent sans cesse et en même temps sous mille formes diverses) ; un arrêt du conseil, dis-je, supprime un imprimé ayant pour titre : *Mémoire des maires, échevins et notables de la ville de Verdun, contre l'adjudicataire des fermes générales,* COMME TENDANT A RENDRE LA RÉGIE ODIEUSE, etc. Ainsi nous devons respecter les avides *sangsues* qu'une autorité arbitraire et spoliatrice déchaîne contre nous.

[1] Tacite, en parlant d'une tribu des Germains, peuple qui aurait cru attenter à sa liberté, s'il se fût soumis à payer un impôt, s'exprime ainsi : « Nam nec tributis contemnuntur, nec publicanus atterit. » (*de Mor. Germ.*, cap. 9) ; et dans un autre endroit (*ibid.*) ; « Gothinos gallica, » Osos pannonica lingua coarguit non esse Germanos, et quod tributa » patiuntur. »

[2] La fiscalité est à peu près telle que nous venons de la peindre au Mexique, la possession espagnole la mieux administrée, dit-on ; aussi on y ressent les mêmes effets ; et l'on assure que le roi d'Espagne, qui a acheté, et qui paie par tant de compensations et de sacrifices cette immense possession, ne retire du Mexique que 1,200,000 piastres, ou 6,300,000 lv.

Etat il y a remède à tout, excepté au changement dans la façon de penser des sujets, qui sont bien plus réellement soumis à l'empire de l'opinion qu'à tout autre, auquel il n'est point d'homme qui ne sache se soustraire quand il veut.

Les Français, ce peuple généreux, fidèle et guerrier, secouèrent sous Charles VII le joug des Anglais, parce qu'alors les Français avaient honte d'être soumis à tout autre qu'à celui à qui la loi qu'ils s'étaient faite eux-mêmes les soumettait : alors ils jurèrent à leur roi une fidélité inébranlable sur leur épée[1], gage redoutable du serment le plus respecté. Si quelque génie prophétique eût dévoilé l'avenir, il aurait pu dire au roi :

« L'épée de vos sujets vous a remis sur le trône, elle » saura vous y affermir ; elle saura vous y défendre » envers et contre tous : mais si jamais on nous accoutume à obéir d'une façon purement passive, il » nous sera fort égal de rendre cette obéissance à qui » que ce soit. L'État penchera vers sa ruine, sans que » nous daignions nous en occuper : l'esprit de mécontentement et de dégoût effacera bientôt jusqu'au » souvenir des humiliations étrangères ; on en viendra » jusqu'à s'en vanter, pour se faire, indirectement du » moins, justice de l'administration en dévoilant ses » fautes ; et bientôt enfin on verra les Anglais, tant de » fois repoussés et contenus, donner des ordres dans » les ports d'une nation dont ils n'auraient jamais dû » pouvoir être les rivaux.... »

[1] « Et si gens armata per arma
» Jurat jure suo, se quoque jure ligat. »
(Venantius Fortunatus, lib. vi, poem. 11.)

Les hommes libres chez les Germains et les Francs étaient les seuls qu'on pût appeler pour servir à la guerre, et l'esclave ne pouvait prétendre à un pareil honneur. (Voy. *Mur. Antiq.*)

Pardonnez, ô mes compatriotes ! si je n'ai pu contenir ma juste indignation sur l'impunité d'un pareil affront[1] : son souvenir est trop récent ; le poids de notre avilissement m'écrase. Pourquoi l'impérieux et despotique Louis XIV ne peut-il sortir de sa tombe, et contempler l'étonnant parallèle des Français expulsant les Anglais du royaume sous Charles VII, rachetant à ce prince la couronne au prix du sang de ses sujets ; et de ces mêmes Français, également avilis dans leurs ports par leur propre administration et par les ordres d'une puissance rivale : le remords d'avoir préparé une pareille révolution serait pour lui l'implacable furie que je voudrais déchaîner contre les tyrans.

J'ai dit que les formes étaient un faible retranchement contre les coups d'autorité, et la rapidité de la gradation que j'essayais de tracer m'a empêché d'appuyer sur ce principe ; mais il est aisé de sentir que la résistance, et même la volonté de résister aux coups du despotisme, s'affaiblissent dans un État, en raison de ce que l'autorité arbitraire y fait plus de progrès. Tout est corrompu ; la fermeté s'est évanouie, le courage n'existe plus, et l'industrie ne roule que sur les moyens de s'arroger la plus grande partie du despotisme que l'on puisse atteindre. Sénèque a dit : « Injuriam fortis non facit ; ingenuus non fert ; » et cette maxime est belle et vraie. Le satrape Otanès, qui renonçait à l'empire sous la condition d'être indépendant, pensait véritablement en homme : il ne voulait ni commander ni être commandé dans un état despotique. Un

[1] Pourra-t-on jamais effacer des fastes de la France, qu'en 1773 trois vaisseaux de guerre sont partis désarmés de Toulon pour aller à Brest successivement, et à quinze jours de distance, avec la défense la plus expresse de relâcher en Espagne. On fait, etc., etc.

homme d'honneur est aussi incapable d'attenter à la liberté du tiers que de laisser tranquillement asservir la sienne ; mais un homme d'honneur est presque un être de raison dans un gouvernement despotique, ou du moins un être inutile et ridicule, s'il n'est pas dangereux : c'est une plante *exotique*, que l'on aurait bientôt arrachée si l'on pouvait redouter sa fécondité.

Dans le despotisme il n'est point d'autres moyens d'échapper à la servitude que d'être le satellite de la tyrannie [1]. D'ailleurs le désir de l'autorité, cette épidémie la plus générale de l'humanité, gagne tous les rangs et toutes les places. Les corps intermédiaires, opposés au régime arbitraire, enorgueillis d'être les dépositaires de la liberté publique [2], deviennent, avec de bonnes intentions même, deviennent, dis-je, tôt ou tard, mais toujours, esclaves ou despotiques ; ils servent au despote, ou le renversent, ou sont renversés par lui : cette marche est à peu près inévitable.

Ainsi tout devient dangereux quand le pouvoir arbitraire a jeté des racines. Ainsi, pour citer un exemple plus frappant et plus rapproché, les lois civiles et les

[1] Bien entendu que l'homme le plus décoré, le plus élevé, le plus puissant, n'est encore dans ce gouvernement que le premier et le plus exposé des esclaves.

[2] Il n'est pas inutile d'observer ici qu'anciennement en France tous juges, de quelque qualité qu'ils fussent, étaient responsables de leur jugement. Depuis, cette coutume fut restreinte et limitée aux juges subalternes, qui n'étaient pas juges royaux. (Voyez Etienne Pasquier, *Recherc. sur la France, liv.* II, *chap.* IV.) « Jusqu'à ce que finalement, » ajoute-t-il, cette manière s'est du tout annihilée entre nous, ne nous » étant pas demeuré pour remarque de toute cette ancienneté, que les » paroles sans effets ; car encore que nous fassions adjourner les juges » comme vraies parties, si est que cela se fait, à présent, tant seulement » pour la forme, demeurant dans la personne de l'intimé les frais et ha- » sards des dépens ; et à la mienne volonté que cette ancienne coutume » eût repris sa racine en *nous, pour bannir les ambitions effrénées* qui » voguent aujourd'hui par la France en matière de judicature. »

lois politiques ont en France un esprit contradictoire. La loi civile est pleine de formalités prescrites pour la sûreté des biens et des personnes des citoyens : la loi politique n'a en vue que l'exécution prompte et une obéissance aveugle, sans égard aux droits, aux priviléges, et même à la vie des sujets. Quand la balance pourrait rester égale, ce qui n'est pas dans la nature, cette opposition entre ces deux portions de la loi rend l'état du Français pire que celui du Turc, puisqu'il craint d'un côté tous les maux du despotisme, et de l'autre les lenteurs républicaines : les Turcs courent en foule demander la tête du visir qui les opprime, et ils l'obtiennent.

Tout homme éclairé m'arrête ici sans doute, m'accuse d'erreur ou de faiblesse, et s'écrie : « Cette opposition existe, et nous en sommes la proie; mais elle » n'est que le combat de l'usurpation contre la loi, et » non la contradiction des deux portions de la loi mal » combinées. » Sans doute, et le torrent de la servitude m'entraîne : cette crainte de la tyrannie, qui dès les premiers âges emprunta le voile de l'apologue pour rendre supportable l'austère vérité, altère aussi mon langage.

La plus belle contrée de l'Europe, la France, notre patrie, cette fille chérie de la nature, dont les richesses sont inconcevables et les ressources sans nombre, nous offre les tristes effets de l'autorité absolue; l'air qu'on y respire n'est plus celui de la liberté. On ne peut ni décrire ses maux, ni déplorer sa situation; les plaintes même y sont interdites : quand l'autorité tutélaire est despotique et menaçante, la *liberté* devient *licence : la vérité* est *un crime*, et *le courage* un *danger ;* il n'est

plus permis ni de *parler ni* d'*écouter*[1]. « Les délations » nous entourent; et nous eussions perdu la mémoire » avec la voix, s'il était aussi bien au pouvoir de » l'homme d'oublier que de se taire. »

Je ne prétends point développer ici les maladies intérieures dont la France est rongée; je n'essaierai pas de peindre ses angoisses domestiques : je m'en abstiendrai par la raison qui empêchait un grand historien de l'antiquité de raconter les succès d'un tyran, et je dirai avec lui : « Je m'arrête, et je ne sais si je suis plus re- » tenu par la honte ou par le chagrin que m'inspire- » rait une telle occupation[2]. »

Mais qui peut oublier le degré de considération et de puissance que nous avons acquis ou perdu, tandis que les événemens publics nous le rappellent sans cesse! Avant que de fixer nos regards sur ce triste parallèle, arrêtons-nous un moment sur un reproche peut-être injuste, tant de fois répété à la nation sans qu'on ait entrepris d'y répondre, et d'où l'on semble induire qu'elle devrait imputer à elle-même la plus grande partie de ses malheurs et des vices de sa constitution. On a souvent dit que les Français étaient légers, inconstans[3]; tous nos livres sont remplis de déclamations contre notre frivolité : l'on pourrait sans doute répondre beaucoup de choses à cette inculpation.

On pourrait dire, par exemple, que l'on ne sait peut-être pas assez que la frivolité est souvent l'annonce de l'esprit naturel; on ajouterait encore que la frivolité

[1] Voyez l'épigraphe.

[2] Salluste dit, à propos de Sylla: « Nam postea quæ fecerit incertum » habeo pudeat magis an pigeat disserere. » (*Sallust. in Jurgurth.*)

[3] « Quelquefois dans César, qui est un de nos premiers parrains, pour » ce regard, il est advenu de nous baptiser de ce nom, » dit Etienne Pasquier.

des Français a pour cause principale l'ignorance si longue et si profonde dans laquelle ils ont été plongés[1]. Une imagination vive, et qu'aucune occupation ne fixe, doit nécessairement ôter à l'esprit la consistance dont il serait susceptible. Le gouvernement a toujours travaillé à augmenter cette frivolité, qu'on prend pour le caractère distinctif de notre nation : or, les *types* nationaux disparaissent toujours sous les efforts du gouvernement. Les habitans de *Lutèce* étaient sous Julien penseurs, tristes et sombres comme des habitans de marais. « Je les aime, disait-il, parce que leur caractère, comme le mien, est austère et sérieux. » Paris est devenu une capitale immense ; le gouvernement y a concentré la France presque entière ; les Français sont devenus et ont dû devenir frivoles : de même, à la gravité romaine l'agrandissement de la métropole et les efforts du despotisme firent succéder la légèreté et la frivolité que Juvénal reproche à ses compatriotes[2].

Qu'on me permette encore une seule observation : les peuples qui habitent les régions mitoyennes doivent certainement avoir quelque ressemblance avec les peuples des climats extrêmes : l'influence du climat, qui n'est pas sans doute aussi puissante que l'imaginait M. de Montesquieu, mais qui cependant imprime des traces profondes sur les hommes ; l'influence du climat doit donc multiplier les nuances, loin de donner un caractère distinct à ces peuples ; mais s'il se trouve encore que la fertilité de la terre, l'ambition des voisins, ou d'autres causes, aient dirigé dans ces contrées plusieurs invasions, tantôt des peuples du Nord, tantôt de

[1] « Les seigneurs temporels ne savaient vivre, dit Froissart, et n'étaient » que comme bêtes si le clergé n'eût été. » (2e v. p. 173.)
[2] 10e satire.

ceux du Midi, chacun de ces peuples conquérans y aura laissé nécessairement des enfans et une partie quelconque de ses usages.

De tout ce mélange de *sang* et d'usages il doit naturellement résulter une circonstance très-mobile dans le corps de la nation et dans chacun des particuliers qui la composent; car chacun de ces particuliers a peut-être, dans la composition de son individu, du sang de dix nations différentes de climats et de mœurs.

Voilà précisément ce que sont les Français; ils ont un sang très-mêlé, très-heureusement modifié par le meilleur des climats, mais absolument bouleversé et presque dénaturé par une administration inouie dans toute l'Europe.

Quoi qu'il en soit de notre frivolité, passons condamnation, si l'on veut, peu nous importe. En quoi cette frivolité peut-elle avoir influé sur l'administration publique? Les Français, légers, inconséquens, inconstans, n'ont jamais ébranlé leur constitution : cette *inconséquente légèreté* a toujours été compensée par leur industrie, leur activité, leur esprit, je dirais leur *bonhomie*, si l'on pouvait s'exprimer ainsi : les guerres civiles, le soulèvement du corps entier de la nation, fruit de l'ambition effrénée ou de l'implacable fanatisme, n'ont jamais autant nui à la puissance de la France que les règnes des princes ou des ministres qui ont visé au despotisme : rappelons-nous que le fier saint Grégoire écrivait dans le vi^{e} siècle à Childebert II, roi d'Austrasie : « Autant que la dignité de roi élève au-dessus des » autres hommes celui qui la possède, autant la qua- » lité de roi de France élève au-dessus des autres rois » ceux qui en sont honorés. »

Suivons ensuite les continuels vestiges de cette im-

mense considération, et ne perdons pas de vue que cinq cents ans de trouble avaient laissé cet État si redoutable à l'Europe, qu'elle se ligua presque entière contre Louis XIV.

Le calme le plus profond dans l'intérieur pendant cent ans, fruit de l'engourdissement de la nation minée par les manœuvres du ministre qui tenait les rênes du gouvernement, administrateur faible et arbitraire, hypocrite et intrigant comme un prêtre ambitieux ; cent ans de calme, dis-je, ou plutôt d'une perfide bonace, ont abattu la puissance et détruit la considération dont ce vaste et redoutable empire avait joui si long-temps. Ses rois, autrefois suzerains d'une île de l'Europe[1] qui fut la conquête d'un des vassaux de leur couronne, reçoivent sur leurs mers et presque dans leurs ports la loi de ce pays, si long-temps notre tributaire, et sur lequel la nature nous a prodigué tant d'avantages.

Nous avons vu l'un des Etats de l'empire, dont le souverain fut à peine admis aux honneurs de la cour redoutable ennemi de la Hollande[2], affronter toutes les forces de la France, réunies à celles de ses plus puissans voisins. « Que dites-vous, écrivait ce prince » habile, mais qui doit tant à nos fautes, que dites- » vous de cette ligue qui n'a pour objet que le marquis » de Brandebourg? Le grand électeur serait étonné de » voir son petit-fils aux prises avec les Russes, les Au- » trichiens, presque toute l'Allemagne, et cent mille » Français auxiliaires ; je ne sais s'il y aura de la honte » à moi de succomber; mais je sais qu'il y aura peu de » gloire à me vaincre. »

[1] Le territoire de l'Angleterre est à peine le tiers de celui de la France, et la population y est à peu près la même.

[2] On sent bien que je ne prétends parler ici que de l'étiquette entre un roi et un électeur.

Qu'est-ce donc qu'ont gagné nos maîtres en voulant nous asservir? et combien ils ont diminué de leur puissance réelle en avilissant leur nation!

Il serait facile de développer les causes d'une révolution si rapide et si humiliante; on peut même les indiquer dans une ligne : — Le fisc et l'autorité arbitraire nous ont successivement assaillis. Tout est renfermé dans ce peu de mots.

La vexation des barrières, la tyrannie des lettres de cachet, l'illégalité de la levée des deniers, le scandale des prodigalités, la violation de toutes les propriétés, remplacent la considération du gouvernement : les gouvernemens se mesurent comme les hommes; s'ils prennent et affectent un ton haut et dur, c'est qu'ils craignent qu'on ne le prenne avec eux : ainsi les Romains, opprimés au dedans, furent vaincus au dehors, et bientôt les empereurs devinrent les brigands de Rome, et cessèrent d'être les maîtres du monde.

Mais le péril imminent de tracer ici des vérités affligeantes et dangereuses peut-il être compensé par l'espoir d'opérer quelque bien? Cette illusion chérie des âmes sensibles est presque enlevée à qui réfléchit sur notre situation.

Jamais, jamais mon cœur ne sera flétri par une honteuse déférence pour le despote; jamais mes lèvres ne seront souillées par un infâme hommage rendu au despotisme [1]; mais que peuvent pour ma patrie des vœux stériles et des reproches impuissans? Quatre siècles bientôt révolus ont vu commencer et perfec-

[1] C'est un engagement que peu d'écrivains oseraient prendre sous un gouvernement arbitraire. L'éloge le plus flatteur que donne Tacite à Pison, chef des pontifes, c'est de l'appeler : « Nullius servilis sententiæ » sponte auctor. » M. de Thou applique cet éloge au chancelier François Olivier, pag. 23 de son histoire.

tionner l'ouvrage de son abaissement ; et dans quelques instans sa servitude sera consommée. Nous pouvons nous appliquer ce que *Cicéron* disait à *Atticus* en lui parlant des progrès de César : « Nous résisterons » trop tard à l'ennemi que nous avons nourri si long- » temps dans notre sein [1]. » Notre enthousiasme pour nos rois, notre présomption, et surtout l'ignorance si longue des droits de l'homme, nous ont fait courir audevant de nos chaînes : elles étaient déjà resserrées que nous n'avions point encore aperçu celui qui nous en chargeait.

Combien de fois n'a-t-on pas loué en France le ministère du cardinal de Richelieu [2] ! Ces louanges lui seraient très-justement acquises s'il avait été chargé de détruire la nation ; mais elles sont la honte des Français. Ce célèbre instrument du despotisme, ministre d'un roi faible, haineux et violent ; ce politique audacieux et supérieurement intrigant, qu'on ne jugea de son temps qu'avec des yeux obscurcis par la terreur ou aveuglés par la haine, et que l'on n'aperçoit aujourd'hui que d'un regard fasciné par les préjugés ; le fameux Richelieu, si souvent exalté, peint tant de fois, et presque toujours si mal jugé, sapa par les fondemens le gouvernement, qui fut trop long-temps entre ses mains pour le bonheur de son pays. Profondément occupé de sa gloire, et surtout de son crédit, de sa puissance, de son despotisme, auquel il sacrifia toujours et sans cesse tous autres motifs, il a feint de croire que les Français étaient incapables de rester attachés

[1] Sero resistemus ei quem per decem annos aluimus contra nos.

[2] Il n'y a que deux ans que M. Gaillard, dans un discours de réception à l'Académie, fort bien fait, a osé ne pas le louer indistinctement sur tout : il est le premier qui ait donné cet exemple de courage et de bonne foi.

à des règles fixes, et qu'ils avaient besoin qu'un maître absolu fixât leur mobilité.

C'est au milieu de ce peuple cependant que le restaurateur de l'empire d'Occident avait jeté, huit cents ans auparavant, les fondemens les plus solides d'un empire que des princes faibles, stupides, et des tyrans n'avaient pu renverser.

Ce n'est pas que Charlemagne, génie beaucoup plus élevé sans doute que l'homme d'Etat rival et persécuteur de Corneille, n'eût d'autant plus désiré peut-être le pouvoir arbitraire, qu'il était plus en état d'en supporter tout le faix, et que l'ignorance de son peuple opposait plus d'entraves à ses grandes vues; mais le conquérant et le législateur de l'Europe presque entière, le fondateur de tant d'Etats, qui fit trembler sur son trône le singe abject des anciens empereurs, comprit qu'il était impossible qu'un homme gouvernât seul un grand Etat; il sentit qu'il était également nécessaire pour les mœurs et pour l'autorité d'établir une hiérarchie clairement indiquée par la nature [1]. Charlemagne fut le premier instituteur de *l'ordre féodal*, qui n'était avant lui qu'un chaos anarchique et contradictoire à toute espèce d'ordre : il connaissait bien sa nation ; il connaissait bien les hommes; il sentit qu'on ne leur persuaderait jamais qu'un seul pût donner sa volonté pour loi, et que le Français ne méritait pas que son maître conçût un projet si barbare.

[1] C'est en effet un des maux du despotisme d'anéantir toute hiérarchie, et d'obscurcir toutes les nuances : tout le monde est également vil ; il ne saurait y avoir alors ni supérieur, ni subalterne. Il est devenu impossible, par exemple, au soldat d'estimer ses officiers dégradés et avilis; et dès-lors il est au-dessus de l'humanité de respecter par devoir ce qui n'est pas en effet respectable, et il est au-dessous de la brute d'oser concevoir le projet de faire estimer ce qui n'est pas estimable.

Cette idée, presque innée parmi les esclaves de l'Orient, n'était point venue dans la pensée des peuples libres du nord de la Germanie et des Gaules : l'Europe, si l'on en excepte l'Italie et l'Espagne, où la servitude fut introduite par Auguste, qui eut des successeurs plus méchans que lui, parce qu'ils avaient moins de talens ; l'Europe, dis-je, ne connaissait pas cet esprit d'esclavage, qui s'y est depuis répandu ; esprit qui a créé la *certaine science*, *pleine puissance*, et le *car tel est notre bon plaisir*, sorte de protocole qui fera regarder notre style par la postérité comme celui de la bassesse et de la servitude, et dont Juvénal, au centre de la tyrannie, avait laissé ce vers fameux :

« Sic volo ; sic jubeo : sit pro ratione voluntas[1]. »

Il arriva à l'ordre féodal la révolution ordinaire dans toutes les institutions humaines, c'est-à-dire que la balance pencha. L'autorité royale fut trop affaiblie ; on ne doit point attribuer cette faute à Charlemagne ; des têtes faibles voulurent soulever l'énorme fardeau dont il avait sagement déterminé le levier ; le défaut général d'instruction et de principes rendait sa législation insuffisante, du moment où elle n'était plus soutenue par le génie du législateur ; mais il avait senti sans doute que le despotisme est l'ennemi le plus cruel de l'humanité, et même de l'autorité souveraine. Tout autre inconvénient était moindre. Peut-être Richelieu n'avait-il pas saisi cette belle idée ; peut-être n'avait-il pas assez de génie pour la concevoir : il en fallait beaucoup sans doute pour modérer les écarts de ses passions et de son audace.

[1] *Satyr.*, lib. I.

Le dernier effort de raison et d'humanité auquel un souverain puisse atteindre, tout ce que peuvent la vertu la plus pure et les talens les plus supérieurs réunis, la conduite du nouveau roi de Suède nous l'offre, et Trajan seul en avait donné l'exemple [1]. Gustave, assez hardi pour oser donner de justes entraves à la licence effrénée du sénat de Suède, assez habile pour y réussir et pour établir un ordre fixe au sein de l'anarchie qui dévorait sa patrie, a été assez grand, assez humain, assez éclairé pour dédaigner le pouvoir arbitraire lorsqu'il pouvait le retenir, pour fouler aux pieds la vengeance, et se dépouiller du glaive militaire lorsque rien ne pouvait l'arracher de ses mains, au moment même qu'il venait d'échapper aux trames des factieux conjurés contre l'autorité tutélaire : oui, j'ose le dire, et cet hommage est écrit d'une main que ne souillèrent jamais l'imposture et la flatterie, le nouveau Gustave est l'honneur du trône et sera le héros de ce siècle.

Richelieu visait au despotisme personnel bien plus qu'à augmenter l'autorité royale; il parvint à son but par des moyens hardis et sûrs. Il séduisit par la corruption, et effraya par l'activité de sa violence; son génie perçant, opiniâtre, fécond en ressources, indifférent sur la nature des moyens, ne se proposa jamais d'autres objets que de rendre arbitraire l'autorité qu'il avait absorbée tout entière. Tout occupé de l'intérêt de sa puissance, il ne voulut pas voir qu'il ne pouvait pas remplacer, par la force et par des caprices, des lois fondamentales (en France, comme en tout autre pays, parce qu'elles sont absolument nécessaires à toute

[1] Trajan offrit aux Romains de leur rendre leur liberté : il était revêtu du despotisme; mais celui qu'il s'acquérait par cet acte de générosité n'était-il pas cent fois plus doux et plus sûr à exercer?

société, et que le droit naturel est partout la base[1] de ce qu'on appelle *les codes* ou plutôt les *droits fondamentaux*) ; il n'aperçut pas que l'édifice ébranlé dans toutes ses parties s'écroulait par une extrémité tandis qu'il cherchait à l'étayer par l'autre ; il aima mieux dire que le peuple, qu'il enchaînait à son char (car la nation rampait déjà dans la servitude), n'était pas plus capable de suivre long-temps le même système, que de prendre le seul que toute société puisse adopter ; je veux dire un *bon gouvernement*.

Mais comment espérer un bon gouvernement dans le pays où l'administration est dirigée par l'opinion arbitraire d'un seul, et où elle n'est point fixée par des principes invariables, et contenue par l'instruction, qui rend générale la connaissance des lois naturelles, et leur infraction notoire ? Quelle sorte de délire ne résultera pas de cette aveugle et avilissante subordination que les langues esclaves ont désignée par ces mots dénaturés, *obéissance, devoir ?*

Dans la nécessité de choisir, il faudrait préférer sans balancer une autorité faible et incomplète à un pouvoir illimité, dans quelque main qu'il soit déposé : la licence des éphores vaut mieux encore que l'insolence des visirs. L'autorité faible ne saurait procurer sans doute un gouvernement heureux et prospère ; mais le despotisme est affreux et ne laisse d'autre refuge que la mort s'il parvient entre les mains d'un prince féroce et stupide[2] ; il est encore le régime politique le plus

[1] Ce seul mot décide l'étonnante question sur l'existence des lois fondamentales ; car une des premières exigences de la loi naturelle est que le législateur puise sa législation au sein de cette loi même, et qu'il ne substitue jamais ses caprices arbitraires aux principes invariables de la nature.

[2] Tacite dit, après la peinture énergique d'une peste qui avait ravagé Rome sous l'empire de Néron : « Equitum senatorumque interitus, quam-

effrayant quand le prince ne serait que peu éclairé; il est très-redoutable sous un despote habile, quoi qu'en ait écrit le roi de Prusse, qui sans doute avait ses raisons pour établir les principes contraires [1]; car alors le despotisme en devient plus absolu, et son successeur peut et doit être un mauvais prince. Ne doit-on pas attribuer à César tous les excès horribles de ses successeurs? n'est-ce pas le plus grand des crimes que d'avoir frayé le chemin du trône aux Caligula et aux Domitien?

Dans cet ordre féodal, dont on a tant médit, c'était du moins une maxime constante que « nul homme ne » pouvait être taxé que de son consentement. » Ce principe renferme le premier droit et le premier garant de la liberté; car les despotes corrompent et séduisent avec l'or; ils gagnent des satellites, des espions, des délateurs, et les vexations illégales se multiplient à mesure que la soif de l'or augmente, et que la facilité de s'en procurer diminue.

Charles VII, sous le règne duquel la féodalité reçut les premières atteintes, Charles VII fut le premier qui, par un simple édit, et sans le concours des états-généraux, leva des subsides extraordinaires sur son peuple; acte de despotisme le plus formidable de tous, et dont Louis XI, digne d'en être l'inventeur, se garda bien de négliger l'exemple.

C'est à ce Charles VII cependant que Jean Juvénel,

» vis promiscui, minus flebiles erant, tanquam communi mortalitate sævi- » tiam principis prævenirent. » — « Ainsi sous le règne d'un tyran, dit » Gordon, la peste était un bonheur. »

[1] Rien de meilleur, dit-il, que le gouvernement arbitraire, mais sous » des princes humains, justes et vertueux : rien de pis sous le commun » des rois. »

Le plus grand des philosophes, Socrate, et ses dignes élèves, Xénophon et Platon, ne pensaient pas ainsi quand ils ont dit que « la monar- » chie modérée était le seul bon gouvernement. »

archevêque de Reims, disait en plein conseil : « On m'a » rapporté qu'il y avoit en vostre conseil un qui, en » vostre présence, dit à propos de lever argent sur le » peuple, dont on alléguoit la pauvreté, que ce peuple » toujours crie et se plainct; qui fut mal dit en vostre » présence; car c'est plus parole qui se doit dire en pré- » sence d'un tyran inhumain, non ayant pitié et com- » passion du peuple, que de vous qui estes roi très- » chrétien. Quelque chose qu'aulcuns dient de vostre » puissance ordinaire, *vous ne povez pas prende le* » *mien, ce qui est mien n'est point vostre*. En la jus- » tice, vous estes souverain, et va le ressort à vous; » vous avez vostre domaine, et chascun particulier a le » sien [1]. »

Si les levées illégales commencèrent dès Charles VII, on voit du moins qu'on osait lui dire, même à la cour, qu'il entreprenait au-delà de son droit. Eh! quels progrès n'ont pas faits depuis la soif du despotisme et le ferment de la cupidité! mais aussi quels progrès n'a pas faits la servitude, puisqu'on consacre aujourd'hui, par d'infâmes apologies, des excès de tyrannie dont on repoussait alors avec tant de force les premiers essais!

On serait trop effrayé, trop dégoûté peut-être de vivre en société, si l'on observait d'un œil attentif avec quelle rapidité toutes nos constitutions européennes, si l'on en excepte une seule, s'accélèrent vers le *despotisme*, et entraînent ainsi dans la proscription la plus redoutable, la plus belle contrée de l'univers.

Quelle variation dans nos priviléges, dans nos coutumes, dans nos lois, à nous Français, peuple doux et imprudent, qui, du plus haut degré d'une liberté peut-

[1] Joly, dans ses notes sur les opuscules de Loysel, pag. 490.

être trop peu éclairée, s'est précipité vers l'esclavage le plus profond et le plus resserré !

Un écrivain [1], plus connu par son dévoûment au ministère et par ses ménagemens adroits et lucratifs que par ses talens littéraires, vient de promettre solennellement d'attaquer l'authenticité de nos anciens priviléges, et s'est engagé à prouver, entre autres thèses tout-à-fait nouvelles, et surtout précieuses à la nation, que l'autorité législative « ne fut jamais placée dans les » champs de Mars et les assemblées qui leur succédè- » rent. » Il prouvera sans doute aussi que le monarque possédait seul cette autorité ; car c'est une conséquence nécessaire de sa première proposition.

Il nous promet encore d'établir que le chef suprême *appelait et excluait* qui il voulait de ces assemblées ; et que chacun des membres qui y assistaient « n'avait » que des conseils à donner, et non des suffrages. »

Cet auteur, il faut en convenir, s'est imposé une belle tâche, et surtout il s'est voué à une occupation vraiment patriotique, vu les circonstances et l'objet. Il va détruire bien des préjugés et renverser un grand nombre de vieilles erreurs. Il établira, par exemple, malgré tout ce qu'on croyait savoir à cet égard, qu'il est faux que le premier acte de législation de nos rois date de la fin du XIIe siècle, et que l'ordonnance de Philippe-Auguste de 1190, que l'on regardait comme le premier monument de leur pouvoir législatif, a été précédée de beaucoup d'autres édits.

Il nous expliquera les propres mots de Clotaire, qui

[1] M. Moreau, *Leçons de morale, de politique et de droit public, puisées dans l'histoire de notre monarchie, ou nouveau Plan*, etc. Paris, chez Moutard, 1773.

C'est à cette époque que l'*Essai sur le despotisme* devait paraître. (*Note de l'éditeur.*)

dit, en parlant des assemblées du champ de Mars : « On » les convoque parce que tout ce qui regarde la sûreté » commune doit être examiné et réglé par une délibé- » ration commune; et je me conformerai à tout ce » qu'elles ont résolu. » Et ailleurs, Clotaire répond aux ambassadeurs de la reine Brunehaut, « qu'il faut con- » voquer une assemblée de la noblesse, *et délibérer en* » *commun des affaires communes.* (Clotarius respon- » dit conventum nobilium debere eam aggregare Fran- » corum, *et communi tractatu de communibus con-* » *sulere rebus*[1]. »

Il traduira, selon son opinion, ces mots qui se trouvent dans une ordonnance de Childebert de 532 : « Nous avons traité quelques affaires à l'assemblée de » Mars avec nos barons, et nous en publions aujour- » d'hui le résultat, afin qu'il parvienne à la connais- » sance de tous[2]. » Il voudra bien renverser le témoignage du savant Bouquet, qui, travaillant par ordre et sous les yeux du gouvernement, s'explique ainsi dans la préface des lois saliques[3] : « Dictaverunt salicam le- » gem proceres ipsius gentis, *qui tunc temporis apud* » *eam erant rectores* : sunt electi de pluribus viri qua- » tuor, qui per tres mallos convenientes, omnes cau- » sarum origines sollicite discurrendo tractantes, de » singulis *judicium decreverunt* hoc modo. » Il nous

[1] Bouquet, *De Gest. Franc.*, liv. IV, ch. I.

[2] *Idem ibid.* (tom. VI, p. 3); et dans une autre ordonnance : « Nous sommes » convenus, avec le consentement de nos vassaux, etc. » *Ibid.*, § II.

[3] *Idem ibid.* pag. 22 (et ailleurs, p. 124) : « Hoc decretum est apud » regem et principes ejus, et apud cunctum populum christianum, qui » infra regnum Merwingorum consistunt. » Voyez dans M. de Mably (*Observ. sur l'hist. de France*), dans des chartes accordées par des rois de la première race : « Ego Childebertus rex, una cum consensu et volun- » tate Francorum, etc. (*Ann.* 558, *ibid.* 622.) Clotharius III, una cum » patribus nostris episcopis optimatibus, cæterisque palatii nostri minis- » tris (*ann.* 664), de consensu fidelium nostrorum. »

mettra en garde contre cet autre passage très-singulier, relatif aux champs de Mars, et tiré des auteurs des annales des Francs : « Sedebat in sella regia, circum- » stante exercitu; præcipiebat is die illo quidquid a » Francis decretum erat. »

Il nous expliquera pourquoi Pepin, l'habile, l'audacieux Pepin (qui une fois arrivé au trône possédait absolument l'autorité législative, puisqu'elle était l'apanage de la souveraineté), pourquoi Pepin, dis-je, quand il associa Charles et Carloman ses deux fils à la couronne, sous le consentement de l'assemblée nationale, se servit de cette formule si connue, *una et cum consensu*, etc. L'usage le plus ordinaire des rois n'est pas de céder dans la forme ce qui leur revient dans le droit.

M. Moreau joindra à toutes ces instructions une réfutation d'Éginhart, secrétaire, historiographe et gendre de Charlemagne, et par conséquent si à portée d'être bien instruit de la constitution. Cet Éginhart dit expressément que « les Francs confirmèrent le choix » de Pepin à sa mort; » et, ce qui est bien plus concluant et bien plus attentatoire à l'opinion de M. Moreau, « qu'ils limitèrent leurs états respectifs [1]. »

Plus ce nouvel antiquaire avancera dans sa carrière, plus ses travaux augmenteront, et plus sans doute nous lui devrons de reconnaissance.

Ses recherches profondes nous apprendront comment le plus grand et le plus puissant prince qui ait jamais existé, comment Charlemagne [2], s'il avait cru toute l'autorité législative concentrée dans ses mains, aurait dit, dans la charte qu'il donna pour le partage de ses domaines, dans le cas où il y aurait incertitude

[1] En 763.
[2] *Capitul.*, vol I, page 442.

sur le droit des différens compétiteurs à la couronne, « celui d'entre eux que le peuple choisira succédera à » la couronne ; » car c'est une anecdote bien singulière pour l'histoire philosophique de ce prince et de ce siècle. M. Moreau nous dira pourquoi ce prince assembla si exactement une ou deux fois l'an les *conventus malli* ou *placita* [1], qui se tinrent régulièrement sous cette dynastie, lui dont le génie pouvait sans doute supporter seul tout le faix de la législation.

M. Moreau joindra à ses savantes leçons un commentaire du traité d'Hincmar [2] *de Ordine Palatii*, important et précieux monument de nos antiquités, recueil de points de fait, d'où l'on pourrait lui susciter bon nombre d'objections embarrassantes, et dont la résolution est digne de lui.

C'est dans ce traité qu'il trouvera la preuve de l'exactitude avec laquelle Charlemagne convoqua toujours les assemblées de la nation deux fois par an : dans l'une se réglait l'état de tout le royaume, dans l'autre on fixait les dons généraux [3].

C'est dans ce même traité que M. Moreau notera ce passage si formel et si peu suspect, puisqu'après avoir établi l'usage constant *de la discussion amiable* entre les sujets et le souverain, Hincmar rend témoignage de la subordination constante de ceux-là lorsque le prince les avait entendus *aussi long-temps qu'ils voulaient lui parler*, lorsqu'il avait admis leurs raisons, leurs contradictions et leurs conseils : « *Quanto spatio*

[1] Noms des assemblées de la nation sous la seconde race.

[2] Archevêque de Reims.

[3] « Consuetudo autem tunc temporis talis erat, ut non sæpius sed bis in » anno placita duo tenerentur : unum quando ordinabatur status totius » regni... propter dona generaliter danda aliud placitum, etc., etc. » (*De Ordin. Palat.* c. 29.)

» *voluissent* cum eis consisteret, *et cum omni familia-*
» *ritate*, qualiter singula reperta habuissent referebant,
» quantacumque *mutua disputatione, seu amica con-*
» *tentione* decertasse apertius recitabant.... donec res
» singulæ, ad effectum perductæ, gloriosi principis au-
» ditui in sacrisque obtuitibus exponerentur, et quid-
» quid sapientia ejus eligeret, omnes sequerentur[1]. »

Le lecteur remarquera que c'est *à la sagesse de Charlemagne* qu'Hincmar assure que les Français s'en rapportaient toujours.

Il ne laissera pas que de rencontrer dans les capitulaires même des difficultés que lui seul peut lever. Il trouvera, par exemple, une loi de l'an 803, qui ordonne que, « lorsqu'il s'agira d'établir une nouvelle loi, la pro-
» position en soit soumise *à la délibération* du peuple,
» *et que s'il y a donné son consentement, il la ratifiera*
» *par la signature de ses représentans*[2]. »

Il trouvera dans un édit de Philippe le Bel[3], par lequel ce roi promet d'établir deux parlemens à Paris, ces propres mots qui méritent quelques notes : « Præ-
» terea, propter commodam subjectorum expeditionem
» causarum, *proponimus* ordinare quod duo parla-
» menta Parisiis, et duo scataria Rothomagensia, et
» dies trecenses bis tenebuntur in anno, et quod par-
» lamentum apud Tholosam tenebitur, *si gentes præ-*
» *dictæ terræ sentiant*, quod non appelletur a præ-
» sentibus in parlamento. »

Il trouvera dans le recueil des historiens de France[4] une lettre de Hugues Capet à l'archevêque de Sens, où

[1] *De Ordin. Palatii*, anno 882, cap. 34 et 35.
[2] *Capitul.*, vol. I, page 194.
[3] En 1302.
[4] Tome X, page 392.

l'on trouve ces propres termes que, « *ne voulant point* » *abuser de la puissance royale*, il règle toutes les af- » faires de la chose publique *par le conseil et l'avis* » de ses fidèles. (Regali potentia *in nullo abuti volen-* » *tes*, omnia negotia reipublicæ *in consultatione et* » *sententia* fidelium nostrorum disponimus.) »

Il trouvera beaucoup d'ordonnances de la troisième race (sous Louis VI, Louis VII, Philippe-Auguste, saint Louis) qui spécifient très-clairement *le conseil, consentement, volonté, concours des prélats et seigneurs, des barons, des fidèles* [1], comme nécessaires à la sanction des actes législatifs.

Mais il trouvera surtout dans le code des lois normandes [2], conservées pour la plupart dans la coutume de Normandie, et qu'on peut regarder comme le recueil législatif où sont consignées les lois et coutumes anciennes de l'Europe; il trouvera, dis-je, dans ce code, ce texte précis, qui paraît n'admettre aucune réplique contradictoire :

« Quoniam ergo leges et instituta, quæ Normanorum » principes, non sine magna provisionis industria præ- » latorum, comitum et baronum, necnon et cæterorum » virorum prudentium consilio et consensu ad salutem » humanam fieri statuerunt, etc., etc. »

M. Moreau observera sans doute que Ludwig, éditeur de ce code, célèbre jurisconsulte, défenseur de Frédéric Ier [3], qui ne déguisait pas son goût pour le despotisme; il observera, dis-je, que Ludwig établit,

1 Ordonnances des années 1118, 1128, 1137, 1158, 1209, 1228, 1246, etc., etc.

2 Codex legum Normanicarum edente Ludwig., cap. prim., § 1, tom. V. Reliquiæ manuscriptorum, etc. (In præfatione notat Ludwig has leges seculi decimi tertii coævas.)

3 Dans ses discussions pour la principauté de Neuchâtel.

comme base du droit germanique, LA NÉCESSITÉ DU CONSENTEMENT DES TROIS ORDRES. Voici les propres termes de son commentaire : « Est hoc homini germa- » no omnino discendum et notandum quod legislato- » ria potestas uti in imperio non penes imperatorem » solum, verum etiam ordines in comitis : ita in pro- » vinciis quoque principi soli non licuit condere leges, » nisi in concessu consensuque procerum provincia- » lium (der lanstaende) ut adeo provinciales leges » nomen sustinuerint provincialium recessuum in ver- » nacula (der lantags abschied) : etc., etc. »

On pourrait conclure, ce me semble, sans sortir des règles de l'analogie, pour la France occidentale, d'après les lois de la France orientale [1].

Il serait trop long de parcourir la centième partie des difficutés que M. Moreau s'engage à résoudre, et je finirai par ces mots de Pasquier, qu'il foudroiera sans doute aussi facilement que tous les autres, mais qui sont assez singuliers pour être rapportés ici.

« Pourquoi *Capet*, plus fin que vaillant, et qui, par » astuce seulement, était arrivé à la couronne, fit, au » moins mal qu'il put, une paix avec tous les grands, » ducs et comtes, qui commencèrent dès-lors à le recon- » naître seulement pour souverain, ne s'estimant, au » demeurant, guère moins en grandeur que lui ? et » certes quelques-uns, non sans grande apparence de » raison, sont d'advis que la première institution des » pairs commença adonc entre nous [2]. »

[1] L'Europe offre partout les mêmes lois. En Danemark, où l'on a toujours asservi les hommes, je trouve cette inscription des lois danoises : *Leges » danicæ a Waldemno editæ anno* 1200 *in parlamento danico* ex con- « sensu meliorum regni. » (Ludwig, *Reliquiæ manuscriptorum*, tom. XII.)

[2] Voici un passage de Montaigne bien analogue à celui de Pasquier : « César appelle roitelets tous les seigneurs ayant justice en France de

Il fera beau voir M. Moreau discutant avec une érudition profonde, et surtout une sagacité franche et impartiale, tous ces passages, accompagnés d'une foule d'autres, qu'il rapportera fidèlement sans en tronquer aucun, et qu'il choisira sans doute parmi ceux qui semblent les plus défavorables à son opinion.

Mais un écrivain *aussi philosophe*, *et surtout aussi honnête*, ne s'en tiendra pas à ces recherches : il sait que les citations sont toujours détruites par d'autres citations, les autorités opposées à d'autres autorités; il sait qu'on suppose rarement de la bonne foi dans ces sortes de discussions, et que plusieurs écrivains ont à trop bon droit donné de la méfiance pour ce genre polémique.

Il sait que la plus vile des servitudes est celle de l'esclave qui vend sa plume et ses principes, comme la plus odieuse tyrannie est celle qui s'exerce sur les pensées [1], et qu'un honnête homme ne saurait trop écarter le plus léger soupçon d'un tel trafic.

Il n'ignore pas que le président Hénault (ou celui que ce magistrat a copié), vendu à la cour, a traduit, au grand scandale de la nation, ces mots : *ex consensu populi*, par ceux-ci : *dans l'assemblée du peu-*

» son temps. De vrai, sauf le nom de sir, on va bien avant avec nos rois, » et voyez aux provinces éloignées de la cour, nommons Bretaigne, par » exemple, le train, les sujets, les officiers, les occupations, le service et » cérémonie d'un seigneur retiré et casanier, nourri entre ses valets; et » voyez aussi le vol de son imagination ; il n'est rien plus royal. Il oit » parler de son maître une fois l'an, comme du roi de Perse, et ne le re- » cognoît que par quelque vieux cousinage, que son secrétaire tient en » registre. A la vérité, nos lois sont libres assez, et le poids de la souve- » raineté ne touche un gentilhomme français à peine deux fois en sa vie. »

[1] « L'esclavage, dit Cicéron, est l'assujettissement d'un esprit rampant » et comprimé, qui n'est pas maître de sa propre volonté. » *Servitus obedientia est fracti animi et abjecti, arbitrio carentis suo*, (Cic., *paradox*. V, c. I.)

ple; traduction certainement intolérable, à ne considérer que littérairement le seul mot *consensus*, mais dont le mot *ex* découvre bien évidemment la lâche intention [1]; car les mots *ex* et *in* n'eurent jamais la même signification, et il est impossible de s'y tromper de bonne foi.

M. Moreau est trop instruit pour ne pas savoir que la cour, qui achète et corrompt tout et tous, a porté la précaution jusqu'à falsifier les capitulaires de Charlemagne dans les nouvelles éditions des ordonnances, où on les chercherait en vain (surtout dans ce qui concerne les états-généraux), ressemblant au texte qu'on lit dans Baluse.

D'ailleurs, M. Moreau, *homme d'Etat et philosophe*, a pensé plus d'une fois que rien n'importe moins aux hommes que les chicanes et les subtilités de la jurisprudence diplomatique. Il ne doute pas que leurs droits imprescriptibles n'existassent également quand ils ne seraient pas écrits.

Après les savantes discussions qui le feront triompher sur les points de fait, il établira avec évidence qu'il est possible, vu les mœurs connues des premiers Francs, tous les monumens qui nous restent de leurs anciennes institutions, de leurs usages, de leurs maximes, des principes féodaux qui leur servirent si long-temps de code; il établira, dis-je, qu'il est possible [2]

[1] Il est une autre preuve bien plus formelle encore de cette *intention*, c'est que les mots *ex consensu* sont précédés de ceux-ci: *in parlamento.*

[2] Tacite dit expressément que « le consentement de tous les membres » de la société était nécessaire dans les délibérations prises par les Ger- » mains: *De minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes;* » et l'on trouve (*de Mor. Germ.*) ces propres mots, que je suis bien aise de citer, dans la crainte qu'ils n'échappent à M. Moreau: « *Mox rex,* » vel *princeps*, prout *ætas cuique*, prout *nobilitas*, prout *decus bellorum*, » prout *facundia* est, *audiuntur, auctoritate suadendi magis quam ju-*

que le pouvoir législatif absolu se soit trouvé *uniquement placé* sur la tête du chef, sans nulle espèce de modification qu'une simple *consulte d'apparat* et non de *réalité*, puisqu'au droit de *conseil* ne se réunissait jamais celui de *suffrage* : tel est donc le plan simple et complet de M. Moreau.

Il nous montrera que, malgré la présomption qu'inspirent les coutumes des Germains, nos pères, malgré les textes des plus anciennes lois septentrionales (ripuaires, bourguignonnes, etc.), des capitulaires, des lois saxonnes et germaniques (base des lois anglaises, françaises, l'on peut dire même européennes; car, selon l'observation de Ludwig, l'Europe n'avait dans l'ancien temps QU'UNE LANGUE ET UNE LOI : « In Europa... fuisse unum grammaticum, et legislatorem)[1]; » il nous montrera, dis-je, que malgré la mention expresse des ordonnances de la troisième race, la révolution dont il annonce les preuves s'est légalement opérée.

Il nous démontrera surtout, avec une évidence capable de nous inspirer une profonde sécurité, que l'autorité législative, remise entre les mains d'un chef indépendant des lois, puisqu'il pourra toujours en substituer d'autres, et ne sera jamais arrêté par aucun tribunal compétent, pas même celui de la nation assemblée; il nous démontrera, dis-je, que cette autorité ne pourra jamais dégénérer en despotisme; car, si cela

» *bendi potestate*, » que M. d'Alembert traduit ainsi, presque littéralement : « Alors le roi, ou le chef, ou tout autre, sont écoutés, selon le rang » que leur donnent l'âge, la noblesse, la gloire des armes, l'éloquence. » L'autorité de la persuasion est plus forte que celle du commandement. »

On lit dans ce même passage de Tacite ces propres mots : « Nec regi» bus infinita aut libera potestas, et duces exemplo potius quam im» perio. »

[1] Reliquiæ manuscriptorum, etc. (*Præfatio*.)

se peut, la question est décidée : je réclame pour les droits des hommes, je proteste pour moi, pour mes enfans, pour tous mes semblables. Le despotisme n'est pas et ne saurait être une forme de gouvernement, et l'administration qui pourrait y conduire une nation serait un brigandage criminel, funeste, et contre lequel tous les hommes doivent se liguer.

S'il s'agissait d'être soumis au pouvoir arbitraire, pourquoi des recherches? pourquoi des réglemens civils, pourquoi des lois criminelles? Offrons-nous au glaive, nos maux seront plus tôt terminés...

Mais dans quels piéges vais-je tomber?... Je parle à des philosophes exempts de préjugés et de passions, et près de qui je passerai pour un déclamateur forcené : ils dénonceront sans doute cet ouvrage comme un véritable signal de révolte. « La longue expérience des » hommes et des choses leur a appris que le peuple » heureux était insolent; qu'il était nécessaire de lui » faire sentir ses chaînes, et que l'esprit de *liberté*, in» séparable du *fanatisme*, était le père de la *rébel*» *lion* et de la *licence*... »

Je connais depuis long-temps ces maximes tant répétées par les esclaves des cours; je sais qu'à leur gré » les peuples sont encore trop heureux de n'être pas » réduits à brouter des terres désertes et stériles...[1] »

Oui, sans doute, quelques êtres, plus faibles de corps et d'esprit que le reste des humains, doivent commander despotiquement à des millions d'esclaves; et c'est un

[1] Mot affreux, adressé par l'atroce Bullion à Louis XIII.

On peut dire des infâmes adulations des courtisans, sans cesse occupés à animer et servir les passions du maître, qu'ils les excitent :

Quasi jam non satis sua sponte furient.
(Terent, *Adelph.*)

effort de générosité que de leur laisser de quoi sustenter leur misérable vie... Ce principe est humain, il est raisonnable; et, dans un siècle où les arts, la science et la philosophie fleurissent à l'envi, c'est à bon droit qu'on ne s'étonne pas que la Pologne et le Danemark soient fécondés et nourris par des *serfs*, et que l'Allemagne et la France elle-même en renferment.

Ceux dont le cœur ne s'est pas brisé en entendant que les quatre cinquièmes de l'humanité devaient être malheureux pour assurer la tranquillité de quelques hommes (eh! quelle tranquillité!), pour leur procurer des plaisirs et des jouissances, croiront aisément tout le reste.

Ceux qui ont osé nous vanter le *despotisme oriental*, et auxquels l'indignation publique n'a pas interdit le *feu et l'eau*, doivent attaquer la liberté dont ils ne sont pas dignes. Mais il est encore des hommes honnêtes, qui déploreront le stupide aveuglement des uns, et frémiront en entendant les autres.

Les apologistes du despotisme devraient être déclarés *exleges*[1], c'est-à-dire destitués de toute protection de la part du roi et de la loi, infâmes, indignes de toute créance, déchus de tous droits et inhabiles à tous devoirs de citoyen; car ils outragent également les rois, dont ils profanent l'autorité; la loi, qu'ils foulent aux pieds, et les hommes, dont ils cherchent à anéantir les premiers et les plus sacrés des droits.

On éleva une colonne de bronze dans la citadelle d'Athènes avec cette inscription : « Qu'Arthémius de » Zélie, fils de Pythonax, soit tenu pour infâme et pour

[1] Punition imposée en Angleterre aux jurés qui ont prévariqué sciemment dans un jugement.

» ennemi des Athéniens et de leurs alliés, lui et les » siens, parce qu'il a fait passer de l'or des Mèdes dans » le Péloponèse. » C'était, suivant les lois d'Athènes, mettre sa tête à prix que de le flétrir ainsi.

Mais celui qui nous apporte les principes orientaux, celui qui souffle le venin du fanatisme[1], celui qui, par ses écrits, fomente la corruption et l'esclavage, n'est-il pas plus coupable encore que celui qui nous apporte l'or de nos ennemis? Les crimes littéraires ne sont-ils pas les plus grands des crimes? Il m'importe peu que mon voisin ait des principes abominables si je n'ai point affaire à lui; mais divulguer et rendre publics des principes horribles ou même dangereux, c'est un délit social qui intéresse tous les citoyens : élevons-nous sans cesse contre les monstres qui blasphèment la liberté.

Elle est l'âme de l'âme, la vie morale de l'homme, la source de toutes les vertus, la boussole de toute administration prospère, depuis les plus petits détails jusqu'aux plus grandes spéculations politiques, la richesse, la gloire, le soutien des empires et des princes qui les gouvernent. Quel homme instruit, quel sujet fidèle pourrait donc ne point l'aimer, quand l'instinct de l'humanité ne la réclamerait pas sans cesse? et dans quelle autre cause l'enthousiasme serait-il plus permis?

Nous abandonnerions, disent les Aragonnais dans le préambule d'une de leurs lois, notre sol ingrat et stérile, pour habiter des régions plus favorisées de la nature, si notre liberté, défendue et garantie par notre constitution politique, ne nous était pas plus chère

[1] L'abbé de Caveirac, si tendrement défendu par M. Linguet, avocat des Néron, des sultans et des visirs.

que toutes les jouissances d'un pays plus fécond et moins libre....[1].

Et nous, dont l'heureuse patrie réunissait tous ces avantages, nous, descendans de ces fiers Gaulois dont la valeur, nourrie au sein de la liberté, et sans cesse animée par elle, arrachait aux historiens romains l'aveu de l'effroi qu'elle inspirait à Rome, si accoutumée à voir ses consuls et ses légions humiliés par ce peuple belliqueux, que ce fier sénat, juge et protecteur des rois, « ne pensait qu'à sa sûreté et oubliait sa gloire[2], alors » qu'il avait à combattre ces ennemis redoutables; » nous, sous les coups desquels s'abattit le farouche despotisme qui faisait ramper l'univers, nous laissons fuir de notre sein cette liberté qui valut à nos pères leur glorieux renom et la longue durée d'un vaste et florissant empire!.....

Hommes vertueux, luttez pour cette liberté sainte; le désir d'être utile à son pays est le besoin d'une belle âme; et s'il est vrai qu'il vient un temps où il n'est plus possible d'arrêter le torrent; s'il est vrai qu'un peuple plié à la servitude envisage un homme qui veut le bien comme un insensé, et lui nuit réellement quand il le peut, songez du moins que l'exemple des vertus est la dette des hommes vertueux; que le courage et la justice sont les premières des vertus, dignes instru-

[1] On lit dans les anciens auteurs des choses très-étonnantes sur la puissance de l'Espagne, dans le temps où, divisée en plusieurs Etats, elle jouissait d'une liberté depuis tout-à-fait inconnue.

[2] « Quo metu Italia omnis contremuerat, illique et inde usque ad nos» tram memoriam Romani sic habuere, alia omnia virtuti suæ prona esse, » cum Gallis pro salute, non pro gloria certare. » (SALLUST., *Jugurth.*)

Cicéron appelle les Gaulois « la seule nation qui ne manque pas de » force pour faire la guerre au peuple romain. » *Gens.... quæ populo romano bellum facere et posse et non nolle videatur* (3e *Catilin.*).

mens *de gloire et défenseurs de la liberté*[1]; que le devoir et la conscience sont des juges et des rémunérateurs incorruptibles, et qu'il n'est aucun siècle qui n'ait honoré Caton, Helvidius, Priscus, Thraséas, Duranty, Guébriant, Turenne.

Alors que les grands hommes sont descendus dans la tombe; alors que les passions et les intérêts des particulierss'évanouissent; alors que l'envie se tait, la voix de la postérité se fait entendre : les illusions mensongères disparaissent; les vaines clameurs ne sont plus; et si les grands taléns et les vertus fortes, persécutés et dédaignés, furent plus d'une fois le tourment de celui que la nature éleva au-dessus des autres hommes, il s'apprécia du moins au fond de son cœur: il devina le jugement de la postérité; et le tribut tardif de notre vénération et de nos éloges apprend à ceux qu'une noble émulation entraîne dans la carrière épineuse de la véritable gloire, qu'ils se trouveront un jour à la place qu'ils auront méritée, et que les arrêts de l'opinion, les seuls durables, les seuls auxquels n'échappe aucun mortel, sont tôt ou tard équitables.

Les hommes aiment mieux attribuer leur conduite à la corruption générale qu'à leurs mauvaises inclinations : « il faut, disent-ils, telle ou telle chose pour » réussir dans le monde. » Quelle est donc la nécessité de réussir, au prix d'une action malhonnête? J'ose dire qu'il faut pour réussir faire le bien, et le faire avec audace. Il en résulte au moins le plus grand des

[1] « Duabus his artibus, audacia in bello, ubi pax evenerat, æquitate, se » remque publicam curabant, » dit l'énergique Salluste dans le magnifique portrait qu'il a tracé des premiers Romains.

avantages, une grande considération et une saine réputation.

Dans les cours il n'y a que deux rôles à jouer : celui d'un fripon qui sacrifie tout à sa fortune, ou celui d'un homme de la plus exacte et de la plus rigide probité. Il faut beaucoup plus de travail pour soutenir le premier rôle ; le second va tout seul ; et l'on arrive ou l'on reste également par l'un et par l'autre. Tacite dit, en parlant d'un certain Lepidus, qu'il doute, « an.... » liceat.... inter abruptam contumaciam et deforme » obsequium pergere iter ambitione et periculis va- » cuum. » Pour moi, je n'en doute pas, le chemin le plus âpre est presque toujours le plus court. Si tous les hommes étaient persuadés de cette vérité, les princes entendraient moins de lâches adulateurs prostituer leur raison à soutenir des principes insensés et inhumains.

Je ne saurais comprendre, par exemple, quelle sorte d'observation ou d'expérience peut étayer ce raisonnement si commun et si ancien, que « les hommes, » pour être tranquilles, ne doivent pas être heureux. »

S'il est une maxime impie, c'est assurément celle-là ; mais elle renferme aussi le délire le plus inconséquent : combien d'hommes cependant ont cru qu'elle contenait le grand secret de la politique !

Lycurgue, réformateur révéré, dont on a consacré toutes les violences et les visions ; Lycurgue appelait la prospérité *la destructrice des mœurs*, *parricida morum*. Il parlait en déclamateur qui ne connaissait ni les hommes, ni le véritable bonheur. Non, sans doute, la prospérité n'a jamais rien détruit : c'est l'élément de l'humanité, ou du moins l'objet constant et nécessaire auquel elle doit tendre. Le despotisme et ses me-

nées, le luxe et ses piéges détruisent les mœurs et les Etats, et l'un et l'autre détruisent aussi la véritable *prospérité;* celle qu'ils semblent procurer n'est qu'une enflure trompeuse; et l'unique et stable félicité ne se trouve que dans la modération et la liberté. Ces vérités pratiques ne sont point des maximes morales; elles sont le résultat le plus simple, le plus réitéré, le seul évident, le seul incontestable du peu de lumières certaines que nous avons sur l'histoire de l'humanité.

Le faux principe de Lycurgue et de tant d'autres philosophes tient à une première erreur, qui aurait prescription s'il en pouvait exister en fait d'erreurs. Les législateurs qui n'ont pas puisé leurs législations dans la loi naturelle, simple et évidente, c'est-à-dire dans la connaissance et l'expérience de ce qui est toujours bon et avantageux â l'humanité, ont couvert d'un voile épais et mystérieux la science de la politique, qui devait être celle de tous les hommes.

On s'est imaginé communément que les opinions ordinaires et les vertus même devaient changer de nature, et se plier au besoin de cette science factice, à l'abri de laquelle les ambitieux se sont rangés, et en ont imposé au peuple par de grands mots. On n'a pas douté, par exemple, et c'est une maxime très-généralement reçue, que la politique doit *exclure la probité.* Le juste Aristide se trompait et manquait de lumière, lorsqu'il assurait que le projet de Thémistocle, qu'on soumettait à sa censure, était très-utile à la république, mais très-injuste. En réfléchissant davantage, il aurait trouvé ce projet aussi nuisible qu'injuste. Il n'y a de politique sûre que celle qui est fondée *sur la probité et la justice.* L'infortuné roi Jean disait « que si » la vérité était bannie de la terre, elle devrait se re-

» trouver dans le cœur des rois. » Ce noble sentiment, aussi conforme aux règles de la politique la plus habile qu'aux principes de la vertu la plus pure, doit faire oublier les fautes de ce monarque; et les hommes qui pensent se souviendront plus long-temps de ce mot que de la bataille de Poitiers.

Le cardinal de Richelieu a recommandé aux rois *leur réputation comme leur bien le plus solide;* bel hommage, ce me semble, que le vice rend à la vertu : c'est une chose bien frappante que d'entendre proférer cette maxime à un homme qui détruisait par sa seule existence la gloire de son maître. Mais ce ministre était habile; il savait que les choses n'ont de valeur réelle que celle que l'opinion leur donne, et que les princes doivent par conséquent prendre le plus grand soin de leur réputation.

C'est donc un principe aussi faux que malhonnête que celui qui fait prévaloir ce que l'on appelle *maxime d'Etat, intérêt d'Etat* sur la *probité : l'intérêt d'Etat* et *la probité* ne peuvent jamais être séparés; il serait aussi absurde de le penser que criminel de se conduire d'après ce principe; et ce n'a pas été pour moi un médiocre étonnement que de trouver dans l'ouvrage estimé (et estimable à beaucoup d'égards) d'un savant et célèbre philosophe, « qu'il ne faut pas confondre » le droit politique avec la politique, qui lui est sou- » vent contraire[1]. » La probité est la première *maxime;* le *premier intérêt de l'Etat,* c'est d'être conduit avec *probité;* et cette qualité, connue dans le prince et ses ministres, sera son plus ferme soutien intérieur et ex-

[1] Cette assertion est tout au moins ambiguë; et si l'auteur a cru que la » politique ne devait pas être contraire au droit politique, quoiqu'elle le » fût, » cela valait la peine d'être dit dans les élémens de philosophie.

térieur. D'ailleurs, qui s'est jamais repenti d'être juste et bienfaisant? Que les courtisans citent un seul exemple qui prouve que ces vertus ont nui aux princes [1].

L'homme qu'on calomnie sans cesse auprès des rois leur sait gré de tout le mal qu'ils ne lui font pas : nous chérissons un bon prince; nous lui rendons un hommage de gratitude, comme s'il n'était pas en notre pouvoir de déposer et de punir les tyrans.

Une règle générale et vraie, c'est que l'on ne se plaint auprès du maître que du bien qu'il fait, et l'on ne se plaint jamais loin de lui que de ses injustices. Eh! comment écouterait-il la voix d'un peuple qu'il ne connaît que comme l'aveugle instrument de sa grandeur [2]?

« Ce ne sont jamais les bons sujets qui manquent aux » rois; c'est le roi qui manque aux bons sujets, dit le cé- » lèbre et digne ami d'un grand monarque; la difficulté » sera toujours, ajoute-t-il, de rencontrer un prince » qui ne cherche point, dans le ministre de ses affaires, » le ministre de ses goûts et de ses passions; qui, unis- » sant beaucoup de sagesse à beaucoup de pénétra- » tion, prenne sur lui de n'appeler à remplir les pre- » mières places que les personnes dans lesquelles il » aura connu un aussi grand *fonds de droiture et de* » *raison* que de *capacité;* enfin, qui, ayant lui-même » des talens, n'ait point le faible de porter envie à ceux » des autres. »

Tel était l'excellent Henri IV, que Sully s'efforçait de peindre : ce prince généreux avait fait la guerre depuis

1 On sait que les Espagnols refusèrent des otages que leur offrait Henri IV, dont la parole passait pour plus sûre que les traités les mieux cimentés.

2 Et malheureusement lui-même est un bien *aveugle* appréciateur de sa grandeur.

sa plus tendre enfance; il n'avait jamais eu le temps ni l'occasion d'étudier les détails de l'administration; il ne devait que connaître la science militaire, qu'il possédait supérieurement, quoi qu'on en ait pu dire.

Henri IV était bouillant et colère. Les traverses et les malheurs dont il avait été la proie devaient encore l'avoir aigri, et faire prévaloir sa violence sur sa gaîté naturelle. Rosny, contrariant, austère, fier et absolu, fut son favori par la seule raison que son maître devina ses talens et ses vertus.

Henri devait sentir pour ce ministre un véritable éloignement, d'autant mieux prétexté, que la religion du favori pouvait semer sans cesse d'obstacles les négociations nécessaires du prince avec le parti le plus puissant du royaume.

L'intégrité d'un ministre opiniâtre, hérissé de rudesse, dut bientôt acharner à la perte de Sully tous ceux qui n'avaient point de fonds plus assuré de fortune que les déprédations et le désordre des affaires.

Le penchant invincible de Henri IV pour les femmes et pour le jeu devait lui inspirer un extrême dégoût pour l'économie de son ministre, et surtout une aversion violente pour ses remontrances très-fréquentes, très-libres, et souvent remplies d'aigreur.

On devinerait bien, quand on ne le saurait pas, que les courtisans, qui connaissent toujours parfaitement les faiblesses du maître, envenimaient sans cesse l'humeur du prince.

Quel courage, quel amour de la gloire, quelle sagesse, quelle modération! Que de pénétration dans l'esprit, que de noblesse dans l'âme, que de combats ce grand roi s'était livrés avant d'avoir pris la résolution ferme, constante et invariable, de s'abandonner sans réserve à

un ministre qui ne brigua jamais que par ses services la faveur de son maître!

J'ai cru devoir entrer dans ces détails pour répondre à ceux qui reprochent à Henri IV, à cet homme adorable, dont le mot de *monsieur*, prononcé par un de ses enfans, effarouchait la tendresse paternelle, qui lui reprochent, dis-je, son *humeur despotique;* et c'est en effet les réfuter d'une manière satisfaisante que d'observer sa modération; car le prince qui sait commander à lui-même s'emporte rarement jusqu'à abuser de la supériorité qu'il a sur ses sujets.

Un roi moins généreux et moins grand se serait aisément persuadé qu'il pouvait exercer un pouvoir absolu sur un peuple si long-temps armé contre lui, et dans un pays qu'il avait conquis. Mais il savait que le pauvre peuple, agité par les passions des grands, n'est que l'instrument de leur ambition et de leurs haines, et qu'on commet une injustice cruelle et sans fruit alors qu'on exerce sur lui ses vengeances. Henri IV se livra donc sans réserve à toute sa magnanimité.

Quel despote que le prince qui pardonne à tous ses ennemis, après les avoir mis dans l'impuissance de résister; qui paie les dettes de l'État obéré, et laisse quarante-cinq millions dans ses coffres!

Que le Ciel, dans ses jours de bienfaisance, accorde aux nations un grand nombre de tels despotes!

Henri IV avait contracté dans les camps un ton absolu, une sorte de violence même, dont la nature avait mis le germe en lui; mais quel moment de sa vie ne décelait pas sa bonté paternelle, qui semblait ne laisser d'autre différence entre lui et ses sujets que celle de la supériorité de son âme[1], que nous adorons aujourd'hui,

[1] « Par omnibus, et hoc tantum cæteris major quo melior. »

et que nous pleurerons long-temps sur les ruines de la patrie?

Aucune nation, aucun siècle ne produiront un autre prince capable des mêmes vertus, si le besoin de ses alentours, d'étroites, d'importantes liaisons avec les hommes ne contribuent pas à le former. Charles V et Henri IV, les deux plus grands rois de la nation si Charlemagne n'avait pas existé, furent tous deux instruits à l'école du malheur, et apprirent long-temps, avant que de tenir tranquillement le sceptre, que les princes qui sont les plus subordonnés de tous les hommes doivent les respecter.

Les rois qui ne s'élèvent que par les choses, et que les choses instruisent mal, parce qu'elles se plient presque toujours à leurs volontés, à leurs passions, à leurs opinions, paraîtraient peut-être les plus stupides de tous les êtres si l'on savait combien ils ont communément peu de lumières et d'idées. On retient les paroles raisonnables qu'ils laissent échapper : c'est assurément la meilleure preuve qu'elles sont en petit nombre.

Il faut qu'un roi soit très-stupide en effet pour ne pas juger bientôt sa propre administration (s'il autorise l'erreur et qu'il en soit lui-même le complice, il n'est plus stupide ; il est un monstre). Tous ses alentours le trompent à l'envi, je n'en doute pas ; mais l'embarras des ministres, la multiplicité de leurs expédiens, leur insuffisance, la pénurie des sangsues publiques, qui tôt ou tard, comme nous l'avons montré plus haut, sont enveloppées dans la ruine générale, dévoilent malgré les courtisans la misère publique, et présagent la dissolution de l'État.

La population et l'aisance, ces thermomètres infaillibles de l'administration, publient la vérité en dépit des

flatteurs ; car le prince le moins instruit et le tyran le plus despote ne sauraient douter qu'ils ne sont puissans qu'en raison des hommes qui vivent et fleurissent sous leur empire.

Le dragon de Cadmus est l'emblème de la liberté ; les hommes naissent avec elle. Avant le IXe siècle, à peine existait-il une seule ville dans cet immense pays qui s'étend depuis le Rhin jusqu'aux bords de la mer Baltique. Charlemagne paraît, et l'Allemagne change de face sous ce grand homme [1]. L'excessive population des Chinois vient de l'attachement qu'ils ont pour leur constitution douce et stable, qu'ils ne veulent échanger pour nulle autre : aucun d'eux ne voudrait s'expatrier ; aucun ne voudrait ni fonder ni suivre une colonie.

Dans le despotisme tout s'oppose aux progrès de la population, parce qu'elle suit toujours la gradation des richesses territoriales, que le despotisme détruit avec tout le reste. D'ailleurs la dépopulation y devient la suite d'un sentiment bien naturel. Les Romains, malgré les ordonnances rigoureuses contre le célibat, se refusaient au mariage sous les empereurs, et craignaient d'avoir des enfans [2].

C'est assez de traîner une existence malheureuse sans la doubler, et l'on ne vient pas chercher des chaînes : il n'en est point de douces, pas même dans les despotismes tranquilles ; car il en peut exister de tels : un cadavre n'éprouve plus de convulsions ; ceux-là même sont les plus redoutables ; une telle paix est une longue

[1] Il fonda les villes les plus considérables, deux archevêchés et neuf évêchés.

[2] « Nec ideo conjugia et educationes liberorum frequentabantur, prævalida orbitate. » (TACIT., *Annal.*, *lib.* 3.)

servitude. C'était la législation des Romains dans leurs conquêtes [1]. Le conquérant armé n'opprime que pour un temps, mais le despote désarmé tire son droit de son forfait; et les hommes apprennent dans les fers et sur l'échafaud qu'ils ne sont sortis des mains de la nature que pour être le jouet infortuné d'un petit nombre d'individus, revêtus du pouvoir suprême pour s'arroger exclusivement tout le bien possible [2]; car c'est là le véritable signalement du pouvoir arbitraire; et j'ose ici défier ses vils apologistes, ceux même qui ont le plus d'opinion de la subtilité de leur dialectique, d'en donner une définition à laquelle je ne puisse, en l'analysant à la rigueur, substituer celle-ci : « Le despotisme est la des- » tination exclusive d'un seul homme à employer tous » les autres, même à leurs dépens, à son seul profit, » ou plutôt à ce qu'il croit son profit.

On ne cesse de faire craindre aux rois la désobéissance et la rébellion de leurs sujets : on devrait plutôt leur faire honte d'assommer des esclaves rampans. Machiavel, dont le témoignage en faveur de la liberté ne sera pas suspect, Machiavel lui-même voudrait « qu'un prince ou un grand homme qui aspire à l'im- » mortalité, choisît pour son gouvernement et le théâ- » tre de sa gloire un état corrompu et en décadence, » qu'il se proposerait de rectifier et d'établir. »

Quel parallèle pour un prince vraiment désireux d'acquérir de la gloire que celui de Lycurgue donnant des lois à des peuples libres, et méritant ainsi l'hommage de la postérité, et Sardanapale [3], les sens défail-

[1] « Ubi solitudinem faciunt pacem appellant. »
(TACIT., *vit. Agricol.*)

[2] Eh ! si c'était leur bien, nous serions trop heureux; mais un tyran est toujours un insensé; un despote est toujours un ignorant.

[3] Ils étaient contemporains.

lans de volupté, l'âme énervée par son propre despotisme, commandant à un troupeau d'esclaves, et transmettant à la postérité pour toute célébrité un nom flétri par de crapuleuses débauches, le souvenir d'une autorité odieuse et illimitée, presque aussi avilissante pour le despote que pour l'esclave, et celui d'une stupidité féroce, qui lui valut le sort ordinaire des tyrans.

Je désirerais que ces prudens conseillers, qui alarment les princes sur les entreprises des sujets, et entretiennent sans cesse dans le cœur du maître la méfiance, l'un des premiers motifs de la tyrannie, citassent un seul exemple d'un peuple qui ait secoué le joug, sans avoir enduré long-temps une cruelle oppression. « Les » plus grands maux, dit Comines, viennent volontiers » des plus forts; car les plus faibles ne cherchent que » paix. »

Je voudrais aussi que les courtisans montrassent aux princes quand et comment ils ont retiré leurs maîtres de l'abîme où cette tyrannie qu'ils ont tant encensée les a plongés. Quel peuple s'est élevé contre son souverain, avant d'en avoir été foulé?...

C'est l'excès de la tyrannie qui excita les Espagnols à secouer le joug intolérable des Arabes. Ce sont les vexations odieuses de Philippe II qui valurent à la Hollande sa liberté [1]. Les Suédois languiraient encore dans les fers ou dans les cavernes de la Dalécarlie, si les rois de Danemark eussent arboré moins imprudemment l'étendard du pouvoir arbitraire; si le plus atroce des tyrans n'eût livré la Suède entière aux convulsions du désespoir.

[1] Grotius dit: « Respublica casu facta, quam metus Hispanorum continet. »

Si Charles XI n'eût pas tyranniquement foulé aux pieds les priviléges de la Livonie et de l'Estonie[1], la Suède, qui venait de recouvrer sa liberté, n'aurait pas été déchirée par de longues guerres, qui la plongèrent dans un tel épuisement, qu'elle n'en est pas encore relevée. C'est du sein de l'esclavage le plus terrible que les Suisses ont recouvré la qualité d'hommes ; et je ne saurais m'empêcher de remarquer ici, à l'honneur de ce peuple respectable, que, malgré les vexations et les brigandages atroces de ses tyrans, qui semblaient lui permettre une vengeance sanguinaire, il se contenta de chasser de son pays Landenberg et ses complices, et de recouvrer sa liberté, sans verser une goutte de sang.

On parle de la licence des Anglais et de leur audace effrénée : sans les débats des Yorck et des Lancastre, qui se disputaient le droit d'opprimer les hommes, comme les tigres et les lions s'arrachent leur proie, ce peuple n'aurait jamais pensé à se ressaisir de sa liberté. Suivez les événemens qui lui valurent cette liberté[2], qu'il a achetée si cher, vous vous convaincrez qu'il n'y eut jamais de plan formé de conduire cette révolution jusqu'au dernier degré auquel elle est parvenue, et que les Anglais ne doivent leurs lois et leur constitution qu'à l'excès de la tyrannie qu'ils renversèrent parce qu'ils ne pouvaient plus la supporter. Il ne sera pas inutile de remarquer que les habitans des îles britanniques[3] obtinrent, ou plutôt arrachèrent au plus valeu-

[1] Qui lui avaient été cédées par le traité d'Olivat.

[2] Ce n'est point ici le lien d'indiquer les atteintes portées à cette constitution, ni de développer les causes qui présagent infailliblement l'altération de la liberté britannique.

[3] Je les appelle ainsi, parce que les Anglais se renouvelèrent par le sang qu'ils puisèrent dans les veines des conquérans septentrionaux

reux et peut-être au plus habile monarque qui eût encore régné sur l'Angleterre, la confirmation et la stabilité de leur grande charte, monument éternel de leur amour pour la liberté, et rempart de leurs priviléges.

« Paraissez, Sire, écrivaient à Henri d'Albret, roi de » Navarre, ses sujets, paraissez seulement; aussitôt » vous verrez jusqu'aux pierres, aux montagnes et aux » arbres s'armer pour votre service [1]. » O princes, faites-vous aimer; c'est autant votre premier intérêt que votre premier devoir : aucun peuple ne changera de maître malgré lui.

Mais qui voudrait ramper à jamais sous une verge de fer? Sans doute il faudrait étouffer nos malheureux enfans au berceau, ou plutôt dérober de nouvelles victimes aux despotes, en nous refusant, comme les Péruviens, au vœu de la propagation, si la liberté ne devait pas prévaloir tôt ou tard. Sans doute il est important que les tyrans apprennent, par l'expérience de tous les âges, que jamais le despotisme ne fut tranquille, stable et permanent. Mais il faut aussi que les bons princes sachent et n'oublient jamais que si la bienveillance des hommes est la chose la plus nécessaire pour conduire leurs affaires et y réussir, elle est aussi toujours acquise à ceux qui leur sont utiles. Qu'ils ouvrent les annales de tous les peuples, ils verront que tout despote habile, qui a daigné du moins être juste, a obtenu l'amour de son peuple, aussi bien que sa docile obéissance.

Élisabeth, remplie de principes dans un siècle où

dont les descendans devinrent presque les seuls habitans des îles britanniques.

[1] Aïeul maternel de Henri IV. Ce sont les habitans de la ville d'Estelle en Navarre qui lui écrivaient ainsi.

on ne les connaissait pas, fut très-absolue par caractère; car il est difficile, avec autant de talens qu'en développa cette grande reine, de porter à un plus haut degré tous les défauts de son sexe; et l'on sait que le désir de l'autorité n'est pas la plus faible de ses passions; mais elle ne voulut jamais que la gloire de sa nation; elle voulut absolument et sans restriction l'observation des lois. Bien loin d'accorder une autorité sans bornes à ceux qu'elle employait dans l'administration, elle les surveilla toujours, les tint dans la dépendance, dans l'abaissement même, et ne leur accorda jamais inconsidérément les grâces sur la distribution desquelles elle fut toujours très-réservée pour les courtisans et les ministres; elle ne se permit point ce gaspillage d'argent, cette prodigalité, qui ne peut jamais être qu'un vice; car la libéralité ne coûte rien à un roi; ce qu'il donne n'est pas à lui; il se trouve prodigue avant que d'être libéral : un prince est fait pour *récompenser* et non pour *donner*.

La vraie libéralité d'un prince, c'est *d'épargner* son peuple; car alors il fait du bien à tous, puisque c'est de tous qu'il est payé. Les *dons* nuisent aux *récompenses*, et deviennent ainsi des injustices. Cette profusion meurtrière excite les importuns demandeurs, espèce d'hommes impossibles à assouvir [1], et ruine infailliblement une nation, en réduisant bientôt aux expédiens le chef, qui dès-lors foule aux pieds justice, priviléges; qui livre son peuple à toutes les extorsions que peuvent inventer la maltôte et la cupidité. Élisabeth était trop habile pour employer ces manœuvres tyranniques et insensées; car elle savait bien qu'elle serait une des

[1] « Car, dit Montaigne, qui a sa pensée à prendre, ne l'a plus à ce qu'il » a pris. »

premières à se ressentir de la ruine de son pays [1]. Mais quand elle eût eu moins de talens et de lumières, l'heureuse et sage constitution, qui ne permet point l'usage des deniers aux rois d'Angleterre, garantissait la nation des guerres formidables de la fiscalité. En un mot, si Élisabeth laissa échapper quelques volontés arbitraires, elle se retint presque toujours près de l'abus de son pouvoir, et jamais les lois n'eurent plus de vigueur que sous son règne; aussi fut-elle l'idole de sa nation, et elle le mérita à beaucoup d'égards.

Les princes apprendront donc, en réfléchissant sur les hommes et sur les événemens qui les agitent, que le peuple ne veut jamais qu'être heureux; que c'est là son unique ambition et son seul objet; qu'il est impossible qu'il préfère le trouble, la tyrannie et les factions à un gouvernement fixe et modéré, quand le délire de ses chefs ne le met pas en combustion; et qu'alors même il retombe tôt ou tard, par l'impulsion du besoin, dans son état naturel, je veux dire, *le travail, la modération et la bonhomie*.

Ils en trouveront la preuve jusque dans l'étonnante catastrophe de Charles Ier, sur les ruines duquel s'éleva l'habile et despotique Cromwel : c'est ici le triomphe des déclamateurs royalistes; il est bon de le rabattre à sa juste valeur.

Charles Ier avait des intentions droites, un caractère faible, et l'humeur vindicative : il arriva sur le trône dans le moment où la nation et le despotisme luttaient ensemble; il voulut suivre le plan de ses prédécesseurs, et n'avait pas les talens et le génie nécessaires pour sub-

[1] Selden rapporte qu'Elisabeth refusa un subside qui lui sembla trop fort, n'en prit que la moitié, et remercia la nation du reste; « faveur, » ajoute l'historien, qui fit grand bruit dans les pays étrangers, » à la honte des autres princes.

juguer son peuple. Il fut détrôné, et périt par les mains de ses sujets.

C'est un délire de la liberté, qui, long-temps menacée, s'opprima elle-même, et abusa de la victoire qu'elle remporta sur le despotisme; mais à peine l'usurpateur eut-il fermé les yeux, que tout fut rétabli dans l'ordre; le gouvernement militaire, qui, quoique semblable au despotisme, l'avait terrassé, tomba lui-même à son tour; et la liberté, à laquelle il fit place, s'éleva sur les ruines du pouvoir arbitraire; elle apprit même à se méfier du militaire, qui l'avait menacée, après avoir détruit son ennemi.

Un prince faible, excité par des conseillers despotes, arma contre son peuple; son peuple fut contraint d'armer contre lui : il fallut abattre le despotisme par ses propres armes; il s'en éleva un second aussi dangereux; les défenseurs de la liberté, obligés de faire la guerre pour sa cause, furent au moment de devenir eux-mêmes oppresseurs. Le chef fut absolu; mais ce moment d'ivresse cessa à la mort de ce chef, et l'autorité royale ne dut, après Cromwell, son rétablissement qu'aux lois et à leur influence sur la nation anglaise. Le premier ouvrage de la liberté fut le rétablissement de la puisance tutélaire. Ce peuple *qui fut alors*, dit Bossuet, *plus agité dans sa terre et dans ses ports que l'Océan qui l'environne*[1], et qui, dans son effervescence, venait de commettre un attentat inoui dans l'Europe, fut retenu par des règles d'hérédité, et n'osa faire aucune assemblée de parlement qu'un roi légitime ne pût l'approuver selon la teneur des lois. La répugnance des Anglais à enfreindre de sang-froid des lois qu'ils venaient de bouleverser,

[1] Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

donna au général Monck, l'un des plus honnêtes et des plus habiles hommes de son temps, les moyens de faire prévaloir la royauté, et de la remettre sur la tête qui devait la porter.

Tout dans un Etat, tout tient à la *liberté*, *l'instruction* (d'où dépendent *la modération* et *l'équité*, ces premiers liens des sociétés), *les mœurs*, *le génie*, *le courage*, *la considération*, *la puissance*, *la richesse publique*, L'HONNEUR en un mot, et ce mot renferme toutes les vertus; car le célèbre et respectable Montesquieu s'est essentiellement trompé lorsqu'il a établi une différence entre *l'honneur* et *la vertu*.

Le contraste des mœurs peut mettre quelque différence dans la manière d'exercer ou de montrer la vertu. Ces différences sont ce qu'on appelle *honneur* et *vertu;* mais le fond en est toujonrs le même : c'est toujours *la vertu* qui reste. Le brave La Noue, surnommé *Bras-de-fer*, reçut un soufflet d'un insolent désarmé, avec le même sang-froid, et peut-être plus de sang-froid qu'il n'eût reçu la piqûre d'un insecte : c'était là de la vertu; c'était assurément de *l'honneur*. Un esclave enorgueilli est susceptible d'être un spadassin, et ne l'est pas de rendre le moindre service à sa patrie.

Si la liberté est le premier des ressorts pour l'homme, l'esclavage doit altérer tous les sentimens, émousser toutes les sensations et les dénaturer, étouffer tous les talens, confondre toutes les nuances, corrompre tous les ordres de l'Etat et semer la zizanie, germe de l'anarchie et des révolutions.

Dans un pays où le chef marche au pouvoir absolu, vous verrez l'homme de robe, despote envers les citoyens, méprisé par les autres ordres; l'homme d'é-

glise sera, pour ainsi dire, l'ennemi public; le militaire, successivement ignorant et mercenaire, deviendra à son tour un fléau national. Tous les hommes, divisés d'intérêt et de partis, luttent les uns contre les autres, contrarient l'harmonie générale, et servent ainsi, sans s'en douter, le despote dont le peuple paie, au prix de ses sueurs et souvent de sa subsistance, les plaisirs et les caprices.

Point de véritable courage, point de vertus publiques, point de vertus privées dans un tel pays; car elles suivent la marche des mœurs, et les mœurs y sont infectées de tous les genres de corruption. On n'y connaît plus le respect filial (ce nœud sacré qui, dans le plus vaste et le plus heureux empire de l'univers[1], unit le prince, le gouvernement et les sujets), l'amour de sa femme et de ses enfans. (Hi quique sanctissimi testes, hi maximi laudatores); source du bonheur domestique, sans lequel l'homme ne peut rien; car on n'est et on ne peut être courageux et fort au dehors, qu'autant que l'on est heureux et aimé chez soi.

Un esclave ne sait pas même obéir, il ne fait que ramper; le favori est aussi serf que le dernier de la nation; toute place y est vile, mais avidement acceptée, parce qu'il serait dangereux de la refuser. Le courtisan est toujours dans une situation pénible entre la crainte et l'espérance; sa vie est une transition subite et continuelle de l'insolence à la bassesse; son cœur est le réceptacle de tous les vices; il a si bien formé son âme, qu'on peut dire qu'il n'en a point.

En un mot, un Etat despotique devient une sorte de ménagerie, dont le chef est une bête *féroce*, qui n'a guère que cette prééminence sur ce qui l'entoure. Con-

[1] La Chine.

sidérez l'Asie, ce pays dont *il n'est jamais sorti un bon esclave*[1]; les despotes y deviennent eux-mêmes les plus stupides automates, comme ils sont les maîtres les plus barbares, tant il est vrai qu'un engourdissement destructeur succède dans le despotisme aux convulsions sanguinaires de la tyrannie.

Nos rois, premiers *gentilshommes* et vraiment chefs de la nation[2], étaient les plus absolus des rois. Ce sentiment d'attachement et d'obéissance, décerné à nos souverains, *premiers entre égaux*[3], qui prisaient notre estime et recherchaient notre amour, se trouve dans les traces les plus anciennes que notre histoire nous transmette. Chez les anciens Germains, l'autorité civile était très-contenue et très-limitée[4]; mais l'attachement pour les chefs était sans bornes; ils étaient tout puissans, dit Tacite : *si conspicui, si prompti, si ante aciem agant :* alors c'était un déshonneur de leur survivre dans un combat; et quand la noblesse pouvait dire qu'elle était l'ornement du trône en temps de paix, et son rempart en temps de guerre (*in pace de-*

[1] Mot de Démosthèoes. (*Philippiques.*)

[2] « Je vous supplie, madame, disait François I[er], eo informaot sa » mère de la levée du siége de Mézière, je vous supplie vouloir mander » partout de faire remercier Dieu; car, sans poiot de faute, il a montré » ce coup qu'il est boo Fraoçois. »

[3] Les rois n'étaient si précisémeot qoe cela chez les nations septentriooales, qui se ressemblaieot toutes par leurs mœurs, leurs coutumes, leurs traditions, etc., qu'il y avait uoe amende légalemeot infligée et perçue pour l'assassinat du prioce, comme pour celui de tout autre citoyen, avec cette différence qu'elle était plus forte.

M. d'Alembert a très-bieo prouvé qoe *princeps*, relativement à *comites* (*principes pro victoria pugnant, comites pro principe* (Tacit. *de Mor. Germ.*), oe pouvait sigoifier qûe *chef de ses compagnons* (primos inter pares).

Il est iodubitable qoe le mot *prince*, dans sa vraie signification, veut dire *une personne du premier ordre de l'État*. Oo sait que uos premiers rois traitaieot les pairs de *principes et primates regni.*

[4] Tacit., lib. VI, c. 23.

cus, in bello præsidium), son chef était plus despote que le célèbre Darius, que tant d'esclaves ne purent défendre contre un petit nombre d'hommes libres.

Dans un temps tout militaire, sous un jeune conquérant, un soldat ose dire à son chef, à son roi qui le prie : *Nihil accipies, nisi quæ tibi vera sors largitur.* Clovis, obligé de dissimuler, ne peut et n'ose se venger; il attend un moment de revue[1]; il châtie le farouche soldat, mais c'est sous le prétexte d'une faute de discipline militaire; il punit comme général, et ne prétend rien comme roi; encore ajouterai-je qu'il fut juge et bourreau, craignant sans doute que sa vengeance, confiée à d'autres mains, ne fût trompée.

La réponse de ce soldat est féroce sans doute[2]; mais quelle constitution que celle où l'on peut puiser une telle férocité? Combien le droit de propriété y était respecté! quelle nation que ces Francs! Observez leur histoire; quels hommes! quel nerf! mais aussi quel attachement! quelle générosité!

« Notre roi, dit Comines[3], est le seigneur du monde qui le moins a cause d'user de ces mots : « J'ai pri- » vilége de lever sur mes sujets ce qui me plaît; » et ne lui font nul honneur ceux qui ainsi le disent, pour

[1] Les plumes gagées par le gouvernement ont osé avancer dans un livre nouvellement imprimé, et dont le titre m'a échappé, que ce soldat fut puni au même instant, et ont démenti ainsi Grégoire de Tours dans un des faits les plus connus et les mieux constatés de notre histoire: ce nouveau monument d'ignorance et de lâcheté est encore dû à M. Linguet, si je ne me trompe.

[2] L'exemple de Clotaire Ier est bien plus étonnant encore, et bien moins cité. En 553, ce prince voulait accorder la paix aux Saxons, qui lui offraient une grosse somme d'argent. L'armée voulait livrer bataille: le roi renouvela ses instances; les Français se jetèrent sur lui, déchirèrent sa tente, d'où ils l'arrachèrent; en un mot, il aurait couru le plus grand danger s'il n'eût conduit ses troupes à l'instant à l'ennemi. (*Grégoire de Tours.*)

[3] Chap. 19, édit. Lond. 1747.

le faire estimer plus grand, mais le font haïr et craindre aux voisins, qui pour rien ne voudraient être sous sa seigneurie; et même aucuns du royaume *s'en passeraient bien, qui en tiennent;* mais si notre roi ou ceux qui veulent l'élever ou agrandir disaient : « J'ai des su- » jets si bons et si loyaux, qu'ils ne refusent chose que » je leur demande, et je suis plus craint, obéi et servi » de mes sujets que nul autre prince qui vive sur la » terre, et qui plus patiemment endurent tous maux » et toutes rudesses, et à qui moins il souvient de leurs » dommages passés; » il me semble que cela lui serait grand los, et en dis la vérité, que non pas de dire : « Je » prends ce que je veux et en ai le privilége; il le me » faut bien garder. » Le roi Charles-Quint[1] ne le disait pas : aussi, ne l'ai-je point ouï dire aux rois; mais je l'ai bien ouï dire à aucuns de leurs serviteurs, auxquels il semblait qu'ils faisaient bien la besogne : mais, selon mon avis, ils méprenaient envers leur seigneur, et ne le disaient que pour faire les bons valets, et aussi qu'ils ne savaient ce qu'ils disaient.

» Et pour parler de l'expérience de la bonté des Français, ne faut alléguer de notre temps que les trois états tenus à Tours, après le décès de notre bon maître le roi Louis IX (à qui Dieu fasse pardon), qui fut l'an 1483. « L'on pouvait estimer lorsque cette bonne » assemblée était dangereuse et disaient quelques-uns » de petite condition et de petite vertu, et ont dit plu- » sieurs fois depuis, que c'est un crime de lèze-ma- » jesté que de parler d'assembler les états, et que » c'est pour diminuer l'autorité du roi, et ce sont ceux » qui commettent ce crime envers Dieu et le roi et la

[1] Charles V de France.

» chose publique ; » mais servaient ces paroles, et servent à ceux qui sont en autorité et crédit, sans en rien l'avoir mérité.

» Est-ce donc sur de tels sujets que le roi doit alléguer privilége de vouloir prendre à son plaisir, qui si libéralement lui donnent? Ne serait-il pas juste envers Dieu et le monde de lever par cette forme que par volonté désordonnée? « car nul prince ne le peut autre- » ment lever que par octroi, comme je l'ai dit, si ce » n'est par tyrannie et qu'il ait excuse [1]. »

Qu'on juge, par ce beau fragment, de l'amour des Français pour leurs rois, dans les temps où ils osaient parler avec autant de hardiesse.

Pourquoi redouter un peuple susceptible de force? Ne serait-il pas plus avantageux de mériter son affection? L'homme n'est pas méchant, quand une institution superstitieuse, ou un gouvernement tyrannique ne lui donnent pas l'exemple de la férocité, et ne lui laissent pas pour mobile la crainte, et pour toute passion la *cupidité*.

Lorsqu'une administration despotique a corrompu et dénaturé les hommes, ils peuvent devenir les plus dangereux et les plus insatiables animaux destructeurs. Tel qui rampa sous l'inquisition se signala par ses forfaits dans le Nouveau-Monde [2]. De même, dans les États

[1] Louis IX disait à son fils : « Sois dévot au service de Dieu ; aie le » cœur pieux et charitable aux pauvres, et les conforte de tes bienfaits ; » garde les bonnes lois de ton royaume ; ne prends tailles ni aides de tes » sujets, *si urgente nécessité et évidente utilité* ne te fait faire, et *pour* » *juste cause, et non pas volontairement ;* si tu fais autrement, tu ne seras » pas réputé *roi, mais tyran.* » (*Testament de S. Louis, Bodin, de la Rép.* lib. VI, c. 2.)

Cette pièce se trouve dans le trésor de France, et est enregistrée à la chambre des comptes.

[2] Ces monstres féroces qui lançaient avec des dogues des hommes simples, et fuyant des supplices affreux ; ces conquérans avides d'or, de sang

où l'anarchie, suite inévitable du despotisme[1], s'est introduite, les hommes deviennent des bêtes furieuses, après avoir été des esclaves. C'est alors l'époque des Saint-Barthélemi, des Poltrot de Méré, des Jacques Clément, des Ravaillac.

Mais il faut distinguer chez les hommes le caractère acquis des penchans naturels; nous sommes de tous les êtres les plus susceptibles de modifications, et surtout de passions extrêmes. Un peuple esclave est toujours vil; il peut être méchant et cruel, car il est aigri, sombre et ignorant; et quand l'instruction ne serait pas le seul rempart de la liberté contre la tyrannie, elle serait toujours la première sauvegarde de l'homme

et de carnage, qui virent sans étonnement les prodiges d'industrie d'un peuple alors plus civilisé que notre Europe ne l'était dans ces temps sauvages, croyaient sans doute que les infortunés Mexicains méritaient anathème, parce que leurs prêtres offraient à leurs dieux des sacrifices de sang humain. Les inquisiteurs espagnols n'étaient-ils pas plus criminels quand ils joignaient aux pratiques d'une superstition aussi cruelle l'intérêt de leur cupidité; puisque le bien de leur victime était confisqué à leur profit, tandis que les prêtres mexicains n'étaient du moins que des fanatiques?

Il serait difficile d'imaginer, si cet ouvrage n'existait pas, qu'un homme ait pu publier un livre tel que celui de Sepulveda, dont voici le titre: « Democrates secundus: an licet bello Indos prosequi, ei offerendo do- » minia possessionesque et bona temporalia, et occidendo eos, si resis- » tentiam opposuerint, ut, sic spoliati et subjecti, facilius eis suadeatur » fides? »

[1] L'existence des hommes opprimés par le despotisme serait trop affreuse si l'anarchie ne lui succédait pas; car c'est elle qui le renverse, et c'est dans son sein que germent les révolutions qui régénèrent la société et vengent les hommes.

Ainsi tout semble suivre dans l'ordre des choses humaines une révolution constante, et nous retraçons sans cesse la circonférence du cercle dans lequel nous sommes circonscrits. L'on « pourrait approprier aux » hommes, dit Etienne Pasquier, ce que le commun peuple dit des mai- » sons nobles, qu'elles sont cent ans bannières et cent ans civières. »

La *prospérité* naît sous les pas de la *liberté*. On abuse de cette *prospérité*, et la servitude lui succède bientôt; la *servitude*, parvenue au dernier période, amène une *révolution* qui redonne la *liberté*, etc. Le branle du *Poussin* est une idée sublime; elle peut s'étendre à tout.

contre l'homme[1]; mais l'esclave est un homme mutilé. L'homme est fait pour la liberté comme pour l'air qu'il respire. Un maillot trop resserré estropie l'enfant auquel la nature destinait peut-être les plus belles proportions. De même, un gouvernement arbitraire altère toutes les facultés morales. Laissez l'homme libre, rendez-le heureux, et fiez-vous à lui pour vous récompenser du mérite d'être juste.

Oh! combien est *méprisable* un grand *méprisé!* puisque tant d'illusions concourent à nous masquer ses vices; puisque les hommes sont naturellement portés à savoir gré des actions honnêtes les plus simples à ceux qui sont revêtus du pouvoir de faire le bien et le mal!

Quand le peuple est libre, il est moins mauvais juge qu'on ne croit communément. Quand il est esclave, il juge comme on le fait juger. Les hommes ne se sont-ils pas fait, dans tous les temps, des divinités de ce qui leur fut utile? Moritasgus, Verjugodomnus, Beladucra dus, Hogotius, Endovellicus furent déifiés par les agrestes Gaulois; c'étaient des fondateurs de sociétés, et la bienveillance des hommes a donné, dans tous les temps, l'immortalité à leurs bienfaiteurs[2]. Un Flaccus, un Verrès, se firent décerner les honneurs divins en Grèce, en Asie; mais ils furent la terreur de leurs contemporains, comme ils sont l'exécration de la postérité.

Les méchans calomnient le plus souvent les hommes quand ils déclament contre leur injustice. Nous sommes tous, ou presque tous équitables, lorsque nous apprécions les actions de nos semblables. Nous allons natu-

[1] Et c'est précisément la même raison qui fait que l'instruction est le seul frein des tyrans.

[2] Cicéron dit au peuple romain, en parlant de Romulus: « Ad deos immortales benevolentia famaque sustulimus. » (3e *Catil.*)

rellement au-devant de ceux qui nous font du bien; et si les hommes ont quelquefois persécuté ceux qui cherchaient à les éclairer, c'est depuis que les fanatiques, les envieux, les méchans, c'est-à-dire tous les instrumens, ou les complices, ou les protégés du despotisme, se sont fait des partis, et ont ameuté leur cabale contre le mérite qui blessait leur amour-propre, ou confondait leurs projets. Laissez un libre cours à l'instruction, elle sera accueillie par tous, et fera le bien de tous.

Les despotes, et les despotes malhabiles, sont les seuls qui puissent redouter le jugement d'un peuple éclairé et libre; « car rien, dit un ancien, n'est aussi sus» pect et ne fait tant d'ombrage aux méchans que la » vertu[1]. » L'excellent et respectable Alfred, dont le génie, resserré par son siècle et les mœurs féroces de son peuple, ne pouvait se livrer à ses grandes et nobles vues, gémissait du peu d'instruction de ses sujets, et s'écriait : « Pourquoi les Anglais ne peuvent-ils pas, » comme il serait si juste, être aussi libres que leurs » propres pensées[2]? »

Un tel homme sentait qu'il aurait été bien plus réellement maître d'une nation éclairée et qu'il y aurait eu une tout autre influence.

Charlemagne, Charles V, et tous les grands rois ont

[1] « Nam regibus boni quam mali suspectiores sunt, semperque his aliena » virtus formidolosa est. » (SALLUST., *Catilina.*)

[2] C'est du testament d'Alfred que M. Hume a tiré ces belles paroles. M. Grosley, dans son très-bon ouvrage, intitulé *Londres*, a combattu cette interprétation du passage cité. Littérairement parlant, elle peut en effet paraître équivoque, mais je m'étonne que M. Grosley, qui défend si bien la cause des hommes et de la liberté, ait pu se refuser à entendre ces mots : « Quod me oportet eos demittere ita liberos sicut in homine » cogitatio ipsius consistit, » dans le sens qui offre une maxime si belle, et si rarement sortie de la bouche d'un roi.

excité et encouragé l'instruction, et regardé l'ignorance comme le plus grand des malheurs pour les princes, aussi bien que pour les sujets. Les obstacles apportés à l'instruction, les prohibitions qui gênent les presses et la publication des écrits publics, sont les premières armes du despote, et celles dont l'effet est le plus cruel à la liberté. Tibère fut le premier despote romain qui osa hasarder cet acte de tyrannie[1]. Critias[2], avant lui, avait promulgué à Athènes une loi par laquelle il était défendu d'enseigner dans cette ville l'*art de raisonner*. On sait qu'Édouard Ier fit condamner et exécuter tous les poètes gaulois après la conquête du pays de Galles, de peur que la tradition poétique de son ancienne indépendance n'enflammât ce pauvre peuple du désir de la recouvrer.

Cette politique, qui interdit la liberté d'écrire et de publier ses pensées, est aussi mauvaise comme *politique* qu'elle est barbare comme *loi*. Elle est *mauvaise*, parce qu'elle doit inspirer la plus grande méfiance contre les intentions du gouvernement ; parce qu'elle doit établir entre le peuple et ses chefs la confusion de la tour de Babel ; parce qu'elle rend inévitables les fautes *des ministres*, qui ne sont ni éclairés, ni conseillés, ni redressés, et qui ne craignent ni la critique, ni les plaintes, ni le jugement sévère de l'opinion publique, qui ne peut plus se manifester.

Les lois des douze Tables furent exposées un an

[1] « Cornelio Cosso, Asinio Agrippa Coss. Cremutius Cordus postulatur, novo ac tum primum audito crimine, quod editis annalibus, laudatoque M. Bruto, C. Cassium Romanorum ultimum dixisset. » Crémutius, dans le discours de défense qu'il tint en plein sénat, et que Tacite nous a conservé, dit : « Marci Ciceronis libro, qui Catonem cœlo æquavit, quid aliud dictator Cæsar, quam rescripta oratione, velut apud judices respondit ? »

[2] L'un des trente tyrans que Lysandre établit à Athènes

entier aux yeux de tous avant d'être promulguées : tous les accueillirent et les respectèrent.

Cette politique est barbare ; car comment qualifier autrement la constitution d'un État où le roi peut toujours faire la guerre à la nation, sans que la nation puisse jamais être instruite de ses droits, des injustices qu'elle endure, des vexations dont elle est la proie, sans qu'il soit possible de se plaindre des ministres, de détromper le maître, de lui lier les mains s'il devient un tyran ?

Qu'est-ce qu'une constitution où les satellites du despote peuvent toujours séduire et tromper une partie des citoyens, tandis qu'il n'est jamais permis à leurs compatriotes éclairés de les détromper ?

Qu'est-ce qu'un gouvernement où l'on tient pour maxime, et pour ainsi dire pour loi, « que toute règle, » toute forme, toute représentation, tous droits s'anéan- » tissent à l'arrivée du prince » (adveniente principe cessat magistratus[1]), et où personne n'a le courage et le pouvoir de dévoiler et de renverser cette maxime, aussi dangereuse et effrayante qu'elle est absurde et ridicule ? Il serait incroyable qu'elle fût admise dans un pays sorti de la barbarie, si les rois de France n'avaient pas usé en mille occasions de cette étrange prérogative. Il ne leur restait plus à faire que ce qu'ils ont fait ; c'était d'anéantir la magistrature, ou, ce qui est plus tyrannique et plus dangereux encore, s'il est possible, c'était de l'*avilir*. C'est assurément ici la place de dire un mot de cet acte d'autorité formidable.

A l'époque de la destruction des parlemens, de cette singulière révolution, qui s'est faite pour ainsi dire

[1] Encyclop., art. Lit de justice.

d'elle-même, et qui n'a coûté à celui qui en a paru l'auteur que la peine de recueillir le fruit du long esclavage des Français ; à cette époque, dis-je, beaucoup d'étrangers[1] ont applaudi à ce que l'on appelait improprement *le nouveau. système ;* et cela n'est pas étonnant.

Ils n'ont vu dans ce changement que l'abolition de la vénalité des charges (abus presque intolérable aux yeux de la raison, dont l'exemple unique se trouvait en France), et l'établissement de la justice *prétendue gratuite ;* illusion grossière, dont le méprisable *Maupeou* a voulu leurrer la nation, quoique le manque de moyens et sa sordide cupidité ne lui aient pas permis de la tromper long-temps[2].

Peu d'étrangers connaissent à fond la constitution française, parfaitement ignorée de presque tous les Français[3] ; peu d'étrangers savaient qu'au premier soupçon que la nécessité de la distribution de la *justice gratuite* servirait de prétexte au chancelier, les parlemens l'avaient offerte ; personne n'a pensé que l'aboli-

[1] Je ne parle que des étrangers ; car les partisans français de ces nouveaux établissemens ne l'étaient que par ignorance, fanatisme, esprit d'intérêt ou de vengeance, et ils ne sont pas dignes qu'on fasse mention d'eux.

[2] C'est bien de lui qu'on a pu dire : « Non tam commutandarum quam » evertendarum rerum cupidus. » (Cicer., *de Off.*, lib. II, c. I.)

[3] Pas un seul historien français n'est satisfaisant à cet égard, et n'a, pour ainsi dire, effleuré cette matière. *Tite-Live*, *Salluste*, *Tacite*, *César* lui-même, encadraient sans cesse dans l'histoire des faits celle des lois et des usages ; et nos annalistes craindraient d'afficher le pédantisme de la jurisprudence s'ils prenaient la même peine ; mais cela même tient encore à la liberté. Tout citoyen à Rome, tant qu'elle fut libre, avait droit d'être instruit de ce qui l'intéressait ; nul n'était taxé sans savoir sous quelle forme, d'après quel calcul, et pour quel emploi ; nul ne subissait un jugement sans connaître les lois d'après lesquelles il serait rendu. Des hommes puissans pouvaient et devaient sans cesse réclamer pour le peuple ; et cette réclamation ne pouvait jamais être éludée. Nulle partie de l'administration n'était voilée. L'autorité qui s'avance au despotisme cherche à tout dérober, et son premier soin est de tout désunir.

tion de la vénalité des charges n'avait pas été même mise en délibération.

Mais ce que tout homme éclairé devait sentir, c'était la violation manifeste et authentique d'un si grand nombre de propriétés. Or toutes les propriétés se tiennent inséparablement comme les chaînons d'une même chaîne, et sont également sacrées : celui qui en attaque une est l'ennemi public, car par cela même il les attaque toutes.

Il ne naît pas en quatre siècles quatre hommes capables de prévoir jusqu'où peuvent aller les innovations; d'où l'on doit conclure que les changemens ou les nouveaux établissemens constitutifs sont rarement sans danger.

Mais il n'était pas difficile de prévoir que des hommes, presque tous désintéressés de la chose publique, assez vils pour dépouiller leurs compatriotes[1], et pour s'imposer le devoir effrayant de décider sur les propriétés et la vie des citoyens, sans avoir jamais étudié les lois[2], pourvus d'une existence fragile, précaire, avilie; que des hommes gagés par la cour, esclaves très-rampans du roi, ou, ce qui est pis encore, de son chancelier, n'auraient pas le courage de lutter contre les coups d'autorité, et d'instruire la nation par leur résistance; que, quand ils auraient ce courage, ils n'en auraient ni le droit ni le pouvoir, par la raison que je renvoie mon valet lorsqu'il me désobéit.

Oh! que le judicieux et pénétrant Philippe de Comi-

[1] Quis autem amicior quam frater fratri, aut quem alienum fidum inve» nies, si tuis hostis fueris. » (Sallust., *Jugurt.*)

[2] C'est à l'érection de ces nouveaux juges qu'on a pu dire avec Tacite que « la république était aussi tourmentée par les lois mêmes qu'elle l'é» tait auparavant par les vices. » *Usque antehac flagitiis, tunc legibus laborabatur.* (Ann., lib. III.)

nes semble bien avoir lu dans l'avenir quand il a dit[1] : « Le prince tombe en telle indignation envers notre » Seigneur, qu'il fuit les compagnies et conseils des » sages, *et en élève de tous neufs, mal sages, mal rai-* » *sonnables, violens, flatteurs*, qui lui plaisent, à ce » qu'il dit; *s'il veut imposer un denier, ils disent* » *deux; s'il menace un homme, ils disent qu'il faut* » *le pendre*, et de toute autre chose le semblable, *et* » *que surtout il se fasse craindre*..... Ceux que tels » princes auront ainsi avec ce conseil chassé et dé- » bouté, et qui, par longues années, auront servi, et » ont accointance et amitié en la terre, sont mal con- » tens, et à leur occasion quelques autres de leurs » amis et bienveillans; et par aventure on les voudra » tant presser, qu'ils seront contraints à se défendre, » ou de fuir vers quelques petits voisins, et ainsi par » division de ceux de dedans le pays, y entreront ceux » du dehors. »

La première de ces prophéties se vérifie depuis longtemps; la seconde aura son tour.

La plus grande partie des Français gémirait encore de ce prétendu malheur, tant la nation est fidèle et constante, et tant les liens de l'opinion sont difficiles à dissoudre.

Pour moi, citoyen du monde, frère de tous les hommes, fidèle sujet des bons rois[2], ennemi de tous les tyrans, j'envisagerai ce spectacle avec indifférence, si

[1] (*Mém.*, lib. v, cap. XIX, édit. 1747.) On trouvera quelque chose de plus frappant encore, par l'application qu'on en peut faire aux soi-disant nouveaux parlemens, dans un manifeste de Charles VII, encore dauphin, alors à Poitiers, avec le reste du vrai parlement; il y exhale les vérités les plus dures contre le nouveau parlement érigé par Isabeau de Bavière. (Voyez Froissart.)

[2] Neque enim satis amarent bonos principes qui malos satis non oderint, » disait Pline à Trajan; et dans un autre endroit : « Scis ut sunt diversa

les Français ne font que changer de maître; j'en serai témoin avec joie, si leur sort doit être meilleur : « Or, » après un règne despotique, le meilleur jour est le » premier[1]. » Je n'ai d'autre intérêt que celui de la vérité; je n'ai d'autre occupation que celle de la publier. La persécution ne m'effraie pas, car la fortune et la faveur ne sauraient me séduire; je ne voudrais pas que ma nation méritât le reproche que Tibère faisait aux Romains[2], et que nos princes eussent plus à se plaindre de la bassesse de leurs sujets, que les sujets de la répugnance que leurs princes ont à entendre la vérité.

Je l'ai dite telle que je la savais, telle que je la voyais. Puissé-je inspirer à des citoyens plus habiles et plus éloquens que moi le courage nécessaire pour apprendre à leurs compatriotes que chacun d'eux n'est en société que pour retirer de cette association son plus grand avantage; qu'un roi, chef de la société, n'est institué que par elle et pour elle; que tout souverain qui se dit tel, *par la grâce de Dieu*[3], ressemble à Xercès enchaînant les mers[4], ou frappant de verges le mont Athos, s'il opprime son peuple, et que ce peuple se soulève; car Dieu ne saurait être que le juge inexorable et terrible des tyrans; que si l'Hercule de la fable, ou le Samson de l'histoire sacrée existaient, et

» natura dominatio et principatus, ita non aliis esse principem gratiorem, » quam qui maxime dominum graventur. »

[1] Optimus est post malum principem dies primus. (TACIT., *Hist.*)

[2] O homines ad servitutem paratos! (TACIT.)

[3] Charlemagne fut le premier qui employa ces mots : *gratia Dei rex*, il eût été noble, juste et digne de ce grand homme d'ajouter : *et consensu populorum*.

[4] Le célèbre Canut, le plus puissant prince de son temps, se laissa mouiller par les vagues de la mer, aux yeux des flatteurs qui vantaient sa puissance illimitée : belle leçon pour l'orgueil des humains.

qu'un pouvoir surnaturel les rendît invulnérables, la force suffirait peut-être aux tyrans; mais que la force la plus prodigieuse, succombant sous l'effort d'un très-petit nombre d'hommes, chacun de nous, depuis le plus superbe potentat jusqu'au dernier individu de la société, a besoin du laboureur, qui sème et recueille, et de tous les hommes ses semblables, qui l'aideront s'ils en sont aidés; qu'aucun homme n'a droit d'opprimer un autre homme; car aucun ne voudrait être opprimé; et si l'on tire un droit de la force, un autre plus fort pourra toujours revendiquer le même droit; que le citoyen peut et doit défendre sa liberté avec courage et opiniâtreté; que celui même qui la défendrait avec frénésie ne serait pas plus coupable que celui qui se précipiterait avec rage sur le ravisseur de sa femme et de ses enfans, sur l'assassin qui en voudrait à sa vie; car l'une et l'autre défense sont pour lui les plus sacrés des devoirs; que l'homme n'a pas le droit d'apprécier pour un autre homme le prix de la liberté, ou le poids de la servitude[1]; mais qu'il doit toujours assistance à son semblable, pour recouvrer celle-là, et briser celle-ci; car son intérêt et la nature lui en imposent également le devoir; que celui qui regarde avec indifférence l'intérêt général de la société renonce à la protection de la société; que celui qui n'aide pas ses semblables renonce à en être aidé, qu'il s'isole au milieu du monde; que « les hommes ne doivent plus reconnaître[2] une

[1] « Nous craignons la mort et l'exil, disait Cicéron; et combien donc » devons-nous redouter la servitude, le pire de tous les maux qui affligent » l'humanité. » *Mortem et ejectionem quasi majora timemus quæ multo sunt minora.*

[2] « Les Chinois, dit l'auteur de l'Histoire politique et philosophique du commerce des deux Indes, ne reconnaissent plus une puissance qui ne » les nourrit pas. »

» puissance qui ne les nourrit pas, » et qu'ils doivent par conséquent renverser la puissance qui les pille et les opprime. Dans les contrées infortunées, où s'exerce une telle autorité, on défend, sous des peines afflictives, la poursuite des sangliers qui ravagent les moissons. Le gouvernement est en effet trop ressemblant à ces animaux voraces et destructeurs pour ne pas les prendre sous sa sauvegarde[1]. Que le despotisme, qui s'est introduit généralement dans presque toutes nos constitutions européennes, a dénaturé toutes les langues, toutes les idées, tous les sentimens même; que l'intérêt personnel, devenu le mobile et le juge de toutes les actions humaines, a reculé sans cesse les bornes de l'autorité, pour recevoir le prix de ses ménagemens.

Que, pour pallier à leurs propres yeux leur faiblesse et leur lâcheté, les esclaves ont multiplié continuellement les acceptions, et augmenté la force des mots *devoir*, *obéissance*, *soumission*; mais que ces mots sont abusifs, et ne renferment aucun sens lorsqu'ils ne sont pas le résultat des principes dont la connaissance des droits de l'homme est la base.

Que les prêtres, dans tous les âges du monde, partisans et fauteurs du despotisme, caractère distinctif de leurs prétentions et de leur esprit, soutiennent en vain *le dogme de l'obéissance passive*; mensonge stupide, fausseté monstrueuse, imputée à Dieu, attribuée à l'Écriture. Que de tels principes sont une injure faite à la

[1] Sous Guillaume le Conquérant, qui dépeuplait de vastes territoires pour planter des forêts, on crevait les yeux à quiconque tuait un sanglier, un cerf, ou même un lièvre, dans le même temps où l'on payait une amende modérée pour le meurtre d'un homme. (Voyez M. Hume.) Louis XI aimait passionnément la chasse, il la défendit.

Tous nos réglemens barbares de chasse ont été faits par des tyrans.

Divinité, et qu'un tyran ne saurait être l'*oint du Seigneur*.

Que la religion chrétienne enseigne une morale absolument contraire[1]. « Les grands, disait un de ses plus respectables ministres à un despote, qui avait tant sacrifié d'hommes et de récoltes à sa gloire, « *les grands » ne doivent leur élévation* qu'aux besoins publics ; » et, loin que les peuples soient faits pour eux, ils ne » sont eux-mêmes tout ce qu'ils sont que pour les peu- » ples. Quelle affreuse Providence si toute la multitude » des hommes n'était placée sur la terre que pour ser- » vir aux plaisirs d'un petit nombre d'heureux qui l'ha- » bitent !... Ils perdent, ajoute-t-il, le droit et le titre » qui les fait grands, dès qu'ils ne veulent l'être que » pour eux. »

Que toute autre morale est impie, car elle est inhumaine ; que tout autre langage part d'un lâche adulateur, ou d'un fanatique forcené.

« Juges de la terre, dit le Prophète, vous êtes des » dieux et les enfans du Très-Haut. » Sans doute, car vous exercez le pouvoir de faire du bien et du mal aux hommes ; mais écoutez ce qui suit : « Je vous ai dit » que vous êtes des dieux ; mais vous mourrez comme » les autres hommes[2]. » Celui qui juge les justices, *qui, du haut de son trône, interroge les rois*[3], ne saurait consacrer l'oppression, ni pardonner à l'oppresseur ; et si l'empire des tyrans est redoutable pour leurs faibles esclaves, le pouvoir du Ciel s'appesantira sur les tyrans[4].

[1] Massillon, *Petit Carême*, sur l'humanité des grands.
[2] Psaume 81.
[3] *Esther*, acte III, scène IV.
[4] Regum timendorum in proprios greges,
Reges in ipsos imperium est Jovis. (HORAT.)

L'inspiré de Dieu a dit : « Quiconque résiste aux » puissances résiste à l'ordre de Dieu même ; » mais il n'a pas dit : « Obéissez aux puissances contre l'ordre » de Dieu même. » Or, la loi naturelle, la loi du bonheur et de la liberté des hommes, *est l'ordre de Dieu même.*

Que les hommes sachent donc que la loi divine n'est et ne saurait être que la plus avantageuse pour l'humanité ; qu'elle nous ordonne de regarder « les états » d'où la justice est bannie comme de purs brigan- » dages [1] ; qu'elle ordonne aussi de *dire* et de publier » la vérité : » « On est son défenseur, dit S. Ambroise, » si, du moment qu'on la voit, on la dit sans honte et » sans crainte [2]. » Qu'il faut se méfier de tous les piéges qu'on offre à la crédulité du peuple, qui doit croire que toute maxime contraire à son bonheur ou à sa liberté est aussi criminelle aux yeux de l'Être suprême qu'à ceux de notre raison, que nous tenons tous de sa bienfaisance toute-puissante ; qu'il faut donc mépriser les superstitieux, et abhorrer les fanatiques ; qu'il faut repousser aussi cette urbanité si vantée dont les despotes tâchent de bigarrer nos mœurs, et qui suit constamment la marche de la corruption.

Qu'il faut craindre de ressembler à ces *Bretons*, chez lesquels Agricola introduisit le luxe et l'élégance romaine, qui y firent de tels progrès que les peuples conquis imitaient jusqu'aux vices de leurs maîtres, et décorèrent du nom de *politesse* la partie la plus réelle et la plus durable de leur servitude [3]. Que, dans les

[1] Remota justitia, quid sunt regna nisi magna latrocinia?
(S. AUGUSTIN.)

[2] Ille veritatis defensor esse debet qui, cum recte sentit, loqui non metuit nec erubescit.

[3] Paulatimque discessum ad delinimenta vitiorum porticus, et balnea,

siècles polis, où les mœurs sont revêtues d'un vernis si uniforme et si agréable, cette écorce séduisante couvre tous les vices, *je veux dire la cupidité, l'orgueil et la lâcheté*. Que la douceur, l'indolence, l'inertie présagent la décadence, et masquent la servitude. Que la mollesse est plus dangereuse en France qu'en tout autre pays, parce qu'ailleurs elle *abrutit*, et qu'en France *elle rend l'esprit faux et délicat*[1]; de sorte qu'elle a plus tôt altéré les mœurs.

Que ce sauvage Athénien, qui répondit aux offres de service du despote macédonien, *fais pendre Philippe*[2], n'était pas propre sans doute à être courtisan; mais qu'il était bien moins susceptible encore d'être un vil esclave, et que nous aurions besoin aujourd'hui de tels hommes, plutôt que de diserts orateurs[3].

Que la présomption a perdu l'Europe[4] et notre patrie; qu'on ne loue guère les petits talens que quand on n'a point de grandes vertus; nous n'en avons plus assez pour rougir de celles de nos pères, en laissant

et conviviorum elegantiam; idque apud imperitos humanitas vocabatur, cum pars servitutis esset. (Tacit., *Vit. Agricol.*)

[1] L'Ami des hommes.

[2] Démocharès, envoyé d'Athènes, à qui Philippe demandait « ce qu'il » pouvait faire pour le service de la république. »

[3] Qu'on ne prenne point ceci comme une satire contre les gens de lettres: si l'on peut appeler ainsi les *Moreau* et les *Linguet*, j'ose assurer que ceux de cette espèce sont rares. Ce ne sont point les écrivains à réputation, du moins aujourd'hui, qui fomentent l'esclavage. En cultivant la raison et répandant les lumières, ils font connaître les *droits* et les *devoirs*. S'il en est quelques-uns qui laissent échapper des principes trop peu réfléchis, ou qui sacrifient à l'harmonie des mots la justesse d'une pensée, il en est beaucoup qui parlent avec une hardiesse très-noble de la liberté, et j'ai vu ces morceaux applaudis avec enthousiasme au théâtre et aux séances publiques des académies. J'ose le dire en général, les âmes se relèvent tellement qu'il faudra bientôt du courage pour être lâche; et la nation reprendrait bientôt son énergie sans les tyranniques vexations du gouvernement.

[4] Voyez les Anglais, etc., etc., etc.

retomber les yeux sur notre siècle; et, grâce *au bon ton* introduit dans la société, nous *persiflerions* aujourd'hui les *Bayard* et les *Duguesclin*, parce que nous ne pouvons plus les imiter[1].

Que nos pères, dont une triple enveloppe d'airain défendait l'honneur et la liberté, n'eussent pas été impunément le jouet d'une cohorte de publicains et de ministres plus avides encore; que ces dignes guerriers n'eussent pas plus souffert l'oppression intérieure que les insultes du dehors.

Qu'il serait temps d'essayer si leur mâle et généreuse rudesse ne vaudrait pas notre inépuisable patience[2]; et qu'alors la France ne serait plus l'objet du mépris des étrangers et la victime de l'oppression la plus absolue et la plus multipliée.

Puissé-je entendre dire enfin aux princes avec non moins de hardiesse et de vérité :

« Il faudrait bien de l'audace aux despotes s'ils réfléchissaient sur les suites du despotisme.

» De tous les empereurs qui succédèrent à Jules-César, jusqu'à Vespasien[3], aucun ne mourut que de mort violente. Depuis la ruine de la liberté romaine jusqu'à Charlemagne, trente empereurs furent massacrés. L'Asie, en proie au fléau destructeur nommé *despotisme*, dont elle fut le berceau, nous offre le théâtre des révolutions les plus fréquentes et les plus sanglantes.

[1] « Peu souvent, dit Plutarque, advient que les natures graves de ces » hommes peu communs plaisent à la multitude, et soient agréables à une » commune. » (Traduct. d'Amyot.)

[2] *Patientia servilis*, dit Tacite.

[3] *Auguste* fut empoisonné par *Livie*, son épouse; *Tibère* fut étouffé par *Macron* son favori, pour frayer le chemin du trône à *Caligula*, qui périt par la main des officiers de sa propre garde; *Agrippine* empoisonna *Claude* son mari; *Néron* termina lui-même sa vie; *Galba* périt aussi bien que *Vitellius* par la main des soldats; *Othon* enfin se poignarda lui-même.

» On compte les tyrans qui sont morts dans leur lit d'une mort naturelle.

» L'injustice en un mot a bien souvent détrôné des souverains, mais elle n'a jamais affermi les trônes[1]. »

O rois, qui vieillissez dans une longue enfance, vous que la facilité plus que l'intérêt mène à la tyrannie, tremblez; que votre propre intérêt, votre plus chère idole, dessille vos yeux, et réveille en vous la crainte prudente et les remords effrayans. Les mains du fanatisme attentèrent sur les princes les plus chéris et les plus dignes de l'être. Quel despote osera dévaster ses États sans crainte! quel tyran peut espérer d'opprimer impunément vingt millions d'hommes!

Le citoyen honnête, à qui l'amour de la liberté donne le courage d'écrire et de publier cet ouvrage, aussi estimable pour les principes que faible par son exécution; le citoyen honnête, qui ose se plaindre à vous de vous, abhorre les assassins, et se précipiterait au-devant de l'esclave forcené qui lèverait une main criminelle sur votre sein.

Mais ce même citoyen serait aussi le premier à repousser vos cohortes mercenaires, et crierait à ses compatriotes : Le monarque n'est respectable qu'alors qu'il est le père, le défenseur, l'organe de la patrie, pour l'avantage de laquelle il fut élevé.

Le devoir, l'intérêt[2] et l'honneur ordonnent de ré-

[1] Massillon, sur les obstacles que la vérité trouve dans le cœur des grands. (*Petit Carême.*)

[2] Il existe en Angleterre une loi obtenue par la chambre des communes, sous le règne de l'usurpateur Henri IV, par laquelle il est porté qu'aucun juge, convaincu d'avoir prévariqué dans ses fonctions, ne pourrait être excusé sur l'allégation justificative d'un ordre et même d'une

sister à ses ordres arbitraires, et de lui arracher même le pouvoir, dont l'abus peut entraîner la subversion de la liberté, s'il n'est point d'autres ressources pour la sauver.

Vous devez tout à l'observation des lois, et vous n'êtes tenu à l'*obéissance* et au *respect* que relativement à elles [1].

Oui, princes, vous êtes assez malheureux pour ne l'avoir jamais entendu; mais il est temps de l'apprendre.

« Où la liberté perd ses droits, là se trouve la fron-
» tière de votre empire. »

menace du roi, quand il aurait risqué sa vie en y résistant. (Voyez M. Hume, *Histoire des Plantagenet.*)

Cette loi, belle et sage dans ses dispositions, est, dans tous les sens et tous les cas possibles, conforme à l'exacte équité; car celui qui ne se sent pas la force de remplir un devoir, quelque risque qu'il coure en s'en acquittant, ne doit pas se l'imposer. « Les juges, dit l'Écriture, n'exercent » pas la justice de la part d'un homme, mais de la part de l'Éternel. » Leur conscience est donc leur premier souverain, et la justice leur unique devoir.

On connaît la vile subtilité du cardinal de Birague, chancelier sous Henri III, qui s'excusait de ses lâches déférences, « sur ce qu'il n'était » pas chancelier de France, mais chancelier du roi de France. » Ainsi il préférait être le valet ou le satellite d'un mauvais prince, à remplir le devoir d'officier public, et de défenseur des droits des hommes et de la nation.

[1] Ce principe est évident et doit servir de base à toute la science de la morale. « La majesté du souverain, dit la loi positive, ne s'explique ja- » mais plus dignement que lorsqu'il reconnaît hautement que son pou- » voir est borné par les lois. Se soumettre à leur empire, c'est quelque » chose de plus grand que l'empire même. — Digna vox est majestate » regnantis legibus alligatum se profiteri : adeo de auctoritate juris nostra » pendet auctoritas, et re vera majus imperio et submittere legibus prin- » cipatum, et quod licere nobis non patimur, aliis indicare, disaient les » empereurs Valentinien et Théodose II dans leurs lois. »

Pline disait à Trajan : « Tu nous gouvernes, et nous t'obéissons, mais » comme nous obéissons aux lois. » *Regimur quidem a te et subjecti tibi, sed quemadmodum legibus sumus.*

Trajan recevait ces principes comme l'éloge le plus flatteur; nos ministres d'aujourd'hui font brûler les livres qui les contiennent, et enfermer les auteurs, quand ils les connaissent.

Puissiez-vous, en entendant ces vérités nouvelles, vous réveiller du profond assoupissement dans lequel vous êtes plongés, ranimer votre âme à la véritable gloire, je veux dire à celle de réparer ses fautes, et vous écrier : « Soulageons mon peuple ; relevons ma » nation ; il en est temps encore : car j'aperçois quel- » ques traces de la liberté mourante[1]. »

[1] Manebant etiam tum vestigia morientis libertatis.
(TACIT., *Annal.*)

HISTOIRE SECRÈTE

DE

LA COUR DE BERLIN.

AVANT-PROPOS

DE L'ÉDITEUR

SUR L'HISTOIRE SECRÈTE DE LA COUR DE BERLIN, ET SUR LA CLEF DE CETTE HISTOIRE.

Mirabeau, relégué en Prusse avec une mission secrète, laissa, dans l'ouvrage qu'on va lire, un monument curieux de son séjour à la cour du grand Frédéric. On croit que ces lettres étaient adressées à Calonne. Les derniers momens de Frédéric y sont retracés d'une manière vive et piquante, et tous les portraits que Mirabeau essaie de peindre sont frappés de main de maître. Cependant Frédéric se meurt, et l'écrivain n'a plus guère que de basses intrigues à peindre, car il n'est plus entouré que de petits hommes et de petits intérêts.

Si on lui reproche, dans cet ouvrage, quelques révélations scandaleuses, il faut songer que l'*Histoire secrète* ne devait pas voir le jour, et que c'est contre l'intention de l'auteur qu'on l'a publiée. C'est aussi malgré ses anathèmes qu'on a mis au jour les *Lettres à Sophie*, et d'autres productions qu'il ne destinait pas au public. Le manuscrit de l'*Histoire secrète* fut dérobé, vendu à Malassis, imprimeur d'Alençon, et imprimé comme l'ouvrage d'un voyageur inconnu, mort depuis un an, dans un village de l'Allemagne. Il s'en débita sur-le-champ vingt mille exemplaires.

Toutefois on avait eu soin de supprimer tous les noms : le manuscrit original était resté entre les mains de l'imprimeur. Ce manuscrit, de la main de Mirabeau, contenait les noms et les passages qui, dans toutes les éditions, ne sont indiqués que par des points; malheureusement il fut brûlé. M. Dubois-du-Desert, qui eut l'avantage de voir ce manuscrit, nous a communiqué tous les noms dont il a conservé la note; c'est ce qu'on a appelé *la clef* de l'*Histoire secrète*. On a perdu quelques noms, en très-petit nombre, qu'il n'est guère possible aujourd'hui de réparer.

Nous ajouterons ici quelques réflexions utiles de la préface mise par M. Brissot-Thivars en tête de l'édition de 1821.

« La pudeur ministérielle, qui s'accommodait fort bien de la peinture occulte des désordres d'une cour voisine, s'effraya d'avoir le public pour confident. Le parlement reçut ordre de poursuivre : il atteignit le livre; l'auteur disparut sous le voile de l'anonyme, et la ville s'égaya de la mauvaise humeur de la cour. Les états-généraux étaient convoqués; la noblesse repoussa Mirabeau, le tiers-état l'accueillit; et les privilégiés prodiguèrent les injures à l'auteur de l'*Histoire secrète.*

» Parmi les pamphlets de l'époque, on remarque *l'Examen politique et critique de l'Histoire secrète de la cour de Berlin*, par Frédéric, baron de Trenck [1]. Le baron de Trenck était Prussien; à ce titre il avait quelques droits d'entrer en lice; il y trouvait aussi son intérêt. Depuis long-temps il était mal avec son gouvernement; il se trouvait heureux d'acheter son pardon en brisant une lance pour l'honneur de son pays.

» Mirabeau prétend que les Prussiens sont un peuple lourd. Le baron de Trenck avoue qu'il en est ainsi; mais, ajoute-t-il, c'est par système.

» Mirabeau donne à entendre que les deux fils du prince Ferdinand sont fils du comte de Schmettau. Le baron de Trenck lui répond qu'il a examiné de près les enfans de la princesse Ferdinand : « Ils sont destinés, dit-il, à tenir une place glorieuse dans » la maison de Brandebourg..... Je ne garantirai jamais, ajoute- » t-il, la naissance d'aucun homme; tout ce que je puis savoir, » c'est qu'il est fils d'un homme..... Il serait à souhaiter que, dans » certaines familles royales de l'Europe, on fît ce que l'on fait en » Angleterre pour les chevaux de course..... Il est inutile et ridi- » cule de chercher quels sont les pères des rois qui nous gou- » vernent; il vaudrait mieux souvent qu'ils dussent l'existence à » de sages et vigoureux roturiers qu'à une race prétendue noble, » qui n'a de supériorité sur les autres que par une opinion assise » sur d'absurdes préjugés... Je félicite sincèrement le prince Fer- » dinand d'être le chef d'une famille aussi intéressante que la » sienne. »

» Mirabeau avait retracé quelques scènes des amours de Frédéric-Guillaume; le baron examine gravement ces deux questions :

[1] Un gros vol. in-8°. Le baron de Trenck est connu par ses malheurs et par quelques écrits.

« 1° Est-il vrai que le roi de Prusse aime les femmes? — Personne n'en doute.

» 2° Est-ce un crime dans un roi? Guillaume, en amour, est capable d'un tendre attachement; il sait estimer sa maîtresse. Délicat et sensible, c'est par l'intérêt personnel qu'il peut inspirer qu'il cherche à plaire à la femme qu'il aime; il oublie son rang, son pouvoir; c'est pour lui-même qu'il veut plaire... Mademoiselle de Voss lui a résisté pendant vingt mois..... La jouissance n'a pas refroidi son amour... Dans l'état où est la Prusse, le roi peut préférer les myrtes de Cupidon aux lauriers de Mars. »

» La réfutation du baron de Trenck aura-t-elle réhabilité Frédéric-Guillaume et le prince Ferdinand, l'un dans ses droits paternels, l'autre dans le respect et la vénération qu'un monarque vertueux est en droit d'attendre de son peuple? Nous ne le croyons pas; il nous semble, au contraire, qu'il restera démontré que Mirabeau avait bien observé, et qu'il avait dit vrai, puisque son adversaire est réduit à représenter le concubinage et l'adultère comme le passe-temps accoutumé des grands, et comme la ressource légitime d'un monarque : les faits parlaient donc bien haut, puisqu'il n'y avait plus d'autre moyen d'en atténuer la honte.

» En l'absence de la logique et de la raison, le baron de Trenck adresse à Mirabeau les noms d'imposteur et de vil espion. Des injures ne prouvent rien, et, même de nos jours, il y a des hommes qui pensent que celui à qui on en dit a raison[1].

» Au moment de la publication de l'*Histoire secrète*, le temps avait confirmé presque toutes les prédictions de Mirabeau, l'invasion de la Hollande, les ridicules combinaisons du cabinet français, etc... Aujourd'hui, après plus de trente années, la malignité va retrouver quelques personnages encore vivans. « Le duc » d'Yorck, est-il dit page 176, est arrivé ici ce soir. Ce duc, puis» sant chasseur, rieur infatigable, sans grâce, sans contenance, » sans politesse, et qui a, du moins à l'extérieur, beaucoup de la » tournure physique et morale du duc de Luynes..... Je ne crois » pas qu'il s'agisse du mariage de la princesse Caroline de Bruns» wick, princesse tout-à-fait aimable, spirituelle, jolie, vive, sé» millante... » La princesse Caroline, mariée en 1759 au prince de Galles, fut depuis reine divorcée d'Angleterre.

[1] Toutes les fois qu'il ne s'agit pas du monarque prussien, de ses ministres et des faits de détail, le baron de Trenck rend justice à Mirabeau; il lui accorde même beaucoup de justesse dans ses aperçus politiques, et des vues profondes sur l'état actuel de l'Europe.

» Il faut bien l'avouer, dans les arrêts qu'il a portés, Mirabeau a pu se tromper parfois. Il a jugé des hommes; et, pour le bien comme pour le mal, l'espèce humaine est sujette aux variations. Le temps ou l'éducation modifie les caractères, dénature les penchans. L'horoscope que Mirabeau a tiré du prince royal de Prusse, aujourd'hui monarque régnant, s'est-il réalisé? Ce prince a-t-il ressuscité le grand Frédéric? Mirabeau recommande à M. de Calonne l'abbé de Périgord. « L'abbé de Périgord, dit-il, » joint à un talent très-réel et fort exercé une circonspection pro» fonde et un secret à toute épreuve. Jamais vous ne pourrez » choisir un homme plus pieux au culte de la reconnaissance, » plus curieux de bien faire....: » Le prince de Talleyrand, avant la révolution, portait le nom d'abbé de Périgord.....

Nous ne devons pas omettre, au nombre des choses curieuses qui se rattachent à cet ouvrage, l'arrêt qui le condamna au feu; nous rapporterons cette pièce comme un monument de la jurisprudence de l'époque.

Arrêt de la Cour de parlement, rendu les chambres assemblées, les Pairs y séant, qui condamne un imprimé ayant pour titre : *Histoire secrète de la cour de Berlin*, ou *Correspondance d'un voyageur français* (le comte de Mirabeau, député de la sénéchaussée d'Aix aux états-généraux), à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice.

Extrait des registres du parlement, du dix février mil sept cent quatre-vingt-neuf.

« Ce jour la Cour, toutes les chambres assemblées, les pairs y séant, les gens du roi sont entrés, et Me Antoine-Louis Seguier, avocat dudit seigneur roi, portant la parole, ont dit :

» Messieurs, justement indigné de l'impression d'un libelle aussi atroce qu'inconcevable, le roi, en remettant entre nos mains les deux imprimés que nous apportons à la Cour, s'en est reposé sur la vigilance de notre ministère pour les dénoncer et en poursuivre la condamnation.

» Ce libelle, répandu dans la capitale, a déjà causé la plus vive sensation. Le cri de l'indignation s'est fait entendre; la voix publique a prononcé, et cet ouvrage de ténèbres a été marqué d'avance du sceau d'une réprobation universelle.

» Il est dans l'ordre de la justice de proscrire, avec les qualifications les plus fortes, une correspondance que l'auteur cherche à accréditer en s'annonçant comme l'agent secret d'un ministre qui ne voulait pas être connu; cette flétrissure, prononcée par

la Cour des pairs, n'en sera que plus éclatante; et, en vous dénonçant cet ouvrage clandestin, nous nous proposons de poursuivre également l'auteur et l'imprimeur, s'il est possible de les découvrir par la voie de l'information.

» Vous serez sans doute surpris que, spectateur muet de la réclamation de tous les ordres de l'État, notre ministère ait eu besoin en quelque sorte d'être provoqué par la bouche même du souverain pour sortir de l'inaction à laquelle il semble s'être volontairement condamné. Mais dans ce moment de crise, où tous les esprits en travail enfantent chaque jour de nouvelles productions, alternativement extravagantes et sages, violentes et modérées, circonspectes et licencieuses, dictées par l'esprit de faction et inspirées par le patriotisme; dans cette manie universelle, où la liberté indéfinie de la presse distribue avec une égale profusion les fruits du savoir, de l'ignorance et de la frénésie; enfin, dans ce renversement total des principes, il ne fallait pas moins qu'un ordre émané du trône pour nous déterminer à remplir des fonctions indispensables dans toute autre circonstance, mais dont il nous a paru prudent de suspendre l'exercice au milieu du fanatisme des opinions. Il est des momens où, par une sorte de pudeur publique, le magistrat ne doit pas interroger l'oracle de la loi.

» Nous ne nous dissimulons point à nous-mêmes, et nous verrons d'un œil stoïque le produit du ressentiment et de la vengeance; le passé nous est garant de l'avenir. Devons-nous craindre de l'avouer en présence de magistrats qui, en réclamant la liberté légitime de la presse, sont bien éloignés de vouloir favoriser ce déluge de feuilles anonymes, de brochures séditieuses, de pamphlets scandaleux, dont la France est inondée. La tolérance dégénère en abus, l'impunité enhardit la licence, et la licence est parvenue à son dernier période : rien n'est respecté; les rangs, les places, les services sont méconnus : les puissances, les têtes couronnées elles-mêmes deviennent l'objet de la dérision et de la satire : l'excès du mal est tel qu'en cherchant à en arrêter les progrès, on doit craindre d'augmenter l'épidémie, surtout depuis que les flétrissures sont un attrait de plus pour rechercher un libelle. La plus simple prohibition ajoute à la célébrité de l'auteur, accélère le débit de l'ouvrage, en double le prix, et donne une plus grande publicité à l'imposture et à la calomnie.

» L'imprimé que nous venons dénoncer en ce moment n'a point été composé dans l'intention de féconder encore les germes de division qui ne sont que trop répandus dans le royaume; mais

il est de nature à influer sur l'accueil et la manière d'exister de la noblesse française dans les cours étrangères; et, loin de confirmer la haute opinion qu'elle a toujours donnée de sa générosité, loin de la caractériser par cet esprit franc et loyal de l'antique chevalerie qui la conduit à l'honneur et à la gloire, cette production vile et infâme ne peut qu'inspirer la plus forte prévention contre un peuple poli, facile, complaisant, et prompt à se familiariser partout où il peut faire briller son esprit, écouter sa sensibilité, se livrer à son enjouement, et captiver les cœurs par le charme de cette sociabilité qui le distingue des autres nations de l'Europe.

» Cet imprimé, en deux volumes, est intitulé : *Histoire secrète de la cour de Berlin*, ou *Correspondance d'un voyageur français, depuis le mois de juillet* 1786 *jusqu'au* 19 *janvier* 1787; *ouvrage posthume*, 1789, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, ni du lieu de l'impression.

» Ce titre semble indiquer que l'auteur n'existe plus, et que ce n'est pas de son aveu que l'ouvrage a été donné à l'impression; mais, en supposant, comme le frontispice l'annonce, que cette *Histoire secrète* est le résultat des observations d'un écrivain qui a cessé d'exister, s'il a fallu deux années entières pour faire imprimer et distribuer un ouvrage de cette nature, n'en résulte-t-il pas que l'éditeur est plus coupable que l'auteur même, puisqu'il a mis au jour une *Correspondance* établie sous le sceau de la confiance, et qui, dans le principe, n'était pas destinée à devenir le véhicule de la diffamation et l'aliment de la méchanceté?

» L'époque où commence cette *Histoire secrète* sera à jamais mémorable dans les annales du corps germanique. Le court espace de temps qu'elle embrasse renferme des événemens faits pour intéresser la politique de toutes les couronnes. Frédéric II, dont le nom seul suffisait pour entretenir l'équilibre de puissance qui assurait à l'Europe son bonheur et sa tranquillité, Frédéric régnait encore; mais ce prince touchait à son déclin; et la gloire, qui ne l'abandonna jamais pendant sa vie, assise sur une tombe que la mort entr'ouvrait, semblait l'appeler et l'attendre pour s'y précipiter avec lui. C'est à ce moment que le prétendu *voyageur français* se place pour s'insinuer chez les plus grands personnages de l'État, pour recueillir les propos fugitifs de la conversation, pour épier la marche des esprits, et, au milieu du trouble, des agitations, des changemens imprévus d'un nouveau règne, surprendre les secrets du ministère, deviner le but de

l'ambition des grands, découvrir le manége des courtisans, et approfoudir les intrigues d'une cour prête à se laisser conduire par des ressorts depuis long-temps inconnus. Si l'on en croit cet observateur déguisé, son habileté surmonte tous les obstacles. Bientôt il est accueilli; et, loin de paraître suspect, il obtient une confiance presque générale. Les princes le traitent avec bienveillance; les ministres lui ouvrent leurs cabinets; les grands l'admettent dans leur société; le voile de la politique se déchire à ses yeux. Frédéric meurt, Frédéric-Guillaume lui succède; l'armée n'a point encore prêté le serment de fidélité, et déjà ce politique attentif connaît l'esprit, le caractère, les ressources des personnes en crédit. Le plan de l'administration n'est plus un mystère; et le souverain lui-même, qui soupçonne sa mission, ne prend aucun ombrage de ses assiduités et de ses liaisons.

» Après avoir rendu compte des bases sur lesquelles sera fondée cette *Correspondance*, après avoir indiqué les sources où il se propose de puiser ses instructions, enfin, après avoir exposé ses relations et son intimité avec les principaux membres de la famille régnante, le panégyrique du roi que la Prusse venait de perdre est le premier objet dont l'auteur a cru devoir s'occuper. Il fait l'éloge de ce grand homme; et c'est presque le seul dont il se soit permis de donner une grande idée, même de dire du bien dans une *Histoire secrète* qui n'a d'autre authenticité que les observations, les aperçus, les combinaisons vraies ou fausses d'un écrivain sans titre et sans qualité. Eh! comment n'aurait-il pas rendu à Frédéric II la justice qui lui était due? Digne de l'admiration de son siècle, nos guerriers allaient s'instruire à son école, étudier ses manœuvres, observer ses évolutions, surtout sa discipline militaire, et croyaient rapporter en France une portion de ce génie, créateur d'une tactique inconnue, et, pour ainsi dire, d'un nouvel art de la guerre. Au milieu des hommages que la force de la vérité arrache à ce correspondant mystérieux, on trouve des reproches contre la mémoire du plus grand homme de l'Europe; mais en dépit de l'observateur et de ses remarques, de ses réflexions et de sa critique, Frédéric, ami des sciences et protecteur des lettres, législateur et philosophe, politique profond et guerrier infatigable, a réuni dans sa personne et montré sur le trône tous les talens d'un héros et d'un roi: son nom, même avant son trépas, était inscrit dans le temple de l'immortalité.

» Pourquoi l'auteur de cette *Correspondance* n'a-t-il pas eu le même respect pour un prince formé du même sang, animé du

même esprit et doué des mêmes talens? Le prince Henri n'a-t-il pas fait voir à l'Allemagne attentive un général digne de commander sous son auguste frère, de seconder ses vues, d'exécuter ses projets? Frédéric lui-même ne pouvait se défendre d'un sentiment de rivalité en apprenant ses succès. Les plus grands génies ont eu leurs erreurs; les plus grands capitaines ont fait des fautes, et les plus habiles ont essuyé des revers. Seul exempt de cette commune destinée, la fortune a pu renoncer pour lui à son inconstance naturelle, ou plutôt l'expérience de Henri a su maîtriser les caprices du sort, et fixer la victoire sous ses étendards. Que ne pouvons-nous interpeller ici les braves témoins de ses hauts faits, les compagnons de sa gloire, les véritables juges de son mérite? ils diraient, d'une voix unanime, que, doux et affable dans le commerce de la vie, intrépide et tranquille dans le feu de l'action, humain et compatissant après le combat, par un heureux accord des qualités les plus éminentes, il joint à l'activité d'Annibal la prudence de Fabius et la sagesse de Scipion. Mais avons-nous besoin de rendre témoignage à un prince généralement révéré des officiers et du soldat? C'est à tout le militaire français à le venger. Son éloge languit dans la bouche d'un magistrat, ami de la paix; et le ministre de la justice ose à peine joindre sa voix aux acclamations de la renommée.

» On est tenté de croire que, du sein de sa *position nébuleuse*, l'auteur a pris à tâche de verser à grands flots le fiel de la méchanceté sur toutes les personnes que leur élévation et leur caractère devaient rendre plus respectables à ses yeux. Ce n'est point assez d'avoir accablé d'invectives l'oncle du nouveau roi; ce souverain lui-même, son auguste famille, les princesses de son sang, les ministres, toute la cour enfin est traitée avec une indécence si criminelle, que nous rougirions de répéter les expressions infâmes dont l'auteur s'est fait un jeu d'employer l'obscénité.

» Son *existence amphibie* lui permet de s'écarter quelquefois du lieu de sa résidence; son imagination le transporte dans les pays lointains; elle lui fait faire des incursions en Autriche, en Pologne, et jusque dans le fond du Nord; et c'est toujours dans le coupable dessein de recueillir de nouvelles horreurs, de surcharger sa *Correspondance* de rapports infidèles, et de faire circuler, avec ses découvertes, les plus noirs poisons de la calomnie.

» Quelle idée peut-on se former de cette *Histoire secrète*, plus abominable encore que celle de l'historien Procope, qui se permettait d'écrire le pour et le contre sur le même empereur?

Elle ne présente partout qu'un recueil d'impostures honteuses, invraisemblables, et inventées à plaisir, plutôt pour satisfaire la manie de l'écrivain que pour attacher la curiosité d'un lecteur qui cherche à s'instruire.

» C'est une collection de portraits où l'imagination a plus de part que la vérité. La main du peintre a détrempé ses couleurs dans la bile amère dont son pinceau était abreuvé; et, si l'on pouvait se persuader qu'il a rendu les objets tels qu'il les envisageait, il faudrait aussi convenir que son œil malade leur prêtait la nuance dont il était lui-même obscurci.

» C'est un assemblage de réflexions hasardées sur des conversations malignes, sur des rapports mensongers, sur des confidences artificieuses et sur des faits enfin dénués de certitude, rapprochés à la hâte, transcrits avec précipitation, et que l'émissaire caché n'a pas craint d'affirmer comme véritables, parce que c'était la seule monnaie avec laquelle il pouvait compenser le traitement qu'on lui faisait, et dont il reproche sans cesse la médiocrité.

» Il est malheureux d'avoir un grand talent quand on n'a pas une trempe de caractère assez forte pour le diriger vers le bien. Si la perversité de l'âme étouffe le sentiment de l'honneur et le cri de la conscience, le génie est un présent funeste de la nature. Que penser d'un écrivain qui adopte volontairement le rôle de délateur caché, qui va s'établir dans une cour étrangère avec cette franchise, cette aisance, cette aménité qui forment les liaisons, et qui, abusant bientôt des sentimens qu'il a inspirés, ose révéler des particularités qu'il ne doit qu'à la confiance la plus intime, ose calomnier tous ceux qui l'ont reçu avec bonté, ose leur prêter des propos et des projets dont rien ne garantit la fidélité, et porte l'audace jusqu'à insulter, avec un cynisme odieux, des personnages si fort au-dessus de cet *agent subalterne*, ainsi qu'il se qualifie lui-même, qu'il est difficile d'ajouter foi à ses assertions, parce que, pour être vraies, elles doivent être fondées sur la plus grande intimité, sur une fréquentation, pour ainsi dire, habituelle et un commerce d'égal à égal? Encore quel est l'homme qui s'expose à rougir devant son semblable? Les grands peuvent s'oublier en présence des personnes de leur intérieur : les besoins d'un service journalier les rendent nécessaires. Elles voient l'homme tel qu'il est en effet, et dépouillé de l'appareil du faste et de la grandeur. Mais un roi, mais un prince, mais un homme constitué en dignité, sait toujours se respecter devant un étranger : quelque familiarité qu'on lui accorde, il est

moralement suspect; il n'obtient qu'une confiance passagère; on forme avec lui des liaisons du moment plutôt que d'habitude. Quel peut en être le produit lorsque cet étranger avoue lui-même qu'il est regardé comme un espion? Et s'il est soupçonné de vouloir pénétrer les secrets du gouvernement, une sage circonspection n'engage-t-elle pas à lui donner le change, et à le tromper par l'apparence même de la confiance qu'il veut surprendre pour en abuser?

» Supposons néanmoins que l'auteur, trompé par de faux rapports ou par de fausses combinaisons, ait cru voir réellement tout ce qu'il a inséré dans ses lettres anonymes, l'ouvrage entier n'en présentera pas moins une violation du droit des gens, un abus de l'hospitalité, une infamie d'autant moins pardonnable, que la familiarité était en lui le manteau de la perfidie, et que la sainte amitié devenait l'instrument de la trahison.

» Ces réflexions conduisent nécessairement à prononcer et sur l'auteur de cet ouvrage prétendu posthume, et sur l'ouvrage en lui-même. Et d'abord, quant à l'auteur, il est des règles simples, mais sûres, d'après lesquelles on peut le juger, sans courir le risque de se tromper. S'est-il écarté des lois de l'honneur et de la probité? s'est-il élevé au-dessus de toutes les bienséances? s'est-il oublié au point de violer la décence publique? a-t-il manqué au respect dont les Français donnèrent toujours à leurs rois des preuves sensibles, autant par amour que par devoir, mais que tout Français doit aux puissances amies ou ennemies de la France, que tout homme doit à un autre homme, que tout particulier se doit à lui-même? Cet écrivain est un esprit indisciplinable. Sa perversité naturelle le rend téméraire, violent, emporté; et, après avoir brisé toutes les digues que la prudence oppose aux efforts de la licence, il ne peut que porter le trouble et le remords dans le cœur des êtres assez malheureux pour se laisser surprendre à ses fables, à ses mensonges et à ses calomnies.

» Nous sommes néanmoins forcés de convenir que, si cet auteur inconnu n'a fait que remplir la mission particulière qu'il suppose avoir reçue; si les lettres qui composent cette *Histoire secrète* ne sont sorties de sa plume que pour arriver directement à leur destination; s'il n'en a point délivré de copies; si ce n'est pas par son fait qu'elles sont devenues publiques; enfin, s'il est absolument étranger à l'impression, quelque honteux que soit le personnage obscur qu'il a consenti de jouer, c'est à lui seul à se reprocher sa bassesse et sa turpitude, et la justice ne peut lui

faire un crime de la publicité de sa *Correspondance.* L'éditeur seul mérite d'être poursuivi, et l'imprimeur, également coupable, doit partager la punition d'un délit aussi contraire à l'honnêteté publique qu'au droit général des nations.

» Quant à l'ouvrage, il est difficile d'envisager cette *Correspondance* autrement que comme un libelle diffamatoire, digne de toute la sévérité de la loi. Par une sorte de fatalité, les écrits de ce genre piquent davantage la curiosité; plus ils sont méchans, plus ils sont recherchés. Le cœur humain se laisse entraîner avec facilité vers le mal. En blâmant l'écrivain, on s'arrache son libelle. La malignité sourit, l'homme honnête se contente de soupirer, et la diffamation reste impunie, lorsque l'indignation devrait dénoncer et poursuivre le calomniateur. L'*Histoire secrète de la cour de Berlin* n'a point éprouvé la même indulgence. Tous les esprits se sont révoltés; l'opinion publique a mesuré l'injure, non par celui qui a voulu la faire, mais par l'élévation de ceux à qui elle était faite. La distance du rang a paru ajouter encore à la gravité de l'outrage. On a regardé ce libelle comme propre à soulever toutes les puissances, si la justice ne se hâtait de le proscrire.

» Le roi devait aux principales têtes couronnées de l'Europe une espèce de désaveu solennel des calomnies publiées et imprimées dans ses États. Il devait une vengeance authentique d'un libelle si coupable sous tous les rapports possibles, qu'il a vivement affecté ceux mêmes que le lecteur a cru reconnaître, ou qui ont aperçu l'intention perfide de les louer et de les compromettre sous l'indication de lettres initiales; leur délicatesse, justement blessée de l'application qu'on pourrait faire de leurs noms à ces abréviations insidieuses, s'est empressée de désavouer publiquement l'ouvrage et d'en témoigner la plus vive et la plus noble indignation.

» C'est par l'ordre du roi que nous avons dénoncé cette correspondance supposée; c'est en son nom que nous venons en requérir la condamnation; et, après l'avoir abandonnée aux flammes qui l'attendent, notre ministère emploiera toute son activité pour en découvrir l'auteur, l'éditeur et l'imprimeur.

» C'est l'objet des conclusions par écrit que nous avons prises. Nous les laissons à la Cour, avec les deux volumes imprimés dont il s'agit.

» Eux retirés;

» Vu un imprimé en deux volumes, intitulé : *Histoire secrète de la Cour de Berlin, ou Correspondance d'un voyageur français*

depuis le mois de juillet 1786 *jusqu'au* 19 *janvier* 1787, *ouvrage posthume*, 1789, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, contenant, savoir, le premier volume 318 pages, et le second 376. Conclusions du procureur-général du roi;

» Ouï le rapport de M[e] Adrien-Louis Lefèvre, conseiller: tout considéré;

» La Cour ordonne que lesdits deux volumes imprimés seront lacérés et brûlés en la cour du palais, au pied du grand escalier d'icelui, par l'exécuteur de la haute justice; comme libelle diffamatoire et calomnieux, aussi contraire au respect dû aux puissances qu'au droit des gens et au droit public des nations; enjoint à tous ceux qui en ont des exemplaires de les apporter au greffe de la Cour, pour y être supprimés; fait très-expresses inhibitions et défenses à tous libraires et imprimeurs, d'imprimer, vendre et débiter ledit imprimé, et à tous colporteurs, distributeurs et autres, de le colporter ou distribuer, à peine d'être poursuivis extraordinairement et punis suivant la rigueur des ordonnances; ordonne qu'à la requête du procureur-général du roi, il sera informé tant contre l'auteur que contre l'éditeur et l'imprimeur, par-devant le conseiller rapporteur que la Cour commet à cet effet pour les témoins qui se trouveront à Paris, et par-devant le lieutenant criminel des bailliages et sénéchaussées du ressort, pour les témoins qui demeurent en province, de la composition et distribution dudit imprimé; pour, les informations faites, rapportées et communiquées au procureur général du roi, être par lui requis, et par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra; ordonne à cet effet qu'un exemplaire dudit imprimé sera déposé au greffe de la Cour pour servir à l'instruction du procès. Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, publié et affiché partout où besoin sera, et copies collationnées envoyées aux bailliages et sénéchaussées du ressort, pour y être lu, publié et affiché; enjoint aux substituts du procureur-général du roi esdits siéges d'y tenir la main et d'en certifier la Cour dans le mois. Fait en parlement, toutes les chambres assemblées, les pairs y séant, le dix février mil sept cent quatre-vingt-neuf.

» *Collationné* LUTTON.

» *Signé* ISABEAU.

» Et ledit jour, dix février mil sept cent quatre-vingt-neuf,
» à la levée de la Cour, ledit imprimé ci-dessus énoncé, intitulé:

» *Histoire secrète de la Cour de Berlin*, ou *Correspondance d'un*
» *voyageur français*, a été lacéré et brûlé par l'exécuteur de la
» haute justice, au pied du grand escalier du palais, en présence
» de moi, Dagobert-Étienne Isabeau, écuyer, l'un des greffiers
» de la grand'chambre, assisté de deux huissiers de la Cour.

» *Signé* ISABEAU. »

A la suite de l'*Histoire secrète*, on trouvera une lettre remise par Mirabeau à Frédéric-Guillaume le jour de son avénement au trône. C'était le neveu du grand Frédéric et le père du roi aujourd'hui régnant. Ce prince n'est connu comme guerrier que par l'invasion de la Champagne en 1792. Il reçut avec bienveillance l'écrit de Mirabeau; mais il ne prévit pas les leçons que le *voyageur français* lui avait tracées.

C. Y.

HISTOIRE SECRÈTE

DE

LA COUR DE BERLIN.

AVANT-PROPOS.

SUR LA SITUATION ACTUELLE DE L'EUROPE [1].

2 juin 1786.

Le roi de Prusse va mourir; il est peut-être mort au moment où j'écris. Il est impossible qu'il vive encore deux mois. Avec lui tombera la clef qui resserrait la voûte politique de l'Europe. Tout annonce la guerre. L'empereur s'est engagé d'amour-propre et très-récemment encore à *tâter* le nouveau roi de Prusse, aussitôt son avénement au trône. *Tâter*, c'est son mot : *faire cesser la criante usurpation qui a ravi la Silésie à l'auguste maison d'Autriche*, c'est le cri de ralliement de tous ses écrivains.

L'empereur a peu d'argent; mais quatre cent mille

[1] Aucun des papiers qui vont suivre n'était en ordre dans les portefeuilles du voyageur; mais ce Mémoire précède par sa date toutes les dépêches qui ont été la conséquence d'un voyage, lequel semble avoir été en partie déterminé par ce premier Mémoire.

soldats, quelques officiers, et le fatal pouvoir d'engloutir jusqu'au dernier de ses sujets dans l'abîme de la guerre. Tous ses engagemens publics et secrets avec l'impératrice de Russie tendent à réaliser et cimenter le système oriental, devenu la passion de Catherine II, le salut, l'espoir et l'asile de Potemkin. L'empereur n'abandonnera jamais ce système que pour l'invasion de l'Italie, qui nous serait encore plus funeste que le démembrement de la Turquie européenne, ou pour le bouleversement de l'Allemagne, qui ruinerait tout équilibre en Europe. Quelque plan qu'il choisisse, sa turbulence naturelle, ses projets gigantesques appellent la confusion, le trouble, la discorde; c'est son élément.

Il est douteux que Frédéric-Guillaume ne le prévienne pas. La préservation de la liberté germanique, très-sérieusement menacée, lui serait un motif spécieux aujourd'hui, dût le nouveau roi de Prusse vouloir en être un jour le plus actif oppresseur. Mais sa sûreté personnelle crie plus haut encore, puisque les vastes projets de l'empereur, la complicité de la Russie, l'agonie de la Pologne, les tracasseries de la Courlande, nos alliances secrètes, etc., paraissent compromettre son existence politique. Enfin, indépendamment de toute autre considération, il est difficile qu'il ne soit pas tenté de s'essayer contre un émule, un rival dont il a éprouvé des injures personnelles. Frédéric-Guillaume aura plus de trois cents millions dans ses coffres; deux cent mille hommes qui composent la meilleure armée de l'Europe, sans comparaison aucune; le plus grand général connu, aussi influent dans la paix que dans la guerre, et qui peut être pressé de cueillir des lauriers pour son compte.

Frédéric-Guillaume est mécontent de la France. Il craint sa lenteur, ses délais, ses tergiversations, et, pour tout dire, ce que nous appelons sagesse et prudence, et ce qu'ailleurs on appelle impéritie ou perfidie. Il adore sa sœur; il est furieux de la manière dont nous traitons son beau-frère. Les agitations de la Hollande influeront surtout dans les premiers momens de son règne sur son cœur, son esprit et ses projets.

Les Anglais l'observent, le surveillent, l'investissent; ils l'échaufferont, ils l'exalteront, ils l'enivreront, pour troubler la paix du continent, et se ménager l'occasion d'une revanche. On ne saurait se déguiser qu'il se prépare pour cette occasion cent quinze vaisseaux en commission; un accroissement considérable de revenu, puissante hypothèque pour de nouveaux et immenses emprunts; une caisse d'amortissement très-propre à les favoriser; les intarissables espérances qu'ouvre le prodigieux succès de la commutation de droits; un crédit tel que les trois pour cent : le principal de leurs fonds, qui ne représente pas moins de cinq milliards de notre monnaie, a monté depuis huit mois graduellement et constamment de cinquante-sept pour cent à soixante-quatorze; le procès de Hastings, qui peut leur rendre la confiance des Indiens; la faiblesse, la nullité de leurs ennemis dans cette contrée, qui leur vomit l'or et leur pompe une bonne partie du nôtre; l'incendie général prêt à s'allumer en Europe; les divisions inextinguibles des Hollandais, seuls ennemis redoutables pour leur commerce lointain, que la force des choses rendra tôt ou tard leurs alliés ou leurs victimes; leurs liaisons toujours plus étroites avec la Russie, qui leur donne le privilége presque exclusif des munitions navales; les bruits semés dans l'étranger sur la

déplorable situation de nos finances; tout dispose les Anglais à la guerre : leur roi [1] est peut être le seul en Angleterre qui ne la désire pas; peut-être aussi ce prince, si entêté par nature, et bien plus ambitieux que ne peuvent le croire ceux qui ne l'ont point étudié, ne la craint-il pas autant que ses liaisons et ses intérêts de famille donnent à le penser; mais, en tout état de cause, il aimera mieux la faire que de s'y voir forcé par l'opposition.

Telle est la crise qui menace le repos de l'Europe; qu'avons-nous à y opposer?

Plus de deux cent quarante millions d'anticipation; soixante millions d'excédant de la dépense sur la recette [2], si l'on supprime le troisième vingtième que l'on a juré d'abroger; trente-huit, si l'on ne fait pas l'outrage à la foi publique de renouveler ce terrible impôt; nos fonds royaux dans la boue; l'agiotage ruinant Paris, qui dessèche le royaume; les peuples épuisés et mécontens; le commerce aigri et découragé; la désunion au dedans, le discrédit au dehors; une marine non équipée et impossible à renouveler en cas de malheur; des troupes incomplètes et incontestablement les plus mauvaises d'entre les bonnes; l'alliance de l'Espagne, qui ne nous a jamais que contrariés dans nos opérations; l'alliance douteuse de la Hollande, qui sera le premier tison de la guerre; celle des Suisses, qui tremblent pour eux-mêmes, et peut-être à cause de nous, sur qui ils ne comptent plus que précairement et avec inquiétude; celle du roi de Sardaigne, qui nous

[1] Georges III.

[2] Le lecteur n'oubliera pas que ce Mémoire a été écrit en juin 1786, où l'abîme du déficit, qu'au reste les bons citoyens doivent regarder comme le trésor de l'État, loin d'être connu, était à peine deviné.

regarde presque comme des ennemis secrets, depuis que nous hésitons à lui garantir ses Etats, et qui ne peut avoir aujourd'hui d'autre ambition que de préserver son existence; pas un ami en Allemagne, la méfiance universelle à la place; la plus profonde ignorance des projets de nos ennemis; la diplomatie la plus inactive de l'Europe, bien que la mieux payée; en un mot, cette situation véritablement caduque et fatale, de n'être ni propres à maintenir la paix, ni prêts à soutenir la guerre.

A la vérité, la France, où la nature fait tout pour le gouvernement en dépit de lui-même; la France, ce royaume inépuisable en hommes et en argent, pour peu qu'on sache solliciter l'un et mettre en œuvre les autres, la France offre mille et mille ressources; mais pouvons-nous trop nous hâter de changer le fatal ordre de choses où nous sommes tombés, de prendre les moyens d'être exactement avertis, d'essayer s'il est donc vrai qu'il soit impossible de se rapprocher sérieusement et solidement de l'Angleterre, en faisant porter sur un traité de commerce, qui, quelque avantageux qu'il puisse paraître aux Anglais, ne fera pas qu'ils soient jamais autre chose que nos voituriers, une alliance offensive et défensive à laquelle nous associerons la Prusse dans le seul but formellement déclaré de garantir à chaque puissance ses possessions respectives?

N'est-il pas temps, en un mot, si nous ne voulons pas sortir de notre routine par cette sublime révolution qui assurerait la paix du monde, et qui n'a de difficulté peut-être que la pusillanimité qui empêche de la tenter, de nous préparer, ne fût-ce que pour retarder la guerre; de nous préparer surtout aux Indes, où l'on

frappera mortellement nous et nos alliés au premier moment, sans nous menacer le moins du monde ; en un mot, de rétablir nos affaires au dehors, et de les ravitailler au dedans?

LETTRE I[1].

5 juillet 1786.

C'est de la première poste que j'ai l'honneur de vous écrire, pour vous prévenir que le courrier de Berlin, que j'ai attendu pour monter en voiture, ne m'a apporté aucune lettre. Il est possible, mais il n'est pas probable que la lettre de mon correspondant ait été mise trop tard à la poste ; mais il est possible aussi, peut-être il serait plus vraisemblable, et même il serait à peu près sûr que le grand événement est ou très-prochain ou consommé, si M. le comte de Vergennes de son côté n'avait rien reçu ; car je tiens pour infaillible que, dès l'agonie, les courriers seront arrêtés. Ceci va me presser beaucoup, monsieur, et je me rendrai avec une très-grande célérité, du moins à Brunswick, où je serai très-sûrement informé, et où je m'arrêterai plusieurs jours si le roi est vivant.

Maintenant il ne me reste qu'à vous redire que rien

[1] Cette lettre est évidemment adressée à un ministre qui avait chargé le voyageur de quelque commission secrète. Il nous semble démontré que ce ministre est M. de Calonne. Elle est infiniment curieuse, comme portant la preuve que, dès le commencement de 1786, ce ministre des finances était décidé à une assemblée des notables, qu'il a cependant convoquée et dirigée en 1787 avec une si périlleuse et si fatale précipitation. (*Note des premiers Éditeurs.*)

ne me coûtera, efforts, temps ni peines, pour servir vous et la chose publique........

Je ne vous répéterai rien de nos conversations; mais je prendrai la liberté de vous donner un avis, uniquement fondé sur mon attachement pour vous qui ne pouvez pas n'y pas croire, puisque, indépendamment de la séduction que vous exercez avec tant d'empire, nos intérêts sont solidaires ; le torrent de vos affaires, l'activité des intrigues, les efforts de tout genre qu'il vous faut prodiguer, vous rendent impossible de rédiger vous-même les très-grandes idées que votre génie a mûries, et qui sont prêtes d'éclore. Vous m'avez montré du regret de ce que je ne voulais pas en ce moment employer mon faible talent à rédiger vos belles conceptions. Eh bien ! monsieur, souffrez que je vous indique un homme digne de cette marque de confiance sous tous les rapports. M. l'abbé de Périgord joint à un talent très-réel et fort exercé une circonspection profonde et un secret à toute épreuve. Jamais vous ne pourrez choisir un homme plus sûr, plus pieux au culte de la reconnaissance et de l'amitié, plus curieux de bien faire, moins avide de partager la gloire des autres, plus convaincu qu'elle est et doit être tout entière à l'homme qui sait concevoir et qui ose exécuter.

Il a un autre avantage pour vous. Son ascendant sur Panchaud réprime les défauts de celui-ci, dont on cherche à vous effrayer, et met en œuvre toutes ses grandes qualités, ses rares talens, qui vous sont tous les jours plus nécessaires. Il n'est pas un autre homme qui puisse disposer, comme M. l'abbé de Périgord, de M. Panchaud, lequel vous deviendra à chaque instant plus précieux pour une grande opération d'argent, sans laquelle vous n'en pourrez jamais tenter une autre. Vous pouvez, monsieur,

confier à l'abbé de Périgord le travail délicat qu'en ce moment surtout vous ne devez pas abandonner à des commis. Cette belle et lumineuse et civique idée de tirer des résultats de tant d'états faux dont on a infecté les portefeuilles des ministres, qui, comparés aux états vrais, décident le roi, sous l'inspiration de la nécessité, à laisser faire des opérations décisives qui donnent à la France un crédit national et par conséquent une constitution, ne saurait être mieux réalisée que par ces deux hommes; l'un est à vous depuis long-temps, l'autre y sera au premier acte de bienveillance qui parlera à son émulation, et les deux ensemble feront beaucoup plus qu'un homme complet. Daignez m'en croire, monsieur, vous ne sauriez mieux manœuvrer pour vous-même. J'ai voulu vous le dire ce soir encore, parce qu'il ne serait ni délicat ni décent que l'intéressé lût cette lettre, et que c'est la dernière de moi qui vous viendra sans intermédiaire. J'espère pour vous et votre gloire que vous y donnerez quelque confiance, et que ce conseil, si j'ose l'appeler ainsi, ne vous sera pas la moindre preuve du très-respectueux dévoûment avec lequel, etc.

LETTRE II.

Brunswick, 12 juillet 1786.

Le roi est très-mal, cela est constant; mais il n'est pas à la mort, et Zimmermann, fameux médecin d'Hanovre, qu'il a fait venir, a déclaré que s'il voulait se ménager, il vivrait encore; mais il est incorrigible sur l'insobriété. Au reste, il monte à cheval, et même il

trotta, il y a quelques jours, cinquante pas, deux hommes à côté de lui. L'hydropisie n'en passe pas moins pour incontestable, et la vérité est qu'il n'a jamais été réellement mieux depuis mon départ.

Je ne verrai le duc régnant de Brunswick que ce soir : il est en campagne. Il a soutenu avec force l'élection que les chapitres de Hyldelsheim et de Paderborn viennent de faire d'un coadjuteur ; elle est tombée sur M. de Furstemberg. Vienne intriguait prodigieusement en faveur de l'archiduc Maximilien. Il paraît que le duc n'est pas éloigné de la paix, puisqu'il renforce par toutes voies la confédération germanique, qui certainement n'a que ce but, quoi que l'on puisse penser du moyen. J'ai d'ailleurs des raisons pour être de cette opinion, que je développerai une autre fois. Aujourd'hui le courrier me commande.

Les partis sont très en activité à Berlin, surtout *celui* du prince Henri, qui est toujours pressé, sans trop savoir ce qu'il attend; mais tout se tait devant le roi; il est encore roi, il le sera jusqu'au bout.

. . . .

Le roi ne menaçant pas ruine instante, je resterai plusieurs jours à Brunswick, afin de le préparer à mon retour, beaucoup plus prématuré que je ne l'avais annoncé, et pour voir de plus près le duc.

La monnaie est toujours un objet de contention et de discrédit exagéré. Il me paraît utile d'avoir des raisons apologétiques sur l'or, en avouant la trop haute proportion (car à quoi bon nier ce qui est démontré?), et des preuves justificatives sur l'argent, les écus de 69, et ceux depuis 1784 restant toujours proscrits.

Vous savez sans doute que le duc Louis de Brunswick a quitté Aix-la-Chapelle, et s'est retiré à Eysnack.

Les troubles de cette petite république expliquent peut-être sa retraite ; mais son nouveau domicile n'est pas suffisamment expliqué, ce me semble, par cette seule raison que la duchesse de Weymar est sa nièce.

LETTRE III.

14 juillet 1786.

J'ai dîné et soupé hier avec le duc. Au sortir de table, après le dîner, il me prit en particulier dans une embrasure, et nous y causâmes environ deux heures, d'abord avec beaucoup de réserve de sa part, ensuite avec plus d'ouverture ; enfin avec le désir évident d'être cru sincère.

L'occasion de la conversation particulière fut un mot d'estime sur M. le comte de Vergennes, et de crainte sur sa prochaine retraite. Ce mot fut suivi brusquement de cette question, faite d'un ton affecté d'indifférence, qui décelait une très-vive curiosité : « Et sans » doute M. de Breteuil sera le successeur ? » La duchesse était en tiers. J'ai répondu en baissant la voix, mais articulant avec beaucoup de fermeté : « Monsei-» gneur, j'espère et je suis persuadé que non. » Je n'avais pas fini de prononcer, qu'il m'avait emmené dans l'embrasure au bout de l'appartement, et aussitôt il s'est mis à me parler, avec toute la force que comportent sa mesure naturelle et sa dignité, de l'inquiétude que ne pourrait pas ne point avoir le corps germanique, si M. de Breteuil, qui était à la tête du parti autrichien, et depuis long-temps le serviteur et l'ami du cabinet de

Vienne, venait à succéder au ministre principal. Alors, parlant de M. le comte de Vergennes avec toute sorte de respect, et des intentions généreuses et pacifiques du roi avec une grande confiance, j'ai dit que, si M. de Vergennes se retirait, ce serait probablement de son plein gré, et que personne n'influerait plus que lui sur le choix de son successeur ; que, soit qu'il restât, soit qu'il se retirât, le ministre principal ne serait par conséquent pas du parti autrichien ; qu'assurément la probité du roi et la morale de sa politique rendraient toujours respectables pour notre cabinet les liaisons avec l'empereur comme toutes autres ; mais que l'intérêt de l'Europe, et le nôtre en particulier, étaient tellement la paix, que ces liaisons ne pouvaient qu'y concourir, bien loin de stimuler à la guerre ; que la France était assez puissante par la force des choses, et même par la situation de ses affaires, pour se faire honneur d'avouer qu'elle craignait la guerre et qu'elle l'éviterait avec beaucoup de soin ; que je ne pensais pas que rien la rendît probable de sitôt, surtout lorsqu'en étudiant l'administration du duc de Brunswick, je voyais qu'il avait fait son métier de souverain et de père avec une telle assiduité et un si grand succès, que, quelque tenté que fût naturellement l'homme de suivre la carrière où il est incontestablement le premier, je ne pouvais croire qu'il sacrifiât à des idées de gloire militaire, dont il était déjà si comblé, son ouvrage chéri, ses véritables jouissances et le patrimoine de ses enfans ; que, tout l'appelant à la suprême influence sur les affaires de Prusse, après la mort du grand roi, et la Prusse étant aujourd'hui, dans le continent, le pivot de la paix ou de la guerre, lui duc de Brunswick serait presque le seul à en décider ; qu'il

avait été assez le dieu de la guerre; que j'étais convaincu qu'il serait désormais l'ange de la paix.

Alors il s'est défendu avec beaucoup de force d'avoir jamais aimé la guerre, même au temps où il y avait été le plus heureux; il m'a montré combien, indépendamment de ses principes, ses combinaisons de famille et ses intérêts personnels l'éloignaient de la guerre; « et » s'il fallait, m'a-t-il ajouté, ne consulter dans une si » grande cause que les vils intérêts de l'amour-propre, » ne sais-je donc pas quel jeu de hasard c'est que la » guerre? je n'ai pas été malheureux; peut-être aujour-» d'hui serais-je plus habile et cependant infortuné. Ja-» mais homme sensé, surtout avançant en âge, ne com-» promettra sa réputation dans une carrière si hasar-» deuse, s'il peut s'en dispenser. » Cette partie de son discours, qui a été longue, vive, chaleureuse, évidemment sincère, avait été précédée d'une phrase d'étiquette et de représentation, où il m'avait assuré qu'il n'aurait jamais d'influence en Prusse, et qu'il était loin d'en désirer.

J'ai repris cette phrase, et, lui prouvant par un tableau rapide, que je connaissais bien Berlin, les principaux acteurs et la situation des esprits et des affaires, je lui ai démontré, ce qu'assurément il sait mieux que moi, que son intérêt, celui de sa maison, celui de l'Allemagne, celui de l'Europe, lui faisait un devoir de prendre en Prusse le timon, pour la préserver de l'ouragan le plus fatal aux États dont la puissance porte principalement sur l'opinion; je veux dire les petites intrigues, les petites passions, le manque de fermeté, de suite et de système. Votre dignité personnelle, ai-je ajouté, vraiment immense et mille fois plus élevée que votre

rang, quelque éminent qu'il soit, vous défend, sans doute, de vous offrir; mais votre devoir est, je ne dis pas de ne point refuser, je dis de vous mettre en mesure, et d'employer votre force et vos talens à prendre de l'empire sur le successeur, et à saisir le sceptre des affaires.

Cette manière de traiter l'a fort développé. Il m'a parlé avec vérité, et par conséquent avec quelque confiance, de Berlin; il m'a dit que M. de Hertzberg ne lui avait point laissé ignorer nos liaisons; il m'a signalé chacun des personnages influens tels que je les connais. J'ai vu clairement qu'il y avait de la froideur fondée sur quelque chose d'ignoré entre lui et le prince de Prusse, qu'il (le duc de Brunswick) n'aimait ni n'estimait le prince Henri, et que sa partie à lui duc était aussi puissamment liée qu'elle pouvait l'être dans un pays jusqu'ici peu habitué à l'intrigue, mais dont le jour en viendra bientôt peut-être. Comme j'avais eu, à dessein, l'air de croire beaucoup aux dispositions à la guerre de la part du cabinet de Berlin, le duc m'a très-bien montré qu'indépendamment de ce que le successeur, bien que très-brave, n'était pas belliqueux, ne fût-ce qu'à cause de ses mœurs, de ses habitudes et de sa monstrueuse stature, il y aurait de la démence à commencer; que le temps des acquisitions par les armes, qui peut-être seraient encore nécessaires à la Prusse, n'était pas venu; qu'il fallait consolider, etc., etc. Tout cela a été très-sérieux, très-sensé et très-fort de détails. Système oriental, Russie, Pologne, Courlande, tout a passé en revue.

Ils ne sont point rassurés sur le système oriental, c'est-à-dire sur la part que nous y prendrons. Ils paraissent croire que la Russie ne secondera jamais forte-

ment l'empereur que pour le système oriental, et dans tout ce qui peut amener son succès. La Pologne est à reconstruire. Nous avons remis à en parler ainsi que de la Courlande. Tout-à-coup, et par une transition très-brusque (il les emploie, ce me semble, pour surprendre le secret de celui auquel il parle, et qu'il fixe prodigieusement en l'écoutant), il m'a demandé ce que j'allais faire à Berlin : « Achever de connaître le Nord, » que je ne puis guère étudier que là, lui ai-je dit, puis» que Vienne et Saint-Pétersbourg me sont interdits. » Eh ! qui sait? On présume toujours de ses forces ; on » espère que, dans un beau sujet, l'âme élèvera le gé» nie. J'oserai peut-être essayer d'arracher le portrait » de César aux barbouilleurs qui s'empresseront de s'en » emparer. » Cette idée a paru le satisfaire; j'ai pu facilement y coudre des choses agréables pour lui ; je lui ai dit qu'il nous avait beaucoup plus conquis que battus; que nous regardions les destinées de l'Allemagne comme reposant sur sa tête, etc., etc., et qu'ainsi le projet d'écrire la plus brillante partie de l'histoire de mon siècle m'avait placé, même avant de le connaître, au rang de ses plus curieux observateurs, et par conséquent de ses plus fervens admirateurs. Je ne sais s'il m'a tout-à-fait cru uniquement occupé de littérature; mais l'idée que j'écris l'histoire me le rendra probablement plus accessible, si même ce n'est plus confiant; car il paraît posséder au plus haut degré l'amour et même la jalousie de la gloire.

Le courrier me presse, parce que n'ayant point quitté la cour de tout hier, je n'ai pu écrire que ce matin, et le courrier part à onze heures. Or chiffrer est très-long. J'omets donc mille et mille détails qui me font croire, 1° que les Anglais ne réussiront pas à beaucoup

près aussi vite dans leurs tracasseries du Nord qu'on pourrait le craindre, pour peu que le cabinet de Berlin puisse compter sur celui de Versailles; 2° qu'il est temps de parler un peu plus clair à celui-là, et de ne pas confondre le mystère et le secret, la finesse et la prudence, l'équivoque et la politique; 3° que le duc de Brunswick, que je crois être, et de beaucoup, le plus habile prince de l'Allemagne, veut sincèrement la paix, et qu'il la fera vouloir au cabinet de Berlin, pour peu que l'on contienne l'empereur, lequel, m'a-t-il dit, a outragé en propos, devant lui sept ou huitième témoin, le prince de Prusse; que le plan personnel du duc est de gouverner la Prusse, et d'obtenir en Europe une grande confiance, une grande considération; qu'il craindrait, tout au moins, de ne pas l'augmenter à la guerre; qu'il est convaincu que Berlin doit l'éviter, et surtout qu'elle n'est réellement à redouter qu'autant que la France encouragera l'empereur, qui n'osera jamais rien sans nous.

Je n'ai le temps aujourd'hui que d'esquisser ce prince tel qu'il m'a paru. Assurément il ne serait pas un homme ordinaire, même parmi les gens de mérite. Sa figure annonce profondeur et finesse, envie de plaire tempérée de fermeté, et même de sévérité. Il est poli jusqu'à l'affectation; il parle avec précision, et même élégance; mais il cherche un peu à parler ainsi, et le mot propre lui manque souvent. Il sait écouter et questionner du sein de la réponse. La louange embellie de grâces et enveloppée de finesse lui est agréable; il est prodigieusement laborieux, instruit, perspicace. Quelque habile que soit son ministre principal, M. de Féronce, le duc a la surintendance de tout, et le plus souvent décide par lui-même. Ses correspondances

sont immenses, ce qu'il ne peut devoir qu'à sa considération personnelle; car il n'est pas assez riche pour payer tant de correspondans, et peu de grands cabinets sont aussi bien informés que le sien. Ses affaires de tout genre sont excellentes : arrivé, en 1780, à la souveraineté, qu'il a trouvée surchargée de près de quarante millions de dettes, il a tellement administré qu'avec un revenu d'environ cent mille louis et une caisse d'amortissement, où il a versé les reliquats des subsides de l'Angleterre, dès 1790 il aura parfaitement liquidé non-seulement les dettes de la souveraineté, mais celles des États. Son pays est libre autant qu'il peut l'être, heureux et content, bien que la classe des marchands regrette la prodigalité du père. Le duc actuel ne serait pas moins sensible qu'un autre aux plaisirs et aux élégances; mais, sévère observateur des décences (sa maîtresse, mademoiselle de Hartfeld, est la femme la plus raisonnable de sa cour, et ce choix est tellement convenable, que le duc ayant montré il y a peu de temps quelque velléité pour une autre femme, la duchesse s'est liguée avec mademoiselle de Hartfeld pour l'écarter), religieusement fidèle à son métier de souverain, il a senti que l'économie était sa première ressource. Véritable Alcibiade, il aime les grâces et les voluptés; mais elles ne prennent jamais rien sur son travail et sur ses devoirs, même de convenance. Est-il à son rôle de général prussien, personne n'est aussi matinal, aussi actif, aussi minutieusement exact que lui. Une marque d'un très-bon esprit, ce me semble, et d'un caractère supérieur, c'est moins encore qu'il suffit au travail de chaque jour, que le travail de chaque jour lui suffit; sa première ambition est de le bien faire. Enivré de succès militaires et universellement

désigné comme le premier dans cette carrière, surtout depuis la campagne de 1778, où il a soutenu pendant l'hiver le mauvais poste de Troppau, auquel le roi de Prusse mettait de l'amour-propre, contre tous les efforts des Autrichiens, il paraît avoir laissé de bonne foi cette carrière pour les soins de la souveraineté. Accueilli partout, curieux de tout, il sait s'ennuyer très-assidûment à Brunswick, pour y conduire ses affaires. Encore une fois, cet homme est d'une trempe rare, mais trop sage pour être redoutable aux sages. Il aime au reste beaucoup la France, qu'il connaît à merveille, et paraît très-sensible à tout ce qui vient de là. Son fils aîné, en revenant de Lausanne, a parcouru la Franche-Comté, le Languedoc et la Provence. Il brûle de retourner en France. Je saurai bientôt si on l'y renvoie; je crois qu'on ne saurait trop l'y fêter de toutes les manières qui témoigneront confiance pour son père, car il paraît sensible; et, de ce côté, certes, il en serait assez aidé et flatté pour en être fidèle dépositaire.

Je ne saurais en ce moment parler du souper où le duc m'ôta de la place d'honneur (vis-à-vis de la duchesse), que j'avais occupée à dîner, pour me mettre à côté de lui, qui est toujours à l'extrémité de la table. La conversation fut très-vive et absolument particulière, mais point politique (nous étions entourés), et de pure curiosité sur la France. Je dîne aujourd'hui avec le duc et soupe avec la duchesse douairière à Antoinetten-Ruh : je n'ai pu éviter cette corvée qui m'ôte l'occasion de souper avec le duc, faveur qu'il accorde très-rarement, et qui a paru hier fort marquée ici, où l'on m'observe avec inquiétude, mais seulement peut-être parce qu'on me croit un chercheur de places.

Le voyage de Zimmermann à Postdam s'est prolongé

plus qu'on ne croyait. Il a écrit que l'hydropisie n'était point déclarée, et il reparle de l'asthme : c'est un lieu commun. Il est l'homme du roi, il n'est pas celui du public. Ce qui est certain, c'est qu'il n'a pu remporter aucune victoire sur la *polenta* et les pâtés d'anguilles; qu'il n'y a plus de rides au visage; que tout est affecté d'enflures et d'enflures édémateuses. Cependant le prince Henri est retourné à Rheinsberg, où le jeune et très-beau Rivarol fait la pluie et le beau temps, dit-on.

Un fait que je puis garantir, c'est qu'un Ecossais, premier médecin de Catherine II, étant dernièrement à Vienne, a dîné à la table de l'empereur, assis à côté de lui, et même la chose a été avouée dans les gazettes; mais ce qu'on n'y trouve pas, c'est que, pendant le séjour de ce médecin à Vienne, M. de Cobentzel, ministre de Vienne en Russie, mais alors auprès de l'empereur, ayant été chargé de montrer à ce médecin une maison de plaisance aux environs de la capitale, l'empereur s'est trouvé à cheval sur le chemin du docteur, et a suivi à la portière du carrosse, pendant plus de deux lieues, toujours s'entretenant avec l'Écossais.

LETTRE IV.

16 juillet 1786.

J'ai été aujourd'hui en tête-à-tête trois heures avec le duc au sortir du dîner. La conversation a été vive, loyale et presque confiante : elle m'a confirmé dans toutes les opinions que j'ai déjà énoncées; mais elle

m'a inspiré beaucoup de craintes sur la situation de la Prusse après la mort du roi. Il paraît que le successeur a tous les symptômes de la plus irrémédiable faiblesse, et que ses entours les plus corrompus usurpent tous les jours plus d'empire, à commencer par le visionnaire et sombre Bishopswerder. Le prince est, dit-on, en froid avec ses oncles. Le coadjutorat de l'ordre de Saint-Jean, donné avec une grande solennité au prince Henri, fils aîné du prince Ferdinand, et qui ôte près de cinquante mille écus de rente au successeur, est la plus récente occasion de ce refroidissement. Il paraît que l'on a intrigué fortement pour l'établissement de ces deux jeunes princes, que la ville et la cour regardent comme les enfans du comte Shmettaw. On a cimenté toutes les mesures prises à cet égard, et cela au moment où l'on croyait le roi à l'agonie, de manière à lier le successeur, auquel on a par conséquent au moins montré de la méfiance. Le prince Henri, frère du roi, a tout au moins été de moitié dans tout cela; le prince de Prusse n'a pas même essayé de masquer son mécontentement. Il résulte de là que tous les partis subalternes, toutes les sales intrigues en prennent plus d'activité; de sorte que la considération du cabinet de Berlin, qui est bien sa première puissance, n'est peut-être que trop liée à la vie du roi, si le duc de Brunswick ne saisit pas les rênes du gouvernement; il paraît sérieusement en craindre le fardeau. En effet, un tel État, qui n'a point de base réelle, sera cruellement tourmenté si les vents de cour l'agitent, et ce prince, qui s'est formé sans passer à l'école du malheur, et dont il est impossible de s'exagérer la raison et la sagesse, peut redouter de changer tout le système de sa vie; mais il ne recule pas aux choses difficiles, et il est

trop intéressé à la prospérité de la Prusse pour ne pas chercher à y influer.

Au reste, il me paraît constant que les premiers six mois, et même la première année, ne peuvent guère apporter de changemens, mais seulement en préparer. Le duc m'a très-souvent répété que toute l'Allemagne protestante et une bonne partie de l'autre seraient incontestablement à la France le jour où elle rassurerait pleinement le corps germanique sur ses intentions; et quand je lui ai demandé quelle caution on nous donnerait donc que le rôle éminent dont l'électeur de Hanôvre était chargé dans la confédération des princes ne tournerait jamais le cabinet de Berlin du côté de l'Angleterre, et ne serait pas un obstacle invincible à une sincère union entre Versailles et Postdam, il m'a montré avec beaucoup de netteté, et d'une manière sans réplique, que la ligue germanique n'aurait jamais existé, ou du moins pris cette forme, sans l'ambiguité de notre conduite relativement à l'Escaut, à la Bavière, et même au système oriental; ajoutant au reste que l'électeur de Hanôvre était très-distinct du roi d'Angleterre, et les Anglais fort étrangers aux Allemands; sur quoi je dois observer qu'il m'a semblé que le duc charge avec affectation toutes les fois qu'il s'agit de déprimer l'Angleterre (quoique je sache très-bien qu'il l'aime), peut-être parce qu'il sent que ses liaisons de famille le rendent plus suspect à cet égard. En un mot, je ne saurais trop répéter qu'il me semble qu'on n'a pas confiance en nous, mais qu'on voudrait sincèrement y avoir confiance, d'autant qu'on ne craint pas le moins du monde l'empereur sans la France, et qu'on est convaincu qu'il n'osera jamais faire un pas quand le cabinet de Versailles dira : *Nous ne souffrirons point d'agression.*

Remarquez cependant que l'incohérence des démarches de l'empereur et ses brusques disparates déjouent souvent toutes les combinaisons. Le duc apprend aujourd'hui un fait de ce genre qui lui donne à penser.

Le baron de Gemmingen a écrit, il y a quelque temps, une brochure très-violente contre la confédération germanique. Dohm, excellent publiciste prussien, a répondu d'une manière forte et victorieuse. Alors le cabinet de Vienne a prié le nôtre de demander à celui de Berlin que la guerre de plume cessât; Berlin y a consenti : aujourd'hui il paraît, à la vérité, sous la rubrique de Munich, mais venant incontestablement de Vienne, une réplique âpre et mordante contre Dohm; or, la guerre de plume est rarement insignifiante à Vienne, où elle ne se fait jamais que sous les auspices de l'autorité.

Autre fait très-grave, s'il est vrai. On écrit de Vienne au duc que quatre à cinq mille Russes sont entrés en Pologne, où la diète menace d'être fort orageuse. Le duc désir que nous prenions un parti décisif sur et contre toute nouvelle modification tendant à dissoudre ou amincir la Pologne. Je n'en sais point assez relativement à ce pays pour avoir pu m'engager dans les détails; mais je lui ai parlé de la Courlande, en lui exposant celles de mes idées, relativement aux dernières démarches de la Russie envers ce pays, que l'on trouvera dans mon mémoire à ce sujet; je les lui ai exposées, dis-je, comme naissant de la conversation; il les a saisies avec avidité, et m'a promis d'en écrire dans mon sens à M. de Hertzberg. Je comprends assurément que les circonstances du moment ne sont rien moins que favorables; mais cet assentiment, même chaleureux, d'un très-excellent politique, m'enhardit à prier

qu'on prenne en considération mon mémoire, ne fût-ce que pour l'avenir, et que l'on me donne quelques instructions sur la manière dont je pourrais tâter à cet égard le duc de Courlande, que je vais trouver à Berlin, et les principaux personnages de la Courlande, avec qui je puis très-facilement correspondre : mon métier de voyageur connu, et avide de faits et de résultats, me donnant de grandes facilités pour parler de tout.

MÉMOIRE

REMIS À LA COUR DE FRANCE, SUR LA DÉCLARATION QUE LA RUSSIE A FAITE À LA COURLANDE, ET QUI SE TROUVE DANS LES GAZETTES DE LEYDE, DU 20 MAI AU 3 JUIN 1786[1].

La Courlande vient d'être menacée officiellement d'encourir l'indignation de la souveraine des Russies, dans le cas où serait fondé le bruit qui s'est répandu au sujet de l'abdication du duc de Courlande en faveur du prince de Wurtemberg, général au service de Prusse.

On sait que le duc actuel, Ernest-Jean, homme féroce, abhorré dans son pays au point de n'y pouvoir rester, quand il ne craindrait pas les violences du cabinet de Pétersbourg, est fils du fameux Biren, réintégré duc de Courlande en 1760 par l'influence, ou plutôt par la terreur de la Russie, qui chassa, à l'aide de quarante mille soldats, Charles de Saxe, oncle de l'électeur et duc légitime, pour installer l'ancien favori

[1] C'est apparemment de ce mémoire qu'il est question dans la lettre précédente.

d'Élisabeth, qu'une intrigue de cour venait de rappeler de Sibérie. On sait aussi que cet Ernest-Jean a plus d'une fois éprouvé tout le poids des ressentimens de Catherine II ; qu'il a été relégué près de vingt années en Sibérie ; que son influence est nulle en Courlande, et son abdication universellement désirée.

Ce qui n'est pas aussi connu, ou plutôt ce qui est très-secret, c'est qu'un *ukase* lui enjoignit, il y a six ans, d'avoir à remettre son duché au prince Potemkin, et que, par le conseil du chancelier Taubé et du chambellan Howen, il conjura l'orage en faisant passer au prince Potemkin (alors et toujours fort dérangé) deux cent mille ducats. C'est Rason, secrétaire du cabinet du duc, qui fut chargé de porter cette somme.

La crise recommence aujourd'hui, soit parce que Potemkin, en attendant l'exécution de ses grands projets, qui tiennent peut-être au système oriental ou à des circonstances qui ne sont pas mûres, veut ramasser cette bonne fortune, soit parce qu'il a besoin d'argent, soit et surtout parce qu'on sent combien le duc de Courlande, lors de son existence précaire, devenu par ses économies et son avarice l'un des plus riches princes de l'Europe, amolli par l'adversité, la vieillesse et les instances journalières de sa dernière femme, qui a pris sur lui quelque empire, aspire à se mettre à l'abri des événemens. Le cabinet de Pétersbourg n'ignore aucune de ces choses ; il craint sans doute que celui de Berlin ne forme quelque spéculation sur la Courlande, à l'aide d'un nouveau duc tout entier à sa disposition. Les conditions qui donnaient à la Pologne un droit de protectorat sur la Courlande ayant cessé par le fait d'avoir force de loi au moment où cette république anéantie

s'est trouvée dans l'impossibilité de les remplir, il n'est pas absurde d'appréhender que la Prusse ne se subroge à la place de la Pologne, et ne consolide ainsi à son profit le fait par le droit.

En effet, la Courlande est loin d'être un pays méprisable. Son climat assez froid, puisqu'elle est située par le 57e degré de latitude, n'est cependant pas insupportable ; son étendue est de quatre-vingts lieues de longueur, sur cinquante de largeur ; son terrain est fertile et ses productions naturelles sont précieuses pour toutes les puissances maritimes et commerçantes. Deux principales rivières navigables (l'A et la Windau) la coupent de l'orient à l'occident : plusieurs ruisseaux et canaux la traversent en tous sens. Elle a deux ports sur la Baltique (Windau et Liebau). Dans l'état d'impuissance et d'inindustrie où elle se trouve, son commerce actif ou passif n'occupe pas moins de six à sept cents vaisseaux de trois à quatre cents et même à huit cents tonneaux. Elle contient sept à huit petites villes ; on évalue sa population à plus d'un million et demi d'habitans ; et l'on peut juger que les propriétaires n'y sont pas misérables, par cette seule circonstance que les revenus du duc régnant, qui a si peu d'influence dans cette république, montent environ à deux cent mille louis annuels.... Telle est en aperçu la situation de la Courlande.

Il serait parfaitement inutile d'établir ici que, cette république étant un état libre, dont le chef est purement électif, de sorte qu'il peut bien abdiquer, mais non pas céder ses droits, la Russie n'a pas celui de se mêler des affaires de la Courlande, qui devrait être indépendante de fait comme elle l'est de droit. Le mot droit est vide de sens lorsqu'on l'oppose à celui de la

force. La Russie est depuis long-temps en possession de vexer la Courlande au dedans et au dehors, de lui dicter ses choix, de contraindre ses suffrages, d'extorquer ou d'arracher son or, ses denrées, ses hommes; et c'est de tout temps qu'elle s'est fait un principe de familiariser les cours de l'Europe avec l'idée que la Courlande n'occupe un rang dans le monde qu'autant que la Russie veut bien en disposer...... Tout cela est connu.

Ce que je voudrais examiner ici en peu de mots, c'est, 1° si nous n'avons pas un intérêt évident à établir un autre ordre de choses; 2° si nous en avons les moyens.

La Courlande, retardée et opprimée par toutes sortes de tyrannies intérieures et extérieures, n'a pas une manufacture; elle abonde en munitions navales de tous les genres. Il est donc entre elle et la France, qui tient le premier rang parmi les nations industrieuses, des rapports que la nature des choses établit sur les diverses espèces de productions des deux pays, productions dont l'échange le plus direct ferait naître le commerce le plus avantageux.

En effet, il existe bien actuellement une sorte d'échange entre la Courlande et la France, mais d'une manière si peu directe, que ce n'est que de la seconde ou troisième main, par l'entremise des Hollandais, des Anglais, des Suédois, Danois, Prussiens, villes anséatiques, etc. Cette entremise absorbe et détruit pour nous les bénéfices de ce commerce précieux, qui ne devrait pas moins que nous procurer avec abondance et à un prix modique, inconnu dans nos chantiers et dans nos marchés, les bois de construction, de mâture, de charronnage, de marqueterie, etc., les grains, les

viandes, les poissons salés, les légumes, etc., etc., dont les retours naturels seraient toutes les productions de notre industrie, depuis la plus grossière jusqu'à la plus perfectionnée (car il n'en existe d'aucun genre dans la Courlande), que les Courlandais, très-consommateurs et très-avides de luxe, même de celui de décoration, tiendraient désormais de nous à des prix tolérables, et cependant infiniment lucratifs pour nos fabriques.

L'avantage de ce commerce direct ne serait pas seulement pécuniaire : outre l'influence que des liaisons intimes avec la Courlande nous donneraient sur la Baltique et dans cette partie du nord, où nous deviendrions les médiateurs entre la Prusse, la Pologne, qui éprouvera nécessairement bientôt une nouvelle métamorphose, et la Russie, la France s'assurerait, par un traité de commerce avec la Courlande, deux ports sur la Baltique, au moins neutres et presque exclusifs. Ils nous serviraient, en guerre comme en paix, de lieux de dépôt et d'approvisionnement pour la plupart des matériaux nécessaires à notre marine royale et marchande, et compenseraient puissamment le désavantage toujours plus imminent que nous préparent dans le nord, c'est-à-dire dans la mine des marins, les liaisons étroites de l'Angleterre et de la Russie. L'Angleterre offre à l'observateur attentif tous les symptômes qui peuvent menacer les possessions des Hollandais dans les Indes, et annoncer le désir d'une revanche. La Russie peut dès aujourd'hui ravir à la France une bonne partie des moyens de la guerre maritime dans les mers d'Europe. On ne saurait trop se hâter de changer cet ordre de choses.

Et prenez garde qu'il ne s'agit point ici d'un traité

à faire, mais seulement à renouveler; car le cardinal de Richelieu en fit un avec la Courlande en 1643, qui fut enregistré au parlement de Paris en 1647; de sorte qu'en traitant aujourd'hui avec la Courlande, nous pouvons dire nettement et démontrer que nous n'innovons rien.

C'est là, ce me semble, une observation fort importante, qui ne doit pas peu influer sur la résolution à prendre et sur les formes à donner à la résolution une fois prise.

Les états de Courlande désirent ce rapprochement politique des deux pays. Le chambellan de Howen, dont je viens de parler, est un des hommes les plus influens de sa république et le plus anti-Russe des Courlandais, parce qu'étant ministre de son pays à la cour de Warsovie, il a été enlevé par ordre de l'impératrice, et relégué en Sibérie. Son neveu avait été chargé indirectement, mais formellement, de sonder à cet égard le gouvernement de France. Je sais positivement qu'il en a parlé à M. de Vergennes, et que, pour toute réponse, ce ministre lui a dit, 1° que ce n'était pas à lui, ministre des affaires étrangères, de traiter cet objet; 2° qu'il fallait que le duc de Courlande, conjointement avec les états, fît officiellement au roi la proposition d'un traité de commerce.

Je réponds à cela, 1° qu'assurément le ministre des affaires étrangères doit en effet se concerter avec celui des finances pour tout traité de commerce, mais qu'il ne me paraît pas que ce soit là une raison suffisante pour en rejeter l'idée, ou pour en repousser la proposition; 2° qu'il serait absurde de supposer que la Courlande, ployée sous le sceptre de fer des circonstances actuelles, s'exposât à faire aucune démarche ouverte

avant d'avoir la certitude d'être non-seulement accueillie, mais protégée contre la puissance qui, ayant la force en main et l'habitude de la prendre pour code, s'efforcera de contrecarrer et de prévenir tout ce qui pourrait tendre à donner une constitution solide à la Courlande, et à faire respecter son indépendance politique.

Je ne vois (et c'est ici le second point que je me suis proposé d'établir dans ce Mémoire) que le cabinet de Berlin que l'on puisse espérer d'y intéresser: 1° parce que la situation des États prussiens est telle que la stabilité et la prospérité de la Courlande ne doit pas moins toucher le roi de Prusse que si elle était une de ses provinces; 2° parce qu'il ne peut avec sagesse convoiter ce pays, dont la Russie ne lui permettrait jamais une tranquille possession, et qui ne ferait que prolonger les flancs de ses États, déjà beaucoup trop étendus, sans rendre sa puissance ni plus réelle ni plus compacte.

Ce dernier point se démontre par sa propre énonciation; et, quant à l'avantage que la Prusse retirerait d'une plus grande stabilité de la Courlande et d'un développement plus énergique de son activité, cela est évident par la seule inspection de la carte. La maison de Brandebourg n'a entre ses possessions et la Russie que ce démembrement de la Pologne, qui forme aujourd'hui une partie de la Lithuanie prussienne et de la Courlande, dont le roi de Prusse sera, politiquement parlant, le propriétaire utile, le jour où il en sera le gardien et le protecteur. Or la Russie n'est nécessairement et incontestablement redoutable en Europe que pour la Prusse, à qui elle peut faire du mal sans en recevoir.

D'un autre côté, on sait qu'entre les États prussiens

et la Courlande il n'y a qu'une très-étroite lisière de la Lithuanie polonaise; cette lisière est à peine de cinq ou six lieues. La Prusse y ferait aisément des acquisitions légales et amiables, suffisantes pour que le *Mémel* et les cananx qu'on en peut tirer jusqu'aux rivières de la Courlande lui ouvrissent cette branche précieuse de commerce de *transit*, et les ports de la Baltique dont j'ai déjà parlé.

Je me trompe fort, ou il ne serait pas difficile de faire entendre au cabinet de Berlin qu'au lieu de former des projets ambitieux sur cette république, son véritable intérêt est de se déclarer en quelque sorte pour le représentant des engagemens de la Pologne envers la Courlande, stipulés par les *pacta conventa* et les *pacta subjectionis*, lesquels sont détruits par le fait et la nécessité. La Prusse trouvera cent raisons de droit public à alléguer, indépendamment de sa dignité et de sa sûreté. Cette proposition, et celle d'accéder à notre traité de commerce avec les Courlandais, ne serait donc pas une imprudence; ce serait peut-être même un assez bon moyen de rassurer la maison de Brandebourg sur notre politique dans le nord; et il ne me paraît pas impossible qu'à cette condition le roi de Prusse appuie à la cour de Pétersbourg notre déclaration que nous voulons protéger et ne pas laisser humilier un pays libre, lié à la France par d'anciens traités, et sur lequel nous ne souffrirons l'influence directe et législative d'aucune cour.

Cette déclaration, qu'on adoucira par toutes les formules diplomatiques qu'il est si aisé de trouver, me paraîtrait suffisante en ce moment, surtout si elle était concertée avec la cour de Berlin, pour amortir du moins les projets usurpateurs de la Russie sur la Cour-

lande. Quoi qu'il en soit, ce petit pays, trop peu connu, réclame, aussi bien que la Pologne et le corps germanique, l'attention sérieuse du roi de France, qui ne me paraît pas avoir en général d'autre intérêt dans le continent que celui de maintenir la paix et la sûreté des possessions réciproques.

LETTRE V.

19 juillet 1786.

Le duc m'accorda hier au matin, avant mon départ, environ trois heures d'audience, ou plutôt m'indiqua lui-même une conférence sous le prétexte de me remettre des lettres pour Berlin, dont en effet il m'a chargé. Nous reparlâmes des affaires générales et de la situation particulière de la Prusse, des doutes qu'il prétend que l'on ne peut pas ne point avoir sur nos intentions et notre système (comment lui répondre qu'il est tel désordre de finances avec lequel il est impossible d'avoir un système); de la terreur tous les jours mieux fondée que doit inspirer l'empereur, qui fait mal le bien, mais qui fait assez de bien pour se donner une grande puissance, dont il a une superbe base, très-disproportionnée à toute autre, la France exceptée; de l'impossibilité de lui trouver un autre contre-poids que la sagesse du cabinet de Versailles; du peu d'espoir que le nouveau régime de la Prusse soit imposant; des différentes inflexions qu'allaient prendre les divers partis qui y fermentaient; de la verve militaire et des fumées ambitieuses qui s'emparaient du duc de Weimar, lequel

aspirait à entrer au service de Prusse, et à brouiller les cartes; de la nécessité pour nous et pour les autres que le cabinet de Versailles envoie à Berlin un homme de mérite pour en imposer, pour donner des conseils, pour surveiller les intrigans et les incendiaires, etc., etc. Enfin, questionnant mon opinion avec l'air de craindre que je ne regardasse comme une absurdité ce qu'il allait me dire, il m'a demandé si je traiterais donc de chimère impraticable le projet d'une alliance entre la France, l'Angleterre et la Prusse, dont le but solennellement avoué serait de garantir en Europe à chacun ses possessions respectives, mesure noble et digne des deux premières puissances, qui ordonnerait à toutes les autres une paix fondée sur l'intérêt évident et combiné des deux rivales, et dont la plus grande difficulté peut-être est qu'on n'ose pas tenter de l'exécuter. Cette idée, qui me roule depuis sept ans dans la tête, est trop grande pour n'être pas séduisante : elle immortalisera infailliblement le souverain qui la réalisera, et le ministre qui saura le seconder; elle changera la face de l'Europe, et totalement à notre avantage; car, encore une fois, les traités de commerce les plus avantageux aux Anglais ne feront pas qu'ils soient alors autre chose que nos voituriers et nos plus utiles agens. Le duc m'a permis d'être en correspondance avec lui; il me l'a même demandé, et je me suis mis auprès de lui à peu près dans la mesure que je désirais.

21 juillet 1786.

P. S. J'arrive, et je n'aurai peut-être pas de détails aujourd'hui : au reste, l'hydropisie est dans l'estomac, et même dans la poitrine; il le sait depuis jeudi; il a pris cette nouvelle avec beaucoup de magnanimité, di-

sent les uns; il a très-mal traité le médecin trop sincère, porte une autre version; il pourrait traîner, s'il voulait se ménager, et même, dit le docteur Baylies, plus d'une année; mais je doute qu'il renonce jamais aux pâtés d'anguille. M. de Hertzberg est depuis huit jours à Sans-Souci; il n'y avait jamais été appelé! Deux jours avant celui où le roi lui a fait cette espèce d'amende honorable, si pourtant c'est autre chose que le besoin de soulager la poitrine de ses interlocuteurs et de recruter sa conversation, le prince de Prusse avait dîné chez lui dans sa terre, et passé une après-dînée presque entière avec lui et le prince de Dessau: cela déjoue beaucoup les partis, très-animés contre cet estimable ministre, auquel notre légation a toujours marqué, ce me semble, trop peu de confiance et de considération.

Second P. S. J'apprends par une source que je crois sûre et profonde, et qui est indépendante du cabinet de Berlin, que l'empereur vient de faire les dispositions les plus menaçantes vers la partie de la Moldavie et de la Valachie qui lui convient; qu'on s'attend qu'il se portera lui-même très-incessamment vers ces frontières, et qu'on ne peut expliquer de tels mouvemens que par le projet de faire jouer à ces contrées le rôle de la Crimée. Cette nouvelle, combinée avec l'ultimatum que la Russie a présenté à la Porte, me paraît souverainement importante. Je ne connais pas les intentions précises de la cour de France; mais si l'agrandissement indéfini de l'empereur, et surtout l'exécution du système oriental doivent lui devenir aussi redoutables que je le pense, je supplie que l'on délibère s'il peut être de la dignité du roi de laisser recommencer le drame

de la Pologne, de l'intérêt de l'État de perdre le commerce du Levant, d'une sage politique de temporiser lorsqu'on allume la mèche. Pour moi, je ne saurais mettre en doute que notre inaction ne fût en pareil cas d'autant plus gratuite, qu'assurément l'empereur ne nous bravera pas, et d'autant plus fatale, que nous sommes précisément les seuls qui ayons tout à-la-fois la force et l'intérêt de l'empêcher. L'Angleterre ne s'en embarrasse guère; la Prusse n'y peut rien sans nous.

LETTRE VI.

24 juillet 1786.

. . . .

Il m'arrive quelque chose d'assez bizarre : je viens de chez le ministre de France, qui m'a fait dire qu'il ne pouvait avoir l'honneur de me recevoir, parce qu'il avait affaire. Il faut, pour sentir toute la portée de ce procédé, savoir qu'il a paru ces jours-ci, dans la gazette de Hambourg, un article disant en toutes lettres que j'ai eu ordre de quitter la France. Vous concevez en outre qu'en général le ministre de France montre un très-grand empressement à voir les Français arrivans. Mais les circonstances combinées font que ce qui ne serait qu'une impolitesse assez grave en toute autre occurrence est une affectation fort embarrassante en ce moment. Je n'ai que faire de vous dire, je crois, que je suis fort au-dessus du *punctilio;* mais ceci n'en est pas un. La prépondérance naturelle de la France

est telle que la considération d'un Français ne peut absolument point être indépendante de l'accueil que lui fait son ministre ; à plus forte raison quand ce Français est envié, jalousé, surveillé, quand on ne cherche que des prétextes pour le rendre équivoque ; à plus forte raison encore quand ce Français, loin de pouvoir faire la guerre à son ministre, doit et veut en tout état de cause le ménager, et lui sauver des ridicules loin de lui en donner. Vous comprendrez aisément qu'il y a ici complication, et que j'ai à réfléchir au parti que je prendrai. Il sera pour le moment de tout dissimuler, et de m'exposer à un nouveau refus demain : mais ce nouveau refus, il serait impossible de le passer sous silence.

Je vous préviens de tout cela, afin qu'à tout événement, et plus tôt que plus tard, vous fassiez prévenir M. d'Esterno que l'intention du gouvernement n'est pas que je sois traité d'une manière peu convenable, encore moins en proscrit. Il est bien assez trembleur pour que le paragraphe de Hambourg lui en ait imposé. Je ne le crois pas assez astucieux pour l'avoir composé. Ce qui est certain, c'est qu'il a paru ridiculement inquiet de mon retour, et qu'il est tout-à-fait sorti de sa circonspection silencieuse, pour tâcher de découvrir, par ceux qu'il croyait en liaison avec moi, quelles étaient mes vues. Quelques-unes des très-nombreuses personnes qui ne l'aiment pas, surtout dans les diplomaties étrangères, se sont amusées à m'en prêter, à faire des contes des Mille et une Nuits. Sa tête est en fermentation à cet égard, et d'autant plus qu'il est hors de son caractère ; de sorte qu'il en pourrait résulter de tels embarras pour moi, que je fusse ici très-déplacé. Avisez à empêcher cet ordre de choses : au reste, je

vous en dirai davantage avant de fermer cette lettre[1], et dans tous les cas nous n'avons point affaire à un de ces hommes qui résistent à la plus légère insinuation ministérielle.

LETTRE VII.

25 juillet 1786.

Il n'y a personne ici : ma vie, dans ces premiers jours, est par conséquent peu active. Il n'y a de cour que celle du prince Ferdinand; elle est actuellement convalescente[2] et toujours nulle. Le prince Frédéric de Brunswick ne sait rien. La légation anglaise me caresse, et se méfie de moi. M. de Hertzberg est encore à Sans-Souci. Il faut donc me contenter de la stérilité du moment. Je crois savoir seulement que la véritable occasion de la déclaration menaçante de la Russie envers la Courlande a été la proposition sourde d'un mariage entre la comtesse de Wurtemberg, fille naturelle du duc, et un Prussien, et les liaisons plus étroites du duc avec le prince de Prusse, qui a trouvé dans la bourse de ce Scythe sauvage des secours pécuniaires que nous aurions dû lui offrir il y a long-temps. Le duc de Courlande est parti bientôt après la menace de Saint-Pétersbourg, avec sa femme, qui est grosse, dit-on, pour les eaux de Pyrmont. Les apparences sont qu'au retour il ira à Mittaw, au lieu de demeurer à Berlin. Au reste, il fait toujours des acquisitions

[1] Il paraît qu'il manque un post-scriptum. (*Note de l'Éditeur.*)

[2] Le prince Ferdinand venait d'échapper à une grande maladie.

dans les possessions prussiennes : il vient d'acheter le comté de Sagan en Silésie, et le roi, qui était assez fâché de voir le prince de Lofkowits porter à Vienne le revenu de cette belle terre, traite favorablement le duc de Courlande. Outre les remises de lods et ventes, il a consenti à allodier, ou du moins à transporter aux filles ce fief, qui était reversible à la couronne, en cas de défaut de mâle ; de sorte que le duc, qui n'a point de fils, se trouvait, par une étourderie ou une ignorance fort bizarre, avoir confié à l'événement le plus hasardeux 600,000 écus d'Allemagne.

Il est incontestable que le prince Potemkin est ou paraît plus en faveur que jamais. On a été obligé de lui savoir gré de sa désobéissance. On murmure qu'il cherche et réussit à se raccommoder avec le grand-duc.

Le nouveau ministre de Pétersbourg (M. de Romanzow, fils du feld-maréchal) ne réussit pas ici : les connaisseurs lui trouvent cependant de l'esprit et de l'instruction. Je sais qu'il a de vives préventions contre moi, et j'entreprendrai de les détruire et de m'accoler de lui, parce qu'il est de nature à ce qu'on puisse en tirer beaucoup de choses ; mais on doit sentir que j'aurais besoin de quelques instructions, ou tout au moins d'une série de questions qui me servissent de boussole pour prendre des informations véritablement usuelles. Depuis bien des années la politique générale est très-incohérente, faute de porter sur un système connu.... Laquelle de ces deux alliances, celle de la maison d'Autriche avec la France, ou la convention des deux cours impériales, doit-elle être regardée comme stable, sacrée, subordonnée à l'autre ? La France est-elle résolue de quitter son allure naturelle, je veux dire le système continental, pour le système maritime, lequel,

sage ou non, expliquerait du moins nos extrêmes ménagemens pour les projets de la cour de Vienne?

Faute de ces données, on ne peut guère qu'errer à l'aventure; on peut être gazetier plus ou moins instruit; on ne peut pas être négociateur, car on manque de bases. Je supplie qu'on ne croie pas que j'aie la présomption d'interroger. Je ne prétends qu'expliquer en très-peu de mots quelques-unes des raisons qui, indépendamment de mon insuffisance naturelle et du peu de moyens que me donne ma position, circonscrivent infiniment l'utilité dont je voudrais et dont je m'efforcerai d'être.

J'espère qu'on ne me soupçonnera pas de donner beaucoup d'importance au précis des gazettes allemandes que j'enverrai désormais tous les courriers. C'est un objet de pure curiosité, mais que j'ai cru pouvoir être agréable dans un pays où je ne pense pas que l'on reçoive un seul papier public allemand, et où tant de ministres envoient, pour toutes dépêches, des autorités de gazettes. Au reste, je ne parlerai que des nouvelles du Nord.

P. S. Milord Dalrymple a reçu hier ordre de partir pour aller porter la jarretière au landgrave de Hesse-Cassel.

Second P. S. Je reçois une très-aimable lettre de Sans-Souci, où l'on paraît espérer de vivre encore assez long-temps, mais où cependant on s'occupe beaucoup plus de soi et de ses ananas que des affaires étrangères. On y montre (chose surprenante!) quelque étonnement, d'ailleurs très-obligeant dans la forme, de ce que M. de Vergennes le fils voyage à Hambourg, Dresde, Vienne, etc., sans qu'on puisse espérer de le voir à

Berlin. Je réponds que je suis reconnaissant pour ma nation de l'importance que l'on attache à la topographie du voyage du fils de notre ministre des affaires étrangères; qu'il me semble que c'est tout ce qu'on pourrait faire de plus flatteur pour son père; qu'au reste je ne sais rien du tout à cet égard, et suis persuadé seulement que, si l'on réserve la cour de Berlin pour la dernière, c'est par amour pour le *crescendo*. J'ai dit la même chose au comte de Goertz, qui m'a fort questionné sur cela.

LETTRE VIII.

Berlin, 26 juillet 1786.

Les beaux jours soutiennent la vie du roi; mais il est mal. Mercredi il se fit promener quelques instans en brouette; il s'en trouva fort incommodé, et souffrit beaucoup pendant et après. Le jeudi il s'en ressentit plus vivement encore, et hier il n'était pas mieux. Je persiste à croire que son terme est marqué vers le mois de septembre.

Le prince de Prusse ne quitte point Potsdam; il fait la guerre à l'œil. Toujours même passion respectueuse pour mademoiselle de Voss[1]. Dans un court voyage qu'elle vient de faire avec son frère, un valet de chambre de confiance suivait de loin sa voiture, et si la belle, qui, selon moi, est fort laide, témoignait la moindre fantaisie (de pain blanc, par exemple), elle trouvait

[1] Aujourd'hui madame la comtesse d'Ingenheim.

à une demi-lieue de là tout ce qu'elle avait désiré. Elle ne s'est point encore rendue, cela paraît incontestable. Au reste, ni son oncle ni ses frères ne sont propres à tirer un grand parti de cette chance. Les Françaises arrivent déjà ; mais je doute qu'il y ait beaucoup de profit, si ce n'est pour les aubergistes ou pour les marchandes de modes.

Le duc de Courlande a prêté au prince de Prusse de quoi payer ses dettes de Berlin, et l'on croit qu'elles le sont toutes, si ce n'est celles de la princesse, qu'on ne se soucie pas d'éteindre de peur de l'y accoutumer.

J'ai parlé à fond à Struensé; il regarde le projet de la banque comme une grande et superbe opération, qui ne peut que réussir; il demande des détails quand il en sera temps, et promet d'y placer et d'y faire mettre une somme considérable; mais il faut qu'il soit seul prévenu, et que cela se traite uniquement entre nous.

LETTRE IX.

31 juillet 1786.

. . . .

Je pense bien qu'en effet, dans ces premiers momens, on attend de mes lettres pour m'écrire; cependant si l'on a bien déchiffré et médité ma lettre du 19 juillet, on ne disconviendra pas que je n'aie besoin de renseignemens. La politique est dans la crise, je le répète; il est impossible qu'elle ne change pas,

soit par la force accélérée des choses, soit par les efforts pour la retarder. Tout annonce que le système oriental est plus que jamais en vigueur. Je ne doute pas qu'il ne soit tôt ou tard destructif de celui de l'Occident. Mais il s'agit d'aujourd'hui, de demain, du passage d'un ordre de choses à l'autre. Si la Turquie européenne, en langage politique et commercial, est une de nos colonies; si nous ne sommes pas décidés à l'abandonner à son sort, n'est-il donc pas temps d'y regarder, au moins sous ce rapport, abstraction faite du système général de l'Europe! Si le roi de Prusse avait dix ans de moins, il saurait bien rétablir l'équilibre; car il prendrait en Pologne autant que les autres prendraient ailleurs; mais il meurt, et il n'aura pas de successeur. Quoi qu'il en soit, il est aisé de comprendre que, pour mon fait particulier, je me consumerai en stériles efforts, et serai beaucoup moins utile avec beaucoup plus de peine, si je ne sais pas sur quelle piste marcher et m'informer.

Le roi peut mourir tous les jours; mais il peut aussi vivre plusieurs mois. Je persiste dans mes pronostics de l'automne. Le prince Henri m'ayant mandé à Rheinsberg par une lettre très-formelle et fort aimable, il y aurait de l'affectation à n'y pas aller, et je partirai mercredi après le courrier. J'y serai huit jours tout au plus : au reste, je me trouverai là très en mesure de savoir des nouvelles du roi, et de m'informer de beaucoup de choses.

P. S. Le roi est sensiblement plus mal; il a eu la fièvre ces deux derniers jours; elle peut ou le tuer ou le prolonger. La nature a toujours tant fait pour cet homme extraordinaire, qu'il ne faut qu'une explosion

des hémorroïdes pour lui redonner de la vie. La force musculaire est très-grande.

On écrit de Vienne à la légation anglaise que l'empereur est en Transylvanie, et qu'on ignore ce qu'il fait, ce qu'il fera, et même quel point il occupe.

On a arrêté pour son compte sur le Danube tous les bateaux.......

La société maritime voulait accaparer le privilége exclusif de la vente du tabac en Suède, moyennant un demi-million annuel qu'elle aurait donné au roi de Suède ; mais les états se sont entièrement refusés à défendre la culture du tabac dans le royaume, et c'était la condition *sine qua non.* Sur le tout, les actions de ce roi baissent beaucoup ; une autre diète comme celle-ci, et l'autorité monarchique succombe encore une fois dans ces contrées. Il paraît certain que le bruit qui s'est répandu que ce prince s'est fait catholique à son passage à Rome a aliéné tout le peuple; mais les intrigues de la Russie ne sont-elles pour rien dans la fermentation ?

Struensé répète qu'en cas de banque, il est tout prêt, lui, ses amis, c'est-à-dire les plus gros capitalistes d'ici, et probablement, sous le nouveau règne, le gouvernement. Cet homme est très à ménager. Il serait important que je pusse lui donner souvent de bons avis sur l'état de la place. Avisez à cela ; il a ses racines en lui-même, et probablement il survivra à son ministère. Il a immensément gagné dans les fonds anglais; il faut le détourner de là, et il y est porté, car il sent et dit que la chance des fonds anglais est épuisée pour le reste de sa vie.

LETTRE X.

2 août 1786, écrite avant mon départ pour Rheinsberg.

. . . .

Le roi est sensiblement mieux, du moins du côté de la souffrance, quand il ne se remue pas. Il a laissé là même l'usage du *taraxicum* (vulgairement pissenlit), la seule chose que lui ait ordonnée Zimmermann, qui par conséquent en a désespéré. Il prend tout simplement une teinture de rhubarbe mêlée de diurétiques, qui le purge assez copieusement. L'appétit est très-bon, et l'on ne garde aucune mesure à cet égard. Les choses les plus malsaines sont de choix favori. Une indigestion survient-elle (ce qui arrive fréquemment), il double la dose de son apéritif.

Frese (son médecin de Postdam) est toujours à peu près disgracié, pour avoir osé articuler le mot hydropisie, sur la demande qui lui avait été faite (en interpellant sa conscience) du nom et du caractère de la maladie. Le roi est extrêmement frileux, sans cesse enveloppé de pelisses et couvert de lits de plume. Il n'est pas entré dans son lit depuis plus de six semaines. Il dort constamment d'un fauteuil à l'autre, assez long-temps, et toujours incliné du côté droit. L'enflure augmente, le scrotum est même très-gonflé. Il le voit, et ne veut pas se persuader ou avoir l'air de croire que ce soit autre chose que l'enflure de la convalescence et le résultat d'une grande faiblesse.

Voilà des informations infiniment exactes et très-

récentes. Ce qui paraît sûr, c'est qu'on ne veut pas mourir; et des gens bien instruits pensent qu'aussitôt que l'on se croira vraiment hydropique et à l'extrémité, on se soumettra à la ponction et aux remèdes les plus violens et les plus décisifs, plutôt que de se résigner à s'endormir au sein de ses pères : on voulait même, il y a déjà quelque temps, des incisions dans les hanches et dans les cuisses; mais le médecin n'a pas osé les risquer. Au reste, la tête est parfaitement libre, et l'on travaille même beaucoup.

LETTRE XI.

8 août 1786.

Le roi est extraordinairement mal; quelques-uns ne lui donnent que peu d'heures à vivre; mais il y a probablement de l'exagération. Le 4, il s'est déclaré érysipèle avec des cloches sur la jambe; cela annonce ouverture et bientôt gangrène; il y a maintenant suffocation et puanteur infecte, et la moindre fièvre doit finir le drame.

LETTRE XII.

12 août 1786.

Le roi paraît beaucoup mieux; l'évacuation que fournit l'ouverture des jambes a procuré diminution d'enflure et soulagement, mais affaiblissement et ap-

pétit excessif, très-dangereux. Encore une fois, cela ne saurait être long; préparez-vous à une grande dépêche à mon retour de Rheinsberg.

LETTRE XIII.

15 août 1786.

J'arrive de Rheinsberg, où j'ai été dans la très-intime familiarité du prince Henri, et où j'ai reçu une foule de communications qui se développeront au fur et à mesure du besoin; je ne présenterai aujourd'hui que des résultats.

Le prince Henri est dans la plus grande incertitude sur ce qu'il sera ou ne sera pas sous le nouveau règne. Il redoute infiniment, et plus qu'il ne veut le paraître, quoiqu'il le montre beaucoup, l'influence de M. de Hertzberg, qui est toujours à Sans-Souci, mais je crois uniquement pour la conversation, du moins quant au vieux roi. Ce M. de Hertzberg s'est jeté ouvertement dans le système anglais; mais, quoique les flatteries d'Éwart[1] et ses menées secrètes aient prodigieusement mis à profit les longs mépris de la légation française pour ce ministre, je le crois principalement jeté du côté de l'Angleterre, parce que le prince Henri, son ennemi implacable, est le protecteur avoué et fanatique du système français, et qu'ainsi M. de Hertzberg a imaginé ne pouvoir devenir indispensablement néces-

[1] Alors secrétaire de légation, aujourd'hui ministre d'Angleterre à Berlin.

saire que dans l'autre parti, en faveur duquel il se revêt de la peau stathoudérienne.

En conséquence, et persuadé comme je le suis que le prince Henri n'a pas assez de crédit auprès du successeur, las du despotisme avunculaire, pour culbuter Hertzberg, qui battra toujours en brèche son ennemi par sa jactance, ses petitesses, le fidèle portrait de ses entours, la jalousie qu'il saura inspirer au nouveau roi du rôle de faiseur que jouera et voudra jouer le prince Henri, s'il est quelque chose; convaincu d'un autre côté qu'il est utile à la France que l'oncle influe, parce qu'il a en horreur le système anglais, tous mes efforts ont tendu à engager le prince Henri, auquel il ne manque que du caractère, à dissimuler avec Hertzberg, à se laisser raccommoder avec lui, à mettre ainsi son neveu à son aise, ce qu'il peut avec d'autant plus de sécurité, que Hertzberg, relativement à lui, ne peut être qu'un premier commis; que, s'il marche droit, vaut autant celui-là qu'un autre; qu'au contraire, s'il fait fausse route, il sera plus aisé de l'écraser quand on l'aura admis pour collègue.

J'ai eu beaucoup de peine à persuader, parce que le baron de Knyphausen, beau-frère de Hertzberg, et son ennemi irréconciliable pour des discussions d'intérêt, a toute la confiance politique du prince, et doit l'avoir, car c'est un homme fort habile, et peut-être le seul habile de la Prusse; mais comme il touche à une paralysie absolue, comme il baisse au moral et tombe au physique, comme le prince lui-même s'en aperçoit, j'ai pu venir à bout, en appuyant sur toutes ces circonstances, au milieu d'un déluge d'éloges pour le baron de Knyphausen, et de regrets sur sa situation, de décider le prince Henri, et j'ai personnellement

la commission de négocier le rapprochement de Hertzberg. Je vais pour cela après-demain à Postdam.

Sur le tout, que puis-je pronostiquer? rien que faiblesse et incohérence. Il paraît constant que les petites intrigues, les beaux-arts, les bleus, les subalternes, la garderobe, et surtout les illuminés, mèneront le nouveau roi. J'ai des révélations sans nombre à cet égard, dont je tâcherai de tirer parti, et que je communiquerai au besoin. A-t-il un système? je ne le crois pas; de l'esprit? j'en doute; du caractère? je n'en sais rien, et je pense qu'on n'a droit ni de nier ni d'assurer en ce genre. A des mémoires très-bien faits du prince Henri et du baron de Knyphausen, tous tendant à montrer que si la Prusse se jette dans le système anglais, Frédéric-Guillaume sera, dans quinze ans, marquis de Brandebourg, il répond lentement, vaguement, laconiquement, hiéroglyphiquement. Il écrivait l'autre jour, par exemple (et j'ai vu la lettre) : *Le prince des Asturies est tout Anglais ;* cependant le baron de Boden, qui est son correspondant confident, et qui a tout-à-l'heure été enfermé huit jours à Postdam dans son jardin, a juré au prince Henri que ses dispositions (au successeur) étaient toutes françaises, et qu'il l'avait chargé d'aller tâcher de convertir Hertzberg. Notez ceci ; notez en outre que Boden est un vil finasseur, qui peut vouloir tromper le prince Henri, au service duquel il a été, avec lequel il s'est brouillé et raccommodé, Dieu sait comment! notez encore que le prince de Salm-Kirbourg a été aussi à peu près dans le même temps caché huit jours à Postdam. Quelle incohérence! Le prince Henri recommande qu'on ménage Boden, qui est retourné à Paris : il voudrait aussi, car les grands hommes ne dédaignent pas les petits moyens, que l'on

envoyât une blonde un peu grasse, à talens surtout musicaux, qui passât pour venir d'Italie ou d'ailleurs, mais pas de France; qui n'eût point eu d'aventure d'éclat; qui parût plutôt disposée à accorder des faveurs qu'à montrer des besoins, etc., etc.; des échantillons d'élégance; mais pensez toujours que cet homme est avare. Les bulletins, du moins ceux que je montrerai, doivent porter qu'on dit du bien de lui; que le roi eu a dit; qu'il a dit surtout : Celui-là sera un honnête homme comme moi. Qu'on reparle des succès du prince Henri en France. (Ici je conseille sobriété, car je crois que le prince Henri en a trop parlé, et s'est surtout trop donné l'air de divination sur le nouveau règne; on ne veut pas être prédit.) Au reste, on assure qu'en effet, si le nouveau roi était engagé, il serait le plus fidèle et le plus fervent des alliés. (Le prince Henri en jure son honneur et sa tête, et en effet le prince de Prusse n'a encore manqué de sa vie à sa parole.) On ajoute, comme vous croyez bien, qu'il n'est ni possible ni juste d'exiger davantage; car enfin on se méfie de nous, et à bon droit, etc., etc.

Vous sentez qu'on n'a pas tellement plaidé la cause de la France, qu'on n'ait aussi fait valoir celle de la Prusse : on a prétendu me montrer, la carte à la main, soit par les détails militaires, soit par les détails politiques, que l'alliance de la Prusse vaut beaucoup mieux pour la France contre les Anglais, que celle de l'Autriche; je ferai, si l'on veut, un mémoire sur les bases qui m'ont été fournies. On n'entend d'ailleurs point du tout nous brouiller avec Vienne. On ne demande qu'un traité de confraternité portant sur la garantie de la paix de Westphalie, traité connu de toutes les cours,

et avec ce seul article secret qu'en cas d'infraction à la paix, on ira plus loin. Si même en ce moment on ne veut pas un traité, on se contentera d'une lettre réciproque des deux rois, cachetée, devant rester telle jusqu'à l'événement, et ignorée du porteur même. Enfin on veut un gage contre le système autrichien, et l'on se contentera de la parole d'honneur du roi de France écrite. On ne demande et l'on ne demandera en aucun cas de subsides. Peut-être même subsidierait-on Brunswick et la Hesse. On se plaint beaucoup de ce que la France a permis et même favorisé la confédération germanique; car enfin ne faut-il pas tôt ou tard que l'Allemagne prenne une assiette? que la Prusse ait une frontière? Eh! quel autre moyen que la sécularisation interdite par cette confédération? Comment arranger cette Saxe autrement que par la Westphalie et Liége? (Cette dernière phrase m'a paru très-remarquable.)

. . . . . . Je ne jette et ne puis jeter que les masses aujourd'hui. Encore une fois, ce prince est, il sera et mourra Français. Influera-t-il? je l'ignore. Il tapisse trop en dehors, et le duc de Brunswick est tout autrement l'homme qu'il faut et au pays et au roi, quoique celui-ci ne l'aime pas. Au reste, on m'a donné des moyens secrets de correspondance, de perquisition, de succès; et l'on ne peut pas avoir plus lié cause commune avec moi, toujours me promettant de faire valoir infiniment mes services de citoyen, au jour de l'alliance avec la France, etc., etc.

J'oubliais un fait curieux. Le prince de Prusse a écrit à Boden avant son voyage à Berlin, pour savoir ce qu'on pensait de lui à Paris: *Que vous serez faible,*

inappliqué et gouverné, a répondu en substance Boden. Le prince, en lisant sa lettre, a frappé du pied, et dit: *F.....! j'ai souffert seul, mais je règnerai seul.*

P. S. Par l'écoulement naturel de l'eau hors des jambes, que l'on peut calculer à une pinte par jour au moins, l'enflure du scrotum s'est dissipée; le malade croit même que l'enflure en général a diminué. Il est probable qu'une fièvre se manifeste tous les soirs, quoique l'on tâche de se faire illusion à cet égard. L'appétit est si extraordinaire qu'on mange la plupart du temps de dix à douze plats tous des plus recherchés. Pour déjeûner et souper, on prend des beurrées couvertes de langues fumées et d'une bonne dose de poivre; si l'on se sent oppressé de trop de nourriture, on a recours, et c'est ordinairement le cas, une heure ou deux après le dîner, à une dose d'*anima rhei*. On veut purger six à sept fois dans les vingt-quatre heures, indépendamment des lavemens. Vous pouvez faire fonds sur tout ceci, et le résultat très-constant est que nous sommes à la dernière scène plus ou moins filée.

LETTRE XIV.

17 août 1786.

L'événement est consommé : Frédéric-Guillaume règne, et l'un des plus grands caractères qui aient occupé le trône est brisé avec l'un des plus beaux moules que la nature ait jamais organisés.

Je mettais beaucoup d'amour-propre d'amitié à ce

que vous fussiez instruit le premier de cet événement, et toutes mes mesures étaient prises avec un très-grand soin. Je savais le mercredi, dès huit heures du matin, que l'on était aussi mal que possible; que la veille on n'avait donné le mot qu'à midi, au lieu de le donner à onze heures comme il est d'usage; qu'on n'avait parlé qu'à midi aux secrétaires qui attendaient depuis cinq heures du matin; que cependant les dépêches avaient été nettes et précises; que l'on avait encore excessivement mangé ce jour-là, et notamment un homard. Je savais en outre que l'excessive malpropreté qui régnait dans la chambre du malade et sur lui, par les hardes humides qu'il gardait, sans en changer, paraissait avoir excité une fièvre d'une espèce putride; que d'ailleurs l'assoupissement de ce jour mercredi était à peu près léthargique; que tout annonçait une apoplexie hydropique, une dissolution de cerveau, et qu'enfin quelques heures devaient terminer probablement la scène. A une heure après midi je me promenais à cheval sur le chemin de Postdam, poussé par je ne sais quel pressentiment, et aussi pour reconnaître les sinuosités de la rivière qui est sur la droite, lorsqu'un palefrenier, arrivant à bride abattue, vint chercher le médecin Zelle, qui reçut ordre de faire toute diligence, et qui partit dans la minute. Je sus bientôt que le palefrenier avait crevé un cheval.

Alors je fus dans quelque perplexité. Il était sûr que les portes de la ville seraient fermées; il était même possible que les ponts de l'île de Postdam fussent levés aussitôt l'événement, et dans ce dernier cas on pouvait être aussi long-temps incertain que le nouveau roi le voudrait. Dans la première supposition, comment faire partir un courrier? Nul moyen d'escalader les

remparts ou les palissades, sans s'exposer à une affaire; les sentinelles faisant une chaîne de quarante en quarante pas derrière la palissade, de soixante en soixante derrière la muraille, que faire? N'ayant et ne pouvant point avoir d'ordres, ne disposant que de mes moyens personnels, m'exposerais-je au ridicule de donner une nouvelle déjà sue? Huit jours plus tôt ou plus tard valaient-ils même, dans un événement si prévu, la dépense d'un courrier? Si j'eusse été ministre, la certitude des symptômes mortels m'aurait décidé à expédier avant la mort; car que fait de plus le mot *mort?* Dans ma position le devais-je? Quoi qu'il en fût, le plus important était de servir, et non pas de paraître avoir servi... Je cours chez le ministre de France; il n'y était pas; il dînait à Charlottenbourg; nul moyen de le joindre à Berlin; je me fais habiller, je pars pour Schoenhausen, et j'entre en même temps que notre ministre chez la reine; il ne savait point les détails, et n'imaginait point que le roi fût si mal; pas un ministre ne le croyait; la reine ne s'en doutait pas; elle ne me parla que de mon habit, de Rheinsberg, et du bonheur qu'elle y avait goûté étant princesse royale. Milord Dalrymple, avec qui je suis trop lié pour qu'il me fût possible de lui dissimuler mon opinion, m'assura que j'étais trompé. Cela peut être, répondis-je; mais je dis à l'oreille de notre ministre que ma nouvelle était du chevet du lit, *et qu'il devait croire les agioteurs aussi bien instruits que les diplomates*[1]. Je ne sais s'il me crut; mais il ne se laissa point engager au jeu non plus que moi, et partit assez à temps pour donner la nouvelle de l'agonie.

[1] On comprend qu'il s'agissait de faire entendre au ministre de France qu'on ne lui faisait pas concurrence.

Cependant j'avais de grandes raisons de me méfier de l'activité de notre légation. Que fais-je? J'envoie sur un cheval vif et vigoureux un homme sûr, à quatre milles de Berlin, dans une ferme, du pigeonnier de laquelle je possédais depuis quelques jours deux paires de pigeons, dont le retour avait été essayé; en sorte qu'à moins que les ponts de l'île de Postdam ne fussent levés, j'étais sûr de mon fait. Et, pour n'avoir pas une seule chance contre moi, car je trouvais que la nouvelle tardait beaucoup, je fais partir par la journalière M. de Noldé, avec ordre d'attendre aux ponts de l'île. Il connaissait la station de mon autre homme; la levée des ponts lui en disait assez; il avait l'argent nécessaire pour pousser plus loin : il n'était donc pas au pouvoir humain de me faire échouer; car mes hommes n'avaient besoin de l'intervention d'aucune poste prussienne : ils allaient chercher la Saxe en évitant toute ville de guerre; leur route était tracée.

M. de Noldé sortait à six heures et demie du matin avec la journalière, lorsque le général Goertz, aide-de-camp du feu roi, arrivant ventre à terre, a crié : *De par le roi, baissez la herse;* et M. de Noldé a rebroussé. Cinq minutes après j'étais à cheval (mes chevaux avaient passé la nuit sellés); et, pour remplir tous les procédés, j'ai couru chez le ministre de France; il dormait; je lui ai écrit aussitôt que je connaissais une occasion sûre, pour peu qu'il eût quelque chose à envoyer : il m'a répondu (et je garde ce billet comme un monument curieux, si, ce qui cependant me paraît impossible, M. le comte de Vergennes n'a pas de courrier [1]) : « Le comte d'Esterno a l'honneur de faire ses remercîmens à Mira-

[1] C'est par la gazette de Leyde que M. de Vergennes apprit la nouvelle.

beau; il ne profitera pas de ses offres obligeantes. » Alors j'ai réfléchi, ou qu'il avait envoyé un courrier (ce qui pourtant ne pouvait avoir trait qu'à l'agonie, et devait par conséquent lui laisser quelque chose à dire), ou qu'il avait ordre de n'en point expédier, sans quoi cette apathie serait trop inconcevable. J'ai su en outre que l'envoyé de Saxe avait fait partir dès la veille au soir son chasseur; de sorte qu'il avait vingt heures sur moi et quarante lieues; or il serait inconcevable que M. de Vibraye ne sût pas à Dresde la nouvelle de l'agonie; il ne le serait pas moins que l'aide-de-camp Wittinkoff, qui a porté la nouvelle à la duchesse douairière de Brunswick, ne l'ébruitât pas, de manière à ne me laisser aucune marge à moi qui avais cru ne devoir écrire qu'après la mort. J'ai donc trouvé que nous n'étions pas assez riches pour jeter cent louis par la fenêtre; j'ai renoncé à toutes mes belles avances, qui m'avaient coûté quelque méditation, quelque activité, quelques louis, et j'ai lâché mes pigeons avec des *revenez*. Ai-je bien fait? ai-je mal fait? je l'ignore; mais je n'avais pas mission expresse, et l'on sait quelquefois mauvais gré de la surérogation. Au reste, j'ai cru devoir vous mander ces détails, 1° parce qu'ils peuvent servir au besoin partout (notez que plusieurs lots ont été gagnés ainsi); 2° pour vous démontrer que ce n'est ni de zèle ni d'activité, mais d'effronterie, que j'ai manqué.

Le nouveau roi est resté tout le jeudi à Sans-Souci, dans l'appartement du général Moellendorf : son premier acte de souveraineté a été de donner l'aigle noir à M. de Hertzberg. A cinq heures du matin il (le roi) a travaillé avec les secrétaires du feu roi; dès ce matin on l'a vu à cheval dans les rues de Berlin, accompagné de son fils aîné. Le jeudi a offert un spectacle digne

d'observation.............. ont mouillé quelques yeux, même de ministres étrangers, car ils y étaient tous (au serment des troupes), le nôtre excepté !

Cette cérémonie est imposante ; elle le serait davantage, si le serment que répètent mot à mot les soldats n'était pas si long. Cependant tout cet appareil militaire, ces groupes de soldats qui, depuis ce matin, inondaient les rues, cette précipitation du serment légionnaire annoncent trop exclusivement, selon moi, la force militaire : cela semble dire : *Je suis surtout le roi des soldats. Je me confie à mon armée, parce que je ne suis pas sûr d'avoir un royaume.....* Je suis persuadé que ces formes toutes militaires seront tempérées sous le nouveau règne.

LETTRE XV.

18 août 1786.

Le prince Henri a été averti un peu tard de la mort (seulement hier 17 à minuit); mais peut-être parce que, pour lui envoyer un officier de sa connaissance, on lui a dépêché un fort mauvais écuyer. La lettre du roi était d'une page et demie, toute de sa main, très-amicale, et le mandait. Il est arrivé aujourd'hui à trois heures après midi. Aussitôt qu'il a fait nuit, son aide-de-camp est venu me chercher ; et tout ce qui va suivre est le précis de la relation du prince. Il a eu une conversation d'une heure et demie avec le roi, et n'en est pas plus avancé dans la connaissance de ce que sera lui, prince Henri. Le roi a été très-simple avec sa

famille, très-attendri avec le prince, dit celui-ci, et cependant nullement confiant; au reste, l'oncle n'a rien entamé que la politique extérieure. Il a reçu immédiatement la grâce qu'il a demandée pour son favori Tauensein (capitaine et aide-de-camp de son altesse royale).

Résolu au système français, mais voulant voir venir..... pourquoi?.... la dignité, la prudence, les vifs mécontentemens de la Hollande...... Etes-vous frère ou roi? Comme frère, intéressez-vous. Comme roi, ne vous mêlez pas, vous n'en aurez que plus d'influence. Au reste, votre père, dont vous ne parlez qu'en pleurant, était aussi Français que moi : je vous le démontrerai par ses lettres.... Oh! a répondu le roi, j'en ai vu la preuve dans celles de la reine de Suède.

Vienne.... On compte sur des avances. On les recevra. On finira de bonne foi la guerre de paix. Le système anglais..... Dieu m'en préserve. (C'est Hertzberg qui chauffe pour la Hollande; et, sous ce masque, le bout de l'oreille anglaise passe.) La Russie.... A peine y a-t-on pensé.

Tout ce jour s'est écoulé en charlatanisme bien entendu. Le roi s'est montré à cheval avec son fils aîné; il a parlé aux généraux avec toutes sortes de caresses... « Si vous serviez moins bien que vous n'avez fait, c'est moi qui serais puni d'être obligé de punir. » Un peu plus sérieusement aux ministres, avec lesquels pourtant il a dîné. Sévèrement aux secrétaires... « Je sais que vous avez commis beaucoup d'indiscrétions. Je vous conseille de changer de manière. »

Jusqu'ici Hertzberg a la grande main (le roi n'a pas prononcé son nom au prince Henri, ni le prince à lui); cependant le roi a embrassé tendrement le comte Fin-

chestein (grand chevalier des Français, et le seul homme après Knyphausen à qui le prince Henri se fie, volontairement du moins....) « Je vous remercie, lui a-t-il dit, des éminens services que vous avez si infatigablement rendus à mon oncle, et je vous demande de vouloir m'en rendre à mon tour.... » Il est à noter que le comte Finchestein est l'ennemi implacable de Hertzberg, mais l'oncle de la bien-aimée mademoiselle de Voss.

Le testament sera ouvert demain devant les intéressés. Le roi n'en chicane pas une ligne, sauf un article, que, dit-il, il soumet à ses oncles, pour décider de la nécessité de l'abroger. Le vieux roi a été généreux. La part du prince Henri est deux cent mille écus et une belle bague, indépendamment de ce qui lui revenait par la convention de famille. Les autres sont très-bien traités aussi, mais moins magnifiquement.

Le prince Henri a une occasion naturelle de rester; l'enterrement, qui se fait à Postdam, lui en donne le prétexte. Le roi ira de là en Prusse et en Silésie, pour recevoir les hommages. C'est un vieil usage de la monarchie. Le prince Henri aura une explication avant le départ; mais il est résolu d'attendre jusqu'au bout, afin, s'il est possible, de laisser le roi entamer de lui-même.

Le roi a dit en parlant de moi : « Je soupçonne qu'il est chargé de m'observer; probablement son amour pour l'empereur ne l'exposera pas à la tentation de dire du mal de moi, lorsqu'il n'y en aura pas à dire. »

Le prince Henri craint qu'au genre de vie près, la méthode et surtout les rites du gouvernement ne restent les mêmes. Il me charge de dire que le comte d'Esterno

est beaucoup trop froid, trop pincé, trop ministre pour le nouveau roi. Il supplie qu'on ne marchande pas long-temps les gages de confiance. On dit, et j'ai oublié de le demander au prince Henri, qui peut-être d'ailleurs ne l'aurait pas su, que le duc de Brunswick est mandé. Le ministre Schulembourg est dans la crise. Le prince Henri, qui l'a si long-temps abhorré et décrié, est résolu de le soutenir. Ce ministre n'est revenu que ce matin. Il a fait, ou plutôt fait faire par Struensé, un Mémoire apologétique très-adroit, très-sophistique, et où il met sur le compte du feu roi l'ordre de choses auquel il propose de remédier. Il se déchaîne contre les monopoles, lui qui est à la tête de tous les monopoles; mais il s'efforce de prouver qu'ils (et surtout celui de la société maritime) ne peuvent pas être brusquement détruits.

LETTRE XVI.

22 août 1786.

Le prince Henri est singulièrement content du nouveau roi, qui passa avant-hier dimanche la plus grande partie de l'après-midi chez son oncle. Celui-ci avait été le matin prendre le mot. Il prétend que son neveu lui marque toute sorte de confiance; mais j'ai peur qu'il ne prenne des complimens pour des paroles. Il assure que Hertzberg est prêt à tomber, et je ne le crois pas. Son neveu et lui s'en sont expliqués, dit le prince; je crains qu'en ce cas le neveu n'ait trompé l'oncle; l'esprit conciliateur du roi, sa bonté naturelle,

qui le porte à faire à tout le monde le même accueil, peuvent d'ailleurs induire en erreur, même sans mauvaise foi, et montrent plutôt que son cœur est sensible, qu'ils n'annoncent que son caractère est fort.

Le prince Henri assure que le nouveau roi est entièrement à la France. Il demande en grâce que l'on ne fasse pas attention à ce qu'on a envoyé le colonel ou major Geysau à Londres pour complimenter : ce n'est, dit-il, que comme famille; on a d'ailleurs trompé le roi : on lui a dit que la cour de Saint-James avait envoyé complimenter à la mort du roi Georges, ce qui n'est pas vrai. C'est, ajoute-t-on, un tour de M. de Hertzberg. Le prince Henri n'est pas arrivé à temps pour l'empêcher. Si cela était à faire, on ne le ferait pas. (C'est toujours le prince qui parle.) On n'a envoyé ni à Vienne ni à Pétersboug. (A Vienne, au chef de l'empire, presque aussi parent que le roi d'Angleterre. — A Pétersbourg; aussi M. de Romanzow en a-t-il porté des plaintes si amères, que le comte Finchestein, tout modéré qu'il est, lui a demandé s'il avait donc ordre de sa cour de lui parler ainsi.) Mais, chose assez singulière! on a envoyé partout ailleurs, et nommément le comte Charles de Podewils (frère de celui qui est à Vienne), pour porter la nouvelle en Suède. Ceci s'écarte du vieux système, auquel le roi veut d'ailleurs, dit-on, paraître rester fidèle; car le roi de Suède était un objet d'aversion pour le feu roi, et il ne l'est pas moins pour le prince Henri. Le colonel Stein (espèce de favori de l'intérieur) est allé en Saxe, à Weimar, à Deux-Ponts, etc.

Le prince Henri voudrait que le ministre des affaires étrangères écrivît, et bientôt, que la cour de France espère que le nouveau roi consolidera l'amitié com-

mencée par son prédécesseur, qu'il donnât à entendre qu'on ne croit pas tous les ministres prussiens aussi bien intentionnés pour la France que le roi lui-même (je ne suis pas du tout de cet avis, car c'est signaler Hertzberg, et l'acharner à la guerre contre notre cabinet: si ce ministre est à détruire, il ne le faut essayer qu'en lui imputant de gouverner le roi), et que la réciprocité de bienveillance et de bons offices peut et doit amener une liaison plus étroite. Il voudrait que M. de Calonne lui écrivît bientôt, à lui prince Henri, une lettre ostensible et très-aimable, mais qu'une occasion sûre devrait apporter. Il voudrait que l'on recommandât à M. d'Esterno de se dérider; il voudrait surtout que l'on trouvât une manière de calmer un peu les affaires de Hollande, et que l'on se fît valoir beaucoup par là.

Le duc de Brunswick a été mandé, et doit arriver jeudi. Il apporte, dit-on, un second testament, qui était déposé dans ses mains. Le premier n'a point été lu devant la famille, mais seulement devant les deux oncles et les deux ministres. On a d'ailleurs été porter à chacun son article; la date de ce testament est de 1769; il est fastueux, écrit avec soin et d'un ton oratoire. Le roi a grande attention de spécifier que les dons qu'il fait sont sur ses épargnes personnelles. Voici le précis des legs. — La reine a dix mille écus annuels d'augmentation de revenu. — Le prince Henri deux cent mille écus une fois payés, un gros diamant vert, un lustre de cristal de roche, estimé quinze mille écus, un attelage de huit chevaux, deux chevaux de main richement caparaçonnés, cinquante anteaux (petits tonneaux de vin de Hongrie). — Le prince Ferdinand cinquante mille écus une fois payés et du vin de Hon-

grie. — La princesse Ferdinand dix mille écus annuels (ce qui ne s'explique que parce qu'elle était en 1769 la seule princesse de la maison qui eût des enfans) et une boîte. — La princesse Henri six mille écus annuels. — La douairière de Brunswick dix mille écus annuels. — La princesse Amélie dix mille écus annuels et toute la vaisselle particulière du feu roi. — La princesse de Wurtemberg vingt mille écus une fois payés. — Le duc de Wurtemberg une bague. — Le landgrave de Hesse dix mille écus une fois payés. — Le prince Frédéric de Brunswick *idem*. — Le duc régnant de Brunswick *idem*, huit chevaux (entre autres les derniers que Frédéric a montés) et une bague de diamans estimée vingt-deux mille écus, etc., etc. Le roi a confirmé tout cela de très-bonne grâce. Le seul article qu'il n'ait pas passé est une fantaisie bizarre que le feu roi avait eue pour son corps; il voulait être enterré près de ses chiens. Telle est la dernière marque de mépris qu'il a jugé à propos de donner aux hommes. Je ne sais si l'on aura autant de respect pour le testament qu'on attend que pour celui qu'on vient d'ouvrir, lors même qu'ils ne seraient pas contradictoires.

Quant à la situation de cour, la vérité est, je crois, qu'on ignore absolument ce que fera le roi, et que le prince Henri s'exagère son ascendant; il bavarde beaucoup avec son neveu; mais en résultat il n'y a pas eu encore un seul point convenu entre eux. A peine cinq jours sont-ils écoulés, il est vrai; mais pourquoi présumer? Il soutient le ministre Schulenbourg, et je sais que Schulenbourg a trouvé le roi sec et froid. Il avait un choix pour la mission de France, et je sais que le roi en a un autre, qu'il ne le lui a pas même caché. D'ailleurs il écoute tout et ne s'explique sur rien.

Bishopswerder lui-même ne sait peut-être pas ce qu'il sera, et, s'il est sage, il ne se pressera pas.

J'ai vu deux fois M. Hertzberg. Je l'ai retrouvé le même, à un peu de dissimulation près. Il s'est beaucoup défendu avec moi d'être Anglais. Il ne m'a pas paru croire le moins du monde avoir besoin du prince Henri, chez lequel il n'a pas même été, ce qui est très-marqué ou plutôt indécent, d'après sa promotion à l'aigle noir. J'ai voulu lui insinuer qu'il lui serait très-aisé de se rapprocher de l'oncle par le neveu. Il a décliné en me remettant cependant pour le prince Henri un mémoire apologétique sur ses discussions personnelles avec le baron Knyphausen. Ou le prince Henri, ou Hertzberg sont très-trompés, et peut-être ils le sont tous deux : toujours est-il que Hertzberg soupe presque tous les soirs avec le roi, et que l'opinion de quelques gens instruits est que ce ministre et le général Moellendorf seront chargés de l'éducation du prince de Prusse.

Le marquis de Luchesini a conservé sa place auprès du nouveau roi; mais jusqu'ici il n'a été chargé que du poème pour l'enterrement; c'est le secrétaire du prince Henri qui, dit-on, fait la musique. Et voilà une de ces choses qui tournent la tête à l'oncle!

J'ai envoyé au roi mon grand mémoire : il m'en a seulement accusé la réception, en ajoutant que je pouvais être sûr que ce qui lui viendrait de moi lui ferait toujours plaisir, et que les choses obligeantes qui lui arriveraient ne lui paraîtraient jamais plus flatteuses que de ma part. . . . . .

P. S. Les ministres ont prêté serment hier à trois heures; ainsi point de changemens probables d'ici à

quelque temps. Le comte d'Arnim-Boytzembourg, mandé par le roi, est venu en toute diligence, et a passé la soirée hier avec lui. Je ne le crois propre qu'à une place de cour; cependant il pourrait être question de la mission de France, plus probablement de la place de grand-maréchal ou du ministère du landschafft, espèce de président des Etats, qui influe sur la répartition de l'impôt et autres arrangemens intérieurs.

LETTRE XVII.

26 août 1786.

Je crains que mes prophéties ne se vérifient. Le prince Henri me paraît n'en être plus qu'à l'attitude avec son neveu. Un article du testament de l'aïeul du roi a disposé la succession de certains bailliages de manière à donner quarante ou cinquante mille écus de rente de plus au prince Henri, y compris une augmentation de revenu au prince Ferdinand. Les circonstances n'étant pas exactement les mêmes que celles qu'a prévues le testateur, les ministres, c'est-à-dire Hertzberg, ont prétendu que la substitution n'avait plus lieu; et le roi, en éludant l'exécution du legs, a proposé à son oncle de faire juger la question de droit en Allemagne, en France ou en Italie. Le prince lui a écrit une lettre ingénieuse et noble, mais où il indique l'ennemi. Le roi a redoublé de caresses extérieures pour son oncle et soumis le procès aux trois ministres de justice qu'a nommés le prince; mais j'en conclus que l'oncle gagnera le procès du bailliage et jamais celui de la régence. Cependant Hertzberg m'a chargé de quelques avances

auprès du prince, et cela montre, ce me semble, qu'il n'est pas parfaitement sûr de son fait. Je n'ai jamais pu engager le prince à s'y prêter; tantôt bouffi, tantôt agité, il ne sait commander ni à son visage ni à ses premiers mouvemens : il est faux, et ne sait pas être dissimulé; doué d'idées d'esprit et même de quelque talent, il n'a pas un avis à lui. Petits moyens, petits conseils, petites passions, petites vues, tout est petit dans l'âme de cet homme, tandis qu'il y a du gigantesque et nulle méthode dans son esprit; haut comme un parvenu, vaniteux comme un homme qui n'aurait nul droit à la considération, il ne peut ni mener ni être mené. C'est un de ces exemples trop fréquens qu'un petit caractère peut tuer les plus grandes qualités.

Ce que le nouveau roi craint le plus, c'est de passer pour être gouverné : sous ce rapport, le prince Henri est de tous les hommes celui qui lui convient le moins; car je crois qu'il consentirait à ne pas gouverner, pourvu qu'il passât pour tout faire.

Changement notable. Le directoire général est remis sur le pied où il était sous Frédéric-Guillaume Ier. C'est une bonne opération. De la fureur de Frédéric II de tout faire, il avait résulté qu'il était un des rois de l'Europe le plus trompé. De la manie d'expédier toutes les affaires du royaume en une heure et demie, il suivait que les ministres étaient maîtres absolus dans leurs départemens. Maintenant ils seront obligés de tout conclure en comité; chacun aura besoin de l'aveu, de la sanction de tous les autres. C'est en un mot une espèce de conseil. Cela sans doute a ses inconvéniens; mais où n'y en a-t-il pas?

L'arrêt de suppression de loto est signé, à ce qu'on assure. J'aurai du moins fait ce bien à ce pays; mais

le roi laisse sortir le dernier tirage, et cela est maladroit; il aurait fallu qu'il n'y en eût point sous son règne. Au reste, ceci n'est peut-être qu'un bruit populaire.

Le duc de Brunswick est arrivé cette nuit. M. de Ardenberg-Reventlau, homme de mérite et son ministre favori, comme M. de Feronce est le principal, l'avait précédé à quatre heures un quart. Le duc est entré chez le roi, qui se lève à quatre heures; à six heures et demie il était aux manœuvres. Le roi n'a été avec lui ni froid ni chaud. Il se pourrait qu'à ce voyage il n'y eût entre eux que de la politesse. La seule force des choses peut amener un tel premier ministre, qui au reste ne tapisserait pas en dehors, et une fois arrivé serait tenace. Je ne causerai avec lui que demain. Le testament qu'il a apporté sera probablement brûlé; il est, dit-on, fort antérieur à l'autre, et remonte à 1755.

Le landgrave de Cassel vient, à ce qu'on assure; le duc de Weymar aussi; celui de Deux-Ponts encore, et même le duc d'Yorck; je doute au moins de celui-ci. Hertzberg prétend que, le roi se portant caution du stadhouder, nous devons être tranquilles sur la Hollande; mais il ne nous dit pas les moyens de faire respecter cette caution. Le prince Henri voudrait que l'on fît mettre dans un bulletin que M. de Hertzberg, dont tout le monde ne dit pas du bien, paraît avoir toute la confiance du nouveau roi, et même être le maître des affaires. Il est probable que cette dernière imputation est en effet le meilleur moyen de perdre un homme sous ce règne.

Il y a beaucoup de petites faveurs de cour d'accordées, et pas une grande place de donnée. J'ai essayé

(j'étais en mesure pour cela) de raccommoder Hertzberg et Knyphausen, en leur montrant que leur coalition serait un trône inébranlable. Knyphausen a refusé, parce que, m'a-t-il dit, Hertzberg est si faux qu'on ne peut jamais savoir s'il est sincèrement réconcilié; or il vaut mieux, dit le baron, être ennemi ouvert qu'ami équivoque d'un homme qui a plus de crédit que nous.

Je suis porté à croire qu'il faut culbuter Hertzberg, si l'on veut que les Prussiens soient Français. Au reste trois mois sont nécessaires pour tirer un pronostic un peu raisonnable; mais encore une fois, si vous avez quelque grande vue politique sur ce pays et sur l'Allemagne, finissez ces querelles bourgeoises de la Hollande, qui aussi bien ne sont que des tracasseries bonnes à ceux qui ont leur fortune à faire, et non à ceux qui ont leur fortune faite.

LETTRE XVIII.

29 août 1786.

Le pronostic devient tous les jours plus difficile à tirer; et ce n'est que du temps que l'on peut en attendre un raisonnable. Le roi paraît vouloir renoncer à toutes ses habitudes; c'est le prendre bien haut. Il a fait trois voyages à Schuenhausen; il n'a pas même regardé mademoiselle de Voss; il n'a pas eu l'apparence d'une orgie, pas touché une gorge de femme depuis qu'il est sur le trône. Un confident de faiblesses lui a proposé d'aller à Charlottenbourg; il a dit : *Non; toutes mes anciennes allures sont là.* Il se cou-

che avant dix heures du soir, et il est levé à quatre : il travaille prodigieusement, et certainement avec quelque difficulté. S'il persévère, il sera l'exemple unique d'une habitude de trente ans vaincue, et sans doute alors il a un grand caractère qui nous déjouera tous; mais dans cette supposition-là même, qui est si loin d'être probable, combien peu d'esprit et de moyens ! Il faut que cela soit bien fort, puisque ceux-là mêmes qui le louent le plus extatiquement commencent par abandonner la cause de son esprit. Le dernier jour où il a fait manœuvrer, il fut ridicule, lent, lourd, monotone. Les troupes furent mises quatre fois de suite en colonne, et finirent par parader; cela dura trois heures, et cela sous les yeux d'un connaisseur tel que le duc de Brunswick..... Tout le monde était mécontent; hier il fut mal au premier jour de cour; il oublia quelques-uns des ministres étrangers, ne dit que des mots communs, hâtés, embarrassés, mal arrangés; cela dura à peine cinq minutes; il nous quitta aussitôt pour aller à l'église, car il ne manque point à l'église, et déjà le zèle religieux, les homélies, les flatteries dans la chaire sortent de toutes parts.

Le prince Henri a gagné le procès des bailliages, comme je l'avais prévu; il n'est d'ailleurs pas plus avancé qu'il n'était, et par conséquent il l'est moins. Il dîne tous les jours avec le roi, et fait mal; il affecte de lui parler à l'oreille, et fait mal; il ne cesse de lui parler affaires, et fait mal. Le roi va seul chez le duc de Brunswick; il y va aussi avec Hertzberg, ou l'y rencontre. Le duc prétend ne se mêler que du militaire, la seule chose qu'il entende, dit-il. Je ne l'ai encore vu que devant du monde. Il m'a fait donner pour mercredi matin un rendez-vous particulier.

Le parti anglais s'agite toujours beaucoup; mais cela même prouve qu'il rencontre des difficultés; et en effet c'est une alliance si fort contre nature que celle qu'il peut offrir, en comparaison de la nôtre, qu'il ne faudrait pas même, ce me semble, se laisser dévoyer par des gaucheries, si le nouveau roi en faisait.

Au reste, ce prince devient très-difficile à observer utilement. Il prend les rites sévères de l'étiquette allemande. On croit qu'il ne verra point d'étrangers, du moins de quelque temps. Or je saurai bien ce qu'on peut apprendre par l'espionnage subalterne des valets, des courtisans, des secrétaires, et l'intempérance de langue du prince Henri; mais il n'y a que deux moyens d'influer; c'est en donnant, ou plutôt faisant naître des idées au maître ou à ses ministres; au maître, comment, dès qu'on ne l'aborde pas? aux ministres, il n'est ni facile ni très-convenable de leur parler d'affaires quand on n'est pas accrédité, et les discussions de hasard sont courtes, vagues et tronquées. Si l'on me croit propre à quelque chose, on doit m'envoyer en lieu où je sois accrédité; autrement, j'ai peur de coûter ici plus que je n'en rapporterai. Le comte de Goertz va en Hollande : je ne sais si c'est pour relever Thulemeier ou *ad tempus*. Le fils du comte Arnim le suit : c'est un plançon pour le corps diplomatique. Ce M. de Goertz n'est point un homme sans habileté : envoyé en Russie avec toutes sortes de désavantages, il est parvenu à bien connaître le pays; il est froid, sec, disgracieux, mais fin, maître de lui, quoique violent, et bon observateur. Certainement au reste il est du parti anglais : féal de Hertzberg, et convaincu que l'alliance de la Hollande avec nous, tout-à-fait contre nature, ne saurait durer long-temps. J'avoue que je

le pense comme lui, surtout si nous abusons de nos avantages.

Il y a un nouveau ministre désigné *in petto* pour la France; je n'ai pas pu découvrir encore qui c'est; mais Hertzberg soutiendra autant qu'il le pourra ce ridicule Goltz. Le Schulenbourg baisse tous les jours: déjà l'on a entamé à la société maritime son monopole du café : ce n'est pas un objet de moins de quatre millions et demi de livres pesant de cette fève pour les diverses provinces de la monarchie prussienne; sur quoi l'on peut remarquer qu'en général l'usage du café, tous les jours plus universel en Allemagne, fait tomber successivement et beaucoup celui de la bière. Il y aurait un profit prodigieux à ôter à la même compagnie les sucres; mais ce n'est pas trop la peine de détruire les monopoles pour les remplacer par des monopoles, même au compte du roi.

On paie les dettes personnelles du nouveau roi; c'est le ministre de Blumenthal qui a ce détail. Il y aura, dit-on, d'assez grandes détractions, mais elles doivent n'être pas injustes; car on ne crie point à cet égard. Au reste, Frédéric II, outre le trésor, a laissé des épargnes considérables, que les dettes personnelles de Frédéric-Guillaume absorberont à peine; il réformera son opéra italien, dit-on; tout le monde croit qu'il en aura un français : cela certainement ne serait pas un médiocre point d'appui pour l'intrigue. La liberté du scrutin est rendue à l'académie, et les Allemands y seront désormais admis. Je regarde la curatelle de ce corps comme une faveur et un assez grand ressort pour Hertzberg, qui sera curateur de nom et président de fait. Or la présidence de l'académie est si bien un ministère, que Frédéric l'avait prise pour son compte

depuis l'inquiet et morose Maupertuis. M. de Hertzberg m'a dit à la cour : « Vous me devez un compliment.
» — Lequel? — Je suis curateur de l'académie, et j'y
» suis plus sensible, je m'en trouve plus honoré que du
» cordon. » (Quarante personnes nous écoutaient.) —
» Assurément, lui ai-je répondu, si c'est le ministère
» de l'instruction, c'est le premier de tous. »

Le roi ne se ruine pas en dons : il n'a encore conféré, au-delà des prébendes qui ne lui coûtent rien, qu'une pension de trois cents écus (au général Levald).... J'apprends qu'il vient d'en donner une de huit cents écus au poète Rammler : il y aurait peut-être plus de délicatesse à ne pas commencer par les trompettes.

LETTRE XIX.

2 septembre 1786.

Tout confirme mes prédictions. Le prince Henri est à peu près brouillé avec son neveu; l'oncle ne s'en console pas, et pense à faire retraite à Rheinsberg; il y retournera presque certainement pendant le voyage du roi en Prusse et en Silésie; ce n'est probablement qu'au retour de ces deux voyages que nous verrons de grands changemens, s'il doit y en avoir. Il en est cependant, outre celui que j'ai mandé, un autre très-marqué; c'est une commission pour examiner la régie, ce qu'il faut en conserver, les droits que l'on peut en faire disparaître, ce qu'il faut relâcher, surtout en fait d'accises.

M. de Werder, ministre d'État, ami intime de Hertzberg, ennemi de Schulenbourg, qui l'a mis en place, beau-père du secrétaire de la légation anglaise, ou peut-être de sa femme, est à la tête de cette commission : les autres membres sont des choix ridicules ; mais ce seul projet de réforme est très-agréable à la nation, autant que la pension de huit cents écus faite au poète Rammler, et la promesse de l'admission des Allemands dans l'académie, l'est aux distributeurs de la renommée. Reste à savoir si ce n'est pas trop tôt faire espérer au peuple, et s'il ne fallait pas être sûr des remplacemens, avant de faire pressentir des soulagemens.

Le roi va en Prusse avec MM. de Hertzberg (chose sans exemple qu'un ministre suive le roi hors de son département !) ; Goltz, surnommé le Tartare ; Boulet, ingénieur français ; le général de Goertz ; Gaudi et Bischoswerder.

Ce Goltz le Tartare est celui qui, dans la dernière campagne de la guerre de sept ans, ameuta cinquante mille Tartares de la Crimée et des environs, qui venaient faire une diversion en faveur du roi de Prusse, et déjà étaient à Bender lorsque la paix se conclut. Avec tout cela, ce Goltz est peu de chose au-delà d'un bon officier et d'un homme très-actif. Il ne dut ce grand et singulier succès qu'à un Hollandais nommé Biskamp, qu'il trouva en Crimée, et s'attacha cet homme très-habile, très-actif, qui savait la langue, connaissait le pays, et il servit à souhait Frédéric II, qu'à la vérité il a bien fait payer. Ce Biskamp est à Varsovie oublié, et cela est fort étrange. J'ai cru que le détail de ce fait, très-peu connu, pourrait intéresser.

Boulet est un honnête homme auquel le roi, qui lui doit ce qu'il sait sur les fortifications, montre de l'af-

fection. Le général de Goertz est le frère de celui qui va en Hollande, et ne le vaut pas; c'est un homme fin, astucieux, et dont la foi est très-soupçonnée. Gaudi est le frère du célèbre général de ce nom; peu connu jusqu'ici comme ministre du département de Prusse, mais homme capable, instruit, ferme, décidé, et incontestablement le plus fait pour influer dans l'intérieur depuis la reconstruction du grand directoire. Vous savez qui est Bischoswerder; il vient d'être fait lieutenant-colonel, aussi bien que Boulet.

Le roi a dit à Schulenbourg qu'il déciderait au retour de la Prusse lesquels de ses neuf départemens lui seraient ôtés. Lui et sa femme sont les seules familles de ministres non invitées à la cour. Toutes les probabilités sont que Schulenbourg demandera son congé si ses collègues continuent à l'humilier et le roi à le dédaigner; mais Struensé restera probablement; et alors il se propose de travailler dans nos fonds publics de concert avec nous, surtout si le roi lui donne, comme il est apparent, la manutention des quatre millions d'écus (à peu près seize millions de notre monnaie) qu'il destine à des opérations de finance antérieures. Struensé est le seul qui les entende, et ceci n'est pas à négliger, comme on l'a fait jusqu'ici, au point même de me mettre dans l'impossibilité de le tenir au courant. Nous pouvons tirer parti de lui pendant la paix; mais si par malheur les nouvelles qui se disent à l'oreille de la plus mauvaise santé de l'électeur de Bavière s'aggravaient, comptez sur la guerre, car elle me paraît inévitable. Est-il bien temps de vivre au jour le jour comme nous faisons, quand chaque mois (la mort de ce prince peut arriver même avec

probabilité tous les mois) menace de jeter l'Europe dans une inextricable confusion?

M. de Larrey, envoyé pour complimenter de la part du stathouder, dit hautement qu'il est impossible que les affaires de la Hollande s'accommodent sans effusion de sang; et sur cela Hertzberg spécule à perte de vue; mais le secret est fort bien gardé par les entours du roi.

LETTRE XX.

A M. LE DUC DE ***.

2 septembre 1786.

Par quelle fatalité, monsieur le duc, votre lettre du 16 ne me parvient-elle qu'aujourd'hui, et surtout pourquoi n'a-t-elle pas été écrite quelques semaines plus tôt? On ne saura jamais peut-être combien la proposition qui termine cette lettre, laquelle, faite dans d'autres circonstances que les derniers jours de la vie du roi, eût été acceptée courrier par courrier, pouvait être importante. On ne saura jamais ce que, présentée à temps, elle eût fait, empêché, dirigé, avec un prince qui a peu d'étoffe peut-être, mais qui est reconnaissant, et qui est plus certainement un honnête homme qu'il ne sera un grand roi; de sorte que c'est plus à son cœur qu'à son esprit qu'il faut parler, et surtout qu'il le fallait dans un temps où il était tout autrement accessible qu'aujourd'hui que le voilà palissadé par système et par l'intrigue. Comment aucun autre que vous

n'a-t-il eu cette idée dans le pays que vous habitez? Comment le cabinet de Versailles a-t-il abandonné à Serilly le mérite d'offrir, et de petites sommes encore? Comment a-t-on laissé au duc de Courlande celui de nettoyer toutes les dettes criardes? Que les vues mesquines, et l'étroite routine, et la lourde prudence de certains personnages sont impolitiques et désastreuses! Dans quelles mesures cela mettait nous, et moi personnellement avec lui! Tout m'eût été possible et facile!... mais il n'y faut plus penser, il ne faut que se souvenir de cette preuve nouvelle que vous avez toujours raison.

J'ai tenu depuis la mort du roi votre cabinet très au courant des phrases auliques; et ma dépêche d'aujourd'hui, dont notre ami commun vous lira sans doute une grande partie, est un résumé fait de mon mieux des probabilités actuelles et futures. Vous y verrez que le prince Henri a déjà fait son sort; que son petit caractère a échoué contre l'écueil de sa grande vanité, dans cette circonstance si grave comme dans tant d'autres; qu'il a montré tout à-la-fois une avidité prodigieuse de régner, une morgue repoussante, un pédantisme insupportable, le dédain de l'intrigue, tandis que sa vie n'est que petite, basse et sale intrigue; le mépris des ministres influens, tandis qu'à un seul homme près (le baron de Knyphausen, tous les jours à la veille d'une apoplexie), il n'a pas un entour marquant qui ne soit sot, vil ou fripon; qu'enfin il est impossible d'être plus loin de la faveur et surtout du crédit, et même de s'être mis en situation où il soit plus difficile de la recouvrer.

Je persiste donc à croire que le duc de Brunswick, maître de lui, nullement ostentateur, et profondément

habile, sera l'homme de la chose, non pas aujourd'hui, mais au jour de la nécessité. J'en ai longuement déduit les raisons, et je les crois sans réplique, vu l'ordre de faits et de circonstances que je vois et celui que je prévois. Tout cela ne rend que plus nécessaire l'exécution de votre projet, que je regarde comme très-praticable, même avec les *a poco*, par les mains desquels il vous faudra les faire passer, si vous suivez, avec votre dextérité naturelle et votre irrésistible séduction, le plan d'y intéresser l'amour-propre du maître, de manière que ce soit sa chose, et que, comme vous dites si bien, par lui seul elle soit apprise à ses ministres. Je dis que votre projet n'en devient que plus nécessaire à réaliser; car l'Angleterre intrigue ici avec une grande activité pour son compte, à l'ombre des intérêts de la Hollande, qui tiennent fort au cœur du cabinet de Berlin. Or ce que j'insinue souvent ici, à savoir que la puissance prussienne n'est point assez consolidée pour que le choc de notre système combiné avec celui de l'Autriche ne la réduisît pas en poudre, n'est pas tellement irréplicable, grâce à la Russie, qu'il n'y ait beaucoup de choses à m'objecter : et toujours resterait-il, même dans les suppositions les plus défavorables à la Prusse, 1° que ce serait ouvrir une déplorable carrière à des jeux sanglans, sous un directeur aussi malhabile que l'empereur, le moins militaire des hommes; 2° que le plus grand succès laisserait sans contrepoids en Europe un prince qui a des droits et des prétentions à tout; 3° enfin et surtout que c'est chercher bien péniblement ce que la nature des choses nous offre, comme le printemps fait succéder des bourgeons productifs à du bois mort et sec.

Il y a quelques fautes de chiffres qui font que je n'ai

pu saisir la base de votre dissentiment avec moi sur le système maritime; mais je connais trop l'extrême justesse de votre esprit, qui ne se paie pas d'illusions, pour croire que nous soyons très-opposés; et quant à moi je n'ai jamais prétendu dire que nous ne dussions avoir une marine capable de faire respecter notre commerce. Il s'agit seulement de déterminer jusqu'où doit s'étendre ce commerce, du moins activement protégé. Vous sentez tout aussi bien que moi qu'une alliance avec l'Angleterre ne peut porter solidement que sur un traité de commerce qui trace une ligne de démarcation nette, précise et distincte; car ils n'auraient pas aussi beau jeu que nous à une liberté illimitée; comment soutiendraient-ils notre concurrence? Et ces Indes, ces Antilles, ne seront-elles pas jusqu'à la fin le pommier de la discorde, si l'on n'en cerne pas les racines parasites et voraces?

Quoi qu'il en soit, monsieur le duc, ne vous laissez décourager ni par les dégoûts ni par les difficultés: gravissez d'un pas ferme, quoique mesuré, et avec une suite inflexible, le seul sentier non frayé qui puisse mener aujourd'hui à la gloire politique, et, ce qui est plus substantiel, à la pacification de l'univers. Il est si beau de réunir à tous les talens des héros les principes d'un sage et les vues d'un philosophe! c'est une couronne si peu vulgaire que de changer par un seul acte diplomatique toutes les vieilles formules, toutes les pitoyables rubriques, toutes les tracasseries meurtrières de la politique moderne, que votre courage doit être bien puissamment soutenu par une si magnifique perspective.

Vous savez si je vous suis tout dévoué, et si vous pouvez disposer de moi.

LETTRE XXI.

5 septembre 1786.

Il est impossible que l'on vous donne des nouvelles plus exactes sur la situation du prince Henri avec le roi, que celles dont mes précédentes sont remplies. Le prince lui-même ne se farde plus sa position, et, passant d'une extrémité à l'autre, comme tous les hommes faibles, clabaudant déjà, disant que le pays est perdu, que les prêtres et les sots, et les catins et les Anglais vont le précipiter dans l'abîme, il achève par l'intempérance de sa langue ce que les indiscrétions du chevalier d'Oraison, et les confidences personnelles de l'oncle au neveu quand il n'était que prince de Prusse, ont probablement trop fait connaître à Frédéric-Guillaume; il achève, dis-je, de se perdre dans l'esprit du roi. Voilà mon opinion; il quittera, si on le lui permet, ce pays, où il n'a pas un ami ni une créature, si ce n'est dans le subalterne le plus abject; il quittera ce pays, ou il deviendra fou, ou il mourra : voilà mon pronostic.

Ce n'est pas que je sois convaincu que ce gouvernement-ci doive toujours marcher par des subalternes. Le roi a trop peur d'avoir l'air d'être gouverné pour n'en avoir pas besoin. Pourquoi serait-il le premier homme chez qui les prétentions n'auraient pas été en raison inverse de la réalité? Frédéric II, que la nature avait si bien fait naître pour le commandement, n'a jamais montré la peur de paraître être mené. Il était sûr de ne l'être pas; celui-ci en tremble; il le sera donc.

Tant que les choses iront toutes seules, il n'en aura pas l'air; rien n'est plus aisé dans ce pays-ci que de recevoir et de dépenser. La machine est montée de manière qu'il y a de si gros excédans! quelques attentions de détail, quelque surveillance de police, quelques changemens dans les sous-ordres, quelques coquetteries à la nation (à laquelle, soit dit en passant, on paraît résolu d'immoler l'amour-propre des étrangers; de sorte qu'ainsi que je l'ai toujours dit, la gallomanie du prince Henri nous a fort mal servis, même en ceci); cela va tout seul. Il se fera du bien; car ce n'est pas ici comme ailleurs, où le passage entre le mal et le bien est quelquefois pire que le mal, et où les résistances sont terribles. Tout se fait *ad nutum*. D'ailleurs, les cordes sont si tendues, qu'elles ne peuvent qu'être relâchées. Le peuple a été si opprimé, si vexé, si pressuré, qu'il ne peut plus qu'être soulagé. Tout ira donc, et presque de soi-même, tant que la politique extérieure sera calme et uniforme. Mais au premier coup de canon, ou seulement à la première circonstance orageuse, comme il croulerait tout ce petit échafaudage de médiocrité! comme les ministres subalternes se rapetisseraient! comme tout, depuis la chiourme effrayée jusqu'au chef éperdu, appellerait un pilote!

Qui serait ce pilote? le duc de Brunswick. Je n'en doute presque pas, parce que le petit amour-propre n'est plus rien au jour de la bagarre, qu'une aptitude de plus à la peur; parce que d'ailleurs le prince est de tous les hommes celui qui ménagera le plus le petit amour-propre; qu'il se contentera de faire sans paraître; qu'il sera le serviteur des serviteurs, le plus poli, le plus humble, et à coup sûr le plus adroit des courtisans, en même temps que sa main de fer enchaînera

toutes les petites vues, toutes les intrigues, tous les partis. Voilà mon horoscope, et je ne crois pas qu'il y en ait un autre de raisonnable à tirer aujourd'hui.

En l'état, c'est Hertzberg qu'il faut ménager, et le comte d'Esterno n'y est pas propre, parce qu'il l'a trop déserté autrefois, et qu'il sent bien qu'il y aurait indélicatesse et lourde gaucherie à revenir trop brusquement. Au reste, ce Hertzberg peut se perdre lui-même par ses jactances et son ostentation vaniteuse. C'est un moyen de culbuter les gens en place que les courtisans emploieront, vu le caractère du roi, et qui pourra réussir.

Mais c'est la Hollande, cette Hollande convulsive, à laquelle il faudrait aviser. On est convaincu que nous y pouvons tout ; et, bien que je ne croie pas cela aussi vrai qu'on le tient pour indubitable, je pense du moins que, si l'on disait au parti qui s'est tant avancé, probablement sur la conviction que nous étions derrière lui pour le soutenir (car comment se chargeraient-ils sans sûreté dans les futurs contingens d'une telle responsabilité?) : *Arrêtez-vous à tel point*, on ne fût pas obéi. On sent bien qu'à cet égard je ne prétends ni ne veux donner d'avis. Je suis trop loin de la vérité; je ne la vois que par le verre à facette des passions, et M. d'Esterno ne me dit rien ; mais ce que j'aperçois distinctement, c'est que l'orage qui se forme sur ces marais peut envelopper d'autres pays. La légation française de Berlin ne vous dira pas cela ; ce n'est pas sa manière de voir ; elle est persuadée que l'intérêt de frère n'influera point sur les liaisons du roi. Moi j'en doute ; j'ai de fortes raisons d'en douter. Hertzberg est tout Hollandais ; c'est la seule façon décente qu'il ait d'être Anglais ; et ce ministre peut beaucoup pour la politique extérieure, qu'au demeurant il n'entend pas. Je lui

disais l'autre jour sur son éternelle répétition, *le roi sera caution du stathouder* : « Je respecte trop le roi pour vous demander qui sera la caution de la caution; mais j'oserai vous dire *comment fera-t-il respecter sa caution?* Qu'arrivera-t-il lorsque la France lui aura démontré que le stathouder est contrevenu aux engagemens pris sous sa sanction? Ce n'est pas de la Hollande que le roi est beau-frère; et l'affaire de Naples vous montre assez comment on sait éluder les interventions de famille. Que peut le roi contre la Hollande? Et n'est-il pas trop équitable pour exiger que nous, qui ne pouvons pas vouloir que les Hollandais soient Anglais, nous risquions notre alliance pour le chevalier des Anglais?... » A tout cela Hertzberg, qui ne voit dans ce monde sublunaire que Hertzberg et la Prusse, répondit des choses vagues; mais à ces mots, « que peut le roi contre la Hollande? » il dit entre ses dents avec un air très-sombre : « Elle ne le défierait pas, je crois. » Encore une fois, prenez garde à la Hollande, où la légation anglaise assure, par parenthèse, que nous avons acheté la ville de Schiedam, que M. de Calonne nommément y prodigue l'or, et qu'en un mot il est personnellement le tison de la discorde.

J'ai réservé les questions qui commencent votre lettre pour les dernières, d'abord parce qu'elles sont moins pressées, puisqu'il paraît impossible que l'empereur entreprenne rien sur la Turquie européenne avant le printemps prochain; ensuite parce qu'il me faut me recorder, le concours des circonstances de la mort du roi et de l'avénement de Frédéric-Guillaume au trône ayant demandé presque exclusivement mon attention, et repoussé dans un plus grand éloignement les objets moins voisins : encore crains-je bien que ma moisson

ne soit stérile, la Prusse n'ayant, avec ces pays dispersés à plus de quatre cents lieues, aucune relation ni de commerce, parce qu'il n'y a point de grand négociant, ni de politique, parce que les diplomaties prussiennes sont extrêmement mauvaises. Et quant aux particuliers qu'on voit dans le monde, ils sont si ignorans qu'on n'en peut tirer aucune lumière. Buckholz, qu'ils ont à Varsovie, homme très-ordinaire, mais actif, et leur chargé d'affaires à Pétersbourg, Huttel, homme instruit, leur mandent que la Russie est plus pacifique que le Turc, et que les provinces de l'intérieur ottoman invoquent la guerre. Quant aux provinces frontières, celles qui appartiennent aux Tartares ne sont certainement pas amies des Russes. La Moldavie et la Valachie ont des hospodars, qui, en leur qualité de Grecs, sont sûrement vendus à qui veut les acheter, et par conséquent à la Russie. L'empereur les tracasse, et se fait haïr là comme ailleurs. J'en dirai davantage, et je tâcherai d'esquisser l'idée d'un voyage sur les bords de ces contrées, fait sous le déguisement de marchand et dans le plus sévère incognito; il instruirait de l'état des frontières, des magasins, des dispositions des peuples, etc., etc., enfin, de ce qu'on doit craindre ou espérer dans le cas où il en faudrait venir au *veto* armé (dans lequel il est bien probable que la Prusse nous aiderait très-volontiers et de toute sa force); c'est-à-dire si l'empereur se décidait à ne tenir aucun compte de nos représentations, comme il en a déjà fait montre deux fois. Peut-être serais-je plus utile dans un tel voyage qu'à Berlin, où ma carrière est semée de chausse-trapes, et où elle le sera aussi long-temps qu'on ne m'accréditera pas, du moins comme converseur; ce qui serait d'autant plus convenable peut-être, qu'on s'ouvre quelque-

fois davantage à un interlocuteur qu'à un ministre ; attendu que les refus ou les propositions n'ont plus les conséquences ministérielles, et qu'ainsi l'on s'éclaircit les uns les autres sans se compromettre.

Faites une sérieuse attention à ceci, je vous prie. En vain me recommandez-vous de *peu marquer;* permettez-moi de vous le dire ; il est impossible, malgré tous mes efforts, que je ne marque pas. J'ai trop de célébrité et d'affinités avec le prince Henri, qui est un vrai héros-femme, et qui n'a aucune espèce de secret : on me fait parler lorsque je n'ai rien dit; on dénature ce que j'ai dit lorsque j'ai parlé. Il est impossible de se faire une idée de tout ce qu'on m'a prêté depuis la mort du roi, c'est-à-dire depuis une époque où j'ai profité de l'interruption des sociétés, pour me tenir absolument clos, et ne travailler qu'en minant. Le comte d'Esterno me défavorise autant qu'il peut. La légation anglaise crie : *fœnum habet in cornu; longè fuge.* Les favoris m'écartent ; les beaux esprits, les prêtres et les visionnaires font ligue, etc., etc. : chacun craint pour son domaine, parce que ma destination n'est pas connue. Je ne puis rester avec utilité, qu'autant qu'on trouvera moyen de faire dire au comte Finchestein que je ne suis rien qu'un bon citoyen et un bon observateur ; mais que je suis cela, et qu'on m'a permis de donner mon avis. Je ne puis pas douter que ce ministre ne désire fort qu'on lui dise ce peu de mots ; quoi qu'il en soit, je dois en conscience le répéter ; mon rôle devient tous les jours plus difficile et plus louche, et pour que je sois vraiment utile, il me faut un caractère quelconque ou être employé ailleurs.

Le prince Henri chante aujourd'hui la palinodie. Il reprétend encore une fois Hertzberg enferré, et inces-

samment perdu. Il dit des merveilles du duc de Brunswick. Il se promet tôt ou tard une grande influence : il ne se pressera pas; il louvoiera six mois : il assure que les projets anglais sont absolument avortés; Hertzberg, dit-il, se conduit comme s'il avait perdu la tête, et précisément comme si lui, prince Henri, le conseillait, pour le précipiter, etc. Enfin, c'est un mélange d'exaltation et de rodomontades, de présomption et d'anxiété, un flux de paroles sans rien de positif, de demi-mots sans valeur déterminée; que de l'exagération et de l'enflure; d'où il est difficile de conclure s'il se trompe ou s'il veut tromper; s'il soutient le procès de son amour-propre, ou s'il se repaît d'illusions, ou même s'il a lui récemment à ses yeux quelque rayon d'espoir; car, ainsi que je l'ai dit, il n'est vraiment pas impossible que Hertzberg se perde par sa jactance. Au reste, le prince Henri me presse de me faire donner un caractère pendant que le roi sera en Prusse et en Silésie, ou du moins un crédit quelconque auprès du comte Finchestein, qui puisse le communiquer au roi.

Rien n'est changé dans les nouvelles habitudes de celui-ci : madame Rietz est allée le voir une seule fois; mais samedi passé il écrivit au fils qu'il a de cette femme, avec cette suscription : *A mon fils Alexandre, comte de la Marche*. Il a anobli et même baronnisé la maîtresse du margrave Schwedt (baronne de Stoltzenberg; c'est le titre d'une baronnie d'environ huit mille écus de rente que le margrave lui donne), qui n'est autre chose qu'une assez jolie Allemande, autrefois comédienne, et dont le margrave a un fils. On n'a pas voulu refuser la seule chose que demande et que puisse demander ce vieillard de soixante-dix-sept ans. C'est peut-être aussi pour se donner un prétexte d'en faire

autant pour madame Rietz. Le mari de celle-ci est erzkammerer, ce qui revient à peu près à premier valet-de-chambre et trésorier de la cassette; mais on croit qu'il ne fera que sa fortune pécuniaire; sa femme n'a jusqu'ici nulle influence sérieuse.

Le maréchal de cour Ritwitz étant soudainement devenu fou furieux à la suite d'un démêlé avec un des officiers de la bouche, on a proposé au roi un M. de Marwitz, homme tout-à-fait insignifiant. Autant vaut celui-là qu'un autre, a dit le roi. Est-ce insouciance? est-ce peur d'importance attachée à une place qui véritablement n'en mérite guère? C'est ce qu'il est impossible de décider.

M. de Lucchesini augmente de prétentions. Il veut une place, finance ou commerce, probablement la direction de la société maritime; mais c'est tendre bien haut. Avec de l'esprit et des connaissances il a une de ces tournures auxquelles on ne s'accoutume pas à marier l'ambition : tout au plus le jettera-t-on dans le corps diplomatique, auquel il est propre. Je crois cet Italien un des plus ardens à m'écarter du roi, qui, au reste, sera très-peu abordable jusqu'à l'hiver.

La commission pour la régie paraît jusqu'ici plutôt une espèce de chambre ardente qu'une commission paternelle. On parle beaucoup plus de sommes dont l'emploi n'est pas justifié que d'alléger les accises. M. de Werder, président de la commission, est d'ailleurs connu pour l'ennemi personnel de quelques-uns des membres de la régie. Cela peut-être a donné lieu au soupçon; c'est cependant le duc de Brunswick qui a proposé Werder : à la vérité, ce prince avait besoin de lui pour quelques affaires relatives à son pays.

Hertzberg a certainement essuyé une bourrasque,

et le crédit du comte Finchestein en paraît augmenté. Mais j'avoue que la nuance me semble imperceptible, et je persiste à croire que Hertzberg est inébranlable par toute autre chose que ses propres maladresses.

LETTRE XXII.

8 septembre 1786.

Le 6, à la revue de l'artillerie, j'étais descendu de cheval pour suivre le roi sur le front des troupes. Le duc de Brunswick m'a joint, et, tout en causant mortiers, bombes et batteries, nous nous séquestrions; et aussitôt que nous avons été seuls, il s'est mis à me parler de la prodigieuse connaissance que j'avais du pays, de manière à me faire sentir qu'il avait lu mon Mémoire au roi; puis, me parlant de l'aurore du nouveau règne, il a sauté brusquement à la politique extérieure; et après beaucoup de détails trop longs et peu utiles à rapporter, il m'a dit : « Au nom de Dieu, arrangez-vous en Hollande; mettez le roi à son aise : le stathouder sera-t-il jamais là-bas autrement que *ad honores?* Vous y avez tout crédit; vous ne pouvez pas le perdre, ce crédit : le parti qui vous le donne serait trop en danger si vous le perdiez. Encore une fois, mettez-nous à notre aise de ce côté, et je vous réponds de tout le reste sur ma tête; mais hâtez-vous, je vous en prie. Je pars dimanche pour Brunswick ; venez m'y voir pendant le voyage du roi en Silésie; nous pourrons causer librement, et nous ne le pourrons bien que là; mais écrivez à vos amis qu'ils emploient leur influence à décider le ministre de France à la modéra-

tion avec le prince d'Orange, qu'encore ne peut-on pas proscrire sans convulsions. Rien n'est mûr pour s'en passer : qu'ils le sauvent ; ils ne peuvent pas rendre un plus grand service à l'Europe. Ne sont-elles donc pas connues chez vous les formes qui ne changent rien à rien, et qui font tout supporter? » Nous nous sommes séparés, parce que cela commençait à faire sensation; mais dites-moi si je ne dois pas aller à Brunswick causer avec lui à son aise?

Je dois ajouter à ceci que le comte de Goertz a emmené huit chasseurs avec lui, qui sont destinés à porter ses lettres jusqu'aux frontières des États prussiens, afin qu'il ne passe point de dépêches sur terre, ni par mains étrangères. Au reste, le duc de Brunswick m'a répété ce que m'avait dit le prince Henri, et que j'avais oublié de mander, que l'un des principaux motifs du choix du comte de Goertz est son ancienne amitié avec M. de Veyrac.

J'ai conclu de ma conversation avec le duc qu'il était ou qu'il serait bientôt le maître des affaires, et cela m'a expliqué le nouvel accès de joie, d'espoir et de présomption où est le prince Henri, à qui le madré Brunswickois aura persuadé qu'avec de la patience le sceptre lui serait dévolu, et que lui duc ne serait que connétable. (On dit qu'à Kœnisberg il sera déclaré feld-maréchal.) Cela, joint à ce que le duc aura fait arrondir et disparaître les discussions d'intérêt pécuniaire, tourne la tête au prince, qui me disait l'autre jour « que le » duc était le plus loyal des hommes et son meilleur » ami ; qu'à la vérité il ne pensait pas ainsi il y a quinze » jours, mais, etc., etc.; » de sorte que c'est en quinze jours que s'est opérée cette métamorphose. Il n'y a en résultat nulle différence entre un imbécile et l'homme d'esprit qui se laisse ainsi tromper. Il n'y a en résultat

nulle différence entre un sot et l'homme d'esprit qui se laisse persuader qu'un sot est un homme d'esprit. Or, ces deux choses arrivent tous les jours au prince Henri. Il part le 13 pour Rheinsberg, et il en reviendra la veille du retour du roi.

La ferveur de novice paraît se ralentir un peu. J'ai de fortes raisons de croire que mademoiselle de Voss est prête à céder : œillades, conversations fréquentes (car cette assiduité à Schoenhausen n'est pas pour la reine douairière), présens acceptés (un canonicat pour son frère), crédit essayé (c'est elle qui a fait placer mademoiselle de Vierey auprès de la princesse Frédérique de Prusse); or demander, c'est promettre. En un mot, depuis l'avénement tout annonce que le diadème est un beau fard; tant mieux au reste; il n'y a que la chute qui puisse rendre cette maîtresse peu dangereuse; elle est tout Anglaise, et n'est pas incapable d'intrigue. D'ailleurs, quand on pense que le crédit d'une madame du Troussel a pu, sous un Frédéric II, donner des places, même importantes, on sent ce qui arrivera sous un autre roi aussitôt que l'on s'avisera que l'intrigue peut quelque chose à la cour de Berlin comme aux autres.

Madame Rietz a reçu hier un diamant de quatre mille écus. De l'argent, un titre peut-être, paraissent devoir être ses lettres de vétérance.

On montre son fils à présent comme comte de la Marche. Il a une maison particulière.

Le général Kalchstein, disgracié par le feu roi et regretté de tout le monde, a reçu un régiment.

Maintenant, et jusqu'à ce que j'aie de nouveaux détails sur Berlin, voici une anecdote importante, et que je crois devoir envoyer dans l'état douteux de

santé de l'impératrice de Russie. Il y a environ six ans qu'un jeune étranger au service de France, bon gentilhomme, fut adressé à la grande-duchesse par une femme qui a été élevée avec elle, et qui est restée son intime amie. Ce jeune homme avait l'intention d'entrer au service de Russie; il fut présenté au grand-duc par la duchesse, qui sollicita avec de vives instances, et en sa présence même, une place pour ce jeune homme auprès de son mari.

Cependant le jeune protégé, bien fait, et d'une figure agréable, allait souvent chez la princesse. Attiré par elle, fêté, distingué, comblé de bontés, il devint amoureux, et son trouble extrême l'apprit à la grande-duchesse. Un soir de grande cour et de bal masqué, elle le fait conduire par une de ses femmes dans un appartement mal éclairé, et assez écarté de ceux où était la cour. Peu de momens après, la conductrice du jeune homme le quitte en lui recommandant d'attendre, et la grande-duchesse arrive en domino noir. Elle ôte son masque, prend le jeune homme par la main, le conduit près d'un sofa, et l'y fait asseoir à côté d'elle. Alors la grande-duchesse lui dit qu'il faut opter entre le service de France et celui de Russie, lui laissant d'ailleurs un certain temps pour se résoudre. Les agaceries, les caresses même succèdent : le jeune homme, incertain, épris, éperdu d'amour et de peur, fut fort gauche au commencement de l'entrevue. La grande-duchesse le rassura, l'enhardit, lui fit toutes sortes d'avances; enfin le jeune homme triompha de sa propre timidité, et fut même très-vaillant.

A cette scène de transports succédèrent soudain des adieux qui tenaient autant de la terreur et du despotisme que de l'amour. La grande-duchesse ordonne

au jeune homme, du ton le plus tendre, mais le plus absolu, de dire au grand-duc qu'il ne peut accepter la place de capitaine qu'on lui destinait; elle ajoute qu'il faut partir, partir aussitôt; qu'il lui en coûterait la tête si la moindre chose transpirait; enfin elle le presse de demander une marque de souvenir; et le jeune homme, effrayé, saisi, tremblant, demande un ruban noir, qu'elle détache de son domino; il reçoit ce gage; il perd tellement la tête, qu'il part du bal même, et quitte Pétersboug, sans prendre ni moyens de correspondance, ni arrangemens pour l'avenir, ni précautions d'aucun genre pour sa fortune. Très-peu de jours après il vida le pays, courant jour et nuit, et n'écrivant au grand-duc qu'après avoir franchi les frontières de Russie : il en a reçu une réponse très-gracieuse, s'en est tenu là, et est revenu en France, où il suit le service. Cet homme a peu de caractère; mais il ne manque pas d'esprit; dirigé, il pourrait assurément être utile, du moins pour courir une chance aussi extraordinaire; mais alors il faudrait qu'il allât en Russie avant le changement de règne, et qu'il tâtât le terrain, aujourd'hui que la graude-duchesse n'a plus tant de peur. Je ne le connais point personnellement; mais je puis disposer de son ami intime, qui est un homme parfaitement sûr. Au reste, je n'ai pas cru devoir nommer le héros de l'aventure, qu'il n'est pas nécessaire de connaître, si l'on ne veut pas s'en servir. Si au contraire on croit utile de suivre cette ouverture, je le nommerai courrier par courrier.

Certainement l'électeur de Bavière n'est pas bien. Il pourrait ne pas vivre jusqu'à l'hiver, et il paraît difficile qu'il aille jusqu'au printemps. J'irai d'ici à Dresde, afin de n'avoir pas l'air de ne m'absenter que pour le

duc de Brunswick ; j'y serai sept ou huit jours, autant à Brunswick, et trois ou quatre semaines en tout. Mon voyage sera précisément du même nombre de jours que celui du roi, pendant lequel il n'y a rien à apprendre, au lieu qu'assurément je mettrai ma course à profit, et saurai en huit jours à Brunswick ce que je ne devinerais pas en trois mois ici.

En voilà trop long pour parler aujourd'hui de la Turquie européenne. Je doute qu'on puisse empêcher l'empereur, s'il n'est pas dépourvu de toute habileté, d'aller le jour où il voudra jusqu'à l'embouchure du Danube ; mais aussi ce jour-là il devient l'ennemi naturel de la Russie, qui le trouverait de trop dans la mer Noire, et là peut-être avorteront des deux côtés les projets combinés. On m'assure que la Moldavie et la Valachie désirent appartenir à l'empereur : je ne saurais le croire, puisque ses propres paysans désertent, et vont en Pologne même, plutôt que de rester chez lui ; mais ces pays sont absolument ouverts, et je pense que ce n'est dans la Romélie et la Bulgarie qu'on pourrait tenir ferme. Je crois enfin que nous seuls, par promesses ou menaces, pouvons empêcher l'empereur de travailler à cette grande démolition, que la Russie opérerait demain seule, s'il faut en croire toutes les rodomontades de Saint-Pétersbourg ; mais après demain que serait-elle ? Au reste vous n'ignorez pas sans doute qu'elle a reçu quelque échec ; que le prince Héraclius a été obligé de déserter sa cause ; qu'elle est encore une fois réduite à défendre le Mont-Caucase, comme frontière ; qu'elle n'a rien sur le pendant, qui lui mettait le pied dans les entrailles ottomanes, et que ce serait peut-être le vrai moment de lui reprendre la Crimée. Si toutes ces nouvelles sont vraies, et ces conjectures

fondées, il est impossible que je sache aussi bien que vous aucune de ces choses.

La question relative au bailliage de Wusterhausen a été accommodée très-noblement par le roi. Il le reprend, et donne annuellement cinquante mille écus au prince Henri, qui est obligé d'en laisser dix-sept au prince Ferdinand; le bailliage n'en rapporte qu'environ quarante-trois.

Maintenant le prince Ferdinand revient contre la renonciation au margraviat d'Anspach. Or, comme on sait que le prince Ferdinand ne veut rien et ne fait rien par lui-même, il est évident qu'il est poussé par le prince Henri, et d'autant que c'est là le *manet alta mente repostum* contre M. de Hertzberg. Il est difficile d'imaginer rien de plus gauche, et de plus propre à se brouiller à jamais avec le roi.

J'avais toujours regardé la singularité de M. de Romanzow de ne point draper, et son démêlé avec le comte de Finchestein sur le non-envoi d'un complimenteur à Pétersbourg, démêlé assez vif pour que le comte lui ait demandé s'il avait ordre de sa cour de lui parler ainsi, comme un coup de tête de jeune homme, d'autant plus que le baron de Reeden, envoyé de Hollande, n'a pas drapé non plus par économie, et qu'ainsi l'on n'a pas mis une très-grande importance à cet appareil. D'ailleurs, comme ces débats ont très-ridiculement occupé le corps diplomatique pendant huit jours, et que M. d'Esterno, qui s'y est bien conduit, n'en aura pas fait faute à son cabinet, j'avais cru inutile d'en parler. Mais M. de Romanzow, seul entre tous les ministres étrangers, n'allant point à l'enterrement à Postdam, cette marque d'insouciance ou de mécontentement faisant sensation, et le temps néces-

saire pour recevoir des ordres étant écoulé, j'avise de ce fait, auquel cependant je ne donne pas autant d'attention que le parterre, mais qui déplaît beaucoup aux loges. Au reste, le cabinet de Berlin devrait savoir depuis long-temps que la Russie est entièrement perdue pour lui jusqu'au règne du grand-duc; mais il est impossible de heurter de front plus et plus impoliment que ne fait M. de Romanzow.

LETTRE XXIII.

10 septembre 1786.

Voici quelques détails sur ce qui s'est passé à Postdam le jour de l'enterrement.

Le roi est arrivé à sept heures; il est allé à sept heures et demie, avec mesdames les princesses Frédérique, Louise de Brunswick, les demoiselles de Knisbec, de Voss, etc., voir la chambre de Frédéric : elle était petite, tapissée en drap violet chargé d'ornemens noirs et argent; au fond se trouvait une estrade sur laquelle était placé le cercueil au-dessous du portrait du héros. Ce cercueil était richement garni en drap d'argent galonné en or. Vers la partie correspondant à la tête, on voyait un casque d'or, l'épée que Frédéric portait, le bâton de commandement, le ruban de l'Aigle noir, des éperons d'or : autour du cercueil étaient huit tabourets, sur lesquels on avait placé huit carreaux d'or destinés à porter, 1° la couronne royale; 2° la boule d'or, surmontée d'une croix; 3° la boîte d'or contenant le sceau; 4° le bonnet électoral; 5° le sceptre; 6° l'ordre de l'Aigle d'or en diamant et autres pierres précieuses; 7° l'épée

royale; 8° la main royale. La balustre était couverte de velours violet. Un lustre superbe pendait au milieu, et aux deux côtés s'élevaient deux pyramides tronquées de marbre blanc veiné de noir; c'était du drap blanc marbré avec beaucoup de vérité. Cette chambre m'a paru trop peu éclairée.

Sa majesté a passé ensuite dans le salon du dais, tendu de noir, et orné avec des plaques d'argent du château de Berlin, puis dans la grande salle tendue de noir. Huit colonnes postiches et noires avaient été ajoutées à cette immense salle. Pour tout ornement il y avait des guirlandes de branches de cyprès, et encore trop peu de lumières.

Au bout d'une demi-heure le roi est rentré dans ses appartemens; à huit heures et demie les princes Henri, Ferdinand et le duc de Brunswick sont venus voir les mêmes salles, et n'y sont restés que cinq minutes. A neuf heures et un quart le roi est venu chez le prince Henri. Les régimens des gardes se sont formés sous les fenêtres; on a apporté le dais : c'était un fond de velours noir, entouré d'un drap d'or, garni d'une crépine ou frange : sur le fond d'or étaient des aigles noirs. Douze bâtons couverts de velours supportaient le dais, et étaient surmontés de douze aigles d'argent de la hauteur d'un pied, ce qui faisait un bon effet.

Après le dais est venu le corbillard, fort large, fort peu élevé, couvert de satin blanc, garni en franges d'or, tiré par huit chevaux couverts de velours noir. Le corbillard, suivi d'un carrosse coupé de velours noir, surmonté d'une couronne noire, attelé de huit chevaux blancs, enharnachés de velours noir, sur lequel on avait attaché des aigles noirs brodés en or. La livrée, les laquais de chambre, les heiduques, les coureurs, les piqueurs,

les pages suivaient. Les princesses, conduites par MM. de Goertz et de Bischopswerder, ont été à l'église.

A dix heures on s'est mis en marche. Le lieu de l'assemblée était la grande salle aux huit colonnes : on avait pratiqué une rampe douce, qui allait jusqu'à la porte, et c'est là que le corbillard est venu prendre le cercueil. Le chemin depuis le château jusqu'à l'église était de planches et couvert de drap noir : la marche, vraiment superbe, s'est faite avec beaucoup d'ordre. Les troupes formaient deux haies. On est arrivé à l'église, illuminée en bougies et en lampions; on a déposé le cercueil sous une coupole soutenue de six colonnes en marbre blanc; les orgues se sont fait entendre, et bientôt après a commencé la musique; elle a duré une demi-heure, et l'on s'en est retourné sans désordre, mais non pas processionnellement.

De retour au château, on a trouvé les tables préparées : à midi on a servi; à une heure et demie on s'est levé. Le roi, le prince Henri, le duc de Brunswick et les princesses ont été à Sans-Souci.

Nulle comparaison pour la magnificence, le goût, la richesse, avec nos catafalques de l'église de Notre-Dame; mais pour le pays, pour le temps, on a fait tout ce qu'on pouvait faire. Beaucoup d'ordre depuis le commencement jusqu'à la fin. La musique médiocre, sans effet, sans force, sans charme, mauvaise exécution, pas une voix, excepté Conciliani, qui a mal chanté. Les tables bien servies, abondance, choix; beaucoup de domestiques, bon ordre. Chaque aide-de-camp-général faisait les honneurs d'une table. Vins de France, du Rhin, de Hongrie à profusion. Le roi, allant à table, conduisait le prince Henri. Sa majesté a salué avec noblesse dans toutes les occasions : sa physionomie

n'était ni sérieuse ni trop gaie. Elle a témoigné son contentement à M. de Reck, qui lui a répondu : « C'est M. le capitaine Gonthard qui a tout fait : je n'ai d'autre mérite que celui de lui avoir procuré tout ce dont il a eu besoin. »

Le roi avait le grand uniforme de ses gardes. Les princes étaient en bottes : celui de Goethen avait des éperons de deuil, ce qui a été remarqué. Le roi est allé seul et revenu seul avec le duc de Brunswick.

LETTRE XXIV.

22 septembre 1786.

Le roi part demain ; rien n'est changé à l'ordre de son voyage ; il sera de retour le 28, et repartira le 2 pour la Silésie. J'aurai très-probablement à son retour une occasion naturelle de parler finances, et des moyens de remplacement. Il faut absolument que d'ici là Panchaud combine avec moi un plan de commerce dans nos fonds, bon pour nos finances, et surtout bon pour le roi, qu'il s'agit d'allécher : sentez l'importance de ceci.

Bischopswerder augmente en crédit, et s'en cache avec soin. Woelner, entour un peu subalterne, mais pourvu d'esprit, de manége et de connaissances de l'intérieur, visionnaire quand il l'a fallu pour plaire, guéri des visions depuis que le roi veut tout au moins qu'on s'en cache, actif, appliqué, et surtout assez obscur pour qu'on puisse s'en servir sans jalousie, Woelner paraît s'accréditer infiniment ; il a ce qu'il faut

pour réussir, et même déjouer tous les concurrens[1].

Je vous répète que Boden n'est pas à négliger pour les insinuations; il est vain, et doit être corruptible; car, toujours soupçonné de la cupidité la plus insatiable et la plus vile dans ses moyens, il a perdu une place de huit mille écus d'Allemagne par la mort du landgrave de Hesse-Cassel, et il est, dit-on, aux expédiens; il est avec le roi en correspondance, même assez intime; ce qu'il répétera souvent portera coup : c'est bien l'homme pour tuer Hertzberg, qui au reste a eu du dessous sur la Hollande, et malgré qui on pourrait bien rappeler Thulemeier.

Le prince Henri est toujours bercé d'espérances : je ne doute pas que le duc de Brunswick ne l'ait enjôlé. Au reste, il est exactement au point où il était, excepté le moins bien de Hertzberg. C'est M. d'Alvensleben que le roi destine à la mission de France; homme de grande naissance, de sens et de sagesse, dit-on : il est à Dresde; je tâcherai de le voir avec soin; j'emporte des lettres pour lui.

Personne n'est content; militaire, civil, cour, ministres, tous font la moue. Je crois qu'ils s'attendaient à la pluie d'or; au reste, rien de changé dans mes pronostics, qui se réduisent à ces deux mots : le commun des martyrs, si tout est tranquille, afin de pouvoir se persuader que l'on gouverne : le duc de Brunswick, s'il y a de l'orage ou des circonstances difficiles.

Au nom des affaires et de l'amitié, n'oubliez pas un plan d'opérations de finance. On soutient Schulenbourg, et j'ai lieu de croire qu'il est sauvé. J'influerais sur le travail des finances, que je ne chercherais point

[1] Il est aujourd'hui ministre absolument principal.

à le verser; il nous vaudra mieux qu'un autre, le seul baron de Knyphausen excepté, et celui-ci ne sera jamais rien, aussi long-temps que Hertzberg sera quelque chose.

Songez que vous avez un imbécile pour ministre en Bavière, qui devient une mission importante à la mort de l'électeur. Si l'on compte me placer, et il le faut bien si l'on veut que je serve, ne ferait-on pas bien de me faire débuter ainsi?

LETTRE XXV.

A Dresde, 16 septembre 1786.

Je ne vous dirai encore rien de particulier sur ce pays, comme vous pouvez croire; car que découvre-t-on en courant? D'ailleurs je retrouve l'inconvénient de n'être point accrédité, et par conséquent de ne pouvoir avec décence parler affaires qu'en termes très-généraux et très-amphigouriques.

Le ministre des affaires étrangères, Stuterheim, chez qui j'ai dîné, est, dit-on, un puits de secret, et ses sous-ordres sont par conséquent très-réservés. Au reste les ministres vont ici au *rapport* plutôt qu'ils ne travaillent. Aller au *rapport* est le mot consacré. Mais j'ai si bien vu sous Frédéric II que le roi qui gouvernait le plus par lui-même était encore assez peu le maître, et infiniment trompé, que je sais à quoi m'en tenir sur ces dictons de cour.

J'ai vu M. d'Alvensleben; s'il va en France, je ne crois pas qu'il y vive long-temps; c'est un homme usé, qui ne se soutient que par son extrême sobriété et sa

séquestration presque absolue de la société. Il a une assez grande connaissance de l'Allemagne; il passe pour un homme sage et mesuré, réussit où il se montre, et donne bonne opinion de son caractère moral. Cependant il n'est pas sans ruse, et peut-être voudrait-il être fin. Au reste, il n'est pas précisément tourné pour la France; mais c'est le fruit du terroir, et sous tout autre rapport il est en première ligne. Il me semble qu'il doit vous agréer.

Je tâcherai de me mettre au courant du pays, mais encore une fois, aussi long-temps que je n'aurai point de caractère, et qu'on me tiendra si mal instruit de chez vous, je serai beaucoup plus propre à ramasser des notions littéraires et écrites qu'à aucune autre chose; or le monde ne s'écrit pas. Et par exemple, vous ne trouverez dans aucun livre qu'un ministre principal ait confié son fils aîné voyageant à un fat subalterne nommé Geoffroy, et à un chevalier du Vivier, qui ne profère pas un mot sans dire une absurdité : encore s'il n'en disait pas de dangereuses! mais pourquoi répandre qu'il a attendu à Hambourg cinq semaines pour avoir une permission de mener le vicomte de Vergennes à Berlin, vu l'avénement du nouveau roi, et qu'on la lui a refusée? A-t-il peur qu'à Berlin on soit insensible à l'affectation d'avoir évité cette cour? Je ne finirais pas si je vous citais ses balourdises, dont la moindre est du dernier ridicule.... En vérité, si je dois commencer par être bas-officier en diplomatie, je vaudrais autant à Hambourg, où, indépendamment des grands rapports du commerce du Nord, que nous ne connaissons point, et surtout auquel nous ne participons point assez, on devrait, puisqu'on veut y avoir un ministre, placer une bonne vedette, au lieu d'un homme à qui l'on ne

peut rien désirer de plus favorable que d'être sourd et muet.

Les vastes relations des grands entrepôts de commerce sont telles, que ces postes ne sont jamais indifférens. Que ne donne-t-on à M. du Vivier une place d'argent sans affaires?

LETTRE XXVI.

Dresde, 19 septembre 1786.

Il y a peu d'hommes ici, et cependant la machine est passablement montée; on ne saurait mieux prouver qu'il faut plutôt de l'ordre et de la suite pour bien gouverner que de grands talens.

On doit regarder comme un bruit populaire l'extrême crédit de M. Marcolini; c'est un favori sans ascendant (comme sans mérite), du moins dans le cabinet; son influence ne passe pas la cour. Il est en Italie en ce moment, et tout suit l'ordre accoutumé. Probablement quelques grâces, dont il dispose et que l'extrême dévotion de l'électeur dirige plutôt vers les catholiques que vers les luthériens, sont la vraie cause de ces murmures, assez accrédités cependant pour que l'empereur ait fait une lourde école. Il a envoyé ici le plus imbécile des ministres, un certain Irlandais Okelly, parce que Marcolini a épousé sa nièce. Il croyait ainsi tout dominer; le piége était si grossier qu'on n'a pas même eu besoin de l'éventer.

Les vrais ministres influens sont MM. de Stuterheim et de Gudschmidt. Le premier est presque caduc, d'ailleurs sage, mesuré, sachant ignorer ce qu'il ignore,

s'éclaircir, consulter, s'informer; mais, encore une fois, c'est un homme près de sa fin. Le second ne se montre point. On assure qu'il est homme du plus grand mérite; qu'il a des connaissances infinies; qu'il ne lui échappe pas une brochure en quelque langue de l'Europe que ce soit; qu'il a la judiciaire nette, l'esprit vif et présent, l'humeur communicative, très-compatible avec la discrétion, d'autant plus sûre chez lui qu'il en a la piété et non la superstition : il est le premier dans la confiance de l'électeur. C'est au reste un homme de soixante ans, très-maladif.

Il faut compter encore parmi les ministres un M. de Worms, homme très-instruit, qui a quelques principes d'économie politique, des connaissances peu communes sur les rapports généraux du commerce, de l'activité, du travail, et de l'esprit à bonne dose, mais rarement juste, dit-on. Son caractère moral est entaché : on l'accuse de n'être pas pur du côté de l'argent. Il n'en est pas moins vrai qu'il sert bien dans l'intérieur. Il m'a paru fin et communicatif, persiffleur et rusé, malin et narquois, mais propre aux affaires de quelque pays que ce puisse être.

De tous les ministres étrangers, celui de Suède, M. de Saftzing, m'a semblé le seul au-dessus du médiocre, ou plutôt qui ne soit pas au-dessous. J'excepte le chargé d'affaires d'Angleterre, qui passe pour un homme habile, et que je n'ai pas eu une occasion naturelle de sonder. Il est ouvert et accort jusqu'à l'affectation, vu son caractère d'Anglais. Le reste, si ce n'est Alvensleben, ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

L'électeur est un homme à part dans le commun des princes. Il paraît pourtant avoir quelque chose du roi d'Angleterre, son esprit de suite, qui est com-

plet, participant un peu de l'opiniâtreté. J'ai peu causé avec lui, vu le *pêle-mêle* du dîner, qui est d'étiquette à la table des électeurs, et en conséquence duquel j'ai mis de l'attention et du soin à faire que M. de Vergennes se trouvât près de lui. Il parle nettement et avec précision, mais d'un fausset aigre et cassant. Son costume et sa physionomie semblent indiquer une jalousie dévote et pateline, mais active et implacable. La très-mauvaise éducation de l'électrice, ses tons bruyans, son *laisser aller* occupent beaucoup ce prince et à son désavantage; car, outre que ce genre de vigilance est toujours empreint d'une nuance de ridicule, sa figure rêche, enlaidie encore par un tic nerval dans les yeux, devient alors hideuse et inquiétante.

Tel et si peu gracieux que le voilà, c'est un prince digne, à beaucoup d'égards, d'estime et de respect. Depuis 1763, sa volonté de bien faire, sa prodigieuse économie, son infatigable travail, ses privations sans nombre, sa persévérance, son assiduité ne se sont pas démentis un instant. Il a payé toutes les dettes des électeurs; il avance la liquidation de celles de l'Etat; il suit ses plans avec une inflexible exactitude. Lent, mais non pas irrésolu; difficile au travail, mais intelligent; peu fécond en premiers aperçus, mais doué d'aptitude à la méditation, il n'a de faiblesses que la dévotion; encore ne lui fait-elle point outre-passer ses droits, ni négliger ses devoirs. Un pas au-delà, il serait bigot; en-deçà il ne serait pas dévot. Il est fort douteux que son confesseur Hertz ait le moindre crédit, si ce n'est pour distribuer quelques places de valets. L'électeur soutient ses serviteurs avec une rare fermeté envers et contre tous; en un mot, ce pays était perdu sans lui, et, s'il a le bonheur de voir durer la paix, il le rendra

très-florissant : la population augmente à vue d'œil. L'excédant annuel des naissances sur les morts est de vingt mille dans une population de moins de deux millions. Le commerce, qui pourrait être mieux, n'est point mal : le militaire singe celui de Prusse, et il a sur lui l'avantage d'être purement national, mais, à dire vrai, du canton le moins militaire de l'Allemagne. Le crédit est bon et même grand. Le papier de l'Etat est au pair, ou à peu près : l'intérêt de l'argent est à quatre pour cent. Le cabinet de Dresde est le seul de l'Europe qui ait adopté les vrais principes sur les monnaies. L'agriculture est respectée passablement. Les manufactures y sont libres, les droits des états sont intacts : la justice est impartialement administrée. En un mot, et tout considéré, la Saxe est le pays le plus heureux de l'Allemagne. Cela est bien remarquable, cela est admirable après les terribles fléaux qui ont successivement et quelquefois tous ensemble désolé ce beau pays si mal situé.

On est persuadé ici que nous animons le Turc ; on l'est que les deux cours impériales sont en froideur ; on l'est que la Russie manque d'argent, d'hommes et de chevaux ; et franchement son opération de banque est une triste opération. On croit que nous tâcherons, s'il le faut absolument, d'opérer une division en Allemagne, sans nous en mêler, sauf à venir enfin au secours de celui qui se trouverait trop en danger ; car on n'imagine pas que nous voulions que l'Allemagne soit à un seul ni même à deux ; et quant à la Turquie européenne, on pense que, notre intérêt se réunissant avec celui de l'Angleterre, elle sera sauvée de manière ou d'autre.

J'ai vérifié que l'électeur de Bavière n'avait point eu

une attaque proprement dite; il a tout simplement changé de maîtresse : lorsque cela arrive, il force son régime vénérien, et il en résulte des accidens de nerfs, qui ressemblent à de fausses attaques, et qui le conduiront un de ces jours à la paralysie. On ne compte point sur sa vie.

Les hostilités du stathouder ont fait ici beaucoup de sensation à son détriment, et moi je ne pense pas qu'elles soient aussi désastreuses pour lui qu'on paraît le croire. Si nous compromettons province à province, nous perdrons de nos avantages; et, l'on a beau dire que le stathouder ordonne en Gueldre au stathouder, il y a là beaucoup de noblesse qui forme une opinion publique.

Je vous envoie le tableau militaire de l'électorat de Saxe, qui n'est point un secret; mais j'y joindrai, le courrier prochain, celui des magasins, que je me suis procuré, par une circonstance singulière, qu'il est inutile de détailler ici. Je remarquerai seulement que la coutume où est l'électeur de se servir pendant plusieurs années dans ses bureaux de surnuméraires sans appointemens, doit donner lieu à des découvertes, quelque bien gardé que soit ici le secret.

Je remettrai à M. de Vibraye, qui retourne à Paris, toutes les minutes de mes chiffres bien et dûment cachetées à votre adresse. . . . .
Il ne compte point revenir ici, et il espère l'ambassade de Suède.

Les mouvemens qui vont se faire dans les diplomaties par le vide de M. d'Adhémard ne pourraient-ils pas me ménager quelque chose de plus agréable et de moins précaire qu'une commission non avouée, naturellement finie avec la vie d'un ministre qui court à la mort?

J'espère que votre amitié ne s'endormira pas. Franchement on pourrait faire plus mal. Si vous vous donnez la peine de relire mes dépêches, actuellement que les voilà non chiffrées et correctes, et que vous combiniez en même temps les difficultés de tout genre que j'ai à vaincre et le peu de moyens que me donne ma position nébuleuse, vous ne serez pas mécontent de ma correspondance. Et par exemple, depuis que Selle a fait paraître l'histoire de la maladie du roi, j'ai la satisfaction de voir que je vous ai parfaitement instruit. Il est vrai que sous le feu roi, à la fin d'un si long règne, on savait à qui s'adresser, et que maintenant il faut découvrir quelles seront les nouvelles portes auxquelles il faudra frapper. Mais je crois avoir passablement peint les hommes et les choses. Eh! que ne pourrais-je pas en ce genre! que ne découvrirais-je pas, si j'étais accrédité! . . .

LETTRE XXVII.

Dresde, 21 septembre 1786.

Je vous ai entretenu plusieurs fois, et notamment dans mes numéros XI et XII, de ce Boden. Je ne puis que m'en référer à ces mêmes signalemens et détails.

Quant au nommé Dufour, dont le vrai nom est Chauvier, et qui a été garçon perruquier en France, si je l'avais cru important, je vous en aurais parlé plus tôt, et même à fond; car c'est une des voies détournées que m'avait indiquées le prince Henri. Certainement il avait du crédit sur le prince de Prusse: ce crédit tenait, 1° à la persécution du feu roi, qui l'avait

chassé ; de sorte que, pour le faire revenir, il a fallu lui donner le nom de Dufour, qui est celui d'une famille de la colonie française ; 2° à l'ennui ; il dînait souvent en tête-à-tête avec le prince ; et même il est arrivé dans les derniers temps à l'ennuyé présomptif de lui dire très-sèchement : *Tais-toi*. Dufour était un de ceux avec qui je devais me lier, si le roi eût vécu encore quelque temps ; et je le comptais au nombre des objets de la course que je projetais à Postdam. Mais, outre que, la mort étant survenue brusquement, il y aurait eu mauvaise grâce à se tourner subitement d'un tel côté, les influences subalternes ont tout-à-fait disparu dans ces premiers temps. Le nommé Chapuis, homme qui n'est pas sans esprit et sans adresse, né dans la Suisse française, gouverneur du fils naturel du roi et le bien-aimé de madame Rietz ; ce Chapuis, qui paraissait intéressant à connaître sous plusieurs rapports, et duquel en conséquence je me suis approché sous des prétextes purement littéraires ; ce Chapuis n'a lui-même aucun point de contact en ce moment. Courir après ces gens-là, dans cette occurrence, ce serait se rendre suspect sans utilité. Je vous avais dit, au retour de Rheinsberg, numéro XI : « J'ai reçu une foule de communications, » qui se développeront au fur et à mesure du besoin. » L'avénement au trône a reculé ce moment. Ce n'est qu'au sein de l'hiver et du carnaval qu'on pourra frapper à ces portes dérobées avec utilité et sans danger.

En général, ce sont là plutôt des ressorts d'espionnage que des moyens d'influer. Ces gens-là ne pourront jamais rien sur le système extérieur politique, ou la puissance prussienne est finie. Il ne faut pas calculer ce pays-ci d'après le nôtre ; il ne s'y trouve pas la même marge, ni pour les sottises ni pour leurs com-

pensations ; et comme l'homme est, à un certain point, ce qu'il a besoin d'être, le roi de Prusse sera sage dans sa politique extérieure.

Tout ceci ne m'empêche pas de penser qu'il ne faille extrêmement surveiller une coalition de la Prusse et de l'Autriche ; car ce système aussi peut se défendre ; il est même le plus hâtif et le plus brillant, et le prince Henri n'en serait peut-être pas si éloigné qu'il le croit lui-même, à la moindre lueur d'espérance. Mais je ne vois pas jusqu'ici le plus léger prétexte à soupçon : cependant je sonderai de près, à mon retour à Berlin, ce qui a pu y donner lieu. On peut bien croire que je ne m'endormirai pas sur cet objet, moi qui, depuis quatre ans, ai publié, dans un livre imprimé, mes craintes de ce genre, et qui n'ai commencé l'envoi des tables statistiques par l'Autriche que pour vous donner à considérer attentivement l'immense base de puissance que possède l'empereur, dont je ne saurais jamais regarder l'alliance avec nous que comme le chef-d'œuvre de l'habileté de M. de Kaunitz, et le type de notre légèreté indélébile. Au reste, on s'exagère ailleurs peut-être la puissance de l'empereur, autant que nous nous la diminuons ; mais cela même est une raison qui pourrait porter à préférer au périlleux honneur d'être le champion de la liberté germanique le profit facile et décevant d'en partager les dépouilles ; et voilà pourquoi *voir venir* me paraît moins de saison qu'il ne l'a été ; car il est probable que le roi de Prusse, une fois engagé, ne se dévoierait pas ; sa probité personnelle et sa haine pour l'empereur, jointes à l'antipathie des deux nations, et à l'opinion universelle qui fait regarder le chef de l'empire comme un prince sans foi, paraissent du moins le garantir.

Certainement votre idée de Brunswick est lumineuse, et je n'épargnerai rien au monde pour la faire réussir ; mais l'homme est bien circonspect, Hertzberg bien véhément, et la crise bien urgente.

J'ai causé avec plusieurs Anglais qui reviennent des revues de l'empereur ; il s'y est montré très-affable et très-parleur, et il a surtout distingué un officier français, qui a fait le voyage à cheval pour ne pas laisser échapper sur sa route une seule position militaire. En général les troupes autrichiennes manœuvrent bien par compagnie, passablement même par régiment ; mais lorsqu'elles sont rassemblées, elles ont une infériorité prodigieuse sur l'armée prussienne : on est unanime sur ce point. Elles n'ont pas su garder leurs distances, pas même en défilant devant l'empereur. Ce premier pivot de toute tactique leur est étranger, tandis que les Prussiens ont tellement l'habitude et la religion d'observer leurs distances, qu'il est inoui de les y voir manquer. On attribue l'infériorité de l'armée autrichienne sur la prussienne, 1° à ce qu'il y a dans son armée trop peu d'officiers et de bas officiers en comparaison du nombre des soldats ; 2° à ce que, par une économie tout-à-fait anti-militaire, l'empereur, dont les compagnies sont à deux cents factionnaires, garde à peine cinquante à soixante hommes sous les armes, et renvoie les autres chez eux, même malgré eux ; de sorte que les trois quarts n'en sont jamais exercés ; 3° à ce que ses troupes sont dispersées, morcelées par très-petits détachemens, et ne manœuvrent jamais ensemble que dans les camps, où se font même les exercices de détail ; 4° à la très-inférieure espèce des officiers. Les capitaines sont l'âme de l'armée prussienne ; ils sont la partie honteuse de l'armée autrichienne, etc., etc., etc.

En général on prétend que le sort d'une guerre entre les deux nations, à généraux seulement égaux, est peu problématique, et doit presque certainement être favorable aux Prussiens dans la première campagne : or l'égalité de généraux n'existe pas. Laudhon, quoique vigoureux encore, ne peut pas durer long-temps ; et d'ailleurs il a souvent dit qu'il ne commanderait jamais une armée qu'à quatre cents milles de l'empereur. Lascy, qui a toute la confiance de ce prince, et qui s'est rendu dit-on, singulièrement nécessaire pour la complication de la machine militaire, est d'une habileté douteuse. Personne dans cette armée ne peut lutter contre le duc de Brunswick, pas même contre Kalkreuh ou Moellendorf.

Des gens revenus assez rapidement de la Russie assurent que l'impératrice est bien, et que Ermenow l'a consolée de ses longues douleurs sur la mort de Lanskoi. On dit aussi que Belsborotko gagne du terrain sur Potemkin, et je fais plus qu'en douter.

Je ne crois pas à la facilité de deviner les chiffres à la cinquième dépêche ; je pense qu'en général ils sont plutôt surpris que devinés. La voie par laquelle ils le sont communément, est la communication officielle des pièces qu'une cour fait passer à une autre, et que le ministre a quelquefois la maladresse d'envoyer sous son chiffre ordinaire à jour connu : je n'ai pas à craindre cet écueil. En général cependant il faudrait avoir beaucoup de chiffres, et je vous prie de ne pas négliger l'occasion de m'en envoyer de nouveaux et de plus complets.

LETTRE XXVIII.

Dresde, 24 septembre 1786.

Votre lettre du 4 septembre, que par mégarde vos secrétaires ont datée du 4 août, est venue me chercher ici assez tard, et je me hâte de répondre, sans renseignemens écrits, et seulement de mémoire, dans la feuille ci-jointe, aux points principaux. Au reste, j'y avais répondu d'avance, et je ne crois avoir rien laissé échapper, du moins de ce qui était à ma portée; et je ne suis pas à me repentir d'avoir trop sacrifié aux égards et aux probabilités, lors de la mort du roi. J'aurais eu, si j'eusse suivi mon plan, l'avance de quatre jours sur tous les courriers diplomatiques; mais, je vous le demande, la conduite de notre légation a-t-elle été susceptible d'être devinée? Il en est des détails de la mort, comme de la nouvelle; je n'ai pas pu croire que, n'étant plus un secret, et devenant si faciles à scruter et à décrire, on vous en laissât chômer. Je l'ai pensé d'autant moins que certains ministres (et en vérité la plupart) me paraissent si embarrassés de la rédaction de leurs dépêches, que je ne les aurais pas soupçonnés de dédaigner la besogne aisée : content d'ailleurs de vous avoir instruit, grâce à des circonstances heureuses, de la marche de la maladie, comme peu de cabinets l'ont été, j'ai méprisé les détails devenus publics; mais il y en avait d'assez piquans sur les deux derniers jours du roi, dont on pouvait se faire fête à bon marché, et qui ne sauraient être dépourvus de tout intérêt, même

après la mort, lorsqu'il s'agit d'un mortel aussi extraordinaire au physique et au moral.

Sa maladie, qui aurait tué dix hommes, a duré onze mois sans interruption, et presque sans relâche, depuis le premier accès d'apoplexie asphyxique, d'où il revint par de l'émétique, et en proférant avec un geste impérieux, pour premiers sons, ces deux mots : TAISEZ-VOUS. La nature tâcha de sauver cette composition rare à quatre reprises différentes ; deux fois par des diarrhées, deux autres fois par des éruptions à la peau : de sorte que les adorateurs d'un Dieu peuvent dire que le Créateur même a brisé cette forme, et que la nature n'a abandonné l'un de ses plus beaux ouvrages qu'après la totale destruction des organes, épuisés par l'âge, la contention continuelle d'âme et d'esprit pendant quarante-six années, les fatigues, les agitations de tout genre qui signalèrent ce règne de féerie, et la maladie la plus terrassante.

Cet homme est mort le 17 août, à deux heures et vingt minutes du matin ; et le 15, où il sommeilla, contre son habitude constante, jusqu'à onze heures, il avait fait encore son travail de cabinet, au milieu d'une très-grande faiblesse, mais sans manquer d'attention, et même avec une présence d'esprit et une concision rares pour tout autre prince peut-être en pleine santé : aussi lorsque le 16 le roi régnant envoya à Selle l'ordre de se rendre à Postdam le plus tôt possible, parce que le roi avait perdu connaissance presque depuis le midi du jour d'auparavant, et qu'il était dans un sommeil léthargique, ce médecin arrivant à trois heures, et trouvant à Frédéric II du feu dans les yeux, de la sensibilité dans les organes, et de la connaissance, au point que n'étant pas appelé par lui, il n'osa pas se montrer, il

jugea qu'il était sans ressource, moins à l'odeur cadavéreuse qu'exhalait sa plaie, qu'à ce que, pour la première fois, pendant tout le cours de son règne, il ne se rappela point de n'avoir pas expédié les affaires du cabinet, et c'était bien conclure : ce n'est qu'en mourant qu'il pouvait oublier son métier.... Les deux tiers de Berlin s'évertuent aujourd'hui à prouver que Frédéric II fut un homme ordinaire, et presque au-dessous des autres. Oh ! si ses grands yeux, qui portaient, au gré de son âme héroïque, la séduction ou la terreur, se rouvraient un instant, auraient-ils le courage de mourir de honte, ces adulateurs imbéciles ?

LETTRE XXIX.

Dresde, 26 septembre 1786.

En causant avec un homme instruit qui revient de Russie, j'ai appris un fait qui m'était tout-à-fait inconnu, que M. de Vergennes sait sans doute, mais qu'à tout événement il ne m'a pas paru inutile de consigner ici, et d'autant moins qu'on pense plus que jamais à y donner suite.

Lorsqu'Hyder-Ali, s'avançant jusqu'au-delà de l'Orixa, était au plus haut point de ses succès, les habitans du nord du Bengale, dérangés dans leurs habitudes de commerce par le conflit des Anglais et de leurs ennemis, ont porté leur fer jusque sur les frontières de la Sibérie pour l'y vendre. Ce fait extraordinaire a été l'occasion d'une entreprise remarquable qu'a tentée la Russie en 1783. Elle envoya d'Astracan une flotte pour s'emparer d'Astrabat, afin de former un établissement

sur la côte septentrionale de la mer Caspienne, et de pénétrer aussi dans l'intérieur des Indes. Cette entreprise a échoué; mais elle n'est pas abandonnée, et si peu, que l'on voit en ce moment à Pétersbourg un plan en relief des ouvrages dont on veut fortifier Astrabat.

De tous les projets gigantesques de la Russie, celui-ci est peut-être le moins déraisonnable, puisque la nature des choses le lui a indiqué, et qu'il y a déjà une navigation intérieure complètement établie depuis Astracan, par le Volga, la Mita, le lac Jemen, le Wologda, le canal de Ladoga et la Newa jusqu'à Pétersbourg. Si jamais ce plan était suivi avec succès et activité, il faudrait une de ces deux choses, ou que l'Angleterre songeât sérieusement à une coalition avec nous contre le système du Nord, ou qu'elle laissât prendre toutes sortes d'avantages sur elle à Pétersbourg; car on y aurait alors des intérêts tout-à-fait contraires aux siens, et il pourrait s'y former de terribles orages contre sa puissance aux Indes.

Que de révolutions et de chocs d'hommes et de choses occasionera le développement des destinées de cet empire, qui asservit et domine successivement tout ce qui l'entoure et l'avoisine! A la vérité, son influence sur chaque point paraît devoir être en raison inverse de leur multiplicité. Mais combien le nombre de ces points de contact ne s'augmente-t-il pas pour l'Europe? et sans se hâter de deviner le sort de la Turquie européenne, pour se les exagérer, si la Russie prend l'Ukraine polonaise, comme la manière dont elle cerne la mer Noire et dispose son commerce paraît indiquer clairement un dessein imminent, combien ne se multiplieront-ils pas encore? Quelle tête a donc l'empereur s'il est impossible de lui démontrer qu'il lui vaut

mieux et des Turcs et des Polonais pour voisins, que cette étrange nation propre à tout, susceptible de tout, qui produit les meilleurs soldats de l'univers, et les hommes les plus malléables qui habitent ce globe ?

Les différentes notions que j'ai acquises ici, où j'ai fait une moisson assez abondante, seront l'objet d'un mémoire particulier ; elles ne sont pas assez pressées, et sont trop nombreuses pour entrer dans des dépêches. Mais je n'ai pu résister à une tentation assez chère, que voici. L'électeur fait faire par ses ingénieurs la topographie de la Saxe ; il en existe déjà vingt-quatre cartes ; elles sont tenues sous le plus grand secret, et cependant, moyennant quelques louis par carte, je puis les faire calquer et copier. Il m'est bien venu dans l'esprit que, puisque je le puis, M. de Vibraye l'a fait. Mais comme on fait rarement tout ce qu'on peut et même tout ce qu'on doit, il est très-possible qu'il n'en soit rien, et alors j'aurai perdu une occasion unique que je ne retrouverai plus. En conséquence je me suis décidé, dans l'espoir que l'intention du moins me servira d'apologiste, et que l'on voudra bien penser que, ne faisant pas un sou de fausse dépense qui n'ait trait à la meilleure exécution de ce dont on m'a chargé, on peut me passer des excédans. . . . .

L'électeur de Bavière continue à n'être point mal. Sa nouvelle maîtresse paraît ne devoir être qu'une fantaisie éphémère, et la faveur retourne déjà à l'ancienne maîtresse, madame de Torring-Seefeld, née Minuzzi.

LETTRE XXX.

Berlin, 30 septembre 1786.

Vous aurez su sans doute par le courrier du mardi ce qui s'est passé lundi à la première cour de la reine; mais, comme je crois devoir quelques réflexions à ce sujet, je commencerai par les détails exacts.

La princesse Frédérique de Prusse, qui croyait que, selon l'usage très-sensé du pays, la reine jouerait avec des nationaux et non avec des ministres étrangers, avait arrangé M. d'Esterno pour sa table (c'est elle qui distribuait les parties). Elle a demandé à la reine qui elle nommait pour la sienne. La reine a nommé le prince Reuss, ministre de l'empereur, et le prince de Goethe; mais, cette manière d'éléphant imbécile ayant, après quelques secondes, déclaré qu'il ne savait aucun jeu, la reine lui a substitué M. de Romanzow, ministre de Russie. La princesse Frédérique, très-surprise, n'a pas osé ou n'a pas voulu faire de représentations, et, la partie de la reine arrangée, M. d'Esterno a refusé très-positivement, très-énergiquement et en mots fortement prononcés, celle de la princesse, disant que très-positivement il ne jouerait pas ce jour-là. Il s'est retiré aussitôt.

Tout le monde blâme la reine et M. d'Esterno. La première a fait une balourdise sans exemple; le second, dit-on à Berlin, ne devait pas refuser la fille du roi. Ce jugement est sévère peut-être. J'avoue cependant que je n'aurais pas refusé, parce qu'il ne faut, ce me semble, montrer l'insulte que lorsqu'on veut se

tenir pour insulté ; or il y aurait bien de la légèreté à prendre aussi sérieusement une gaucherie de la princesse la plus gauche qu'il y ait en Europe. D'ailleurs M. d'Esterno n'avait, à la rigueur, pas plus à se plaindre que tous les ministres royaux, puisqu'il n'y a point de préséance entre ministres; et peut-être serait-il imprudent de vouloir l'établir ; car ce serait assurément mettre tout au moins en question ce que la tradition, la tolérance universelle nous accordent : aussi, pour le dire en passant, milord Dalrymple, dès qu'il a su que M. d'Esterno s'était plaint chez le comte Finckenstein, a-t-il été déclarer qu'il ne demandait le pas sur personne, mais qu'il ne souffrirait pas que personne voulût le prendre sur lui. J'aurais donc accepté la carte de la princesse, en disant très-haut et montrant la table de la reine : « Je vois que nous sommes ici pêle-mêle, » et certainement le sort ne pouvait mieux me servir. » (Il y a prétexte pour appeler la princesse jolie.) Si j'avais cru devoir davantage à mon souverain, la cour d'après, j'aurais refusé sur la nomination de la reine, mesure violente et hasardeuse toutefois, et la réparation eût eu un grand éclat; au lieu de cela, ce n'est que l'insulte qui a fait sensation, et même une fort considérable dans le public. Maintenant M. d'Esterno acceptera-t-il, ou n'acceptera-t-il pas à la première invitation ? s'il accepte, il sera constaté qu'ayant ressenti le procédé, il a pourtant joué le second. Et cependant comment refuser ? J'ai proposé au prince Henri ce *mezzo termine*, qu'il y eût cour chez la reine douairière, qui, par sa circonspection et sa dignité naturelle, compte plus que la régnante, et que là M. d'Esterno fît sa partie avec le ministre de l'empereur, distinction d'autant plus marquée qu'il n'est jamais ar-

rivé à cette reine de jouer avec les ministres étrangers.... Si le deuil d'épouse ne s'y oppose pas trop long-temps, il me semble que c'est ce qu'on peut faire de mieux. Au reste, la reine a écrit au comte Finckenstein une lettre qui a dû être lue à M. d'Esterno, où le mot *excuse* est prononcé, et dans laquelle elle demande que le roi ignore tout; mais, dit-on, ce procédé a été public, et l'on veut que les excuses soient secrètes, puisqu'on demande le silence.

Au fait, l'important et le très-certain est qu'incontestablement il n'y a eu nulle préméditation; que l'instinct déraisonnable de la reine l'a seul inspirée; que le comte Finckenstein et toute la cour en ont été fâchés; que si le roi l'apprend, il en saura très-mauvais gré à la reine, qu'il n'a pas vue depuis six semaines; qu'il la contrarie sur tout; qu'il a traversé tous les arrangemens que, dans sa verve d'avénement, elle avait faits avec le maître de sa maison; qu'enfin jamais reine de Prusse, c'est-à-dire la plus insignifiante des reines, n'a moins influé. Si donc il est vrai d'un côté qu'on n'a dans ce monde que la place qu'on y prend; que notre rang, très-déchu dans l'opinion, n'a pas besoin de déchoir encore, et que l'insolence russe, qui empiète infatigablement, a besoin d'être surveillée et traversée, il est parfaitement sûr aussi que le procédé de lundi est un fait isolé, qui ne vaut pas même de la bouderie dans une circonstance où la bouderie peut amener la froideur, et la froideur d'assez grandes révolutions, ou du moins des faux pas décisifs, que la cour de Vienne ou le cabinet de Saint-James voudraient bien occasioner, et dont ils sauraient profiter.

Tel est mon avis, puisqu'on me fait l'honneur de me le demander; qu'il me soit permis d'y ajouter que

Berlin n'est plus une mission indifférente ; il faut y être actif et mesuré, aimable et imposant, ferme et souple, loyal et rusé ; en un mot, tout ce qui ne se réunit pas aisément. M. de Vibraye va demander cette mission, dans le cas où M. d'Esterno se retire ou passe ailleurs. J'en parle sans intérêt, puisque je n'ai pas lieu de présumer que, voulût-on décidément me placer dans cette carrière, je débutasse par une mission de cet ordre ; mais je dois dire que M. et surtout madame de Vibraye n'y conviennent pas. Lui est lourd et borné, plutôt turbulent qu'actif, timide que prudent, donneur de dîners que représentant ; il n'a ni formes, ni élocution, ni yeux : elle, qui ne manque pas d'esprit, serait trop gaie, même à Paris ; et, pour trancher le mot, son ton est mauvais et peu séant : mais comme elle a du caractère, elle a les prétentions de la dignité avec les formes de l'étourderie ; et comme elle mène d'autant mieux son mari qu'il croit être chez lui maître absolu, elle le rend raboteux, cassant, heurtant, outre qu'elle le séquestre ; ce qui est partout, et surtout à Berlin, parfaitement disconvenant à un ministre de France. C'est un des inconvéniens de M. d'Esterno.

Voici ce que j'apprends de plus capital sur le roi et l'administration, soit en absence, soit au retour : il est très-mécontent du stathouder. On prétend que vous devez être satisfait des déclarations du comte de Goertz. Je me tue de répéter que c'est à présent qu'on ne peut plus suspecter nos intentions, puisque assurément, si vous voulions la destruction du stathoudérat, le prince d'Orange nous a fait beau jeu. Le prince Henri assure que, pourvu qu'on lui rende le droit de donner à La Haye l'ordre (et non pas des ordres), et un peu d'argent, le roi sera très-content. Je crois qu'il (le roi) sent

la nécessité de ne pas s'enferrer dans son premier pas politique. Mais un fait que je puis vous donner pour certain, c'est que l'avis de Hertzberg a été de faire marcher dix mille hommes en Hollande; et qu'il a eu à cette occasion, en présence du roi, une prise très-vive avec le général Moellendorf. Jugez par là de ce qu'on peut attendre de la violence d'un tel ministre. Eh bien! tout cela n'empêche pas qu'en Prusse il n'ait été fait comte, et que son crédit ne paraisse bon.

Quant aux affaires intérieures, Schulenbourg baisse, quoi qu'en dise le prince Henri, ne fût-ce que parce qu'il ne revient pas sur l'eau. On assure cependant qu'il va être fait comte avec beaucoup d'autres; car on n'est pas économe de titres. La commission pour la régie commence à frapper de grands coups, mais sur les individus et non sur les choses : d'abord on a déclaré à Launay que le roi ne pouvait lui donner désormais que six mille écus annuels, au lieu de vingt mille qu'il avait, et qu'il fallait les accepter ou se retirer. Launay, furieux, et d'autant plus que dès long-temps il demandait son congé, de sorte qu'on pouvait sans inconvénient le traiter plus poliment, dit tout haut qu'il va imprimer un compte rendu qui prouvera non-seulement que chacune de ses opérations a pour pièce justificative une lettre du feu roi, dont il a tempéré l'humeur fiscale beaucoup plus qu'il ne l'a provoquée, mais encore qu'il a refusé vingt marchés offerts par le roi, qui lui auraient valu des tonnes d'or. Le scandale de ce compte rendu, s'il ose le publier, sera fort grand, et, en dernière analyse, la commission sur ce pied fera plutôt l'examen du feu roi que de la régie, que l'on pouvait aisément prévoir s'être mise en règle. Les commissaires ont congédié Roux, le seul homme habile qui

fût dans la régie, avec cinq cents écus de pension, et Groddard, homme insignifiant, avec le même traitement. Ils ont mis à la place Koepke et Beyer, à trois mille écus d'appointemens, tous deux ne sachant rien, avec cette différence que le dernier est un travailleur exact et assidu ; mais l'un et l'autre sont sans instruction et sans principes : en général il n'y en a point dans cette commission, et les commissaires ne savent pas du tout comment s'y prendre ; il en sera de même ici de toutes les commissions, parce qu'indépendamment des inconvéniens qui y sont attachés dans tous les pays du monde, il y a de plus dans celui-ci que, l'instruction y étant très-rare, elles seront long-temps fort mal composées ; mais on veut faire des contens, placer des protégés, et surtout ne point avoir de ministre principal. Tant que cela durera, il y aura de l'embargo ; et j'ai plusieurs raisons de croire que d'ici à quelques mois personne ne sera encore à sa vraie place, à celle qu'il est de sa destinée de garder : il ne faut donc pas se presser de juger.

Mais on peut dire que le roi a infiniment déplu au peuple, moins en refusant la fête préparée pour son retour qu'en évitant de rentrer par où la bourgeoisie l'attendait. « Il nous traite comme son oncle nous a » traités au retour de la guerre de sept ans, » ont dit » les poissardes. Mais « avant d'agir comme lui, il faut » avoir fait les mêmes choses que lui. » En vérité, le peuple a quelquefois du bon sens.

Quant à la modesticité, on peut remarquer d'abord un désordre total dans l'intérieur de la maison : nul maître, nul ordonnateur, nuls fonds assignés ; la valetaille et l'office gouvernent Dufour ou Chauvier ; je vous ai expliqué que ce n'était qu'un seul, sans influence

aucune, et plutôt mal que bien traité, de même que tous les confidens subalternes. Le colonel Vartensleben, autrefois relégué en Prusse par son intimité avec le prince royal, prend de la faveur, à ce qu'on croit. Mais les deux hommes à observer sont Welner, qui, à ce qu'on assure, a la communication de tous les papiers ministériels, le rapport de tous les projets, la rédaction de toutes les décisions, et Bischopswerder, qui, outre le soupçon universel, dit avec trop d'affectation qu'il n'a aucun crédit sur le roi, pour ne pas en déceler dans un pays où l'on n'en sait pas jusqu'à dire qu'on n'a pas ce qu'en effet on n'a pas pour donner à penser qu'on l'a.

Pour ce qui est des plaisirs, on s'humanise. Un arrangement très-remarquable, c'est un cuisinier donné à la princesse Frédérique de Prusse, fille du premier lit ; elle aura ainsi une espèce de maison : ce qui n'est autre chose, ce me semble, qu'un moyen peu honnête de se procurer des entrevues fréquentes et décentes avec mademoiselle de Voss, qui capitule ; car elle a déclaré qu'il n'y a aucun succès à espérer auprès d'elle, aussi long-temps qu'on verra madame Rietz. Celle-ci a été au-devant du roi à sonre tour ; puis, traversant la ville comme un éclair, elle s'est rendue à Charlottenbourg, où le roi se trouve, et où elle séjourne. Elle prend au reste le prudent parti de se charger de la direction des plaisirs de ce prince, qui paraît mettre beaucoup de prix à une nouvelle jouissance, quelle qu'elle soit.

Un fait que je ne saurais garantir, mais que l'on se dit à l'oreille, c'est que l'Angleterre prodigue les caresses et les offres réitérées de traité de commerce, sous les conditions les plus avantageuses, et que la Russie elle-même n'a pas épargné les avances ; ce qui est certain, c'est que nos ennemis et leur parti font

beaucoup sonner que nous venons de réformer dix mille hommes, ce qui prouve bien, disent-ils, que nous ne pensons pas à en imposer aux cours impériales.

Je puis certifier encore que le grand-duc et la grande-duchesse, qui, depuis long-temps, n'avaient pas donné signe de vie au prince Henri, lui ont écrit des lettres charmantes; cela n'empêche pas Romanzow de redoubler de mauvais propos, et de même qu'il demandait, la veille de l'enterrement du roi, dans un cercle, si on illuminerait le lendemain, il appelle illumination de cinq chandelles la nuit du 2 (journée des hommages), où l'on a ordonné d'illuminer. — A propos d'hommages, le prince Henri est admis à prêter le serment par écrit, et cette faveur n'a pas peu redoublé ses fumées. Il parie toujours pour l'expulsion de Hertzberg, qui a lu hier à l'académie un pompeux compte-rendu de son voyage en Prusse, et que tous les récipiendaires ont suffoqué d'encens; cela est complètement maladroit.

Je finirai par un mot sur la Saxe : je ne crois pas l'électeur d'une bonne santé; il se dessèche visiblement, et l'exercice violent qu'il fait par système, et qu'il soutient avec son invincible opiniâtreté, l'avance; il n'aura point de garçons, et l'on ne saurait exagérer l'imbécillité cafarde de ses frères, qui d'ailleurs ne sont point mariés, et d'où il suit que les futurs contingens menacent prodigieusement ce beau pays. Marcolini voyage en Italie, comme je l'ai dit, et l'on pense qu'une de ses commissions est de chercher une femme pour le prince Antoine. Le prince Henri, qui craint que le choix ne tombe sur la Toscane, ou quelque autre alliance autrichienne de l'empereur, a eu l'idée de lui donner mademoiselle de Condé, ce qui nous assurerait de l'é-

lectorat et de l'électeur. Je donne ce projet comme je l'ai reçu.

P. S. J'ajouterai, quant à la carte que je me suis décidé à faire copier furtivement, qu'elle porte sur la partie la plus importante de la Saxe, et que tous les ministres étrangers sans exception, M. de Vibraye à la tête, sont convaincus que l'électeur ne la laisserait pas voir à son frère. Une trouvaille plus précieuse encore, c'est celle du cadastre de 1783, rédigé avec une grande exactitude, et contenant une répartition détaillée de la richesse territoriale. Je le fais copier à la hâte, et crois n'être pas improuvé. M. de Vibraye quitte Dresde, et n'y veut pas retourner : c'est un joli poste, et très-bon pour observer l'empereur et le roi de Prusse.

Boden est en chemin pour venir ici ; on le croit assez présomptueux pour solliciter la mission de France. Il échouera, ou le cabinet de Berlin se fera tort. C'est toujours M. d'Alvensleben que le roi vous destine : je vous en ai parlé de Dresde, où j'ai beaucoup causé avec lui ; c'est assurément un homme instruit et sensé. M. d'Entragues était intimement lié avec lui, et il est resté son ami. Il sera fort aisé de faire venir M. d'Entragues, qui est à Montpellier, soit pour diriger, soit pour surveiller son début.

Second P. S. Le prince Henri a été mandé ce matin par le roi pour affaires, et prié d'aller dîner à Charlottenbourg. Il me l'a fait dire, et de me trouver à cinq heures chez lui. Je ne pourrai rien ajouter à ce chiffre énorme ; mais je veux répéter ici que la nouvelle des dix mille hommes proposés par Hertzberg est de toute certitude : elle m'a paru si importante, combinée avec l'affaire de Hattem et d'Elbourg, qui me semble dé-

montrer invinciblement que M. de Hertzberg avait promis dès long-temps, dans cette correspondance secrète dont j'ai parlé, l'assistance armée du nouveau roi; cette nouvelle, dis-je, m'a paru si importante, que j'ai cru devoir en faire avertir M. d'Esterno, par une voie qu'il ne peut pas deviner me tenir.

Au reste, et relativement à l'intrigue de cour ici, j'ai la preuve que le prince Henri dit tout au prince Ferdinand, qui dit tout à sa femme, qui trahit à beaux deniers comptans le prince Henri. Heureusement l'énorme stupidité de cette princesse émousse son influence, et glace la bienveillance que le roi voudrait avoir pour elle.

LETTRE XXXI.

Berlin, 3 octobre 1786.

J'ai eu fort peu de temps pour le courrier d'aujourd'hui, la journée d'hier ayant emporté pour la cour tous mes momens depuis six heures du matin jusqu'à la nuit. Cette cérémonie des hommages était imposante, malgré l'angustie du lieu où les états ont été reçus. Comme les idées morales entrent pour beaucoup, même à notre insu, dans nos sensations physiques, ce tribut d'égards payé par le despotisme armé à la nation qu'il gouverne, cette espèce de colloque paternel entre le roi et ce qu'on appelle les états, qui établit en quelque sorte une corrélation d'engagement, et auquel il ne manque qu'un peu plus de dignité du côté des députés, et du moins l'apparence d'une délibération, plaisent à l'âme et remplissent la tête de hautes et tou-

chantes rêveries. A un prince qui saurait penser, je ne voudrais que le contraste de cette cérémonie avec le serment militaire, et des émotions différentes qu'elles excitent, pour lui faire sentir s'il est donc vrai qu'une monarchie ne repose que sur la force, et si la pyramide doit porter sur la base ou sur la pointe.

Après le discours du ministre de justice (Reek) aux états, après la harangue du premier ordre (les ecclésiastiques), conduit par le prince Frédéric Brunswick, prévôt du chapitre de Brandebourg, le serment des nobles, l'énonciation et la confirmation des priviléges, la nomination des grâces, faites par le ministre de Hertzberg (le ministre de Schulenbourg est du nombre des nouveaux comtes), le roi s'est avancé sur un balcon extérieur, où l'on avait pratiqué un fort beau dais, pour recevoir les hommages du peuple et son serment. La bourgeoisie était rassemblée par tribus, jurandes et corps de métiers, dans la place vis-à-vis du château. Tous les symptômes d'une joie tumultueuse sont ici comme ailleurs l'effet sympathique, j'ai presque dit contagieux, d'un grand nombre d'hommes rassemblés pour en voir un élevé au-dessus de leurs têtes, qu'on appelle leur souverain et leur maître, et de qui dépendent en effet la plupart des biens et des maux qui les attendent. Il faut remarquer cependant que l'ordre a été meilleur, et le jour et la nuit, qu'on n'aurait droit de l'espérer dans toute autre grande ville. Il est vrai que l'on ne distribue ici ni vins, ni cervelas, ni argent; les largesses se divisent par quartier, et par la main des pasteurs et des magistrats. Il est vrai aussi que les passions de ce peuple ressemblent à peine aux émotions des autres.

Le roi a donné à dîner à six cents et tant de person-

nes. Tout ce qui était noble a été invité. Sur la proposition qu'on m'a faite d'y rester, j'ai répondu qu'il n'était question apparemment que des nobles nationaux; et que, si l'on eût voulu admettre les étrangers à cette faveur, on leur aurait sans doute fait l'honneur de le leur dire. Tous les Anglais et presque tous les Français se sont retirés comme moi et avec moi.

Les illuminations étaient médiocres ; on en a remarqué une où l'on avait enveloppé de crêpe tous les lampions, de sorte que leur lumière était pâle, triste et vraiment funéraire. Cette idée est d'un Juif, et c'est devant sa maison qu'elle a été exécutée. Ceci me rappelle un beau trait du sermon qui a précédé la cérémonie : il était prononcé dans l'église luthérienne; le ministre de la communion dominante a invoqué longtemps, et même avec assez d'onction et d'énergie, la tolérance, « cette heureuse et sainte moisson que les » provinces prussiennes doivent à la maison qui les » gouverne. »

Je vous envoie les meilleures médailles qui aient été frappées; gardez-les pour vous, car on en va distribuer aux ministres étrangers, qui sans doute les feront passer. Il y en a en or, mais je les ai trouvées trop chères pour leur beauté. Chaque général en activité de service en a reçu une grande, dont le prix est de quarante-huit écus. Chaque commandant d'un régiment en a reçu une petite, dont le prix est de six ducats. La grande est bonne, la petite très-médiocre. (Je parle de celles qui ont été distribuées hier, et seulement de la ressemblance.)

4 octobre 1786.

La journée des hommages et ses préparatifs ont con-

sumé tout le temps et obstrué toutes les sociétés depuis le dernier courrier ; ainsi peu de choses à mander aujourd'hui. Le prince Henri avait été invité l'autre jour, principalement, je crois, et quoi qu'il en dise, parce que M. de Custine père dînait avec le roi. Cependant avant le dîner le roi parla au prince de la Hollande, et se plaignit de ce que les paroles de M. de Veirac, qui avait dit à M. de Goertz ne pouvoir se mêler de rien, étaient en contradiction avec les promesses du cabinet de Versailles. La Hollande donne de l'humeur, cela est naturel ; et cependant, comme je le dis sans cesse, « quelle plus belle occasion de se désintéresser que celle où le stathouder, contre toute raison et toute convenance, a pris un parti violent et décisif, peu de jours avant l'arrivée du conseil que lui destinait le roi ? » J'ai eu une scène fort vive sur la Hollande avec M. de Hertzberg : patience, fermeté, un peu d'astuce de ma part ; violence, emportement et déraison de la sienne. Il me paraît clair qu'il suit en Hollande une marche secrète.

A propos de M. de Custine, il fit attendre une heure le roi pour dîner. C'est une triste destinée qu'a la France d'être toujours, en quelque sorte, représentée par certains voyageurs dans des circonstances délicates. Un duc de La Force, au milieu d'une société ennemie, demande au duc de Brunswick : *A propos, avez-vous servi, vous, Monseigneur?*... A Dresde, en pays cérémonieux et circonspect, où votre légation a fort déplu, ce même questionneur impitoyable, venant de voir la collection de pierres précieuses la plus immense qu'il y ait en Europe, dit à l'électeur, en plein dîner : « Cela est bien ; oui, fort bien : combien cela vous a-t-il coûté, Monseigneur ? » Un M. de Poix, à

Postdam, huit jours avant la mort du roi, dînant avec le prince de Prusse, entend nommer M. de Heymar : il s'écrie : « A propos, j'oubliais que j'ai une lettre de lui » à vous remettre ; » et cette lettre, il la jette au prince au travers de la table. Il aura regardé sans doute cette familiarité comme toute simple, lui qui, à Prague, en prenant congé de l'empereur, a saisi et secoué sa main, et témoigné toute sa satisfaction d'avoir vu ses manœuvres et renouvelé connaissance avec lui, et c'est M. de Custine qui raconte ici cette anecdote, que dix Anglais présens n'auraient au reste pas laissée à terre, quand il ne se serait pas donné la peine de la ramasser. Pourquoi laisser voyager de telles gens, qu'il est aisé de retenir par leurs places ? Il est impossible de s'exagérer le tort que font ces ridicules pasquinades dans un moment où les malveillans sont si nombreux, et où ils voudraient faire juger la nation sur ces échantillons. Remarquons, au reste, à propos de MM. de Custine, qu'autant le père est fou, physiquement fat, fou d'une manière démesurée et dégoûtante, autant le fils est un sujet d'une grande espérance, et réussit universellement. Je ne connais pas un aussi jeune homme qui joigne à plus de modestie, plus de raison ; à une timidité plus décente, un plus grand talent d'observation ; à des formes plus agréables et plus douces, plus d'activité sage et mesurée. Sans doute ces qualités ressortent mieux par l'extravagance du père ; mais elles existent toutes, et sur des bases solides, puisque c'est probablement le spectacle continuel des travers du père qui en a fait naître l'aversion au fils. C'est un des plançons que je connaisse les plus propres à être transplantés dans la diplomatie.

Le roi fut tout hier froid et taciturne ; pas une émo-

tion, pas un mot gracieux, pas un sourire. Le ministre de Reek, qui harangua les états au nom du roi, promit dans son discours que sous ce règne on ne mettrait jamais de nouvel impôt, et qu'on diminuerait même ceux qui existaient. Lui a-t-on dit de le promettre? ou l'a-t-il pris sur lui? C'est ce que j'ignore et ce qu'on met en doute.

Le roi avait eu avant-hier des tracasseries domestiques et une scène de jalousie à Charlottenbourg, de la part de madame de Rietz; il s'en ressentait peut-être encore hier : quoi qu'il en soit, le discours de son ministre de justice valait mieux que sa contenance, quelque belle représentation physique qu'il ait en effet. Il part toujours le 5 pour la Silésie, et n'en revient que le 17.

On meuble une partie du château, mais très-simplement.

On a fait publier que ceux qui avaient des expectatives de fiefs se présentassent; que leur expectative était anéantie, et qu'ils ne pourraient revenir à la charge que lorsqu'il y aurait un fief vacant à solliciter, mais non demander une expectance, comme cela se dit.

J'ai vu une relation de ce qui s'est passé en Prusse. Celui qui l'a écrite a rencontré des expressions très-exaltées pour peindre l'enthousiasme, et à côté ce mot du roi : « Je trouve la Prusse bien malade, mais je la » guérirai. »

Le comte de Kaizerling, qui avait beaucoup perdu dans la guerre de sept ans et éprouvé de mauvais traitemens du feu roi, après en avoir été très-accueilli, a reçu en prêt cent cinquante mille écus sans intérêts, pour trente ans.

L'évêque de Warmie sera ici, dit-on, sous trois semaines ; c'est un homme très-aimable et léger comme un Polonais, qui a été fort bien avec le prince de Prusse. Le roi paraît s'en souvenir ; il est de beaucoup celui que le roi a le mieux traité en Prusse.

C'est en novembre que le roi arrêtera les états de dépense et de recette.

P. S. J'oubliais de vous dire que le prince Henri a été fort caressé hier, pour un jour aussi nébuleux. Il a dîné et soupé avec le roi, et l'a conduit en tête-à-tête voir les illuminations.

Second P. S. Je reviens de la cour ; les ministres étaient pêle-mêle; mais, comme les deux ministres impériaux étaient ensemble, le roi a tenu une marche rétrograde assez singulière. Le hasard faisait que, vu la quantité d'Anglais à présenter, milord Dalrymple était le plus près de la porte du roi, et précédait les ministres impériaux. Le roi a débuté par ceux-ci, puis il a retourné à milord Dalrymple, après quoi il a descendu beaucoup plus bas vers M. d'Esterno, et ne lui a parlé que pour remercier en général les ministres étrangers de leurs illuminations. Cela n'est peut-être que hasard; mais tout est remarqué. Si cette intervention des usages durait, je crois qu'il faudrait faire sentir qu'elle déplaît ; car le bruit de la haine du roi pour les Français se renforce tous les jours, et ces bruits-là produisent quelquefois la réalité de ce qu'ils annoncent.

LETTRE XXXII.

Berlin, 4 octobre 1786.

Il paraît très-probable que c'est l'habitude qui aura raison, et que Frédéric-Guillaume ne sera jamais que ce que son oncle le pénétrant l'avait deviné. Il est impossible de s'exagérer la turpitude des détails de son intérieur, quant au désordre et à la perte de temps. Les valets redoutent sa violence, mais ils sont les premiers à tourner en dérision son incapacité. Pas un papier n'est en ordre, pas un mémoire apostillé, pas une lettre personnellement ouverte; nulle puissance humaine ne lui ferait lire quarante lignes de suite. C'est tout à la fois la secousse de la violence et la torpeur de la nullité. Son fils naturel, le comte de la Marche, le tire seul de sa léthargie; il l'aime à l'adoration. Son visage rayonne lorsqu'il l'aperçoit, et tous les matins il s'occupe long-temps de cet enfant[1]; c'est là même, dans ses plaisirs, la seule chose périodiquement régulière, car les heures sont d'ailleurs absolument interverties et imprévoyables. L'humeur de l'autre jour, par exemple, que j'ai crue la suite de l'orage de la veille à Charlottembourg, m'a fait remonter aux détails occasionels : c'était une querelle de musique. Le roi voulait un concert de chambre, il avait demandé vingt-deux musiciens; il comptait exécuter lui-même; sa basse était prête et d'accord. Quatorze musiciens seulement arrivent; emportemens, menaces, violences.

[1] Mort l'année dernière, 1787. (*Note de la première édition.*)

Les valets-de-chambre se rejettent sur Kalikan, chargé de commander la musique. Kalikan est mis en prison. Duport, le fameux violoncel, et par conséquent le musicien favori, est venu au secours de Kalikan; il a remis au roi la lettre que les valets-de-chambre avaient interceptée. La colère a été furieuse; tout le monde a fui; mais cette prévarication subalterne n'a d'ailleurs eu aucune suite. Pauvre règne! pauvre pays!

Je crois deux choses: l'une que le roi a conçu l'idée et l'espoir de devenir un grand homme en se faisant Allemand, purement Allemand, et narguant ainsi la supériorité française; l'autre, qu'il est déjà résigné au fond de l'âme à laisser les affaires à un ministre principal: peut-être ne se le dit-il pas tout haut à lui-même; mais au moins se dit-il tout bas: Eh bien! le pis aller sera d'appeler le duc de Brunswick ou mon oncle.

La première de ces conceptions est l'ouvrage et le chef-d'œuvre de Hertzberg. Cet homme a dit et pu dire: « Il ne vous reste qu'une manière d'être quelque » chose, c'est de donner une impulsion à votre nation, » qui doit dater de votre règne un nouveau genre de » gloire; vous ne pouvez la donner, cette impulsion, » qu'en vous mettant à sa tête; que serez-vous jamais » comme Français? le faible imitateur de Frédéric II. » Comme Allemand, vous serez original, vous serez » vous-même révéré dans la Germanie, adoré de vo- » tre peuple, prôné par les gens de lettres, considéré » en Europe, etc., etc. » Le mot de l'énigme est que Hertzberg a cru ce chemin le plus court pour être le ministre principal.

Mais la force des choses en demande ou elle en demandera bientôt un autre. Ce pays-ci, quoique servile, n'est pas façonné à l'esclavage ministériel; et Hertz-

berg, long-temps subalterne, plus astucieux qu'habile, plus faux que fin, plus violent que tranchant, plus vain qu'ambitieux, vieux, infirme, ne promettant pas une longue durée, ne saurait les y assouplir. Il leur faut, quelque loin que pousse ses prétentions ce Welner, tant écouté aujourd'hui qu'on ne peut discerner que de très-près son influence; il leur faut un homme dont l'existence domine toutes les hiérarchies, et le nombre n'en est pas grand. Encore une fois, je ne vois que deux hommes en mesure, le prince Henri et le duc de Brunswick. Au désavantage de n'être pas ici, ce dernier joint celui de devoir être bien redoutable à un prince faible et inappliqué, mais vain et jaloux, qui peut croire que le prince Henri ne fera pas à sa réputation le même tort qu'un prince qui ne peut se déplacer et vivre ici habituellement que comme premier administrateur, et sans qu'on puisse élever le moindre doute à cet égard: aussi les actions du prince Henri haussent-elles tous les jours malgré ses maladresses, moins jactancieuses pourtant depuis quelques semaines; et, au lieu de ne revenir du Rheinsberg, où il retourne pendant l'absence du roi, qu'à la mi-décembre, comme il y comptait, il sera ici le même jour que son neveu.

Cependant, indépendamment des défauts personnels du prince Henri et des écoles qu'il fera indubitablement, comment concilier ce système allemand et la haine des Français avec la confiance accordée à ce prince? Les symptômes de cette haine, soit systématique, soit naturelle, se confirment mieux tous les jours. En renvoyant Roux et Groddart, Roux, dont le vrai crime peut-être est d'avoir entretenu une Juive que le prince de Prusse désirait, et de s'être obstiné à ne se prêter à aucun ac-

commodement, le roi a dit : « Voilà donc un de ces » b..... dont je me suis défait. » Un marchand français lui apporte des gentillesses ; il répond durement : « J'ai pour sept millions de ces drogues-là, » tourne le dos, et ne rouvre la bouche que pour dire : « Qu'il » n'aille pas chez la reine au moins, car il ne serait pas » payé. » Sans doute le trait n'est pas blâmable ; je ne note que la forme. Boden, passablement reçu, à cela près que pour toute consolation de sa fièvre quarte on lui a dit : « Allez-vous-en à Berlin, et tenez-vous-y en » repos, car vous en avez pour trois mois : » ce Boden lui disait : « J'aurais eu deux mille commissions pour » votre majesté, si j'eusse osé m'en charger.... — Vous » avez bien fait de les refuser, » lui a répondu le roi, et d'un ton si rogue que Boden n'a pas même osé remettre les lettres de Dusaulx et de Bitaubé. Launay est traité avec dureté et même tyrannie ; il a été détenu dans sa chambre lors de la visite de ses papiers, indépendamment des arrêts généraux qui lui ont été donnés dans la ville de Berlin. C'est un Délâtre, son ennemi personnel, qu'on lui oppose sans cesse, et qu'on a fait venir pour lui servir de délateur ; homme sans honneur et sans foi, soupçonné de grands crimes, dilapidateur des deniers du roi, libelliste forcené, dénoncé par notre cour même à celle de Berlin, qui la fit remercier ministériellement, il y a deux ans, de ses procédés à cet égard. Je dis qu'on l'a fait venir ; car, devant quatre-vingt mille écus au roi, se serait-il hasardé sans sauf-conduit et provocation ? Il est clair que Launay est persécuté comme régisseur et comme Français. A ce propos on croit le projet de congédier la régie à la Trinité, époque où l'on apure les comptes, décidément arrêté. C'est là le grand holocauste qu'on offre

à la nation; mais qui couvrira les vides des revenus? car enfin cette régie a rendu l'année dernière six millions huit cent mille écus d'Allemagne ; et non-seulement il est impossible de remplacer ce déficit immense, mais il est aisé, quand on connaît ce pays, de prévoir que des régisseurs allemands percevraient à peine la moitié de cette somme.

Que produira la convocation des conseillers provinciaux et de finances et des députés des négocians? Des plaintes et pas un projet qui ne soit isolé, partiel, et en contradiction avec le système général, tel du moins que l'offre la nature des choses; car d'ailleurs il n'en existe assurément pas encore.

Je reviens et dis: tous ces procédés et ces projets sont contre le système personnel du prince Henri. Fait-il passer son ambition avant tout (il est bien loin d'en avoir la force), ou dissimule-t-il pour arriver? Je ne crois pas qu'il en soit capable avec suite; je crains plutôt qu'il ne soit encore une fois la dupe des caresses qui, cependant, il faut l'avouer, sont plus substantielles et plus marquées qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. Je crains surtout qu'il ne se hâte trop, et qu'avide de recueillir la moisson du moment, il ne néglige les semailles pour l'avenir.

Le roi a donné au ministre de justice de Reek une boîte de coquilles pétrifiées, enrichie de superbes diamans (estimée douze mille écus); pareille boîte au ministre de Gaudi et dix mille écus; pareille boîte au général Moellendorf; un beau solitaire au marquis de Lucchesini, et une bague de diamans au lieutenant de police Philippi. Il a fait aussi démonter trois boîtes garnies de diamans, dont on a fait trente bagues, qu'il a emportées pour les distribuer en Silésie.

N. B. Launay n'a point eu l'alternative d'accepter six mille écus ou son congé : il a reçu seulement, sous la forme d'ordre, avis que ses appointemens étaient réduits à six mille écus.

M. de Hertzberg a donné aujourd'hui un grand dîner d'étrangers où se trouvait le nouveau ministre d'Espagne, et où n'étaient invités ni M. d'Esterno ni aucun Français, affectation d'autant plus marquée que tous les Anglais, Piémontais, Suédois, et non-seulement les ministres étrangers, mais les envoyés pour complimenter, y étaient rassemblés. M. d'Esterno s'en venge convenablement : il donne demain un très-grand dîner où M. de Hertzberg est invité.

P. S. M. Ewart, secrétaire de la légation anglaise, m'a dit hier, devant quinze personnes, M. de Hertzberg appuyant du geste et de la voix, ces propres mots : « Le stathouder est, par la constitution, le pouvoir » exécutif en Hollande, ou, pour le dire plus claire- » ment, il est précisément en Hollande ce qu'est le roi » en Angleterre. » J'ai répondu du ton le plus froidement ironique : « Il faut espérer cependant que les » Hollandais ne lui couperont pas la tête. » Les rieurs n'ont pas été du côté de M. Ewart.

Boden m'a fait remettre vos paquets. Les extraits des plaidoyers Linguet, qui sont excellens (je parle des extraits), ont parfaitement bien réussi. Ne manquez pas, je vous en prie, de m'en envoyer la suite. Vous ne pouvez mieux m'achalander que par les choses de ce genre. Il y a un accroc sur Alvensleben ; c'est Hertzberg qui soutient Goltz.

Le numéro LXXVIII du Courrier du Bas-Rhin est si insolent pour le roi de France et son ambassadeur,

qu'on ferait bien, je crois, d'en porter des plaintes ministérielles : cela réprimerait un peu Hertzberg, qui est le compère de Manson, et qui en fera bien écrire d'autres si cette lubie passe impunément. Or on ne sait pas ce que sont les gazettes pour les Allemands.

LETTRE XXXIII.

Magdebourg, 9 octobre 1786.

Le hasard m'a découvert, en sortant de Berlin, que l'homme qui est resté quatre jours enfermé dans l'appartement du prince de Hesse (de Rothembourg) n'est autre chose que ce Croisille, autrefois Saint-Huberti, ancien mari de notre célèbre Saint-Huberti, dont le mariage a été cassé; conseiller Bonneau du prince de Prusse, et, pour le compte de sa propre femme, banqueroutier, faussaire; en un mot, chevalier d'industrie de l'ordre le plus méprisable, et dont tous les étrangers nous disent : Comment cet homme peut-il être officier chez vous ? Je ne m'étonne plus si le prince de Hesse a été froidement reçu par le roi. Venir tout exprès pour s'efforcer d'exploiter la mine de corruption qu'on croit s'être assurée par la connaissance des faiblesses d'un souverain; fonder des succès sur la mauvaise opinion qu'on a de lui, et l'afficher en quelque sorte par une course rapide de Paris à Berlin, dépourvue de tout autre prétexte, puisque le prince de Hesse et son menin ne sont restés que cinq jours, et sont déjà repartis pour Paris; c'est tout à-la-fois une conduite bien méprisable et une intrigue bien gauche. Je crois qu'il importe que l'on dise très-haut et avec un ton de dédain fort ironi-

que, tout ce qui peut faire sentir, sans s'abaisser à le dire nettement, que notre cabinet est complètement étranger à cette manœuvre; car des demi-mots, que j'ai entendu lâcher à des malveillans, me persuadent qu'on ne demanderait par mieux que de lui imprimer cette tache.

J'ai fait route de Brandebourg à Magdebourg avec le comte Hatzfeldt, envoyé de l'électeur de Mayence pour complimenter le roi, et le baron de Geilling, envoyé du duc de Deux-Ponts pour le même objet. Celui-ci, ancien capitaine de hussards à notre service, est un bel imbécile qui ne peut avoir été choisi que comme frère de madame d'Eisbeck, maîtresse du duc. L'autre est un homme rempli d'aménité et dont l'esprit et les connaissances méritent de l'estime. Il paraît qu'il restera quelque temps à Berlin pour démêler le chaos. J'ai beaucoup causé sur Mayence; l'électeur est mieux, et cependant il ne promet pas une longue durée. Il paraît que les deux prétendans les plus en mesure d'arriver après lui sont M. Fechenberg (tout-à-fait Autrichien) et M. Dalberg, homme de l'habileté duquel on a la plus haute idée, dont on connaît peu les affections politiques, et qui dissimule comme Sixte-Quint encore moine.

Cette cour semble, quant à présent, très-montée contre l'empereur, qui ajoute au reste chaque jour, par une foule de traits particuliers et publics, réellement inconcevables, à la haine universelle. On ne saurait s'exagérer l'effet qu'ont produit sa réponse à la requête des Hongrois : *Pueri sunt pueri : pueri puerilia tractant*, et l'abolition violente de tous leurs privilèges...; mais d'un côté les grands propriétaires sont à Vienne, enchaînés par leurs places, presque gardés à

vue, et véritablement les otages de l'esclavage des Hongrois; de l'autre, l'aristocratie étant infiniment odieuse au peuple, il n'y a dans ce superbe et redoutable pays ni unité d'intérêts ni centre de réunion; et les troupes réglées sont postées et munies d'artillerie, soutenues de vétérans, de colonistes, etc., etc.

Au reste, un Anglais, fort mon ami, et très-bon observateur, que je viens de retrouver ici, et qui a fait tous les camps de l'empereur, en s'extasiant sur les formidables bases de sa puissance, la Hongrie, la Moravie, la Bohême, la Galice, etc., avoue que l'infériorité de ses troupes sur l'armée prussienne a infiniment passé son attente; il assure qu'il est impossible, soit relativement à l'instruction ou à la composition des officiers, soit quant aux talens militaires de l'empereur, qui sont précisément nuls, et tellement que son esprit paraît obstrué pour ce genre de combinaisons; qu'il est impossible, dis-je, de comparer les deux nations, avec cette différence cependant que l'empereur peut faire sortir autant d'hommes de la terre que Cadmus, et que l'armée prussienne anéantie ne peut plus renaître que de son trésor. Si jamais un homme paraît sur le trône autrichien, c'en est fait de la liberté de l'Europe. La santé de l'empereur paraît mauvaise; son activité se ralentit peu à peu; cependant il outrepasse encore de beaucoup ses forces personnelles; mais ses projets ne paraissent plus que des velléités d'un agonisant qui rêve la convalescence. On le croit dans ce moment très en froid avec l'impératrice de Russie.

LETTRE XXXIV.

Brunswick, 14 octobre 1786.

Si je cours la poste, vous voyez que ce n'est pas par dissipation. Eh! de bonne foi, quelle vie convient moins à mes goûts naturels que cette activité oiseuse, si je puis parler ainsi, qui, me précipitant dans toutes les cohues, dans les sociétés les plus fastidieuses, dans la perte de temps qu'entraîne en général le tourbillon des cercles allemands, qui s'appellent des *entre-nous* quand on n'est que trente personnes, me ravit à l'étude, à mes recherches favorites, à mes propres pensées, et me force à me plier sans cesse à des formes qui m'étaient si étrangères, pour ne pas dire si odieuses. Vous qui menez une vie fort agitée, mais du moins dans des sociétés d'élite, vous devez éprouver, malgré [illegible] l'aplomb que vous a donné la nature, combien il est difficile de passer brusquement de la dissipation sociale à la méditation du cabinet. Cette première est cependant absolument nécessaire pour connaître, sinon les hommes, du moins tels ou tels hommes, indépendamment de ce qu'elle est indispensable pour se ménager les *aparté* qui instruisent des faits courans, et font deviner ceux qui les suivront : il faut galoper cinq jours avec un prince, et le suivre dans toutes les sinuosités physiques et morales de sa vie publique et privée pour avoir le droit ou l'occasion de faire une question, ou, ce qui est préférable, pour lui surprendre un mot qui équivaille à la question et à la réponse. Mais qui sait cela mieux que vous? Je ne veux que vous faire sentir que

mes excursions ne sont pas le fruit du hasard, encore moins celui de la fantaisie. Ajoutez que chacune de mes courses complète des connaissances locales, sur lesquelles je me suis imposé de n'être pas satisfait légèrement. J'espère que vous verrez entre autres, par mon Mémoire sur la Saxe, et par celui sur les États prussiens, qui sont de vrais ouvrages, et qu'à la vérité vous ne recevrez que dans quelques mois, que j'ai soigneusement approfondi les pays que je veux connaître, et que je les ai étudiés autant dans les hommes que dans les livres, avec cette différence cependant que j'ose à peine me confier à l'assertion orale de l'homme le mieux instruit, lorsqu'il ne m'apporte point de preuves écrites. La nécessité de cette espèce de conscience superstitieuse que m'impose presque machinalement l'acte de prendre la plume, m'a été démontrée dans trop de circonstances pour que j'y renonce jamais.

Cependant où marché-je dans cette route pénible? Si je m'en rapporte au peu de comptes rendus que votre amitié a daigné me faire de la sensation qu'ont produite mes dépêches épurées, arrangées, embellies par vous (car comment soigner ce qu'on écrit au moment, au jour le jour, avec la rapidité de l'éclair, et sans avoir le temps de relire), on en est content : si j'en juge par les symptômes redoublés de l'extrême inattention que supposent les longs silences sur les questions les plus importantes, sur les demandes les plus instantes, et quelquefois l'oubli absolu de la plupart de ces choses, je dois croire qu'on lit mes lettres, tout au plus avec l'intérêt d'un bulletin assez bien rédigé, et que cette lecture n'a pas la plus légère suite ultérieure. Si cela est vrai, est-ce donc bien la peine, je vous le demande à vous, dont les sentimens énergiques et les

hautes pensées échappent par tant de côtés à la contagion de légèreté, d'insouciance, d'égoïsme et d'inconséquence qui s'exhale de tous les pores du pays que vous habitez; est-ce bien la peine que je sacrifie à un intérêt aussi subalterne que celui de la curiosité mon temps, mes goûts, mes forces et mon talent? Vous savez, je crois, que je ne suis pas charlatan; vous savez que mon usage n'est pas d'exagérer ma peine et mon travail. Eh bien! mon cher ami, je vous jure que j'en prends et que j'en fais beaucoup. J'occupe trois hommes tout entiers de la seule exécution mécanique de ce que j'ai redigé: je m'aide du travail et des connaissances de plusieurs autres; tous mes momens et presque toutes mes pensées sont là, partent de là, et y retournent..... Si cela ne produit pas davantage (et, à dire vrai, vous ne pouvez pas encore évaluer ce que cela produit, car mes plus grands travaux sont dans mon portefeuille), c'est la faute ou de mon insuffisance ou de ma position, peut-être de toutes deux, peut-être aussi seulement de cette dernière: mais j'y suis tout entier, et ce n'est pas à près de trente-sept ans que je dois être tout entier à des riens; or, ce sont des riens, si cela ne produit rien, et que cela ne mène à rien, ni moi, ni les autres.

Si donc cela produit quelque chose, qu'on me le prouve; qu'alors, par exemple, que je fais une question pour le bien de ma commission, elle soit répondue; qu'alors que je dis: Il importe que j'aie un plan d'opérations de tel et tel genre à proposer, parce qu'on me questionnera incessamment sur cela, et que je perdrais une occasion que je ne retrouverais peut-être jamais si j'étais pris au dépourvu; on m'envoie ce plan d'opérations.

Si cela me mène à quelque chose, qu'on me le dise; car j'ai bien, dans ma position, quelque besoin d'encouragemens, ne fût-ce que pour pouvoir me livrer sans folie aux impulsions de mon propre zèle. Je dis sans folie, car pour ne parler que du plus grossier, mais aussi du plus palpable des intérêts, quand je vois que je suis à une assez grande distance de pouvoir joindre les deux bouts avec ce qui m'est assuré (et comment assuré? on est tellement en arrière, que j'ai tout lieu de craindre qu'un changement de ministre n'aggrave mes dettes personnelles des sommes dont mes amis m'ont fait l'avance, pour le compte de ceux qui ne peuvent pas ignorer que je ne saurais en faire, moi), ne dois-je pas enrayer? et si j'enraie, ma moisson et mon utilité ne sont-elles pas finies? me restera-t-il autre chose alors que le regret du temps perdu, et le chagrin profond, et très-onéreux dans les suites, d'avoir attaché à mon sort des gens pour qui je ne pourrai rien qui les dédommage que mal et à mes dépens de ce qu'ils m'auront sacrifié? Pardon si je déborde; mais à qui confierai-je mes anxiétés, si ce n'est à vous, mon ami, mon consolateur, mon guide, mon soutien? à qui dirai-je : Que me rapporte tout ceci? pas même de l'argent; car il va tout à la chose, et nullement à ma satisfaction personnelle. Véritablement je ne serais susceptible d'aucune autre, si mon avenir était arrivé, et que je n'eusse point d'entours. Vous savez bien que l'argent ne me sera jamais rien, du moins quand j'en aurai. Où vais-je? où mènerai-je les autres? ai-je fait un bon marché de troquer ma vie, même orageuse, mais si mêlée de jouissances qu'il n'était pas au pouvoir des humains de me dérober, pour une activité stérile qui m'arrache jusqu'aux fréquens épanchemens

de votre amitié? Vous n'êtes plus qu'un homme d'État pour moi, vous, pour un serrement de main duquel je donnerais tous les trônes du monde.... Ah! je suis beaucoup plus propre à l'amitié qu'à la politique.

Post-scriptum, *commencé à Helmstad, fini à Brunswick, le 14 octobre* 1786. On écrit de Silbesberg en Silésie que la voiture du roi a été renversée, et qu'il s'est blessé à la tête et au bras. Le cocher, ajoute-t-on, est mort sur la place. Cette nouvelle m'est arrivée hier à Magdebourg, et l'on en a écrit autant au général Pritwitz: elle est probablement exagérée, mais il y a un fond de vérité. L'extrême saisissement du duc de Brunswick et ma propre émotion m'ont donné profondément à sentir quelles destinées sont attachées sur cette tête. Le duc a envoyé sur-le-champ un courrier; et comme je le suis à Brunswick, où il veut me parler à fond de la Hollande, j'aurai des détails sûrs et de la première main. Je n'aurai pas le temps d'ajouter un seul mot; c'est d'un changement de chevaux que j'écris.

De Brunswick, 14 octobre 1786.

N'ayant pas trouvé d'occasion de faire partir ce peu de lignes, je continue.

Je suis arrivé ici deux heures avant le duc. Aussitôt qu'il a été à Brunswick, il m'a écrit au crayon sur un carré de papier: « J'ai parlé hier au soir avant de par-
» tir au ministre comte de Schulenbourg, qui avait
» quitté Berlin le 11. Il ignore absolument la nouvelle
» alarmante qui nous a tant affectés; et comme je n'ai
» rien appris là-dessus ici, je commence à me rassu-
» rer; j'espère que mon courrier sera ici de grand ma-
» tin. C'est de chez ma mère que je vous griffonne

» ceci, monsieur le comte : j'espère que vous me ferez
» l'amitié de venir me voir demain au matin, et de
» dîner avec nous. »

Il devient fort probable qu'il n'y a du moins point eu de catastrophe. Le duc a été parfaitement brillant de talens et d'aménité à Magdebourg : rien de plus imposant que ses manœuvres ; rien d'instruit comme son école ; rien de fini, de complet, de suivi comme sa conduite en tous points : il a été l'objet de l'admiration d'un grand nombre d'étrangers qui fourmillaient à Magdebourg, et certes il n'avait pas besoin du contraste des princes de Weimar (duc) et de Dessau, celui-ci le plus faible des hommes, celui-là travaillé de l'envie d'être quelque chose, et peu pourvu de moyens, si l'on en juge par les apparences. Il peut et doit devenir un prince important : cependant si, comme toutes les probabilités y sont, la Saxe lui échoit, faute d'enfans dans la branche électorale, c'est une affligeante perspective que le renversement de tous les travaux du digne prince qui gouverne aujourd'hui ce pays, et qui, tourmenté dans son enfance, malheureux dans sa jeunesse, vraiment respectable dans son âge mur, descendra probablement au tombeau avec le chagrin amer que le bien qu'il a fait ne lui survivra pas. . . .

J'ai appris un fait qui fera quelque plaisir à M. de Ségur, s'il est encore en vie. On a construit à Hanôvre, à grands frais, une fonderie qui a coûté près de cent mille livres tournois au roi d'Angleterre. Le duc de Brunswick, n'ayant point été satisfait de sa fonderie, a fait exécuter deux canons à Hanôvre : ils ont si mal réussi qu'il a fallu les renvoyer aussitôt. On ne saurait supposer, vu les relations entre le duc et le roi d'Angleterre, que cela vienne de la mauvaise volonté des

fondeurs. Ce fait semble donc une preuve de leur maladresse.

J'espère vous donner, le prochain courrier, des résultats exacts sur les dispositions de Berlin et du duc, relativement à la Hollande. Il m'a promis de m'articuler nettement les propositions qui lui paraissaient convenables, et il ne s'est point caché de l'extrême désir qu'il avait de les voir accepter. Ces agitations bourgeoises menacent tous les jours davantage le repos de l'Europe, sinon dans le moment présent, du moins dans les futurs contingens, par les refroidissemens et les méfiances auxquelles elles donnent lieu.

LETTRE XXXV.

A Brunswick, 16 octobre 1786.

Les deux conversations que j'ai eues avec le duc n'ont encore été que vagues, quant à la Hollande, et même presque absolument étrangères à cet objet. Son courrier lui ayant apporté la nouvelle d'un espoir d'accommodement, la retraite de celui des coopérateurs de M. de Veirac, que l'on regarde comme le boute-feu, enfin des détails qui lui auront fait regarder peut-être son entremise comme inutile ou tardive ; il a parcouru rapidement ce pays pour passer à un qui lui importe infiniment plus, je veux dire la Prusse. Seulement s'est-il montré très-anti-stathoudérien, très-convaincu que le droit de présentation ne devait rester que ce qu'il était dans son origine ; que la constitution de Gueldre, de Frise et d'Utrecht était évidemment à retoucher, au moins quant à l'incroyable disposition des magi-

strats révocables *ad nutum ;* qu'en un mot, le prince, qui, de l'autorité monarchique la plus absolue, laquelle il possédait de fait, en était venu au discrédit le plus complet par la conduite la plus abjecte et la maladresse de poser, au mépris de toutes les lois, de toutes les décences et de tous les préjugés, en prétention de droit ce qu'il avait en réalité, ne méritait pas le moindre intérêt ; mais que pour la Prusse, et surtout afin de retarder ces ébranlemens, il fallait lui rendre le *decorum* des honorifiques, sauf à surveiller ses liaisons. Il s'est à ce propos expliqué sur Harris et même sur le prince de Brunswick (Louis) comme je l'aurais fait à peu près. En résultat, cependant, non-seulement il ne m'a rien appris sur tout cela, mais il a décliné imperceptiblement le débat qu'il avait provoqué il y a quelques jours. Je répète que quelques nouvelles que j'ignore sont la cause de ce changement de marche. En général j'en sais beaucoup trop peu (de nouvelles), et par exemple il est fort singulier, non moins embarrassant, et, pour trancher le mot, passablement ridicule que ce soit le duc qui m'apprenne la signature de notre traité de commerce avec l'Angleterre, que je n'en connaisse pas un des articles, et que je ne sache aucunement quelle contenance faire à cet égard. Comme ma méthode usuelle n'est pas de me couvrir de l'enveloppe mystérieuse dont se voile la nullité de certains ministres, je n'ai pas été médiocrement intrigué de mon rôle en ce moment. J'apprendrais mille fois davantage si j'étais mieux instruit. En cela comme dans tout le reste, la fortune ne va guère qu'à celui qui a.

Pour la Prusse, comme j'en sais autant que le duc, ç'a été tout autre chose. J'ai eu des épanchemens de confiance d'autant moins limitée que je l'ai mis à son

aise et bien vite sur le prince Henri, qu'il n'aime pas plus qu'il ne l'estime. Je vois avec inquiétude qu'il a les mêmes craintes et les mêmes opinions que moi. Il est mécontent de la plupart des démarches et des opérations du roi, de cette foule de titres et d'anoblissemens accordés par masse et avec une telle prodigalité, qu'il sera désormais beaucoup plus aisé de trouver un noble qu'un homme dans les États prussiens, de la promesse faite au prince de Dessau (dont l'unique attrait est un tel goût pour les visions et la mysticité, que, lors du voyage de Lavater à Brême, il lui adressa les plus instantes supplications de passer chez lui afin qu'il pût *l'adorer*), et peut-être au duc de Weimar (qui aux mêmes goûts tempérés par des passions plus vives, joint plus d'esprit, mais dont les affaires sont trop obérées pour qu'on regarde ses velléités militaires autrement que comme une spéculation de finance), de réintégrer l'un, de faire entrer l'autre au service de Prusse, ce qui nécessite des passe-droits, décourage et vicie l'armée ; système bien opposé à celui de Frédéric II, qui disait du peu de grands seigneurs en activité de son temps : « Au nom de Dieu, mon cher » Moellendorf, débarrassez-moi de ces princes ; » de cette vacillation qui fait tâter à la fois vingt systèmes ; du désordre intérieur ; de la plupart des choix ; des rixes domestiques ; des anecdotes qui deviennent tous les jours plus sinistrement caractéristiques, etc., etc. ; en un mot, si je recopiais toutes mes dépêches, je transcrirais nos conversations.

« Croyez-moi, m'a-t-il dit : je puis à un certain » point vous servir de thermomètre ; car si je sens qu'il » n'y a point d'espoir d'un régime ferme et noble, et » qu'ainsi le jour de la maison de Brandebourg soit ar-

» rivé, je ne serai pas le dernier à faire retraite. Je n'ai » jamais reçu un sou du roi de Prusse, et je suis dans » la ferme résolution de n'accepter jamais rien de lui. » Son service me coûte très-cher, comme vous avez » vu. Je suis indépendant. Je voudrais payer un tribut » à la mémoire du grand homme; je suis tout prêt à » consolider de mon sang son ouvrage; mais je ne se- » rai pas complice, même par ma présence, de sa dé- » molition. On ne doit que ce qu'on peut; je fais de » mon mieux les affaires de mon pays et de mes en- » fans; je les laisserai dans un grand ordre. J'entretiens » mes combinaisons de famille. Nous serons probable- » ment des derniers frappés dans le bouleversement du » corps germanique, à cause de la confraternité des » deux maisons, qui lie l'électeur de Hanôvre à nos in- » térêts. Je ne suivrai donc le sort de la monarchie » prussienne qu'autant que son gouvernement aura de » la sagesse et de la dignité, etc., etc. » Au reste, il ne désespère de rien encore, et il a raison. Il croit que personne n'est à la place qu'il gardera : je pense comme lui et j'entrevois qu'il espère que son tour pourrait bien venir, et je n'en doute presque pas si l'anéantissement de la puissance prussienne n'est pas décrété.

Il m'a appris le fait très-singulier que M. de Custine père avait demandé du service au roi de Prusse, et prétendu lui déployer tous les plans hostiles de l'empereur, dont ce même M. de Custine dit pourtant tout haut que son alliance avec nous sera finie le jour de la mort du prince de Kaunitz.

Le duc n'est rien moins que rassuré sur les plans de l'empereur, dont il redoute infiniment la puissance et les entours. Il est bien vrai que son insuite doit dé-

régler ses projets et faire avorter leur exécution; que la déraison de sa conduite personnelle doit hâter sa fin; que l'archiduc François paraît n'être rien; que parmi les hommes influens il n'en est pas un de redoutable, surtout dans le militaire; qu'Alventzy, faiseur pour l'infanterie, Kinsky, faiseur pour la cavalerie, n'ont que des talens disputés, etc.; mais il paraît des hommes au moment où l'on s'y attend le moins; il ne faut que des événemens pour les mettre à leur place. Condé, Spinola, le duc de Brunswick lui-même, prouvent qu'on peut naître général. Dans l'armée autrichienne, il est un prince de Waldeck qui annonce, dit-on, de grands talens. La foule de petites anecdotes que nous nous sommes apprises mutuellement serait trop longue à déduire, et d'ailleurs hors de son cadre. Une anecdote n'a ni grâce ni résultat; elles trouveront leur place à leur tour; mais il en est une qui tient trop au système de la Russie pour la passer sous silence.

La czarine s'est approprié depuis quelques mois la possession et les revenus des postes de Courlande, en laissant seulement au duc un petit bureau, afin qu'il n'y soit pas censé totalement étranger. Ainsi cette Russie, qui entretient un ministre en Courlande, tandis qu'il n'y en a point de Courlande à Saint-Pétersbourg, et qui, là comme en Pologne, fait annoncer ses volontés comme autant de lois au duc et aux États par son ministre, qui est le vrai souverain du pays; cette Russie, qui, depuis quelques années, a déclaré purement et simplement que tel canton de la Courlande lui appartenait, et cela sans chercher aucun autre prétexte que celui de tirer sur ses limites une ligne plus droite, ne se cache point de ne connaître d'autre code, d'autres titres, d'autres manifestes que ceux qu'allé-

guaient les Gaulois aux Étrusques : « Notre droit, nous » le portons dans nos armes ; tout ce que les hommes » forts peuvent saisir leur appartient. » Un de ces jours elle déclarera que la Courlande, que l'Ukraine polonaise est à elle, que la Flandre est à elle ; et par exemple, cette dernière révolution, qui lui sera très-salutaire, parce qu'alors elle sera vraiment inattaquable et presque inaccessible à toute l'Europe réunie, sera opérée au moment où elle la tentera si nous n'y prenons garde. Quel que soit le jour où j'apprenne que cela est consommé, et même que le nouveau système de la Suède est totalement bouleversé, je ne serai pas surpris.

Le duc m'a dit aussi que l'empereur perfectionnait beaucoup son artillerie ; que ses pièces de six équivalaient en force à nos anciennes pièces de huit, et qu'à cet avantage elles réunissaient tellement celui de la légèreté, qu'il ne fallait que quatre chevaux pour les traîner, tandis qu'en Prusse même il en faut encore six. Il attribue, autant que je m'en souviens, cette double perfection à la construction de la chambre, faite en poire. Je ne mande ce fait que pour vous en conseiller la vérification par les gens de l'art, l'économie de deux chevaux sur six étant infiniment importante, et d'autant plus qu'elle entraîne celle d'un valet par attelage.

Ma manière d'être avec le duc a été infiniment aimable de sa part, quoique participant un peu, quant à la conversation intime, de mon existence équivoque à Berlin. Je crois pouvoir assurer sans présomption que je ne suis pas désagréable à ce prince, et qu'accrédité par une commission quelconque, je serais un des hommes les plus propres à traiter et faire réussir quoi que ce soit avec lui. Ce prince habile ne me paraît avoir

qu'un faible, c'est la prodigieuse crainte de voir entamer sa réputation même par le plus méprisable Zoïle; il vient de s'exposer cependant à un éclat fâcheux, par une déférence pour son ministre principal (M. de Féronce), que je ne comprends pas. Ce M. de Féronce, et M. de Munchausen, grand-maître de la cour, et homme réputé peu délicat sur l'argent, sont les fermiers de la loterie : chose honteuse en soi, et que je ne comprends pas de la part de Féronce, qui est véritablement un homme de mérite. Deux négocians nommés Oeltz et Nothnagel ont gagné un quaterne qui leur faisait un profit de dix-huit mille écus; non-seulement on en a refusé le paiement, mais, comme il fallait pour cela trouver une fraude, ces hommes ont éprouvé un grand nombre de vexations; ils ont même été emprisonnés; et tous ces détails, ils viennent de les révéler dans un recueil imprimé, qui ne contient que les faits du procès, et qu'ils ont publié, en se pourvoyant contre le duc ou ses juges au tribunal de Wetzlar. Je n'entends pas cette absence de force ou de circonspection.

17 octobre 1786.

P. S. Je viens de recevoir des nouvelles authentiques et positives du roi de Prusse; c'est un de ses chasseurs qui a eu un accident très-grave; pour lui, il est en fort bonne santé, et il arrive du 18 au 19 à Berlin.

J'apprends en même temps que le comte de Finchestein se meurt d'une fluxion de poitrine, dont il a été saisi à la suite d'une très-vive altercation avec M. de Hertzberg, au sujet de la Hollande. On désespère de sa vie; c'est une grande perte pour nous, soit parce qu'il était absolument des nôtres, soit parce que temporiseur de sa nature, il aurait retenu le prince Henri, soit

parce qu'il aurait du moins dirigé mademoiselle de Voss après la chute, soit enfin parce que Hertzberg n'aura plus de contrepoids. Quant à ce dernier point cependant, je ne suis pas éloigné de croire qu'il n'en accélérera que plus vite le moment où cet homme présomptueux doit être absolument en discrédit; mais, outre la disette des sujets, qui retardera cette époque, comment répondre qu'un homme aussi violent, et tout imbu de la haine que nous portent en général les Allemands, ne fera pas hasarder quelques faux pas décisifs?

Le duc d'Yorck est arrivé ce soir ici, et l'empereur n'aurait pas été traité avec plus de respect, et surtout par la duchesse sa tante et les courtisans. A la vérité elle est tout Anglaise, par les goûts, par les principes et par les manières, au point que son indépendance presque cynique fait avec l'étiquette des cours allemandes le contraste le plus singulier que je connaisse. Au reste, je ne crois pas qu'il s'agisse du mariage de la princesse Caroline, princesse tout-à-fait aimable, spirituelle, jolie, vive, sémillante. Le duc d'Yorck, puissant chasseur, puissant buveur, rieur infatigable, sans grâce, sans contenance, sans politesse, et qui a, du moins à l'extérieur, beaucoup de la tournure physique et morale du duc de Laval, ressent une espèce de passion pour une femme mariée à un mari jaloux, qui le tourmente et le détourne d'un établissement. Je ne sais point encore s'il va à Berlin : il y a plusieurs versions sur son compte : on dit qu'après avoir été libertin effréné, il lui vient quelque velléité de faire son métier. Pour moi, je lui trouve toute l'encolure d'un prince allemand, doublé d'insolence anglaise, mais dépourvu de la libre cordialité de cette nation.

LETTRE XXXVI.

Brunswick, 17 octobre 1786.

Je vous envoie la suite et la fin de la dépêche précédente. J'y joins la traduction d'un pamphlet d'autant plus singulier qu'il a paru à Vienne avec la permission de l'empereur, qui a apostillé la communication du censeur de ces propres mots : « Que celui-ci passe avec » les autres. » Ceci n'est rien encore auprès de la bizarrerie qui, trois jours après, a fait relâcher l'infortuné Szekely, que toutes les représentations du monde n'avaient pu sauver, et dont la cause est assez mal défendue ici ; car, quel parti n'y avait-il pas à tirer de la confidence qu'il avait été faire à l'empereur de la situation de sa caisse, du désordre qui l'y avait conduite, des supplications instantes d'acheter pour le compte du public un secret chimique bien constaté, au prix nécessaire pour achever de remplir le déficit de la caisse (je dis achever, car Szekely et sa famille avaient couvert la plus grande partie du vide) ; de la réponse de l'empereur : « Me parlez-vous comme ami ? Me parlez- » vous comme empereur ? Si comme ami, je ne saurais » l'être d'un dépositaire infidèle : si comme empereur, » je vous conseille d'aller faire vous-même votre dé- » claration aux tribunaux.... » Ce fait, que je connais depuis mon arrivée à Berlin, et dans ses circonstances les plus aggravantes, est un des plus odieux qui me reviennent dans la mémoire, et j'en pourrais raconter cinquante de tout pareils. . . . .

OBSERVATIONS LIBRES SUR LE CRIME ET LA PUNITION DU LIEUTENANT-COLONEL DES GARDES SZEKELY, PAR UN AMI DE LA VÉRITÉ, 1786.

Que la vérité se fasse entendre! qu'elle se montre aujourd'hui sans fard, sans voile, dans son imposante nudité! Juges incorruptibles, écoutez; je vais vous parler du délit et de la punition de Szekely. Mon cœur est attendri, mais ma parole sera impartiale: vous jugerez moi, Szekely et ses juges.

Szekely annonce un déficit dans la caisse du régiment des gardes et le désordre de sa manutention; on l'arrête sur-le-champ, et, après quelques informations simulées, il est mis au conseil de guerre: quatre-vingt-dix-sept mille florins d'empire ont disparu de sa caisse; mais Szekely avait placé toute sa confiance dans le feu sieur Lakner, seul dépositaire des clefs du trésor. Plus d'une fois Szekely avait déclaré qu'il était peu propre à conduire des affaires pécuniaires, et que jamais il n'avait revu ni vérifié les comptes de la caisse confiée à ses soins. On ne peut donc le soupçonner d'infidélité personnelle, surtout lorsque son corps rend justice à ses mœurs, et désigne unanimement le caissier Lakner, avili par des bassesses, suspecté par les dépenses infiniment au-dessus de sa fortune.

Une négligence très-coupable, il est vrai, voilà le seul crime de Szekely; aussi le conseil de guerre le condamne-t-il à passer six ans dans une forteresse: cette punition, suffisante sans doute, puisque Szekely n'était effectivement, et selon le langage des jurisconsuls, *nec confessus*, *nec convictus* d'aucune prévarication, devint plus forte par la sentence du conseil de guerre aulique, chargé de la révision du procès, qui porta à huit années le temps de sa détention. Ce tri-

bunal ignorait-il donc que notre très-gracieux monarque est dans l'habitude d'aggraver toutes les sentences prononcées contre les criminels? il faut croire que les juges n'obéirent dans cette occasion qu'à la rigueur des lois : mais ce qui assurément paraîtra inconcevable, c'est la décision de l'empereur sur cette affaire. Voici l'arrêt que ce monarque a proféré, et il n'a pas rougi ! . . . . . .

« On doit casser Szekely sans balancer, le déclarer » incapable de servir militairement, et le remettre à » la justice civile, qui le fera placer ensuite à Vienne, » dans le lieu du délit même, au carcan pendant trois » jours consécutifs, sur l'échafaud du haut marché, où » il restera deux heures chaque jour, pour donner un » exemple utile. — Je fixe par grâce les huit années » de prison qu'on lui a dictées, en faveur de son âge, » à quatre, pendant lesquelles il sera enfermé à Segedin, lieu pénal de l'état civil pour les Hongrois, et » on lui donnera la nourriture comme aux autres cou» pables. »

Le tribunal fit des représentations à l'empereur ; il démontra que cette punition était beaucoup trop sévère, et entièrement contraire aux lois et à l'équité ; mais l'empereur fut inflexible, et il confirma ainsi sa sentence :

« Tout préposé de caisse pourrait dire, comme Sze» kely, qu'il ne sait point ce qu'est devenu l'argent, » quand même il l'aurait volé. Dès qu'il manque de » l'argent dans une caisse, et surtout une somme aussi » forte que quatre-vingt-dix-sept mille florins, le juge » n'a pas besoin de démontrer à l'accusé que c'est lui » qui l'a détournée ; c'est à l'accusé à prouver qu'il » ne l'a pas volée ; et dès qu'il ne peut pas le prouver,

» c'est lui qui est le voleur. — Dès que Szekely sera » cassé, et qu'il cessera par là d'être officier, on exé- » cutera la sentence portée contre lui, et on lui atta- » chera au cou un écriteau, portant : *préposé infi-* » *dèle.* »

Portons un regard attentif sur ces décisions suprêmes. Szekely est punissable pour avoir été très-négligent ; il l'est encore pour avoir donné toute sa confiance à un caissier malhonnête dont il ne pouvai ignorer le luxe et le faste, puisque tout le corps des gardes en était scandalisé. Il était facile d'entrevoir qu'un tel homme ne pouvait mener ce genre de vie sur les fonds de son patrimoine : il est même probable que Szekely, s'apercevant du désordre et du déficit de sa caisse, effrayé des peines infamantes qu'encourent ces sortes de délits, sacrifia beaucoup à l'alchimie et aux sciences secrètes, dans l'espérance de faire de l'or, et de se tirer ainsi d'embarras. C'était une folie, sans doute, dont tout homme sensé gémira ; mais elle n'en est pas moins très-possible : il est certain que l'amour de la chimie était la passion dominante de Szekely, et qu'il se livrait d'autant plus à ses goûts, qu'il croyait réparer un jour ainsi les pertes qu'il avait éprouvées : ajoutez à cette excuse l'ignorance extrême dont il s'accusait lui-même pour toute manutention pécuniaire.

Il est vrai qu'avec ce sentiment de son incapacité il n'aurait jamais dû se charger d'une caisse ; mais si tous ceux qui possèdent des emplois au-dessus de leurs forces étaient obligés de les abdiquer, quels vastes déserts ne nous offriraient pas les chancelleries ! Rabner encourage trois différentes espèces d'hommes, quand il leur dit : « A qui Dieu donne un emploie, il confère » aussi de l'esprit en dose nécessaire pour l'exercer : »

certes Szekely n'aurait point adopté cette opinion s'il eût prévu les suites funestes de sa présomption.

N'était-elle donc pas un témoignage authentique de l'honneur de Szekely, cette lettre flatteuse que lui adressa Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, dans laquelle, en donnant les plus grands éloges à sa probité, à sa loyauté, cette auguste souveraine lui confiait sans aucune caution la caisse de son régiment des gardes? A-t-on voulu, par l'oubli de cette distinction, ajouter un nouvel outrage à toutes les ingratitudes dont on s'est souillé envers cette immortelle princesse? Aurait-on voulu la taxer de cette légèreté, de cette folle crédulité que produit une aveugle confiance? Ah! malgré tous les défauts que l'envie lui impute si gratuitement, Marie-Thérèse n'avait pas autour d'elle cette armée de fripons dont toutes les rigueurs de notre monarque actuel ne peuvent nous préserver: tant il est vrai que la douceur et l'amour d'un prince pour ses sujets sont des moyens plus efficaces de les contenir que toutes les violences de la tyrannie.

Je reviens à Szekely, et je dis : il est impossible que ce billet de l'impératrice-reine, quoiqu'en quelque sorte garant de la fidélité de Szekely, puisse servir d'excuse au prince d'Esterhazy, dont la négligence personnelle ne peut être justifiée. Sa qualité de chef des gardes ne lui imposait-elle pas la loi d'examiner la caisse de Szekely? cette infraction aux devoirs de sa place n'est-elle pas très-répréhensible?

Encore moins voudrait-on se dissimuler la faute de la chancellerie hungaro-transilvaine, puisque, suivant son instruction, elle devait également surveiller l'administration de Szekely : mais rien ne doit étonner de ce tribunal supérieur, où l'on ne se distingue plus que

par le désordre et la mauvaise foi; où la comptabilité n'existe plus que de nom; où l'on a des idées aussi justes d'une combinaison exacte de recette et de dépense, que Brambille[1] de médecine.

Juges, vous condamnez Szekély! eh bien! soyez dignes de votre ministère; punissez aussi ses surveillans, qui, par leur inexactitude, l'ont placé au bord de l'abîme où vous le plongez sans humanité et sans pudeur.

Tous les rois de l'Europe se sont réservé la plus douce des prérogatives, celle de faire grâce aux coupables, ou d'adoucir la peine annoncée par la sentence qui les condamne. Joseph seul suit d'autres principes plus conformes à son cœur : il aggrave la punition infligée aux malheureux. Ah! sans doute, c'est pour jouir du plaisir ravissant d'effrayer son peuple par l'exercice du despotisme le plus illimité. Pauvre Szekely, homme infortuné, que je te plains! victime de l'humeur d'un monarque, peut-être dans le moment où il prononça sur ton sort, une mouche incommode foulait son front, et ton déshonneur devint sa vengeance. Déplorable victime d'un cœur tyrannique et barbare; ô vous, âmes sensibles! ô vous, âmes justes et honnêtes! parlez : dites quel monarque peut aggraver des sentences? un tyran! — Quel monarque peut fouler aux pieds les droits de l'humanité? un tyran! — Quel monarque peut se faire un jeu des lois et de la justice? un tyran! — Quel monarque peut, dans les af-

[1] Ce Brambille est premier chirurgien de l'empereur, qui l'a anobli, et lui a donné l'inspection des écoles de médecine et de chirurgie. On le dit un charlatan ignorant; et on a écrit une violente satire contre lui, en dernier lieu, qu'on dit fort plaisante. Cette satire a passé à la censure, et a été publiquement vendue à Vienne : autre fait singulier qui tend à prouver qu'en Autriche on souffre plutôt les pasquinades que les ouvrages instructifs et libres.

faires criminelles, n'agir que selon ses caprices? un Joseph!!!! Un Joseph! Dieu! grand Dieu! qu'est-ce donc que l'homme? pauvre et faible créature qu'une tête dominatrice peut tous les jours écraser dans la poussière, pour lui faire exhaler son dernier soupir au sein des tourmens des sept mille douleurs déchaînées au gré de l'hydre aux sept mille têtes qui l'étrangle!... O image terrible et déshonorante pour l'humanité, et cependant trop vraie, trop exacte, trop confirmée par l'expérience! un souverain qui aggrave les sentences, ne dit-il pas hautement : « Vous, juges, que » j'ai institués pour juger selon les lois et l'équité, » vous êtes des prévaricateurs; vous avez trahi votre » devoir, votre conscience; vous m'avez voulu trom- » per? » Alors de tels magistrats ne sauraient être conservés, il faut les destituer; ou, si on les maintient dans leurs fonctions, c'est approuver leur conduite et confirmer leur jugement. Mais que, comme un foudre destructeur, le monarque leur crie : « Votre sentence » est trop douce, je veux l'aggraver arbitrairement, » comme maître de la vie et de la mort. » Ciel! quel langage dans la bouche d'un roi que tu fis notre protecteur et non pas notre tyran!

Jamais Szekely n'eût été condamné s'il ne s'était pas lié d'intimité avec les francs-maçons. Lorsque l'empereur prononça l'arrêt de cet infortuné, il s'oublia jusqu'à dire : « Je montrerai bien à ces gens-là (les francs- » maçons) que leur protection ne sert de rien. » Quelle est donc l'équité d'un monarque qui prostitue ainsi la puissance du plus fort, en étouffant un des membres de la société qu'il déteste? Ne rirait-on pas d'un paysan qui, après le crépuscule, irait trouver son voisin, pour lui donner une chiquenaude, sans être re-

connu; se sauver ensuite, et se divertir de lui avoir joué ce joli tour? « O justice! justice! auras-tu donc » toujours des yeux pour ne point voir? »

Oui, certes, elle était bien avilie, bien corrompue, la bouche qui aggrava la sentence de Szekely, destiné à languir huit ans dans les prisons. Joseph supprime la moitié de sa détention. Eh quoi! bourreau couronné, ce sont là tes faveurs! La grâce de ces quatre années, accordée à un homme de qualité, exposé, par tes ordres, trois jours de suite au carcan, ressemble à celle que recevrait un criminel condamné au gibet, à qui tu permettrais d'être roué vif, parce qu'il serait trop faible pour monter l'échelle! Aurais-tu survécu à la honte d'un tel attentat, si ton peuple même n'eût applaudi à tes fureurs? La curiosité avec laquelle tout Vienne savoura le spectacle du malheureux Szekely, prouve que les mœurs de ton peuple tiennent déjà de ta barbarie; mais qu'ils tremblent, les esclaves asservis à ton sceptre! un nouveau Néron leur promet de nouveaux crimes, de nouvelles horreurs.

LETTRE XXXVII.

Brunswick, 18 octobre 1786.

Je crains qu'il n'y ait des vacillations dans l'esprit du roi relativement à la Hollande; car, après la réception de son courrier et la nouvelle du danger du comte de Finchestein, le duc m'en a reparlé avec une inquiétude nullement dissimulée. Il m'a dit ces propres mots: « Cette Hollande fera tirer du canon, surtout si elle » vient à se compliquer de la mort de l'électeur de Ba-

» vière : prêtez-vous donc à un *mezzo termine*, qui » amortira ce feu. Allons, il faut un conseil au sta» thouder sans lequel il ne puisse rien. De qui com» poserons-nous ce conseil? » Je lui ai dit que je ne connaissais pas assez ce théâtre pour avoir aucun avis sur cela, mais que j'allais lui faire une proposition qu'il ne devait regarder que comme une idée purement mienne, et cependant nullement impraticable. « Maintenant que je sais à quoi m'en tenir sur votre sagesse et vos principes, ai-je continué, je suis sûr que vous voyez sous son véritable jour les affaires et la conduite stathoudériennes; que vous n'imaginez pas que l'amitié en politique puisse avoir une autre base que l'intérêt, et que nous devions renoncer à notre alliance avec la Hollande pour faire passer de meilleures nuits à madame la princesse d'Orange; que vous comprenez combien il est impossible que nous prenions confiance dans M. de Hertzberg, qui, sur cette affaire, en est au *non sens;* et combien notre méfiance doit croître si l'unique contre-poids de ce violent ministre s'évanouit par la mort du comte Finchestein : je m'avancerai donc volontiers à vous dire qu'il me paraîtrait fort aisé que la France se prêtât à traiter cette affaire avec vous seul, si le roi de Prusse consent que vous en soyez l'unique chargé pour son compte personnel, et pour ainsi dire l'arbitre. Je sens combien il importe à vous, à nous, à tous, que vous ne vous compromettiez pas vis-à-vis du roi; il n'y a déjà que trop de causes d'éloignement entre vous, et ce pays est entièrement perdu si la force des choses ne vous amène pas au timon. Mais si vous trouvez la crise assez inquiétante pour redouter des événemens décisifs, il me semble que ce n'est plus le cas de louvoyer ; car si la destinée du roi

de Prusse est de faire des fautes irréparables, il vaut autant aussi pour tous qu'il les fasse demain, afin que, plus tôt que plus tard, on puisse tirer l'horoscope de son règne, et prendre en conséquence un parti.

» C'est donc à vous à savoir dans quelle mesure vous êtes avec le roi. Il ne peut pas vous aimer : jamais homme faible n'aima homme fort. Il ne peut pas vous désirer : jamais homme obscur et vaniteux ne désira un homme illustre et brillant ; mais ce n'est ni son amitié ni son penchant qu'il vous faut, c'est la chose. Vous devez avoir sur lui l'ascendant qu'un grand caractère et un esprit vaste auront toujours sur une tête étroite et une âme vacillante. Si vous en avez assez pour lui faire peur de sa position, pour lui montrer qu'on l'a déjà compromis, que cet envoi de Goertz, malgré vous (ou plutôt à votre insu, car vous n'étiez point encore arrivé), et cela sans avoir le moins du monde des gages de docilité du côté du stathouder, est une grande bévue ; que les lettres inconsidérées de Hertzberg sont une très-lourde faute ; que ce ministre suit sa ligne personnelle, et ne suit qu'elle, au hasard d'ôter à son maître sa considération politique dès les premiers momens de son règne, puisqu'il est bien évident que s'il s'opiniâtre à son intervention inconsidérée dans les suppositions les plus favorables et presque les plus romanesques, il n'aura encore que joué le jeu des Anglais, jeu que même ils ont gâté ; si vous pouvez faire entendre cela, vous viendrez facilement à bout de persuader qu'on sera trop heureux d'accepter votre médiation ; et, quoique ce ne soit pas là le mot dont on puisse se servir, parce que la règle des proportions s'y oppose, l'estime du cabinet de Versailles pour vous est telle, qu'une fois cette négociation dans vos mains,

toutes les difficultés s'aplaniront d'elles-mêmes. Or cette mesure aurait ce double avantage, d'accommoder l'affaire que vous regardez comme un tison de discorde, et de faire sentir au roi qu'il présume trop s'il croit que par la seule magie du brusque et tudesque français de M. de Hertzberg il conservera à son cabinet la considération que quarante-six années de grandes choses, de héroïques succès, d'une activité vigilante et persévérante jusqu'au prodige lui ont valu; qu'il a besoin d'un homme dont le nom au dehors et la prépondérance au dedans lui attirent de la confiance, et servent de clé à une voûte peu solide par ses dimensions, ou, pour parler sans figure, à un royaume mal situé, mal constitué, mal gouverné, et qui n'a de vraie force que l'opinion, puisque sa position militaire est détestable et ses moyens précaires; car un trésor s'enfuit si une main de fer et non pas avare n'y veille; et quant à une armée, qui sait mieux que vous que des années entières suffisent à peine pour la former, tandis que six mois de relâchement peuvent la détériorer jusqu'à ne pas la reconnaître? »

Ce discours, qui a tenu le duc très-attentif, et qui était surtout destiné à deviner ce qu'il croyait pouvoir et devenir, a paru produire sur lui un grand effet. Au lieu de commencer, comme il fait toujours, par des phrases tempérantes et dilatoires qui peuvent servir à toutes fins, il est entré aussitôt dans mon sens; et après avoir dit avec onction et d'un ton pénétrant, et senti que je lui offrais la perspective du plus grand honneur dont il eût l'idée, et qu'il préférerait à six batailles gagnées, il a cherché avec moi le moyen de faire cette ouverture au roi. « Je ne crois pas, m'a-t-il dit, être en mesure de l'entamer sans préparation. Je craindrais

plus encore de nuire à la chose qu'à moi-même; mais assurément il faut lui faire venir cette pensée; et s'il me donne le plus léger prétexte, je déroulerai tout. Ne pourriez-vous pas parler au comte Finchestein, s'il en revient? — Non; car il tient strictement à sa consigne. Ceci n'est qu'uue idée mienne, et de peu de valeur diplomatique, puisque je ne suis point accrédité. — Vous avez peu d'occasions de parler en particulier à Welner? — Fort peu; et puis, comment cet homme serait-il des vôtres? il veut jouer le premier rôle; il travaille pour son propre compte, sentant bien qu'il a sur vous l'immense avantage de son obscurité : d'ailleurs il est intime ami de votre frère, qui ne vous veut point à Berlin. » (En effet, celui-ci hait son frère, qui le méprise, et il espère faveur et crédit du domaine de la vision.) Nous en étions à peu près là quand toute la cour, sortant de l'Opéra pour se rendre au souper, et le duc d'Yorck entrant sans précurseur, nous a forcés de nous quitter; il m'a donné rendez-vous ce matin, jour de mon départ, à neuf heures, et j'y vais.

Le duc était ébranlé aujourd'hui, comme je m'y attendais, sur son assentiment à se faire nommer au roi. Je dis que je m'y attendais, car son imagination brillante et sa verve ambitieuse se prennent facilement de premier mouvement, quoique les symptômes extérieurs en soient tranquilles; mais la longue réfrénation de lui-même qu'il s'est éternellement commandée, et dont il a la plus persévérante habitude, le ramène aux hésitations de l'expérience et à la circonspection peut-être excessive que sa grande méfiance des hommes et son faible pour sa réputation ne cessent de lui commander. Il m'a exposé avec beaucoup de détail les ménagemens qu'il devait à la petite gloire, et, pour trancher le

mot, m'a-t-il dit, à la gloriole du roi; puis, reprenant la conversation où nous l'avions laissée, il m'a assuré que je me trompais sur Welner; qu'il était un des hommes de Berlin sur lesquels il comptait et qui le voudraient plutôt qu'un autre; que je pourrais le voir aisément chez Moulinès (son résident, homme rusé, mais trop ostensiblement; serviable pour mieux faire son métier d'espion, mais s'offrant trop; appelé dans l'éducation du prince de Prusse, mais sans titre encore; déserteur du prince Henri depuis qu'il est à peu près clair qu'il ne sera rien; en général porté pour nous, et trop visiblement, car on l'appelle le conseiller privé de M. d'Esterno, mais uniquement attaché au fond à sa personnalité); qu'il (Welner) y va beaucoup; qu'assurément il ne s'ouvrira pas d'abord; mais qu'au demeurant il répétera tout ce que j'aurai dit au roi, etc., etc. Le duc a beaucoup répété d'ailleurs qu'il croyait inutile et dangereux de le nommer; et enfin, mais avec difficulté, et pour ainsi dire malgré lui, il m'en a donné la bonne raison. Dans quinze jours il sera à Berlin, plus tôt peut-être; car (notez bien ceci) « il paraît que l'espérance donnée par M. Harris (mi- » nistre d'Angleterre à La Haye) d'un secours puissant » et efficace, dans le cas où le roi de Prusse veuille » arbitrer les affaires de la Hollande à main armée, a » donné au roi le désir de conférer avec ses serviteurs. » Je vous répète les propres mots du duc, qui me fixait beaucoup, et que je défie non-seulement d'avoir observé sur mon visage la plus légère trace d'émotion, mais encore de n'avoir pas été frappé d'un sourire presque imperceptible et très-ironique, comme si j'avais su et dédaigné la nouvelle. Toute ma réponse a été, en haussant les épaules à la fin de la phrase : « Monseigneur,

» ce n'est pas à vous qu'il est besoin de dire que ce que » Louis XIV, Turenne, Condé, Luxembourg, Louvois, » et deux cent mille Français n'ont pas fait en Hollande, » la Prusse, surveillée de l'empereur, ne le fera pas dans » ce même pays soutenu de la France...[1]. »

Le duc va donc, ou veut nous faire accroire qu'il va à Berlin, où l'on délibère sur les propositions de l'Angleterre. Eh bien ! tant mieux ; soyez tranquille ; le duc est plus Allemand que Prussien, et aussi bon homme d'État que grand guerrier. Il fera voir qu'une telle proposition est si absurde qu'elle n'est probablement que la conception personnelle de cet audacieux et rusé Harris, qui veut à tout prix faire sa fortune, et enferrer dans un accès de fougue sa nation, plus habile que sage. Mais cependant je crois que mon voyage à Brunswick est un heureux hasard ; car, bien que j'avoue, et avec un grand plaisir, que j'ai trouvé le duc dans les principes les plus modérés, les plus sages et les plus français, politiquement parlant, je lui ai fait voir la chose, ou plutôt l'ensemble des choses, sous des points de vue nouveaux ; et si, comme je persiste à le croire, ou plutôt comme je le crois bien davantage depuis que je sais que son intrigue porte sur Welner, qu'il s'est ménagé de longue main (car cet homme a été chanoine à Halberstadt, où est le régiment du duc), si la force des événemens le porte au timon, j'aurai les plus grands avantages pour traiter avec lui et l'associer à nos vues. Au reste, il m'a dit de donner à M. d'Esterno ce très-bon conseil, si le comte Finchestein meurt, et même s'il ne meurt pas, de demander à traiter directement avec le roi l'affaire de la Hollande et tout ce qui y a

[1] Il faut convenir qu'ici le voyageur a été mauvais prophète ; il reste à savoir si c'est précisément sa faute. (*Note du premier Éditeur.*)

trait. C'est le plus sûr moyen de battre en brèche Hertzberg, qui décidément a été contrarié très-ferme par le roi dans cette affaire, et d'obtenir ce qu'on n'aura l'air d'attendre que de la judiciaire et de la volonté personnelle de ce prince : cela réussit avec tous les rois, même les plus grands. Vanwiesten a obtenu de Frédéric II lui-même par cette marche les choses les plus importantes ; et certes elle est un peu plus sûre, cette marche, comme aussi plus noble que les souterrains de la flagornerie auprès du prince Henri, dont la protection affichée fait plus de mal à la légation française qu'elle ne peut jamais produire de bien dans les futurs contingens les plus favorables ; car je ne suis pas très-éloigné de croire ce que dit nettement le duc, que ce *prince partageur*, s'il était le maître des affaires, serait le plus dangereux ennemi de la liberté germanique..... Il faut finir, car le temps pour chiffrer nous manquerait : le reste de cette précieuse conversation vous viendra. Dites-moi, le plus tôt qu'il sera possible, ce que je dois faire d'après tout ceci, et croyez que si vous trouvez un moyen quelconque de m'accréditer secrètement auprès du roi, ou même du duc, vous ferez une très-bonne affaire.

Billet d'envoi. — Si vous croyez que je ne radote pas tout-à-fait, écoutez-moi : je vous adjure de lire et faire lire ceci avec la plus grande attention, et de ne pas me faire attendre une demi-minute la réponse, fallût-il absolument pour cela se dépouiller pendant quelques heures de la légèreté du pays, ou même avoir de la suite tout un jour.

LETTRE XXXVIII.

Berlin, 21 octobre 1786.

Je suis arrivé à cinq heures et demie du matin. Le roi devait faire manœuvrer sa cavalerie à six : je suis monté à cheval aussitôt pour voir l'état de sa santé et celui de sa physionomie, et pour m'accoster de quelqu'un, s'il était possible. La santé est bonne, la physionomie soucieuse : on a long-temps fait attendre les troupes; on s'est, après deux charges, très-brusquement et ridiculement retiré. Rien de nouveau et d'assez important ne m'est parvenu pour ne pas employer le très-peu de momens que j'ai d'ici au courrier, et qui sont fort abrégés par vos huit pages de chiffres, à résumer les conséquences que j'ai tirées de l'importante conversation dont je vous ai rendu compte dans ma dernière dépêche, et de laquelle il m'est d'autant plus impossible de vous achever les détails, que, le duc m'ayant envoyé, une heure après que je l'eus quitté, son ministre des affaires étrangères (M. de Ardenberg de Reventlau), ils sont très-augmentés.

Il m'a paru quatre choses :

1° Que dans la confidence que m'a faite le duc, il était entré une grande complication de sentimens, de mouvemens et d'intentions. Il veut que nous le portions au premier ministère de Prusse, mais avec mesure : il n'est pas sûr que nous le désirions (j'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'en convaincre); cependant, absolument persuadé que se mêler des affaires de la Hollande est une lourde faute, il désire que la Prusse

se conduise bien, et que nous ayons l'influence du moins en ceci. Il a donc voulu m'aviser, et tout à la fois découvrir si je savais quelque chose, et si nous étions assez décidés pour soutenir la gageure; de là les commentaires postérieurs de Ardenberg, ses fausses confidences de gazettes; le rappel non-seulement de M. de Coetloury, mais celui de M. de Veirac; notre désertion du parti patriotique, etc., etc.; toutes choses auxquelles j'ai répondu en riant.

2° Que la très-grande inquiétude du duc est de savoir si nous sommes ou ne sommes pas Autrichiens, ou seulement même si nous sommes à cet égard dans une telle indécision que les fautes ou les froideurs du cabinet de Berlin suffiraient pour nous pousser, au hasard de tout ce qui en peut arriver dans les futurs contingens, à seconder l'empereur dans ses projets contre l'Allemagne. Je crois que, rassuré sur cet article capital, le duc serait Français, car il est fort Allemand; et les Anglais ne peuvent que mettre le feu en Allemagne; nous seuls pouvons y maintenir la paix. Si ses liaisons avec l'Angleterre paraissent se resserrer, c'est, je pense, uniquement la méfiance du sort de la Prusse qui en est la cause; car il sait bien que ses combinaisons anglaises sont plus imposantes que solides, et que les prussiennes, un peu plus subalternes peut-être, sont bien moins hasardeuses.

3° Lui et son ministre m'ont demandé et redemandé tant de fois sur quelle base je croirais pouvoir piloter la pacification de la Hollande, qu'il m'est venu dans l'esprit que le duc songe peut-être que si nous excluions l'alliance Nassau pour le prince de Prusse, on serait obligé de se rejeter sur la princesse Caroline de Brunswick, sa fille : ce soupçon est fondé sur des choses

si fugitives, qu'il est impossible de l'appuyer par écrit, même de probabilités, et d'autant moins que n'ayant aucune espèce d'instruction à cet égard, je n'ai nullement osé m'avancer; je ne le donne donc que comme il m'est venu. En tout, être peu instruit sur les affaires de la Hollande m'a beaucoup nui en cette occasion : si j'eusse pu me hasarder, j'aurais puisé à cet égard jusqu'à tarir. La seule chose bien positive qu'il ait décrétée comme proposition, c'est une espèce de conseil de régence coalitionnaire, sans lequel le stathouder ne pourrait rien faire, et où seraient les Gislaer, Vanberckel, etc., etc., etc., etc., mais où serait aussi M. de Lynden, le gouverneur des enfans du stathouder, etc., etc. A mon éternelle objection : comment soutiendrez-vous les mesures prises sous votre caution? ils ont toujours répondu : S'il contrevient à ses arrangemens, nous l'abandonnerons. — Jusqu'à quel point, ai-je repris? et si ce n'est qu'amicalement, que lui importera votre abandon? — En un mot, je me suis toujours tenu, avec une obstination un peu mystérieuse, à dire que l'on n'amènerait jamais à la raison le stathouder, qu'on ne lui eût déclaré que le roi de Prusse l'abandonnait, sauf à rassurer à l'oreille la princesse.

4° Il m'a paru que le duc roulait quelque grand projet dans sa tête pour la reconstruction de l'édifice germanique; car ce prince habile sent que, pour conserver cette ruine antique, il faut l'étayer, et même en reprendre sous œuvre quelques parties. Le seul désir qu'il m'ait clairement manifesté, c'est la séparation de l'électorat de Hanôvre de la monarchie anglaise, et la sécularisation de certains états qui puissent contribuer un jour à un équivalent pour la Saxe : il croit que le premier point s'obtiendrait, et même sans de grandes

difficultés, si notre politique devenait anglaise : il croit que le second peut venir, quoique contraire à la ligue des princes, parce qu'à la mort de l'électeur de Mayence on aura occasion d'y retoucher, ainsi qu'un prétexte naturel et légitime de faire expliquer les princes ecclésiastiques, qui, plus intéressés que tous autres à la liberté germanique, sont toujours les premiers à tergiverser, etc., etc. Ceci décèle du moins que, tout attaché qu'il se montre à la confédération des princes, il y aura des moyens de lui faire entendre raison sur des modifications.

Ce qu'il faut que je sache maintenant, c'est 1° s'il faut le mettre en avant, vrai moyen de l'écarter, ce qui ne me paraît pas être de notre intérêt; car il est plus sage, plus habile, et moins susceptible de préjugés et de passions qu'aucun autre qui puisse arriver à cette place; 2° s'il faut échauffer et augmenter son parti, ce qui est travailler directement contre le parti du prince Henri, car le plan du duc est exclusif; et, à dire vrai, il paraît tacitement si convaincu que l'autre ne peut rien être, qu'il a beaucoup ajouté à mon opinion sur ce sujet; 3° jusqu'à quel degré je dois lui montrer de la confiance; car il est impossible d'en obtenir d'un homme avisé sans lui en donner, et je crois qu'il vaut mieux lui dire que lui laisser deviner.

Le comte Finchestein est sauvé. Le roi est arrivé le 18 à huit heures du matin; il était parti de Breslaw le 17 à sept heures du matin : c'est une diligence incroyable; personne n'a pu le suivre. Ce jour-là même il a été voir la reine douairière, et a donné ainsi lieu d'attribuer à mademoiselle de Voss cette course rapide et périlleuse. On la dit grosse; mais 1° on ne peut pas le savoir; 2° je crois que l'empressement serait

amorti si cela était. On assure qu'elle a demandé deux cent mille écus; en ce cas sa destinée n'aura pas une grande latitude. Le roi a fait une foule de nobles en Silésie comme ailleurs. Les gazettes vous le diront assez sans que je charge de leurs inutiles noms cette lettre. Il va passer huit jours à Postdam pour son travail sur le militaire : on parle d'un grand changement dans cette partie, lequel sera favorable aux subalternes, répressif pour les capitaines.

Les Dantzickois, qui s'imaginaient apparemment que les rois étaient des ogres, ont été si enchantés d'en voir un qui ne mangeait pas leurs enfans, qu'ils se sont enthousiasmés jusqu'à vouloir se soumettre purement et simplement à la domination prussienne. Les magistrats ont éludé comme ils ont pu, sous le prétexte que Dantzick était une dépendance de la Pologne; mais le mouvement a été si violent et si tumultuaire, que les courriers prussiens et polonais ont marché. Cet événement donnera l'éveil à l'empereur et à la Russie : bonne circonstance pour nos affaires hollandaises.

Au reste, M. de Hertzberg, qui s'est permis encore plusieurs coups de tête en Silésie, et nommément dans son discours des hommages, où il a vraiment bravé l'empereur d'une manière fort indécente, comme s'il était dans sa nature de ne pouvoir s'accommoder d'un ordre de choses paisibles, M. de Hertzberg a eu le crédit de retarder la nomination de M. d'Alvensleben pour la mission de France, que le roi avait annoncée à souper. Devais-je m'attendre à cette recula de quand je vous ai donné la nouvelle, que j'ai regardée comme si publique que je ne l'ai pas même chiffrée?

LETTRE XXXIX.

24 octobre 1786.

Je commencerai cette dépêche par une anecdote parfaitement sûre, qui me paraît la plus décisive que l'on connaisse sur le nouveau règne. Qu'on se rappelle que j'écrivais le 29 août (Lettre XVIII) : « Le roi paraît vouloir renoncer à toutes ses habitudes ; c'est le prendre bien haut.... Il se couche avant dix heures du soir, et il est levé à quatre..... S'il persévère, il sera l'exemple unique d'une habitude de trente ans vaincue, et c'est en ce cas sans doute qu'il a un grand caractère qui nous déjouera tous..... »

Eh bien ! j'en jugeais comme tout le monde sur les apparences. La vérité est qu'à neuf heures et demie le roi disparaissait, et qu'on le croyait couché, tandis que dans l'intérieur le plus reculé du palais il célébrait les Sardanapales jusque bien avant dans la nuit. Il est aisé de concevoir maintenant pourquoi il a fallu intervertir les heures du travail. La santé ne suffisait pas au théâtre et à la coulisse. . . . .

Le prince Henri se regarde comme écarté par système et par goût. Il est persuadé ou croit être persuadé que la foule innombrable de sottises qui résultera de son éloignement (car, dans son opinion, sans lui le pays est perdu) fera recourir à son expérience, à ses talens, et qu'il refusera ses tardifs secours qu'alors on implorera de son génie. Il ne pense pas que, même en lui accordant tous les rêves de son amour-propre, l'expression *un pays perdu* n'est vraie que relativement

à un certain laps de temps et à un concours de circonstances qui n'éclosent que dans une période donnée, et qu'ainsi très-probablement il sera mort avant qu'on ait eu le temps de s'apercevoir qu'on a besoin de lui. Il vient passer quatre mois à Berlin comme un martyr, dit-il, afin qu'on ne puisse pas dire qu'il a déserté la chose publique; ensuite de quoi Rheinsberg, le lac de Genève, la France seront ses asiles. Il en trouvera facilement partout pour les consolations de son choix, aujourd'hui qu'il peut rester des heures entières à jouer à colin-maillard ou à la main-chaude chez les plus insipides comédiennes, telles que n'en offriraient point nos plus mauvaises villes de province.

La distribution du crédit d'ailleurs est la même. Hertzberg viole le roi, qui probablement estime davantage le comte Finchestein, mais qui, n'en étant pas aussi pourchassé, le laisse dans une subalternité d'influence qui d'apparente devient réelle, vu la facilité du maître. Les autres ministres sont à peu près comptés pour rien.

Welner augmente tous les jours en juridiction et Bishopswerder en crédit; mais ce crédit, il ne paraît l'exercer ni en ostentateur ni en dupe. Ce ne sont ni des titres, ni des cordons, ni des départemens qu'il convoite. Tout au plus fera-t-il des ministres; il ne le sera jamais. Trois cent mille livres pour chacune de ses filles, un beau fief pour lui, des grades militaires (il passe pour un bon officier), voilà ce qu'il veut; voilà ce qu'il aura probablement. En attendant, personne n'a rien, ni lui, ni Welner, ni Goertz, qui vit d'emprunt.

Bowlet. — Crédit d'ingénieur-maçon et nul autre; il n'en comporte pas. Goltz (le Tartare), fin, rusé, dex-

tre, peut-être même ambitieux; mais très-personnel et cupide : l'argent est sa passion dominante, il aura de l'argent : c'est lui qui cependant influera probablement le plus sur le travail militaire, à moins que le duc de Brunswick ne s'en empare. Les mémoires relatifs au génie lui ont été remis. Le colonel Wartensleben écarté sensiblement, et probablement vu les liaisons de sa famille avec le prince Henri, qui, par-delà tant d'autres désavantages, a celui que tous les entours du roi s'accordent à l'exclure.

Les subalternes. — Leur règne n'est pas venu. Il paraît que, long-temps trompé par eux comme prince de Prusse, le roi le sait et s'en souvient, bien que par respect humain il veuille le dissimuler, du moins quelque temps encore.

Le maître enfin : qu'est-ce? Je persiste à croire qu'il serait téméraire de prononcer aujourd'hui; mais on serait bien tenté de répondre, *le roi des soliveaux*. Point d'esprit, point de force, point de suite, point de laboriosité; les goûts du porc d'Épicure, et des héros seulement l'orgueil, si pourtant ce n'est pas plutôt encore de la vanité étroite et bourgeoise. Voilà jusqu'ici les symptômes. Eh! dans quelles circonstances? à quel âge? à quel poste? Il me faut rappeler toute ma raison pour douter; il me faudrait l'oublier pour espérer. Ce qui vraiment est à craindre, c'est que le mépris universel qu'il encourra bientôt ne l'irrite et ne lui ôte même l'espèce de bonté qu'il montre. C'est une bien redoutable faiblesse que celle qui réunit, à la soif effrénée des plaisirs sans choix et sans délicatesse, le désir du secret dans un poste où rien ne peut être secret.

Je ne suis pas au reste ici le second tome de ma-

dame de Sévigné. Je ne dis pas du mal de Frédéric-Guillaume parce qu'il ne me regarde pas, comme elle disait du bien de Louis XIV parce qu'il venait de danser un menuet avec elle. Hier à la cour de la reine il m'a adressé trois fois la parole,et c'est la première fois qu'il l'a fait en public. « Vous avez été à Magdebourg et à Brunswick ? — Oui, Sire. — Avez-vous été content des manœuvres? — Sire, j'ai beaucoup admiré. — Mais c'est la vérité et non pas un compliment que je vous demande. — Sire, la vérité est selon moi que Votre Majesté seule manquait à ce superbe spectacle. — Comment se porte le duc ? — Parfaitement bien, Sire. — Viendra-t-il bientôt ? — Votre Majesté seule le sait, à ce que j'imagine... » Il a souri. Voilà l'échantillon. Vous croyez bien que ce qu'on peut me dire devant toute la cour m'est infiniment indifférent ; mais ce ne l'était pas aux spectateurs, et je note ceci comme ayant paru entrer dans la réparation arrangée pour la France. Or la voici, cette réparation. Jugez de l'esprit à expédiens de la cour de Berlin ; car je suis convaincu que de la meilleure foi du monde on voulait plaire à M. d'Esterno.

D'abord on a déterminé que la reine ferait un loto et non pas une partie privée, afin que plus de monde fût admis à sa table. Ensuite et après que toutes les princesses,le prince Henri, le prince Frédéric de Brunswick, le prince de Holsteinbeck ont été priés et placés, mademoiselle de Bishopswerder, dame d'honneur chargée de la partie, a nommé M. d'Esterno : puis la reine, apercevant milord Dalrymple, lui a fait signe et au moment même dit de se placer. Le ministre de France et celui d'Angleterre ont donc été les seuls ministres étrangers de cette partie ; de sorte que le prince Reuss

et M. de Romanzow sont restés sur la même ligne d'exclusion comme ils avaient été sur la même ligne de faveur. Il est difficile d'être plus gauche et plus inconsidéré. C'est maintenant que s'aggrave mon regret de ce que M. le comte d'Esterno s'est cru obligé de se fâcher le premier jour de cour de la reine; car je ne vois plus de réparation possible qui ne soit un maussade replâtrage après l'ineptie d'hier.

Au reste, je suis sûr qu'on n'a pas voulu blesser, qu'on a voulu même réparer. Pour traiter la chose moins en petit, je me persuade qu'on a tort de dire que le roi hait les Français. Il ne hait rien; à peine aime-t-il quelque chose : on lui a fait entendre qu'il fallait être Allemand pour se frayer une carrière personnelle et glorieuse; il se rabaisse au niveau de sa nation, au lieu de s'efforcer d'élever sa nation, parce que sa vue ne porte pas plus loin. S'il a une vive répugnance pour quelque chose, c'est pour les gens d'esprit, parce qu'il croit qu'avec eux il faut absolument faire et entendre de l'esprit; or il hait l'un, parce qu'il désespère de l'autre; il ne sait pas qu'il n'y a que les gens d'esprit qui sachent n'en point avoir. Quant à la Hollande, il paraît avoir pris le parti de tout traiter à l'amiable, sans hauteur ni menaces. Mais il vient toujours de Berlin au stathouder deux versions dont le prince ne manque pas de choisir celle qui flatte sa passion dominante.

On fait à un mille d'ici des expériences d'artillerie très-secrètes : elles sont confiées au major Tempel-Hoff. Un très-petit nombre d'officiers-majors y sont admis. Les capitaines en sont exclus. L'emplacement est couvert de tentes gardées par des sentinelles nuit et jour. Je tâcherai de découvrir ce que c'est.

J'ai oublié de vous dire, de Brunswick, que je tenais

de la duchesse que le prince de Galles fait consulter les plus habiles avocats de l'Europe pour savoir si épouser une catholique peut, soit par les lois positives de l'Angleterre, soit par celles d'aucune autre nation, soit dans les maximes du droit public de l'Europe, l'exclure d'une hérédité quelconque, et notamment de celle de la couronne. Il paraît qu'il y a beaucoup d'imprudence dans cette espèce d'appel présomptif des opinions britanniques à celles des avocats.

Une anecdote moins importante, mais plus piquante peut-être, c'est que le margrave de Bade-Baden a envoyé ici pour complimenter M. Edelsheim, le frère de celui de ses ministres qu'on appelle *le Choiseul de Carlsruhe*. Or voici l'histoire de ce complimenteur, arrivé beaucoup après tous les autres. Dans le temps qu'on doutait des talens prolifiques du père des cinq enfans royaux, on voulait donner un amant à une dame (la reine divorcée et reléguée à Stettin) qui en aurait bien pris sans cela. Les frères du duc de Brunswick furent chargés de ce choix. Ils les prenaient dans un étage trop bas : alors on jèta les yeux sur Edelsheim, qui fut assez publiquement chargé de ce grand œuvre. Il fut ensuite envoyé à Paris pour une autre commission, dont il s'acquitta mal ; on le mit à la Bastille, à ce qu'on m'assure ; il en sortit, revint, fut disgracié, puis remis en activité, envoyé auprès des diverses cours d'Allemagne en 1778... Et c'est cet homme que, dans sa haute sagesse, le margrave envoie au roi de Prusse, qui s'est mis lui-même à rire en le voyant.

P. S. Hier à onze heures du matin le roi, enfoncé dans un carrosse gris, est allé seul à Mon-Bijoux, où il

est resté une heure, et d'où il est sorti couvert de sueur et très-enflammé. Est-ce le triomphe de mademoiselle de Voss? Il est impossible de le savoir encore; rien n'a transpiré non plus des lettres que M. de Callenberg a apportées du stathouder.

Muller et Lansberg, secrétaires privés du cabinet, avaient demandé leur retraite avec assez d'amertume, leurs services n'étant apparemment plus nécessaires, disaient-ils, puisqu'on ne daignait pas même les instruire de ce qu'ils avaient à répondre, et qu'on envoyait au roi les lettres toutes dressées. Ils restent, et c'est par Bishopswerder que le raccommodement s'est fait. Il paraît qu'il se ligue avec Welner contre Hertzberg, même sans trop s'en cacher.

Le roi ne va plus que le vendredi à Postdam; on croit que c'est afin de donner au duc le temps d'arriver pour le travail militaire. C'est une étrange manie que de vouloir rendre raison de tous les caprices des rois.

LETTRE XL.

28 octobre 1786.

J'ai passé la soirée hier avec le prince Henri : le roi avait consacré à ce palais presque tout son après-dîner la veille; car de chez le prince il avait été chez la princesse, où il a joué et pris le thé avec mademoiselle de Voss, entre autres dames d'honneur. Cette espèce de réconciliation avec le prince (laquelle pourtant n'est que de la simple courtoisie, montrée à la visite chez la princesse, que le prince regarde comme sa plus cruelle

ennemie), cette réconciliation (et c'est presque le mot propre, car la froideur était très-grande) paraît être l'ouvrage de la politique de Welner, qui, dans sa lutte contre Hertzberg, a voulu si ce n'est l'appui du prince, du moins sa neutralité; et la haine de ce faible mortel est si aveugle, en effet, que, combinée avec les espérances de son ambition, qui ne se désabusera pas aisément, elle lui a suffi pour se jeter encore une fois à la tête du roi, et par conséquent pour se reculer s'il était possible. Au reste, lui-même ne fait pas grand fond sur ce rapprochement simulé, d'autant plus suspect qu'il se trouve placé à la veille d'une absence de quinze jours, après laquelle il ne sera pas difficile de trouver des prétextes de ne pas se voir de quelque temps encore, si le roi le juge à propos. Mais le prince croit son ennemi fort, et il s'en réjouit comme un enfant, sans penser que c'est le moyen le plus sûr de le ressusciter.

En effet, M. de Hertzberg paraît avoir fait son sort. En Silésie, il avait eu des déboires assez vifs; quelques brusqueries, quelques contrariétés, le chagrin de voir rayer de la liste des comtes le frère de son ancienne maîtresse. Dès la Prusse même il aurait dû s'apercevoir que ses jactances ne plaisaient pas. Lorsqu'aux hommages il lut la liste des comtes, il s'arrêta à son nom afin que le roi le prononçât lui-même du haut de son trône, et le roi eut la malice de n'en rien faire; de sorte que le comte de Hertzberg n'a été inauguré que le lendemain dans l'antichambre.

Mais ce qui l'a probablement perdu, s'il l'est en effet, ce sont ses manières hautaines avec Welner, le moins oublieur des hommes, et qui, dans ses projets d'ambition, n'avait pas besoin de cette rancune pour haïr et desservir le ministre. Celui-ci l'a fait attendre

dans son antichambre des heures entières, l'a reçu et tenu debout dans sa chambre, ne lui a parlé qu'un petit nombre de minutes et l'a congédié avec des airs qui ne sont bons qu'à offenser. Welner a juré sa perte, et Bishopswerder le seconde. Elle paraît probable, du moins dans toute l'acception du mot crédit; je l'aurais deviné aujourd'hui à sa seule politesse. Il avait un grand dîner d'étrangers, dont pour cette fois M. d'Esterno et moi nous étions, et toutes les prévenances ont été pour nous : cela est gauche et bas. Etrange singularité que ce mélange de roideur et de faiblesse par lequel les demi-caractères se perdent. Machiavel a raison : « Tout le mal de ce monde vient de ce qu'on n'est » pas assez bon ou assez méchant. » Quoi qu'il en soit, il est certain du moins que M. de Hertzberg a reçu une défense sèche et positive de se mêler directement ni indirectement des affaires de Hollande, d'où M. de Callenberg au reste paraît n'avoir rien apporté de particulier. C'est tout bonnement du service qu'il demande, et ses lettres étaient de simples recommandations.

Ce n'est pas pour Hertzberg que l'on ne rappelle pas Thulemeier; c'est pour le comte Finchestein. La maîtresse de cet envoyé a été liée de tout temps très-tendrement avec ce ministre, et c'est même le mari de cette vieille amie qui fit entrer le comte dans le département. Après tout, le rappel ou non rappel de Thulemeier est à présent, ce me semble, un objet de bien peu d'importance. Sa mission est finie de fait depuis l'arrivée du comte de Goertz, et je ne crois pas même qu'on reçoive de ses dépêches.

Le sort de de Launay est décidé d'avant-hier au soir par une lettre très-sévère. Il est hors d'activité, et pour toute retraite on lui offre une pension de deux mille

écus, pourvu qu'il reste dans les Etats du roi. Il faut convenir que son compte rendu est un chef-d'œuvre d'égoïsme et d'impéritie, et qu'il pourrait être victorieusement réfuté, quoique le mémoire des commissaires, où ils ont entrepris d'y répondre, soit pitoyable. Au reste, il a constaté deux faits, dont l'un bien curieux et l'autre décisif contre sa propre gestion, à savoir qu'il a fait entrer dans les coffres du roi, en dix-neuf ans, quarante-deux millions six cent quatre-vingt-neuf mille écus d'empire, ou plus de cent soixante-dix millions de notre monnaie par-delà ses fixations, qui montaient à cinq millions d'écus annuels. Quelle extorsion terrible ! L'autre fait est que la régie coûte plus de quatorze cent mille écus annuels ou près de six millions en frais de perception, qui, au premier aperçu des affaires et des circonstances locales, peuvent être réduits au moins des deux tiers. Mais on n'emploie pas en ce moment un seul homme qui paraisse en être aux élémens : il est de fait qu'on n'a pu rédiger encore un tableau général de la recette et de la dépense, ni classer une seule des branches du revenu ; en sorte qu'il n'est pas encore un seul objet, pas même le dîner du roi, qui soit nettement assigné. Ceci est un chaos, mais un chaos tranquille. Tout est en stagnation, finances, militaire, civil. En général cela vaudrait sûrement mieux que trop gouverner dans un pays constitué, où la sagesse particulière l'emporterait sur la folie publique. Mais on est si accoutumé ici que le roi travaille, ou plutôt qu'il fasse tout ; on a si peu l'habitude d'y suppléer (quoique, la chose une fois ordonnée, on sache fort bien le tromper) ; on est si éloigné même de le lui proposer, que la stagnation est un détraquement réel de la machine ; et ce détraquement, que ne peut-il pas devenir

dans un Etat qui a des bases si fragiles, quoiqu'à la vérité habité par un peuple si lent, si lourd, si peu passionné, que difficilement une secousse y sera subite? Quoi qu'il arrive, le vaisseau coulera bas plus ou moins insensiblement, s'il ne survient pas de pilote; mais il ne chavirera pas.

Encore une fois il faut attendre; il serait téméraire de vouloir discerner quelque chose dans ces *ténèbres visibles;* il faut attendre, dis-je, pour savoir du moins si le roi aura ou n'aura pas le courage de prendre un ministre principal. Son avénement serait une véritable révolution, qui peut tout changer, soit en bien, soit en mal.

Ce qu'il faudra beaucoup surveiller quand on pourra pronostiquer le sort de ce gouvernement-ci, c'est le duc de Brunswick, s'il n'y est point appelé, et qu'il y ait apparence de naufrage. Ce prince n'a que cinquante ans, et certes il est ambitieux. Si jamais il peut se résoudre à quelque chose de hasardeux, et qu'il ne compte plus sur la Prusse, il soufflera sur toutes les combinaisons germaniques, comme le vent du nord sur de faibles roseaux. Sa tournure et ses manières ne sont pas compatibles avec l'Angleterre, qui d'ailleurs ne peut qu'accidentellement agir dans le continent. Mais mon imagination se figure telle circonstance où je le crois capable de se jeter du côté de l'empereur, qui le recevrait à bras ouverts. Et que ne pourrait pas le duc de Brunswick à la tête de l'armée autrichienne? Quel danger pour l'Allemagne! Quelle existence pour lui, qui aura peu de frein s'il lui faut prendre un parti désespéré! car il ne saurait souffrir ses fils, si ce n'est le cadet, qui promet de n'être pas aussi stupide que les autres. . . . .

On a manqué la bonne manière de le lier : c'eût été de le mettre absolument à la tête de la confédération des princes. S'il les déserte, je crains fort qu'il n'en soit le destructeur.

Le baron de H*** est arrivé, et il n'a pas été reçu par le roi, comme on s'y attendait. Un certain énergumène de musique, appelé le baron de Bagge, est aussi à Berlin. Je crois que tous tant qu'ils sont ils se hâtent trop. Il est dans la ferveur du système allemand, et surtout avide de faire dire qu'il suit d'autres erremens. Depuis qu'il est roi, le banquier de la Valmour a eu ordre d'envoyer ses comptes, pour qu'ils fussent arrêtés, et de suspendre tout paiement ultérieur à cette fille, qui eut autrefois sur lui tant d'empire. On dit qu'il revient le 3 de Postdam, et je crois en dernière analyse qu'il ne fera qu'y chasser. Le prince de Dessau y arrive demain soir : je ne doute pas qu'il n'y ait quelque évocation d'âmes.

LETTRE XLI.

30 octobre 1786.

J'ai remis à Struensé, sur sa demande, les notes suivantes ; l'une sur la possibilité d'un placement dans les effets publics de France, l'autre sur le traité de commerce.

SUR LES PLACEMENS D'ARGENT DANS LES EFFETS PUBLICS DE FRANCE.

Il y a deux sortes d'effets publics en France ; ceux dont le revenu ou leur rapport est fixe et certain, et qui n'ont rien d'éventuel, et ceux qui produisent des divi-

dendes ou partages de bénéfices sujets à des vicissitudes et à des variations en hausse ou en baisse.

Dans cette dernière classe sont principalement les actions des compagnies publiques ou favorisées, telles que la caisse d'escompte, les eaux de Paris, la compagnie des Indes : tous ces effets ont été successivement ou en même temps livrés à tous les excès de l'agiotage. On a perdu, pour ainsi dire, toute idée de leur valeur réelle, de leur rapport effectif, pour se livrer à toutes les exagérations des joueurs sur des objets que l'on ne peut pas soumettre à des calculs exacts. On a même été moins occupé de rapprocher les prix de ces actions de leur véritable valeur que de les ballotter d'après de prétendues notions sur l'impossibilité de livrer les quantités vendues ; on a fait accaparement sur accaparement, association pour la hausse, association pour la baisse. Tout ce que le mensonge, l'intrigue et l'astuce ont pu imaginer, a été mis en œuvre pour faire hausser ou baisser les prix; et, quoique la violence de ce jeu ne dure que depuis environ deux ans, beaucoup de gens s'y sont déjà ruinés, et beaucoup d'autres s'y sont déshonorés en se mettant à couvert de la loi pour éluder leurs engagemens.

L'autre genre de placement, le seul peut-être qui mérite ce nom, sont les contrats et les effets royaux proprement dits ; les contrats rapportent cinq et demi à six pour cent au plus. Un seul effet au porteur en rapporte davantage ; c'est l'emprunt de cent vingt-cinq millions, qui ne se vend sur la place qu'à deux pour cent de bénéfice, quoiqu'il y ait neuf mois d'intérêts échus, et qu'il offre réellement un intérêt de bien près de sept pour cent par an. Il n'est pas possible qu'il reste long-temps à ce taux. Soit que l'on veuille y placer

d'une manière permanente, ou pour une spéculation de quelques mois seulement, cet emprunt mérite une préférence décidée sur tous les autres. Chaque année le bonifie réellement, puisque, avec un intérêt toujours égal de cinq pour cent l'an, on marche toujours vers un remboursement plus avantageux. En janvier 1787 et 1788 ces remboursemens se feront sur le pied de quinze pour cent de bénéfice sur le capital; ensuite ce bénéfice monte à vingt pour cent, et de trois ans en trois ans vingt-cinq, trente, trente-cinq, quarante, quarante-cinq, cinquante, et enfin pour la dernière année à cent pour cent, le tout indépendamment de l'intérêt à cinq pour cent jusques et compris l'année du remboursement, la dernière année à cent pour cent de bénéfice seulement exceptée. On peut conserver ce placement sous sa forme originaire d'effet au porteur, ou, si l'on veut, on peut le faire constituer en contrat, sans rien changer pour cela à l'ordre du remboursement.

Ceux qui achètent dans le projet de garder devraient préférer de le faire constituer en contrats, parce que, sous cette forme, il ne peut être volé, brûlé ni détruit; ceux qui achètent par spéculation pour revendre font mieux de garder les effets au porteur, parce qu'alors la vente n'en éprouve ni retards ni formalités.

Les emprunts publics en France doivent être regardés comme finis, toutes les dettes de la guerre étant payées; de sorte que si l'on emprunte désormais, ce ne sera probablement[1] que de petites sommes, pour parer aux remboursemens annuels dont les finances sont chargées pendant cinq ou six ans encore : mais ces emprunts ne présenteront aux prêteurs que de médiocres

[1] On ignorait alors, et l'on ne devinait pas la sublime invention des emprunts graduels et successifs.

avantages; le taux de l'intérêt a une tendance naturelle à baisser, d'après la prospérité générale du royaume, et par conséquent l'emprunt de cent vingt-cinq millions présente une probabilité de hausse, qui chaque jour peut se réaliser, et dont on ne peut s'assurer qu'en y plaçant promptement. Cette probabilité peut même s'appeler certitude quand on considère d'un côté la nature de l'emprunt, qui est le plus sage, le plus solide, le plus avantageux aux prêteurs, et le mieux combiné à tous égards que l'on ait jamais fait; d'un autre côté le concours des circonstances, qui toutes se réunissent à faire présumer que le crédit de la France et la confiance dans ses effets royaux ne pourra que s'accroître et s'affermir de plus en plus.

SUR LE TRAITÉ DE COMMERCE.

Il paraît que le traité de commerce plaît beaucoup aux deux parties : les Anglais y voient un grand débouché pour leur lainage, leurs cotons façonnés et leur quincaillerie. Nous comptons sur une très-grande exportation de nos vins, nos toiles, batistes, etc.; et probablement tous ont raison, mais avec des modifications que le temps seul peut apprécier.

En général, le traité paraît avoir consacré un principe trop souvent méconnu, que les droits modiques sont les seuls moyens de préserver le revenu, et de prévenir la contrebande; ainsi dix à douze pour cent sont les droits que les marchandises anglaises vont payer. Si dans les premières années l'avantage pouvait sembler être du côté des Anglais, il est clair que chaque année le commerce français gagnera du terrain par là, d'autant que rien ne s'oppose à ce que nos manufactures imitent peu à peu les produits de l'industrie

anglaise, tandis que, la nature ayant refusé à l'Angleterre le sol et le climat, qui seuls peuvent produire nos vins, ils seront toujours dans notre dépendance à cet égard.

Il est certain que les vins de Portugal continueront à être consommés en Angleterre en assez grande quantité. La génération qui s'élève préfèrera les vins de France : cela est prouvé par l'exemple de l'Irlande, où il se boit dix fois plus de vin de France que de celui de Portugal. Les vins de France ne devant désormais payer en Angleterre que les mêmes droits que ceux de Portugal y paient aujourd'hui, c'est-à-dire quarante livres sterling par tonne, ou environ vingt-quatre sous de France la bouteille, nos vins de Médoc pourront s'y vendre à bon marché, et seront préférés aux vins de Portugal. Les Anglais pourraient, à la vérité, baisser les droits actuels sur les vins de Portugal; mais ils craindraient de les diminuer sensiblement, pour ne pas compromettre le produit de leurs brasseries, qui forment la branche la plus importante de leurs droits d'accise, et rapportent annuellement plus de dix-huit cent mille livres sterling.

En tout, le traité sera incontestablement avantageux aux deux pays; il procurera une augmentation de jouissances à leurs habitans, et de revenus à leurs souverains respectifs; il tend à rapprocher les Anglais des Français; en général, il porte sur ces principes libéraux qui conviennent aux grandes nations, et dont la France devait d'autant plus donner l'exemple, que c'est le pays de l'univers qui par ses avantages naturels gagnerait le plus à ce que de tels principes fussent universellement établis dans le monde commerçant.

LETTRE XLII.

31 octobre 1786.

On a dit aussi (et c'est le prince Ferdinand) que c'était moi qui avais réfuté le compte-rendu de de Launay; depuis ce moment j'ai été me faire écrire chez de Launay tous les jours, et j'ai déclaré qu'en pareille matière tourmenter les personnes me paraissait si peu nécessaire aux choses, qu'indépendamment de la lâcheté de frapper sans mission un homme dans le malheur, il n'y avait qu'un fat qui eût pu inventer une méchanceté si bête.

Sur une réplique à la réfutation de son compte-rendu, de Launay a reçu une lettre si dure, qu'il a demandé sur-le-champ la permission de se retirer. Le roi a répondu que cette permission lui serait accordée quand la commission n'aurait plus besoin de lui.

On murmure hautement ici, après en avoir longtemps parlé sourdement, qu'il se machine un traité entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, dont le prétexte est la pacification de la Hollande. J'avoue que je ne vois pas à cela la plus légère apparence pour le moment. Le roi ni aucun de ses ministres ne me paraissent avoir assez d'étendue dans l'esprit pour une pareille conception. Cependant c'est le cas assurément d'y faire une attention sérieuse...... Comme je finissais cette phrase, je reçois avis sûr que le docteur Rogerson, médecin favori de la czarine, celui-là même qu'elle a envoyé à Vienne, et dont je vous ai parlé dans mes premières dépêches, vient d'arriver. C'est le cas ou

jamais de faire la guerre à l'œil; mais ce genre d'escrime n'appartient qu'aux ministres; eux seuls en ont les moyens, ne fût-ce que par la toute-puissance des petits soupers, qui sont des tamis pour les secrets. Au reste, ce Rogerson revient d'Angleterre par Amsterdam, et sa route naturelle était bien de passer ici. Cependant je répète qu'il faut observer de près les cabinets d'Autriche et de Saint-Pétersbourg, tout convaincu que je sois quant à présent que l'empereur ne tend que des piéges à ce pays-ci. Ajoutez à tout ceci que je crois m'apercevoir très-clairement que le prince Henri se dégallomanise : cela ne l'avancera de rien; car c'est comme anti-Henri qu'on est anti-Français, et non pas comme anti-Français qu'on est anti-Henri. Mais ce prince est turbulent, faux, perfide : autrefois il a réussi à Saint-Pétersbourg. Il peut se flatter que si l'on a besoin de ce cabinet on pensera à l'employer, et jamais on ne ressembla mieux par la morale à feu Érostrate.

Le duc de Brunswick est arrivé samedi soir à Postdam; c'est une espèce de secret à Berlin. Le dimanche on n'avait encore fait que de la musique et des revues; mais il est certain que du dimanche au mardi il est parti deux courriers. Je n'en sais pas davantage; je manque de moyens pécuniaires et autres; mais c'est une chose si incommode que le désordre intérieur, quelques-uns des favoris sont si intéressés à le faire cesser, du moins dans certaines parties, puisqu'ils n'ont pas le sou, et il est à un tel excès dans le palais, que je ne puis pas ne point soupçonner qu'il y a quelque grand objet de distraction qui absorbe le peu de momens que le roi consacre au travail.

Il a eu une secousse intérieure où il s'est fait violence. Un de ses écuyers favoris, Rumpel, fort insolent de sa

nature, et au point qu'à une revue il lui est arrivé de frapper un gentilhomme sans qu'il en soit résulté aucune autre suite, a eu un démêlé de subordination très-vif avec M. de Lindenau, nouveau premier écuyer, Saxon, ami de Bishopswerder, qui l'a fait placer. Lindenau a envoyé l'insolent favori aux arrêts, et a rendu compte au roi; celui-ci a fait un soubresaut violent; mais après quelques secondes de silence il a non-seulement donné raison à M. de Lindenau, mais confirmé les arrêts d'une manière très-sèche, et pour un terme indéfini. Cela a rendu quelque énergie aux chefs, et tempéré un peu l'insolence des sous-ordres.

D'un autre côté la division se met dans les favoris. Goltz et Bishopswerder ont eu un différend très-sérieux en Silésie. Le roi ayant fait je ne sais quelles nouvelles nominations, Goltz s'est tu si froidement, que le roi a voulu savoir les motifs de cette improbation tacite : « C'est, a dit Goltz, que Votre Majesté » nous inonde de Saxons, comme s'il n'y avait point » de sujets chez elle. » — Bishopsverder arrive peu de momens après, propose un Saxon; et le roi lui dit très-brusquement : « Eh ! sacredieu ! vous ne me pro» posez jamais que des Saxons. » — Probablement, dans l'explication qui a suivi cette brusquerie, le roi aura été indiscret : toujours est-il vrai que Bishopswerder en a eu une très-vive avec Goltz. Cela est replâtré; mais on peut conclure avec probabilité que Gotz le Tartare et Bishopswerder le débonnaire ne sont ni ne seront très-cordialement ensemble. C'est le dernier qui a fait venir l'insignifiant duc de Holsteinbeck, et qui le porte au commandement des gardes pour écarter de ce poste l'ancien favori Wartensleben.

Un cran plus bas, il semble que Chauvier reprend

du crédit. Il a cru dans le commencement du règne que la morgue de secrétaire avancerait ses affaires, elle les a reculées; il paraît qu'il se retourne, qu'il reprend le département du maquerellage, des complaisances subalternes, même de l'espionnage, et que cela lui réussit.

Le roi revient mercredi pour repartir le jeudi, dit-on. Je n'entends rien à cette marche; mais ne serait-ce pas un peu pour écarter le prince Henri, sans se brouiller avec lui? Ce prince se trouvera étranger aux affaires par la seule topographie du roi.

Le ministre de Blumental a demandé assez nettement sa démission au roi, se plaignant que Sa Majesté, qui avait chamarré de cordons quelques-uns de ses serviteurs moins anciens que lui, ne lui eût pas donné cette marque d'honneur. Sa retraite, qui n'est pas accordée, est un objet de peu d'importance; mais on dit que le roi ne demande pas mieux, afin d'avoir une place à donner. On annonce, et d'un assez bon coin, que cette place, ou plutôt une place principale, sera tout-à-l'heure arrangée pour un homme très-marquant, et qui déplaira à tout le monde. Je ne puis ni deviner qui c'est, ni croire que le roi ait la force de déplaire à tout le monde.

Hertzberg est toujours en baisse, si ce n'est en chute de crédit. Il est de fait que depuis le retour de Silésie il n'a pas dîné avec le roi. Welner est à Postdam.

Ne vous laissez pas persuader par la légation qu'il n'y a rien à craindre du côté de l'Autriche. Je suis convaincu que le roi n'a pas un parti pris; que l'empereur le tâte, et que quelque chose nous échappe. Rien de moins extraordinaire assurément quant à moi. J'avoue que je suis surpris moi-même de tout ce que je

parviens à savoir, quelque peu que ce soit : mais il ne peut y avoir de secret ici pour le ministre de France que faute d'argent ou d'activité.

On vient de me conter que le général Rodig avait appelé en duel le comte de Goertz; on n'en dit pas le sujet, et cela me paraît peu vraisemblable : cependant la nouvelle est de bon lieu, quoique d'un jeune homme.

LETTRE XLIII.

4 novembre 1786.

M. de Launay est suspendu de toutes fonctions par une nouvelle lettre infiniment dure, et passablement incohérente. J'ai cependant peine à croire qu'on veuille souiller le commencement du règne par une inutile cruauté. La victime est immolée à la nation du moment où l'homme n'est plus en place; le reste ne serait que l'explosion d'une haine gratuite, puisque ce malheureux ne peut plus faire ombrage à personne. M. de Verder est à la tête de la régie. Nous verrons ce que produira un nouveau régime, ou plutôt s'ils sauront l'établir. En attendant, le renvoi de quarante Français est décrété *in petto*, et je ne vois pas que ces espèces de vêpres siciliennes conquièrent même l'opinion publique. Ici le théâtre n'est pas assez vaste pour que le parterre ne discerne pas ce qui se passe dans les coulisses. Il n'y a guère d'autre illusion possible que de faire réellement du bien. Au reste, j'essaie de sauver de Launay en faisant dire par le prince Henri, qui du moins a conservé le droit de tout dire, que jusqu'ici

le roi a vraiment été dans cette affaire l'homme de sa nation; que s'il allait plus loin il serait l'homme des ennemis de de Launay; qu'on murmure dans le public qu'il a épousé leur haine, etc. Il est certain que les *je* du compte-rendu lui ont donné de l'humeur et même de l'emportement.

Le roi est arrivé hier, et reparti ce matin : il paraît que c'est un épisode du roman Voss, lequel mûrit. On est en suspens sur les trois partis suivans. Deux cent mille écus pour sa dot (le roi ne le veut point, ou ne veut compter que mille écus par mois; de sorte que le paiement ne serait parfait que dans seize ans et huit mois, ce qui le rendrait un peu problématique); un mariage de la main gauche (le roi y consent; mais la demoiselle trouve que cela est très-équivoque), ou la marier à un homme qui partira le jour même pour la mission de Suède. (On n'est pas sûr de trouver un homme assez vil pour cela dans une classe qui le mette sur la ligne des ministres.) La demoiselle avoue que, sans être amoureuse, elle est sensible à une persécution de trois ans; mais que sera-t-elle? que sera son oncle, sa famille? quelle sera sa place dans l'opinion, à la ville, à la cour? Voilà l'objet de la négociation que conduit Bishopswerder; je ne le crois pas assez jeune pour devenir le substitut du roi; de sorte que sa spéculation ne me paraît pas sûre. Quant au roi, il y a bien un peu de curiosité, un peu d'obstination, un peu de gloriole, mais encore plus du besoin d'une société où il puisse être aussi commère, aussi déboutonné, aussi les pieds sur les chenets que possible. Ce qui entrave la négociation, c'est que les Rietz doivent vider le pays, et que le roi tient fort à son fils. Au reste, il faut ajouter à tout ceci, cependant, que mademoiselle de Voss ra-

conte tous les propos du public, et même des courtisans les plus secrets sur son compte, ce qui peut donner des soupçons sur la probabilité des conjectures.

Il retourne à Postdam jusqu'au 8, dit-on : il n'y est pas tellement occupé d'affaires ou de plaisirs secrets qu'il n'ait quelques sociétés. M. d'Arnim y est, espèce d'homme du monde manqué à qui l'aménité facile de ses mœurs et sa grande fortune ont fait beaucoup d'amis, et dont l'esprit tout à la fois assez droit et peu brillant, mais indécis et vacillant, n'offusque ni n'effraie le roi. En tout pays absolu c'est un grand moyen de fortune que d'être médiocre; s'il est vrai qu'en général avec les princes il ne faut rien de tranchant, et que l'hésitation en délibérant leur plaît toujours, je crois que cela l'est principalement pour Frédéric-Guillaume II.

Au reste, les états d'assignation sont faits, à ce qu'on assure, et c'est le travail du seul Welner; aussi tous les ministres, Schulenbourg excepté, peut-être à cause de ses liaisons avec le comte Finchestein, que l'inauguration de mademoiselle de Voss doit rendre puissant, sont-ils inquiets et consternés. Il en est, et ceci est positif, qui n'ont pas encore rendu le plus léger compte au roi. Appréciez par là l'état de situation d'un pays où tout dépend de cette seule tête. Ne vous étonnez pas de ce que l'on vous parle de peu d'affaires; car il ne s'en fait point, celle de de Launay est la seule que l'on suive avec l'activité de la haine. Tout le reste dort.

Quelqu'un qui arrive de Russie m'assure que déjà depuis long-temps l'impératrice ne va plus au sénat, et qu'elle s'enivre habituellement tous les matins avec du vin de Champagne et de Hongrie (ce fait est contraire à toutes les traditions parvenues jusqu'à moi); que Potemkin exalte son ambition jusqu'aux plus

grands projets, et que l'on dit tout haut qu'il sera empereur, ou qu'il aura la tête coupée à l'avénement du grand-duc. Cet homme rusé, tranchant, et d'une fermeté rare, n'a pas un ami, et cependant le nombre de ses créatures et de ses créanciers, qui perdraient tout avec lui, est tellement grand dans toutes les classes de la nation, que son parti est extrêmement formidable. Il amasse un trésor immense dans un pays où tout est vénal. Habitué à ne jamais payer ses dettes, et disposant de tout en Russie, il ne lui est pas difficile d'accumuler des sommes immenses. Il a un appartement dont lui seul garde la clef, garni de rayons du haut en bas, et divisé en un grand nombre de cases remplies de billets de banque de la Russie, du Danemark, et surtout de la Hollande et de l'Angleterre. Un de ses gens d'affaires lui proposait un jour l'achat de la bibliothèque d'un grand seigneur qui venait de mourir. Potemkin le mena dans son appartement à billets, et pour toute réponse lui demanda s'il croyait que cette bibliothèque valût celle qu'il lui proposait. Avec de tels moyens pécuniaires il n'a pas même besoin d'un autre crédit pour faire à Saint-Péterbourg tout ce qu'il osera vouloir. Au reste, je dois dire ici que le docteur Rogerson, lequel est parti aujourd'hui pour retourner à Saint-Pétersbourg, assure que personne en Europe ne mène une vie plus réglée et plus sobre que Catherine II. Observons cependant qu'il est absent depuis huit mois.

J'ai ramassé quelques détails assez curieux sur l'usurpation de la régale des postes de la Courlande, dont je vous ai parlé dans mes dépêches précédentes. C'est un objet assez important pour ce petit État. Indépendamment de l'inquisition qui en résulte, et de l'infraction

du droit des gens, cette branche de revenu n'est pas de moins de cent soixante mille livres de France annuellement. Mais voici une circonstance singulière qui caractérise la politique russe. Pour ne pas commettre un acte de violence trop marqué, et se dispenser de faire marcher des troupes, ce qui attire toujours l'attention des voisins, la cour de Russie a fait proposer, ou plutôt demander une conférence amiable des députés de Courlande avec les commissaires nommés à cet effet, et appelés à siéger à Riga, forteresse russe, frontière de la Courlande, sous la présidence du gouverneur de cette ville. Quatre députés de Courlande s'y sont rendus au terme fixé, et le gouverneur leur a signifié qu'il avait ordre de sa souveraine de les faire arrêter s'ils ne signaient pas l'acte qu'il leur montrait tout dressé, par lequel la régale des postes de Courlande se trouvait conférée à la Russie. Les députés, qui, dans un refus, n'avaient de perspective que la Sibérie, ont signé purement et simplement; après quoi plusieurs conventions qui aliènent des menus droits ou même des portions de pays limitrophes ont été présentées et sanctionnées de même. Une des plus astucieuses comme des plus importantes est celle qui concerne la réclamation des sujets russes qui peuvent se trouver en Courlande, et dans laquelle le cabinet de Saint-Pétersbourg enveloppe les descendans de ceux-là mêmes qui seraient naturalisés depuis des siècles. Il est évident que cette concession prête à des abus illimités et des chicanes sans nombre, qui feront plus de mal à la Courlande que le plus onéreux impôt; car rien n'empêche les préposés russes de feindre quand ils voudront l'existence d'un ou de plusieurs, ou de tels et tels sujets russes, dans telle ou telle partie de la Courlande

qu'il leur plaira, et de supposer gratuitement le refus de les restituer, pour mettre le pays à contribution d'autant de centaines de ducats (somme fixée par la convention pour chaque tête moscovite qu'on refusera de rendre) que le fisc russe ou du délégué en auront besoin, ou que le pays en pourra fournir. Encore une fois, ce qui s'exécute plus clairement pour la Courlande se pratique un peu plus sourdement; mais se pratique dans tous les pays qui avoisinent la Russie. Revenons à Berlin.

L'écuyer Rumpel, dont je vous ai parlé dans ma précédente, est renvoyé. Ce coup de force a beaucoup étonné. Il est certain que le roi fait tout ce qui est en lui pour n'être pas dominé. C'est jusqu'ici la volonté la plus distincte que l'on puisse discerner dans ce prince. Il soupa jeudi soir à la table de confidence, où l'on est servi par des tours et sans valets. Le souper fut plus que gai. Il était composé de dix personnes. On fut voir après toutes les dames d'honneur les unes après les autres.

Le prince Henri, qui a donné cette semaine de grands dîners au militaire et au civil (chose qu'il ne faisait jamais), soupe lundi chez la reine régnante avec toute sa cour : cela ne prouve rien du tout que la volonté de n'être qu'en mesure de politesse. J'oubliais de dire qu'il donne demain à dîner à tous les bas-officiers du régiment de Braun; c'est une affectation ridicule et gratuite qui ne le raccommodera pas avec l'armée, dont il est vraiment méprisé.

Le baron de Bagge, qui n'a voulu voir personne ici, et pas même faire les visites de décence, disant qu'après la manière dont il avait été avec le prince de Prusse, c'était au roi à lui faire dire de venir, a reçu

hier invitation de se rendre à Postdam. C'est tout au moins la preuve que la musique tient à cœur.

Cet infâme C*** a écrit à Chauvier qu'il savait, à n'en point douter, que c'était à lui qu'il avait l'obligation de n'avoir pu voir le roi; qu'il allait dans un pays où il était du moins facile de nuire, et qu'il mettrait tout en œuvre pour le perdre, indépendamment de tous les moyens que lui Chauvier en avait déjà fournis. Chauvier a pris le bon parti; il a porté la lettre au roi.

Les courses nocturnes continuent. J'ignore toujours quel est l'objet des grands mouvemens vers l'Autriche et réciproquement.

LETTRE XLIV.

Du 7 novembre 1786.

Le roi s'est entremis lui-même pour raccommoder Bishopswerder et Goltz le Tartare : aussi la paix est-elle faite quant à présent, et d'autant plus pleinement que la guerre ouverte et avouée est au plus haut point d'activité entre le premier favori et le comte de Goertz. On a eu beaucoup de peine à empêcher les voies de fait. Que faut-il augurer d'un roi que l'on se dispute ainsi? Probablement on donnera un régiment au comte de Goertz pour l'éloigner; mais la difficulté est la liquidation de ses dettes; car il paraît que la chose sur laquelle le roi cède le moins en dernière analyse, c'est l'argent. Le traitement des aides-de-camp est fixé enfin. Bishopswerder a deux mille écus, Goltz le Tartare et Bowlet chacun dix-sept cents; le premier écuyer

de Lindenau aussi deux mille écus, huit places de fourrages, que l'on peut évaluer, année moyenne, à six cents écus; chauffage et lumière.... Voilà comment les sables du Brandebourg, aidés de la Silésie cependant, peuvent entretenir une armée de deux cent mille hommes.

Le thermomètre pour les affaires est toujours le même. Les lettres ne sont point expédiées; il y a une chambre pleine de paquets non ouverts. Le ministre d'État Zedlis n'a pas pu obtenir une réponse à ses rapports depuis plus de trois semaines : tout s'arrière, tout se recule; cependant le genre de vie de Postdam paraît avoir été passablement réglé, quoique madame Rietz s'y soit trouvée. Le plus tard que le roi se soit levé a été à six heures. Le prince Dessau ne l'a jamais vu que sur les midi et demi, et peut-être pas une demi-heure par jour, indépendamment du dîner : c'est au souper que les femmes paraissent, et que l'on se déride.

Welner n'a point quitté Postdam, et deux hommes travaillent continuellement dans sa chambre. Jusqu'ici on peut le regarder comme le roi de l'intérieur. Il paraît constant qu'il n'est ni sans habileté, ni sans connaissances, et le désordre éternel des comptes, joint à la méfiance des financiers en activité, doit avoir poussé le roi à s'abandonner à Welner, recommandé par son obscurité.

Je dis *le désordre éternel*, parce qu'en effet Frédéric-Guillaume Ier, à qui l'on doit presque tous les établissemens intérieurs, auxquels son fils n'a presque rien changé, n'avait pas un état général exact, et c'était par système. Comme lui seul connaissait l'ensemble de ses affaires, et comme il ne voulait pas qu'aucun de

ses ministres particuliers pût le deviner, il faisait des états incomplets, surchargés, infidèles. Frédéric II, qui n'a jamais rien entendu aux finances, mais qui savait bien que l'argent est la base de toute puissance, se bornait à vouloir faire de grosses épargnes; et il était si sûr que ses excédans étaient énormes, qu'il se contenta des comptes partiels; du moins cette version me paraît-elle plus probable que l'imputation d'avoir brûlé les états généraux de recette et de dépense par malice, et seulement pour embarrasser son successeur : celui-ci veut se mettre en règle, et il a raison; mais ce sont les étables d'Augias à nettoyer, et je ne vois pas où est l'Hercule, au moins parmi ceux dont il prétend se servir.

Le comte Finchestein a écrit au roi une lettre très-forte, pour lui déclarer que les vivacités de M. de Hertzberg se multipliaient au point qu'elles lui devenaient insupportables; que son grand âge d'ailleurs et sa dernière maladie lui faisaient désirer sincèrement sa retraite. Le roi lui a fait une réponse douce, très-obligeante, et pour ainsi dire apologétique, où il lui demande avec instance de rester, et lui promet que les sujets de plainte cesseront : il s'engage peut-être à plus qu'il ne peut. Les hommes les plus incompatibles servaient ensemble sous Frédéric II, et c'est un des traits caractéristiques de son règne; mais ce ne serait pas peu présumer que de vouloir le recommencer : il faut qu'on ne s'y attende pas; car, malgré toute la servilité du pays, on prend des licences qu'on ne se fût pas permises sous le feu roi, de qui l'on parlait très-librement, mais avec qui l'on ne se familiarisait pas. Maintenant il n'y a pas jusqu'à l'académie qui veut empiéter : elle a proposé trois nouveaux académiciens allemands; un

Boden, astronome; un Meierotto, recteur du collége; un Ancillon, ministre du saint Evangile (merveilleux choix). Le roi a marqué avec assez d'amertume sa surprise de cette proposition insolite, hasardée, sans qu'on sache seulement s'il veut augmenter le nombre des académiciens; et cette indiscrétion occasionera probablement un réglement. Au reste le roi a mis un gros *oui* sur la proposition d'un je ne sais quel druide appelé Erman, auteur d'une foule de mauvais sermons, et d'une histoire du refuge, qui a déjà quatre volumes que l'on pourrait mettre en trente pages, et qui a été proposé par le seul curateur (M. de Hertzberg), sans avoir passé au scrutin.

Le Boden de Paris paraît tout-à-fait oublié et même pis. On a représenté au roi qu'il y avait trois lettres de cet homme sans réponse. « Je n'ai rien à lui dire; c'est » un f.... coquin qui est venu sans ordre...... » Telle a été la décision royale. Il revient demain pour peu de jours: il a tellement l'habitude de courir d'un lieu à l'autre pour des instans, qu'il paraît que c'est un besoin pour lui. M. de H*** lui a écrit depuis trois jours pour savoir quand il pourrait prendre congé; il n'a point de réponse.

Le grand dîner du prince Henri au régiment de Braun a eu lieu hier comme je l'avais annoncé. Le prince avait à sa table tous les officiers et quarante bas-officiers qui avaient encore servi sous lui à la bataille de Prague. Il a donné une médaille de quinze ducats à chaque officier, un ducat à chaque bas-officier, et un écu à chaque soldat. Il est difficile d'être plus gauchement ostentateur: s'il avait eu besoin de s'achever auprès du roi, c'en était le vrai moyen; mais son sort était déjà complètement fait, et il faut qu'on le sache bien; car Roger-

son, qui avait beaucoup vu le prince Henri dans ses deux voyages de Russie, n'est point venu chez lui : le roi l'a vu, mais peu de momens, dit-on.

Je ne me rappelle pas en ce moment le nom de la personne qui vient de Vienne, et qui au dîner du roi s'est fort égayée sur le compte de l'empereur, ce qui a laissé le roi froid, et même soucieux, jusqu'à donner des marques d'improbation tacites, mais assez fortes.

On prépare de nouveaux cordons. Il semble que la monnaie morale soit celle qui coûte le moins au roi, et jamais le mot de Frédéric II à Pritwitz, qui se plaignait de ce que Braun avait le cordon avant lui, « Mon » cordon est comme la grâce efficace ; il se donne et » ne se mérite pas ; » jamais ce mot n'a été plus vrai.

Le comte d'Arnim a été nommé grand-veneur et ministre d'État, avec voix et séance au grand directoire. Je vous ai parlé de lui avec détail dans une de mes dépêches précédentes. Ce choix est de pure faveur, d'autant plus marquée que la place du grand-veneur, arrachée à Schulenbourg, avait toujours été sollicitée par le colonel Stein, espèce de favori ; mais faveur fondée, à ce que je crois, sur un simple goût de société, car Arnim est irréprochable dans sa morale et dans ses mœurs, et ce n'est qu'un incapable de plus dans le ministère....

Pourriture avant maturité. J'ai grand'peur que telle ne soit la devise de la puissance prussienne : mais leurs millions sont bons. Il serait donc utile, s'il est vraiment question de la banque, comme tous les bulletins, les gazettes et les lettres particulières le disent, de sorte que tout le monde en parle excepté moi, de me charger des propositions pour y en placer ; car cela est plus important, ce me semble, que l'emprunt de cent

vingt-cinq millions, que la banque saura bien apparemment prendre pour son propre compte : au reste, Struensé, qui sans doute serait bien aise de cette occasion de se rendre nécessaire au roi, m'a demandé nettement ce qu'il devait penser du désarroi de la caisse d'escompte, de la lettre du contrôleur-général à ses administrateurs, du projet d'une banque, de sa prochaine réalisation, des principes sur lesquels elle sera établie, et surtout du genre d'administrateurs qui seront à la tête. (L'idée seule lui paraît lumineuse ; mais il est convaincu que tout dépend des chefs.) A tout cela je n'ai su, comme vous sentez, que répondre ; et il importe que je le sache bientôt ; car, outre qu'une négociation de ce genre ne peut réussir ici que par lui, parce que tous les autres, sans en excepter un, n'y entendent rien du tout, il a droit de m'interroger, puisque je l'ai agacé le premier.

LETTRE XLV.

Du 10 novembre 1786.

Je ne saurais malheureusement me déguiser que chaque jour confirme ici par quelques traits plus pitoyables les uns que les autres l'opinion que j'hésite depuis aussi long-temps que je puis à prendre de l'homme et de la chose.

Le roi vient de donner le cordon de l'aigle noir à M. d'Anhalt ; voici quel est cet homme. D'Anhalt naquit d'une cuisinière et d'une foule de pères. Il commença par être palefrenier ; puis il vendit du café de contrebande aux officiers. J'ignore comment il le devint

lui-même; mais je sais que sa fonction principale fut d'espionner. On l'attacha aux pas du prince de Prusse (le roi d'aujourd'hui); et comme il mêlait des conseils empoisonnés à des relations odieuses, on lui destina, dit-on (et cet *on*-là est à la vérité le plus cruel ennemi du feu roi), l'exécution d'une atrocité que l'on n'eut ni l'adresse de colorer ni le courage de consommer. D'Anhalt se trouva des talens militaires plus que n'en comporte sa folie naturelle. Sa vocation en ce genre est bien marquée, ce me semble, par ce trait caractéristique qu'il n'a jamais de sang-froid qu'à la tête d'une troupe. Il est parvenu, soit ainsi, soit autrement, au grade de lieutenant-général. Comme il était sans esprit (le peu qu'il en avait a été aliéné depuis par une chute terrible, pour laquelle il a été trépané), il se soutint en faveur. Il était abhorré à Kœnisberg, où il commande, et c'était bien à un certain point un titre pour lui à Postdam où le royaume éprouva quarante-six ans de disgrâce. Quelques jours avant la mort du roi, le général d'Anhalt fut mandé à Sans-Souci : le roi lui dit : « Vous venez de marier une de vos filles ? — Oui, Sire, et je m'en ressens. — Combien lui avez-vous donné ? — Dix mille écus. — Cela est beaucoup pour vous qui n'avez rien. » Le lendemain le roi les lui envoie. D'Anhalt retourne en Prusse. Son bienfaiteur meurt ; il découpe la tête de son portrait, et y substitue celle du successeur. Le nouveau roi va recevoir à Kœnisberg les hommages, et donne à d'Anhalt une superbe boîte, mais à vrai dire le prépare à quitter le commandement de la Prusse. Deux mois après, c'est-à-dire aujourd'hui, d'Anhalt, qui, dans un encan, il y a quelques jours, voyant adjuger un portrait du feu roi pour un prix très-modique, dit froidement : *Bon !*

je vous donne l'autre par-dessus le marché, se retire avec une pension de cinq mille écus, le cordon, et la promesse d'être employé à la guerre. On tâche d'excuser cette prostitution de bienfaits apparemment extorqués par la faiblesse, en alléguant la crainte que cet homme ne passe au service de l'empereur, comme il en a menacé par ces mots assez nobles : « Si vous me » refusez cette grâce, il faudra bien que j'aille prouver » ailleurs que je ne l'ai pas déméritée. » La raison ne paraît pas bonne, les terres qu'il a acquises près de Magdebourg étant un gage suffisant de sa personne.

Quoi qu'il en puisse être, et tout singulier que soit un tel choix, qui a fait une vive sensation, il faut convenir qu'Anhalt est un grand militaire, un militaire à conserver ; qu'il lui fallait un dédommagement du gouvernement de la Prusse, qu'en sa qualité de fou, souvent furieux, on ne pouvait lui laisser. Mais on n'a aucune de ces raisons à donner pour M. de Manstein, simple capitaine, militaire ordinaire et même ignoré, mais dévot visionnaire, qu'on vient d'appeler sans prétexte, et qu'on destine, dit-on, à devenir gouverneur des jeunes princes avec le titre de lieutenant-colonel. Cela est effrayant pour ceux qui ont la vue longue ; toute l'armée est indignée. Au reste, cela n'est probablement pas vrai ; mais le soupçon décèle l'opinion.

Une singularité qui n'a pas moins choqué, c'est que M. de Heinitz, ministre d'Etat du département des mines, ait été mis à la tête de la commission contre M. de Wartenberg, espèce d'homme déplaisant, chargé depuis long-temps de l'habillement des troupes, et friponneau subalterne, mais probablement pas plus, et peut-être moins, que ceux qui l'ont précédé. Cette manière d'inquisition, qui paraît être la méthode

adoptée, et à laquelle on ne s'accoutumera pas, ne fût-ce que parce qu'il est difficile de persuader que le feu roi fût négligent et mauvais économe ; cette manière d'inquisition semble indiquer des soupçons contre les chefs de corps, puisqu'on en dérobe la direction aux militaires, dont elle était la besogne naturelle. Les plaintes sont vives, mais plus méprisantes encore, et cela sans doute est un mauvais symptôme, surtout au bout de deux mois de règne.

D'un autre côté l'inertie et la stagnation qui en est la suite nécessaire continuent à se faire sentir. Pour ne s'être point fait suivre par les lettres comme faisait Frédéric II, le roi s'est laissé prodigieusement arriérer ; il en a trouvé des milliers à son retour de Silésie, dont l'expédition fait un contraste bien frappant avec l'incroyable activité du feu roi, qui cependant ne travaillait pas plus, ou plutôt qui travaillait moins qu'un autre à son métier de roi. Une heure et demie par jour, voilà dans les circonstances ordinaires le temps qu'il y consacrait ; mais il ne remettait jamais au lendemain le fardeau de la veille. Il savait, ce prince qui connaissait si bien les hommes, qu'il vaut mieux mal répondre que de ne point répondre. Une foule de mémoires à projets sont sur la table du roi actuel (la plupart ayant pour objet des changemens militaires), sans qu'on y ait jeté les yeux, et qu'ils aient produit autre chose que la connaissance de la véhémente aversion du roi pour les mémoires. Il les regarde comme attentatoires à son autorité, et tout conseil comme un aveu de l'opinion qu'on a de son incapacité. Au nombre des inutiles écrits qui lui ont été envoyés, il se trouve, dit-on, un mémoire du baron de Knyphausen sur la politique extérieure (quelques indices me font croire qu'il

est favorable à notre système, et celui-ci a plus particulièrement déplu); aussi son sort a-t-il été sans hésitation d'être mis de côté comme du radotage: au reste, le baron m'a nié qu'il fût l'auteur de ce mémoire.

C'est apparemment au sentiment qui fait tant abhorrer les conseils qu'il faut attribuer cette singularité, que Welner n'ait eu qu'un traitement de trois mille écus, tiré des pensions accordées autrefois aux chefs des départemens du commerce, et dont il a eu la plus petite, ce qui l'assimile à de moins influens et de moins travailleurs que lui. Comme tout ce qui se prépare et le peu qui se fait émane de lui, son travail doit être très-grand. Le seul éclairci de l'état de situation pécuniaire lui a donné, dit-on, beaucoup de peine. On connaît maintenant l'excédant de la recette sur la dépense au moins civile; elle est plus forte qu'on ne croyait de près d'un quart, c'est-à-dire beaucoup. On imagine qu'en emploiera la plus grande partie de cet excédant à améliorer le sort des officiers subalternes. Les soldats ne valent sans doute que l'honneur de mourir de faim. Mais j'ai peine à croire qu'on ose heurter le corps des capitaines.

Si le roi donne peu à ceux dont il paraît faire le plus de cas, il y a quelques indices pourtant, ou qu'il leur donne en secret, ou qu'il a des raisons secrètes de donner à d'autres. Le chambellan Doernberg, homme insignifiant, ce me semble, qui a quitté avec ingratitude le service de la princesse Amélie, laquelle avait payé ses dettes, pour entrer à celui de la reine, a été augmenté considérablement d'appointemens en cinq jours de temps, à deux reprises différentes. Il a aujourd'hui deux mille écus comme chambellan, chose inouie jus-

qu'ici ! Que veut dire cela? Le parti adopté pour mademoiselle de Voss serait-il de la marier? Aurait-on jeté les yeux sur ce fortuné mortel qui ressemble à un sapajou? Penserait-on à lui faire insensiblement sa fortune? Un capitaine de gendarmes me disait hier : « Depuis que la royale munificence s'exerce sur Doernberg, je compte moi sur cinquante mille écus de gratification annuelle. » Il y a dans cette affaire vision, maquerellage, mariage. Mais pourquoi, dans cette dernière supposition, un choix si ridicule? Quel homme de la cour refuserait mademoiselle de Voss avec beaucoup d'argent? Je leur faisais trop d'honneur l'autre jour en doutant qu'il s'en trouvât dans cette cour vandale. Ce n'est pas aux lieux où l'on est si accoutumé à marcher courbé que l'on sait se redresser contre de telles tentations; et puis, que ne peut l'argent dans une nation si pauvre? J'ai vu tout-à-l'heure Frédéric, naguère laquais du prince Henri, devenu une espèce de favori, vu son art dans les négociations gitoniques, arborer la croix et le ruban de chanoine de Magdebourg (le prince Henri est prévôt de ce chapitre). Sept mille écus prêtés par le prince ont acquis cette prébende, et son palefrenier tant aimé en porte l'enseigne dans un pays où l'on passe pour si délicat sur l'article de la naissance!

A propos de son patron, il y a plus de huit jours que je n'ai entendu parler de ce prince musical, dont les hauts et les bas sont le thermomètre le plus variable que j'aie connu. Le comte de la Marche lui a fait demander la permission de voir la fête qu'il a donnée à la partie du régiment de Braun qui combattit avec lui à Prague. Le prince l'a permis, et, après avoir beaucoup caressé cet enfant, il lui a dit : » Mon ami, il m'est bien dif-

» ficile de vous parler ici ; mais demandez à votre père » la permission de venir chez moi, et j'en serai fort » aise. » Voilà les ressorts de sa fine politique ; il en faudrait beaucoup pour réparer l'école de ses grands dîners. Un de ses commensaux affidés et enthousiastes me disait ce jour-là ces propres mots : « N'est-il pas » bien singulier que le prince soit si peu considéré de » l'armée après tout ce qu'il a fait pour elle?...» Et c'est l'armée qu'il croyait incriminer ! Ce mot m'a paru notable.

L'anecdote de l'académie est plus piquante que je ne l'ai racontée dans ma dernière dépêche. Le nommé Schutz (académicien) a écrit au roi une lettre très-violente sur M. de Hertzberg et la manière arbitraire dont il gouvernait l'académie. Le roi a renvoyé la lettre à M. de Hertzberg, signe très-marqué d'improbation dans ce pays. Ce jour-là même Büsching (le géographe) refusait une place d'académicien, à moins qu'on n'y voulût joindre une pension de mille écus. Pour toute réponse aux plaintes de Schutz, M. de Hertzberg a nommé Erman sans consulter personne, et le roi a mis *oui* sans difficulté à cette nomination. Nouvelle lettre de Schutz plus véhémente encore, et dont j'ignore les suites.

L'affaire de de Launay n'est pas aussi civilisée qu'elle en a l'air. On dit tout haut qu'on n'attend plus pour le laisser retirer que la fourniture du café pour la Silésie, dont il s'est très-témérairement chargé, et qu'il a souscédée à des marchands menacés de perdre, et enhardis par sa catastrophe à désavouer ou à enfreindre leurs engagemens dans un moment où tous les canaux, obstrués par les glaces, laissent bien peu de ressources pour réparer un si grand vide. Mais la vérité est que la com-

mission est suspendue parce qu'on envoie chercher sous main des éclaircissemens dans les différentes parties du royaume; inquisition vraiment cruelle et tyrannique, qui prouve qu'on veut des torts à de Launay plus encore qu'on ne désire l'amélioration de la chose publique.

Un nommé Dubosc, autrefois gros négociant de Leipsick, où, si je ne me trompe, il a failli, et très-connu par ses visions et son adhérence aux mysticités, a été appelé, et est en activité pour donner, à ce qu'on croit, un plan d'opérations de commerce à substituer aux priviléges exclusifs. Il paraît que l'on médite une sortie contre les Splittgerber, et que l'on cherche les moyens de leur ôter le monopole du sucre; opération très-juste et très-salutaire, mais compliquée et délicate.

Une nouvelle plus importante encore, mais que je ne garantis pas, quoique venue de bon lieu, c'est que le baron de Knyphausen a eu un entretien secret avec le roi. Cela ne m'étonnerait pas à un certain point. Je sais, à n'en pouvoir douter, que le roi, furieux de ce qu'on l'a poussé au choix du comte de Goertz pour la Hollande, actuellement que la maison d'Orange même se plaint de ce ministre, a voulu, après un torrent d'emportemens et d'injures, rappeler et Goertz et Thulemeier, mais qu'il a été arrêté tout court par l'impossibilité de trouver un homme dans un pays où il n'y en a pas, surtout dans cette partie tant négligée par le feu roi. Le nouveau en viendra peut-être à savoir que les sots ne sont bons à rien.

P. S. Rien de nouveau depuis cette longue lettre écrite; des faits particuliers me confirment que la princesse Frédérique, fille du roi, prend beaucoup de

crédit, et qu'elle n'éprouve pas de refus : cela sans doute tient à mademoiselle de Voss.

LETTRE XLVI.

A M. LE DUC DE L***.

Berlin, 12 novembre 1786.

Je m'étais flatté, monsieur le duc, que M. de H*** m'apportait un paquet de vous ; il m'a dit qu'en effet votre intention avait été de le lui confier, et je suis très-reconnaissant du projet, bien que je n'en aie point profité, ce que je n'attribue qu'à des circonstances imprévues, que je maudis en vous bénissant.

J'espère que l'abbé de P*** vous aura tenu au courant de ce pays, sur lequel je n'ai pas laissé que de faire passer au fur et à mesure quelques anecdotes assez caractéristiques du moment. Je sens mieux que personne combien ma moisson est médiocre; mais on ne doit pas oublier que je n'ai ni les moyens pécuniaires, ni les moyens ministériels. Il est impossible que rien échappe ici à l'homme de la France s'il est adroit, actif, libéral, et qu'il sache bien composer ses dîners et ses soupers journaliers ; car ce sont ceux-là qui importent, et non les repas de représentation. Il est d'ailleurs le bureau d'adresse naturelle des mécontens, des bavards et des cupides, outre que les relations avec les sous-ordres lui sont naturelles et permises ; j'ai au contraire, moi, besoin de beaucoup d'industrie pour parler naturellement et décemment d'affaires et de nouvelles ; c'est rarement aux faiseurs que je puis m'adresser ; ma seule

hure les effraie trop : le roi ne me regarde pas que leur visage ne s'alonge et ne pâlisse... Quoi qu'il en soit, j'ai fait de mon mieux, et tout ce que je puis, ce me semble, avec des moyens très-mutilés, très-défavorisés, surtout très-éparpillés ; et je ne sais pas si l'homme à qui le roi donne ici soixante mille livres et une grande place en apprend beaucoup davantage que je ne fais ; mais ce que je sais bien, c'est qu'à son poste j'aurais percé plusieurs nuages, dont je ne vois au mien que les apparences sourcilleuses, et que je ne ferais pas dévaloir ici ma nation, comme on en accuse ses manières froides, son ton aigre-doux, et son inertie, qui ressemble beaucoup à de l'ignorance.

M. de H*** vous confirmera, je crois, en masse tout ce que j'ai mandé en détail. Il vous dira que notre procès est perdu ici, jusqu'à ce que le tribunal change ; que le moyen de rétablir nos affaires n'est pas de se presser, puisque ce serait prolonger les résistances chez des hommes au flegme naturel desquels on peut s'en rapporter pour les empêcher d'être long-temps passionnés ; que lui-même s'est trop hâté de venir dans un pays assez inquiet et jaloux, au commencement de ce règne, où chacun vise à quelque chose, pour croire qu'un officier-général, inspecteur au service de France, peut vouloir du service prussien ; qu'il faut laisser le chaos tranquille, comme j'ai nommé la situation du moment, prendre son aplomb par la force des choses (si ce n'est le perdre tout-à-fait), fût-ce par celle d'inertie, avant d'essayer de le démêler ; que personne n'est à la place qu'il gardera ; que la grande question : « Le roi aura-t-il ou n'aura-t-il pas le courage de » prendre un ministre principal ? » est loin d'être résolue, même dans le calcul des probabilités ; que dans

cette détermination gît cependant le sort de ce pays, et même la connaissance ultérieure du roi, dont l'incapacité ne fait rien du tout, s'il est un remède à son indécision ; que les symptômes sont fâcheux, sinistres même, mais qu'il faut se garder de prononcer avec trop de précipitation, parce que les informations ne sont rien moins que complètes.

Ce qui me paraît hors de doute, c'est que le prince Henri est perdu sans retour, et je crains (pour lui) que le sort n'ait ici, comme en beaucoup d'occasions, mieux arrangé les choses que notre prévoyance. Quoi qu'il en soit, son astuce, ses jactances, son insuite, l'intempérance de sa langue et la vileté de ses entours, secondés du discrédit le plus universel, ont ajouté à l'antipathie personnelle et à la crainte générale, habituelle et forte de paraître gouverné. Le sort du duc de Brunswick est tout autrement incertain, et je ne crois pas qu'il soit décidé avant la bagarre ; mais il y a cela de particulier pour lui et pour lui seul, que s'il saisit une fois il ne désemparera pas ; car un meilleur courtisan, un homme plus avisé, plus souple, et en même temps plus ferme et plus opiniâtre, n'existe pas.

Vous sentez bien, monsieur le duc, que si je crois les événemens partiels trop peu nombreux jusqu'ici pour être réduits en système, et fonder un préjugé sur l'homme et sur la chose, je suis bien plus éloigné encore de penser que l'on puisse deviner, avec quelque apparence de probabilité satisfaisante pour un esprit sage, quels seront les grands rapports extérieurs et l'influence politique de la Prusse sous le règne actuel. J'ai résumé mes idées à cet égard dans un mémoire qui ne laisse pas que d'être un assez grand ouvrage, et qui, sauf les données qu'offre le pays, et que vous

trouverez là réunies et rapprochées plus qu'ailleurs, à ce que je crois, n'est qu'un tissu de règles de fausse position : on y trouvera beaucoup de choses qui peuvent arriver, et peut-être pas une de celles qui arriveront. Heureux si, dans les combinaisons de cette arithmétique hasardeuse, j'ai réussi du moins à faire connaître les choses telles qu'elles sont, et telles qu'elles pourraient être. Ce mémoire, accompagné de trois ou quatre autres sur des parties de l'Allemagne que d'heureux hasards m'ont fait connaître à fond, doit avoir pour cadre le plan de la reconstruction de l'édifice germanique, qu'il faut reprendre sous œuvre si l'on ne veut pas qu'il croule ; mais j'avoue que c'est ici où l'indécision sur les hommes, la complication des choses, l'obscurité des futurs contingens m'arrêtent à chaque pas, et où je n'ai qu'une boussole, votre grand et noble but, la coalition de la France et de l'Angleterre pour le bonheur du monde, et non pour les délices des orateurs et des gazetiers.

M. de H*** m'a dit, monsieur le duc, que vous comptiez venir ici au printemps : assurément ce serait le seul moyen de me faire supporter d'y rester jusque là; mais j'espère qu'on ne vous laissera pas si long-temps dans une inactivité si indigne de vous ; et quant à moi, monsieur le duc, après avoir payé un tribut de six mois, auxquels j'ai la conscience d'avoir employé une assiduité et une activité rares, en compensation du peu de talens que m'a donnés la nature, je crois avoir le droit de secouer une existence équivoque, douteuse, embarrassante sous tous les rapports, dans laquelle il faut une dextérité et une fermeté peu communes pour conserver quelque considération, et qui me fait consumer mon temps et mes forces à un genre de travail qui

n'a rien de piquant pour moi, ou à un ennui d'étiquette et de vie sociale pire que ce travail. Je l'ai écrit en toutes lettres à l'abbé de P***.

LETTRE XLVII.

Du 14 novembre 1786.

Il m'arrive l'histoire la plus extravagante et la plus embarrassante possible. Madame de F***, la fameuse tribade, tombe ici des eaux de Schwalback sous un nom emprunté, avec un train immense, et pas une lettre de recommandation, si ce n'est pour des banquiers. Or, savez-vous ce que cette femme profondément audacieuse et même habile s'est mis dans la tête? de conquérir le roi; mais, comme pour mes péchés je la connais de longue main et à fond, c'est à moi que la damnable sirène s'est adressée pour lui donner la carte du pays, et recevoir en dépôt cette haute confidence que j'eusse fort volontiers déléguée au diable. Cependant, comme elle est un démon de séduction, comme elle ne demande point d'argent, du moins quant à présent; comme sous beaucoup de rapports son physique et même son moral conviennent au roi; comme, si ce n'est pas une chance à chercher, ce n'en est pas une non plus à repousser; comme enfin l'équipée est faite, et qu'il vaut mieux la diriger que de s'exposer à un ridicule éclat, je vais aviser aux moyens de lui donner un prétexte supportable de rester quinze jours dans ce pays, en retirant mon enjeu, ou plutôt en me gardant bien d'en hasarder.

Si M. d'Est*** n'était pas tout d'une pièce, cela serait bientôt arrangé : elle irait à Saint-Pétersbourg par Warsovie, attendrait ici l'époque des traîneaux, qui, avec les froids excessifs, ne saurait tarder, ferait chez lui quelques jolis soupers, inspirerait de la curiosité, etc., etc.; mais il ne faut pas compter sur cette marche; elle est trop déliée pour lui.

Si le prince Henri n'était pas l'indiscrétion même, rien ne serait plus aisé que de la mettre par lui à la cour; elle lui aurait apporté des lettres; mais une heure après l'aide-de-camp Tauenzien le saurait; cinq minutes ensuite mademoiselle de Knisbeck, sa tante, en serait instruite; or, je la soupçonne grandement d'être l'entremetteuse de mademoiselle de Voss... Nous n'avons donc que nos propres forces : quoi qu'il en soit, je ne me compromettrai pas; mais sa démarche seule me compromet. C'est une fatalité : comment aurais-je pu y échapper?...

J'ai beaucoup réfléchi sûr cette bizarre aventure. La suite consiste à ne pas abandonner son but, et non à s'opiniâtrer aux moyens : or, le peu que nous en avons est vraiment impraticable. Si elle conserve son état, nul moyen de voir le roi; elle aura contre elle les entours mystiques, le parti de Voss, et en général les anti-Français. Si elle dissimule son état, elle aura contre elle les Rietz, les subalternes.

Ou je la verrai beaucoup, et dès-lors elle sera suspecte; ou je ne la verrai pas, et elle sera mal conduite. Si cela sent tant soit peu l'aventure, je me ferai un tort gratuit. Rien ne peut aller vite avec un prince allemand. Si le séjour est long, c'est le séjour lui-même qui divulguera l'aventure. Il est impossible que dans huit jours on ne sache pas le véritable nom : alors sa

réputation gâtera la besogne dans un pays où l'amabilité n'excuse pas les vices, et où le sexe ne sait pas pardonner à l'étourderie.

En un mot, les seules folies inexcusables sont celles qui donnent du ridicule sans compensation, et celui-ci est du nombre..... D'Est *** ferait ses petits contes, Boden ses petites noirceurs, Tauenzien ses petites intrigues. Avant de se montrer il faut laisser passer la tourbe qui viendra s'essayer..... Je l'envoie donc à Warsovie, en lui procurant des lettres; elle en reviendra ici avec d'autres lettres, si vous n'avisez pas aux moyens de l'empêcher, pour peu que votre intention ne soit pas qu'elle étale, car je puis bien suspendre, mais comment pourrais-je défendre? Voilà ce que j'ai aperçu de moins périlleux dans cette bizarre saturnale, à laquelle je donne avec raison plus d'importance que vous n'en serez tenté, attendu que madame de F*** n'est à Paris presque qu'une courtisane comme tant d'autres, au lieu qu'ici la nièce d'un ministre, veuve d'un P***-G***, etc., ne passera jamais pour n'avoir pas été envoyée par le gouvernement, ou du moins pour n'être pas venue sous sa tolérance. Il ne faut donc pas qu'elle fasse quelque grande sottise.

Le roi vient de terminer un procès qui durait depuis vingt-trois ans. Le duc de Mecklenbourg-Schwerin avait autrefois emprunté cent mille écus de Frédéric II, pour sûreté desquels il donna des bailliages. Aussitôt Frédéric y mit en quartier un régiment de hussards : le régiment recruta, comme on croit. Le pays de Mecklenbourg fut révolté de cet acte de despotisme, et offrit le remboursement, que le feu roi trouva le moyen d'éluder pendant vingt-trois années. Son successeur vient de retirer les troupes : il perd à la vérité la facilité

d'engager quelques Mecklenbourgeois; mais aussi n'enverra-t-il pas annuellement trente mille écus hors de son pays. C'est de plus un nouveau membre pour la confédération germanique, et cela vaut ce que cela valait.

On a célébré dimanche 12, dans la principale auberge de Berlin, le mariage de la comtesse Matuska avec un officier prussien, appelé M. de Stutheren. La comtesse est une sœur de mademoiselle Hencke (madame Rietz); elle croyait avoir épousé un gentilhomme polonais qui s'est retiré depuis quelques mois. Une fois détrompée, elle a fait choix d'un jeune officier. Le roi a donné de l'argent, et même assez. On présume que c'est chez cette sœur que se retirera mademoiselle Hencke, qu'on dit n'être pas mariée avec Rietz, et gêner les projets que l'on forme pour vivre paisiblement avec la dame d'honneur.

Un souper très-remarquable et très-secret, où l'on a pris la silhouette de l'ombre de César, transpire un peu. Le nombre des visionnaires augmente; aussi dit-on que les actions de Bishopswerder baissent; je n'en crois pas un mot.

Nulle opération nouvelle : d'ailleurs les dépositions pleuvent de toutes parts contre le pauvre de Launay, et vraisemblablement sa fortune rachètera sa liberté.

Rien de nouveau ou du moins de bien constaté quant à la Hollande, si ce n'est que le comte de Goertz a trouvé moyen d'y déplaire aux états, à la maison d'Orange et aux principaux chefs du parti qu'on nomme le parti français. Je sais bien ce qu'un philosophe en conclurait; mais un politique y verra du moins qu'il est des commissions dont il ne faut jamais se charger.

LETTRE XLVIII.

18 novembre 1786.

Il paraît tous les jours davantage que le roi n'oublie pas ceux qui lui ont montré de l'attachement avant son avénement au trône; et cette marche, qui se développe successivement, le constate du moins un honnête homme. Le comte Alexandre Wartensleben, officier aux gardes, et dont je vous ai déjà parlé plusieurs fois, avait été élevé avec lui. De là cette liaison qui n'admet aucun secret. Le feu roi fait venir Wartensleben, et lui dit : « Je suis charmé de vous voir intimement lié » avec mon neveu; continuez; mais il faut aussi servir » l'État. Je dois être instruit des démarches de mon » successeur; vous me raconterez, *mein liebes kind*, » vos parties de plaisir. Je ne les empêcherai pas; mais » je vous dirai si elles ont quelque chose de dange- » reux, et vous en avertirez vous-même le prince de » Prusse. Reposez-vous sur moi, *mein schats*, de votre » avancement. » Wartensleben, qui connaissait le vieux renard, répond « qu'il est l'ami de cœur du prince, et » qu'il ne serait jamais son espion. » Alors le roi prend son air furieux : « *Herr lieutenant*, puisque vous ne » voulez pas me servir, je vous apprendrai du moins à » obéir. » Le lendemain il l'envoie à Spandaw, où il est demeuré trois mois; puis il le place dans un régiment en garnison au fond de la Prusse. Le nouveau roi, qui l'a rappelé aussitôt son avénement après un moment d'humeur que lui a donné son refus d'aller en Suède, et qu'ont entretenu peut-être les autres favoris, vient

de lui accorder une prébende qui vaut douze mille écus, et le destine, selon toutes les apparences, à commander les gardes.

Second exemple du même genre. Lorsqu'on fit le procès au ministre Goern, chef du département du commerce, il se trouva dans sa caisse une lettre de change du prince de Prusse de trente mille écus. Il fallait les représenter dans les vingt-quatre heures. M. d'Arnim va trouver le prince royal, et les lui offre. Celui-ci fut trop heureux de les accepter. De là est venue l'espèce de faveur dont jouira vraisemblablement le nouveau ministre; du moins je n'en vois que cette cause, outre celle tirée de son caractère facile et de son esprit médiocre et indécis, mais juste et clair, comme je l'ai dit dans mes dépêches précédentes.

Autre action humaine et généreuse. La princesse Élisabeth de Brunswick, première femme du roi, a reçu en augmentation de traitement les revenus du bailliage de Ziganitz, qui se montent à douze mille écus, avec pleine liberté de se retirer où elle voudrait. Bien sûre de n'être pas reçue dans sa famille, elle restera à Stettin; mais cette nouvelle l'a transportée de joie; elle a fait annoncer aussitôt que la générale Schwerin sa gouvernante n'avait plus d'ordre à donner; et pour la première fois depuis dix-huit ans elle a monté à cheval (avec mademoiselle de Plate), afin de jouir aussitôt de la liberté qui lui était rendue.

Un trait qu'il faut ajouter aux preuves de la morale personnelle du roi, c'est d'avoir remis au prince Henri sa correspondance avec Frédéric. Elle contient cinq cent quatre-vingt-sept lettres sur les affaires de l'État depuis 1759 jusqu'en 1786. On avait mal à propos répandu qu'il partageait secrètement l'opinion de

son frère sur leur neveu. Ces lettres ont prouvé que du moins il ne voulait pas le laisser voir. Il lui a même rendu des services, et, par exemple, lorsque le comte de Wartensleben, dont je parlais tout-à-l'heure, fut enfermé, il lui envoya le brevet d'une pension de cent louis dont il jouit encore.

L'homme de confiance du feu roi, le fameux hussard de la chambre Schœning, vient d'être nommé adjoint au caissier de la caisse militaire, avec trois mille écus d'appointemens. Assurément il n'y a point à cela de rancune. Ce Schœning, au reste, n'est pas un homme sans intelligence, et il est dépositaire d'une foule de choses qui ne doivent pas être rendues publiques aujourd'hui ni peut-être jamais.

Opposons à toutes ces bonnes actions du roi l'espèce d'inertie où il reste au sujet de ses dettes personnelles. Il ne s'empresse pas de les payer au dehors, et n'a pas encore apuré un compte considérable au dedans.

Il est décidé que le roi congédiera tout ce qui tient à la régie et au système financier français, chose très-louable en elle-même; car, à supposer la nécessité de prolonger pendant quelques années le régime fiscal, encore les régisseurs français doivent-ils avoir depuis vingt-cinq ans formé des sujets allemands, ou ils n'en formeront jamais; et n'est-ce pas sur des Allemands que le roi de Prusse doit régner? Mais le passage d'un ordre de choses à l'autre n'en sera pas moins très-délicat, et je ne vois pas que rien soit prêt pour en diminuer la secousse. On a annoncé aux administrateurs du tabac qu'à commencer du 1[er] juin 1787 leur administration cesserait. Tout le monde pourra désormais cultiver (objet très-important, car la feuille de

tabac qui naît dans ces sables inféconds est une des meilleures de l'Allemagne, et elle faisait autrefois l'objet d'un grand commerce), fabriquer et vendre du tabac. Dès le 1er de juillet on donnera des concessions *gratis* à qui en voudra. (Même liberté promise pour le café.) Depuis 1783 jusqu'en 1786 l'administration du tabac avait rendu environ seize cent mille livres au-dessus de la somme sur laquelle le roi comptait ; de sorte que c'était un revenu d'un peu plus d'un million d'écus, et quelquefois quatorze cent mille (près de quatre à six millions de notre monnaie) ; et cependant l'administration n'avait pas le droit d'acheter la feuille ; elle était obligée de la prendre dans les magasins de la société maritime, qui la lui vendait à cent pour cent de bénéfice. Cette administration vexait infiniment les sujets pour avoir les excédans avec lesquels il fallait aborder le roi lorsqu'on lui rendait compte, et sans lesquels il ne trouvait ni sagesse dans le travail, ni talent dans les employés. Le nouveau roi laisse les appointemens aux commis de cette partie jusqu'à ce qu'ils soient placés, et cela est humain ; car cette révolution ne dérange pas moins de douze cents familles : mais où retrouvera-t-il ces huit millions de revenu ? On parle et certainement on délibère de les remplacer par une capitation répartie en douze classes de citoyens, payant depuis vingt-quatre écus pour les gros négocians, douze écus pour les habitans les plus riches, deux écus pour les citadins obscurs, jusqu'à douze gros pour les paysans. Quelle manière de commencer un règne que de taxer les personnes avant les propriétés ! C'est à la perception de cet impôt odieux, qui met à prix le droit d'être (il ne s'agit cependant que d'une capitation par famille, ce qui le rend moins défavora-

ble), que seraient employés les commis hors d'activité : mais les prosélytes et même les apôtres de ce projet ne comptent que sur un produit annuel de deux millions d'écus (le prix du tabac et du café réunis), qui couvrirait à peine le déficit, et celui qui sait calculer en finance se garde bien de supputer arithmétiquement le produit de l'impôt selon la mesure de l'imposition. Il me semble qu'il fallait connaître mieux d'avance les remplacemens, et je m'étonne un peu de ce qu'il débute par les opérations que je lui ai indiquées comme à préparer, et qu'il laisse en arrière celles par lesquelles je pensais qu'il devait débuter.

M. de Heinitz, ministre du département des mines, et président de la commission chargée d'examiner la gestion du général de Wartenberg, avisé sans doute par la clameur universelle, a représenté au roi qu'il faudrait placer dans cette commission quelques militaires. En conséquence le roi a nommé le général Moellendorf.

Pour donner une idée des malversations attribuées au juif Wartenberg, très-surpassé, dit-on, par ses prédécesseurs, on cite le trait que voici : Il avait fait faire des habits pour un régiment d'infanterie, sans que le drap eût passé dans l'eau. Les habits étaient si étroits qu'à peine le soldat pouvait les vêtir. Le premier jour que le régiment les porte, une grosse pluie survient. Le quartier-maître dit que si les soldats se déshabillent, jamais ils ne pourront remettre leurs habits. On ordonne qu'ils passeront la nuit habillés, et sécheront leurs habits sur leurs corps.

Exemple d'une autre espèce et caractéristique de Frédéric II. Un caissier de M. de Wartenberg vole quatre-vingt mille écus. Le général le mande au roi, et attend ses ordres. Frédéric répond qu'il ne peut ni ne

doit se mêler de cette affaire, parce qu'il est très-décidé à ne pas perdre cette somme. Wartenberg comprend ce jargon; il fait assembler tous les fournisseurs, et les invite à se la répartir, sous peine de perdre à jamais la fourniture. Ils jurent, crient, se lamentent, et finissent par se cotiser. Wartenberg écrit au roi que la somme est dans sa caisse. Frédéric lui répond une lettre très-sévère, et qu'il finit en l'avertissant que *c'est pour la dernière fois qu'il lui fera grâce*.

Les relations intérieures sont toujours à peu près les mêmes. Le bruit général est que le roi va épouser mademoiselle de Voss de la main gauche, manière allemande d'anoblir le concubinage, inventée par les courtisans déliés et les prêtres complaisans, pour sauver, disent-ils, les dehors. Cette demoiselle est toujours un mélange de pruderie et de cynisme, d'affectation et d'ingénuité. Elle ne trouve d'esprit qu'aux Anglais, dont elle parle passablement la langue.

On soupçonne M. de Manstein d'être l'auteur de quelques-uns des changemens projetés dans l'armée, et qui ont pour but d'améliorer l'état du soldat et de l'officier subalterne aux dépens du capitaine. Je répète que cette dernière cohorte est bien formidable, et que tout changement de ce genre demande une grande prévoyance et une fermeté inflexible. Le prince Henri, qui garde en public un profond silence sur toutes les opérations, prendra très-vivement le parti de l'armée si elle a à se plaindre, et se flatte de regagner ainsi ce qu'il a perdu par trop de hauteur. Mais l'aristocratie de l'armée le connaît trop bien pour y prendre confiance. Elle sait qu'auprès de lui les gitons ont été et qu'ils seront toujours les arbitres de tout; qu'alors même que les circonstances lui ont imposé la nécessité

d'approcher de lui des hommes de mérite, c'a été un fardeau que ses frêles épaules ont secoué le plus vite qu'elles ont pu; qu'enfin c'est un homme fini pour la guerre, et à jamais odieux au cabinet.

Il paraît que c'est un comte de Brühl qu'on a choisi pour gouverneur du prince royal, et rien ne constate mieux le crédit de Bishopswerder que cette éternelle préférence pour les Saxons. Le comte de Brühl, fils du fastueux satrape de ce nom, frère du grand-maître de l'artillerie saxonne, aimable, instruit, enclin de bonne ou de mauvaise foi aux rêveries des visionnaires, peu militaire, mais voulant profiter de la circonstance pour entrer dans cette carrière à pas de géant, demande d'être fait lieutenant-général dès son début, chose inouie dans l'armée prussienne, et qui fera infiniment de mécontens.

On vient d'interdire à la banque le commerce des lettres de change, et cela est très-sage en théorie, mais accompagné de grands inconvéniens dans la pratique locale. La banque, le roi y faisant l'intérêt à deux et demi pour cent des dix-sept millions d'écus environ qui s'y trouvent en capitaux, et de l'argent qu'on y apporte dans un pays où les capitalistes n'ont nul emploi de leurs fonds, la banque n'a de moyens de payer ces deux et demi pour cent sans être onéreuse au roi, que par le commerce des lettres de change; et désormais elle le pourra d'autant moins que la société maritime, fondée, comme je vous le disais, sur cette base insensée, qu'elle doit donner au moins dix pour cent de bénéfice à ses actionnaires, du moment où on lui coupera quelques-uns de ses priviléges exclusifs les plus rapportans, celui du bois, par exemple, ne pourra plus procurer à la banque, qui reçoit d'elle le cinq pour cent

de tout l'argent que la société maritime y prend, les sources de profit qu'elle lui a ouvertes jusqu'ici.

P. S. Le ministre Schulenbourg a donné sa démission. Elle n'est pas encore acceptée. Le roi a soupé hier chez sa fille avec mademoiselle de Vierey, intime amie de mademoiselle de Voss, placée de sa main depuis l'avénement au trône, et la bien-aimée. Cela, ce me semble, avoisine beaucoup la conclusion du roman.

Il est plus sûr que jamais que le roi ne travaille point, et qu'il est avide de plaisirs jusqu'à la fureur. Les secrets de l'intérieur à cet égard ne se gardent point du tout, et rien ne prouve mieux, à mon avis, que le maître est faible et peu imposant autant que mal entouré.

Second *P. S.* Le roi est si effrayé de la clameur universelle élevée au sujet de la capitation, qu'il la retire. Des gens de son intérieur me parlaient aujourd'hui des moyens de remplacement; mais qu'attendre d'un prince avare et faible que deux jours de clameurs font reculer, et à qui l'on ne peut que dire : Imposez les terres nobles, et sacrifiez quelques millions à aller chercher les intérêts que paient les nations emprunteuses?

LETTRE XLIX.

Du 21 novembre 1786.

Il devient plus soupçonnable chaque jour qu'il se trame quelque chose entre l'empereur et la Prusse, ou que tout au moins il y a des propositions, soit de la

part du premier, soit réciproques, sur lesquelles on délibère : je n'ai ni l'argent ni les moyens nécessaires pour découvrir les détails. Un ministre peut tout en ce genre, et tout impunément ; mais quand j'aurais, moi, le grand ressort de la corruption, que ne risquerais-je pas à tenter de le mettre en œuvre ? je ne suis avoué ni directement ni indirectement : un coup d'autorité peut disposer de moi et de mes papiers en un instant, et je serais perdu ici et là pour avoir eu un zèle inconsidéré. Aiguillonnez donc votre ministre, ou hâtez-vous d'opposer à cette coalition puissante, à laquelle rien ne résistera, du moins jusqu'au Rhin, le système d'union avec l'Angleterre, dont vous venez d'ébaucher les bases, et qui sera le sauveur du monde. Pensez à la Pologne, je vous en conjure. Ce qu'ils ont fait là (s'ils n'ont pas acquis davantage, c'est en vérité qu'ils ne l'ont pas voulu) ils le feront encore, et cela même sans l'intervention de la Russie, de ce géant qui dort, et dont le réveil peut changer la face du globe.

A la vérité c'est la froideur des deux cours impériales qui confirme le plus les soupçons d'un nouveau système : tout ce que je puis soupçonner de ses bases, c'est que le prétexte en est l'élection d'un roi des Romains, et le but une alliance intime qui détruirait la confédération germanique. Comme cette confédération est l'ouvrage du roi, prince de Prusse, du moins il veut le croire, et la regarde comme un coup de maître, il est douteux que l'empereur réussisse ; mais si la nouvelle d'hier se confirme, c'est un grand acheminement à un succès. On mande que l'électrice palatine est sans espérance : si elle meurt, l'électeur se remarie le lendemain, et sans doute un nouvel ordre de choses

peut et doit s'ouvrir. Il me semble qu'il est difficile d'y réfléchir trop sérieusement. Pour moi, tant qu'on n'étendra pas mes instructions, mes moyens, je ne puis qu'observer de mon mieux l'intérieur du pays et de la cour.

La raison pour laquelle le comte de Schulenbourg, ministre d'état, a demandé sa retraite, vient en partie de ce qu'on l'a chargé d'exécuter le projet de la capitation, qu'il n'a ni conçu ni approuvé, et qu'il regarde avec raison comme une commission fort défavorable, si ce n'est très-odieuse. Ce ministre, homme d'esprit, et qui serait redevenu maître des affaires, si au premier dégoût il eût su donner sa démission, est infiniment désagréable aux agens intérieurs. Sa longue faveur, sa fortune rapide et sa perspicacité surveillante ont révolté ou inquiété tous ses émules et ses rivaux. Il n'est pas d'ailleurs un de ces instrumens dociles qu'on peut assouplir à tous les systèmes : l'incapacité de la plupart des autres ministres lui donne un prétexte de s'opiniâtrer dans les siens. Les ridicules des entours du roi, pour ne pas dire leurs extravagantes faiblesses, l'enhardissent à rendre avec usure un mépris dont la réputation de ses talens émousse pour lui les traits ; car que n'éponge pas cette réputation, surtout dans les pays où les hommes sont si rares? Mais si, comme on le dit (je n'ai pas encore été à même de le vérifier), il y a coalition entre Struensé et Welner, Schulenbourg est perdu, car on n'aura plus besoin de lui. Au reste, comme il avait donné sa maladie pour prétexte, le roi, dans une lettre fort aimable, n'a accepté que par *interim*, et sous la condition que la signature du ministre sanctionnerait tout ce qu'on ferait pour lui.

En attendant, le système aulique, celui des visions

et de la faveur des visionnaires, se soutient ou plutôt ne fait que croître et embellir. Le duc de Weimar est arrivé ici hier au soir; il loge au château dans les appartemens du duc de Brunswick. Ce prince, grand apôtre de la secte à la mode, et dont je vous ai parlé dans mes dépêches de Brunswick et de Magdebourg, n'avait passé long-temps que pour un *arbiter elegantiarum*, promoteur zélé des lettres et des arts, économiste par système, et mauvais économe par passion. Il y a déjà quelques mois que je le soupçonnais de verve guerrière ; le voici qui l'avoue. Il vient d'entrer au service prussien : jamais de tels généraux ne recommenceront une guerre de sept ans.

Tout va d'ailleurs sur le même pied. Le roi a demandé à souper au prince Henri ; il y soupe aujourd'hui. Le prince, qui continue ses gaucheries, tout en étouffant de rage concentrée, a fait dire aux ministres étrangers que sa maison serait ouverte tous les lundis, et que, s'ils voulaient y venir pour le jeu, il les verrait avec plaisir. Il veut changer l'usage qui a jusqu'ici interdit à tout ce qui tient au corps diplomatique de manger avec les princes de la maison, et insensiblement les inviter à souper. Son crédit est toujours au plus bas ; cependant je crois toujours que s'il persévérait à se taire, que s'il s'abstenait de montrer des prétentions, de l'impatience, de l'avidité du pouvoir, il embarrasserait le parti qui veut l'éloigner, et finirait par en triompher. On commence à murmurer généralement contre les agens obscurs du cabinet, et la noblesse, oubliée pour les Saxons, aimera mieux voir un prince dans les affaires que des commis qui ne peuvent s'élever à une haute fortune avouée que par de

grandes révolutions : or l'aristocratie qui ne tient pas à cette gent subalterne ne les redoute guère.

Le duc de Courlande arrive sous peu de jours ; comme il faut lui rembourser des sommes considérables, il est à présumer qu'à cette époque on paiera la totalité des dettes du prince de Prusse, qu'il n'est pas de la décence d'avoir laissé subsister plusieurs mois sous son règne. Ce fait, combiné avec les soupers d'entremetteuses qui se multiplient chez la princesse Frédérique, et sont évidemment l'unique motif de la maison qui lui a été accordée, entache sérieusement le caractère moral du roi.

Madame de F**, qui n'a pas voulu partir pour Warsovie sans tenter l'aventure, a eu hier une audience du roi très-gaie, très-anecdotique, où il s'est plaint de son *ennuyeux métier*, l'a fort engagée à venir s'établir ici; lui a reproché de lui avoir volé le portrait de Suck ; lui a porté des plaintes des impolitesses et des étourderies du prince de P**, qui a trouvé laide et maussade jusqu'à sa fille (la princesse Frédérique). Cela a duré une heure, et probablement si cette femme fût venue avec plus de précautions et pour plus de temps, elle aurait eu ici quelques succès : mais c'est un être si cupide, si pervers, si dangereux, qu'il est peut-être bon qu'elle aille porter ailleurs ses talens : chez nous, par exemple, où elle est connue, où elle n'augmentera point la corruption, et n'aura jamais d'influence importante ; au lieu qu'admise au conseil privé des rois, elle mettrait en feu l'Europe pour gagner de l'argent, et même pour se divertir. J'ai profité du moment où elle s'est écartée de la marche que je lui conseillais, pour lui réitérer mon avis que ses démarches pour-

raient avoir pour elle des conséquences plus sérieuses que celles de l'amour-propre blessé, et lui déclarer que je retirais mon enjeu ; 1° parce qu'il ne me convient pas de me compromettre dans une partie que je ne conduis pas ; et 2° parce que l'ambition des dames n'a ni ne peut avoir les mêmes motifs, les mêmes principes, la même marche, le même but que celle d'un homme qui se respecte. Au reste, si, par impossible, elle réussissait, je la tiens par trop de côtés pour ne pas influer sur elle.

P. S. Milord Dalrymple, homme d'honneur et de sens, ennuyeux quelquefois, parce qu'il est toujours ennuyé, mais doué de plus d'esprit que ne sauraient le croire ceux qui ne l'ont pas soigneusement observé, et même de beaucoup d'esprit, d'une morale sûre, généreuse, libérale ; Dalrymple, qu'il faut tâcher de se faire donner, si l'on adopte jamais sincèrement un plan de coalition pacifique ; Dalrymple est rappelé, dit-on, et Ewart reste chargé d'affaires sans ministre au-dessus de lui. Je crois bien que le cabinet de Saint-James trouve commode d'avoir ici un espion ami intime d'un ministre et beau-fils d'un autre ; mais quelles sortes de vues peuvent excuser dans le cabinet de Berlin la tolérance d'une telle inconvenance? Au reste, ceci n'est qu'un bruit public qui m'est suspect.

On prend goût aux commissions : on vient d'en nommer une pour l'examen du monopole des sucres. Les Hambourgeois offrent de le livrer à quatre gros, il en coûte huit et même neuf.

Idem pour la fabrique de draps.

Idem pour le bois, qui va être réduit à la moitié de son prix actuel (indépendamment de la suppression de la compagnie chargée de le fournir), mais comment et

par où? Ce n'est pas que ce changement ne soit assurément un des plus urgens et des plus profitables pour le pays; mais le retrait de tous ces monopoles (le sucre excepté, qui appartient à un particulier) suppose la destruction de la société maritime, de cette compagnie bizarre, qui a promis à ses actionnaires un gain de dix pour cent, indépendant de toutes circonstances; mais qu'une main très-adroite peut seule démolir sans risquer de faire du mal avec les décombres. Aussi, dans la lettre au ministre de Schulenbourg, le roi se défend-il de ce projet, et ordonne-t-il qu'il soit contredit dans les papiers publics. Quelle fluctuation de plans, d'ordres, de volonté! quelle disette de force et de moyens!

LETTRE L.

24 novembre 1786.

M. de Hertzberg a fait une nouvelle tentative pour rentrer dans les affaires de Hollande, dont le roi lui avait interdit la connaissance, et il a présenté un mémoire à ce sujet: il prétend avoir prouvé dans cet écrit que des têtes couronnées étaient déjà plusieurs fois intervenues comme médiatrices entre les Etats et le stathouder, et que la réponse insidieuse de la France mettait en fait ce qui est en question. Le prince Henri croit que ce mémoire a fait quelque sensation; j'ai des raisons de ne pas penser de même; cependant je lui ai dit que, s'il pouvait me le procurer, ce mémoire serait bientôt détruit: je doute au reste qu'il ait même ce pouvoir. Notons à ce propos que nous sommes rac-

commodés : deux soupers dont j'ai consécutivement refusé d'être, lui ayant donné à penser que je boudais, il m'a fait des avances de tout genre, auxquelles il était décent que je me prêtasse.

Il est bien constant que le voyage du duc de Weimar n'a d'autre but que son admission au service prussien, qui doit cimenter l'élévation et la gloire de la confédération germanique. La vérité est que ce prince protége vivement le système de ceux qui trouvent dans la profondeur de leurs connaissances mystiques, de quoi conduire les affaires d'Etat. La faveur pour ces systèmes va toujours en s'échauffant, ou plutôt en se démasquant ; car elle ne s'est jamais refroidie. Le frère du margrave de Baden, fort imbu des opinions à la mode, a un fils naturel auquel il veut donner un état : c'est cette grande affaire qu'il est venu traiter en personne, et il a été reçu à miracles.

Les affaires ne le sont pas si bien : il règne une telle confusion dans l'intérieur de la maison du roi, qu'on ne donne que des à-comptes aux divers officiers. Au reste, il est décidé que l'on paiera toutes les dettes du prince de Prusse ; que le prince royal aura une maison et une table de dix couverts ; que la princesse Frédérique aura une maison comme celle de la reine ; et l'époque où ces arrangemens se réaliseront est fixée après la formation des états de dépense.

L'armée est mécontente, 1° parce qu'on ne voit le roi à la parade qu'une fois en huit jours ; 2° parce qu'on multiplie les grades de majors et de lieutenans-colonels jusqu'à satiété (par exemple, tous les capitaines qui ont fait la guerre ont franchi ce pas : c'est le second chapitre des titres et des anoblissemens par masse), grâce qui ne s'accordait autrefois pas même à

la sollicitation des plus grands princes; 3° parce qu'on annonce beaucoup et qu'on ne fait rien; qu'on punit peu; qu'on exige peu; qu'en un mot, l'armée n'absorbe pas, comme autrefois, l'attention du souverain. Il paraît que Manstein ne diminue point le crédit de l'aide-de-camp Goltz, devenu comte, et qui, du moins pour la partie militaire, influe évidemment plus que ses rivaux. Il a plus de talent, sans avoir tout celui qui serait nécessaire à cette place, qui, dans le vrai, équivaut à celle de ministre de la guerre.

Un sujet d'étonnement pour le petit nombre d'observateurs attentifs à tout ce qui peut leur faire deviner le caractère moral du nouveau roi, c'est la froideur pour celui de ses aides-de-camp nommé Bowlet, dont je vous ai parlé plusieurs fois. C'est un réfugié français, esprit médiocre, honnête homme, peu ambitieux, ingénieur très-ordinaire, mais distingué ici, où il n'y en a point. Depuis vingt ans il est attaché à ce prince, et n'a jamais été admis dans les plaisirs secrets, presque nécessaires alors pour supporter la solitude de Postdam et la haine du feu roi; il n'augmente ni ne diminue en faveur, et son influence est presque nulle. C'est une énigme que cette espèce de répugnance pour un homme dans son genre, et qui ne peut ni l'offusquer ni le dégoûter.

Quant au civil, il est presque sûr que l'on retirera le projet de la capitation. Cet expédient précipité n'aurait pas pourvu aux besoins de remplacemens. Mais vous sentez combien toutes ces variations diminuent la confiance dans les administrateurs subalternes et cachés qui opèrent à la place des ministres, et comme tout marche à la nécessité d'un ministre principal. Il paraît qu'il n'y a d'arrêté que l'envie de changer, mais qu'on

n'a ni système, car je ne saurais appeler ainsi le désir vague de soulager le peuple, ni plans déterminés d'après connaissance méditée des détails.

On n'avait, par exemple, prévu aucune des difficultés qu'entraînait la suppression de l'établissement et de l'administration du tabac, qui fournissait un asile à douze cents invalides bas-officiers et même lieutenans. Il faut que ces gens-là vivent, et ils retombent à la charge du roi. Ce n'est pas tout; les actions du tabac coûtaient originairement mille écus : elles rapportèrent cent dix écus. Dès-lors elles montèrent à quatorze cents écus. Le contrat du feu roi emportait jusqu'à l'année 1793. Si le roi rembourse les actions à raison de mille écus, c'est une injustice, puisqu'on les a achetées quatorze cents sur la foi d'un contrat qui ne devait finir que dans sept ans. Si le roi tient compte de l'intérêt à raison de huit pour cent jusqu'en 1793, c'est une mauvaise opération pour lui. Dès que le remplacement amiable n'était pas prêt, n'aurait-il pas été plus simple de ne faire de changement qu'à l'époque où s'éteignaient les actions? La valeur représentative du capital consiste en ustensiles, magasins, maisons, voitures, etc., etc., et l'on ne se défera de tout cela qu'avec perte : nouvelle charge pour le roi. Cette partie était grevée de pensions pour des personnes qui les avaient méritées, ou, si l'on veut, obtenues pour cette même affaire qui payait ces pensions : il faut aujourd'hui les assigner sur une autre caisse, etc., etc.

A Dieu ne plaise que je prétende que des embarras de ce genre doivent arrêter! on ne ferait jamais de réformes; mais ils doivent être prévus, et ils ne l'ont pas été; de sorte que le public ne voit dans cette suppression qu'un mal réel pour un bien qu'on ne demandait

pas. Cette rage de déjouer la contrebande ou de la détruire coûtera, s'y l'on n'y prend garde, bien plus cher au peuple que la contrebande ne peut nuire à l'Etat. La guerre à la contrebande ne doit jamais être que le fruit d'un système uniforme et général, et c'est une vue courte que de vouloir corriger par partie des abus qui tiennent aux vices généraux de l'administration. Les raffineries de sucre, les fabriques d'armes, de soie, de gaze, de petites étoffes, les manufactures de drap, en un mot tout ce qui tient à l'industrie, est dirigé par des réglemens meurtriers du commerce : faut-il que tout cela disparaisse d'un seul acte de volonté ? Cela est impossible sans convulsions, et c'est ainsi qu'on décrédite la vérité et la bienfaisance même, et qu'on décourage les rois. Malheur à qui bouleverse sans préparation !

Les principes des deux rois sur leur dignité personnelle paraissent différer à un point qui doit donner à penser à ce pays. Lorsque Frédéric II établit le monopole du café, les habitans de Postdam osèrent charger une charrette de cafetières et de moulins à café, la promenèrent dans la ville, et finirent par la renverser dans la rivière. Frédéric, témoin de cette burlesque cérémonie, ouvrit sa fenêtre, et rit aux éclats. Voilà pour celui qu'on appelle le Tibère de la Prusse; voici pour son Titus. Avant-hier on a fait emprisonner le commis d'un marchand nommé Olier, et ce n'est que le lendemain matin qu'il a appris que la cause de sa détention était un propos léger tenu sur le compte du roi, et qu'en cas de récidive le cachot ferait justice de lui. Tel est le premier fruit intérieur de la ténébreuse administration que l'amour-propre du roi, combiné avec sa paresse, a nécessitée. Quel pronostic de tyrannie,

soit royale, soit, ce qui est pis, subalterne! et dans quelles circonstances, dans quel pays! Là où le maître, qui a un amour-propre si irascible, veut passer pour bon, et où son pouvoir n'a nulle espèce de contre-poids dans l'opinion publique, qui n'existe pas.

La commission sur de Launay garde toujours le silence, le traîne en longueur, compulse ou recherche des faits, et ne décide rien. Du Bosc travaille beaucoup. Il est arrivé deux négocians de chaque province, qui doivent donner leur avis sur la meilleure manière de faire prospérer le commerce. On ne sait pas encore ici que, s'il ne faut jamais confier l'exécution des détails d'un plan de commerce qu'à des négocians, il ne faut jamais les consulter sur le système général à établir, parce qu'ils n'ont que des vues et des intérêts partiels. Un d'eux a pourtant ouvert un avis fort sage, du moins dans le mauvais ordre de choses actuelles, c'est de défendre aux manufactures de soie, toutes pour le compte du roi, de faire d'autres étoffes que de l'uni. Si l'on prend ce parti, le roi de Prusse pourra fournir la Suède, la Pologne et une partie de la Russie.

La princesse Élisabeth, femme divorcée du roi, a demandé un château à cinq milles de Berlin, avec prière au roi de nommer les dames et les cavaliers qui demeureraient auprès d'elle. On croit que les mouvemens que se donne cette princesse lui sont suggérés par un officier adroit et intrigant; mais ce n'est pas elle, ce me semble, qui peut devenir redoutable à la reine, et en vérité je n'oserais pas en dire autant de mademoiselle de Voss. Encore une fois, quel sera le sort du pays que vont se partager les prêtres, les visionnaires et les catins?

Quelque diligence que j'apporte à tâcher de deviner

ce qui se traite avec la cour de Vienne, je suis réduit aux conjectures. Cependant, quand je pense qu'ils ont là-bas un homme incapable, le comte de Podewils, et que rien n'est changé à la marche du prince Reuss, le ministre de l'empereur; que le prince Henri, mal instruit en général (tandis que, par la seule force de l'instruction, si les vingt quarts de volonté dont il est composé, et qui n'en font pas une, lui permettaient d'y mettre de l'argent et de la suite, il prendrait un fort grand ascendant dans le cabinet), saurait pourtant quelque chose de positif, s'il y avait une telle manœuvre, et n'a que des soupçons vagues, j'ai peine à croire qu'il s'agisse d'une révolution bien importante ou bien probable.

Mais ne se délivrera-t-on donc pas de toute cette complication de craintes, en changeant une fois notre système de politique extérieure, et renversant la seule barrière qui s'y oppose, je veux dire en étouffant par des arrangemens respectables et des avances sincères cette jalousie de commerce, mère de l'animosité nationale, qui a fait taire le bon sens, et prédire avec éclat, à l'appui des sophismes dictés par la cupidité des négociations, que la ruine de tout, soit pour la France, soit pour l'Angleterre, serait la suite de la balance défavorable que la liberté du commerce ne manquerait pas de faire naître? Est-il donc si difficile de démontrer que le commerce de la France pourrait être beaucoup plus avantageux à la Grande-Bretagne que celui d'aucun autre pays, et *vice versâ*? Eh! qui n'en voit la raison, pour peu qu'il ouvre les yeux? Elle est dans la volonté de la nature, qui a rapproché ces monarchies plus que tous les autres pays. Les retours du commerce qui se ferait entre la côte méridionale de

l'Angleterre et les côtes septentrionales du nord-ouest de la France, pourraient avoir lieu cinq ou six fois l'an, comme dans le commerce le plus intérieur. Le capital employé à ce commerce pourrait donc, dans l'un et l'autre pays, alimenter cinq ou six fois la même quantité d'industrie, et procurer de l'emploi et des moyens de subsistance à six fois autant d'habitans, qu'un capital de même valeur pourrait le faire dans la plus grande partie des autres branches du commerce étranger entre les parties de la France et de la Grande-Bretagne les plus éloignées les unes des autres; les retours auraient lieu au moins une fois par an, et seraient par conséquent trois fois plus avantageux que le commerce autrefois si vanté avec l'Amérique septentrionale, dans lequel les retours n'avaient lieu communément qu'au bout de trois années, et ne se faisaient communément qu'entre quatre ou cinq. « D'ailleurs, dit le sage Smith, la France, si l'on considère sa population, ses besoins, sa richesse, n'est-elle pas un marché pour le moins huit fois plus étendu, et en raison des retours multipliés, vingt-quatre fois plus avantageux que n'a jamais été celui des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale? » Il n'est pas moins clair, et il l'est davantage que le commerce avec la Grande-Bretagne serait dans le même degré utile à la France, et en proportion de la richesse, de la population et de la proximité des deux pays; il aurait évidemment la même supériorité sur celui que la France a fait avec ses propres colonies. O folie humaine! que de peine nous nous donnons pour dessécher les bienfaits de la nature! Quelle prodigieuse différence entre le commerce que la politique des deux nations a cru devoir décourager, et celui qu'elle a le plus favorisé!... Il me semble qu'un

livre où l'on développerait ces idées, qui commencent à ne point paraître monstrueuses en Angleterre, serait très-utile, et ne saurait être confié à de trop habiles mains.

P. S. J'ai preuve topique que le roi travaille moins que jamais. On répond aux lettres après huit, dix jours, et d'une manière plus longue et plus soignée que sous le feu roi, ce qui prouve assez qu'il entre plus du secrétaire en cette affaire. Que dire d'ailleurs d'un cabinet où, le roi ne travaillant point du tout, il est impossible de citer un ministre dont l'influence ait fait telle ou telle chose, même dans le directoire général assemblé deux fois par semaine, et où le roi n'assiste jamais ? Et ce roi veut changer le régime fiscal ! Ah ! un Hercule seul peut nettoyer les étables d'Augias !

LETTRE LI.

Du 28 novembre 1786.

On n'est pas d'accord sur le genre de services que peut rendre au gouvernement le comité des marchands convoqués des différentes provinces. Ces bonnes gens sont fort étonnés de se trouver consultés dans les affaires d'État : car il y a aussi loin d'eux aux Mont-Audouin et aux Prémores que des ministres prussiens aux Sully et aux Colbert. La vérité est que c'est le système général et fondamental qu'il s'agirait de détruire, et qu'on ne veut que pallier. Le sang est infecté : au lieu de l'épurer, on ne pense qu'à fermer tel ou tel ulcère ; on exaltera le virus, et gare la gangrène.

On s'agite beaucoup pour les fabriques; mais, bon Dieu ! est-ce par là qu'il faudrait commencer? Et quand on aurait bien nettement déterminé celles qu'il faut conserver et celles qu'il faut laisser périr, ne devrait-on pas, avant de réglementailler, prendre pour point de départ que la place des fabriques n'est point à Berlin, où, réunissant la cherté de la main-d'œuvre à tous les inconvéniens locaux, nationaux, etc., elles deviennent une désastreuse extravagance : aussi les fabricans eux-mêmes font-ils la contrebande, et vendent-ils des étoffes françaises pour des étoffes du pays. Comme ils n'ont pas de concurrens, ils y mettent le prix qu'ils veulent. Quant à la contrebande, rien de plus aisé; ils portent aux foires de Francfort une partie de leurs marchandises, la vendent ou ne la vendent pas, achètent des étoffes de Lyon, les marquent comme celles de Berlin, et les font entrer sans autre précaution, ni le moindre risque, puisque les commis de barrières, qui sont de vieux soldats ou de vieux domestiques de cour, ne distinguent pas si ce qu'ils voient est taffetas ou satin, à plus forte raison un ouvrage tissu à Lyon ou à Berlin. Il n'y a dans cette ville ni activité, ni émulation, ni goût, ni génie, ni argent pour soudoyer tout cela : il faut encore un siècle et je ne sais combien de révolutions aux Allemands pour imiter ce luxe de décoration qu'ils sont assez fous pour envier. Les opérations que tentent maintenant des hommes incapables de choisir entre ce qui est possible et convenable, ou chimérique et nuisible, sans moyens, sans principes, sans système, uniquement pressés de faire parce qu'on veut faire, et que leur existence éphémère tient à faire, leurs opérations, dis-je, n'auront d'autre effet que de donner à

croire au roi d'abord, aux esprits vulgaires et routiniers ensuite, que le mal est irréparable.

Une affaire assez importante pour les suites qu'elle pourrait avoir, du moins en d'autres mains, c'est l'héritage du margraviat de Schwedt. Le margrave touche à sa fin. Après le partage de la Pologne, le feu roi écrivit à son frère, le prince Henri, qu'il voulait lui donner une marque éclatante de son amitié et de sa reconnaissance pour les services qu'il avait rendus à l'État. Frédéric croyait se tirer d'affaire avec une statue; mais on lui fit dire sous main que l'on se reposait de ce soin sur la postérité, et que pour le moment on ne voulait qu'être plus riche. Peu de mois après, le margrave de Schwedt, frère du margrave actuel, meurt. Alors le feu roi saisit cette occasion pour dégager sa parole. A un long terme et dans une patente bien authentique, il donne au prince Henri l'expectance du margraviat, à la condition par lui de remplir les charges dont ce grand fief est grevé. Frédéric meurt. Son successeur déclare que toutes survivances, donations *à futuro*, etc., sont nulles, et qu'il ne confirme rien. Le prince Henri se trouve dans le cas de tous ceux qui avaient des expectances : il est peu vraisemblable qu'on lui laisse les terres; la question est de savoir s'il recevra ou s'il ne recevra pas des compensations.

Le prince Henri a certainement des prétextes pour crier à l'ingratitude, et il criera, voilà tout. Attaqué aujourd'hui d'un accès de rage-mue, la rage bavarde viendra à son secours, et lui sauvera la vie; car il n'y a que les douleurs muettes de dangereuses; mais ceux-là mêmes qui ne sont pas ses partisans observeront ce procédé avec d'autant plus d'inquiétude qu'il commence à se manifester que même les promesses per-

sonnelles du roi sont susceptibles de quelques vacillations. Je vous avais parlé dans une de mes dépêches de la restitution de quelques bailliages au duc de Mecklenbourg; elle avait été promise au ministre de ce prince par le roi même. Il a depuis retiré ou du moins suspendu sa parole. Cette facilité à revenir sur des engagemens récens, combinée avec les clameurs des hommes à contrats exclusifs que l'on foule aux pieds sans ménagement, a paru d'un augure sinistre. Il a, par exemple, été mis *par ordre* dans les papiers publics que le roi déclarait à tous les fournisseurs de l'armée que pour tous les motifs paternels qu'on n'a pas manqué d'énoncer avec emphase, et que vous trouverez dans toutes les gazettes, le roi annulait leurs contrats et même ceux qui auraient été récemment confirmés, clause d'autant plus gratuitement odieuse, d'autant plus absurde, qu'il n'en a confirmé aucun, et qu'ainsi ce n'était pas la peine d'avertir solennellement qu'il pourrait très-bien au besoin manquer à sa parole.

Le roi me parlait avant-hier de la manufacture des draps. Je tâchai de lui faire entendre qu'avant de démolir sa maison il fallait savoir où coucher quand elle serait découverte, où poser les décombres, où rebâtir; il me répondit en riant: « *Ah! Schmitz est votre banquier.* (C'est l'entrepreneur de cette manufacture.) » — Vraiment, oui, lui dis-je, Sire, mais il ne m'a pas » encore fait présent de l'argent que j'ai touché par » ses mains. » Ceci doit vous montrer quels ressorts on fait jouer auprès de lui pour m'éloigner. Voici un fait plus topique à cet égard.

J'ai été six jours malade et très-souffrant sans paraître dans le monde, et d'autant plus qu'au fond les

grandes sociétés n'apprennent rien. Avant-hier le roi dit à son loto : « Où est donc le comte de Mirabeau? » il y a mille ans que je ne l'ai vu. — Sire, lui dit » quelqu'un de l'intérieur, cela n'est pas étonnant, il » passe sa vie chez Struensé avec MM. Biester et Ni- » colaï. » Vous noterez que Biester et Nicolaï sont deux savans allemands qui ont beaucoup écrit contre Lavater et les visionnaires; qu'ils ne mettent jamais les pieds chez Struensé, et qu'ils ne le connaissent pas même personnellement, à ce que je crois. Il ne fallait que réveiller dans l'idée du roi que j'étais anti-visionnaire.

La nomination du comte Charles de Brühl à la place de gouverneur du prince royal a fait triompher plus que jamais leur parti. C'est au mérite d'appartenir à cette honorable secte qu'un comte Leppel, le plus incapable et le plus ridicule des hommes, doit sa mission en Suède; un baron de Doernberg, des grâces de tout genre; un prince Frédéric, son intimité; un duc de Weimar, un frère du margrave de Baden, un prince de Dessau, leurs succès, les entours les plus influens, leur faveur. Il semble que ce soit une confédération tacite, et qu'on ne veuille mettre dans l'administration que des sectaires éprouvés et fervens. Personne n'ose les combattre; tout le monde ploie la tête; les esclaves de cour et de ville, qui n'ont pas pris les devans, murmurent à voix basse, et peu à peu ils se rangeront du parti dominant.

Au reste, personne n'est assez adulateur pour excuser cette prostitution d'anoblissemens, de titres, de cordons, de places académiques, de grades militaires qui s'aggrave chaque jour. On a fait, par exemple, dix-sept majors, uniquement pour acquitter des pa-

roles vagues, inconsidérées, et paraître à peu de frais se souvenir de ce que l'on avait promis quand on avait besoin de tout le monde.

Le roi se montre trop pour ne parler que de billevesées. Il ne faut pas, ce me semble, qu'au commencement d'un règne, un monarque de Prusse trouve le temps d'avoir tous les jours un triste concert ou un plus triste loto, surtout quand on connaît les riens, si ce n'est pis, qui remplissent sa matinée. C'est au reste tous les jours davantage qu'il se constitue le réparateur des torts de son oncle. Les colonels ou généraux que celui-ci avait renvoyés rentrent dans l'armée avec des grades ou des appointemens qui les dédommagent. Les conseillers jadis cassés pour l'affaire du meûnier Arnold ont été réintégrés dans leurs fonctions; et, à dire vrai, le sort qu'ils avaient éprouvé était une des plus criantes iniquités de Frédéric II; mais sa principale victime, le chancelier de Furst, est oublié jusqu'ici : son grand âge ne lui permet pas sans doute d'occuper une place; mais une marque solennelle de bienveillance, une réparation flatteuse et d'étroite justice, tandis qu'on accorde tant de dédommagemens qui ne sont que des faveurs douteuses et même défavorables, était-elle donc impossible?

Les mines dépendaient uniquement, sous le dernier règne, du ministre chargé de ce département. On vient de faire un arrangement par lequel quatre tribunaux distribués dans les provinces modèrent beaucoup son autorité, et cela peut être nécessaire dans un pays où le droit public des mines est une tyrannie révoltante : au reste, cette opération n'annonce pas la disgrâce de M. de Heinitz (il a été au contraire depuis quinze jours chargé de plusieurs nouveaux départemens, et nom-

mément de quelques démembremens de M. de Schulenbourg); elle entre dans le plan de tout remettre comme l'avait laissé Frédéric-Guillaume en 1740. Cette critique du dernier règne peut devenir une vengeance bien chère; mais au moins faudrait-il être conséquent, et puisque le grand directoire a été remis sur le pied de son institution, ne pas le laisser dans une oisiveté et une influence tout-à-fait humiliante. Il est déjà question d'éloigner le ministre de Gaudi, l'homme de qui le gouvernement retirerait le plus de ressources s'il était mis en œuvre. Cette conspiration contre la capacité, l'intelligence, le talent, alarme à bon droit ceux qui connaissent les faiseurs de prédilection.

Il me semble qu'il y aurait ici en ce moment une acquisition digne du roi de France, et que M. de Calonne est fait pour lui proposer. L'illustre Lagrange, le premier géomètre qui ait paru depuis Newton, et qui, sous tous les rapports de l'esprit et du génie, est l'homme de l'Europe qui m'a le plus étonné, Lagrange, le plus sage, et peut-être le seul philosophe vraiment pratique qui ait jamais existé, recommandable par son imperturbable sagesse, ses mœurs, sa conduite de tout genre, en un mot l'objet du plus tendre respect du petit nombre d'hommes dont il se laisse approcher, est depuis vingt ans à Berlin, où il fut appelé dans sa première jeunesse par le feu roi pour remplacer Euler, qui l'avait désigné lui-même comme le seul homme capable de marcher sur sa ligne. Il est très-mécontent; il l'est en silence, mais il l'est irrémédiablement, parce que c'est du mépris que sont nés ses dégoûts. Les fougues, les brutalités, les folles jactances de M. de Hertzberg, l'association de tant d'hommes auprès desquels Lagrange ne peut avec pudeur rester assis, la crainte

très-sage de se trouver pressé entre le repos philosophique, qu'il regarde comme le premier des biens, et le juste sentiment du respect de lui-même, qu'il ne laissera pas blesser, tout le convie à se retirer d'un pays où rien n'absout du crime d'être étranger, et où il ne supportera pas de n'être pour ainsi dire qu'un objet de tolérance. Dans cette conjoncture il n'est pas douteux qu'il n'échangeât volontiers le soleil et l'argent de Prusse pour le soleil et l'argent de France, du seul pays de la terre où l'on sache rendre un culte au génie des sciences et des arts, et faire les réputations durables ; du seul pays où Lagrange, petit-fils d'un Français, et qui se souvient avec reconnaissance que nous l'avons fait connaître à l'Europe, puisse aimer à vivre, s'il lui faut renoncer à ses habitudes. Le prince Cardito de Leffredo, ministre de Naples à Copenhague, lui a offert les plus belles conditions de la part de son souverain. Le grand-duc, le roi de Sardaigne l'invitent vivement : mais toutes leurs propositions seront aisément oubliées pour la nôtre. (Eh ! quel homme d'un mérite constaté en Europe le roi de France n'attirera-t-il pas de même, à l'aide d'un bon contrôleur-général, le jour où il voudra exercer cet empire des bienfaits, qui ne peut appartenir qu'à lui ?) Lagrange a ici six mille livres de pension. Le roi de France ne peut-il donc pas consacrer cette somme au premier géomètre de l'Europe et de ce siècle ? Est-il au-dessous de Louis XVI de retirer d'une académie misérable un grand homme qu'on y méconnaît, qu'on y mésallie, et de tuer ainsi par la plus noble des guerres le seul corps littéraire qui ait lutté contre les siens ? N'est-ce pas aussi une générosité mieux entendue que tant d'autres ? La France a si impolitiquement servi d'asile à tant

de princes qui ne pouvaient que lui coûter! pourquoi ne recueillerait-elle pas un grand homme qui ne peut que lui valoir? Elle a si long-temps enrichi les autres de ses pertes; pourquoi ne s'enrichirait-elle pas des fautes des autres? Enfin, et pour parler du ministre que j'aime, un de Boynes a donné dix-huit mille livres de rente, pour une place inutile, à un Boscowich, méprisé de toute l'Europe savante, comme un charlatan assez médiocre : pourquoi M. de Calonne ne ferait-il pas donner une pension de deux mille écus au premier homme que l'Europe ait dans le même genre, et probablement au dernier génie qu'auront les sciences exactes, dont la passion diminue avec les difficultés excessives, et le nombre infiniment petit des places qui restent à y prendre? Je suis très-attaché à cette idée, parce que je la crois noble, et que j'aime tendrement l'homme qui en est l'objet. Je supplie qu'on me réponde le plus tôt possible, car j'avoue que j'ai suspendu la délibération de M. de Lagrange sur les propositions qui lui sont faites (on sent bien que lui qui est dans l'antre ne peut en faire d'aucune espèce) pour attendre les nôtres.

LETTRE LII.

2 décembre 1786.

Hier 29, entre une et deux heures, un homme qui vient de Courlande arrive chez moi, et y demande le baron de Noldé. Il dit avoir une commission secrète; lui remet une lettre de M. de Rummel, son beau-frère, syndic de la noblesse, et cinquante louis de Prusse. La

lettre prévient Noldé d'ajouter foi à ce que lui dira le porteur ; lui apprend que la régence de la république veut lui conférer la place d'assesseur s'il se rend en Courlande pour cette nomination, qui se fait au commencement de l'année. Le porteur de cette lettre dit avoir vu Noldé enfant, et lui a paru être un avocat ou un notaire dont il avait quelque idée confuse ; il n'a dit ni son nom, ni où il loge, ni comment il voyage, ni depuis quand il est à Berlin, ni où il va. Hambourg, Lubeck, Vienne, Munich, etc., sont des points où il a touché, ou bien où il touchera. Sa marche a été très-couverte, très-énigmatique, très-mystérieuse : tout ce qu'il a fait entendre, c'est que les plus grands changemens vont éclore en Courlande ; que M. de Woronzow y jouera un très-grand rôle ; et cela a été dit de manière à faire soupçonner qu'il pourra devenir duc. Voilà les points capitaux de cette bizarre entrevue.

Il faut les combiner avec le retour du duc, arrivé depuis trois jours, et une foule d'indices qui démontrent qu'il s'agite ou se prépare une révolution en Courlande. Le duc est dans la consternation. On ne se le dit qu'à l'oreille ; mais il paraît constant que les états du pays ont arrêté ses revenus, parce qu'il ne les dépense pas chez eux, et c'est là le moindre grief que l'on ait à Pétersbourg contre cet homme abhorré. Il est certain qu'il envoie à Mittau, où il n'ose pas retourner, sa femme, très-avancée dans sa grossesse, espérant qu'elle accouchera d'un garçon, et que cet héritier présomptif le réconciliera avec son pays.

Ajoutez à ceci que le baron de Noldé appartient à une des premières maisons de la Courlande ; que son oncle le chambellan Howen, tête forte et intrigante, est actuellement ministre suprême ou land-maréchal ;

qu'il y fait toutes les affaires, et jouit du plus grand crédit, ce qui doit se réduire, à dire vrai, à vendre plus ou moins lâchement cette belle et malheureuse province, laquelle cependant, si tous ses voisins l'abandonnent, n'a d'autre parti à choisir que de se donner, plutôt que de se laisser prendre. Il est très-possible que la famille de Noldé, qui sait combien ce studieux jeune homme aurait toujours préféré la carrière civile à la carrière militaire, n'ait pensé qu'à le placer avantageusement pour lui (ce poste d'assesseur, qui vaut 4 à 5,000 liv. annuelles du pays, mène à tout); mais il est aussi, et même, vu les combinaisons subsidiaires, il est probable qu'on veut s'aider de lui dans une révolution.

Le jeune homme a de l'honneur, de l'intelligence, des connaissances, un grand respect pour les droits des hommes, une grande haine pour les Russes, un vif désir de donner son pays à tout autre souverain. Ballotté par le sort depuis qu'il est au monde, ruiné par des malheurs de tout geure, qui tous ont une source honnête, dégoûté du triste service d'officier subalterne qui le dérange de l'étude, modéré dans ses désirs, il accepterait une place qui lui donnerait *otium cum dignitate;* mais il ne veut pas être esclave des Russes; il aime la France; il m'est attaché, il croit me devoir; il voudrait être utile à son pays, au cabinet de Versailles, à moi. Son indécision a dû être cruelle, surtout dans une circonstance où, travaillant depuis six mois comme un forçat, et sûrement d'une manière plus utile que s'il montait la garde, vous avez négligé jusqu'à la prolongation de son congé; on serait perplexe à moins.... J'ai décidé pour lui.

Me faisant fort pour cette prolongation qu'il y aurait

tant d'iniquité à refuser, et qu'on accorderait, ne fût-ce que pour moi, à qui ce coopérateur est nécessaire; pensant qu'il est toujours le maître de retourner en Courlande en envoyant sa démission, ou même sans l'envoyer, et laissant nommer à sa place; convaincu que nul ne peut nous informer plus exactement de la situation du pays où il a tant de relations; persuadé que cela est important pour plusieurs raisons dont j'exposerai tout-à-l'heure les principales, mais ne croyant pas, indépendamment de la dépense d'un voyage de plus de quatre cents lieues, pouvoir m'absenter sans un ordre exprès; sûr de l'honneur de ce sensible jeune homme, soit à raison de ceux qui me l'ont recommandé, et qui le connaissent infiniment, soit par ce que j'ai vu de sa conduite et de ses principes; plus certain encore qu'on fait tout des gens d'honneur par la confiance, j'ai cru que le plus sage était de le faire partir sur-le-champ, sur sa parole de m'informer de tout, et de revenir sous deux mois à Berlin. Il m'a semblé que ce parti conciliait son intérêt et le nôtre; celui-ci, parce que nous serons parfaitement instruits de tout ce qu'on peut savoir en Courlande (et l'on y peut savoir beaucoup de choses); qu'à tout événement nous nous faisons un parti dans le pays, et qu'un simple titre de consul, ou même la permission de porter notre uniforme en Courlande avec une pension modique, nous assure là un homme de mérite, s'il prend le parti d'accepter les offres de la régence; celui-là, parce que M. de Noldé s'assurera dans son voyage du degré de stabilité et du bien-être de l'établissement qu'on lui propose, et que, s'il n'est pas content, il se retrouvera ce qu'il est chez nous avec les avances d'un nouveau service rendu et d'une forte preuve de zèle donnée; que, s'il est content

de la place offerte et qu'il accepte, nous pouvons améliorer son sort, et augmenter là-bas sa considération et sa sûreté par notre uniforme, etc., etc. Somme toute, ce jeune homme, qui a fait les siéges de Mahon et de Gibraltar, qui est estimé et aimé de ses chefs, qui depuis six mois travaille sous ma direction avec un zèle rare et une assiduité non moins grande, mériterait assurément une marque de faveur, quand ce serait pour son compte uniquement qu'il irait en Courlande; et la vérité est que je l'y envoie, parce que la circonstance m'y invite fortement, et que je suis convaincu de ces deux choses : la première, c'est que, fût-ce uniquement pour connaître à fond cette partie des projets de la Russie, il nous importe de savoir une fois à quoi nous en tenir sur la valeur et le sort aussi bien que sur les modifications dont est susceptible un pays, vedette naturelle (indépendamment de toute circonstance intérieure) de la Pologne et de la mer Baltique, où la Suède, notre bras du nord, est si sérieusement menacée; la seconde, que le baron de Noldé est l'homme le plus propre à bien voir à cet égard, et à dire la vérité. Pourquoi ne pas aider, ne pas conserver de tels hommes?

Vous avez dû trouver, mais vous n'avez pas remarqué peut-être, dans le trente-deuxième précis des gazettes, que M. de Spring-Porten, ci-devant colonel au service de Suède, vient d'entrer au service de Russie comme major-général; que c'est l'homme qui connaît le mieux toute la Finlande; que l'impératrice lui a accordé trois mille roubles pour son équipement, une terre de six cents paysans dans la Russie blanche, et la clef de chambellan; qu'il va faire incessamment un voyage dans la Crimée, etc., etc. Si c'est en acqué-

rant de tels hommes, et les connaissances et les relations qu'ils apportent avec eux, qu'on se prépare à l'exécution des plus grands projets, c'est par la même méthode qu'on les fait avorter.

On n'eut pas le temps de chiffrer la dernière fois le *post-scriptum*, qui contient un fait curieux, sur lequel Panchaud assoiera peut-être une combinaison.

Je vous ai dit (lettre XLVIII): « On vient d'interdire à la banque le commerce des lettres de change, etc. » Ce fait ne s'est pas vérifié ; les négocians l'ont demandé à la vérité; mais cela n'est pas accordé, et Struensé s'y oppose. Passons aux détails du jour.

Il y a deux versions sur mademoiselle de Voss : toutes deux de très-bonne source, et probablement la véritable est celle qu'on peut composer des deux.

Première. Il n'y aura point de mariage. La demoiselle partira dans un mois pour je ne sais où, et de là se rendra à Postdam. « Je sens, dit-elle, que je me déshonore. Toute la compensation que j'exige c'est de ne voir personne. Laissez-moi dans ma solitude profonde; je ne veux ni fortune ni éclat. » (Et il est certain que si elle peut le tenir ainsi, elle le conduira beaucoup plus loin.)

Deuxième. Le mercredi, 22 du mois dont nous sortons, fut le jour remarquable où mademoiselle de Voss accepta la main du roi, et lui promit la sienne. Il fut résolu qu'on ferait agréer à la reine le plan d'un mariage du côté gauche comme une nécessité, si elle s'obstinait à y montrer trop de répugnance. Il est singulier qu'on ait attendu le moment où le duc de Saxe-Weimar, beau-frère de la reine, serait ici, pour consommer cette rare opération. Le roi se trouvera ainsi quatre sortes d'enfans. Les prêtres, consultés sur la manière

de concilier les droits du ciel avec les plaisirs de la terre, ont décidé qu'il valait mieux concentrer ses jouissances dans un mariage extraordinaire que d'errer sans cesse de faiblesses en faiblesses. Il ne transpire encore rien de la manière dont on fera part de cet arrangement aux oncles, du nom que portera la nouvelle princesse, de son état futur, etc. Ce qui paraît vraisemblable, c'est qu'elle n'est pas éloignée de se mêler des affaires; et que si elle y entre, le crédit de Bishopswerder diminuera : elle n'aime ni lui ni ses filles. Son parti d'ailleurs est tout-à-fait opposé à celui des illuminés, qui gagne du terrain de la manière la plus effrayante. Je vais vous révéler à cet égard une anecdote encore récente (elle est des derniers mois de Frédéric II), qu'il est infiniment important, du moins pour ma sûreté, aussi longtemps que je serai ici, de tenir secrète, de l'authenticité irrévocable de laquelle vous jugerez vous-même, et qui vous montrera où mène cette prétendue théorie des visionnaires liés aux francs-maçons rose-croix, que chez nous les uns regardent en pitié, et dont les autres ne font qu'un objet d'amusement....

Il se répand un bruit sourd qui consterne les honnêtes gens, et qui, vrai ou faux, est un terrible indice de l'opinion publique. On assure que le prince Henri, le duc de Brunswick et le général Moellendorf veulent quitter l'armée. Les deux premiers n'y pensent probablement point encore. Quant au dernier, il est incontestablement le plus mécontent des trois; riche par lui-même, loyal, simple, ferme, et d'une vertu qui ferait honneur à un sol plus fécond en ce genre, il est certain qu'on ne l'a traité ni comme il s'y attendait, ni comme les honnêtes gens le désiraient. A la vérité on a voulu le faire comte; mais qu'avait-il besoin dans

la foule? Aussi cet homme respectable a-t-il répondu, *qu'ai-je fait?* Et ce mot noble et simple était une critique si amère de la tourbe de nobles et de titres qu'a fait éclore le souffle de la munificence royale, qu'il n'a pas dû plaire. Son existence modeste et chevaleresque est devenue un reproche pour la cour. Cependant la seule opération vraiment bienfaisante et unanimement approuvée qui ait été faite sous ce règne, est de lui : c'est la réforme de l'inique contribution appelée *le vert*, qui mettait vraiment au pillage le plat pays pendant trois mois de l'année, sous le prétexte de tenir la cavalerie dans l'habitude du fourrage de campagne. Il n'a depuis été consulté sur rien, du moins il n'a eu aucune influence ; je ne serais point étonné qu'il se retirât sur ses terres, et il est impossible de s'exagérer le tort que cette profession de foi tacite ferait au roi et à son gouvernement.

Encore trois mois d'un pareil régime, et il n'aura plus rien à perdre en fait de considération du moins intérieure. Tous les symptômes de la putridité se manifestent : Rietz, escroc, cupide, conseiller bonneau, giton avoué au point que le roi étant prince de Prusse allait coucher avec lui chez sa femme (c'est-à-dire chez sa maîtresse à lui prince de Prusse) ; Rietz, en un mot, le plus vil et le plus corrompu des hommes, conduit la maison du roi, et a grande part à la faveur aulique ; sur quoi il faut noter qu'il est très-susceptible d'être acheté ; mais il coûterait cher, car il est avide et prodigue, et sa fortune est à faire : si jamais la France avait besoin de diriger le cabinet de Berlin, aussi long-temps que le roi y sera quelque chose, Rietz et le prince Frédéric de Brunswick sont les deux hommes qui se laisseront amorcer.

Une anecdote du très-bas genre, mais caractéristique pour qui connaît le pays, est celle-ci. On a donné ordre aux danseurs italiens et français de danser deux fois la semaine au théâtre allemand. Le but de cette injonction bizarre était de dégoûter cette espèce de gens assez chers, et d'avoir un prétexte pour les renvoyer. Ils ont été bien conseillés, et ils danseront. Mais voilà l'esprit d'astuce qui préside à l'administration : elle traite les affaires comme le théâtre.

J'apprends à ce moment que M. de Heinitz, ministre d'Etat, homme médiocre, mais laborieux, a écrit au roi une lettre dont voici à peu près le sens : « Etranger, ne possédant point de terres dans vos Etats, mon zèle ne peut être suspect à Votre Majesté : en conséquence je dois lui déclarer que la capitation projetée lui aliènera le cœur de ses sujets, et prouve que les nouveaux régisseurs de ses finances sont encore bien peu versés dans la chose publique. » Le roi lui a dit deux jours après, *je vous remercie*, et n'est entré dans aucun détail. Les demi-volontés n'excluent pas l'opiniâtreté ; mais l'opiniâtreté est loin d'être la volonté. Je ne serais pas étonné que l'on laissât la compagnie du tabac telle qu'elle était. La considération du gouvernement deviendra ce qu'elle pourra.

C'est une tentative du même genre que celle de M. Heinitz, qui a produit la dernière promotion militaire et la défaveur du général Moellendorf. Il a écrit avec une dignité respectueuse, mais ferme, contre la nomination du comte de Brülh, et a prié le roi de marquer moins d'indifférence pour l'armée ; remercîment vague, accompagné de ces mots : *J'ai promis cette place depuis un an et demi ;* et le surlendemain dix-sept majors. Mais c'est depuis que la froideur pour le

général a pris quelques nuances de plus, et que les égards ont été mis à la place de la confiance : au reste, la lettre n'est pas approuvée ; on trouve qu'il fallait réserver ce coup de vigueur pour une occasion où il ne parût pas personnellement intéressé : or c'est lui que semblait regarder la place de gouverneur.

Le duc de Weimar va faire une chasse de loup très-fastueuse sur les frontières de la Pologne. On ne concilie pas les préparatifs de cette partie de plaisir avec les projets et les rites d'économie. Douze cents paysans sont commandés ; on a envoyé soixante chevaux, huit voitures ou fourgons, les maîtres des forêts, des gentilshommes, des chasseurs, des cuisiniers pour cette course qui doit durer six jours.

Au reste, je suis maintenant à peu près sûr que ma seconde version relativement à mademoiselle de Voss est la vraie, et que la reine s'est amadouée. Le roi ne fut jamais mieux avec elle ; il la voit beaucoup depuis huit jours ; il paie ses dettes ; il lui a donné un concert : probablement elle a fait de nécessité vertu. Il paraît clair que cette liaison du roi dérange beaucoup le plan des administrateurs visionnaires. La famille de mademoiselle de Voss veut profiter de son élévation, et ses conseils n'ont rien de commun avec les favoris actuels. Bishospwerder, bien loin de gagner du terrain dans son esprit, en perd : en un mot, la révolution peut venir de là. La chose publique y gagnerait-elle? c'est ce qu'il est impossible de déterminer : on ne peut que tourner de ce côté le télescope, ou plutôt le microscope ; car en vérité nous sommes dans le règne et le pays des infiniment petits.

P. S. L'adoption des monnaies en Pologne était ci-

devant comme il suit : Le marc, poids de Cologne d'argent fin, se monnoyait à 13-3 r. ou 80 fl. de Pologne.

Quant aux monnaies d'or, il n'y avait que le ducat de Hollande qui avait une valeur dénommée, savoir : aux caisses royales ils étaient pris pour 16 ¾ k.; dans le public pour 18 k., l'un et l'autre taux stipulés par décrets des diètes. A la diète de 1786, le ducat a généralement été élevé à 18 k. pièce.

Le taux de l'argent ne peut par conséquent plus se soutenir, et l'on assure qu'il a été résolu qu'on monnoierait à l'avenir le marc fin à 14 r. ou 84 fl.

Mais ceci ne pourra pas se soutenir davantage ; car si Berlin monnoie à 14 r., la Pologne sera obligée de supporter à valeur égale de plus grands frais de transport. Dans les conjectures actuelles, on pourrait donc tirer avec avantage des ducats à 3 r. de la Pologne, si le taux de l'argent est à 14 r.

Mais si la valeur relative de l'or baissait comparativement à celle de l'argent, on pourrait y acheter avec bénéfice de l'argent. En général, il me semble que les opérations récentes sur l'or doivent faire penser à l'argent, surtout en Espagne, si elle persiste dans la folie qu'elle partage avec presque toute l'Europe de vouloir avoir deux monnaies et retirer son or.

Second P. S. Le roi, suivi d'un seul laquais, et très-enveloppé, s'est rendu au magasin de blé et à celui des pailles ; il s'est enquis des soldats qui y travaillent de ce qu'ils gagnaient. — Cinq gros. — Un moment après il fait la même question aux préposés : six gros. — Trois soldats en confrontation, et la fraude prouvée, un bas-officier et trois soldats ont été chargés de conduire ces deux hommes à Spandaw, prison civile, et leur procès ;

le fait serait très-louable. Il sort le soir presque seul, et s'adonne à des minuties de commissaire de quartier. Voilà du moins trois fois que cela lui arrive. Quelques entours croient qu'il veut imiter l'empereur. Après ce qui s'est passé entre eux, ce serait peut-être là le symptôme le plus critique d'incapacité absolue.

LETTRE LIII.

Du 5 décembre 1786.

La nouvelle des intrigues que veut réveiller l'empereur aux Deux-Ponts, et que notre cabinet a donnée ici, paraît avoir produit un très-bon effet sur le roi, malgré ceux qui s'écrient : *Ne crede Teucris*, adage devenu le mot de ralliement du parti anglais, hollandais, anti-français, etc., etc.... Et puissions-nous nous conduire toujours de manière à ce qu'ils n'aient jamais que cette injure à nous dire ! Quoi qu'il en soit, cette découverte déjouera probablement l'empereur ici et là. Il est bien maladroit à lui de ne pas avoir laissé aggraver davantage la torpeur qui sera le produit infaillible de l'ennui du travail, ou du chaos de rien faire. Mais je laisse ces branches extérieures à vos ministres, qui en ont le fil ; comme je n'ai su cette nouvelle que par la voie qui m'apprend toutes les autres ; que M. d'Esterno ne m'en a pas dit un mot ; qu'il eût été maladroit et peu décent de questionner beaucoup sur une chose que je devais savoir, et qu'ainsi je me suis contenté de l'annotation vague de notre loyauté, je ne la sais, et je ne la saurai probablement pas dans tous ses détails. Vous sentirez peut-être à cette occasion combien il se-

rait important que je fusse mieux instruit de chez vous; mais au moins conviendrez-vous que je donne tout ce que je puis et dois donner quand je trace la carte intérieure du pays, puisque je n'ai pas la clef de la politique extérieure, qu'assurément je ne néglige pas lorsque le hasard m'offre des chances.

Crantz, faiseur de libelles, et chassé du pays par Frédéric II pour avoir volé une caisse et vendu un cheval trois fois, est rappelé avec huit cents écus de pension. Le roi écrit à M. Hertzberg pour le placer : ce ministre répond que cet homme est plein de talens et fort estimable, mais qu'il est trop peu discret pour pouvoir être employé dans les affaires étrangères. Le roi le propose au ministre Werder, qui répond que cet homme est très-intelligent, très-capable, mais que chez lui se trouvent des caisses, et qu'ainsi Crantz n'y peut entrer; enfin le roi place l'illustre Crantz, partout loué et partout refusé, auprès des états du pays, qui lui donnent huit cents écus pour ne rien faire.

Le ministre Schulenbourg, après avoir demandé deux fois sa démission, l'a enfin obtenue, et sans pension : cela est dur; mais cet ex-ministre est adroit. C'est à la première branche qui a été retranchée de son département qu'il a remis tout le fardeau. S'il a un moyen de revenir, c'est bien celui-là. Vous savez au reste ce que c'est que cet homme; de l'esprit, de la facilité, de la sagacité pour le choix de ses coopérateurs, indifférent sur les moyens, vain dans la prospérité, hors de lui dans l'infortune, qui le déjoue à son gré; serviable, susceptible d'affection, croyant aux amis : après avoir été quinze ans ministre de Frédéric II, il s'était regardé comme inébranlable, parce qu'il était nécessaire; il espère que la force des choses sur-

montera l'intrigue qui est parvenue à l'écarter. Peut-être se trompe-t-il ; car enfin on trouve long-temps des faiseurs quand on n'est pas difficile sur le choix, et que la chose n'est pas de soi-même hors de la portée commune. Si les rois voulaient un Newton, il faudrait bien qu'ils prissent Newton, ou que la place fût vide ; mais qui ne se croit pas capable d'être ministre, et de qui peut-on démontrer qu'il en est incapable?

On m'assure de bon lieu que le comte de Hertzberg regagne de la confiance. Il a plié devant les nouveaux agens, qui ont eu la faiblesse de réchauffer le roi, parce que enfin mademoiselle de Voss est la nièce du comte Finchestein, et que, sa famille ne pouvant tirer parti de son élévation qu'en culbutant ceux qui entourent le roi, et qui n'ignorent pas que la belle les déteste, il faut bien lui opposer quelqu'un. Encore une fois, si la demoiselle a de l'étoffe, c'est de là que viendra la révolution que plus ou moins d'adresse hâtera ou reculera. Quoi qu'il en soit, M. de Hertzberg a conseillé au comte de Goertz de se ranger du côté de M. de Renneval, de la prudence duquel il a fait au roi le plus grand éloge.

Nouvelle bévue dans le régime militaire. Tous les premiers lieutenans sont faits capitaines, et les capitaines, soit en pied, soit en second du régiment des gardes, sont nommés majors. Je ne vois que la chancellerie de guerre qui gagnera à cet arrangement. On disait que le roi veut payer ses dettes personnelles (dont, par parenthèse, on élude plus que jamais la liquidation) avec le produit des patentes d'officiers, et les diplômes de comtes, de barons, de chambellans, etc.

On avait présenté au roi le projet de la capitation comme une espèce d'abonnement volontaire, au-devant duquel le peuple irait de lui-même. Mais, averti

de la sensation qu'avait occasionée ce projet, ébranlé de la rumeur, échauffé par la lettre de M. Heinitz, il a dit à M. de Werder : « Il ne faut pas se mêler de ce qu'on n'entend pas (notez bien que c'est à son ministre des finances qu'il parle) : il fallait consulter de Launay (dans les liens d'une commission). » M. de Werder s'est excusé comme il a pu en disant que le plan n'était pas de lui (en effet, il est de Beyer), comme s'il ne se l'était pas approprié en l'approuvant.

Le directoire général, cette espèce de Conseil d'État où le roi n'assiste jamais, a projeté des remontrances sur l'inactivité humiliante dans laquelle on le tient ; mais M. de Welner s'y est opposé, laissant entrevoir l'invincible répugnance de Sa Majesté pour toute espèce d'avis. Elle naît de l'idée bizarre que ceux qui lui en donnent ont sans doute adopté le sentiment de son oncle sur sa capacité. Il ne sait pas qu'on ne hasarde de conseiller parmi les grands que ceux qu'on estime.

En attendant, toujours même faveur aux illuminés, dont la conspiration a été dénoncée par le grand personnage que je vous indiquai dans ma dernière, au général Moellendorf, intime ami du frère de mademoiselle de Voss (homme estimé par son caractère moral, obscur d'ailleurs, du moins jusqu'ici, mais qui probablement jouera bientôt un rôle), afin qu'il effraie sa sœur, et par elle le maître, sur les attentats d'une secte qui sacrifiera qui elle ne dominera pas. Biester, le même qui a reçu tout au moins l'insinuation d'épargner les visionnaires, a, relativement à eux, un procès qu'il perdra, dit-on. Il a accusé de catholicisme un M. Starck, professeur de Jéna, personnage célèbre par le don de persuader autant que par l'esprit et les connaissances : né luthérien, ministre luthérien,

et professant à découvert le catholicisme, il n'en intente pas moins une action criminelle à Biester pour l'avoir dit, et le somme de prouver sa calomnieuse assertion. Sous Frédéric II on n'aurait jamais entendu parler d'un semblable procès. Au reste, le Starck a publié récemment un livre intitulé *Nicaise*, dans lequel il attaque la franc-maçonnerie. Elle réplique par un ouvrage intitulé *Anti-Nicaise*, où l'on trouve des lettres authentiques de plusieurs princes, entre autres du prince Charles de Hesse-Cassel et du prince Ferdinand de Brunswick, qui prouvent très-bien ce qu'on saurait quand on a causé avec lui, ne connût-on pas d'ailleurs ses faiseurs Bauer et Wetsfall, qu'un grand général, ou plutôt un général renommé, peut être un bien petit homme.

Ses états de dépense sont enfin dressés. Il en résulte que le roi pourra augmenter son trésor de deux millions d'écus, et réserver encore une somme assez considérable pour ses plaisirs ou ses affections. On suppose, au reste, dans ce calcul que la recette rendra comme les années précédentes, ce qui est au moins douteux. Une opération paternelle est d'avoir déchargé les gens de la campagne du logement gratuit de la cavalerie, et de la nécessité de fournir les fourrages à très-bas prix. Cette opération coûte au roi deux cent soixante-dix mille écus annuels ; mais elle est de première nécessité ; c'est une suite du plan Moellendorf pour l'abolition du *vert*.

Les manuscrits du feu roi ont pour éditeur un M. Moulinès, dont je vous ai donné autrefois le signalement politique, et qui, littérairement parlant, est sans goût, sans tact, sans connaissance approfondie de la langue ; mais il est ami de Welner, de ce Welner à qui le roi envoie le matin à sept heures les lettres et re-

quêtes de la veille, et qui va en rendre compte, ou plutôt en décider avec le roi à quatre heures; car les ministres reçoivent les ordres, et ne donnent pas de conseils; de ce Welner qui a le bon esprit de refuser le titre de ministre, et qui ne veut être qne directeur des bâtimens, mais dont toute la cour lèche déjà les traces. Ces manuscrits vont être imprimés en dix-huit volumes in-8°. Les deux morceaux les plus curieux sont *l'Histoire de la guerre de sept ans* et *Mémoires de mon temps*. Dans le premier écrit, Frédéric a plutôt raconté ce qu'il aurait dû faire que ce qu'il a fait, et cela même est un trait de génie; il loue ou excuse à peu près tout le monde, et ne critique que lui.

Le marquis de Lucchésini, qui avait été, non l'ami, non le favori de Frédéric, mais son écouteur, est très-piqué, sans le dire, du choix de Moulinès. Il a demandé un congé de six mois pour voyager chez lui, et sans doute il ne reviendra pas. Comment n'a-t-il pas senti que sa considération personnelle devenait immense, s'il eût quitté la Prusse huit jours après la mort du roi, avec cette unique réponse à toutes les offres qui alors lui auraient été faites : « Je n'ai ambitionné qu'une place que tous les rois de la terre ne peuvent ni m'ôter ni me rendre, celle d'ami de Frédéric II? »

On a donné deux successeurs au comte de Schulenbourg; car le roi de France a quatre ministres; il en faut vingt à celui de Prusse. L'un est M. de Moschwitz, homme de justice, dont on ne dit ni bien ni mal; l'autre est un comte de Schulenbourg de Blumbert, beau-fils du comte Finchestein. Il a des connaissances, une ambition sombre et ardente, un caractère moral suspect : studieux, intelligent, appliqué, c'est assurément un sujet capable; mais on le soupçonne de manquer d'or-

dre, d'avoir plus de chaleur de tête que d'activité, plus d'idées à lui que de dextérité pour les amalgamer à celles des autres, et les faire réussir : il n'a d'ailleurs aucun usage des affaires, et est absolument étranger aux spéculations de banque et de commerce, c'est-à-dire aux principales branches de son département.

P. S. Le roi, qui paie les dettes de son père, a accordé vingt mille écus pour l'entretien et les menus plaisirs de ses deux fils aînés; leur maison est défrayée à part.

Second P. S. Je ne croyais pas être si bon prophète. Le frère de mademoiselle de Voss a la place du président de Moschwitz : c'est le pied à l'étrier.

Le cours sur Amsterdam est si extraordinairement haut, que, nulle opération de finance ou de commerce n'expliquant cette crise, je ne doute pas que l'on n'y fasse des remises pour les dettes personnelles du roi. C'est l'avis de Struensé, qui d'ailleurs ne sait rien de positif à cet égard.

LETTRE LIV.

8 décembre 1786.

Vous pouvez compter que trois nuances forment le caractère du roi : la fausseté, qu'il croit habileté; un amour-propre irascible à la plus légère représentation; le culte de l'or, qui chez lui n'est pas tant avarice que passion de posséder. Le premier de ces vices lui donne de la défiance, car qui trompe par système croit toujours être trompé. Le second lui fait préférer les gens

médiocres ou bas. Le dernier contribue à lui faire mener une vie obscure et solitaire qui renforce les deux autres. Violent dans son intérieur, impénétrable en public, au fond peu sensible à la gloire, et la faisant consister presque entière à ne pas passer pour être gouverné; rarement occupé de la politique extérieure; militaire par raison et non par goût; inclinant pour les visionnaires, non d'après conviction, mais parce qu'il croit pénétrer par eux les consciences et sonder les cœurs... Voilà l'esquisse de l'homme.

Ses dettes seront payées avec les résidus des caisses. Il y avait annuellement une somme assez considérable que le feu roi ne faisait pas entrer dans le trésor; elle était destinée à lever de nouveaux régimens, ou à augmenter l'artillerie, ou aux réparations des forteresses. Or l'artillerie n'était pas augmentée, on ne levait pas de régimens nouveaux, les forteresses n'étaient pas réparées, et l'argent s'accumulait; il est employé à la liquidation.

Les revenus sont au-delà de vingt-sept millions d'écus, y compris la régie, ou environ cent huit millions de notre monnaie. L'armée coûte douze millions et demi d'écus; l'état civil, deux millions trois cent mille; la maison du roi, de la reine et des princes, un million deux cent mille; les pensions, cent trente mille. Je ne connais pas en détail toutes les autres dépenses; mais quand on sait, par exemple, que la caisse des légations n'absorbe que soixante-quinze mille écus, et que les supplémens ne vont, l'un portant l'autre, qu'à vingt-cinq mille écus (sur quoi je remarquerai que le même objet en Danemark coûte trois millions d'écus; en Russie, ce pays presque étranger à la plus grande partie de l'Europe, trois cent mille roubles), il est aisé de

comprendre que le résultat de l'excédant annuel de la recette sur la dépense est d'environ trois millions et demi d'écus.

Les manufacturiers ont présenté une requête, pour supplier qu'on les avertît si l'on méditait quelques changemens dans les priviléges accordés par le feu roi ou ses prédécesseurs, afin qu'ils ne fussent pas exposés à faire des approvisionnemens ou à contracter des marchés qu'ils ne pourraient pas remplir. Frédéric-Guillaume a répondu par sa parole d'honneur de ne rien changer encore à cet état de choses.

J'ai déjà dit que le roi a voulu faire ministre M. Welner. On assure que celui-ci a refusé : c'est un coup de maître sous beaucoup de rapports, et il n'y perd rien ; car on vient de lui accorder une augmentation de trois mille écus, afin qu'il ait la même pension que les ministres d'État. Non-seulement le roi est sans confiance pour ceux-ci, mais il affecte de ne jamais leur parler; si ce n'est au comte Finchestein, oncle de la bien-aimée, ou au comte d'Arnim, mêlé dans les négociations du mariage tant désiré, et trop étranger encore aux affaires pour être soupçonné d'un système. Passer pour en avoir un sera, du moins pendant quelque temps, l'écueil du nouveau Schulenbourg, qui est au reste étayé d'un caractère très-fort et d'une ambition fort ardente pour le nouveau président, à qui l'on cherche déjà des profondeurs de vue que probablement il n'eut jamais; je le crois peu propre à jouer un grand rôle.

Le sieur du Bosc, devenu conseiller des finances et du commerce, voudrait bien aussi entrer en scène. Il a demandé d'être attaché à la régie, et l'a encore obtenu, mais sans aucune augmentation d'égards. Des

spéculateurs joignent cet indice à quelques autres pour en conclure quelque diminution dans le crédit de Bishopswerder, son protecteur : cependant le parti des visionnaires ne fait plus que croître et embellir. A dire vrai, la multitude des concurrens pourra nuire aux individus. Un des membres les plus zélés (Drenthal) est arrivé récemment ; on n'a plus trouvé de places pour lui chez le roi ; mais on l'a mis en attendant chez la princesse Amélie, en qualité de maréchal de cour, avec la promesse de n'être pas oublié à la mort de cette princesse déjà finie.

Un tableau qui peut avancer la connaissance du nouveau souverain est celui des gens distingués à sa cour. Un vieux comte (Lendorf), doux comme Philinte, serviable comme Bonneau, flatteur déhonté, rapporteur infidèle et calomniateur au besoin : un prince écolier (Holsteinbeck), fumant sa pipe, buvant de l'eau-de-vie, ne sachant jamais ce qu'il dit, disant toujours plus qu'il ne sait, incessamment prêt à courir à l'exercice, à la chasse, à l'église, au bordel, à souper chez un lieutenant, un laquais ou la Bietz : un autre prince (Frédéric de Brunswick) connu par les soins qu'il prit pour déshonorer sa sœur, et surtout son beau-frère aujourd'hui roi ; libertin sous celui qu'on disait athée, illuminé sous celui qu'on croit dévot, stipendiaire des loges maçonniques (il en reçoit annuellement six mille écus), déraisonnant par système, et rendant pour les secrets qu'il arrache un amas de demi-confidences, moitié inventées, moitié inutiles : une espèce de capitan insensé (Grothaus) qui a tout vu, tout eu, tout fait, tout connu ; ami intime du prince de Galles, favori du roi d'Angleterre, appelé par le congrès pour en être président sous la condition de conquérir le Canada ;

maître à volonté du Cap de Bonne-Espérance, seul en mesure pour arranger les affaires de la Hollande, auteur, danseur, voltigeur, coureur, agronome, botaniste, médecin, chimiste, et par état lieutenant-colonel prussien avec sept cents écus d'appointemens : un ministre (le comte d'Arnim) qui rêve au lieu de penser, sourit au lieu de répondre, discute au lieu de décider, regrette le soir la liberté qu'il a sacrifiée le matin, et voudrait être tout à la fois paresseux dans ses terres et ministre en réputation : un prince régnant (le duc de Weimar) qui se croit de l'esprit, parce qu'il rencontre des rébus; fin, parce qu'il fait semblant d'étouffer des saillies; philosophe, parce qu'il a trois poètes à sa cour; manière de héros, parce qu'il court à bride abattue contre les loups et les sangliers. D'après de pareils favoris, jugez de l'homme.

Voulez-vous apprécier son goût par ses divertissemens? Mardi est le grand jour où il a été goûter les plaisirs de l'esprit au spectacle allemand. Il y a reçu en grande pompe un compliment dramatique, qui finit par ces mots : « Que la bonne Providence qui récompense tout, les grandes et bonnes actions, bénisse et conserve notre très-gracieux roi, cet auguste père du peuple; bénisse et conserve toute la maison royale; bénisse et conserve nous tous. *Amen.* » Le roi a été si vivement enchanté de cette tournure dramatique, qu'il a ajouté mille écus aux cinq mille qu'il donnait à l'entrepreneur, et qu'il lui a fait présent de quatre lustres et de douze glaces pour orner les loges. Des sarcasmes sans nombre sur le théâtre français ont accompagné cette générosité.

Grâces militaires : trois cents écus de pension au capitaine Colas, renfermé pendant vingt-huit ans dans la

citadelle de Magdebourg; grade de lieutenant-général à M. de Borck, gouverneur du roi, âgé de quatre-vingt-deux ans. Grâces de cour : clef de chambellan envoyée à cet extravagant baron de Bagge, qui véritablement a remis cent louis à Bietz, et quarante à celui qui lui a présenté ce don de la munificence royale.

On a insinué à Sa Majesté qu'elle avait mécontenté la bourgeoisie à son retour de la Prusse; l'armée, depuis le premier jour de son règne; le directoire général, en le rendant nul; sa famille, en étant poli sans confiance; les prêtres, par le projet d'un troisième mariage; les stipendiés, par la suppression de la régie du tabac; la cour, par la confusion ou le retard des états de dépense; et qu'ainsi il serait peut-être imprudent, quant à présent, d'accepter la statue proposée par la ville de Kœnisberg, dans un moment d'effervescence.

Voulez-vous un indice de ce que devient la considération extérieure : Les Polonais ont refusé passage aux chevaux de remonte venant de l'Ukraine : vous imaginez bien que ce refus n'a jamais eu lieu sous Frédéric II.

M. de Hertzberg a prétendu avoir reçu des lettres écrites en France contre lui, par le prince Henri. Il les a montrées au roi, qui n'a rien répondu. J'ai de la peine à croire qu'il n'y ait pas là une fraude quelconque. Je sais à quelles personnes le prince écrit en France, et, indépendamment de toute bonne foi, M. de Hertzberg ne les intéresse assurément pas : quoi qu'il en soit, on murmure que MM. de Hertzberg et de Blumenthal vont obtenir leur retraite; que le dernier sera remplacé par M. de Voss, et le premier, qui s'est cru trop néces-

saire pour être pris au mot, *par un homme qui étonnera tout le monde.* (C'est, à ce qu'on assure, la phrase du roi.) Hertzberg a des connaissances de publiciste et d'archiviste, parce qu'il a une mémoire prodigieuse ; il sait un peu d'agriculture pratique ; d'ailleurs violent, fougueux, plein de vanité, s'énonçant comme il conçoit, c'est-à-dire avec peine et confusion ; désireux, et non capable de faire le bien qui donne de la réputation ; vindicatif plus que haineux, sujet aux préventions, et même alors aux tours d'adresse pour desservir ; sans dignité, sans séduction, sans moyens. Blumenthal est un caissier fidèle, un ministre ignorant, ambitieux par réminiscence, et pour plaire à sa famille, plein de respect pour le trésor, qu'il met fort au-dessus de l'État, et d'indifférence pour le roi, qu'il a plus que négligé lorsqu'il était prince de Prusse.

On a ôté un impôt sur la bière qui rendait cinq cent cinquante mille écus ; il sera suppléé, dit-on, par une augmentation sur les vins ; mais les vins sont déjà trop chargés, et ne sauraient porter un tel surcroît. Les frais de cette partie de la régie se montent à vingt mille écus ; soixante-neuf employés sont congédiés, et gardent leurs appointemens jusqu'à ce qu'ils soient replacés.

P. S. Le comte de Tottleben (Saxon), nommé major dans le régiment d'Ebben, y a été précédé par une lettre qui porte qu'on l'y envoie pour *apprendre le service.* L'équivoque est plus sensible en allemand qu'en français. Le régiment a écrit en corps au roi : « Si c'est pour nous instruire qu'on nous envoie M. de » Tottleben, nous n'avons pas mérité, et nous n'endu- » rerons pas cette humiliation ; si c'est pour s'instruire,

» il ne peut pas servir comme major. » Les uns prétendent que l'affaire est déjà arrangée ; les autres qu'elle aura des suites.

Le capitaine Forcade, qui était autrefois un favori du prince de Prusse, ayant été rappelé il y a un mois au souvenir du roi, celui-ci lui a dit : *Qu'il m'écrive ce qu'il désire*. Forcade a demandé le bonheur d'être à sa suite ; le roi a répondu : « Je n'ai pas besoin d'offi-» ciers inutiles ; ils ne servent qu'à faire de la pous-» sière. »

Second P. S. Je vous ai envoyé par le dernier courrier quelques combinaisons monétaircs sur la Pologne ; en voici de plus absurdes encore relativement au Danemark.

Le Danemark a adopté, suivant sa loi, le titre de ses monnaies à 11 $\frac{1}{3}$ écu pour le marc fin de Cologne, et paie cependant depuis plusieurs années le marc fin 13 jusqu'à 14 écus ; donc il n'existe en Danemark aucune pièce de monnaie d'argent, et toutes les affaires se traitent en notes de banque dont la valeur n'est jamais à réaliser.

Lorsque le mal commença à paraître, Schimmelmann voulut y remédier ; il fit frapper des écus espèces, dont 9 $\frac{1}{4}$ pièces contenaient un marc fin, et calcula qu'un écu espèce faisait autant qu'un écu 9 $\frac{37}{100}$ sous courans *lubs ;* le fait eût été certain si l'argent courant avait existé à 11 $\frac{1}{3}$ pour marc ; comme il ne s'en trouvait point, chacun prenait volontiers les écus espèces à un écu 9 sous courans ; mais personne ne voulant donner un écu espèce pour l'écu 9 sous courans, il en résulta que tous ces beaux écus espèces furent fondus.

Actuellement que le mal est très-grand, on veut ré-

péter cette même opération de la manière suivante : 1° On frappe des écus espèces d'un marc fin $9\frac{1}{4}$ pièce; 2° on crée des notes de banque qui doivent représenter les écus espèces, et qui doivent être réalisées en espèces; 3° on veut fixer par une ordonnance la valeur de ces écus espèces en courans; et comme on n'a pu se tirer d'affaire au taux de l'écu 9 sous, on a l'intention de hausser le prix.

Si donc le courant actuel du Danemark, c'est-à-dire les notes de banque n'ont point de valeur réelle, mais que leur valeur consiste dans la balance de paiement de ce royaume, suivant qu'elle est pour ou contre le Danemark, cette opération est aussi absurde que la précédente; car si la banque donne ses espèces contre la valeur idéale du courant, elle se défait de ses écus espèces, lesquels passent au creuset, et l'ancienne confusion demeure telle qu'elle a existé, ou devient peut-être encore plus extravagante par la nouvelle création des notes de banque en espèces, qui ne pourront également pas être réalisées en peu de mois.

Troisième P. S. Le nouvel établissement de la banque d'espèces paraît encore obscur. On veut frapper 1,400,000 écus en espèces pour lesquels l'argent doit être à Altona. Il y a eu de grands débats dans le Conseil d'Etat entre le prince d'Augustembourg et le ministre d'Etat Rosencrantz; le premier veut que l'espèce soit frappée à Altona, et le dernier en demande la fabrication à Copenhague. On dit que le ministre veut pour ce sujet donner sa démission.

Il doit être créé des notes de banque pour la valeur de ces 1,400,000 écus. Cette banque doit échanger les vieilles notes de banque danoise contre ces nouvel-

les notes de banque suivant un taux déterminé. Si ce taux, comme il est vraisemblable, se trouve au-dessous du cours de change, ce serait un joli jeu d'acheter actuellement des notes de banque pour les convertir ensuite en espèces.

LETTRE LV.

Du 12 décembre 1786.

La véritable raison pour laquelle le duc de Weimar est si fêté, c'est qu'il s'est chargé de faire agréer à la reine le mariage de mademoiselle de Voss. La reine en rit, et dit : « On aura mon consentement ; mais on ne l'aura pas pour rien, et même il coûtera cher. » En effet, on paie ses dettes, qui passent cent mille écus, et je crois qu'elle ne se bornera pas là. Pendant que le roi de Prusse dirige toutes ses pensées vers ce mariage, il me paraît clair que l'empereur, s'il est capable d'un plan raisonnable, convoite deux femmes, la Bavière et la Silésie ; oui, la Silésie ! car je ne pense pas que tous les mouvemens sur le Danube soient autre chose que le domino de cette mascarade ; mais ce n'est pas là où il commencera. Tout me démontre (et croyez que je commence à connaître cette partie de l'Allemagne) qu'il se tiendra sur la défensive du côté de la Prusse, et la laissera s'épuiser en efforts, tandis qu'il poussera librement du côté de la Bavière : ce n'est probablement qu'après cette immense acquisition qu'il s'occupera des moyens de ravoir la Silésie.

Je dis qu'il poussera sa pointe librement ; car, de bonne foi, que ferons-nous ? Omettons les cent mille et une

raisons d'inaction ou d'impuissance que je pourrais alléguer, et supposons-nous agissans, nous prendrons les Pays-Bas, et lui la Bavière; le Milanais, et lui l'État de Venise. Quoi de tout cela sauvera la Silésie? et bientôt après la puissance prussienne..... Les fautes de tous ses voisins la sauveront. Il croulera, ce grand édifice de féerie; il croulera, ou son gouvernement subira une révolution.

Au reste, le roi paraît fort tranquille sur les futurs contingens. Il fait bâtir près du nouveau Sans-Souci, ou plutôt réparer et meubler une jolie maison qui appartenait à milord Maréchal. Elle est destinée à mademoiselle de Voss. La princesse de Brunswick a demandé une maison à Postdam; le roi lui donne celle qu'il habitait comme prince royal, et la fait meubler à ses frais. Il est clair que cette princesse moribonde, criblée de la maladie de David et consumée d'ennui, sera la dame d'honneur de mademoiselle de Voss.

D'un autre côté, on a payé les dettes de la reine douairière, de la reine régnante, du prince royal devenu roi, de quelques complaisans et complaisantes; et si l'on ajoute à ces sommes les pensions données, les maisons montées, les charges recréées, cela ne laisse pas que d'aller haut. Voilà comme on peut être prodigue sans se montrer généreux! Ajoutez à cet article que le roi a donné à MM. de Blumenthal, de Gaudi et de Heinitz, ministres d'État, chacun un bailliage. C'est une manière de faire un présent d'un millier de louis. A propos du dernier de ces ministres, le roi a répondu à plusieurs employés au département des mines qui se sont plaints de passe-droits, que dorénavant il n'y aura plus de rang d'ancienneté.

Il a terminé l'affaire du duc de Mecklenbourg avec

quelques légères modifications. Il a reçu à miracle le général comte de Kalkreuth, celui qui a été l'aide-de-camp et le principal faiseur du prince Henri, qui s'est brouillé avec lui à outrance pour la princesse, et que Frédéric II tenait éloigné pour ne pas trop rompre en visière à son frère. C'est un homme de très-grand mérite et un officier de première ligne; mais l'affectation avec laquelle le roi l'a distingué me paraît dirigée contre son oncle. Peut-être y entre-t-il aussi de l'envie de se raccommoder avec l'armée. Mais si M. de Brülh persiste à prendre non-seulement son grade qui lui est accordé, mais son rang d'ancienneté qui recule tous les généraux, et Moellendorf à la tête, je crois que le mécontentement est irrémédiable. Tout cela est à peu près égal pendant la paix, et peut-être même cela le serait-il d'ici à un an à la guerre; mais dans un plus long espace de temps, ou recueillera ce qu'on a semé. C'est un étrange calcul que de mécontenter une excellente armée par des faveurs et des distinctions militaires pour une race d'hommes toujours si médiocres à la guerre.... Aussi n'ai-je pas prétendu dire qu'il n'y eût pas quelques officiers braves et intelligens au service de Saxe. Il en est deux fort distingués, par exemple, M. Thielcke, capitaine d'artillerie, que Frédéric a voulu et n'a pas pu attirer en lui offrant une place de lieutenant-colonel et deux mille écus d'appointemens; et le comte de Bellegarde, qui passe pour un des plus habiles officiers du monde. Mais ce ne sont pas ceux-là qu'on attire : on n'a consulté jusqu'ici, dans toutes les préférences saxonnes, que le noble mérite du dévoûment à la secte, ou la recommandation de Bishopswerder.

P. S. J'ai oublié de vous dire que M. d'Esterno

avait, à ma prière, adressé à M. de Vergennes la proposition d'appeler M. de Lagrange. Il sera bien digne de M. de Calonne de lever les difficultés d'argent que ne manquera pas de faire M. de Brülh.

LETTRE LVI.

Du 16 décembre 1786.

La faveur du général comte de Kalkreuth continue. C'est un objet d'observation; car si elle est durable, si l'on tire parti de cet homme profondément habile, si on lui destine quelque place importante, le roi n'est donc pas ennemi de l'esprit; il n'est donc pas jaloux de toute réputation; il ne prétend donc pas éloigner tout homme d'un mérite constaté; les visionnaires n'ont donc pas le privilége exclusif de sa faveur et de sa confiance. Toutes ces inductions sont, je crois, au moins prématurées, et, bien que Kalkreuth ait été jusqu'ici le seul officier de l'armée aussi distingué, bien que lui-même en ait conçu des espérances, bien qu'il soit en première ligne, Moellendorf s'étant mis à la tête des frondeurs, ce que ne lui pardonnera pas le roi, Pritwitz n'étant qu'un soldat brave et inconsidéré, ridicule écho de Moellendorf, Anhalt un insensé, Gaudi à peu près impuissant par sa grosseur, et terni d'ailleurs par son défaut de valeur personnelle, qui avait fait dire à Frédéric II : *C'est un bon professeur ; mais lorsqu'il faut que les enfans répètent la leçon, il ne s'y trouve jamais;* ses autres émules, trop jeunes et trop peu expérimentés pour être ses rivaux; malgré tout cela, dis-je, j'ai peine à croire que le principal ressort

des distinctions du roi n'ait pas été l'envie d'humilier le prince Henri. Du moins je suis lié avec Kalkreuth, que j'ai passablement conquis aux revues de Magdebourg; j'ai lieu de croire que je sais tout ce qui s'est passé entre le roi et lui, et je n'y vois non-seulement rien de concluant, mais rien qui promette beaucoup.

Le roi maintient sa capitation. Elle sera fixée, dit-on, selon le tarif suivant. Un lieutenant-général ou un ministre, ou veuve d'iceux, douze écus ou environ quarante-huit livres de notre monnaie; un général-major ou un conseiller privé, dix écus; un chambellan ou colonel, huit; un gentilhomme, six; un paysan possessionné dans les bons cantons, trois; un demi-paysan (le paysan possessionné a trente arpens, le demi-paysan dix), un écu douze gros; dans les contrées pauvres, un paysan, deux écus; le demi-paysan, un. Le café ne paiera désormais qu'un gros la livre, et le tabac autant. Au reste, le directoire général a reçu à cet égard un mémoire si fort de choses, que, bien qu'anonyme, la lecture légale en a été faite, après quoi il a été *protocolé* pour être envoyé à l'administration du tabac, afin d'en vérifier certains faits. Cette démarche a paru si hardie, que quatre ministres seulement ont signé le protocole, MM. de Hertzberg, Arnim, Heinitz et Schulenbourg de Blumberg.

Lès marchands députés de la ville de Kœnisberg ont écrit que si le sel demeurait entre les mains de la compagnie maritime, il était inutile qu'ils vinssent à Berlin; car ils ne pourraient que porter des doléances, sans savoir que proposer : on assure, en conséquence, que la société maritime perdra le monopole du sel. Cette nouvelle est au moins très-prématurée. C'est un article bien important que celui des sels, et Struensé, qui a

employé tout son talent à se l'assurer, y a si parfaitement réussi, qu'il débite jusqu'à cinq milliers de lasts de sel. (Vingt-huit muids font neuf lasts.)

Encore une fois, comment, si l'on ôte à la société maritime ses plus fructueux monopoles, donnera-t-elle le dix pour cent d'un capital de douze cent mille écus? Quand un édifice dont le faîte est si haut et la base si étroite se trouve élevé, il faut, avant que d'en démolir une partie, bien aviser aux étais que l'on s'est ménagés. Au reste, le roi a déclaré qu'il rendrait tout le commerce parfaitement libre, si l'on trouvait une manière de ne lui faire perdre aucun revenu. Ne voilà-t-il pas un plaisant bienfait! Je crois entendre dire à un homme couvert d'ulcères : « Je consens à recouvrer la santé, pourvu que vous ne m'appliquiez aucun remède, et que vous ne m'astreigniez à aucun régime. »

C'est une munificence à peu près pareille que celle qui rendra la liberté aux marchandises de France, en leur faisant payer de gros droits, dont le produit sera appliqué à l'encouragement des manufactures que l'on croira susceptibles de rivaliser avec les étrangers. J'ignore si le roi croit accorder par là un grand bienfait au commerce; mais je sais que d'un bout de l'Europe à l'autre la contrebande est devenue un simple commerce d'assurances, à plus ou moins modique prix, selon les circonstances locales, et qu'ainsi un gros droit équivaut à une prohibition.

Le roi a ordonné un dénombrement de ses sujets, non-seulement pour connaître leur nombre, mais leur âge et leur sexe. C'est probablement sur ce dénombrement que porteront les changemens projetés dans le militaire; mais on sait combien dans tous les pays du monde les dénombremens sont fautifs. Une opération

tout autrement délicate, et qui suppose un plan général et une grande fermeté, c'est celle d'imposer les terres nobles. On commence à en laisser transpirer le projet, et les conseillers provinciaux ont reçu ordre de donner des éclaircissemeus qui paraissent tendre à ce but; je croirai à une telle révolution quand je la verrai.

Les faits isolés sont moins importans pour vous que la connaissance intime de celui qui gouverne. Tous les caractères de faiblesse se réunissent à ceux que je vous ai décrits tant de fois. Déjà l'on emploie l'espionnage, on accueille les délateurs, on se courrouce contre les désapprobateurs, on éloigne, on repousse les hommes vrais. Les femmes seules conservent le droit de tout dire. Il y avait dernièrement un concert particulier où assistait, derrière un paravent, la Henck ou Rietz (vous savez que c'est une seule et même personne). On entend du bruit à la porte; un valet-de-chambre l'entr'ouvre; il y trouve la princesse Frédérique de Prusse et mademoiselle de Voss. La première fait signe de ne rien dire; le valet-de-chambre désobéit; à l'instant le roi se lève, et fait entrer les deux dames. Quelques minutes après on entend assez de bruit derrière le paravent. Le roi paraît embarrassé. Mademoiselle de Voss demande ce que c'est; son royal amant répond : *Ce sont mes gens.* Cependant les deux dames avaient quitté le jeu de la reine pour cette belle équipée. Le roi en plaisantait le lendemain devant une dame du palais, qui dit : « La » chose est vraie, Sire; mais il serait à désirer qu'elle » ne le fût pas. » Une autre lui disait l'autre jour à table : « Mais, Sire, pourquoi donc ouvre-t-on toutes » les lettres à la poste? cela est très-ridicule et très- » odieux. »

On lui disait encore que la comédie allemande, qu'il protége beaucoup, n'était pas bonne : « D'accord, a-t-il » répondu ; mais cela vaut mieux qu'un spectacle fran- » çais, qui remplirait Berlin de coquines, et corrom- » prait les mœurs. » Vous conclurez de là, sans doute, que les comédiennes allemandes sont des Lucrèces, et surtout vous admirerez la morale du protecteur des mœurs, qui va souper dans la maison de son ancienne maîtresse, avec trois femmes, et fait de sa fille une complaisante.

Il ne s'occupe pas plus de politique extérieure que s'il ne pouvait lui survenir aucun orage. Il parle avec éloge de l'empereur ; des Français, toujours en ricanant ; des Anglais, avec respect. Le fait est que cet homme paraît rien, moins que rien, et j'ai peur qu'on ne s'exagère les diversions qu'on peut faire en sa faveur. Je noterai à ce propos que le duc de Deux-Ponts nous échappe ; mais il se resserre à la ligue germanique, qui est tellement exaltée, qu'elle croit en vérité pouvoir se passer de nous. Dieu sait sous l'étendard de quel chef ils ont acquis cette présomption !

Une anecdote dont vous ne sentirez pas toute la force, faute de connaître le pays, est pour moi vraiment prophétique. Le prince Ferdinand a touché les cinquante mille écus qui lui revenaient par le testament du roi, sur une simple ordonnance de Welner, conçue ainsi : « Sa Majesté m'a donné ordre de bouche de faire compter à votre altesse royale cinquante mille écus, qui seront payés à elle ou à son ordre sur cette caisse, à vue de ce mandat. Welner. » Un acquit comptant de cinquante mille écus, signé d'un autre que du roi, est une monstruosité dans l'ordre politique prussien !

Soyez béni si vous faites la banque ; car c'est la seule

ressource de finance qui ne soit pas horriblement onéreuse ; c'est la seule machine à argent qui fera recevoir, au lieu d'emprunter difficilement et chèrement ; c'est le seul pilotis sur lequel le ministre des finances puisse, dans les circonstances actuelles, baser son existence. Struensé, qui est plus sur ses étriers que jamais, parce qu'il faut bien qu'il soit le professeur du nouveau ministre, me charge de vous dire que probablement le roi acquerra pour plusieurs millions d'actions, si on veut envoyer à lui Struensé une note sur l'organisation de la banque, d'après laquelle il puisse faire son rapport et sa proposition.

A propos de Struensé, avec qui je suis tous les jours plus lié, il me charge de vous dire que le changement à Paris de la commandite pour l'extraction des piastres fera vigoureusement baisser votre change, et voici son raisonnement pour le prouver.

« Les représentations de la banque de Saint-Charles pour conserver les fournitures de la cour sur le pied d'une commission de dix pour cent, ont échoué entièrement. Elle n'a pu les conserver que sur le pied d'une entreprise, et aux conditions proposées par les *gremios*, c'est-à-dire à un intérêt de six pour cent par l'avance des fonds.

» Cette même banque vient de changer de commandite à Paris pour l'extraction des piastres ; elle a substitué la maison Lenormand à celle de Lecouteulx. Comme la première ne jouit pas encore d'un crédit aussi étendu que cette dernière, bien des gens prévoient que la banque espagnole sera dans la nécesssité d'y verser plus de fonds.

» En attendant, celle-ci s'est trouvée dans une détresse extrême. Voulant liquider ses comptes avec la

maison Lecouteulx et d'autres maisons de France, elle avait besoin d'une somme de trois millions de livres de France. Pour y satisfaire, elle s'est adressée au gouvernement, et a réclamé soixante millions de réaux qui lui étaient dus. Celui-ci ayant décliné sous différens prétextes de payer, la banque a déclaré qu'elle se trouvait insolvable, et qu'elle allait rendre sa situation publique. Ce moyen a eu son effet; le gouvernement est venu à son secours, et il a donné des assignations pour vingt millions de réaux, payables chaque année. »

LETTRE LVII.

Du 19 décembre 1786.

Le spectacle que le prince Henri avait promis de donner les lundis a été enfin représenté hier au soir pour la première fois. Le roi y est venu contre l'attente du prince, et s'y est beaucoup amusé. Je l'ai fort observé, comme vous pouvez le croire. C'est incontestablement la coupe de Circé qu'il faut lui présenter pour le séduire, mais plutôt remplie de bière que de tokai. Une remarque assez curieuse, c'est que le prince Henri s'amusait pour son compte personnel, et n'avait pas la plus légère distraction, soit d'attention, soit de politique. Tous les ministres diplomatiques y étaient; mais j'y ai soupé seul d'étranger; et le roi, qui, en tout, le spectacle fini, a été fort guindé, si ce n'est lorsque les *gueulées* du prince Frédéric de Brunswick lui ont arraché un éclat de rire, m'a fait une mine plus que froide. On l'échauffe sans cesse de propos que l'on me prête, et mes liaisons les plus simples

lui sont présentées comme offensives pour lui. Certes j'en suis tout consolé. Je ne le note que pour décrire au juste et sans charlatanisme mon état de situation.

Il est vrai que M. de Hertzberg a pensé quitter sa place : en voici l'occasion. Il avait annoncé l'arrangement promis au duc de Mecklenbourg, et cependant rien ne s'expédiait. Impatienté, et l'impatience est chez lui toujours brutale, il dit un jour au directoire général : « Messieurs, il faut aller plus vite ; ce n'est pas » ainsi que les affaires s'expédient. Cet État ne peut » marcher qu'avec de l'activité. » On a rendu compte au roi de cette apostrophe véhémente ; il a vivement grondé son ministre, qui lui a mis le marché à la main. M. de Blumental a raccommodé les choses, dit-on.

A propos du duc de Mecklenbourg, le roi, en recevant ses remercîmens sur la restitution de ses bailliages, lui a dit : « Je n'ai fait que mon devoir ; lisez la devise » de mon ordre, *suum cuique*. » (Les Polonais avaient mis au-dessous, sur le poteau des limites, *rapuit*. Je doute que Frédéric-Guillaume donne jamais lieu à une pareille épigramme.)

Un fait très-remarquable, au reste, pour l'histoire du cœur humain, c'est qu'à propos de divers retranchemens faits à ce duc, sur tout ce qui lui avait été promis, quelqu'un représentant au roi qu'il ne serait pas content : « *Eh bien !* a dit celui-ci, *il faut lui donner* » *encore le cordon jaune*, » et en effet on le lui a donné hier. De ce moment le glorieux duc a trouvé parfaitement bien l'arrangement des bailliages, et c'est en conséquence qu'il a remercié.

Voulez-vous prendre une idée assez juste de la manière de vivre dans ce noble tripot appelé *la cour de Berlin* ; faites quelque attention aux traits suivans, et

songez que j'en pourrais accumuler quatre cents de cette espèce. — La princesse Frédérique de Prusse a dix-neuf ans; son appartement est ouvert à onze heures du matin. Les ducs de Weimar, de Holstein, de Mecklenbourg, tous libertins mal élevés, y entrent et en sortent deux ou trois fois dans la matinée. — Le duc de Mecklenbourg racontait je ne sais quoi au roi. Le prince de Brunswick marche assez gauchement sur le pied à un témoin, pour lui faire apercevoir ce qu'il croyait ridicule. Le duc s'interrompit : « Je crois, monsieur, que vous vous moquez de moi, » et il continue son discours au roi; puis il s'interrompt encore : « Je reconnais, monsieur, depuis long-temps votre langue de vipère. Dites devant moi ce que vous avez à dire de moi, je répondrai. » Autres propos interrompus; puis : « Lorsque je serai parti, Sire, le prince m'habillera joliment. Je prie Votre Majesté de se rappeler ce qu'elle vient d'entendre. » Ce même prince Frédéric est, comme je vous l'ai tant répété, un chef d'illuminés. Il en disait des horreurs au baron de Knyphausen. « Mais, monseigneur, lui répond celui-ci, vous passez pour le pape de cette Église. — Cela est faux. — J'ai trop bonne opinion de Votre Altesse, pour la croire d'une secte qu'elle désavoue : ainsi je lui promets de dire partout qu'elle méprise trop les illuminés pour en être, et cela rétablira sa réputation..... » Le prince bat la campagne, et détourne les chiens. — Un courtisan, un grand maréchal d'une cour demande une place promise à cinq aspirans ; je lui dis : « Mais si l'on a des engagemens? — Cela ne fait rien aujourd'hui, reprend-il gravement ; on commence depuis un mois à ne plus tenir les paroles données. » M. Welner, véritable auteur de la disgrâce de M. de Schulenbourg, va le voir, le plaint, et lui dit : « Vous avez trop de mé-

rite pour n'avoir pas beaucoup d'ennemis. — Moi, monsieur, dit l'ex-ministre, je ne m'en connais que trois : le prince Frédéric, parce que je n'ai pas voulu placer son chasseur ; M. de Bishopswerder, parce que j'ai renvoyé un de ses protégés ; et vous, je ne sais pourquoi.... » Welner se met à pleurer, et lui jure que la calomnie s'acharne contre lui de toutes parts. « Les pleurs, lui dit M. de Schulenbourg, ne conviennent pas entre hommes, et je ne puis vous en remercier... » En un mot, tout est descendu au petit, comme tout était monté aû grand.

On assure que l'on rend la liberté du commerce du sel et de la cire aux marchands de Prusse : je ne puis pas vérifier ce fait aujourd'hui ; Struensé sera trop occupé pour son courrier ; mais si cela est, la société maritime, qui perd en même temps le café, le tabac et probablement le bois, ne peut pas soutenir plus long-temps un fardeau de dix-huit pour cent au moins, qu'aucun commerce suivi ne donne, et que M. de Schulenbourg n'a probablement soulevé lui-même avec des priviléges exclusifs si fructueux, qu'en brouillant les caisses ; de sorte que les bénéfices d'un objet couvraient le déficit de l'autre.

Quant aux manufactures de soie, que l'on parle de jeter à bas, je n'y vois pas le plus léger inconvénient. La gratification annuelle de quarante mille rixdalers (ou cent cinquante mille livres) répandue sur les entrepreneurs de Berlin, jointe à la prohibition des marchandises étrangères, ne suffira jamais pour soutenir la concurrence ; et, comme je vous l'ai expliqué ailleurs, les manufacturiers eux-mêmes font la contrebande, laquelle fournit plus d'un tiers des étoffes consommées même dans le pays ; car il est aisé de comprendre qu'on préfère les

étoffes plus belles, moins claires et meilleures, à celles que le monopole veut contraindre d'acheter. Ce n'est pas que les matières premières coûtent plus cher au Berlinois qu'au Lyonnais : il les tire de la même source, et ne paie point le six pour cent d'entrée auquel le Lyonnais est assujetti. D'un autre côté l'ouvrier allemand travaille avec plus d'attention que l'ouvrier français, et sa main-d'œuvre n'est guère plus chère que celle du Lyonnais : celui-ci reçoit seize sous de façon pour une aune de taffetas, et celui-là dix-sept sous six deniers pour une pareille longueur de même étoffe, ce qui fait à peine un et demi pour cent sur le prix de l'étoffe évaluée à cinq livres l'aune de France. Le manufacturier de Berlin a de plus, par une foule de combinaisons locales de commerce que j'ai sévèrement calculées, un avantage de trente pour cent sur le manufacturier de Lyon, à la foire de Francfort-sur-l'Oder; et cependant il ne peut soutenir la concurrence, soit par la faute du gouvernement, soit par celle de l'ouvrier indigène ou de l'entrepreneur ignorant. A quoi donc servent ces ateliers ruineux? car enfin il n'y a pas moins de mille six cent cinquante métiers, tant à Berlin qu'à Postdam, Francfort et Kœpnick : mais il s'en faut bien que le produit de ces métiers équivaille au produit d'un même nombre de métiers à Lyon. Un ouvrier berlinois fait tout au plus annuellement les deux tiers de l'ouvrage que fait l'ouvrier lyonnais. Sur ces 1650 métiers, on peut en compter environ 1200 de taffetas, étoffes brochées, velours, etc.; le reste appartient aux fabriques de gazes, qui produisent annuellement environ 980,000 aunes de Berlin. (L'aune de France est un trois quarts de celle de Berlin.) Les 1200 métiers d'étoffes ne produisent environ que 960,000 aunes, ce

qui fait en tout 1,940,000 aunes. Tous les métiers réunis consomment environ 114,000 livres de soie grége à 16 onces la livre. (Vous savez que 76,000 livres pesant d'étoffes emportent 114,000 livres pesant de soie brute.) Il se fabrique encore à Berlin 28,000 paires de bas de soie, ce qui consomme environ 5,000 livres de soie grége. C'est principalement à fabriquer des bas qu'on emploie la soie du pays, qui est réellement d'une qualité supérieure à celle du Levant; mais dans les États prussiens on connaît si peu l'art de la filer, qu'elle ne peut être employée que difficilement dans les étoffes : au reste, les fabricans de bas s'en servent avec d'autant plus d'avantage, qu'étant à bon marché, et d'une qualité forte, elle forme des bas qui méritent la préférence sur ceux de Nîmes et de Lyon, attendu que dans ces villes on ne se sert que de soie de rebut pour cet objet. On fait annuellement dans les États prussiens de huit à douze mille livres de soie; et il s'y trouve assez de mûriers pour en faire trente mille livres. Il n'y a pas là de quoi établir une concurrence redoutable au roi de Sardaigne.

La commission a écrit à de Launay qu'elle n'avait plus rien à lui demander; en conséquence il s'est adressé au roi pour avoir la permission de partir, et le roi lui a répondu : « Je vous ai dit de demeurer ici » jusqu'à la fin de la commission. » Il y a là de part ou d'autre astuce ou tyrannie.

LETTRE LVIII.

Du 23 décembre 1786.

Mademoiselle Hencke ou madame Rietz, comme on voudra la nommer, a demandé au roi de vouloir bien enfin fixer son sort, et de lui donner une terre où elle pût se retirer. Le roi lui a offert une maison de campagne à quelques lieues de Postdam : refus décidé de la belle; et le roi à son tour ne veut pas entendre parler de la terre. Il est difficile de dire quel incident produira ce conflit de cupidité et d'avarice. En attendant, la pastorale continue dans toute sa force; on a donné plusieurs fois *Inès de Castro* au théâtre allemand (d'après la pièce anglaise, et non d'après la nôtre). Au quatrième acte, le prince répète avec ardeur tous les sermens de fidélité à la dame d'honneur : c'est à chaque représentation le moment qu'a choisi la reine pour quitter le spectacle. Est-ce l'effet du hasard? est-ce intention marquée? c'est ce qu'on ne peut déterminer d'après le caractère turbulent et versatile, mais non pas très-faible, de cette princesse.

Lorsque son beau-frère, le duc de Weimar, est arrivé, le roi lui a fait l'accueil le plus gracieux, et peu à peu il se refroidit jusqu'à la glace. On conjecture qu'il a mis de la tiédeur ou de la maladresse dans sa négociation avec la reine au sujet du mariage, lequel, au reste, n'est rien moins que décidé. On achète à Postdam deux maisons de particuliers; on les meuble avec toute sorte de magnificence. A quoi bon, si l'on doit

épouser? ne peut-on pas loger sa femme dans son château? Notez, à propos de ces arrangemens, que le roi envoie en France un sieur Paris, son valet de chambre, pour y payer ses dettes, et y faire les emplettes nécessaires à ces maisons nouvellement acquises et consacrées à l'amour.

Au reste, la famille de mademoiselle de Voss, qui la pressait, il y a quelques mois, de partir et d'aller épouser, en Silésie, un gentilhomme qui la demandait, est aujourd'hui la première à dire que l'hymen royal projeté serait ridicule, et même absurde: en effet, les suites peuvent en être fort dangereuses; car si le dégoût succédait à la jouissance (ce qui s'est vu quelquefois), mademoiselle de Voss partirait avec une pension; au lieu que, dans sa qualité de favorite, elle peut faire rapidement sa fortune, celle de sa famille, et du bien à ses créatures.

Quoi qu'il en soit, c'est à projeter des bergeries pour le séjour de Postdam que se passe le temps, et l'on pourrait adresser, sinon comme La Hire à Charles VII, ces mots: « Je dis, Sire, qu'il est impossible de perdre » un royaume plus gaîment; » du moins ceux-ci: « Il » est impossible de le risquer plus tendrement. » Mais, quelque tranquillité qu'on affecte, il est des démarches et des projets qui, sans alarmer, car le roi certainement est valeureux, occupent. Le voyage de l'empereur à Cherson, la déclaration très-brusque et très-formelle de la Russie à la ville de Dantzig, le camp de quatre-vingt mille hommes projeté en Bohême pour amuser le roi de Naples, sont au moins des objets de distraction, si ce n'est d'observation: on doute d'ailleurs que l'impératrice aille en Crimée, Potemkin ne voulant point la rendre témoin de l'incroyable misère

du peuple et de l'armée, dans ce jardin nouvellement acquis.

Le découragement du ministère de Berlin va toujours en croissant. Depuis deux mois le roi n'a pas travaillé avec un seul ministre : cela augmente leur torpeur et leur pusillanimité. La décadence de M. de Hertzberg s'achemine, et celle de M. de Werder commence. Le roi s'étourdit sur tout cela ; jamais on ne porta plus loin la manie de régner par soi-même sans rien faire. On parle de substituer une taxe sur les maisons à la capitation ; je commence à croire que ni l'un ni l'autre de ces impôts n'aura lieu : on veut se rétracter avec honneur, s'il est possible, et les avis des présidens de provinces en fourniront le prétexte. Il est d'autant plus extraordinaire que l'on se soit acharné à cette capitation, que sous le roi Frédéric-Guillaume Ier on en fit l'essai, et qu'il fallut y renoncer dès la seconde année.

L'armée prussienne fait une nouvelle acquisition, dans le genre de celles dont on l'enrichit depuis quatre mois : c'est le prince Eugène de Wurtemberg. Il a commencé par un libertinage excessif; il s'est distingué ensuite dans le métier de *caporal schlag*, et en portant la sévérité de la discipline jusqu'à la férocité. Tout cela ne lui faisait pas une grande réputation : il fut à Paris, et se précipita dans le baquet de Mesmer, professa ensuite le somnambulisme, et continua par une pratique suivie des accouchemens. Ces différentes mascarades accompagnaient et couvraient le véritable objet de son ambition et de sa faveur, qui est d'accréditer la secte des illuminés, dont il est un des chefs les plus enthousiastes. On vient de lui donner un régiment qui le rapproche de Berlin. Sa fortune ne lui permet pas d'y vivre tout-à-fait; mais sa position lui per-

mettra d'y faire des courses, et il sera utile aux Pères de la nouvelle Église. Ardent, singulier, actif, il parle comme une pythonisse; il entraîne par une élocution forte et extatique; des yeux quelquefois hagards, toujours enflammés, une physionomie profondément émue; c'est, en un mot, un de ces hommes que les hypocrites et les jongleurs mettent en avant avec succès.

23 à midi.

Je viens d'avoir une conversation très à fond et presque sentimentale avec le prince Henri. . . . . Il en est au découragement le plus complet, soit pour lui, soit pour son pays. Il m'a confirmé tout ce que je vous ai mandé, tout ce que je vous mande. Torpeur dans les opérations, tristesse à la cour, stupéfaction des ministres, mécontentement universel. On projette peu; l'on exécute moins encore. Quand on dit que les affaires languissent, on donne gravement pour raison que le roi est amoureux, et que la vigueur de l'administration tient à la faiblesse de mademoiselle de Voss; qu'il est bien ridicule de suspendre ainsi les affaires de tout un royaume, etc., etc.

Le directoire général, qui devrait être un conseil d'État, n'est qu'un bureau d'expéditionnaires pour le courant. Si les ministres font une proposition, on ne leur répond pas; s'ils représentent, on leur donne des dégoûts. Ce qu'ils devraient faire est si loin de ce qu'ils font, que l'avilissement de leur dignité occasione des réflexions désagréables. Jamais on ne produisit plus vite une opinion publique que Frédéric-Guillaume, dans un pays où il paraissait n'en pas exister le germe. Le prince Henri ne voit nul remède aux vices de l'intérieur; mais il n'est pas inquiet pour le dehors, parce

que le roi est aujourd'hui tout-à-fait décidé pour la France, et plus encore sans confiance pour les fauteurs du parti anglais..... Prenez bien garde que ceci est la version du prince, à laquelle au reste je ne suis pas éloigné de croire, si nous ne gâtons pas nos propres chances.

Au reste, ce que les papiers publics annoncent des voyages du prince Henri est sans fondement. Quelques velléités pour Spa et la France; nul projet arrêté. Une espérance vague qui ne peut mourir, malgré les coups qu'on lui porte, le retiendra à Reinsberg; les années se succéderont; le moment du repos viendra; l'habitude l'enchaînera dans son glacial château, qu'il vient d'augmenter et de rendre plus commode. Joignez à ces différentes causes un caractère nul, une volonté instable comme les nuages, des incommodités fréquentes, et une chaleur d'imagination qui l'épuise. Ce qu'on désire sans succès tourmente plus que ce qu'on exécute avec peine.

On va nommer un second ministre en Silésie. Un seul est une espèce de vice-roi; il est dangereux, dit-on, de voir par les yeux d'un seul. *Divide et impera.* C'est encore à cela qu'ils en sont en politique.

Le prince Frédéric de Brunswick intrigue prodigieusement contre le prince Henri et le duc son frère; on ne sait ce qu'il veut; mais il veut, et cela lui donne une certaine importance envers cette tourbe si nombreuse qui ne conçoit pas qu'un prince méprisable l'est plus qu'un autre homme. Il ne peut être ni durablement utile, ni le moins du monde soit agréable, soit estimable; mais, dans telle circonstance donnée, il pourrait être un espion nécessaire.

LETTRE LIX.

Berlin, 26 décembre 1786.

On parle d'une grande promotion, dans laquelle seront compris le prince Henri et le duc de Brunswick, comme feld-maréchaux; mais le premier dit qu'il ne veut pas être feld-maréchal. Il s'est toujours opposé à ce que le duc le fût sous Frédéric II, qui ne voulait pas conférer ce grade aux princes de son sang. Cette alternative de hauteur et de vanité, aidée même de sa ridicule comédie, ne le mènera pas loin. Il compte partir au mois de septembre pour les eaux de Spa, visiter ensuite nos provinces méridionales, et de là se rendre à Paris, où il passera l'hiver. Tels sont ses projets actuels, et c'est une assez grande probabilité qu'il ne fera rien de tout cela.

Le roi a déclaré qu'il ne placerait personne qui eût déjà des fonctions chez les princes. C'est là probablement ce qui a fait sortir le comte Nostitz de chez le prince Henri. Ce comte est une espèce fort étrange.

D'abord envoyé en Suède, où il se fit le chef de quelques ministres du second ordre, mécontent des lois sévères de l'étiquette, il vécut maussadement dans une place qu'il exerça sans talens. A son retour il se fit nommer l'un des gentilshommes pour accompagner le prince royal en Russie, et oublia de demander son agrément. On le regarda comme un surveillant incommode; on le produisit avec économie; de là humeur, plaintes, murmures. Le feu roi l'envoya en Espagne, où il acheva de dissiper son bien. Les négocians d'Embden et de Kœnigsberg demandent que les Espagnols di-

minuent les droits sur je ne sais quelles marchandises. Le comte Nostitz sollicite, négocie, et bientôt écrit « que le nouveau tarif est tout à l'avantage des sujets » prussiens. » Le roi fait remercier la cour d'Espagne. Heureusement le comte Finchestein, qui n'avait pas reçu le tarif, suspend les remercîmens. Le tarif arrive. Les négocians prussiens étaient plus chargés qu'auparavant. Fureur du roi, rappel subit de Nostitz; il arrive à Berlin sans son bien, qu'il avait dissipé, sans sa considération, qu'il avait perdue, sans espoir pour l'avenir. Le prince Henri le recueille dans son palais, asile ouvert à tous les mécontens; il y reste dix-huit mois, et s'y montre ce qu'il avait été partout ailleurs: esprit de travers, immoral, plein de disgrâces, ne sachant point écrire, ne voulant point lire; vain comme un sot, colère comme un dindon, étranger à toute espèce de place, parce qu'il n'a ni principes, ni séduction, ni lumières. Tel que le voilà, cet insipide mortel, véritable héros de la Dunciade, sera nommé dans quelques jours ministre pour l'électorat de Hanovre. On dit, pour excuser ce choix bizarre, qu'il n'y a rien à faire dans ce poste; mais pourquoi envoyer un homme là où il n'y a rien à faire?

Madame Rietz, celle des maîtresses qui a résisté le mieux à l'inconstance des hommes et aux intrigues de la garde-robe, a demandé modestement au roi le margraviat de Schwedt pour retraite, et quatre gentilshommes pour faire voyager son fils, comme un fils de souverain. Cette hardiesse n'a pas déplu au roi, qui avait été blessé de la demande d'une terre. Il a trouvé sans doute qu'on le respectait beaucoup, puisqu'on lui faisait des propositions si honorables.

Ses anciens amis ne peuvent plus obtenir une mi-

nute d'audience ; les portes sont d'airain pour eux. Mais un comédien appelé Marron, maintenant aubergiste à Verviers, est venu solliciter sa protection. Il a choisi le moment où le roi montait en voiture. Sa Majesté lui a dit : *Plus tard, plus tard.* Il attend ; le roi revient, le fait monter dans ses appartemens, cause avec lui un quart-d'heure, prend sa requête, et lui promet ce qu'il demande... Non, jamais, jamais le goût des petites gens ne s'émoussera, et les valets feront tout. Aussi donne-t-on publiquement à Welner le sobriquet de *vice-roi* ou de *petit roi.*

Le véritable a écrit au général de la gendarmerie (de Pritwick) que plusieurs de ses officiers jouaient les jeux de hasard ; que ces jeux étaient défendus ; qu'il renouvelait les défenses, sous peine, la première fois, d'aller à la forteresse ; la seconde, d'être cassés. L'avis et la menace étaient pour le général lui-même, qui a perdu beaucoup d'argent avec le duc de Mecklenbourg.

On assure que le duc de Brunswick sera ici du 8 au 15 janvier. Mais Archimède lui-même demandait un point d'appui, et je n'en vois à Berlin d'aucune espèce. On y a des velléités, et pas une volonté, et les velléités mêmes y sont incohérentes, contradictoires, précipitées. On n'y sait pas, on n'y saura pas délier un chaînon après l'autre, ni surtout mettre la cognée au pied de l'arbre parasite et vorace ; car c'est l'agriculture qu'il faut encourager, surtout dès que l'on renonce à pressurer le commerce, dont l'oppression a jusqu'ici fait venir de l'or, grâce à la situation des États prussiens : et comment encourager l'agriculture dans un pays où la moitié des paysans est attachée à la glèbe, comme en Poméranie, en Prusse et ailleurs ?

Une grande opération serait de diviser les domaines royaux en petites fermes, comme ont fait en Angleterre depuis si long-temps les seigneurs terriers. Ce sont là de ces choses qui importent beaucoup plus que tous les réglemens de commerce; mais il y a tant d'intéressés au contraire et une si forte habitude de servage, qu'il faudrait des têtes, une énergie et une suite dont je ne vois pas même le germe ici, pour essayer de ce régime. Il y faudrait aussi plus de lumières qu'il n'y en aura de long-temps pour croire qu'il n'y a point de ville, point de province qui ne consentît de grand cœur à payer au roi beaucoup plus que ce qu'il en retire de revenu net, s'il voulait la laisser se cotiser pour cet effet, en surveillant pourtant toujours la manière dont se ferait cette cotisation, pour que les magistrats et la noblesse n'opprimassent pas le peuple, et qu'alors tous les sujets gagneraient les trois quarts des frais de perception et l'affranchissement de toutes les gênes indignes que la législation fiscale d'à présent leur impose. Encore faut-il bien penser que ce n'est pas ici comme chez nous, où le fonds, la masse de la richesse nationale est si grande, grâce à l'excellence du sol et du climat, à la correspondance des parties, etc., etc., qu'on peut faucher d'aussi près que l'on veut, pourvu que l'on ne fasse pas des fourneaux pour brûler la terre; qu'il ne faut que diminuer les frais de perception; qu'aucun autre allégement n'est nécessaire; que même on peut prodigieusement imposer encore, pourvu que l'on impose bien.... Ici, et sauf deux ou trois provinces au plus, la base est si étroite, le sol si infécond, si noyé, si avarié, que c'est à l'autorité tutélaire à faire la plus grande partie de tout ce qui peut réconcilier la nature avec cet enfant disgracié : il n'y a pas jusqu'à

la division des domaines, cette opération si féconde en ressources de tout genre, qui exigerait les plus fortes avances; car les ateliers de l'agriculture sont peut-être ceux de tous à qui les bras suffisent le moins : indépendamment de ce grand point de vue, *la force militaire*, qu'il faut considérer ici, où l'on n'a pas des Pyrénées, des Alpes, des fleuves, des mers pour remparts, et où avec six millions de sujets on veut et on doit à un certain point avoir deux cent mille hommes armés. Or il n'y a plus à la guerre que le courage de l'obéissance, et l'obéissance est une idée innée chez le paysan serf; de sorte que la plus grande force de cette armée est peut-être que le lien féodal concourt avec le lien militaire. Indépendamment de cette considération vaste, que je développerai ailleurs, ce n'est donc pas le tout que de faire comme tel ou tel seigneur russe et polonais, et de dire : « Je vous affranchis; » car les serfs diraient ici comme là : « Grand merci de votre affranchissement, nous n'en voulons pas, » ou même de leur distribuer des terres gratuitement; car ils diraient : « Que voulez-vous que nous en fassions? » On ne peut établir des propriétaires et des propriétés que par des avances, et des avances coûtent; et puisqu'il y a si peu de gouvernemens qui sachent semer pour recueillir, celui-ci ne commencera pas. Il ne paraît pas probable que l'aurore de la saine économie politique luise ici.

Il est à peu près public maintenant que M. le comte d'Esterno part au mois d'avril pour la France. Je laisse à votre délicatesse et à votre justice à prononcer si je puis rester ici le surveillant d'un chargé d'affaires. On pourrait m'en donner en son absence les fonctions, que je n'accepterais assurément pas sous un ministre

par intérim, et cela n'exigerait même que la simple précaution d'accréditer secrètement; mais comme on ne le fera pas, vous sentez que c'est une nouvelle et très-forte raison pour partir vers ce temps-là. Ils se connaissent mal en hommes, ceux qui voudraient ne faire de moi qu'un nouvelliste, et surtout ceux qui espéreraient m'y faire consentir tacitement ou non.

P. S. Le comte de Masanne, fervent illuminé, est grand-maître de la maison de la reine. Welner a soupé avant-hier avec elle à la place d'honneur, c'est-à-dire vis-à-vis d'elle. S'il se livre aux désirs de cette indécente vanité, il sera bientôt perdu.

LETTRE LX.

Du 30 décembre 1786.

La journée d'hier est mémorable pour un observateur. Le comte de Brülh, étranger catholique, prenant son rang dans l'armée prussienne, a été installé dans sa place de gouverneur, et la capitation a été intimée. Cette capitation, si hautement respuée, maintenue avec tant d'opiniâtreté, démontrée vicieuse dans le principe, impossible dans l'exécution, stérile dans le produit, annonce tout à la fois la honteuse nullité du directoire général qui s'y est opposé hautement, et le souverain crédit d'un subalterne qui a résisté à ses chefs. Comment supposer que le roi a été trompé sur l'opinion publique dans une opération si universellement blâmée? Comment l'excuser, puisque ses ministres mêmes l'ont averti qu'il allait éloi-

gner, peut-être pour jamais, dès les premiers mois de son avénement, le titre de *Bien-Aimé*, qu'il a tant désiré? Voilà tout au moins la douteuse aurore d'un règne nébuleux!

La reine n'est pas contente de ce choix de M. de Brülh. Elle ne l'est pas davantage de l'économie de sa maison; aussi recommence-t-elle à refaire des dettes. Elle n'a, pour toutes ses dépenses quelconques, que cinquante et un mille écus. Il est difficile qu'avec une somme aussi modique elle concilie ses besoins réels, ses goûts généreux et ses nombreux caprices. Ses yeux, fermés sur les amours du roi, sont ouverts sur le désordre de son intérieur. Avant-hier il n'y avait point de bois pour les cheminées de ses appartemens. L'intendant de sa maison pria celui de la maison du roi de venir à son secours. Le dernier s'excusa sur la petite quantité qui lui en restait. D'où vient cet indécent désordre? De ce que l'état de consommation arrêté par le feu roi suppose la reine et ses enfans à Postdam. Depuis sa mort personne n'a pensé au supplément nécessaire. Ces anecdotes, si futiles en elles-mêmes, prouvent à quel point est portée la nonchalance et le défaut de combinaison.

On attendait le comte de Brülh pour monter la maison des princes. Comme il est criblé de dettes, et ruiné en sa qualité de noble saxon, il a fallu que le roi fît payer une somme de vingt mille écus à Dresde, pour satisfaire à ses dettes criardes. On est fort partagé sur son compte. La seule chose dont on convienne unanimement, c'est qu'il est du troupeau des élus (visionnaires), et qu'il joue très-bien du violon. Ceux qui l'ont connu il y a quinze ans s'extasient sur son amabilité. Ceux qui le connaissent de plus fraîche date se

taisent. Ceux qui ne le connaissent point du tout disent que c'est le plus aimable des hommes. Son élève sourit quand on le vante. . . . . Au reste, c'est, assure-t-on, le grand-duc de Russie qui l'a donné, et qui compte le prendre aussitôt qu'il pourra.

Le prince royal vaudra bientôt la peine d'être observé. Ce n'est pas seulement parce que son grand-oncle a tiré son horoscope en ces termes : *Il me recommencera ;* car il ne voulait peut-être que signaler son mépris pour le roi actuel. C'est par tout ce qu'on annonce en lui du caractère beau, mais disgracieux ; gauche, mais doué de physionomie ; impoli, mais vrai : il demande le pourquoi de tout ; il ne se rend jamais qu'à un pourquoi raisonnable ; il est dur et tenace jusqu'à la férocité ; et cependant il n'est pas incapable d'affection et de sensibilité. Il sait déjà estimer et mépriser. Son dédain pour son père tient de la haine, et il le dissimule assez peu. Sa vénération pour le feu roi tient de l'idolâtrie, et il l'affiche : peut-être ce jeune homme a-t-il de grandes destinées ; et quand il serait le pivot de quelque révolution mémorable, les hommes qui voient de loin n'en seraient pas surpris.

De Launay part enfin, et je crois, grâce uniquement à la peur qu'ont les ministres, ou plutôt Welner, que le roi, dans un moment d'ennui ou d'embarras, ne le reprenne. On ne lui a donné son congé qu'à condition qu'il abandonnerait vingt-cinq mille écus d'arrérages qui lui sont dus sur son traitement. C'est une escroquerie honteuse. On exige son serment qu'il n'emporte aucuns papiers relatifs à l'Etat. C'est là de la pitoyable faiblesse ; car que vaut un tel serment? Il peut vous donner des notes utiles ou plutôt curieuses ; cet homme est d'ailleurs rien, moins que rien ; il ne se doute pas

des élémens de son métier ; il a l'élocution embrouillée, les idées confuses ; en un mot, il ne pouvait jouer un rôle que dans un pays où il n'y avait ni juges ni rivaux. Ce n'est pas au reste un homme méchant, comme on le dit ; c'est un homme très-faible et très-vain ; voilà tout. Il a fait le métier de boureau, sans doute ; quel financier ne le fait pas ? Mais où est la justice de demander compte des tortures que le bourreau a exercées en vertu des arrêts dont il était l'exécuteur ?

Il vous prédira des *deficit* dans les revenus, et il n'aura pas tort ; mais ce qu'il ne vous dira pas peut-être, et ce que je crois très-vrai, c'est que les principes d'économie, conservateurs de ce pays, sont déjà sensiblement altérés. Le service est plus cher, les maisons des princes plus nombreuses, l'écurie mieux montée, les pensions plus multipliées, les arrangemens plus coûteux, les appointemens des ministres étrangers à peu près doublés, les mœurs plus élégantes, etc. La plupart de ces dépenses étaient nécessaires. Le mal est qu'on ne songe pas à augmenter en proportion le revenu, par les moyens lents, mais vraiment productifs, et qu'on paraît ne pas tabler sur les *deficit*, ce qui fera en dernière analyse un mécompte immense ; de sorte que, sans guerre, un long règne qui suivrait le régime actuel pourrait venir à bout du trésor. Ce n'est point une prodigalité fastueuse qui exciterait des murmures, et contrasterait avec l'avarice personnelle du roi, que l'on doit craindre. C'est un écoulement insensible, mais continuel. Jusqu'ici le mal est peu considérable, et ne frappe personne sans doute ; mais je commence à avoir l'ensemble du pays dans la tête, et je vois cela plus distinctement que je ne le puis dire.

Le feu roi était dans l'usage de donner tous les ans,

le 24 décembre, des présens à ses frères et sœurs : cela formait en masse une somme d'à peu près vingt mille écus; le roi neveu les a supprimés. Une habitude de quarante ans avait accoutumé les oncles à considérer ces dons gratuits comme une rente; ils ne s'attendaient pas à donner les premiers l'exemple de l'économie, ou plutôt à en servir. Au reste, fidèle à sa manière de faire des présens, le roi a gratifié du cordon jaune le duc de Courlande. Il est difficile de prostituer plus indignement son ordre.

A cette lésinerie du métal, à cette prostitution de la monnaie morale, on peut opposer des exemples d'une facilité assez prodigue. La maison du juif Éphraïm avait fait payer à Constantinople deux cent mille écus pour le compte du roi, pendant la guerre de sept ans. Cet argent était destiné à corrompre quelques Turcs, et le but fut manqué. Frédéric II a toujours remis le paiement de cette somme. Son successeur l'a fait rembourser hier aux héritiers d'Éphraïm.

Un sellier, créancier de cinquante ans du feu roi, qui n'a jamais voulu payer ses dettes de prince royal, demande au roi actuel une somme de trois mille écus. Il met au bas de la requête : *Payez à l'instant à six pour cent.*

Le duc de Holsteinbeck va enfin à Kœnigsberg commander un bataillon de grenadiers. J'ai peint ailleurs ce prince insignifiant, qui sera jeune homme à soixante ans, et ne fera jamais ni mal aux ennemis de l'État ni bien à ses amis particuliers.

LETTRE LXI.

Du 1er janvier 1787.

Le roi vient de donner son ordre à quatre de ses sujets : l'un est le garde de son trésor (M. de Blumenthal), ministre fidèle, mais obtus ; l'autre est son grand écuyer (M. de Schewrin), plat bouffon sous le feu roi, homme nul toute sa vie, brouillon, inepte, auquel on a commencé, sous le nouveau règne, par ôter le soin des écuries ; le troisième est son gouverneur, âgé de quatre-vingts ans, éloigné depuis dix-huit, sans talens, sans services, sans dignité, sans estime pour son élève ; et c'est peut-être la première marque d'un sens droit qu'il ait donnée ; le dernier, qui n'est pas encore déclaré, est le comte de Brülh, récompensé ainsi par des décorations à la suite de dons plus effectifs, avant d'être entré en exercice. Quelle prostitution d'honneurs ! quelle prostitution, dis-je, car la prodigalité seule est une prostitution !

Parmi les autres grâces, on distingue un prêtre visionnaire, prédicant effronté, couché sur l'état des gratifications pour deux mille écus ; le baron de Boden, renvoyé de Cassel, espion de police à Paris, connu à Berlin pour voleur, filou, faussaire, capable de tout, excepté de ce qui est honnête, et dont le roi lui-même a dit : *C'est un coquin*, décoré de la clef de chambellan ; des pensions sans nombre à des êtres obscurs ou infâmes ; les académiciens Welner et Moulinès nommés directeurs des finances de l'Académie... Toutes ces faveurs annoncent un prince sans tact, sans délicatesse,

sans estime de lui-même ni de ses dons, sans soin de sa gloire, sans égard pour l'opinion, aussi propre à décourager ceux qui sont quelque chose qu'à enhardir ceux qui ne sont rien ou pis que rien.

Le mépris public est le digne salaire de toutes ces œuvres. Il point tous les jours davantage. On n'en est déjà plus à cette espèce de stupeur qui le précède. On était d'abord étonné de voir le roi fidèle à la comédie, fidèle au concert, fidèle à son ancienne maîtresse, fidèle à la nouvelle, trouvant des heures pour voir des estampes, des meubles, des boutiques de marchands, pour jouer du violoncelle, pour s'instruire des tracasseries des dames du palais, et cherchant des minutes pour écouter les ministres qui agitent sous ses yeux les intérêts de l'État. Maintenant on s'étonne si quelque sottise d'un genre neuf, ou quelque péché d'habitude n'a pas consumé une de ses journées.

Aujourd'hui ont paru les nouveaux uniformes inventés par le roi. Cet enfantillage militaire, préparé pour le jour où les hommes ont le ridicule usage de se donner en spectacle, confirme l'opinion que le souverain qui y attache tant d'importance a ce genre d'esprit qui fait croire que les parades sont quelque chose. Le cœur vaut-il mieux que l'esprit? on commence à en douter.

Le comte Alexandre de Wartensleben, ancien favori du roi actuel, mis pour lui à Spandaw, appelé du fond de la Prusse à Berlin pour commander les gardes, vient d'être placé à la tête d'un régiment à Brandebourg, et perd à cet arrangement cent louis de pension que lui faisait le roi étant prince royal. Cet officier, franc et véridique, est étranger à la secte en faveur; et, après avoir langui dans une espèce d'oubli, finit ainsi par un

traitement qui n'est ni disgrâce ni récompense. On prend assez généralement cela pour une preuve déplorable que le roi ne sait du moins ni aimer ni haïr.

On a persuadé à mademoiselle de Voss qu'il était plus généreux de défendre une sottise à son amant que d'en profiter. C'est ainsi qu'on nommait publiquement ce mariage, qui fût devenu le sujet d'un reproche éternel lorsque l'ivresse de la passion aurait été amortie. La belle deviendra donc riche, comtesse, souveraine peut-être des volontés de son amant, mais non pas son épouse : son influence, au reste, peut amener de grands changemens, et dans un autre pays rendrait le comte de Schulenbourg (gendre du comte de Finchestein) ministre principal. Il se conduit très-habilement pour s'attacher Struensé, qui lui apprend son métier avec une si grande clarté, que le comte croit le savoir. Il a d'ailleurs l'esprit exercé, de l'aptitude au travail, de l'ardeur, de la suite et de l'énergie : aidé de son faiseur, il ne trouvera de difficultés à rien, et c'est là ce qu'il faut à ce roi-ci, dont l'âme est faible et lâche, comme il le fallait à l'autre, toujours inspiré par le sentiment de sa supériorité : on n'en a pas un besoin si grand pour régner sur des topinamboux.

Le mémoire contre la capitation, qu'ont signé MM. de Hertzberg, de Heinitz, d'Arnim et de Schulenbourg, finit par ces mots : « Cette opération, qui alarme toutes les classes de vos sujets, efface dans leurs cœurs le surnom de *Bien-Aimé*, et glace le courage de ceux que vous avez appelés dans votre conseil. » Struensé a de son côté fait parvenir deux pages de chiffres qui démontrent les mécomptes qui se trouveront infailliblement dans la perception. MM. de Werder, Gaudi, et probablement Welner, s'obstinent, et le roi,

qui n'a ni la force de résister au grand nombre, ni celle de reculer, n'ose pas encore prononcer.

Il part le 15 février pour Postdam, où il se propose, dit-on, de demeurer le reste de l'année, excepté le temps des voyages en Silésie et en Prusse.

P. S. *Le soir*. Le roi a nommé aujourd'hui à l'ordre le duc de Brunswick feld-maréchal. C'est assurément le premier de ses choix qui lui ait fait honneur, et tout le monde a approuvé qu'on eût fait une promotion pour ce prince seul.

2 janvier.

L'envoyé de Hollande m'a jeté dans un grand embarras et un étonnement qui n'est pas moindre. Il m'a demandé nettement si j'approuverais que l'on travaillât à me faire accréditer pour traiter avec madame la princesse d'Orange à Nimègue. Si me tromper pouvait le conduire à quelque chose, j'aurais pu croire qu'il voulait me faire parler; mais cette phrase a été accompagnée de tant de détails, tous vrais et de bonne foi, de tant de confidences de tout genre, d'une série d'anecdotes si raisonnées et si décisives, que j'ai pu être embarrassé à expliquer cette espèce de lubie, mais non pas douter de la candeur du ministre. Après cette première considération j'ai hésité si je vous en parlerais, dans la crainte que l'on ne m'imputât la présomption d'avoir voulu rivaliser avec M. de Renneval; mais, outre que mon chiffre passe sous les yeux de mon sage ami avant de tomber dans les mains du roi ou de ses ministres, et qu'ainsi je suis sûr qu'il ne laisserait pas ce qui pourrait me compromettre inutilement, je n'ai pas cru qu'il pût être de mon devoir de taire une ouverture d'un genre si singulier. Ce que je

dois ajouter, me référant d'ailleurs à de plus grands détails après la longue conférence que j'aurai avec lui demain matin, c'est que, si la France n'a pas d'arrière-pensée, et ne veut qu'affaiblir le stathouder, de manière à ce que son influence ne puisse plus servir les Anglais, les patriotes ne sont pas, à beaucoup près, aussi simples dans leurs intentions. J'ai la preuve que, de 1784 à la fin de 1785, ils ont été en correspondance secrète avec le baron de Reede, et qu'ils ont cessé précisément au moment où le baron leur a écrit : « Faites » vos propositions ; j'ai carte blanche de la princesse ; » à ce prix le roi de Prusse vous répondra du prince. » Que M. de Renneval ne puisse pas réussir ; que ce soit une affaire échouée *tant qu'on négociera au lieu d'arbitrer* (ce sont ses mots, et ils me paraissent remarquables) ; que l'implacable vengeance du duc de la Vauguyon vienne de ce qu'il a osé être amoureux de la princesse, et en a été éconduit... c'est ce que je laisse à ceux qui peuvent juger de la vérité de ces allégations ; mais je dois répéter mot pour mot cette phrase du baron de Reede : « M. de Calonne est contre » nous, et son ennemi nous tend les bras ; cependant » que veut-il, M. de Calonne ? être ministre des af- » faires étrangères ? Un succès de pacification en Hol- » lande fera mieux pour lui dans ce cas que la conti- » nuation des troubles, qui peuvent allumer un grand » incendie. Je demande catégoriquement réponse à la » question suivante : Si l'on prouve à M. de Calonne » que le stathouder est revenu de bonne foi à la France, » ou, ce qui est la même chose, qu'on l'y liera de » force, ne sera-t-il plus contre nous ? ou a-t-il quel- » que intérêt particulier que nous heurtions ? et ne » peut-il pas s'en expliquer ? Assurément il a quinze

» et bisque sur M. de Breteuil, que nous avons toujours » haï et méprisé. Pourquoi veut-il gâter sa partie? »

J'ai répondu à tout cela nécessairement un peu dans le vague; je lui ai dit que M. de Calonne suivait certainement dans les affaires étrangères la ligne de M. de Vergennes; que le premier, bien loin de convoiter la place du second, le soutiendrait de toutes ses forces si, par impossible, il en avait besoin; qu'un contrôleur général ne pouvait jamais désirer que la paix et la politique calme et tranquille; que j'ignorais si M. de Calonne avait en Hollande des faiseurs particuliers (c'est un fait que m'a assuré positivement le baron de Reede, et c'est probablement là ce qui lui a fait venir l'idée de me substituer à leur place), mais qu'il me croirait fou si je lui parlais de telle chose, et qu'ainsi, dans le cas très-invraisemblable où madame la princesse d'Orange, sur sa parole à lui Reede, serait susceptible de prendre en moi quelque confiance, il fallait qu'elle le fît dire par une voie tout-à-fait étrangère à moi, par la Prusse, par exemple, mais qu'il était loin de toute probabilité que l'on pût vouloir substituer un homme inconnu dans cette carrière à ce que nous avions de plus réputé. Le baron de Reede a persévéré, ajoutant au reste qu'outre que M. de Renneval ne pouvait pas rester long-temps là, dans tous les cas on s'entendrait mieux quand la princesse parlerait avec confiance; que la confiance était un sentiment qui ne se commandait pas, et qu'elle n'aurait jamais pour ce négociateur.... Enfin il m'a demandé sous le plus grand secret une conférence que je n'ai pas dû refuser, ce me semble, et toute sa conversation m'a démontré bien deux choses : la première, qu'ils croient M. de Calonne entièrement tourné contre eux et le

ministre influent dans cette rixe politique; la seconde, qu'ils le croient trompé. Je me persuade d'autant plus que cet aperçu est vrai, qu'il a fort insisté pour que, lors même que je ne recevrais pas des ordres pour me rendre en Hollande, je passasse par Nimègue en retournant à Paris, afin qu'aidé des seuls gages de confiance que je recevrai de lui, je pénètre assez dans celle de la princesse pour pouvoir rapporter à M. de Calonne le véritable état de situation et des bases pour une conciliation solide et sincère. Ce n'est donc pas tant un autre homme que M. de Renneval qu'ils veulent, qu'un autre C***, ou affidé particulier quelconque de M. de Calonne. Je finirai par deux remarques peut-être importantes : 1° Mes sentimens et mes principes de liberté sont si connus, qu'on ne peut pas me regarder comme stathoudérien ; on veut donc de bonne foi s'accommoder à Nimègue ; et le succès de cet accommodement ne vaudra-t-il pas mieux à M. de Calonne que les machinations de M. de Breteuil? Pourquoi ne voudrait-il pas avoir le mérite de cette pacification, si elle est nécessaire, et ne l'est-elle pas à un certain point dans la situation politique de l'Europe ?

2° La province de Frise a toujours été anti-stathoudérienne ; elle commence à se rapprocher du prince. Ne serait-ce pas qu'on a eu la maladresse d'attaquer le stathoudérat sur une ligne hostile pour les provinces, où ni la noblesse ni les régences ne veulent ni ne peuvent vouloir le bouleversement absolu de la constitution ? et ne se laisserait-on pas entraîner trop loin par la province de Hollande ?

Ces deux considérations, que je pourrais appuyer d'un grand nombre de détails confirmatifs, valent peut-être la peine d'être pesées. Je vous enverrai, le courrier

prochain, le résultat de notre conférence; mais si l'on a des ordres, ou des avis, ou des directions à me donner à cet égard, il est nécessaire de ne pas me faire languir; car ma position envers de Reede est embarrassante, puisque je n'ose ni rebuter ni accueillir des avances qu'assurément je ne provoquai jamais, et que, par la situation bien constatée du cabinet de Postdam, il était même impossible que je provoquasse, quand même j'en aurais eu la témérité.

Noldé m'a déjà écrit plusieurs lettres de Courlande, et m'annonce pour le courrier prochain un chiffre important. Mais le résultat évident semble qu'il est trop tard pour sauver la Courlande; que tout ce qu'il aurait fallu empêcher et prévenir est fait, ou autant que fait, et que les meilleurs médecins ne peuvent que perdre leur temps en traitant des incurables. Le porteur de la lettre qui a fait partir Noldé est un négociant de Liébau, nommé *Immermann*, qui a été chargé de négocier un emprunt d'argent en Hollande et ailleurs, mais qui, à ce que l'on dit, n'a eu aucun succès. On pense dans le pays que le duc y a mis des obstacles. La diète de Courlande va commencer en janvier. Il est à remarquer que, depuis deux ans, il n'y a pas eu de délégué de Courlande à Varsovie.

On croit savoir de bonne part que quatre corps de troupes russes se mettront en marche pour se rapprocher seulement de la Crimée, dans le temps où l'impératrice y sera, et ce n'est pas tant pour faire peur aux Turcs que pour éloigner des environs de Pétersbourg et des provinces septentrionales de la Russie, et surtout du grand-duc, la plus grande et formidable partie du militaire, afin de ne pas même s'exposer à la possibilité de quelques événemens fâcheux; car on re-

doute l'amour sans bornes du peuple russe pour leur grand-duc. (Mais si on a ces terreurs, pourquoi donc ce voyage si inutile, qui coûtera sept à huit millions de roubles? si inutile, dis-je, dans vos idées; car, dans les miennes, l'impératrice croit aller à Constantinople, ou elle ne partira pas.) Les troupes seront divisées en quatre corps de quarante mille hommes chacun. Les chefs de ces armées seront le feld-maréchal de Potemkin, qui aura le commandement immédiat d'un corps de quarante mille hommes, et la surveillance des autres, qui sous lui seront commandés par les généraux d'Elrut, de Michels-Sohn et de Soltikow. Le prince Potemkin a sous son commandement particulier et indépendant soixante mille hommes de troupes irrégulières dans la Crimée. On se dit à l'oreille qu'il a le projet de se faire roi de ce pays et d'une bonne partie de l'Ukraine.

LETTRE LXII.

Du 4 janvier 1787.

J'ai eu ma conférence avec M. le baron de Reede; elle a duré trois heures et demie; et il ne peut pas me rester le plus léger doute sur ses intentions, après les confidences qu'il m'a faites et les pièces qu'il m'a montrées. Il paraît un bon citoyen, constitutionnel par principes, ami de la liberté par instinct, loyal et vrai par caractère et par habitude, serviteur de madame la princesse d'Orange par ses affections personnelles, plus qu'il ne l'est de son mari par état, qui voudrait finir ses tumultueux et inquiétans débats, parce qu'il verrait

dans une pacification le bien de son pays et celui de la princesse dont il a la confiance. C'est aussi un ministre passablement adroit, qui s'est abstenu de faire des avances aussi long-temps qu'il a présumé que nos ménagemens politiques pour la cour de Prusse donneraient un grand poids à l'intervention de cette cour, et qu'il parviendrait à la décider à parler ferme. Aujourd'hui qu'il sent bien que la considération du cabinet de Berlin est déchue, et surtout que le roi est désintéressé sur les affaires stathoudériennes, parce qu'il l'est sur tout, il frappe directement à la porte de la conciliation.

Vous pouvez tenir pour probable, 1° que la princesse, qui, en dernière analyse, décidera du dénoûment, du moins en très-grande partie, veut s'accommoder à un certain point, et se donner à la France, parce qu'elle craint enfin de jouer trop gros jeu pour sa famille; 2° qu'elle croit M. de Calonne le ministre influent sur l'esprit du roi, et l'ennemi personnel de sa maison; 3° qu'on a réussi à lui donner les plus fortes préventions contre sa bonne foi; 4° qu'elle cherche cependant à s'en rapprocher, et qu'elle désire une correspondance, soit indirecte, soit directe avec lui, et un homme impartial et affidé, qui dans le pays ait sa confiance; 5° que non-seulement rien n'est moins impossible que de toucher aux réglemens, sans les modifications desquels il est impossible de réprimer l'influence stathoudérienne, mais qu'ils s'y attendent, en reconnaissent intérieurement la justice, politiquement la nécessité; et que le baron de Reede, en sa qualité de citoyen et des premiers au premier rang, serait fort fâché qu'on n'y touchât pas.

La raison du retour sincère de la princesse d'Orange,

qui au reste n'a jamais été entièrement aliénée, c'est qu'elle désespère sérieusement d'être servie efficacement à Berlin.

Celle de son opinion sur l'inimitié de M. de Calonne est uniquement fondée sur son étroite liaison avec le rhingrave de Salm, qu'exagère celui-ci, et les propos inconsidérés de M. de C****, qui véritablement passent l'imagination, et que l'on croit l'affidé particulier de ce ministre.

Ses préventions contre M. de Calonne viennent en très-grande partie des calomnies d'un certain Vandermey, qui avait formé je ne sais quelle entreprise sur Bergue-Saint-Vinox (pendant que ce ministre était intendant de la province), où il a échoué de manière à coûter plus de 160,000 florins au stathouder, près duquel il a, pour s'excuser, tout rejeté sur la défaveur de M. de Calonne. Ajoutez que toutes les causes de mécontentement, de méfiance et d'animosité sont mises en fermentation par un M. de Portail, l'homme de M. de Breteuil, lequel de Portail blâme également M. de Veirac, M. de C****, le rhingrave de Salm, M. de Renneval, le comte de Vergennes...., et tout ce qu'on a fait, et tout ce qu'on fait, et tout ce qu'on fera, mais surtout M. de Calonne, qu'il donne pour l'incendiaire des sept provinces, qui ne peuvent être sauvées, ainsi que l'Europe entière, sans la mansuétude de M. de Breteuil, le doux, le poli, le pacificateur.

Quant au désir de la princesse de se rapprocher de M. de Calonne, cela m'est évident. Le baron de Reede est trop circonspect et trop fin pour avoir fait cette démarche auprès de moi sans être autorisé, et voici probablement la généalogie de ses idées, qui vous expliquera suffisamment peut-être tout cet épisode. Il a

aisément su que j'écrivais en chiffres ; il est intime ami de Hertzberg. Pour qui chiffré-je ? A qui connaît notre terrain et la marche de nos affaires, ce ne peut être que pour M. de Calonne. Dans quels principes ? Le duc de Brunswick, qui a eu force conférences avec lui, ne lui aura pas laissé ignorer que mes vues de ce côté étaient toutes pacifiques. Alors, tout-à-fait déjoué par l'ignorance du comte d'Esterno, qu'il assure être complète à cet égard, ce qui, comme de raison, redouble encore en ceci sa morgue naturelle ; par la lourdeur de F***, qui vient péniblement étudier sa leçon chez lui, et ne va pas toujours la répéter de bonne foi ; bien convaincu que le crédit de M. de Hertzberg est nul, l'affection du roi refroidie, l'influence de son cabinet médiocre, il aura proposé à la princesse de tâter cette voie.

Pour ce qui est du consentement, soit exprès, soit tacite, mais sérieusement arrêté, de toucher aux réglemens, j'en ai vu la preuve dans les lettres de la princesse, lues sur le déchiffré brut de la princesse (car il est bon de savoir qu'elle est très-laborieuse, chiffre, déchiffre elle-même, et fait de sa main des réponses à tous les écrits du parti contraire), dans celles de Larray *idem*, de Linden *idem*.

Je n'ai pas cru pouvoir négliger de pareilles ouvertures. Après avoir épuisé tout ce que j'ai su et trouvé de plus rassurant sur M. de Calonne, ses vues, ses projets, ses liaisons (et je ne crois pas, je l'avoue, que mon dévoûment m'ait laissé en ce moment sans adresse) ; après avoir traité comme je devais la perfide duplicité de M. de Breteuil et de ses agens ; après avoir dit ce que je pense sur la sagesse de M. de Vergennes, la délicate probité du roi, la politique non douteuse

de notre cabinet, qui est certainement de subordonner le stathouder au bien public et à l'indépendance des Provinces-Unies, mais qui ne peut pas être de l'expulser, je suis convenu que j'écrirais après-demain, pour demander catégoriquement si M. de Calonne veut établir une correspondance, soit directe, soit indirecte avec la princesse, et s'il consent qu'on lui propose des bases d'accommodement sur lesquelles on recevrait sa parole personnelle de travailler de bonne foi, quand elles seront arrêtées, à une pacification honorable pour le stathouder, convenable pour le souverain.

De son côté le baron de Reede, qui est sensé, et qui a voulu paraître faire tout cela de son chef, écrit à la princesse pour l'aviser qu'il a provoqué cette démarche, et lui demander son autorisation prompte et formelle. Nous devons nous rencontrer demain à cheval au parc, pour nous montrer réciproquement nos minutes, bien entendu qu'assurément nous ne nous montrerons l'un à l'autre que les minutes ostensibles que nous aurons préparées, et tout cela partira samedi, parce que, dit-il, comme il ne lui faut que douze à treize jours pour avoir une réponse, il l'aura assez avant la vôtre pour que nous puissions combiner le plan à proposer du moins pour établir la confiance.

Voilà en précis l'analyse fidèle de notre conversation. Je n'ai qu'écouté quant aux propositions; je n'ai qu'apologisé quant aux réflexions, Si l'on était tenté de trouver que je me suis trop avancé en acceptant d'écrire, je prie que l'on pèse l'occurrence, et que l'on me dise comment il serait possible, à six cents lieues de distance, d'avoir jamais un succès, si l'on ne prenait rien sur soi. Eh! après tout, qu'ai-je appris à M. de Reede? Qui, dans les affaires diplomatiques, peut dou-

ter ici que je chiffre? et que chiffre-t-on? est-ce de la philosophie, de la littérature ou de la politique? Je n'ai au reste nullement parlé du genre de mes relations; et le *je tâcherai de, je trouverai moyen de, je prendrai des moyens de faire savoir à M. de Calonne*, a toujours été ma formule.

Maintenant donnez-moi bientôt des ordres, soit pour m'abstenir, soit pour pousser ma pointe, et des instructions dans ce dernier cas; car je ne puis jusqu'ici que deviner, et d'autant plus vaguement qu'ainsi que vous le sentirez aisément, il m'a fallu paraître à M. de Reede plus instruit que je ne le suis, et par conséquent moins questionner que je n'aurais voulu. Demandez-vous à vous-même quels avantages j'aurais si je n'étais pas obligé de tout tirer de mon pauvre fonds.

Somme toute, quels gages voulez-vous de la bonne foi de la princesse? quel témoignage de bienveillance lui donnerez-vous? quelle caution vous faut-il de la bonne conduite du stathouder? quel genre de lien lui imposerez-vous? ne vous départirez-vous en rien de ce qu'a statué la commission du 27 février 1766? en quoi la modifierez-vous? la médiation doit-elle nécessairement et formellement être acceptée? ne faut-il pas avant tout que la province de Gueldre et celle d'Utrecht renvoient leurs troupes dans leurs quartiers respectifs? la province de Hollande retirera-t-elle alors son cordon? n'aura-t-on dans cette supposition rien à craindre de ses corps francs, et comment pourra-t-elle en répondre? quelle sera la détermination des fonctions constitutionnelles du stathouder? quels seront ses rapports de subordination et d'influence envers les conseillers députés? enfin, sur quoi porter la réforme des

réglemens? Tout cela et mille autre choses de ce genre m'importent, si je dois faire quelque chose en ceci; autrement je n'en ai pas besoin; mais ce qui m'est indispensable, c'est que vous me disiez incessamment et nettement ce que je dois faire et dire, jusqu'où je puis aller, où je dois m'arrêter.

Veuillez bien observer que l'on demande sur cette marche le plus grand secret envers M. le comte d'Esterno, et que les intentions et les procédés du baron de Reede lui méritent du moins de n'être pas compromis.

Un fait curieux et très-remarquable, c'est que le duc de Brunswick est le premier qui ait parlé au baron de Reede d'un mouvement de troupes prussiennes, en lui demandant quel effet il prévoyait que ferait sur les affaires de Hollande la marche de quelques régimens de cavalerie, et au besoin d'un camp dans la principauté de Clèves, que l'on appellerait camp de plaisance; à quoi le baron de Reede répondit que cette démarche était bien délicate, et ne pouvait guère laisser le cabinet de Versailles spectateur indifférent. Le duc voulait-il être premier ministre à tout prix, et m'a-t-il indignement trompé, ou ne voulait-il qu'apprendre du baron de Reede des raisons locales qui l'aidassent à combattre la proposition de M. de Hertzberg? Le ministre de Hollande a voulu me persuader la première de ces choses; j'imagine qu'il la croit, et, à dire vrai, le public ferait écho avec lui; car le duc a une grande réputation de fausseté. Je dois y opposer le témoignage de M. de Hertzberg lui-même, qui convient que cette idée est de lui, et qui a dit amèrement plus d'une fois: « Ah! si le duc ne m'avait pas déserté! » Toujours est-ce un grand avis pour ne se fier à ce

prince ambitieux que sous bonne caution. Il faudrait d'ailleurs avoir entendu et la chose et l'accent pour se faire à cet égard une opinion arrêtée, que l'on osât garantir jusqu'à un certain point.

5 janvier.

J'ai trouvé le baron de Reede au rendez-vous dans les mêmes dispositions, et, s'il se peut, plus ferventes encore et plus zélées, mais désirant pour toute modification que je n'avertisse pas qu'il écrivait, afin, dit-il, que si ces avances échouaient encore, il n'en résultât pas du moins une plus grande animosité. Il m'a raconté en exemple de ce genre le succès d'une démarche confidentielle qu'il avait faite il y a quelques années à M. de Gaussin, alors chargé d'affaires de France à Berlin, et qui, l'ayant présentée avec trop d'ardeur, reçut une réponse ministérielle de M, de Vergennes, remplie de grâces et d'aménité, qui, passant directement au stathouder par le cabinet de Berlin, n'en fut pas reçue, à beaucoup près, comme on avait lieu de s'y attendre, ce qui produisit plus d'éloignement que jamais. Il est vrai que le prince d'Orange n'avait pas alors autant éprouvé ce qu'on pouvait contre lui ; mais ce prince est si emporté, et son esprit tellement tortu, qu'il faut même à la princesse les plus grandes précautions pour lui insinuer quelque chose. J'ai promis au baron de Reede ce qu'il a voulu à cet égard, et j'ai cru ne pas moins vous en devoir tout ce détail, bien sûr qu'il n'y a que les gens de peu d'étendue dans l'esprit qui se piquent en politique ; que M. de Calonne ne saurait de tout cela que ce qu'il en devrait savoir ; que dans tous les cas il semblerait n'avoir regardé cette ouverture que comme la simple tentative de deux hommes zélés, qui communiquent une idée à

laquelle ils voient la grande probabilité d'être utile à tous; et en effet, si le stathouder a le plus grand intérêt à recouver la paix, notre alliance avec la Hollande sera-t-elle jamais mieux cimentée que par l'adhésion du stathouder? Et quant aux intérêts particuliers de M. de Calonne, qui donc, si nous devons perdre M. de Vergennes par l'âge ou les circonstances de sa santé, pourra lui disputer une place pour laquelle il aura en avances le traité de commerce de la France avec l'Angleterre, et la pacification de la Hollande? En voilà bien long pour cette commission que m'envoie le hasard. Passons à ce pays-ci.

6 janvier.

Le lieutenant-colonel de Goltz était depuis longtemps en froid et même en rixe avec M. Bishopswerder. Le roi les avait raccommodés une fois : il sentait que le premier, plus habile, plus ferme, plus entreprenant, avait de grands avantages pour l'exécution sur l'autre, plus courtisan, plus docile aux circonstances. Pour éviter ce scandale de l'intérieur, il a nommé aides-de-camp généraux M. de Hanstein, qui a de la représentation, ou plutôt de la hauteur, et M. de Pritwitz, victime des caprices du feu roi, et homme médiocre. Ainsi Bishopswerder, après avoir fait ce qu'il a pu pour écarter d'auprès du roi tout ce qui a plus d'esprit que lui, actuellement qu'il en est venu à bout, et qu'il a le roi à lui tout seul, ne sait plus qu'en faire.

Le comte de Brülh n'a trouvé ni arrangemens faits, ni appartemens meublés, ni gens de service auprès du prince royal. Il a pris de l'humeur; visite à Welner; point reçu : visite rendue tard et par billet : mécontentement naissant, échauffé par Bishopswerder, qui

soupçonne Welner d'avoir molli pour la nomination des deux aides-de-camp généraux.

Un fait qui paraît très-probable, c'est que ce Welner, surnommé par le peuple *petit roi*, ne sait pas s'occuper de trois choses à la fois; et comme il a bêtement cru qu'il pouvait céder aux empressemens des spéculateurs, comme il a eu la petitesse de se livrer aux prévenantes bassesses de ceux qui le traitaient il y a six mois comme un laquais, les jours se sont consumés dans ces périlleux passe-temps de vanité; les affaires se sont accumulées; tout est arriéré, et l'on présume que, lorsqu'il aura été ballotté par les intrigues des mécontens, l'ingratitude de ceux qu'il aura servis, l'astuce des gens de cour, les piéges des travailleurs sous lui, la tête lui tournera tout-à-fait.

La capitation est enfin décidément retirée; retirée après avoir été intimée! retirée sans conviction! retirée sans remplacement! Quelle confusion! quel augure! En récapitulant un peu cette aurore de règne, que de démarches précipitées!

L'envoi d'un ministre à Londres, qui n'a pas encore fait remercier : l'envoi d'un ministre en Hollande, qui n'a rien fait que compromettre le roi; c'était assurément le cas ou de faire jusqu'au bout, ou de s'abstenir entièrement; commission pour l'examen de la régie, qui n'a produit rien qu'injustices et duretés particulières, sans le plus léger profit pour la chose publique; commission contre le général de Wartenberg, nommée avec éclat et suspendue à petit bruit; suppression de l'administration dn tabac, qu'il faut continuer; projet de capitation qu'il faut retirer au moment où l'exécution commence; convocation des principaux négocians de la Prusse et de la Silésie, qui n'a produit que

des discussions propres à dévoiler l'ineptie des chefs et les malheurs du peuple.

Tant de faux pas, tant de reculades, ne supposent-ils pas des administrateurs peu réfléchis qui vont à tâtons, et qui ignorent les élémens du métier d'homme d'Etat?

Au milieu de cette série d'inepties, il faut remarquer cependant une bonne opération et un vrai bienfait; la liberté illimitée du commerce des grains, et une décharge annuelle pour cette misérable Prusse occidentale, dont je ne sais pas encore la quotité.

La fermentation intérieure du palais commence à être telle, que bientôt elle sera publique. L'agent des volontés, ou, pour mieux dire, des fantaisies secrètes, est en opposition avec Bishopswerder et Welner, lesquels sont en froid avec mademoiselle de Voss, laquelle veut qu'on éloigne madame Rietz, qui veut qu'on fasse de mademoiselle de Voss une maîtresse riche, mais non pas une femme. Dans cette foule de volontés en contradiction, où chacun, excepté le roi, est pour sa part, se trouvent celles de M. de Reuss, chambellan du roi, conseiller de mademoiselle de Voss; du comte d'Arnim, pacificateur, entremetteur, consolateur, temporiseur, prédicateur. Le roi louvoie comme il peut au milieu de ces révoltes naissantes. Le joaillier Botson s'est plaint de Rietz, et a occasioné une querelle qui aurait eu des suites si le roi ne se fût souvenu à propos qu'il faut dix ans pour remplacer un affidé qu'on renvoie dans un moment de fureur. L'anniversaire du comte de la Marche est d'ailleurs une circonstance dont les Rietz ont tiré parti; le roi a fait dîner chez lui la mère, et la paix est venue rasséréner les esprits.

Le grand-écuyer, qu'on disait sans crédit, paraît

être ressuscité. Outre le cordon jaune, dont il se montra revêtu à la dernière cour, et qui fit éclater de rire tout le monde, même les ministres, il a demandé que son neveu fût fait comte, et on lui a répondu par un *soit*. C'est un petit mal que de faire un comte, surtout quand on en a tant fait; mais c'est quelque chose que de n'avoir jamais une volonté.

Voulez-vous savoir où en est le nerf du gouvernement et l'invention des faiseurs; pesez l'anecdote que voici. Sur plusieurs représentations faites au roi, pour régler enfin l'état de sa dépense et les appointemens de ses officiers, il a répondu qu'il prétendait avoir une cour, mais que, pour régler sa dépense, il voulait commencer par posséder l'état fixe de ses revenus, d'après ce que devaient lui assurer ses nouveaux financiers. En réfléchissant à plusieurs phrases qui contenaient toutes ce mot *assurer*, les ministres chargés de l'accise et de la dépense journalière ont pris de l'inquiétude. De là une foule de petits droits, ridicules, odieux, et d'un très-petit produit, qui sont éclos en une nuit. Les huîtres, les cartes, une augmentation sur les lettres, sur le timbre, sur le vin, huit gros par aune de taffetas, trente-trois pour cent sur les pelisses-fourrures : on a été jusqu'à supprimer les franchises aux princes de la maison. Tous ces droits sont fort gratuitement odieux; car ils repoussent la chose, mais ne rapportent rien que la démonstration de la lourde impéritie de ceux qui ne savent ni trouver de l'argent, ni contenter le public.

P. S. Je reçois un grand chiffre de Courlande, dont il m'est impossible de vous rendre compte. Toujours est-il que le chambellan Howen, aujourd'hui bur-

grave, dispose du pays, et est tout Russe. Au courrier prochain les détails.

LETTRE LXIII.

Du 8 janvier 1787.

Voici le résumé des nouvelles de Courlande, les plus authentiques assurément qu'on en puisse avoir. Le chambellan Howen, homme habile, et la première et la seule tête du pays (car le chancelier Taubé, qui pourrait le balancer, s'il n'est pas sans esprit, est sans caractère), le chambellan Howen est devenu oberburgrave par la mort subite du premier ministre Klopman et ensuite d'une cascade de remplacemens et de déplacemens qui ne vous intéressent pas, et où il vous suffit de savoir que les choix du duc ont été absolument rejetés et méprisés. C'est le baron de Mest Machor, ministre russe, qui a fait tomber ce choix, par une recommandation formelle et directe, sur Howen, autrefois violent ennemi des Russes, qui l'avaient fait enlever à Warsovie, où il était ministre de la Courlande, pour le reléguer en Sibérie, où il est resté plusieurs années, devenu Russe par la force des choses, et que le cabinet de Pétersbourg a mieux aimé gagner ainsi, apparemment parce qu'il préfère de consommer amiablement ses desseins sur la Courlande. Howen est au fond duc de Courlande, puisqu'il en fait les fonctions, et qu'il y entraîne ou domine toutes les opinions. Woronzow, Soltikow, Belsborotko et Potemkin sont maîtres absolus en Courlande, puisqu'ils le sont en Russie,

avec cette différence que ce Potemkin, qui a toute une bibliothèque d'assignations et de billets de banque, qui ne paie personne et corrompt tout le monde, qui subjugue tout par l'énergie de sa volonté et l'étendue de ses vues, plane sur Belsborotko, qui est politiquement son ami, Woronzow, qui est habile, mais timide, et Soltikow, tout entier au grand-duc.

Le duc de Courlande ne retournera probablement pas dans son pays, parce qu'il a tout gâté en Russie, parce qu'il ne peut plus rien changer chez lui à ce qui a été fait en son absence ; parce qu'il est chargé de procès et de griefs sans nombre ; parce que la régence, qui s'entend avec les chefs de l'ordre équestre, menés par Howen, règne modérément, conformément aux lois du pays, et fait bénir son administration ; de sorte que le peuple, qui allait se révolter, parce qu'il était menacé et déjà souffrant de la famine, ne veut pas un autre ordre de choses. Que le gouvernement soit russe ou ne le soit pas, c'est ce qui importe très-peu au peuple, pourvu qu'il ne souffre point. Il n'y a aucune possibilité de changer un ordre de choses cimenté à ce degré : une soixantaine de terres considérables ont été données en fiefs ou à ferme, ainsi que les charges, aux personnes les plus influentes, tant dans l'intérieur que dans l'extérieur ; de sorte que le parti du ministre Howen ou des Russes en Courlande est, pour ainsi dire, tout le monde. Il faudait employer plusieurs millions pour contre-balancer cette prépondérance ; et quand *contre-balancer* serait vaincre, la partie, même gagnée, ne vaudrait pas de telles avances.

Un des principaux griefs contre le duc, c'est la détérioration du fief, opérée par l'appauvrissement total des paysans, l'épuisement des terres, la ruine des fo-

rêts, l'exportation des revenus ducaux dans les pays étrangers. Mais le grand crime, le crime irrémédiable, est d'avoir déplu à la Russie. L'impératrice est tellement outrée contre lui de ses procédés anti-russes en Courlande, qu'elle a dit ces propres mots : « Le roi de France ne m'aurait pas fait ce que le duc de Courlande veut oser » (probablement donner la Courlande à la Prusse).

Je ne vois pas qu'en cet état nous eussions rien de mieux à faire qu'à attendre ; notre jeune homme aura certainement une place là-bas. Si l'on veut y joindre le titre gratuit de consul, la permission de porter notre uniforme, et un brevet de capitaine, pour lui donner plus de considération, il ne demande rien autre chose, et nous aurons dans ce pays une vedette intelligente, zélée et incorruptible, qui peut, d'une part, assez bien nous instruire de ce qu'on peut savoir à ce poste, bon pour les affaires du Nord, et, de l'autre, aider à nos relations de commerce.

Vous sentez qu'en deux jours il y a rarement de grands changemens. Comptons cependant pour une nouvelle importante comme symptôme la confirmation de la société maritime, pour laquelle Struensé s'est pris d'une manière plaisante. « Messieurs, a-t-il dit aux marchands de Kœnigsberg et de la Prusse, rien de plus beau que la liberté du commerce ; mais il est juste que vous achetiez nos magasins de sel. — Oui. — Bon ; voilà un million deux cent mille écus qu'il nous faut bailler ; c'est vingt mille écus annuels aux actionnaires pour le dix pour cent auquel nous sommes obligés ; car on ne peut pas, même pour le bien public, blesser la foi privée. — Oui. — Bon ; et par la même raison le cinq pour cent décrété aux nou-

veaux actionnaires. — Oui. — A merveille, messieurs; mais où est votre caution, ou du moins où sont vos moyens? — Nous ferons une compagnie. — Ah! une compagnie!... Oh bien! messieurs, compagnie pour compagnie, pourquoi le roi ne préférerait-il pas celle qui existe?... » Tous les projets d'affranchissement du commerce s'en iront de même en fumée, et ce qui est plus fatal encore, s'il est possible, on conclura de l'impéritie de l'administration actuelle contre l'impossibilité de changer l'ancien régime. Voilà ce que sont les rois sans volonté! Il est tel et mourra tel. L'autre était tout âme ou tout esprit; celui-ci est tout corps. Les symptômes de son incapacité vont en s'aggravant; c'est à peu près ce qu'on peut répéter chaque fois : ajoutez cependant un fait grave, selon moi, c'est une des causes de la torpeur où sont plongées les affaires du dedans, c'est la mésintelligence qui s'est introduite dans le ministère. Quatre ministres sont contre deux, et le septième est neutre. MM. de Gaudi et de Werder, qui ballottent le timon des finances, sont contrariés par MM. de Heinitz, d'Arnim, de Schulenbourg, de Blumenthal. On accuse le premier de ces quatre de vouloir joindre le département des finances à celui des mines. En attendant, l'expédition des affaires est toujours à Welner, et l'impulsion du crédit à Bishopswerder.

Celui-ci s'est associé de bonne ou mauvaise foi à un plan, pour faire rentrer le prince Henri du moins dans les affaires militaires. Depuis plusieurs années il n'assistait plus aux manœuvres. On dit que cette année, non-seulement il y assistera, mais qu'on lui donnera une espèce d'inspection générale. Cette négociation se

traite avec beaucoup de secret par le général Moellendorf et le favori.

On reparle du mariage de mademoiselle de Voss. Il est certain du moins que l'on a acheté toutes sortes de bijoux ; que l'on fait toutes sortes d'apprêts ; que l'on sème le bruit d'un voyage... La plupart de ces choses sont tenues fort secrètes ; mais j'en suis parfaitement sûr, parce que je les tiens du côté de la Rietz, qui est fort intéressée à empêcher que cette union soit revêtue de certaines formalités, et qui, par conséquent, est aux aguets ; mais j'ignore quelle forme on donnera à cette existence, moitié conjugale, moitié concubinaire. Ce que j'ai vu de mes yeux hier au soir, où j'ai soupé avec le roi, c'est qu'ils ne se gênent plus pour se parler en public. A propos de ce souper, le roi me dit hier : « Qui est un M. de Lazeau ? — Dussaux peut-être, Sire ? — Oui, Dussaux. — Un membre de notre académie des inscriptions. — Il m'a envoyé un bien gros livre sur le jeu. — Hélas ! Sire, c'est à vous autres maîtres de la terre à détruire le jeu. Nos livres n'y feront pas grand'chose. — Mais c'est qu'il m'embarrasse ; il me fait un compliment que je ne mérite point du tout. — Il en est beaucoup, Sire, que vous êtes trop sage pour vous hâter de les mériter. — Il me félicite de ce que j'ai détruit le loto : je voudrais bien que cela fût ; mais cela n'est pas. — Ah ! Sire, c'est beaucoup que Votre Majesté le veuille. — A ce propos, je vous dois sur cela un pardon, car c'est un des bons conseils de certain manuscrit (je me suis prosterné) ; mais il faut bien que vous m'excusiez encore un peu ; il y a des fonds assignés sur ce vilain loto ; l'école militaire, par exemple. — Sire, heureusement un déficit momentané de cinquante mille écus n'est pas bien inquiétant pour

le roi de l'univers le plus riche en numéraire. — Oui; mais les conventions? — Sire, il n'y en a point de violées là où l'on rembourse ou dédommage de gré à gré: et puis on s'est tant servi du despotisme pour le mal! quand on s'en servirait une fois pour le bien.... — Ah! ah! vous vous réconciliez donc un peu avec le despotisme? — Il le faut bien, Sire, dans un pays où une seule tête a quatre cent mille bras... » Il a ri un peu niaisement; on est venu l'avertir pour la comédie, et cela a fini là... Vous voyez que, dans cette petite âme, il y a encore quelque désir d'être loué.

P. S. De Launay est parti cette nuit incognito. Je crois que vous désobligeriez très-sérieusement le cabinet de Berlin si vous ne le détourniez pas d'imprimer, comme c'est son intention.

LETTRE LXIV.

13 janvier 1787.

Je crois savoir enfin ce que tripotait l'empereur ici. Il a proposé nettement de laisser prendre à la Prusse le reste de la Pologne, pourvu qu'on lui laissât s'approprier la Bavière. Heureusement le piége était trop grossier. On a senti qu'il offrait de donner un pays qu'il n'était pas en son pouvoir de donner, et à l'invasion duquel s'opposait la Russie, pour se saisir sans obstacle d'un pays qu'on ne lui ôterait pas, une fois qu'il s'en serait emparé, et l'on a refusé. Probablement votre légation a découvert cela long-temps avant moi, et vous savez par elle les détails; il ne lui aura pas été

difficile de vous en instruire; car en politique on fait aisément confidence de la proposition qu'on n'a pas acceptée; d'ailleurs c'est une avance prodigieuse que d'avoir droit de conférer avec les ministres, pour deviner même ce qu'on ne leur demande pas. Pour moi, je n'ai pu que vous dire : on machine, on intrigue; au moment où j'en découvre davantage, je crois devoir vous avertir, mais sans imaginer rien vous apprendre : je n'ai promis que de tenir au courant de l'intérieur de la cour et du pays, le reste ne me regarde pas; je n'ai aucun des moyens nécessaires pour m'en occuper à fond.

Dieu veuille qu'il ne vienne jamais dans la tête de l'empereur d'allécher le roi de Prusse d'une manière plus adroite, et de lui dire : « Laissez-moi prendre la Bavière, je vous laisserai prendre la Saxe, qui vous donne le plus beau pays de l'Allemagne, une frontière formidable, et près de deux millions de sujets, qui, en un mot, vous étend, vous arrondit, vous consolide ; et nous n'aurons pas même de difficultés graves : il ne nous faut, pour les lever toutes, que faire l'électeur roi de Pologne ; car cette maison de Saxe a la fureur de la royauté ; et quand nous le ferions roi héréditaire, quel inconvénient y aurait-il? Il est bon, ou du moins il sera bientôt bon d'avoir une forte barrière contre la Russie.... » S'ils avaient cette idée, elle serait bientôt exécutée bon gré malgré tout le reste de l'Europe; mais ils ne l'auront pas; ils sont, l'un trop décousu, l'autre trop incapable; et, après des débats plus ou moins sérieux, l'empereur accrochera encore en Bavière quelque village, et le roi de Prusse croupira dans sa nullité.

C'est malheureusement user d'indulgence que de le

traiter ainsi. Voici un fait parfaitement secret, parfaitement sûr, et qui, mieux que toutes mes dépêches précédentes, vous fera juger l'homme. Il a fait payer depuis quinze jours une dette d'un million d'écus à l'empereur. Qu'est-ce que cette dette? L'impératrice reine avait prêté au prince royal, aujourd'hui roi de Prusse, un million de florins, devenu, par l'accumulation des intérêts, un million d'écus. Et quand? en 1778, lors de la campagne de Bavière, aux fatigues de laquelle on se croyait sûr que Frédéric II ne résisterait pas. Ainsi Frédéric-Guillaume a été assez vil pour accepter de l'argent autrichien, et il est assez imbécile pour le rendre! Il ne sait pas dire, *mon successeur vous paiera!* Il sanctionne le procédé de la cour impériale prêtant de l'argent aux princes royaux de Prusse! Il croit avoir rempli ses devoirs de monarque, pourvu qu'il ait la probité de payer ses dettes de particulier.... Soldées, elles ont monté à neuf millions d'écus; et quoiqu'à la vérité je suppose que les payeurs n'y ont pas perdu, il n'en est pas moins vrai que les premiers mois de son règne coûtent trente-six millions à la Prusse, par-delà ses dépenses ordinaires, sans les dons, gratifications, pensions.... L'extraordinaire de la première campagne, où il fallait remonter toute la cavalerie, ne coûtait à Frédéric II que cinq millions ou cinq millions et demi d'écus, ou vingt-deux millions de nos livres.

Je ne vous ai pas encore peint le roi comme militaire : ce métier l'ennuie, ses détails le fatiguent, les généraux lui pèsent; il va à Postdam, voit la parade, donne le mot, dîne et part. Il est allé mercredi à la maison d'exercice de Berlin, a dit un mot, fait marcher les troupes et est sorti : voilà ce qu'on voit dans cette

même maison où Frédéric II, couvert de gloire et d'années, passait régulièrement deux heures, dans le fort de l'hiver, à exercer, tempêter, gronder, louer, en un mot à tenir en activité perpétuelle les troupes tourmentées, mais transportées de voir à leur tête *le vieux;* car c'est ainsi qu'elles le nommaient.

Mais un point plus important, c'est le nouveau réglement militaire, conçu, rédigé, approuvé, et qui, dit-on, va s'imprimer sans avoir été communiqué ni au prince Henri ni au duc de Brunswick : ce nouveau plan ne tend à rien moins qu'à détruire l'armée. Les sept meilleurs régimens sont convertis en troupes légères, entre autres celui de Wunsch. Je ne sais pas encore les détails des changemens ; mais l'avis du général Moellendorf est que si Lascy les avait conseillés, ils ne seraient pas autrement. Ce digne homme est désolé, humilié, découragé ; tout se fait par M. de Goltz, altier, incapable de discuter, et dont le principe est que l'armée est trop dispendieuse, trop nombreuse en temps de paix. Il est en rixe perpétuelle avec Bishopswerder, souvent chargé d'objets qui appartiennent à ce travail, et nécessité en quelque sorte de se mêler d'un métier où tout le monde ne le croit pas également versé.

Le duc de Brunswick ne vient point : il a répondu à quelqu'un qui l'avait complimenté sur son nouveau grade, et dont la lettre supposait qu'on s'attendait à le voir bientôt à Berlin, qu'il avait été très-flatté de recevoir une dignité que d'ailleurs il ne croyait pas mériter ; que jamais il n'était venu, et que jamais il ne viendrait à Berlin sans y être mandé, et qu'il ne voyait aucune apparence de l'être de sitôt. Je sais de science certaine qu'il est très-mécontent, et sans doute il le sera plus que jamais si l'armée est changée dans

sa constitution, sans qu'on ait daigné prendre l'avis du seul feld-maréchal qu'elle ait.

Je mets en fait qu'avec mille louis on pourrait au besoin connaître parfaitement tous les secrets du cabinet de Berlin. Les papiers, toujours étalés sur les tables du roi, peuvent être lus et copiés par deux écrivains, quatre valets de chambre, six ou huit laquais, et deux pages, sans compter les femmes; aussi l'empereur a-t-il un journal fidèle de toutes les démarches du roi, jour par jour, et saurait-il tout ce qu'il projette, s'il projetait quelque chose.

Jamais royaume n'annonça une plus prompte décadence : on le sape par tous les endroits à la fois; on diminue les moyens de recette; on multiplie les dépenses; on tourne le dos aux principes; on gaspille l'opinion; on affaiblit l'armée; on décourage le très-petit nombre de gens qu'on pourrait employer; on mécontente ceux-là mêmes pour lesquels on a mécontenté tout le monde; on éloigne tous les étrangers gens de mérite; on s'entoure de canaille pour avoir l'air de régner seul; cette funeste manie est la cause la plus féconde de tout le mal qui se fait, et de tout celui qui se prépare.

Je resterais dix ans ici maintenant que je pourrais vous donner des détails neufs, mais pas un résultat nouveau. L'homme est jugé, ses entours sont jugés, le système est jugé; nul changement, nulle amélioration possible, tant qu'il n'y aura pas un ministre principal; quand je dis nul changement, ce n'est pas que je prétende que personne ne sera déplacé : le sable succédera au sable, mais tout ne sera que sable, tant que les pilotis ne seront pas enfoncés pour asseoir une base. Que ferais-je donc ici désormais?

rien d'utile : or l'utilité, et une utilité très-directe, très-immédiate, très-prochaine, pourrait seule me faire dévorer l'extrême indécence dont serait pour moi l'existence amphibie qu'on m'a conférée, si elle se prolongeait plus long-temps. Encore une fois, ce que je puis, ce que je mérite, ce que je vaux doit être décidé maintenant dans l'esprit du roi et de ses ministres : si je ne mérite et ne puis rien, je coûte beaucoup trop cher; si je mérite et puis quelque chose, si neuf mois, car ils seront écoulés avant que je sois de retour, si neuf mois d'une subalternité très-pénible, et dans laquelle j'ai rencontré mille et mille obstacles et pas un secours, m'ont mis à même de développer quelques connaissances des hommes, quelques lumières, quelque sagacité, sans compter les choses précieuses que je rapporte dans mon portefeuille, je me dois à moi-même de demander et d'obtenir une place, ou de rentrer dans mon métier de citoyen du monde, qui sera moins fatigant pour mon corps et mon esprit, et moins stérile pour ma gloire. Je le déclare donc nettement, ou plutôt, je le répète, je ne puis plus rester ici, et je demande à être formellement autorisé à mon retour, soit qu'on ait des desseins ultérieurs sur moi, soit qu'on veuille me rendre à moi-même. Assurément je ne récalcitrerai jamais à aucune espèce d'occupation utile : mon cœur n'est pas vieilli, et si mon enthousiasme est amorti, il n'est pas éteint : je l'ai bien éprouvé aujourd'hui; je regarde comme un des plus beaux jours de sa vie celui où vous m'apprenez la convocation des notables, qui sans doute précédera de peu celle de l'assemblée nationale : j'y vois un nouvel ordre de choses qui peut régénérer la monarchie. Je me croirais mille fois honoré d'être le dernier secrétaire de cette assemblée,

dont j'ai eu le bonheur de donner l'idée et qui a grand besoin que vous lui apparteniez, ou plutôt que vous en deveniez l'âme.... Mais rester ici, condamné au supplice des bêtes, à sonder et remuer les sinuosités fangeuses d'une administration qui signale chacune de ses journées par un nouveau trait de pusillanimité et d'impéritie, c'est ce dont je n'ai plus la force, parce que cela ne me paraît bon à rien. Faites-moi donc revenir, et dites-moi si je dois passer par la Hollande.

Là, par exemple, j'accepterais une commission secrète, parce qu'une pacification y demande pour préliminaire indispensable un agent secret qui sache voir et dire la vérité, et surtout capter la confiance. Je ne crois pas qu'il y ait dans la politique extérieure un plus grand service à rendre à la France. J'ai peur, s'il faut que je l'avoue, que nous ne fassions trop de fond sur l'ascendant qu'a pris dans ces derniers temps l'aristocratie sur le stathoudérat. Je crois voir que le système des patriotes n'a encore une supériorité décidée que dans la province de Hollande, qui inquiète ses co-États, au moins autant qu'elle les échauffe ; et là même, à Amsterdam, dans le foyer des sentimens anti-stathoudériens, ce grand conseil, qui a été le premier à se soulever contre la concession de la brigade écossaise à l'Angleterre, à insister en faveur des convois militaires, et à demander l'éloignement du duc de Brunswick, n'a-t-il pas été aussi le premier à voter pour une paix particulière avec l'Angleterre, pour l'acceptation de la médiation de la Russie ? Son amirauté, dont plusieurs membres tiennent à sa régence, n'est-elle pas fortement impliquée dans le complot qui a fait avorter l'expédition pour Brest ?... Comment en serait-il autrement ? le conseil souverain n'a plus qu'une autorité

imaginaire : c'est des bourgmestres, qui changent tous les ans, ou même du président bourgmestre, qui change tous les trois mois, ou plutôt enfin de celui des bourgmestres qui a quelque ascendant de tête ou de caractère sur les autres, que partent les ordres qui dirigent la voix si importante de la ville d'Amsterdam, dans l'assemblée des états. Et quand on pense que le collége des échevins anciens et nouveaux, dont sont tirés les bourgmestres, contient un grand nombre de partisans des Anglais, et dépend en partie du stathouder, qui élit ces échevins, je ne sais comment on peut se rassurer sur le système à venir de cette ville.

Je ne saurais donc comprendre comment il se pourrait que nous n'eussions pas d'intérêt à finir, si nous ne voulons pas briser le stathoudérat, qui ne sera point anéanti sans donner lieu à des convulsions intérieures et extérieures. Et pouvons-nous vouloir la guerre? Sans doute nous ne devons pas souffrir que la maison stathoudérienne reste maîtresse de la puissance législative dans les trois provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Issel, parce qu'on appelle les *réglemens de la régence;* ce qui, joint à ses prérogatives dans les provinces de Zélande et de Groningue, fait excessivement pencher la balance en sa faveur. Sans doute le pouvoir du stathouder doit être soumis à la puissance législative des états, et, ce qui n'est pas moins important pour notre système, ou plutôt pour tout système régulier de politique extérieure, la puissance législative des Etats doit être dirigée et soutenue par une influence régulière du peuple; car les prétentions et les passions particulières, et les intérêts privés des aristocrates, ont en tout pays été trop souvent pris pour l'intérêt public, et cela est plus vrai encore ici, où,

l'union des sept provinces s'étant formée dans un temps de troubles et par le hasard, puisqu'on ne pensa à ériger un gouvernement républicain qu'après le refus que firent la France et l'Angleterre d'en accepter la souveraineté, il en est résulté qu'il n'y a jamais eu d'accord entre les régens et le peuple, pour fixer les droits et les devoirs réciproques; les régens ont sans cesse travaillé à se rendre indépendans du peuple, et le peuple, se croyant le maître, puisqu'il n'a pas transporté la souveraineté à ses régens, et n'ayant aucun intérêt à les soutenir, a pris parti contre eux dans toutes les crises: de là le parti stathoudérien; de là cette fluctuation entre les volontés despotiques d'un seul, les tergiversations perfides des colléges d'aristocrates, vacillans et faibles, et la fougue d'une populace effrénée. S'il existe jamais un lien d'union entre la bourgeoisie et les régens, c'en est fait du despotisme stathoudérien et des caprices oligarchiques: tant que cette union n'existera pas, aussi long-temps que la manière dont le peuple doit influer dans le gouvernement ne sera pas déterminée, le système de la France ne sera jamais assuré.

Conserver la constitution fédérative entre les provinces, et républicaine dans chacune d'entre elles, ou, pour réduire la question à ses termes les plus simples, « substituer aux recommandations odieuses et illégales du stathouder ou d'un bourgmestre les recommandations régulières et salutaires de la bourgeoisie, » tel doit donc être le palladium de cette république et le but de notre politique.

Mais sera-ce ou par les violences qu'on nous attribue, lors même qu'elles ne sont pas nôtres, ou en exaltant toujours la fermentation d'un côté et la méfiance de l'autre, que nous parviendrons à cette recon-

struction qui demande moins de chocs que de combinaisons? N'avons-nous pas assez fait sentir notre influence, notre pouvoir! Ne serait-il pas temps de montrer que nous ne voulons que l'abolition des réglemens stathoudériens, et non celle du stathoudérat? et finirons-nous sans une catastrophe dont il n'est pas donné à la sagesse humaine de calculer toutes les suites, si l'on ne vient pas à bout de persuader à Nimègue que tel est réellement notre unique système?

Voilà en ébauche ma profession de foi sur les affaires de la Hollande. On peut juger si, dans ces principes, que je développerai si l'on veut par un mémoire détaillé, je puis ou je ne puis pas être utile dans ce pays, en me supposant d'ailleurs les connaissances locales que j'y acquerrai facilement.

LETTRE LXV.

Du 16 janvier 1787.

Aux yeux de qui sait que les révolutions à main armée sont rarement celles qui bouleversent le plus les Etats, c'est une véritable révolution pour la monarchie prussienne que le premier exemple d'une maîtresse en titre, qui va séquestrer le roi, former une cour à part, susciter des intrigues qui s'étendront du palais aux légions, et modifier d'une manière absolument inconnue dans ces froides et flegmatiques contrées les affaires, les choix, l'administration, les faveurs. Le moment de la chute et de l'élévation de mademoiselle de Voss approche : de là les intrigues, les sarcasmes, les opinions, les conjectures, ou plutôt les

augures... Du milieu de cet amas de propos vrais ou faux, voici ce qu'on peut recueillir de moins invraisemblable. Ma version est fondée sur les épanchemens de confiance de mademoiselle de Voss avec une de ses anciennes amies.

On a persuadé à cette nouvelle Jeanne, à qui la dévotion faisait invoquer la bénédiction nuptiale, qu'elle devait, en y renonçant, s'immoler à la patrie d'abord, ensuite à la gloire de son amant, enfin à l'avantage de sa famille. La patrie y gagnera, lui a-t-on dit, une protectrice qui éloignera les conseillers avides ou pervers; la gloire du monarque ne sera point flétrie par un double mariage; votre famille ne sera point exposée à vous voir appelée un instant princesse, et bientôt reléguée dans un vieux château avec une pension médiocre; le moment de votre faveur, d'autant plus exaltée que l'hymen n'aura pas fait votre sort, versera sur vos parens l'or, les dignités, les grâces de toute espèce. On a mêlé les considérations de la religion même à ces convenances. On a montré qu'il y avait moins de mal aux condescendances de la faiblesse qu'à contracter un prétendu mariage, sans que l'autre fût dissous. Enfin il a été décidé que la victime de la patrie serait portée à Postdam, et immolée à Sans-Souci, où l'on a préparé une maison somptueusement meublée, disent les uns, simplement, disent les autres, et tout l'attirail d'une favorite.

Une nouvelle vraiment inconcevable, qui demande confirmation, et que je répugne à croire encore, c'est que le roi prostitue sa fille, la princesse Frédérique, à être la compagne de sa maîtresse.

Mademoiselle de Voss a une sorte d'esprit naturel, quelque instruction, des manies plutôt que des vo-

lontés, une gaucherie très-saillante qu'elle s'efforce de sauver par les apparences de la naïveté : elle est laide et même à un haut degré ; pour toute grâce elle n'a que le teint du pays, encore le trouvé-je plus blafard que blanc ; une gorge assez belle, qu'aussi couvrait-elle l'autre jour, au sortir de la comédie du prince Henri, d'un double mouchoir pour traverser les appartemens, en disant à la princesse Frédérique : *Soignons-les bien ; car c'est après eux qu'il court.* Jugez du ton des princesses qu'un tel mot fait rire ; c'est ce mélange de licence unique (qu'elle unit aux airs de l'ignorance innocente) et de sévérité de vestale, qui, dit-on, a séduit le roi. Mademoiselle de Voss, qui trouve ridicule d'être Allemande, et qui sait passablement l'anglais, joue l'anglomane jusqu'à la pamoison, et croit qu'il est du bon ton de ne pas aimer les Français. Son amour-propre, qui s'est vu à la gêne avec quelques gens aimables de cette nation, hait ceux qu'elle ne peut imiter, et d'autant que ses sarcasmes reçoivent quelquefois un juste salaire. Je n'ai pu tenir, par exemple, l'autre jour, à une exclamation faite à côté de moi : « O mon » Dieu ! quand verrai-je donc, quand y aura-t-il ici » un spectacle anglais ? Ah ! j'en mourrais de joie ! — Je » désire, mademoiselle, lui dis-je assez sèchement, que » vous n'ayez pas besoin plus tôt que vous ne croyez » d'un spectacle français !..... » Et tous ceux que ces grands airs commencent à choquer de sourire ; et le prince Henri, qui avait feint de ne pas l'entendre, de rire aux éclats ; elle rougit jusqu'au blanc des yeux, et ne dit plus mot ; mais on punit et ne corrige pas.

Jusqu'ici elle déclare hautement la guerre aux visionnaires, et déteste les filles du premier favori, dames d'honneur de la reine. Comme elle transporte au mi-

lieu de ses faiblesses une dévotion même superstitieuse, on ne peut parier avec avantage pour l'avenir. Mais si l'ambition succède aux premières sensations, il est à présumer qus sa famille gouvernera l'Etat. A la tête de cette famille est le comte Finchestein, dont la chute de l'empire n'ébranlerait pas la tranquillité, mais qui verrait avec une joie inexprimable ses enfans jouer un rôle. Vient ensuite le comte de Schulenbourg, nouvellement porté au ministère, homme actif, autrefois même trop vif, mais qui paraît sentir que c'est en se montrant peu que l'on fait beaucoup. Cette famille conserve une haine invétérée à Welner, qui jadis enleva ou séduisit une de leurs parentes, aujourd'hui sa femme. Ajoutez aux Finchestein le président de Voss, frère de la belle, qui du moins a cet esprit de calcul et cette avidité très-allemande, avec lesquels on profite de ce que présente la fortune. Pour peu que mademoiselle de Voss tire parti de cette situation, elle doit préparer à Postdam le renvoi de Bishopswerder et de Welner, ou du moins leur nullité; car en Allemagne on dispense, on ne renvoie pas. Il est possible qu'elle-même soit mal dirigée, qu'elle se confie au premier venu, parce qu'elle est indiscrète; qu'elle compte sur la constance de son amant, parce qu'elle est sans expérience sur la reconnaissance, parce que, n'ayant obligé personne, elle n'a point encore fait d'ingrats : alors tout restera comme il est, ou plutôt tout s'aggravera; le roi, renfermé à Postdam, d'où il fera cependant des courses très-fréquentes à Berlin, parce qu'il a contracté l'habitude de courir, et que son sérail favori sera toujours aux mauvais lieux; le roi ne fera plus rien du tout, tolèrera l'usage d'une griffe, et précipitera autant qu'il est en lui le royaume à sa ruine, vers laquelle il tend aussi rapidement que le compor-

tent et les circonstances et la force d'inertie prise dans le caractère allemand, qui ne permet aux fous que des sottises, et préserve des délires trop destructeurs des passions. Ajoutez que l'empereur n'ose rien, ne suit rien, n'achève rien ; qu'il s'éteint, qu'il n'a que des frères pacifiques.... Je ne serais pas étonné que le porc d'Epicure, qui du moins n'aime pas le faste, et qui par conséquent ne se ruinera pas de lui-même, n'attrape, grâce aux circonstances et aux intéressés, une espèce de règne glorieux.

On est revenu sur le réglement militaire : les régimens de ligne ne seront point dénaturés ; mais il paraît que l'on formera un certain nombre de bataillons de chasseurs, ce qui, avec de bons arrangemens, peut devenir utile, et même une idée de Frédéric II. On ne peut rien dire encore à cet égard, si ce n'est qu'il est fort étrange que Frédéric-Guillaume II croie pouvoir refaire quelque chose (la partie économique exceptée) au système militaire et à l'armée de Frédéric II. Le prince Henri aura probablement quelque activité dans l'armée ; il a été conservé le premier sur les listes, malgré la nomination d'un feld-maréchal ; le roi les a envoyées chez lui hier par M. de Goltz lui-même, pour l'en assurer. C'est un joujou donné à l'enfant. Les détails de son existence militaire sont, au reste, un secret qui ne se divulguera qu'à l'apparition des nouveaux réglemens. Les aides-de-camp généraux viennent souvent chez lui. Il est douteux que ce soit à l'insu du roi ; et si ce n'est pas à son insu, il est clair que c'est pour le tromper ; ce qui, au reste, est une peine inutile. Il n'a point de plan contraire à la politique du pays (je ne dis pas du cabinet, puisqu'il n'en existe pas), et même il n'en a aucun.

Le comte de Goertz est rappelé, et M. de Hertzberg l'ignorait encore aujourd'hui ; il n'y a point de meilleures preuves qu'on ne veut plus se mêler des affaires de la Hollande, du moins directement, et que l'on n'aura pas la bonhomie de s'exposer à une guerre pour les intérêts du stathouder. Malheureusement la maison d'Orange n'en est pas persuadée ; elle l'est du contraire, du moins autant que j'en puis juger par la lettre de la princesse, arrivée par le courrier de ce matin, et dont j'ai lu une partie sur le déchiffré nu. C'est surtout sous ce rapport que mon voyage à Nimègue, sous un nom emprunté, et avec une simple autorisation secrète entre elle et moi, pourrait être utile. J'ai lu dans cette même lettre que les patriotes cherchent un emprunt de seize millions de florins, ou plus de trente-deux millions de nos livres à trois pour cent, quoique la province de Hollande n'ait jamais donné que le deux et demi pour cent, et qu'ils soient fort embarrassés pour les trouver.

Il y a ici trois évêques : celui de Warnie, celui de Culm (qui est de la maison de Hohenzollern) et celui de Paphos. Le premier, dont je vous ai parlé en vous rendant compte du voyage du roi en Prusse, est le même que Frédéric II réduisit à quatre-vingt mille des cent mille écus que rapportait son évêché avant le partage de la Pologne. Le monarque lui disait un jour : « Je » n'ai pas pour mon compte de grands titres au para- » dis, faites m'y entrer, je vous prie, sous votre man- » teau. — A la bonne heure, lui répondit le prélat, si » Votre Majesté ne l'eût pas tant rogné. » C'est un homme du monde et de plaisirs, qui se connaît uniquement en beaux-arts, et n'a ni vues, ni projets, soit religieux, soit politiques. Le second a été au service de France ; il a la rage de prêcher, d'être éloquent, et

le goût de faire du bien. Mais comme il a aussi la manie de faire des dettes et des enfans, ses sermons sont sans fruit et sa charité sans effet. Le dernier est suffragant de Breslaw, jadis fort libertin et un peu athée, aujourd'hui impuissant et radoteur. Ces trois prélats, qui vont être renforcés par celui de Cujavie, et le nouveau coadjuteur, le prince de Hohenlohe, chanoine de Strasbourg, ne tiendront point de concile, et ne justifieront pas les craintes que les luthériens orthodoxes, et la Saxe entière, qui voit ici la pierre angulaire de la religion protestante, ont conçues sur le penchant du roi au catholicisme. L'un voulait l'aigle noir, qu'il a obtenu ; l'autre un bénéfice vacant par la mort de l'abbé Bathiani ; le prince de Warmie une somme (à deux pour cent) assez considérable pour apaiser ses créanciers.

Le prince Henri, après avoir donné un spectacle et un grand souper, a terminé le tout par un bal qui a commencé assez tristement et continué de même. Pendant qu'on dansait dans une salle, on jouait au loto dans une autre. Le roi n'a ni dansé ni joué. Sa soirée a été partagée entre mademoiselle de Voss et la princesse de Brunswick. Il a dit un mot à M. de Grotthaus, et rien à aucun autre ; aussi la plupart des acteurs et spectateurs sont partis avant lui. L'évêque de Warmie, le marquis de Lucchésini n'ont pas même été remarqués. J'aurais défié l'observateur le plus pénétrant de deviner qu'il y avait un roi dans cette assemblée. On était ennuyé, gêné, mais ni flatté, ni empressé. Il s'est retiré à minuit et demi, après que mademoiselle de Voss a été partie. On voit trop qu'elle est l'âme de son âme, et que cette âme, investie d'une si lourde enveloppe, est bien peu de chose. Il faut

vous attendre à cette continuelle répétition ; le lieu de la scène change, mais jamais la scène.

P. S. La nouvelle du rappel de M. de Goertz est fausse, de la manière dont elle m'est venue; c'est M. d'Esterno qui a voulu me tendre un piége, ou on lui en tend un. Je sais même des circonstances qui me feraient croire à la possibilité d'une reprise de négociation. Je n'ai pas le temps d'en dire davantage. Le duc de Brunswick est mandé, et il arrive sous peu de jours. Le comte Wartensleben, oublié pendant cinq mois, a eu hier matin un présent de cinq à six cents écus de rente, et le commandement du régiment de Roemer à Brandebourg.

LETTRE LXVI.

Du 19 janvier, jour de mon départ. Ceci ne partira que demain, mais doit arriver avant moi.

Le comte de Schmettau, gentilhomme complaisant de la princesse Ferdinand, père indubitable de deux de ses enfans, avait quitté l'armée depuis huit années; il l'avait quittée au milieu de la guerre, aigri par un mot dédaigneux de Frédéric, et dans le grade de capitaine. Il vient d'être nommé colonel avec quinze cents écus de traitement. Cette nomination a déplu à l'armée, et singulièrement à l'aide-de-camp général de Goltz, qui porte le harnais depuis vingt-cinq ans, et n'est que lieutenant-colonel. Au reste, le comte Schmettau, qui a bien servi et reçu force blessures, ne manque pas d'intelligence ; il a surtout beaucoup de

connaissances d'ingénieur. Il a levé un grand nombre de cartes fort estimées. On parle aussi avec éloge d'une espèce de manuel militaire où il enseigne ce qu'il faut faire depuis la formation d'une recrue, jusqu'au métier de feld-maréchal; enfin on aurait supporté ce passe-droit; mais un autre a mis le comble au mécontentement.

On a antidaté la patente d'un major de Sechenkdorff, gouverneur du second fils du roi, qui se retire, et on lui a fait gagner trente-six rangs. Cette dangereuse méthode, que Frédéric II n'employa jamais que dans des occasions solennelles, et pour des sujets distingués, et que son successeur avait déjà pratiquée pour le comte de Wartensleben, ne tend pas moins qu'à répandre sur l'existence des grades militaires une sorte d'incertitude destructive de toute émulation: elle est d'ailleurs infiniment dangereuse sous un prince faible, bien bizarre lorsqu'elle anticipe le règne, et dans tous les cas elle peut finir par ôter au roi même une de ses plus grandes ressources, le point d'honneur.

Il a déposé cinq cent mille écus à la caisse du pays, et en a remis le billet au porteur à mademoiselle de Voss. Ainsi, quoi qu'il arrive, elle aura toujours au moins quatre-vingt mille livres de rente, outre les diamans, la vaisselle, les bijoux, les ameublemens, et la maison qu'on lui achète à Berlin, maison de retraite, car elle ne l'habitera pas. Son royal amant a imaginé lui-même toutes ces délicatesses; et le résultat est que la fille la plus désintéressée a mieux arrangé ses affaires que n'eût fait la plus habile coquette. Le temps nous apprendra si son esprit se montera au rang de sultane favorite.

Les nouveaux impôts portent sur les cartes, les vins

de France, le taffetas étranger, les huîtres, le café, le sucre.... ; pitoyables ressources ! Comme on va à l'aveugle sur tous ces objets, on les tient dans une espèce d'obscurité ; il semble qu'on essaie plutôt qu'on n'exécute.

Aujourd'hui, anniversaire du prince Henri, le roi lui a fait présent d'une superbe boîte évaluée douze mille écus, a étalé la vaisselle d'or, et fait en un mot tout ce que faisait Frédéric II, si vous en exceptez un grand concert répété la veille dans sa chambre ; car il a du temps pour tout, si ce n'est pour les affaires..... *Des bordels aux ailes, et je le battrai facilement au centre.* Gare que ce mot de l'empereur ne soit une prophétie. Heureusement le prophète n'est pas redoutable. Je ne serais pas étonné cependant que tant de torpeur et de vileté ne l'animassent ; mais s'il n'attend pas deux années, au défaut de l'énergie du roi, il trouvera celle de l'armée.

P. S. Le duc de Weimar est à Mayence pour la nomination d'un coadjuteur, à ce qu'on prétend ; mais comme il visite toutes les cours du Haut et Bas-Rhin, il me semble qu'il serait bon de le surveiller.

FIN DE L'HISTOIRE SECRÈTE DE LA COUR DE BERLIN.



LETTRE

REMISE

A FRÉDÉRIC-GUILLAUME II,

ROI RÉGNANT DE PRUSSE,

LE JOUR DE SON AVÉNEMENT AU TRONE;

PAR LE COMTE DE MIRABEAU.

Arcus et statuas demolitur et obscurat oblivio, negligit carpitque posteritas. Contra contemptor ambitionis et infinitæ potestatis domitor animus ipsa vetustate florescit; nec ab ullis magis laudatur quam quibus minime necesse est.

(PLIN., *Panég.*)

AVANT-PROPOS.

Il est des imputations tout à la fois si odieuses et si absurdes, qu'un homme de sens n'est pas même tenté d'y répondre, et le silence est le seul parti qui convienne à un honnête homme, lorsque ceux qui le calomnient ne se nomment pas. Mais parmi les horreurs qu'on a vomies contre moi dans ces derniers temps, et que j'ai plutôt comptées au nombre des récompenses de mes travaux que dans celui de mes malheurs, il en est une qui ne m'a pas laissé insensible. On m'a accusé d'avoir remis au roi de Prusse régnant une satire contre l'immortel Frédéric II.....

Frédéric II m'a appelé près de lui de son propre mouvement, quand j'hésitais à importuner ses derniers momens du désir bien naturel de voir un si grand homme, et d'échapper au regret d'avoir été son contemporain sans l'avoir connu. Il a daigné m'accueillir, me distinguer; aucun étranger, depuis moi, n'a été admis à sa couversation. La dernière fois qu'il me manda, il venait de se refuser au juste empressement de ceux de mes compatriotes qu'avaient attirés à Berlin ses manœuvres militaires; et pour prix de cette honorable bonté, j'aurais fait une satire contre lui!...

Certes, Frédéric est trop grand pour que je tente jamais de faire son éloge. Ce mot *éloge* me paraît fort au-dessous d'un grand roi; il suppose des exagérations peu sincères : forcer les faits ou les dissimuler, n'envisager un sujet que sous ses aspects favorables, tout louer, en un mot, c'est-à-dire déguiser ou trahir la vérité, sont les inconvéniens presque inévitables de ce genre; et jamais éloge auquel la critique ne vint pas se mêler ne fut ni vrai ni honorable. Je n'ai donc pas fait, je ne ferai pas l'éloge de Frédéric II; mais je m'efforce, depuis deux ans, d'élever à sa mémoire un monument qui ne soit pas tout-à-fait indigne des travaux dont son règne a été illustré, des grandes leçons que ses succès et ses fautes ont également données; j'ai entrepris cet ouvrage considérable, qui verra le jour dans le cours de cette année, et je n'en ai pas pas fait mystère.

Le Mémoire que j'ai remis à Frédéric-Guillaume II, le jour de son avénement au trône, était tout-à-fait étranger à ce pro-

jet : il s'agissait seulement de mettre sous ses yeux les espérances des honnêtes gens, qui, depuis long-temps, rendaient hommage à ses intentions, et le vœu des hommes instruits, qui savaient combien de choses plus grandes qu'éclatantes pouvaient éclore en Prusse, sous un règne nouveau, et sous un prince dans la force de l'âge et de l'activité.

Le voici ce Mémoire, dont on a voulu me faire un crime. Je présente le corps de délit à l'Europe; c'est à elle d'en juger : je n'ai pas changé une ligne à cet écrit, quoique mon opinion ait varié considérablement sur quelques points de détail, comme on le verra dans mon ouvrage sur la Prusse. Mais je me serais reproché d'altérer, même légèrement, un Mémoire que l'on s'est efforcé d'empoisonner.

On a beaucoup demandé quel droit j'avais eu de présenter ce Mémoire : mes droits sont dans cet écrit même.

Outre les remercîmens que le roi régnant de Prusse a bien voulu consigner dans une lettre, il n'a pas dédaigné de m'en adresser encore de vive voix, au milieu d'une assemblée nombreuse, chez S. A. R. le prince Henri, son oncle, huit jours avant mon départ de Berlin. J'ai cru devoir apprendre ce fait au public, non pas pour répondre à des contes qui n'ont jamais pu tromper personne, mais parce que le courage d'aimer la vérité est plus honorable pour un roi que celui de la dire ne peut l'être pour un simple citoyen du monde.

LETTRE

REMISE

A FRÉDÉRIC-GUILLAUME II.

SIRE,

Vous êtes roi !... Le jour est arrivé où Dieu a voulu vous confier le sort de plusieurs millions d'hommes, et le pouvoir de faire de grands biens ou de grands maux sur la terre. Le sceptre vous est remis à l'âge où l'on est capable d'en porter le fardeau ; vous devez être rassasié de jouissances vulgaires, vous avez usé de tous les plaisirs, un seul excepté..... ; mais aussi c'est le plus grand, le seul inépuisable : il vous était interdit ; il est en votre pouvoir ; vous allez veiller sur le bonheur des humains.

Vous parvenez au trône dans une heureuse époque ; le siècle s'éclaire de jour en jour, il a travaillé, il travaille pour vous, il vous amasse des idées saines, il étend son influence sur votre nation, que tant de circonstances ont retardée. Une logique sévère juge de tout aujourd'hui ; les hommes qui ne voient que leur semblable sous le manteau royal, et qui en exigent des vertus, sont plus nombreux que jamais ; on ne peut plus se passer de leur suffrage, et il ne reste à leurs yeux qu'un genre de gloire ; tous les autres sont épuisés. Les succès militaires, les talens politiques, les prodiges des *arts*,

les progrès des sciences, tout a paru et brillé tour-à-tour d'une extrémité de l'Europe à l'autre; la bienfaisance éclairée, qui organise et vivifie les empires, ne s'est point encore montrée sur le trône pure et sans mélange : c'est à vous à l'y faire asseoir ; cette gloire sublime vous est réservée. Votre prédécesseur a gagné sans doute assez, et peut-être trop de batailles; il a trop fatigué les cent voix de la Renommée; il a, pour plusieurs règnes, pour plusieurs siècles, à peu près tari la gloire militaire. Si les circonstances vous forçaient à l'imiter, il faudrait se montrer digne de lui, et Votre Majesté n'y manquerait pas; mais il n'y a pour elle aucune raison de chercher avec peine, et par des sentiers battus, une gloire où l'on ne peut plus arriver qu'à la seconde place; tandis qu'avec plus de facilité vous pouvez vous créer une gloire plus pure, non moins brillante, et qui soit la vôtre uniquement. Frédéric a conquis l'admiration des humains; jamais Frédéric n'obtint leur amour, il peut vous appartenir tout entier.

Sire, votre taille, votre figure rappellent les héros de l'antiquité; c'est beaucoup pour les soldats, c'est beaucoup pour le peuple, dont le sens droit et simple associe les belles qualités de l'âme à la beauté du corps, et telle fut la première intention de la nature : aussi ces formes héroïques sont-elles embellies chez vous d'une teinte très-remarquable de douceur, de calme, de bonté, et ceci n'est pas peu, même pour les philosophes. Votre cœur est sensible ; et la nécessité d'une longue circonspection doit avoir tempéré ce que votre bonté naturelle vous aurait donné de trop en facilité. Votre esprit est juste, j'en ai souvent été frappé; votre élocution est forte et précise : vous avez montré

plusieurs fois que vous possédiez l'empire de vous-même ; vous n'avez point été élevé, mais vous n'avez pas été gâté ; et les hommes qui ont de l'énergie savent bien se passer d'éducation : ils reçoivent à chaque instant celle des choses : c'est la bonne ; elle ne se désapprend pas. Vos moyens sont grands ; vous êtes le seul souverain de l'Europe qui, loin d'avoir des dettes, ayez des trésors : vos troupes sont excellentes ; votre nation est docile, fidèle, et bien plus douée d'esprit public qu'on ne devrait l'attendre de sa constitution servile. Quelques parties de l'administration, la comptabilité, par exemple, et toute la manutention purement militaire méritent dans vos États de grands éloges. Un de vos oncles, chargé de gloire et de succès, a la confiance de l'Europe, les talens d'un héros et l'âme d'un sage : c'est un conseil, un coopérateur, un ami que la nature et le sort vous envoient au moment où vous en avez le plus de besoin, au moment où votre déférence pour lui vous acquerra d'autant plus infailliblement tous les suffrages, qu'elle sera plus volontaire. Vous avez des rivaux de puissance et pas un voisin qui soit vraiment à craindre.. . . . .

Enfin, Sire, vous êtes le seul prince qui soyez dans la nécessité indispensable de faire de grandes choses, le seul dont on en attende ; et cette nécessité, cette attente, doivent être comptées au nombre de vos plus grands moyens... Quelle admirable situation est la vôtre! que d'inestimables avantages vous apportez sur ce trône où vous trouvez le pouvoir de tout faire !.. Il est redoutable ce pouvoir même, pour celui qui le possède ; mais aussi les grandes institutions, les réformes importantes, la régénération des empires n'appartiennent qu'à des monarques absolus.... Veuillez, ah ! veuillez recueillir

les trésors qu'étale sur vos pas la Providence, méritez les bénédictions du pauvre, l'amour du peuple, le respect de l'Europe, les vœux des sages; soyez juste, soyez bon, et vous serez heureux, vous serez grand.

Grand! Sire, vous voudrez ce titre; mais vous le voudrez de la bouche de l'histoire et de celle des siècles futurs. Vous le dédaignerez dans celle de vos courtisans, que vous avez entendus, que vous entendrez désormais bien davantage prodiguer même la louange grossière. Si vous faites ce que le fils de votre esclave aura fait dix fois par jour mieux que vous, ils diront que *vous avez fait une action extraordinaire* : si vous obéissez à vos passions, ils diront que *vous faites bien* : si vous prodiguez le sang de vos sujets comme l'eau des fleuves, ils diront que *vous faites bien* : si vous affermez l'air, ils diront que *vous faites bien*: si vous vous vengez, vous si puissant! ils diront que *vous faites bien*..... Ils l'ont dit quand Alexandre dans l'ivresse déchira d'un coup de poignard le sein de son ami; ils l'ont dit quand Néron assassina sa mère.

Mais vous, Sire, c'est du sentiment intérieur de votre propre justice, c'est de la conviction éclairée de votre bienfaisance que vous avez besoin. Votre conscience sera votre premier juge; et votre peuple, l'Europe et la postérité confirmeront ses décrets. Il vous faut nécessairement leur estime; eh! combien il vous sera facile de l'obtenir! Si vous remplissez infatigablement vos devoirs sans jamais remettre au lendemain le fardeau du jour précédent; si, par des principes grands et féconds, vous savez les simplifier et les mettre au niveau des forces d'un homme; si vous donnez à vos sujets toute la liberté qu'ils peuvent porter; si vous protégez toutes les propriétés; si vous facilitez les tra-

vaux utiles; si vous effrayez les petits oppresseurs qui sous votre nom voudraient empêcher les hommes de faire, pour leur avantage, ce qui leur convient sans nuire à autrui, un cri unanime bénira votre autorité, la rendra plus sacrée, plus puissante, et tout vous deviendra aisé; car toutes les volontés et toutes les forces se réuniront à votre force et à votre volonté; votre travail acquerra chaque jour une nouvelle douceur. La nature a rendu le travail nécessaire à l'homme; elle lui a donné aussi ce précieux avantage que le changement de travail est tout à la fois pour lui un délassement et une source de plaisirs. Qui plus aisément qu'un roi peut vivre selon cet ordre de la nature? Un philosophe a dit : *qu'aucun homme n'était aussi ennuyé qu'un roi*; il devait dire : *qu'un roi fainéant*. Eh! comment l'ennui pourrait-il atteindre le souverain qui veut faire son métier? Entretiendra-t-il jamais mieux la vigueur de son esprit et sa santé même qu'en se préservant par le travail du dégoût que doit éprouver tout homme de sens au milieu de ces diseurs de riens, de ces artisans de fastidieuses louanges, qui n'étudient le prince que pour le corrompre, l'endormir et le filouter?.... Leur seul art est de le rendre apathique et faible, ou impatient, brusque et inappliqué..... Votre peuple jouira de vos vertus? car il n'y a qu'elles qui puissent conserver, améliorer son patrimoine. Vos courtisans cultiveront vos défauts; car c'est sur eux seuls que peuvent porter leur crédit et leurs espérances.

Sire, l'habitude, non moins que les circonstances, influe sur les hommes; et le commencement détermine l'habitude. Voilà pourquoi les premiers momens d'un règne sont si précieux; on en espère tout, et le plus léger effort qui seconde cette espérance la confirme, la

double, la centuple; on s'affermit dans l'amour du bien par le plaisir de l'avoir fait, et celui que l'on veut faire devient plus aisé par celui qu'on a déjà effectué.

Or le commencement, Sire, dépend absolument de vous; ne prenez que de bonnes habitudes; n'en laissez point établir de frivoles autour de Votre Majesté. Qu'on voie en vous un homme appliqué et véritablement amoureux du bien public; tous vos ministres, tous vos courtisans travailleront aussitôt. L'émulation des idées utiles naîtra, et produira infailliblement quelques fruits. Elle vous servira du moins à juger la portée de l'esprit de ceux qui vous approchent; elle peut quelquefois réveiller ou même faire éclore une pensée heureuse, et vous aurez tourné au bien de votre peuple jusqu'à ce penchant à la flatterie qu'on ne peut entièrement bannir des cours.

Vous pouvez, dès le commencement, vous assurer la liberté d'esprit que demandent les grandes affaires, en classant celles qui appartiennent à l'autorité souveraine, et laissant à la magistrature et à l'administration toutes celles qui peuvent et doivent finir sur le lieu.

Plus d'un souverain estimable s'est rendu incapable de régner avec gloire, en se laissant écraser du soin des affaires privées. Pous vous, Sire, comme il vous convient de *gouverner toujours bien, il est digne de vous de ne pas trop gouverner*. Pourquoi, dans le gouvernement civil, montrer le pouvoir du roi, lorsque les affaires peuvent aller sans lui? L'autorité une fois établie, la sûreté au dehors assurée, la justice civile et criminelle distribuée sur des principes d'égalité entre toutes les classes des citoyens, et par conséquent les

propriétés de tout genre suffisamment calculées, les contributions judicieusement assises, les travaux publics, les chemins, les canaux sagement dirigés, que reste-t-il à faire au gouvernement? Rien qu'à jouir du travail des citoyens, qui, en faisant leurs affaires sous votre protection pour leur plus grand intérêt, font celles de l'État et les vôtres.

Le prince qui examinera s'il ne vaudrait pas mieux laisser aller seules la plupart des choses humaines, un tel prince est encore à paraître, et c'est celui-là cependant qui gouvernera, comme Dieu, par le ministère de la raison et de l'intérêt de chacun, en assurant seulement à tous le fruit de leur intelligence et de leur travail. Où les hommes seront les plus libres, là sera le plus grand nombre, et là aussi ils auront le plus de soumission et d'attachement pour l'autorité; car l'autorité est essentiellement amie de la liberté qu'elle protége. Personne ne lui demande autre chose, sinon : « Faites en sorte qu'on me laisse libre et en paix. »

Vous n'êtes sûrement pas à reconnaître, Sire, que la fureur des réglemens est le caractère des petits esprits, des hommes incapables de généraliser, nourris d'idées timides, d'appréhensions ridicules. Cette importante vérité vous indiquera les réformes que vous aurez à faire, et combien vous gouvernerez mieux que vos prédécesseurs et vos émules en gouvernant moins.

Il est sans doute une foule de choses bonnes, utiles, nécessaires, urgentes même, qu'il vous est impossible d'exécuter à l'instant. Non-seulement il faut que vous les appreniez, que vous les combiniez, que vous les mûrissiez; car pourquoi croiriez-vous d'après l'opinion d'un autre? C'est une des plus grandes erreurs dont vous deviez vous défendre, comme aussi d'être obligé

de revenir sur vos pas. Le manque de suite qu'a montré celui de vos émules qui a tenté le plus de choses, a plus nui à sa considération politique que ses plus lourdes fautes. Non-seulement donc il faut que vous appreniez quelles sont les choses à faire; mais, ce qui est plus difficile, il faut que vous les enseigniez à vos ministres peut-être, à votre peuple certainement. C'est en préparant les actes législatifs par la persuasion que vous arriverez, Sire, sans secousses et presque sans obstacles, aux opérations qui exigent des temps plus calmes, et moins surchargés que les premiers momens d'un nouveau règne. Mais il est des choses que vous pouvez exécuter à l'instant même, et qui, donnant de vous la plus haute opinion, vous feront recueillir les fruits de la confiance, et vous faciliteront les grandes réformes dont votre règne doit être rempli.

Souffrez qu'un homme qui vous aime, pardonnez cette expression libre, mais profonde, souffrez qu'un homme qui vous aime pour le bien que vous pouvez faire, pour le grand exemple que vous allez donner du mal que l'on peut épargner, vous indique quelques-unes de ces choses qu'un seul acte de votre volonté peut opérer, qui ne produiront que du bien sans nul mélange d'inconvéniens, et feront des premiers momens de votre administration l'aurore du règne le plus paternel qui ait jamais embelli la terre.

Au nombre de ces choses, Sire, et la première au premier rang, je compte l'abolition de l'esclavage militaire, c'est-à-dire de l'obligation imposée dans vos Etats à tout homme de servir depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de soixante et plus, s'il le peut, pour huit gros tous les cinq jours.

Cette affreuse loi, née des nécessités d'un siècle de

fer et d'un pays à demi-barbare, cette loi qui dépeuple et dessèche votre royaume, qui déshonore la partie la plus nombreuse et la plus utile d'une nation sans laquelle vous et vos ancêtres n'auriez été que des esclaves plus ou moins décorés ; cette loi que vos officiers aggravent encore en levant plus d'hommes que la conscription militaire ne le permet, ne vous vaut pas un soldat de plus que ceux que vous auriez sans elle par une augmentation de paie dont vous trouverez facilement l'économie dans la juste réduction des ruineux enrôleurs que Frédéric II entretenait dans les pays étrangers, et par un arrangement sage pour recruter l'armée prussienne d'une manière qui élève les âmes, qui ajoute à l'esprit public, qui ait les formes de la liberté au lieu de celles de l'abrutissement et de l'esclavage.

Dans toute l'Europe, Sire, et chez vous plus qu'ailleurs, on a eu la stupidité de laisser perdre un des plus utiles instincts sur lequel puisse être fondé l'amour de la patrie. On a exigé des hommes d'aller à la guerre comme de vils troupeaux à la boucherie, lorsqu'il n'y avait rien de plus facile que de faire pour eux du service public un objet d'émulation et de gloire.

Vos sujets sont obligés de servir depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de soixante, et regardent avec raison cet assujettissement comme une très-dure servitude. Il en est de même des milices en France, qui, moins cruelles, y sont très-odieuses. Eh bien ! les Suisses ont une obligation semblable qui commence deux ans plus tôt (dès l'âge de seize ans), et ils se croient des hommes libres.

En effet, la confédération naturelle qui engage les citoyens d'un même Etat à repousser l'ennemi, à défendre leur héritage et celui de leurs voisins, est si ma-

nifeste, et son exercice présente un tel attrait aux jeunes gens, qu'il est inconcevable que la tyrannie ait pu être assez imbécile pour en faire un fardeau.

Donnez, Sire, à cette obligation une forme libre et glorieuse, en la liant à l'exercice de quelque volonté, à la nécessité de mériter quelque estime, à un point d'honneur, et votre armée sera encore mieux composée, et vos sujets se croiront et seront réellement soulagés d'un grand joug.

D'abord faites grâce des dix dernières années de service. Les vieillards n'affaibliront pas votre armée. Que vos paysans ensuite forment dans leurs paroisses des compagnies nationales qui s'exerceront le dimanche. Que les compagnies nationales nomment entre elles des grenadiers, et que ce soit parmi ceux-ci qu'on prenne les recrues de vos régimens. Ne les faites pas choisir par vos officiers, ni par le magistrat, mais à la pluralité des voix de leurs camarades ; tout arbitraire se trouvera banni, tout choix deviendra une distinction, et les paroisses répondant des soldats qu'elles vous auront fournis, et devant remplacer leurs grenadiers, lorsque ceux-ci seront partis pour l'armée, vos troupes seront toujours au complet, sans effort, sans tyrannie, sans murmures.

Les rois, créateurs d'une puissance, impatiens de jouir, ne se fient pas aux principes généreux ; ils craignent que les hommes qu'ils appellent ne soient rebutés par les rigueurs des commencemens. De là ces disciplines tyranniques par lesquelles ils pensent fixer sur leur sol les infortunés qui s'y trouvent. Il n'y a plus de prétexte à cette erreur dans l'état actuel de votre royaume. Il est temps de lui ôter ces formes repoussantes qui en éloignent les bons sujets, ou qui leur

donnent envie d'en sortir; bannissez donc toute contrainte qui n'est pas nécessaire; et combien peu le sont! celle-là du moins, la plus odieuse de toutes, ne l'est certainement plus. Au reste, et avant de vous décider à l'exécution d'un plan pour recruter l'armée, il faut considérer avec toute l'attention qu'il mérite celui du plus estimable de vos ministres, du baron de Hertzberg, qui à de vastes connaissances sur les plaies profondes de votre pays, et ses moyens de salut et de prospérité, joint au plus haut degré l'esprit public et l'amour de la gloire prussienne. Il prétend pouvoir recruter votre armée par elle-même, de manière, dit-il, à pourvoir aux besoins les plus exagérés de la politique la plus inquiète; peut-être, et probablement, ce plan peut se combiner avec mes idées; il est incontestablement un de ceux qu'on peut exécuter dès les premiers instans de votre règne. Mais faites-le précéder d'une loi d'affranchissement qui appellera sur vos opérations le concours de tous les suffrages et de tous les efforts.

Ce n'est pas à un aussi honnête homme que vous, Sire, (eh! quel plus grand éloge à faire d'un roi!) qu'il est nécessaire de recommander, à l'égard des enrôlemens, l'observation religieuse de toutes les capitulations, si indignement violées sous vos prédécesseurs, et la pieuse rémunération des militaires distingués par de longs et fidèles services...... Hélas! Sire, j'ai vu donner, sous les fenêtres de votre palais, l'aumône à des hommes qui versaient leur sang pour votre maison, quand vous suciez encore le lait de votre nourrice! Sans doute votre généreuse équité améliorera leur sort. Mais songez aussi au devoir, à la nécessité d'élever les enfans des soldats, qui périssent aujourd'hui de la manière la plus déplorable, dans la maison

des orphelins de Postdam, où plus de quatre mille sont entassés; l'humanité vous implore pour ces tristes victimes, et la politique prévoyante, qui dit trop que de long-temps les États prussiens ne seront affranchis de la nécessité d'avoir une grande armée, vous montre assez le prix dont ces enfans sont pour vous.

On doit être heureux dans vos États, Sire; donnez la liberté de s'expatrier à quiconque n'est pas retenu d'une manière légale par des obligations particulières; donnez par un édit formel cette liberté. C'est encore là une de ces lois d'éternelle équité, que la force des choses appelle, qui vous fera un honneur infini, et ne vous coûtera pas la privation la plus légère; car votre peuple ne pourrait aller chercher ailleurs un meilleur sort que celui qu'il dépend de vous de lui donner; et s'il pouvait être mieux ailleurs, vos prohibitions de sortie ne l'arrêteraient pas. Laissez ces lois à ces puissances qui ont voulu faire de leurs États une prison, comme si ce n'était pas le moyen d'en rendre le séjour odieux. Les lois les plus tyranniques sur les émigrations n'ont jamais eu d'autre effet que de pousser le peuple à émigrer, contre le vœu de la nature, le plus impérieux de tous, peut-être, qui l'attache à son pays. Le Lapon chérit le climat sauvage où il est né. Comment l'habitant des provinces qu'éclaire un ciel plus doux penserait-il à les quitter, si une administration tyrannique ne lui rendait pas inutiles ou odieux les bienfaits de la nature! Une loi d'affranchissement, loin de disperser les hommes, les retiendra dans ce qu'ils appelleront alors leur *bonne patrie*, et qu'ils préféreront aux pays les plus fertiles; car l'homme endure tout de la part de la Providence; il n'endure rien d'injuste de son semblable; et s'il se soumet, ce

n'est qu'avec un cœur révolté. L'homme ne tient pas par des racines à la terre ; ainsi il n'appartient pas au sol. L'homme n'est pas un champ, un pré, un bétail ; ainsi il ne saurait être une propriété. L'homme a le sentiment intérieur de ces vérités simples ; ainsi l'on ne saurait lui persuader que ses chefs aient le droit de l'enchaîner à la glèbe. Tous les pouvoirs se réuniraient en vain pour lui inculquer cette infâme doctrine. Le temps n'est plus où les maîtres de la terre pouvaient parler au nom de Dieu, si même ce temps a jamais existé. Le langage de la justice et de la raison est le seul qui puisse avoir un succès durable aujourd'hui ; et les princes ne sauraient trop penser que l'Amérique anglaise ordonne à tous les gouvernemens d'être justes et sages, s'ils n'ont résolu de ne dominer bientôt que sur des déserts.

Abolissez, Sire, les traites foraines, les droits d'aubaine envers toutes les nations : que vous rapportent ces restes de la barbarie féodale? N'attendez pas, pour les anéantir, un système de réciprocité, qui n'a jamais d'autre effet que de retenir les peuples dans un plus long état de déraison et de guerre. Ce qui est bon à faire pour la prospérité d'un pays n'a pas besoin de réciprocité : les objections de ce genre sont les argud'une sotte vanité. Si un État perd à ce que dans un autre on tyrannise les hommes et les propriétés, c'est à son gouvernement à se hâter de mettre fin chez lui à ces funestes mécomptes, puisque ce sont eux qui ont forcé ses sujets à chercher fortune ailleurs, et que ce sont eux encore qui les font hésiter à venir déposer les fruits de leur industrie sur le sol qui reçut leur berceau. Ne faut-il pas que quelqu'un commence? Combien n'est-il pas noble et digne d'un roi de commencer le premier dans une chose juste et honnête ? Eh! qui plus que vous, Sire,

dont les sujets commerçans un peu aisés n'ont pu faire fortune qu'en pays étrangers, a intérêt de donner l'exemple de l'abolition d'une exaction si atroce? L'Angleterre et la Hollande ont-elles attendu pour y renoncer envers vous que vous y renonçassiez envers elle!

Une des plus urgentes opérations qui appelle vos regards, et qu'un seul mot peut encore exécuter, c'est une loi pour rendre aux bourgeois la liberté d'acquérir les terres nobles avec tous les droits qui y sont attachés. On a poussé l'observation de l'étrange décret qui la leur ravit jusqu'à cette inique démence que, si une terre noble vient à être vendue pour dettes, et qu'un bourgeois veuille satisfaire aux créanciers, en abandonnant en outre une certaine somme au débiteur, on ne peut le lui permettre sans un ordre exprès du roi; le plus souvent cet ordre a été refusé par votre prédécesseur, et le noble qui faisait perdre les créanciers, et laissait sans ressource le débiteur, avait la préférence. Qu'est-il résulté de cet absurde régime? avilissement du prix des terres, c'est-à-dire de la première richesse de l'État, au très-grand désavantage des nobles qui les possèdent; dépérissement de la culture, déjà découragée par tant d'autres causes; manque de crédit pour les gentilshommes; aggravation du terrible préjugé qui mutile la bourgeoisie et qui hébète la noblesse, en faisant de ses droits honorifiques une source de considération exclusive qui la dispense d'en acquérir une autre; enfin, nécessité absolue de s'expatrier, pour les roturiers qui ont acquis quelques capitaux, et qui ne peuvent les employer ni dans le commerce, qu'étouffent les monopoles, ni dans l'agriculture, qui ne les admet point à l'espérance de devenir propriétaires. Et en effet, le Mecklenbourg n'est-il pas rempli de marchands

de Stettin, de Kœnigsberg, etc., qui ont employé les profits que leur a valu la dernière guerre maritime à l'achat des terres de la noblesse ruinée de ce pays? Ce serait là, Sire, une très-grande perte pour vous, si le Mecklenbourg devait vous être toujours étranger; c'en serait une incalculable qu'un tel ordre de choses subsistât. Une observation qui n'a pu échapper aux voyageurs attentifs, c'est que les commerçans heureux aiment à se délasser dans les soins de l'agriculture. La terre la plus aride se fertilise entre leurs mains; ils y prodiguent les avances, ils y portent cet esprit d'ordre, de détail et de prévoyance qui les enrichit dans leur commerce. Partout où la bourgeoisie peut acquérir, partout où le commerce est en honneur, le pays devient riant; il offre l'aspect de l'abondance et de la prospérité. L'industrie commerçante éveille toutes les autres; et la terre aussi demande ces procédés ingénieux qui animent la végétation et l'étendent sur le sol le plus ingrat. Sire, veuillez l'observer; ces procédés n'ont jamais été inventés dans les pays à noblesse. Nous les devons aux constitutions où la naissance illustre disparaît devant le mérite et les talens.

Abolissez, Sire, ces prérogatives insensées qui remplissent de grandes places d'hommes médiocres, pour ne pas dire pis, et désintéressent le plus grand nombre de vos sujets sur un pays où ils ne trouvent qu'entraves et humiliations. Méfiez-vous, ah! méfiez-vous de cette aristocratie universelle, fléau des Etats monarchiques, encore plus que des Etats républicains, et qui, d'une extrémité du globe à l'autre, opprime l'espèce humaine : l'intérêt du monarque le plus absolu est tout entier dans les maximes populaires. Ce ne sont pas les rois que ces peuples appréhendent et repoussent, ce

sont leurs ministres, leurs courtisans, leurs nobles, l'aristocratie en un mot. *Si le roi savait,* disent-ils. Ils invoquent toujours l'autorité royale, et sont toujours prêts à lui donner main-forte contre l'aristocratie. Eh! d'où vient la force du prince, si ce n'est du peuple? sa sûreté personnelle, si ce n'est du peuple? sa richesse, sa splendeur, si ce n'est du peuple? les bénédictions, qui seules peuvent lui faire sentir la présence du bonheur, si ce n'est du peuple? Et qui sont les ennemis du prince, si ce ne sont les grands, les aristocrates, qui voudraient que le roi ne fût parmi eux que *le premier entre égaux,* et qui, partout où ils l'ont pu, ne lui ont laissé de prééminence que celle du rang, se réservant celle du pouvoir? Par quelle étrange erreur faut-il que les rois avilissent leurs amis, et les livrent à leurs ennemis? Le peuple a l'intérêt, il a la volonté qu'on ne trompe jamais le prince. Les grands ont l'intérêt et la volonté contraires. Le penple est aisé à contenter; il donne et ne demande point : empêchez que les oisifs titrés ne pèsent sur lui; laissez ouverte la carrière que lui montra l'Être suprême en le créant; il ne murmurera point. Eh! quel prince parviendrait à contenter le noble, le riche, le grand? Cessent-ils de demander? cesseront-ils jamais? Sire, l'égalité de droits entre ceux qui soutiennent le trône en est le plus ferme appui. Les changemens à faire en ce genre ne peuvent être prompts; mais il en est un qu'on ne saurait trop hâter : que dans la hiérarchie du gouvernement, sur les degrés qui approchent du trône, les grands ne puissent arrêter personne par leurs prérogatives, qu'ils sentent la nécessité du mérite égal pour obtenir la préférence; vous les élèverez au niveau de leur rang.

Faites ouvertement la guerre au préjugé qui met

une si grande distance entre les fonctions militaires et les fonctions civiles. Ce préjugé, sous un prince faible, que votre maison, comme toute autre, peut produire enfin, exposerait le pays, le trône même, à toutes les convulsions de l'anarchie prétorienne. C'est devant l'ennemi, Sire, que l'officier, que le soldat doivent montrer l'orgueil; mais ils ne sont que les frères du bourgeois; et s'ils sont les frères défenseurs, ils sont aussi les frères stipendiés. Dans un Etat tel que le vôtre, il est possible que le militaire doive avoir la première considération; mais il ne faut pas qu'il en ait une exclusive; ou vous aurez une armée, et vous n'aurez jamais un royaume. Que les officiers civils soient plus considérés qu'ils ne l'ont été sous votre prédécesseur. Rien n'est plus juste et plus facile. Le prince qui tient le sceptre des opinions peut les diriger par les attentions les plus simples. Frédéric II a eu la manie de ne jamais quitter l'uniforme, comme s'il n'était le roi que des soldats! et ce costume légionnaire n'a pas peu contribué à décréditer les officiers civils. Comment n'a-t-il pas senti qu'il est à jamais impossible au gouvernement de rendre estimables des hommes auxquels il ne veut point montrer d'estime? Il ne réussira pas mieux à rendre incorruptibles ceux auxquels il n'assurera pas une indépendance pécuniaire. Que les officiers civils soient mieux payés, et n'oubliez jamais, Sire, que mal payer est une mauvaise économie. J'en atteste entre mille exemples les énormes péculats qu'ont commis chez vous, depuis quelques années, les administrateurs des caisses publiques. Par une inconséquence très-importante dans ses suites, on a montré trop de mépris pour la classe des gens de finances, et l'on a puni trop légèrement ceux qui ont été convaincus des

friponneries les plus insignes. Cette partialité ne peut qu'indigner le pauvre, et encourager la mauvaise foi, qui sait bientôt qu'elle n'a pour diminuer ses risques qu'à soudoyer des complices.

Faire rendre une justice prompte et gratuite est évidemment le premier devoir des souverains. La justice gratuite, si le juge n'a aucun intérêt à éluder la loi de ne recevoir que ses gages, est bientôt rendue; elle le sera équitablement si votre surveillance est active, est sévère; si vous n'oubliez jamais que la sévérité est le premier devoir des rois. Cette grande réforme d'une justice purement gratuite ne sera heureusement pas dans vos Etats une charge bien onéreuse; car votre peuple est bon, et n'est pas processif. Mais, onéreuse ou non, ce qui est d'étroite équité est toujours nécessaire. La justice, Sire, est avant l'utilité même; ou plutôt il n'y a point d'utilité sans la justice. Les juges doivent être payés du revenu public, et non des épices: le nier serait absurde; car enfin les juges ne devraient-ils donc pas exister et subsister, quand bien même, durant une année entière, il n'y aurait pas un procès? Soyez le premier, Sire, à établir une justice vraiment gratuite.

Soyez aussi le premier souverain dans les États duquel tout homme qui veut travailler trouve du travail. Tout ce qui respire doit être nourri en travaillant. C'est la première loi de la nature, loi antérieure à toute convention humaine; c'est le lien de toute société. Le gouvernement qui négligerait de multiplier les subsistances, et qui ne laisserait pas à chaque individu le libre usage et le profit de son industrie, serait le complice et l'auteur de tous les crimes des hommes; il ne punirait pas un coupable qu'il ne commît un assassinat; car tout homme qui ne trouve que refus à l'offre

de son travail, en échange de sa subsistance, devient l'ennemi naturel et légitime des autres hommes; il a le droit de guerre privée contre la société.

Que partout, au sein des campagnes comme autour des villes, des ateliers soient ouverts à vos frais. Que tous les hommes, de quelque pays qu'ils soient, y trouvent leur subsistance au prix du travail; que vos sujets y apprennent ce que valent le temps et l'activité.

Ces travaux, Sire, ne vous coûteront rien, car ils se paieront d'eux-mêmes; ils ouvriront des débouchés au commerce; ils faciliteront le débit des productions de l'agriculture; ils enrichiront le territoire de votre État et les finances de Votre Majesté.

Voilà, Sire, les institutions qui conviennent à un grand roi, et non des manufactures armées de priviléges exclusifs, qu'on ne peut soutenir que par des injustices et des monceaux d'or, et qui n'enrichissent qu'un très-petit nombre d'hommes, ou des hôpitaux qui feraient naître des pauvres, si les pauvres n'existaient pas.

Sans doute, hélas! il y a trop de pauvres chez vous, surtout à *Berlin;* et ces malheureux demandent des soins. Dans votre capitale, on ne peut le dire sans une émotion bien triste, le dixième des habitans reçoit des aumônes publiques, et ce nombre augmente annuellement. Sans doute encore il faut limiter l'étendue des villes où il se crée, par l'excessive population, un ordre de choses qui corrompt tout; c'est de leur sein que sort, non-seulement la misère, mais la plus affreuse de toutes les misères, parce qu'on ne sait comment la secourir. Les misérables des villes sont des êtres qui ont tout perdu au moral comme au physique; mais en général ce qu'on doit opposer à cette misère, toujours croissante, ce sont des ateliers de travail

licence des libelles. On ne voit pas que la liberté de la presse leur ôte leur danger, parce que sous son régime la vérité seule reste. Les libelles les plus calomnieux n'ont d'empire que dans les pays où l'on n'est pas libre de faire imprimer : c'est une contrebande qu'on ne saurait extirper; les gênes ne retiennent que les honnêtes gens. Qu'on ne voie donc plus chez vous ce contraste absurde d'envoi de librairie étrangère, qu'il est absolument défendu d'inspecter, et de librairie nationale soumise à une inquisition sévère. Que tout circule. Lisez, Sire, et qu'on lise dans vos États; les lumières veulent monter de toutes parts jusqu'à votre trône. Appelleriez-vous la nuit? oh ! non, votre grande âme ne le voudra pas, et vous le voudriez en vain; vous y perdriez trop, sans obtenir même le fatal succès de les étouffer. Vous lirez, Sire, vous commencerez une noble association avec les livres : ils ont détruit des préjugés honteux et cruels; ils vous ont aplani la route; ils vous ont servi avant votre naissance, vous ne serez point ingrat envers les travaux accumulés des génies bienfaiteurs ; vous lirez, et vous protégerez ceux qui écrivent, car sans eux que serait l'espèce humaine, et que deviendrait-elle? Ils vous instruiront, ils vous aideront, ils vous parleront sans vous voir; sans approcher de votre trône, ils y introduiront l'auguste vérité; elle entrera chez vous, seule, sans escorte, sans dignités; elle n'aura ni titres, ni cordons; elle sera invisible et désintéressée. Vous lirez; mais vous voudrez aussi que votre peuple sache lire; vous ne croirez pas avoir tout fait en recrutant chez les étrangers vos académies; vous fonderez des écoles, vous les multiplierez, surtout dans les campagnes; vous les doterez, vous ne voudrez pas régner dans les ténèbres; vous direz :

Que la lumière se fasse, et la lumière naîtra à votre voix, et son auréole divine ornera mieux votre tête que tous les lauriers des conquérans.

Il est dans vos États, Sire, un fléau dévorant, que vous ne sauriez trop subitement étouffer (et sans doute un tel bienfait signalerait dignement la première journée de votre avénement au trône); c'est le *loto*, qui n'en serait que plus odieux et plus redoutable, quand il vous procurerait des trésors, et qui, pour un pitoyable profit de cinquante mille écus, précipite dans toutes les calamités du vice et de la misère les classes industrieuses de votre peuple.

On vous répétera, Sire, ce que de prétendus hommes d'État n'ont pas rougi d'écrire et d'imprimer; que la loterie peut être regardée comme un impôt libre et volontaire!.... Un impôt!.... Quel impôt! qui fonde ses plus grands produits sur le délire ou sur le désespoir! Quel impôt, que le plus riche propriétaire est dispensé de payer, et que les hommes sages, les meilleurs citoyens ne paieront jamais!... Un impôt libre!... Étrange liberté! chaque jour, à chaque instant du jour, on crie au peuple qu'il ne tient qu'à lui de s'enrichir avec un peu d'argent! on propose un million pour vingt sous au malheureux qui ne sait pas compter, qui manque du nécessaire; et le sacrifice qu'il fait à ce fol espoir du seul argent qui lui reste, de cet argent qui apaiserait les cris de sa famille, est un don libre et volontaire! c'est un impôt qu'il paie à son souverain!

On vous dira encore, on osera vous dire que cette horrible invention, qui empoisonne tout, jusqu'à l'espoir, le dernier bien des humains, est un mal, mais qu'il vaut mieux que vous recueilliez vous-même la moisson de votre loto, que si vous l'abandonniez aux

loteries étrangères... Ah! Sire, rejetez avec horreur cette arithmétique corrompue, ces sophismes détestables : certes, il est des moyens de s'opposer aux loteries étrangères ; on ne doit point appréhender les collecteurs secrets, ils ne peuvent pas pénétrer fort avant lorsque la peine est sévère, et c'est bien là, c'est là seulement qu'un prix pour la délation est sans inconvénient ; car c'est la peste circulante qu'on dénonce. La peine naturelle contre ceux qui favoriseraient les mises aux loteries étrangères, est l'infamie, l'exclusion des places municipales, des corporations de marchands, du droit d'assister à la bourse : cette peine est très-sévère, et suffit sans doute. Mais s'il fallait des remèdes extrêmes pour arrêter un tel délit, la peine de mort, cette peine qui révolte mon esprit et glace d'effroi mon âme, cette peine prodiguée pour tant de crimes, et qu'aucun crime ne mérite peut-être, serait plus excusée par l'horrible liste des malheurs et des désordres qui naissent des loteries, que par les conséquences même exagérées d'un vol domestique.

Mais, Sire, une grande, première et subite opération que je demande à Votre Majesté, au nom de son intérêt le plus prochain, et de sa gloire, c'est une déclaration prompte et formelle, revêtue des caractères les plus imposans de la souveraineté, qu'une tolérance illimitée sera dans tous vos États à jamais ouverte à toutes les religions. Vous avez une occasion très-naturelle et non moins précieuse de faire une telle déclaration : consignez-la dans l'édit qui accordera toute liberté civile aux Juifs. Ce bienfait, qui, dès les premiers momens de votre règne, vous fera surpasser en tolérance religieuse votre illustre prédécesseur, c'est-à-dire le prince le plus tolérant qui fut jamais ; ce bien-

fait ne sera pas sans récompense : outre le surcroît nombreux de population et de capitaux qu'il vous attirera infailliblement aux dépens des autres pays, dès la seconde génération les Juifs deviendront de bons et d'utiles citoyens ; il ne faut pour cela que les encourager aux arts mécaniques et à l'agriculture, qui leur sont interdits ; les affranchir des taxes particulières qui les surchargent ; les faire ressortir comme vos autres sujets des tribunaux ordinaires, en ôtant à leurs rabbins toute autorité civile. Sire, je vous en conjure, gardez-vous de suspendre la déclaration de la tolérance la plus universelle. On craint dans vos États de perdre en ce genre, plutôt qu'on n'espère de gagner. On redoute ce qu'on appelle vos préjugés, vos préventions, votre doctrine : c'est le seul côté peut-être par lequel la calomnie vous ait sérieusement attaqué ! Donnez un démenti solennel à ceux qui vous ont annoncé comme intolérant ; montrez-leur que votre respect pour les opinions religieuses remonte à votre respect pour le Grand Être, et que vous êtes loin de vouloir prescrire la manière de l'adorer ; montrez que, quelles que soient vos opinions philosophiques ou religieuses, vous ne prétendrez jamais au droit absurde et tyrannique d'y ranger les autres mortels.

Après ces opérations préliminaires, qui, je ne saurais trop le répéter, sont bonnes dans une heure comme dans un an, et qui par conséquent seraient meilleures aujourd'hui, un coup-d'œil plus particulier sur le système d'économie politique qui régit vos États vous conduira à d'autres considérations.

C'est une chose très-remarquable qu'un homme tel que votre prédécesseur, distingué par l'extrême justesse de son esprit, ait embrassé un système d'écono-

mie politique si profondément vicieux.... Impositions indirectes, prohibitions extravagantes, réglemens de tout genre, priviléges exclusifs, monopoles sans nombre,... tel a été l'esprit de son gouvernement intérieur, à un degré qui, s'il n'était pas odieux, serait fort ridicule.

Et, par exemple, comment ne pas s'étonner qu'un Frédéric II ait consumé du temps à fixer dans une ville comme Berlin *les prix d'auberge, la solde des laquais de louage, la valeur de toutes les choses nécessaires à la vie;* qu'il lui soit venu dans l'esprit de défendre les *pommes de France* dans la Marche de Brandebourg, qui ne produit que du bois et des sables; comme si les pommes de ses États craignaient la concurrence des autres! *les œufs de Saxe,* en disant pour toute raison : *Est-ce que mes poules ne pondent pas?* comme si tous les œufs de poules de Berlin ne sont pas consommés avant qu'on en fasse venir de Dresde! *les souricières de Brunswick,* comme si l'on avait jamais vu un homme fonder l'espoir de sa fortune sur une spéculation en souricières!.... On ne finirait pas si l'on voulait rassembler toutes les singularités de ce genre. Et qui pourrait penser sans douleur et sans pitié que quatre cent douze monopoles se partagent votre royaume, tant ce système, non moins absurde qu'inique, était enraciné dans l'esprit du gouvernement de Frédéric II; qu'un assez grand nombre de ces monopoles a survécu, du moins par l'ordonnance prohibitive qui les a créés, à leur exercice qu'ont abandonné les privilégiés ruinés, banqueroutiers ou proscrits; qu'enfin la liste des choses prohibées dans vos États excède de beaucoup celle des choses permises, et paraît incroyable aux hommes même les plus accoutumés aux délires de l'esprit ré-

glementaire et fiscal. Voilà cependant à quel point peut se rapetisser même un grand homme lorsqu'il veut trop gouverner !

Comment aussi ne pas s'étonner qu'un prince si vigilant, si actif, si appliqué à son métier de roi, ait laissé le système des impositions directes exactement tel qu'il était sous Frédéric Ier, où le clergé était censé payer le cinquantième de ses biens, la noblesse le trente-troisième, et le peuple le dix-septième, surcharge alors excessive, mais qui, par les différences survenues dans les valeurs et dans leurs signes, est presque réduite à rien ; de sorte que c'est l'industrie et le commerce que votre prédécesseur pressurait impitoyablement, tandis qu'il fondait à grands frais des manufactures et des fabriques?

Comment ce même roi, si conséquent et si fidèle à ce qu'il s'était ordonné, a-t-il tout à la fois établi tant de colonies nouvelles en leur accordant des franchises et des propriétés, dont il connaissait par conséquent la nécessité pour l'agriculture, et laissé subsister le régime absurde qui exclut dans la plus grande partie de son royaume toute propriété? Comment n'a-t-il pas senti qu'au lieu de fonder à grands frais ces colonies, il augmenterait bien plus rapidement ses revenus et la population de ses provinces, en affranchissant les malheureuses bêtes de somme à figures humaines qui les cultivent, et leur distribuant en propriétés, sous cens héréditaires en fruits, ces vastes landes appelées domaines, qui absorbent presque la moitié de vos États ?

Toutes ces choses, et mille autres de ce genre, sont bizarres, sans doute; mais il n'est pas tout-à-fait impossible d'expliquer ces aberrations de l'esprit d'un

grand homme. Sans entrer ici dans un examen particulier de la trempe de cet esprit, d'où il résulterait que Frédéric II a été beaucoup plutôt un exemple presque unique du développement d'un grand caractère mis à sa place, que celui d'un génie très-élevé par la nature au-dessus des autres hommes, il est aisé de voir qu'ayant tourné toutes les forces de son talent à former une grande puissance militaire avec des États désunis, morcelés, pour la plupart inféconds, et voulant pour cela devancer la marche lente de la nature, il a songé principalement à l'argent, parce que l'argent était l'unique moyen de hâter. De là lui est venu le culte de l'argent, le goût d'amasser, de réaliser, de thésauriser; et les systèmes de fiscalité qui arrachaient le mieux ce métal des mains de son peuple, sont ceux qu'il a le mieux accueillis. Toutes les ruses, toutes les extorsions fiscales nées dans les royaumes plus avancés, qui malheureusement, en ce genre, comme en tout autre, donnaient le ton à l'Europe, se sont tour-à-tour naturalisés dans ses États. Frédéric II fut d'autant plus aisément entraîné vers ce but, que la situation de quelques-unes de ses provinces, débouché presque nécessaire de la Saxe, de la Pologne, etc., a rendu chez lui la multiplicité et la sévérité des droits moins rapidement nuisibles au produit des péages. D'ailleurs sa nation, peu active, et peut-être entachée encore aujourd'hui de l'imprévoyance germanique, qui néglige ou dédaigne les réserves, ne lui laissant pour le moment d'autre ressource que celle de son propre trésor, il a cru que les Prussiens avaient besoin d'être aiguillonnés par les surcharges, qui pourtant ne sont propres qu'à ralentir; il a cru qu'ils devaient être enseignés par les monopoles, comme si les monopoles ne retardaient pas

toutes les lumières. Les premiers faits, le prodigieux esprit de suite, qui a été son caractère distinctif, la multitude de ses affaires, qui l'a forcé à laisser tout ce qui n'était pas système militaire ou institution actuelle sur les bases qu'il avait trouvées; l'habitude de ne souffrir aucune contradiction, et de ne point discuter; son extrême mépris pour les hommes, qui explique peut-être tous ses succès, toutes ses fautes, toute sa conduite; la conscience de sa supériorité, qui l'a confirmé dans la fatale résolution de tout voir, de tout régler, de tout ordonner, de se mêler de tout; ces diverses causes combinées ont rendu dans ses États le brigandage fiscal, le système des monopoles, une loi irréfragable et sacrée, que son humeur absolue et la morosité de sa vieillesse aggravaient arbitrairement chaque jour.

Tant et de si grands maux ont eu à la vérité quelques compensations. Frédéric II a joint à d'énormes impôts une rigoureuse économie. Il a levé de grandes contributions chez ses ennemis; ses premières guerres ont été payées de leur argent; il a conquis une superbe province où une grande et riche industrie, formée sans doute par un gouvernement plus sage que le sien, s'est trouvée établie. Il a retiré des subsides de ses alliés, et la folie d'en donner n'est plus de mode. Il a joui d'à peu près vingt-quatre années de paix, et d'une considération qui ressemblait plus encore à un culte qu'à de la crainte. Il a réservé continuellement dans ses États quelques parties de l'argent qu'il extorquait. Sa nouvelle discipline militaire, genre d'industrie dont il a été le créateur, n'a pas peu contribué à sa puissance, et son trésor, au milieu de l'Europe obérée, lui aurait presque suffi; car si sa verve ambitieuse

eût duré plus long-temps, il aurait acheté ce qu'il n'aurait pu conquérir. Qui sait enfin si Frédéric II n'a pas dû une grande partie de ses succès intérieurs à l'état déplorable de l'espèce humaine dans l'Allemagne, où presque partout, si ce n'est en Saxe, on était plus mal que chez lui ?

Cependant, Sire, qu'a fait comme roi ce grand homme au prix de tant d'efforts ? Vous a-t-il laissé des Etats riches, puissans, heureux ? Otez-leur la réputation militaire et les ressources du trésor, qui peuvent se dissiper, le reste est bien faible. Supposez que les provinces qui composent votre royaume eussent été soumises à un gouvernement paternel, et peuplées par des hommes libres, l'acquisition de la Silésie aurait peut-être été plus lente ; mais quelle différence on remarquerait aujourd'hui dans toutes les autres provinces et dans la richesse nationale !

Sire, vous êtes dans une position tout-à-fait différente de celle où s'est trouvé votre prédécesseur. Les meurtrières ressources du régime fiscal sont épuisées ; il est donc indispensable de changer de système. Une armée ne pourra pas toujours, elle ne pourra pas long-temps faire le fond de la puissance prussienne. Il faut donc étayer votre armée de toutes les ressources intérieures qu'une bonne administration sait asseoir sur des bases solides et permanentes. Il vous faut animer véritablement l'industrie de votre nation, en profitant avec habileté de ce que votre prédécesseur vous a transmis par des moyens extraordinaires et périssables. Vous pouvez et devez jouir long-temps ; il n'est donc pas absurde de vous proposer de semer pour recueillir. Des sacrifices momentanés, même de grands sacrifices, fussent-ils nécessaires aujourd'hui pour par-

venir à faire des Etats prussiens, qui ne sont jusqu'ici qu'un camp vaste et formidable, une monarchie stable et prospère, fondée sur la liberté et la propriété, votre immense trésor vous rendant ces sacrifices infiniment moins onéreux qu'à tout autre souverain, l'échange dont il vous offre le moyen sera un moyen excellent pour vous, même en y faisant entrer pour rien la jouissance de faire des heureux.

La base du système que vous devez vous former, Sire, c'est une idée juste des métaux précieux qui ne sont qu'une faible partie des richesses d'une nation, et beaucoup moins importante que celles qui renaissent annuellement sur le territoire. L'incorruptibilité et la rareté de l'or en ont fait un gage, un moyen d'échange entre les hommes. C'est la généralité de son usage qui a principalement trompé sur l'opinion qu'on doit se faire de sa valeur; la facilité de l'emporter, lorsqu'on est obligé de fuir, surtout dans les lieux où la tyrannie s'est fait craindre, a donné à tous les individus l'envie d'amasser de l'or, et les fausses opinions sur ce métal se sont encore renforcées de ce désir universel.

Il n'est pas moins vrai que, l'or étant un agent d'affaires, et la multiplicité des agens multipliant les affaires, et la quantité des affaires formant la prospérité des nations, c'est une folie d'emprisonner l'or, ou de faire en sorte qu'on l'emprisonne. Que diriez-vous d'un prince qui voudrait être un conquérant, et tiendrait son armée renfermée dans des casernes? Voilà précisément ce que font les rois qui thésaurisent; ils réduisent à l'inaction ce qui n'a de valeur que par l'action.

Mais une idée juste de l'or se lie nécessairement à celle d'un gouvernement qui respecte la propriété, et

qui, suivi des principes de justice très-rigoureux, tels enfin qu'une confiance inébranlable, donne à chacun la plus parfaite sécurité; sans quoi le véritable usage de l'or est traversé d'accidens sans nombre, qui lui ôtent son utilité pour la fécondation de l'industrie nationale.

Vous ferez tout pour la confiance, Sire; mais il vous restera à observer que les nations sont liées entre elles par le commerce, et que l'or, à raison de sa nécessité pour les opérations du commerce, en est lui-même un des objets. Il faut qu'il afflue ici et là, selon les combinaisons infinies des commerçans. De là vient qu'aucune nation ne peut allier avec les idées saines du commerce les gênes de l'exportation de l'or; car il faut bien que chacun finisse par payer ses dettes, et personne ne donne ni ne reçoit l'or, sur lequel il y a peu à gagner, que lorsqu'on a épuisé les moyens de solder en marchandises qui donnent du profit au vendeur et à l'acheteur. Que penseriez-vous, Sire, d'un prince qui encouragerait les négocians de ses États à établir beaucoup de manufactures, beaucoup de commis par conséquent, et défendrait que ces commis allassent au dehors de ses Etats acheter les matières nécessaires à ces manufactures? Telle est l'image du prince qui gêne ou empêche la sortie de l'or : telle est sa folie. Mais d'où vient cette folie? c'est qu'il craint que l'or ne rentre pas; et pourquoi? parce qu'il a le sentiment secret que ses sujets ne sont pas tranquilles sur leur propriété.... Vous le voyez, Sire, *justice*, *propriété*, *respect des hommes*, *guerre à la tyrannie des uns sur les autres*, sont les conditions indispensables de toute vue de prospérité.

Quand vos sujets seront tranquilles sur ces conditions, ne craignez pas de voir sortir votre or; il ne sortira que pour en aller chercher et pour en rapporter davantage. Ne l'oubliez jamais, Sire, la valeur s'enfuit sans retour avec lui lorsqu'on ne le laisse pas absolument soumis aux volontés du commerce, qui est son seul monarque. J'entends ici par commerce le mouvement général de toute industrie productive, depuis l'agriculteur jusqu'à l'artisan.

Mais que fait-on dans les Etats où la sécurité du citoyen est parfaite, et où l'on a senti que l'or ne peut jamais être ni fixé, ni acquis en quantité suffisante pour les échanges? On a imaginé des caisses d'escompte, des banques de secours. Les billets qu'elles mettent dans la circulation deviennent, par la confiance où l'on est de pouvoir toujours les réaliser à l'instant même, une monnaie, qui, n'étant pas universelle, remplace l'or au-dedans, et fait qu'on ne s'inquiète pas de ses excursions au dehors.

Voilà, Sire, les établissemens que vous devez ambitionner. Heureux l'Etat où le souverain qui, ayant habitué ses sujets à l'opinion d'une grande sécurité intérieure, pourrait faire sortir de son trésor de quoi fonder de tels établissemens à son profit! Que d'inventions fiscales produites par la filouterie, sous la protection de l'ignorance et du gouvernement, que d'impôts absurdes et tyranniques il éteindrait en gagnant l'intérêt de l'argent représenté par cette monnaie de confiance! Eh! quel impôt plus doux, plus naturel, plus fécond, percevra jamais un prince, que l'intérêt de l'argent, lorsqu'il peut le gagner par une monnaie qui ne lui coûte rien? Un tel impôt se paie

avec joie; car l'industrie est emprunteuse, et partout où elle appartient à son maître, chacun voudrait être industrieux.

L'aperçu que je viens de vous tracer, Sire, et que vous pouvez appuyer de tant de détails que j'ignore, et de tant d'autres qu'il serait trop long de vous rappeler ici, vous conduira naturellement :

1° A la distribution de vos immenses domaines entre des cultivateurs auxquels vous fournirez les avances qui leur sont nécessaires, et qui deviendront de vrais propriétaires, moyennant un cens perpétuel, et payable en production de la terre, afin que vos revenus augmentent avec la progression du numéraire.

2° A une modération convenable (en attendant le bonheur de pouvoir les abolir) des impôts indirects, des droits d'accises et de douanes, etc., dont le produit croîtra toujours en raison inverse de la quotité du droit et de la rigueur de la perception ; car la contrebande, excitée par un plus grand appât, sait trouver des protecteurs parmi les hommes dont le devoir est de la réprimer, et des agens parmi ceux dont le métier est de les poursuivre. On peut remplacer d'ailleurs en grande partie ces impôts désastreux par l'augmentation naturelle et très-juste de l'impôt direct, de l'impôt sur la terre, dont aucune terre ne doit être franche; sur la terre, qui porte en dernière analyse tous les impôts et d'une manière d'autant plus onéreuse qu'ils sont plus détournés. Que de chicanes, que d'entraves, que d'inquisitions, que de gênes, que de désordres s'évanouiront alors !... fléaux plus odieux, plus oppresseurs que le fardeau même de l'impôt, toujours plus terribles par sa mauvaise assiette que par sa quotité ! Alors disparaîtra ce vice artificiel, inconnu

dans vos Etats avant le dernier règne; le vice de la contrebande, qui donne la mauvaise foi pour base au commerce, qui déprave les mœurs, et fait naître le mépris général des lois. Alors sera relégué dans les enfers ce droit épouvantable attribué par votre prédécesseur à l'administration des accises et péages, d'aggraver arbitrairement la punition des contrebandiers et de multiplier leurs amendes.

3° Vous arriverez à la ferme résolution, au système invariable de favoriser de toutes les manières possibles le commerce de *transit*, qui va se dérouter si l'on vexe plus long-temps les étrangers, ou plutôt qui s'est déjà sensiblement dérouté! Les tracasseries et les détails causés par les formes de la perception des droits sur ce commerce, la fatale vigilance à ne pas laisser introduire de contrebande par la foire de Francfort-sur-l'Oder, ont produit cet effet funeste, que les Polonais, qui faisaient autrefois un commerce très-important dans cette ville et à Breslaw, les évitent entièrement aujourd'hui, et se condamnent à un détour de près de cent milles d'Allemagne, par une grande partie de la Pologne, de la Moravie et de la Bohême, pour arriver à Leipsick. Aussi cette ville, bien moins favorablement située que Francfort-sur-l'Oder, qui possède un grand fleuve, est-elle depuis quinze ans devenue florissante, en raison de ce que l'autre a déchu. Cette décadence va toujours en augmentant, et cela au moment où la révolution de l'Amérique menace le Nord d'une si puissante concurrence. Profitez, Sire, du dernier période peut-être où le commerce de *transit* sera pour vous un objet de quelque importance; favorisez-le par l'allégement de la plus grande partie des droits qui le repoussent; favorisez-le par la simplicité de la

perception, par la confiance qu'inspireront votre candeur et votre bienveillance généreuse. Eh! quel moment plus heureux pour manifester vos intentions en ce genre, que celui où quelques-uns de vos voisins se signalent par tant de folies prohibitives!

4° Vous aurez l'honneur vraiment unique et réservé pour vous, Sire, d'abolir les monopoles, qui ne heurtent pas moins le bon sens que l'équité, et sont dans vos Etats une source si féconde de malédictions et de haines. Les commerçans prussiens, aiguillonnés par le spectacle des compagnies monopoleurs (la nature veut conserver l'espèce humaine; elle fait toujours sortir du mal quelque bien), et, grâce à l'excellente position de vos Etats, ont fait quelques progrès malgré tous les efforts prodigués pour étouffer leur industrie; au premier rayon d'espoir de voir disparaître les monopoles, ils remplaceront, par des contributions volontaires, une bonne partie du déficit qu'un nouveau système peut opérer d'abord dans vos revenus.

5° Vous arriverez enfin au plus grand des bienfaits, à la plus utile des spéculations politiques et financières. Vous affranchirez l'industrie, les arts, les métiers, le commerce; le commerce, qui ne peut vivre qu'à l'ombre de la liberté, le commerce, qui ne demande au roi que de ne lui pas faire de mal. Quand vous examinerez sérieusement si ces manufactures puériles, qui ne peuvent jamais soutenir la concurrence des étrangers, valent la peine d'être encouragées si chèrement, les prohibitions auront bientôt disparu de vos Etats. On n'a favorisé les toiles de Silésie qu'en exemptant les fabricans de la conscription militaire; et ces toiles sont l'objet le plus important de votre commerce. Dans aucune de vos provinces on ne trouve de fabri-

ques plus florissantes que dans celles de Westphalie, nommément dans le comté de Marck, et jamais le gouvernement n'a rien fait pour encourager cette industrie, que de ne pas la tourmenter au-dedans. Je dis au-dedans, car toute production de l'industrie des sujets prussiens au-delà du Weser est réputée étrangère et contrebande dans les autres provinces, et cela aussi est une iniquité odieuse et absurde, que vous ne laisserez pas subsister. Vous affranchirez tout, Sire, et ne donnerez point de priviléges. Ceux qui les demandent sont presque toujours des ignorans ou des fripons; et il n'est pas un moyen plus sûr de tuer l'industrie que d'en accorder; s'ils sont connus en Angleterre, c'est que la forme qu'ils y ont reçue les rend presque nuls. Les Irlandais n'en admettent plus; le gouvernement et la société de Dublin donnent des encouragemens, des secours; mais à condition qu'on ne demande pas de priviléges. Sire, le plus beau, le plus sûr moyen d'avoir tout ce que la nature ne défend pas, c'est la liberté; c'est la prodigalité de tout ce qui attire l'homme par les sentimens moraux et par le bien-être physique; tout privilége blesse les premiers, isole le second.

Je vous supplie d'observer, Sire, que je ne vous propose point de couper tout-à-coup, et sans précautions, toutes ces branches parasites qui défigurent et achèvent d'épuiser le tronc que vous devez embellir et fortifier : mais je vous conjure aussi de ne pas vous arrêter à la crainte des vides de perception que vos fermiers, uniquement occupés de leur existence, ne manqueront pas d'exagérer. Le seul d'entre eux qui ait véritablement une grande connaissance des rapports généraux du commerce, et dont vous puissiez atten-

dre des opérations vraiment habiles, le jour où votre système sera invariablement dirigé vers un autre ordre de choses que celui auquel on a prostitué ses talens; Struensé signerait tous mes principes; il indiquerait à Votre Majesté vingt moyens de suppléer aux extorsions de la fiscalité. Et, par exemple, les commutations de droit sont un art nouveau qui, dans les mains d'un homme aussi éclairé, pourrait accroître vos revenus en allégeant le fardeau public.

L'Angleterre, faite pour donner des leçons à tout l'univers, faite surtout pour étonner l'esprit humain, en lui dévoilant les ressources infinies d'une confiance au maintien de laquelle on fait tout concourir; l'Angleterre vient de tenter une belle et heureuse expérience en ce genre; elle a commué les droits sur le thé en un droit sur les fenêtres, et le succès est prodigieux. Faites-vous rendre compte, Sire, de cette opération; elle est consignée avec tous ses effets dans un ouvrage qui vous ouvrira de grandes vues. Votre esprit généralisateur prendra confiance dans l'industrie de l'honnête homme, et dans les ressources de sa sensibilité, aidée d'expérience et de talent, lorsque le malheur des impositions exagérées doit durer encore, et que leur assiette est vicieuse. Mais, Sire, quand vous seriez obligé, pour remplacer des droits incommutables, et cependant destructeurs, d'aller chercher les gros intérêts que paient les puissances emprunteuses, où serait le malheur? quel avantage ne résulterait-il pas pour un pays qui a des trésors, de les employer à pomper ces mêmes intérêts qui affaiblissent des Etats redoutables? Pourquoi ne pas saisir les moyens qu'ils fournissent ainsi à leurs dépens de ne pas les craindre?

Ne voyez-vous pas, Sire, que ce serait là vous faire payer un tribut, et sans danger? car les gouvernemens mêmes, qui seraient assez insensés pour vouloir voler leurs créanciers, ne le peuvent plus, grâce à l'arrangement général du commerce.

Il reste à savoir à qui vous confierez des travaux si délicats, si intéressans. Ce n'est pas à un étranger qu'il convient d'apprécier vos sujets : cependant, Sire, il en est un dont les talens sont très-estimés en France, en Angleterre, et qu'ainsi je puis oser vous nommer ; c'est le baron de Knyphausen, qui connaît bien les hommes et les choses des pays où il a servi, et principalement la théorie des fonds publics. Mais, Sire, appelez surtout des négocians; c'est chez eux que se trouvent le plus communément les talens, la probité ; c'est d'eux qu'est venue la théorie de l'ordre ; et que ferait-on sans ordre ? Au reste, ils sont en général modérés ; ils ne sont point fastueux, et sous ce rapport ils méritent encore la préférence. Croyez, Sire, que les plus éclairés, les plus sages et les plus humains s'éloigneraient de vous si leur récompense devait être dans les décorations de la vanité. On ne peut les accepter sans fouler aux pieds les principes auxquels on doit la gloire d'avoir mérité des récompenses, sans payer de mépris la classe qu'on honore ; et le négociant digne de votre confiance craindrait de devenir coupable d'une telle ingratitude envers ses semblables. C'est là même un des caractères auxquels vous pourrez le reconnaître. Le grand Pitt mourut dans le lord Chatam ; et celui-ci ne s'est jamais consolé d'avoir ainsi trahi sa gloire. Les services des négocians que vous emploierez, loin de multiplier les inégalités monstrueuses qui désorganisent vos États, doivent les

détruire. Voilà la récompense de tels hommes, et non de vains titres de noblesse, ou de plus vaines décorations.

Mais, Sire, c'est trop long-temps abuser des momens précieux où le sceptre vient de tomber dans vos mains. Qu'ajouterais-je à cet écrit que vos propres réflexions, nourries de faits qui vont frapper journellement vos regards, ne vous diront pas mille fois mieux que moi? J'ai cru qu'il pouvait n'être pas inutile d'éveiller ces idées au moment où une existence si nouvelle, une si grande variété d'affaires, et la multitude des intérêts et des intrigues qui vont se croiser et se heurter autour de votre trône, pourraient vous ravir le calme d'esprit nécessaire pour résumer et choisir. J'ose espérer que ma franchise ne vous déplaira pas : si elle vous touche, ô Frédéric! méditez sur ces lignes libres et sincères, mais respectueuses, et dites, daignez dire :

« Voici ce qu'on ne m'avouera pas, et peut-être le contraire de ce qu'on me dira tous les jours. Les plus courageux n'offrent aux rois que des vérités voilées; ici je vois la vérité toute nue..... Ah! cela me vaut mieux que l'encens vénal dont me suffoquent les faiseurs de vers, les panégyriques d'académie qui m'ont saisi au berceau, et qui me laisseront à peine au cercueil. Je suis homme avant d'être roi. Pourquoi m'offenserais-je parce qu'on me traite en homme, parce qu'un étranger, qui ne me demande rien, qui bientôt quittera ma cour pour ne me revoir jamais, me parle sans fard? Il m'apporte ce que ses yeux, son expérience, ses études, son entendement ont recueilli; il me donne gratuitement ces vrais et libres avis, dont nulle condition d'homme n'a si grand besoin que ceux qui soutiennent

une vie publique ; il n'a aucun intérêt à me tromper ; il ne peut avoir que de bonnes intentions... Examinons attentivement ce qu'il nous propose ; car le simple bon sens, la candeur naïve d'un homme qui n'a d'autre métier que de cultiver sa raison et sa pensée, pourraient bien valoir et la vieille routine, et les ruses, et les formules, et les chimères diplomatiques, et les dogmes ridicules des hommes d'État par métier. »

Que l'éternel moteur des destinées humaines veille sur vos jours ; qu'il vous les accorde doux et actifs, c'est-à-dire remplis par le travail consolateur, qui élève et fortifie l'âme ! Et puissiez-vous goûter, jusqu'à la dernière vieillesse, la pure félicité d'avoir tout fait pour la prospérité d'un peuple du bonheur duquel vous êtes responsable, puisqu'il vous est confié !

FIN DU HUITIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ESSAI SUR LE DESPOTISME.

HISTOIRE SECRÈTE DE LA COUR DE BERLIN.

FIN DE LA TABLE.





